
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01265736 7


UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO



CORRESPONDANCE DES DIRECTEURS

DE

L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

1666-1793

XI

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

CORRESPONDANCE
DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME

AVEC LES SURINTENDANTS DES BATIMENTS

PUBLIÉE

D'après les manuscrits des Archives nationales

PAR

MM. ANATOLE DE MONTAIGLON
ET JULES GUIFFREY

SOUS LE PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

XI

1754-1763



PARIS
NOËL CHARAVAY
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS
5, RUE DE FURSTENBERG
NOVEMBRE MDCCCCI



XI.

DIRECTORAT

DE

CHARLES NATOIRE

(1er JANVIER 1752).

4994. — Natoire a Vandières.

A Rome, ce 2 janvier 1754.

Monsieur, — J'ay reçu la dernière lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, datée du 9 décembre, par laquelle vous me renvoyé le compte du troisième quartier de la dernière année pour le mettre en règle. Je ne croyois pas avoir manqué plutôt à celuy-cy qu'aux otres. Dès que je pourray avoir celuy qui et chargé de faire ces comptes, j'auray l'honneur de vous envoyer le tout en ordre, tant des duplicatas des autres comptes égarés que de celuy du dernier quartier. Je n'ay encore reçu, Monsieur, qu'un seul arrêté du premier quartier de l'année 1752. J'ay été régulier à les envoyer tous les trois mois.

Voilà l'état en forme de catalogue des pensionnaires que vous me faittes l'honneur de me demander[1]. Les architectte travaille beaucoup et avancent de même. Je voudrois fort que les peintres allassent de même. Il s'en trouve parmy le nombre de plus rétif à écoutter les avis. Ils sont foible et on plus d'orgueil. Leurs idée et de ne pas paroître des écolier sujet à la corection, surtout devant les Italiens, ce qu'il prouvent quand je vas dans la sale du modèle lorsqu'ils désigne; ils ce croiroit offencé s'il me fesoit voir leur figure dans ce moment-là; ils aiment mieux que ce soit en particulier.

Je leurs fait sentir le plus que je peut le ridicule de leurs délicatesse; mais c'et de jeunes servelles qui ne sont pas aisée à gouverner, car, avec les ménagement que j'ay, il en ait qui me regarde comme trop rigide.

Quand les sujet son bons, ils ce laissent gouverner plus aisément. Je souhaitte que ceux qui viendront succéder au places vacantes soyent de ce nombre.

Je viens de recevoir 2,000 écus romains de M. Chioa pour l'entretien de l'Académie, dont je rendray conte; il voudroit fort que vous ussiés la bonté de le recomander au nouvel embassadeur.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Cette liste des pensionnaires en 1754 ne nous est pas parvenue.

4995. — NATOIRE A VANDIÈRES.

A Rome, ce 9 janvier 1754.

Monsieur, — Permettés que je vous parle pour un frère dont vous avés eu déjeà la bonté de vous intéresser en sa faveur lorsqu'ils sollicitoit un employ dans les fermes du Roy.

Voyant que les difficultés étoient trop grandes de ce côté-là, il désireroit à présent une place de consul ou de chancellier dans les échelles du Levant, ou allieurs, s'il c'en trouvoit de vaccants, et, dans le cas qu'il n'y en eut point, qu'à votre recommandation M. le ministre voulût bien se resouvenir de luy lors de quelques vacances. M. Pignon, inspecteur du comerce à Marseille, rendroit un bon témoignages de luy, s'il vouloit le consulter là-dessus. Je sçay qu'il faut de puissantes protection pour obtenir ces places, et c'est cete raison, Monsieur, qui me fait courir à vous pour vous prier de toutte mes forces à l'acorder pour ce frère, dont il n'oublieroit jamais, non plus que moy, toutte l'étendue de ce service. Pardon de tant d'inportunité; les familles nombreuses sont fort souvent sùjette à cela; la miene, connoissant les bontés que vous avez pour moy, ose espérer la continuation dans cette sirconstance.

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

4996. — Natoire a Vandières.

A Rome, ce 9 janvier 1754.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière lettre dattée du 13 décembre, par laquelle vous renvoyés les armes du Roy pour la façade de l'Académie à un autre tems. Sependant, celle qui existe demendent une réparation, le bois étant tout pouris. Cette dépence se pouroit faire en piere et de peut d'ouvrage; alors cela ne feroit pas un objet[1].

Voilà les deux derniers quartier que j'ay l'honneur de vous envoyer avec la datte et ma signature; celuy qui fait les comptes m'a dit qu'il ne faloit pas autre choses.

Je ne feray mention de l'argent que j'ay touché qu'au premier quartier prochin.

Je suis bien charmé, Monsieur, que vous réveilliés dans votre dernière lettre l'article qui regardent Mrs les pensionnaire, pour vous envoyer de tems en tems des échantillons de leurs progrets. Je leurs en ai beaucoup parlé dans le tems; cette nouveauté leurs paroissoit blesser leur amour-propres, et il ne me donnoit que de très movaises raisons pour s'en disculper, surtout ceux qui sont les plus foible.

Mais, à présent, je leurs ai sinifié comme un ordre de votre part, M., à quoy je tiendray la main[2], car je vois qu'il onts abusé en bien des endroit d'un peut trop d'indulgence. Il faut qu'il vous envoye tout les six mois quelques morceaux de leurs études; cela les contiendra et rabatra un peu de leurs prévantion qu'ils onts fort souvent de leurs méritte. *Lagrené* ait un de ceux dont la doze n'ait pas des moindres; celuy-cy, comme étant bientôt prêt de partir, et que, ayant envoyé dans la caisse des tableau où sont les copie faittes pour le Roy, une bonne partie de ses études, il compte que son père aura l'honneur de vous en faire voir[3]. J'apprend que laditte caisse ait partie de Marseille par les soins de Mr Fabron. *Hutin*, qui ne voudroit pas ce faire voir au grand jour parce qu'il cent où le bâs le blesse, dit aussy que, puisqu'il ait à la veille de partir, il montrera luy-mêmes ses progrets; celuy-cy n'ait pas le plus fort de la bande et ne donnera jamais grande espérance; il vas solliciter son oncle pour vous demander la grâce de la gratification; je souhaitterois qu'il la méritât.

Les deux derniers pensionnaire sont les s[rs] *Perre* et *Briard;* le premier et l'architecte dont j'ay eu l'honneur de vous parler avantajeusement et qui le méritte; pour *Briard*, [il a du zelle] et de la bonne envie d'avancer; j'espère qu'il profitera.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Note à la marge :* « En refaire de neuves en bois, quand le cas l'exigera, et, lorsque les temps le permettront, on en fera une en marbre. »

2. « Y tenir la main. »

3. « Dans les envois qui se font aux frais du Roi, il ne doit y avoir que ce qui est pour son service. Le reste sera confisqué à l'avenir. »

4997. — DUCHESNE A NATOIRE.

Versailles, 13 janvier 1753 (1754).

Vous faites parfaitement bien, Monsieur le Directeur, de tenir rigueur à votre ancien ami, dont vous ne recevés point de nouvelle. Vous lui faites donné des attaques, l'une par M. Beaudoin, que j'ai apprise indirectement par Charlier, et l'autre par notre cher M. *Massé*. Cette dernière a été à bout portant, et cela chès Madame de Pompadour. M. *Massé* m'a rendu tout vos reproches et vos soupçons un peu injurieux. Il dit m'avoir escusé auprès de vous et me rend plus de justice, car il est assuré de mes sentimens constants pour vous et ne croit pas que l'éloignement puisse me refroidir. Non, mon cher Directeur, je suis toujours le même du côté du cœur, je vous prie d'en être persuadés et de ne point permettre au vôtre de seconds doutes sur mon compte, car alors il seroit tout-à-fait offensant pour moi. Je crois que nous avons fait l'un et l'autre nos preuves d'amitiés, et, pour moi, je me flatte que vous n'avés point changé. Je n'oserois en dire autant de mademoiselle votre illustrissime sœur. Sans reproches, je n'ai reçu d'elle aucune letre depuis sa directricité. Je lui renouvelle cependant les vœux que je faits pour sa santé, bone société, plaisir, amusemens, travail, petits soupers frians et haut appétit. Bien entendu, Monsieur, que vous prendrés votre bonne part de tout cela.

Le petit reverend père se joint à moi et ne désire beaucoup d'apprendre à dessiner que pour se mettre en état d'aller prendre vos sages conseils. Il espère même y aller plutôt que vous ne pen-

sés, et le père du révérend père n'abandonnera pas son fils et ira de grand cœur embrasser ses anciens ami et amie.

Je ne vous dirai rien, mon très cher, de votre bien heureux cordon, parce que je ne sçai rien, non pas que je ne m'en sois informé plusieurs fois, je n'ai pas cette indiférence, mais on m'a toujours répondu que ce seroit incessament; on m'a ôté le plaisir de faire les démarche que je m'étois promis de faire pour vous et peut-être m'apprendrés-vous que vous l'avés reçu, ce que je vous prie de ne pas me laisser ignorer. Vous pouvés maintenant imaginer les vrais raisons qui m'ont empêché de vous écrire, je n'avois rien d'intéressant à vous mander et j'attendois de jour en jour d'être à porté de le faire.

Portés-vous bien, mon cher ami, aimés-moi toujours; plus de soupçons. Ma famille de Paris et de Versailles vous embrasse.

Archives de l'Art français, t. II, p. 284, d'après le manuscrit communiqué par M. Duchesne.

4998. — Vandières a Natoire.

A Versailles, le 18 janvier 1754.

Je vous suis bien obligé, Monsieur, des vœux que vous faites pour moy au renouvellement d'année; je souhaitte qu'elle me procure quelque occasion de vous en marquer ma satisfaction.

Vous sçavez que les progrès des arts sont une partie de mes souhaits, et personne n'est plus en état que vous de concourir à leur accomplissement, soit par vos traveaux personnels, soit par les soins que vous prendrés de faire fructifier les talents dont le Roy vous a confié la culture. Je vous demande pour eux toutte la vigilence et tout l'intérest dont je vous connois capable. A l'égard de vos traveaux particuliers, n'oubliés pas les promesses que vous m'avés faites et dont j'attend l'exécution avec beaucoup d'impatience. Indépendament de cette curiosité d'amateur avec laquelle on désire l'exécution des projets des grands maîtres, le besoin pressant où se trouve la manufacture des Gobelins d'avoir des modelles nouveaux me fait souhaiter vivement que vous acheviés votre *Histoire d'Antoine* le plutost qu'il vous sera possible; n'y perdez pas un instant, je vous prie, et que votre patrie, trop longtems privée de vos ouvrages, n'ait point à me reprocher votre éloignement. Dites de ma part aux s^rs Grenier et Chessille

que je les remercie des vœux qu'ils font pour moy, et exhortés-les à m'entretenir par leur application dans les dispositions favorables où je suis à leur égard.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

4999. — Natoire a Vandières.

Le 19 janvier 1754.

M. *Natoire*, Directeur de l'Académie de Rome, par une lettre du 19 janvier, envoye à M. le Directeur général les duplicata des comptes de recettes et dépenses faites pour le service de laditte Académie, lesquels M. le Directeur général lui avoit demandés, ayant été égarés et ne se trouvant plus à la Direction générale, savoir :

Celui du 2e quartier de 1752;

Celui du 4e quartier de la même année,

Et ceux des quatre quartiers de l'année dernière 1753.

Archives nationales, O[1] 1197, fol. 101.

5000. — Vandières a Natoire.

A Versailles, le 24 janvier 1754.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 26 décembre dernier. Vous m'aviez déjà marqué il y a quelque tems que vous aviez fait grâce à *Clérissau* et qu'il étoit rentré à l'Académie; je suis bien aise que sa maladie, à laquelle les troubles passés avoient peut-estre contribué, n'ait pas eu de suittes fâcheuses. Puisque luy et le sr *Hutin* veulent revenir en France, je consens à leur retour.

Le Roy a nommé un successeur à M. le duc de Nivernois[1]; mais c'est à vos talents et à votre place de vous tenir lieu de recommandation auprès du nouvel ambassadeur, et, à l'égard de l'Académie, je ne doutte pas qu'il ne se fasse un honneur de la protéger.

Les permissions que j'ay données à quelques pensionnaires de l'Académie de faire venir une caisse aux dépends du Roy étoient une grâce dont on a abusé et que je ne veux plus accorder à l'avenir; vous pouvés dire au sr *Caffiery* qu'il fera les frais du transport de la sienne. Je suis surpris, qu'instruit comme vous

l'êtes des usages de l'Académie, vous me parliés d'étendre la grâce que j'ay faite au jeune *Nattier* en luy accordant un logement à l'Académie, jusqu'à l'y faire recevoir pensionnaire sans qu'il ait concouru et remporté le prix à l'Académie de Paris; son père sçait trop de quelle conséquence il seroit de s'écarter de cette règle pour me le proposer. Je viens de donner ordre qu'on paye à M. Cioia les six écus romains que vous ont coûté les quatre livres de pommade que vous m'avez envoyé et dont je vous remercie de nouveau.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Étienne-François, duc de Choiseul-Stainville, maréchal de camp, remplaça le duc de Nivernais à l'ambassade de Rome à la fin de décembre 1753.

5001. — Brevet d'élève architecte a Rome pour le sr Moreau-Desproux.

Du 24 janvier 1754.

Nous, Abel-François Poisson de Vandières, etc.

Sur la très humble requête que nous auroit présenté le sieur *Pierre-Louis Moreau-Desproux*, l'un des élèves du sr *Beaussire* l'aîné, architecte du Roy, à ce qu'il nous plût, nonobstant qu'il n'ait point remporté de premier prix à l'Académie royale d'architecture étabiie au Louvre à Paris, mais bien les troisième et seconds consécutivement pendant quatre années, luy octroyer la grâce de le nommer pensionnaire à l'Académie de Rome pour partager avec le sr *de Wailli*, qui a remporté le premier prix en 1752, et qui doit occuper la première place vacante à ladite Académie, la moitié du terme ordinaire que restent lesdits élèves à cette Académie pour se perfectionner et que sa générosité veut bien lui concéder, en ne restant aussi que dix-huit mois, mais pendant lesquels ils se proposent ensemble de s'exciter tellement au travail que leurs progrès dans ce petit espace de tems leur feront égaler ceux qui y restent davantage, et en outre le sr *Trouard*, autre élève, ayant aussi remporté le premier prix l'année dernière 1753, et devant conséquament succéder audit sr *de Wailli*, s'offre pareillement de différer son voyage pour l'avantage dudit sr *Moreau* jusqu'au premier retour d'un des élèves de Rome, en sorte que, s'il arivoit qu'il ne pût profiter des bonnes dispositions

de ses confrères, il se trouveroit forcé de mettre des bornes à ses études pour lesquelles il a un goût déterminé. A quoi voulant bien avoir égard et lui accorder la grâce qu'il demande, sans toutefois que cela puisse tirer à conséquence, et ayant indépendamment de cela reconnu que cet arangement ne troubloit en aucune manière l'ordre établi dans l'école;

Vu le raport qui nous a été fait des bonnes mœurs et de l'inclination particulière que témoigne ledit sieur *Moreau-Desproux* pour l'art de l'architecture qu'il a exercé depuis plusieurs années et des troisième et seconds prix qu'il a remporté en 1749, 1750, 1751 et 1752[1], l'avons choisi et nomé pour être l'un des élèves de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture établie à Rome sous la conduite et discipline de M. *Natoire*, directeur d'icelle, et ce pendant le tems de dix-huit mois seulement, à compter du jour de son entrée à ladite Académie.

A l'effet de quoi nous avons accordé le présent brevet audit s^{r} *Moreau-Desproux*.

A Versailles, le 24 janvier 1754. Signé : Vandières, etc.

Archives nationales, O^{1} 1091, fol. 361.

= 1. *Moreau* avait eu le 3e prix en 1749 et 1752 et le 2e en 1750 et 1751.

5002. — Brevet d'élève architecte a Rome pour le sieur de Wailly.

Du 24 janvier 1754.

Nous, Abel-François Poisson de Vandières, etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du s^{r} *Charles de Wailly*, de Paris, dans l'art d'architecture qu'il a exercé par études depuis plusieurs années sous M. *Camus*, secrétaire perpétuel de l'Académie d'architecture établie au Louvre à Paris et professeur de mathématiques d'icelle, dans laquelle il a remporté en 1750 le troisième prix et en 1752 le premier, l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de l'Académie de peinture, sculpture et d'architecture établie pour le service de Sa Majesté à Rome, sous la conduite et discipline de M. *Natoire*, directeur d'icelle, pendant le tems et espace de dix-huit mois seulement, à compter du jour qu'il entrera à ladite Académie, attendu que, pour concourir au bien et à l'avancement du s^{r} *Moreau*, autre élève de l'Académie d'architecture de Paris

et son confrère, et lui procurer plustôt la facilité des grandes études à faire à Rome, il nous auroit suplié de trouver bon qu'il ne restât à cette Académie que la moitié du tems ordinaire des autres élèves, pour que pareil terme accordé en même tems audit s[r] *Moreau* ne formât que l'objet de dépense d'un pensionnaire, se proposant d'ailleurs de s'exciter ensemble au travail de manière que, dans ce petit espace de tems, ils espèrent que leurs progrès égaleront ceux des élèves qui y restent le plus. Ce trait de générosité de la part dudit s[r] *de Wailly* nous ayant paru mériter notre bienveillance et cet arrangement ne troublant en aucune manière l'ordre de l'Académie, nous aurions octroyé audit s[r] *de Wailly* sa demande, à la charge par luy de s'appliquer avec assiduité et docilité aux ouvrages que ledit s[r] *Natoire* luy ordonnera, etc.

A l'effet de quoi nous avons accordé le présent brevet audit s[r] *de Wailly*, etc.

A Versailles, le 24 janvier 1754. Signé : Vandières, etc.

Archives nationales, O[1] 1091, fol. 366.

5003. — Vandières a Natoire.

A Paris, le 31 janvier 1754.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 9 de ce mois, avec vos états de dépense des deux derniers quartiers. Dès que les armes du Roy qui sont sur la façade de l'Académie exigeront une réparation indispensable, vous en ferez refaire de neuves en bois, en attendant que des temps plus favorables permettent qu'on les fasse en marbre.

Vous sentez de quelle utilité peut estre pour l'émulation des pensionnaires l'obligation que je leur ai imposée de m'envoyer de tems en tems des morceaux de leurs études; je ne puis trop vous recommander d'y tenir la main.

Je vous ai déjà marqué que, dans les envois qui se font aux frais du Roy, il ne doit y avoir que ce qui est pour son service.

Le s[r] *Lagrené* sera chargé des frais de port de ses études, et j'entends qu'à l'avenir les caisses contenant les copies pour le Roy ne renferment pas autre chose; c'est aux pensionnaires à faire venir leurs effets dans des caisses à part et à leurs dépens. Il n'est pas besoin de vous dire que le s[r] *Hutin* ne doit pas compter sur la gratification.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5004. — Natoire a Vandières.

A Rome, ce 6 février 1754.

Monsieur, — Je n'ay rien de bien particulier à vous écrire ce courier issy touchant les affaires de l'Académie, si ce n'ait seulement que j'ay reçu une lettre de M. *Nattier* au sujet de son fils, qui ce plaint sur le logement que je luy ay donné à l'Académie par vos ordres; il me marque qu'il vous en a parlé, M. Je luy marque, en réponce, que je suis surpris que ce jeune homme soit si dificile, que la chambre qu'il occupe et la même que celle qu'avoit un nomé *de la Motte*, architectte, pour lequel vous aviés des bontés. Cette chambre ait au même reng de celles de Mrs les pensionnaires, et il en étoit fort content. Notté que je ne pouvois pas le mettre mieux puisque touttes les autres sont occupée. Ce jeune homme, remply de l'honneur de votre protection, a cru pouvoir tout désirer, même aux dépans des autres. Je luy ay conseillé d'avoir plus d'ambission à étudier les belles antiques qui sont répandues dans les salles de l'Académie et dont il a grand besoin, car il ait bien foible, qu'alors son logement luy sera plus que sufisent. Je suis d'autant plus surpris de son impatience que je luy dis dans le tems que, dès qu'il y auroit un renouvellement, je tâcherois de le placer mieux. Je luy ay fait sentir que sa protection n'oroit de valeur c'autant qu'il s'en rendroit digne par un travail assidu. J'espère que le père, malgré la tendresse naturelle pour ce fils, me rendra justice en me croyant très disposé à faire tout ce qui poura contribuer à son avancement, malgré ce petit écart de jeune homme. Votre recommandation, M., me dicte tout ce que je dois faire à son sujet.

Enfin, notre jeune trouppe ait répandue de tout les côtés à dessiner d'après l'antique, dans l'ententions de vous envoyer incessament quelques échantillons; il comencent à sentir la nécessité de cette études, car il et bien sûr qu'il n'y a pas d'autres chemins; j'y tiendray l'œil autant que je pourés.

Les Mrs de Brancas, fils de M. le duc de Loraguais[1], sont de retour à Rome de leur voyages de Naples. M. de la Bruère les promène partout; la musique les occuppe beaucoup. M. Boutin fait des concert et fait raisonner la musette à travers les simphonie italienes.

J'ai l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

P.-S. — Vous voulés bien, M., que cette lettre soit mise dans votre plis.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Louis-Léon-Félicité, comte de Lauraguais, et Bufile-Antoine-Léon, comte de Brancas, fils de Louis de Brancas, duc de Lauraguais, le premier, né le 3 juillet 1733, le second, le 25 août 1735.

5005. — Natoire a Duchesne.

A Rome, ce 6 février 1754.

Enfin, cher amy, j'ay reçu de vos nouvelles. Il n'en faloit pas moins que celles d'un père et du fils pour me calmer; je suis autant charmé que surpris que ce petit reverend père babille dejeà sur le papier; avoué, Monsieur le maître et le Directeur général de l'éducation, que vous devez aitre bien aise! et vous avez de quoy vous dédomager bien agréablement par les peines que vous prenés quand elle sont aussy fructueuse; tous les pères ne sont pas en état de faire la même chose, et en cela vous aites très louable. Embrassés donc ce petit marmeau pour réponce à sa jolie lettre, je veux dire ce petit docteur. Mille et mille fois nous vous attendons issy de pied ferme pour avoir notre tour. Je suis jaloux avec ceux qui participe à vos leçons; je voudrois en augmenter le nombre en partissipant comme eux à acquérir de la science; faittes-leurs bien mes complimens à touttes cette illustre Accadémie. Je vous suis bien obligé s'y vous pencés à nous quelques fois avec nos amis comuns, je leurs rend mille grâces. En revanche, nous en faisons de même (moi) et ma sœur, qui n'oublie pas ce petit docteur en l'embrassant aussy; vous faittes notre entretien.

Je seray toujours très sensible au souvenir de M. *Gabriel* quand il voudra m'honnorer d'une lettre. Jusque à présent je n'en ay point reçue. Présentés-luy, je vous prie, mes sivilités. Je suis persuadé que l'École militaire le doit bien occuper et ne le seray pas moins de l'honneur que cette auguste fabrique vas luy donner : ce sont de ses morceaux qui immortalisent celuy qui en ait à la teste.

J'ay envoyé une caisse de tableaux à M. de Vandières, c'et-à-dire de plusieurs copies par nos élèves d'après les *Raphaël* et *Dominiquin*. Ji ay joint un tableau de ma façon destiné pour le

maréchal de Noailles à la chapelle de Notre-Dames[1]; il étoit fait bien avant l'exposition du Salon. S'il en eu valut la peine, jaurois souhaité qu'il y fût, mais le grand point est [qu']il n'étoit point à Paris; vous pourés y donner un coup d'œil lorsque vous allés à Paris, car je crois qu'il sera, aussitaut arrivé, transporté à l'hôtel de Noailles, et j'ay prié M. *Lépissié* de vouloir bien s'interesser pour qu'il y soit rendu sans accident. Mais je conte que le Salon prochain j'enveray deux morceaux de la suitte de mon *Marc-Antoine,* à quoy je travelle.

L'arrivée de M. de Caniliac[2] à Rome nous a mené deux curieux fameux, entre autre M. Boutin, fils du receveur général des finences, qui nous dévore touttes nos antiquité et curiosité; la musique les ocupent beaucoup aussy. Les disputtes ne sont pas moins issy parmy nos amateurs qu'elle le sont parmy vos Jan-Jaques et ceux du confrère. Il y a longtems que ses deux musiques se combattent ensemble, et fort souvent ceux qui devroit soutenir celle de leur patrie sont les premiers dans ce pais-cy à la déchirer en vérité plus qu'elle ne le mérite. Pour moy, qui aime l'italiene, je suis toujour fâché de l'entendre loué au dépens de la nôtre; voilà le courant du monde et il et partout de même.

M. *Massé* m'a fait un détail de la réception de son ouvrages à la Cour; il paroît qu'il aura du aitre flatté. Hellas! je souhaite que la ville coresponde au grand soin et les peines qu'il cet donné pour cette grande entreprise. L'affaire de mon cordon a l'honneur d'aitre mêlée avec celle du Parlement et me la regette au calendrié grec; sependant, il me sembleroit que, dès qu'il y a une nouvelle chambre pour les affaire, cella devroit sufire pour l'enregistrement de ses lettres, qui et la seulle formalité qu'il manque. Cette longueur issy on ne sçay à quoy l'interprêter. Sy ce n'étoit ma place, je ne m'en resouviendrois pas.

Je suis bien aise que le s[r] *Fessard* fasse son chemin. Je le serois encore plus s'il ne m'estropioit pas quelques fois plus qu'il ne le faudroit. Cet un garçon ardent à ce remuer; il vaudroit mieux qu'il my une partie de ce tems-là à acquérir de quoy ogmenter son talent.

Paris vas donc devenir bien beau par le sircuit de ces belles promenades. Que de bonne partie féminine cela vas procurer! Alons, Monsieur le Directeur, esse que vous en abandonnerés votre part? Coment gouverne les plaisirs M. *Portail?* Toujours grandement occupé, je luy renouvelle mille complimens. L'amy

Charlier et-il toujours fougueux? et *Boucher* et-il bien raisonable?

Je suis fâché que M. le duc de Livornois (*sic*) ne retourne plus à Rome. Son successeur ne viendra pas sytôt, selon toutte apparence.

Nous sommes actuelement à courir les théâtre, tant quan musique quen comédie. Nous avons le fameux *Gafarelly*[3], mais l'opéra où il chante ne vaut plus rien dès qu'il a finy de chanter.

Nous en attendons un meilleur ces jours issy et nous tâchons de remplir les vuides de l'annuy. Je voudrois vous donner quelques nouvelles de ce pais-cy qui pussent corespondre à celle que vous m'apprenés; celle qui ne le cera point sertainement c'et le plaisir que j'ay d'en resevoir des vôtres personelles. Ne faites pas les distances sy longues, vous avés actuellement un bon secrétaire qui peut vous aider. Ma sœur veut vous écrire une très grande lettre; elle et actuellement enrhumée, chose qui n'ai pas nouvelle non plus.

A Dieu donc, portés vous bien. Je fini mon grifonage. A propos, que je n'oublie pas ma future[4]. Ditte luy, je vous prie, mille tendre chose de ma part, que j'auray le plaisir de luy écrire incessament; ce modi papier boit que je vois plus ce que je vous écris; mais, malgré tout, vous y dechifreré tout les sentimens avec lesquels je seray toute ma vie, « il caro mio devotissimo et servitore mio Padrone reverentissimo. »

NATOIRE.

Mille et mille remercîmens à vos dames, en leur présentant autant de respect.

Archives de l'Art français, t. II, p. 286.

= 1. Ce tableau, qui représentait l'*Apparition de l'ange aux saintes femmes*, fut en effet placé à Notre-Dame dans la chapelle de Noailles, dont la décoration fut terminée en 1756.

2. L'abbé de Canillac, auditeur de Rote, était rentré de son voyage à Paris dans la seconde quinzaine de janvier.

3. Le soprano Gaëtan Majorano, qui avait pris le nom de Cafarelli (1703-1783).

4. On verra bientôt que celle que Natoire appelait « sa future » était Mlle Maubois, l'habile tourneur.

5006. — Natoire a Vandières.

A Rome, ce 20 février 1754.

Monsieur, — Par le dernier courier, j'ay eu l'honneur de recevoir votre lettre dattée du 23 janvier, où vous faittes mention du s[r] *Clérisseau*. Il vient d'essuyer encore un reste de maladie depuis qu'il ait retourné dans l'Académie; mais le voilà, à ce que je crois, bien rétably. J'ay eu l'honneur de vous demander déjeà si vous trouviés bon que l'Académie entrât en partie pour les frais de sa maladie. Son voyage le fait pencer à rassembler ses petit fonds, et se seroit une grande dousseur de luy passer cette dépance. Je n'ay pas cru, M., en vous parlent du jeune *Nattier*, que cela eû l'air d'une prière touchant la pension de l'Académie. Sy ses talens l'avoit peu mériter, je me serois fait un plaisir de vous les faires valoir; du reste, je ne m'étendray pas plus loin, je sçay le titre qu'il faut avoir pour méritter ses sortes de places.

J'espère, M., que vous ne me gronderés pas si je vien d'accorder la permission au s[r] *Doyen* pour aller à Naples passer un mois avec M. Boutin qui s'intéresse pour luy. Ce dernier vous en prie très instament et ce lie, dans cette occasion, avec M. de Canillac, dont vous conoissés les bontés pour ce jeune artiste, pour vous demander grâce pour luy. Après leurs avoir fait sentir vos ordres là-dessus, qui étoient de n'accorder ses permission qu'à la fin de leurs tems, il espère l'un et l'autre que vous voudrés bien vous rendre à leur prières pour qu'il pût proffiter d'une occasion aussy favorable et bien douce pour la dépence. Voilà comme je me suis rendu, et je remets tout sur M. de Canillac. Si le tems l'ût permis, on auroit attendu votre réponce.

Je fais grande attention, M., de ce que vous désirés la continuation de mon *Marc-Antoine*, et je vous suis très obligés de l'idée avantajeuse que vous voulés bien vous former sur cet ouvrage. J'y metray tou mes soins, et g'y travaille continuelement, et je suis toujour fâché quand des détails de la maison et mille autres incidens viennent me voler des moments que je voudrois n'enployer qu'à cette besogne; comme, par exemple, actuelement nous voilà dans les jour du carnaval, tant peu favorable pour la palette et les pinceaux; mais j'espère que tout ira bien.

Il me sembleroit, M., que sy les affaires du Parlement sont

réduittes à la nouvelle Chambre établie, ce cordon ne pouroit-il pas trouver jour d'avoir tout ses sacrements par elle? On m'avoit dit à Paris que l'enregistrement des lettres ce pouvoit faire par la Chambre des comptes, et que même les frais étoit moins coûteux. Je me suis toujour flatté que, puisque s'étoit votre ouvrage, il ne languiroit que par des sirconstances peut favorables; ceux qui les ignorent peuvent ce former peut-aitre d'autres idées. Je suis fort tranquille là-dessus, mais ma place fait que l'on m'en vien babiller de tems en tems.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5007. — NATOIRE A VANDIÈRES.

A Rome, ce 27 février 1754.

Monsieur, — Le s[r] *Leroy*, architecte, vien de m'apprendre seulement le projet qu'il a depuis quelques tems de faire un voyage en Grèce pour y voir les beaux restes de l'architecture antique; il a sollicité secrètement auprès de l'embassadeur de Venise, qui et à Rome[1], pour avoir une place dans le vaisseau de la république, qui conduit le bailli à Constentinople, où il conte séjourner quelques tems[2]; il me prie, Monsieur, de vous en écrire; après m'avoir dit que son père, après luy avoir donné la permission, aura eu l'honneur de vous en parler; il me semble qu'il auroit dû m'en faire la confidence plutôt, affin qu'il eût eu le tems de resevoir votre agrément issy, car il me paroit qu'il partira dans moin d'un moy pour ce trouver atant à l'embarquement de l'Embassadeur; il me parle de luy donner son voyage de retour; il voudroit fort avoir celuy de son départ de Paris, qui ne luy a pas été payé; voulés-vous que je luy donne? ou bien il conviendroit mieux que ses parents le luy fassent tenir de Paris, dès que vous l'aurés ordonnés.

Je crois que ce pensionnaire aura fai des prograis dans son talent. J'aurois seulement souhaitté qu'il eût été un peut plus liant avec moy, plus de confiance et moin d'humeur; depuis l'affaire de *Clérisseau*, je ne l'ay veu que rarement, malgré qu'à Paris il avoit été mon élèves et que j'ay toujour considéré sa famille comme de très honnettes gens[3]. J'en vois de ses M[rs] plusieur qui, dès

qu'ils onts été quelque tems à Rome, [de]viennent ridicule dans leurs façon de pencer, à force d'aitre orgueilleux.

Voilà, Dieu mercy, le carnaval de passé. J'ay l'honneur d'aitre, avec respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. L'ambassadeur de Venise à Rome était le chevalier Capello qui avait fait son entrée solennelle le 11 décembre précédent.

2. Depuis : « Le s[r] *Leroy* »; Lecoy, p. 263-4.

3. Depuis : « Je crois »; Lecoy, p. 204.

5008. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Versailles, le 28 février 1754.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres, l'une du 2, l'autre du 19 janvier; à la première est joint l'état des pensionnaires de l'Académie, leur arrivée par rang d'ancienneté et leur départ, depuis l'année 1749 jusqu'au premier janvier 1754. Vous me marquez dans cette même lettre que les architectes travaillent et avancent beaucoup, mais qu'il n'en est pas de même des peintres; que ceux-ci, par une vaine délicatesse, se croiroient offensés s'ils vous fesoient voir leur ouvrage devant les Italiens qui viennent étudier avec eux dans la salle du modèle, et qu'ils aiment mieux que ce soit en particulier; comme c'est devant le modèle même que vous devés les corriger et que leur amour-propre mal entendu ne doit entrer pour rien dans le plan de leurs études, vous leur direz, de ma part, que le Roy ne les a envoyés et ne les tient à l'Académie que pour recevoir vos leçons où, et quand, et devant qui vous jugerez à propos. Si les corrections les humilient, ils n'ont qu'à les prévenir par leur application. Je suis bien sûr que vos avis leurs sont donnés comme ils doivent l'être, et ceux qui, au lieu d'un sot orgueil, auront une émulation louable, les recevront avec autant de docilité que de fruit. Je vous recommande donc, M., de prendre autant qu'il vous sera possible le moment où ils travaillent devant le modèle pour les corriger; et s'il y en a encore à l'avenir qui fasse difficulté de vous présenter leurs études et de recevoir vos corrections, ne manquez pas de m'en informer sur-le-champ. Vous pouvez leur faire lecture publique de cet article de ma lettre, affin qu'ils ne doutent pas de mes intentions à cet égard; du reste, j'atens, comme je vous l'ai marqué, des morceaux de leurs études

pour être en état de juger, par moi-même, du progrès de chacun d'eux dans la partie du dessein. Avec votre lettre du 19 janvier, j'ai reçu les duplicata des cinq comptes que je vous avois demandés; je les arrèterai incessament, et, à l'avenir, ils le seront à mesure que vous me les enverrez par quartier.

Je suis, Monsieur, votre très humble, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

5009. — MÉMOIRE DE L'ABBÉ BOURET POUR CLÉRISSEAU.

Monsieur, — *Clérisseau*, réchapé des bras de la mort, est resté dans un si triste état qu'il fait compassion.

L'année dernière, il perdit son père, nommé Rousselau Clérisseau, fameux parfumeur aux gants de Paris, lequel, en mourant, n'a point laissé de bien, ce que je puis vous asseurer.

Ce jeune homme, se trouvant sans bien, fit l'impossible pour se faire connoître et réussit; en effet, il commençoit à être connu, les Anglais le goûtoient déjà et luy avoient commandé de l'ouvrage; comme il se trouvoit devant luy de quoy vivre une année sans importuner personne, cette cruel maladie est survenüe et l'a réduit dans un état pitoyable, tant du côté de la santé que de la bourse, ne se trouvant pas même en état de payer sa maladie. Ne pouvant plus rien faire, toute la médecine luy a ordonné de retourner en France, voyage qu'il poura entreprendre si sa santé luy permet; mais comment faire un voyage lorsque l'on n'a point de bien?

Il a donc recours à votre miséricorde, Monsieur, et vous prie de ne le pas abbandonner dans la triste situation où il se trouve et d'avoir la bonté de luy accorder la somme ordinaire que l'on accorde aux pensionnaires pour leur retour.

Si vous vouliés, Monsieur, étendre vos bontés plus loin en faveur du pauvre *Clérisseau* et luy accorder une somme d'augmentation que vous, Monsieur, avés ordonnés qu'on donneroit dorénavant aux pensionnaires pour leurs procurer le moyen d'étudier dans les autres villes d'Italie, vous feriés grand plaisir à l'abbé Bouret.

Note en tête : Néant, attendu sa désobéissance à M. Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5010. — Vandières a l'abbé Bouret.

A Versailles, le 4 mars 1754.

La conduite, Monsieur, que le s[r] *Clérisseau* a tenue à l'Académie de Rome et sa désobéissance à M. *Natoire* ne me permettent pas de luy procurer la grâce que le Roy n'accorde qu'aux pensionnaires qui s'en sont rendus dignes. On luy donnera la somme qu'on a coutume de donner aux pensionnaires pour leur retour; mais il ne m'est pas possible de luy accorder l'augmentation que vous me demandez pour luy, bien fâché de ne pouvoir saisir l'occasion de faire ce que vous désirez.

J'ay l'honneur d'estre, Monsieur, etc.

Vandières.

Archives nationales, O[1] 1940.

5011. — Vandières a Natoire.

Du 6 mars 1754.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 19 janvier dernier, à laquelle étoit joints les duplicata que je vous avois demandés par la mienne du 10 décembre précédent; mais vous avés oublié de satisfaire à un des articles des plus importants, vous ne m'avés pas envoyé l'état par noms et qualités de tous les pensionnaires qui étoient à l'Académie au 1[er] janvier 1753. A la réception de la présente, dressés-le et profités du premier courier pour me le faire parvenir.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1103, fol. 295.

5012. — Natoire a Duchesne.

A Rome, ce 6 mars 1754.

Carissimo Amico, — Je vous suis très obligé de l'avis que vous me donné au sujet de ma petitte pension, et je ne le suis pas moin de la part de Mons[r] *Gillet* à cette occasion. Je laissay avant de partir une procuration à un nomé *Guérin*, qui a été mon élève dans la peinture[1], pour qu'il eu à toucher mes petittes berloques et le tout en bonne forme. Je laisseray donc entre ses mains cette

petitte somme, que je joindrés à quelques autres articles que M. *Massé* a entre les mains. Je suivrés en cela le même chemin qu'a eu mon prédécesseur, attendu que je peut me passer de faire acquitter cette somme à Rome. Je vous rend mille grâce à vous et à M. *de Gillet* de tout vos bons services de l'un et de l'autre. Je préviendray le s^r *Guérin* pour qu'il voye M. Denis ou bien son confrère, s'il ait d'année, dès que les ordonnences seront expédiés.

Je n'ay put vous répondre plutôt. Les movais chemain ont retardé le courier; je suis fâché de votre indisposition, j'apprend que vous avés un hiver très rudes. Il nous arrive depuis quelques jours un vent de bise qui nous couppe la moustache et qui et très froid. Je conte que vous aurés reçu ma précédente où je répond au père et au fils. Ce porte-t-il bien ce petit révérand père? Je réitère mes embrassement à ce docteur. Je suis fâché que M. *Ason*[2] soit devenu veuf en si peut de tems.

Coment vat votre École militère?

Je dis à M. de Vandières par ma dernière, au sujet de mon cordon éternel, que sy la Chambre royalle suplaye aux affaires, ne pouroit-elle pas donner la dernière main à ce qu'il menque; il auroit semblé même, celon ce que l'on me disoit à Paris, que la Chambre des comptes sufisoit pour passer l'enregistrement des lettres, et que même les frais seroit moins grand qu'au Parlement. Ceux qui me voudroit voir décoré ne sçavent que pancer de ce retard, il en sera ce que l'on jugera à propos, M. *de Vaincy* [lisez *Vahiny*] avoit promis que tout seroit décidé il y a bien longtems.

Bien des compliment à nos amis, mille respect à vos dames, croyés-moy toujours un de vos plus zélé serviteur et bon amy.

NATOIRE.

Archives de l'Art français, t. II, p. 290.

= 1. Sans doute *François Guérin*, assez triste peintre, que l'Académie accueillit en 1765, et auteur d'un grand nombre de tableaux de genre, dont Diderot a pu dire : « Ce sont de misérables chiffons ».

2. *Hazon*, reçu membre de l'Académie d'architecture en 1751.

5013. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Versailles, le 7 mars 1754.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 6 février, dans laquelle vous me rendez compte du mécontentement du fils de M. *Nattier* sur le logement que je lui ay accordé à l'Académie. C'est un trait de

jeunesse auquel vous avez bien fait de n'avoir aucun égard; je ne doute point que son père, à qui j'approuve fort que vous ayez écrit, comme vous me le marquez, ne fasse cesser les plaintes de ce jeune homme. Une chambre qui a été bonne pour un pensionnaire doit être bonne pour lui. En cas de mutation, s'il y a quelque commodité de plus dans une chambre que dans l'autre, c'est aux pensionnaires que j'entends que vous donniez la préférence. Si le jeune *Nattier* avoit réfléchi que son logement de l'Académie est une pure grâce que je lui fais, il auroit senti qu'il ne luy convenoit pas de s'en plaindre.

J'aprends avec plaisir ce que vous me marquez de l'émulation qui règne enfin parmy les pensionnaires et de leur application à dessiner d'après l'antique. Dites leur de ma part que c'est pour eux le plus sûr moyen de s'attirer ma bienveillance et qu'elle sera proportionnée au zèle avec lequel ils auront répondu à vos soins.

Je suis, Monsieur, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

5014. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Versailles, le 13 mars 1754.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 20 février, dans laquelle vous me demandés pour le sieur *Clérisseau* de luy passer les frais de sa maladie. Je consens à oublier, à votre sollicitation, la faute qui auroit pu m'empêcher de lui accorder cette grâce, et je veus bien qu'il soit soulagé de cette dépense, que vous porterés sur l'état de l'Académie.

J'aprouve que vous ayés permis au s^r^ *Doyen* d'aller passer un mois à Naples avec M. Boutin, dans la confiance qu'il tirera de ce voyage tout le fruit que vous avés pu en attendre, ravi d'ailleurs que vous ayez saisi cette occasion de faire quelque chose que M. l'abbé de Canillac désireroit. Je suis d'autant plus aise d'apprendre la diligence que vous faites pour avancer votre *Histoire d'Antoine* que la manufacture des Gobelins en a un besoin pressant. Je ne puis trop vous témoigner tout le plaisir que j'aurai à voir cet ouvrage digne par vos soins du directeur de l'Académie de Rome.

Il faut absolument attendre le rapel du Parlement pour l'en-

térinement de vos lettres. Je crois à propos de ne faire aucune démarche pour cela jusqu'alors.

Je suis, Monsieur, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

5015. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Versailles, le 21 mars 1754.

J'aprouve, Monsieur, que vous fassiés compter au s[r] *Le Roy*, architecte, ce qui luy est dû pour son voyage de Paris à Rome; mais comme le Roy n'accorde le viatique pour le retour qu'à ceux des pensionnaires qui reviennent en effet, le s[r] *Le Roy* s'embarquant pour la Grèce n'a rien à prétendre à cet égard.

Je suis, Monsieur, votre très humble, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

5016. — NATOIRE A VANDIÈRES.

A Rome, ce 26 mars 1754.

Monsieur, — J'ay l'honneur de recevoir, par ce dernier courier, deux de vos lettres, l'une dattée du 6 mars et l'autre du 7, précédé de celle du 28 février, où vous me marqués la réception de l'état des pensionnaires, et par celle du 6 vous me faittes apperssevoir que j'ay oublié d'y mettre leur qualités. Le voilà donc présentement plus exat. Supposé que vous ussiés étés pressé d'avoir cet éclercissement, M. *Lépissier*, par le moyen de quelq'un de chez M. *Vanloo*, auroit put vous donner leurs titres, par ce qu'ils ce connoissent tous entr'eux.

De ceux qui sont actuelement à l'Académie, il s'en dispose sinq pour partir bientôt. J'ay eu l'honneur de vous parler du projet de *Le Roy*, architectte; celuy-là part le premier incessamment, et *Lagrené* l'accompagne jusqu'à Venise. Voilà les deux premier qui vont faire place. Je viens de donner à ce dernier, avec son voyage, les 200 francs de gratification que vos bontés luy accordent.

Hutin, peintre, partira après Pasques et profitte du départ d'un nomé M. Verne, contrôleur de la petitte écurie. Il préfère ce compagnon, qui luy sera infiniment plus avantajeux que *Cléris-*

seau, avec lequel il devoit faire ce voyage ; mais celuy-cy c'et arengé avec une otre personne.

Le dernier sera *Lioteaud*, architectte; il dit que son père le demande, et il n'attent plus q'une de ses lettres et votre agrément, M., pour arrenger ses petittes affaires. Ainsy, voilà sinq places que vous aurés la bonté de remplir quand vous le jugerés à propos. Je souhaitterois fort que vous fussiés content de tout les partant et qu'à leurs arrivée il vous donnassent des preuves distingué de leurs mérittes, affin de méritté de plus en plus votre bienveillance et prendre place parmy les habille gens.

Il y a eu cette année une taxe plus forte que de coutume pour le pavé du devant du palais de l'Académie, qui ce fait tous les ans au tems du carnaval; le renouvellement du magistrat qui préside à ce département a exigé beaucoup plus de réparation que son prédécesseur. J'ay disputés le plus que j'ay put; de 57 écus romains de fres qu'il vouloit, cela c'et diminué à 38; je n'ay put tirer meilleur party.

J'espère que vous voudrés bien vous resouvenir, M., de la prière que j'ay eu l'honneur de vous faire au sujet de mon frère, qui, pénétré de son malheur, désireroit quelques petitte place, affin qu'il ne restât pas sans rien faire; une place de consul ou de vice-consul seroit bien ce qu'il désireroit.

J'ay l'honneur d'aitre, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5017. — M. DE LA BRUÈRE AU MARQUIS DE SAINT-CONTEST.

A Rome, le 10 avril 1754.

« ... Le Pape vient d'assigner 300,000 écus romains par an pour une Académie de dessein qu'il établit au Capitole, où les élèves pourront aller dessiner d'après le modèle sans qu'il leur en coûte rien... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 814, fol. 132. Original signé.

5018. — NATOIRE A VANDIÈRES.

A Rome, ce 23 avril 1754.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de dépences des trois premiers mois de la présente année.

Le s^r *Le Roy* étoit déjeà party lorsque j'ay reçu votre dernière lettre, datée du 21 mars, où vous me marqués, Monsieur, de ne luy pas donner son voyage de retour. Comme la choses étoit déjeà expédiée, l'un servira pour l'otre, c'est-à-dire que celuy qui luy étoit dû de Paris à Rome ne luy sera pas payé, c'et à peut près la même somme. Je ne suis pas fâché que ce pensionnaire ne soit plus à l'Académie; son humeur haute et son caracterre peut docille donnoit un movais exemple parmy ses confrères. Sans luy, l'affaires des Pasques n'oroit pas été sy vive. Mais je crois que ce renouvelement de ces sinq places vacantes metrons les choses dans la tranquilité qu'elles doivent avoir.

M. Boutin et de retour de son voyage de Naples; il y a laissé le s^r *Doyen* pour quelques jours de plus, affin qu'il put finir quelques études qu'il fait d'après les meilleurs maîtres de cette écolle. Je n'attend plus que son retour pour vous envoyer des échantillons de leurs ouvrages qui leurs sont ordoné depuis si longtems.

Le s^r *Lioteau* ait à Naples et partira aussy bientôt. L'église de Saint-Louis sera couverte d'échafaut pour un tems considérable; s'il et possible, malgré cela, que *Doyen* puisse finir sa copie, je le presserai là-dessus.

Les otres dessinent et travaillent en diférent endroit. En voyant, ses jours-si, la chapelle Sixte, à l'occasion des sérémonie de la semaine sainte, je croirois très bons que nos jeunes artistes y dessinassent pour apprendre le grand caractère de dessain qui règne dans cet ouvrage de *Michel-Ange;* je tâcheray d'en optenir la permission.

Je ne sçay sy la caisse que j'ay eu l'honneur de vous envoyer, où sont les copies d'après *Raphaël*, sera arrivée à bon port.

Je travaille sans relâche à la suitte de *Marc-Antoine*[1]; les deux grand morceaux qui sont en train d'aller et que je voudrois envoyer ensemble, le tems considérable que cela reste à parvenir à Paris me détermine à ne pouvoir en envoyer q'un. Les grand ouvrages qu'il y a à ses deux morceaux ne me permetent pas de les expédier plutôt, et les affaires de la maison m'enportent bien du tems, d'autant plus que cette année nous avons eu un hiver si long qu'à peine et-il finy actuelement.

Le s^r *Coustou* vien de partir pour s'en retourner en France; c'et un sujet qui, par son bon caractère, ce fait regreter issy. Je l'ay veu partir avec peine; je n'ay que du bien à dire de luy; j'es-

père, Monsieur, qu'à son retour à Paris, il tâchera de méritter vos bontés. Il c'et fait parmy ses études une belle suittes de dessains d'après les mellieurs morceaux qui sont en réputation[2].

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « Je travaille »; Lecoy, p. 264.
2. Depuis : « Le s[r] *Coustou* »; Lecoy, p. 264.

5019. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Versailles, le 30 avril 1754.

J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 26 du mois de mars, l'état des pensionnaires de l'Académie, avec leurs qualités[1]; dès que les cinq places que vous me marquez devoir vacquer incessament seront à remplir, je donnerai toute mon attention à y nommer des sujets qui en soient dignes.

Quant à ce que vous m'avez demandé pour M. votre frère, je me suis fait une loi de ne me mêler absolument que de ce qui est du district de ma place. Soyez persuadé que si la règle que je me suis prescrite à cet égard n'étoit pas sans exception, j'en ferois une en votre faveur.

Je suis, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Cet état n'est plus joint à la lettre de Natoire.

5020. — MÉMOIRE PRÉSENTÉ A M. DE VANDIÈRES PAR CARLE VANLOO, GOUVERNEUR DES ÉLÈVES PROTÉGEZ.

Le 6 may 1754.

Monsieur, — J'ai appris que, suivant vos ordres, les sieurs *Hutin*, *La Grenée*, *Clérisseau*, *Liautaud* et *Le Roy* devoient quitter l'école de Rome incessament.

J'ai l'honneur, en conséquence, de vous représenter deux choses : la première, qu'il ne restera de peintres sous la direction de M. *Natoire* que les sieurs *Doyen*, *La Traverse*, *Briard* et *Godeffroy*, et de sculpteurs que le sieur *Pajou*.

La seconde, que l'institution étant de six places pour la pein-

ture et de trois pour la sculpture, j'aurois à vous suplier, Monsieur, de faire partir le sieur *Deshais*, peintre, et les sieurs *Guiard* et *de la Rue*, sculpteurs; tous les trois sont en état de profiter avantageusement des chefs-d'œuvres de Rome et de l'Italie.

Nous avons des sculpteurs qui ont remporté les grands prix et qui remplaceront sur-le-champ les deux que je prends la liberté de vous proposer.

A l'égard de la place de peintre, le prochain concours nous fournira le moyen de la remplir.

Archives nationales, O[1] 1940.

5021. — Vandières a Vanloo.

A Versailles, le 6 may 1754.

J'accepte, Monsieur, les trois sujets que vous me proposez pour remplir trois des cinq places vaquantes à l'Académie de Rome, le s[r] *Deshais* pour la peinture et les sieurs *Guiard* et *de la Rue* pour la sculpture. Par là, des douze places établies par l'Institut, dix se trouveront remplies, sçavoir cinq places de peintres, par les sieurs *Doyen*, *la Traverse*, *Briard*, *Godefroi* et *Deshais*, trois places de sculpteurs, par les sieurs *Pajou*, *Guiard* et *de la Rue*, et deux d'architectes, par les sieurs *Baros* et *Père*, il ne reste donc à remplir qu'une place d'architecte et une de peintre, pour lesquelles je compte sur votre attention à me proposer les sujets les plus dignes.

Je suis, Monsieur, etc.

Vandières.

Archives nationales, O[1] 1940.

5022. — Natoire a Vandières.

A Rome, ce 8 may 1754.

Monsieur, — Je vien de recevoir de M. Choya les fonds ordinaires, qui sont de 2,000 écus romains, pour l'entretient de l'Académie, dont j'en tiendray compte[1].

Ce dernier courier vous apportera, M., des échantillons d'études de M[rs] les pensionnaires. Cette première fois ne renfermera que des parties qu'ils onts fait d'après les différent maîtres, tant d'après l'antique que d'après les tableaux. J'orois cru que le s[r] *Doyen*

auroit eu dans ses portefeuilles quelques dessains plus intéressant que ceux qu'il envoye, surtout étant un des plus ancien; j'aurois voulu trouver quelques composition, tant de luy que d'après les bons maitres; mais il m'a dit qu'il les avoit donné; sur quoy, je luy ay fait sentir sont peut d'attention de ce qu'il n'en avoit pas réservé pour vous envoyer après le luy avoir tant recomandé; il faut avouer que ce n'ait pas sans peine qu'il se sont rendu à remplir cet ordre, car tant de movaise raison qu'il m'on donné ne tendoit qu'à s'en disculper. Mais, comme je crois (et comme vous le pencés bien aussy, M.) que c'et un très bon moyen pour les faires bien aller, ayés la bonté de ne leurs faire aucune grâce là-dessus et d'exiger d'eux qu'ils en envoyent tout les trois mois[2]. Je voudroi fort que, dans le courant de ses dessains, il s'en formât une suitte qui représentassent des sujet tout entier, d'après les meilleures choses, et assés terminés. J'espère que par la suitte ils se sentiront moins blessé dans leurs amour-propre qui les domine toujours trop, et qu'ils soront bon gré de les avoir forcé pour leur propre intérest, et la docilité que je leurs prêche ait ce qui leurs manque à la pluspart. Les architectte vont toujour bien et son moin antiché de ce deffaut.

Je ne sorois sependant que me louer beaucoup du s^r^ *Doyen*, de son voyage de Naples; les deux mois qu'il y a passé, malgré les movais tems, il en a aporté plus d'une douzene d'esquisse, grande et petitte, toutte colorée, tout d'après *Jordano* et le *Solimen*. Il a fait mieu que ses otres confrères, qui n'y ont rien fait, et il c'et acquis une bonne réputation dans ce païs[3].

M. Boutin luy a été d'un grand secours; ce zélé curieux ce dispose à partir pour Venise et voudroit fort pouvoir retourner à Rome pour pouvoir y examiner les choses moins précipitament.

Ses jour passés, en voyant la maison Verospi avec le P. Olignani où il y a cette jolie galerie de l'*Albane*, il me fit sentir que, dans le nombre des morceaux de sculpture antique qu'il y a, les maîtres ne seroit pas fâché dans vendre. Il y a une statue représentant un jeune homme qu'ils onts trouvé depuis peut dans leurs terres et qui et restorée par les jembes, qui et bonne sans aitre sependant du premier ordres, comme tout ce qui et dans ce palais[4]. Il y a quelque beau buste et de très beaux vases de différent marbres précieux et de très belles formes. Sy vous trouviés à propos, Monsieur, que cela put convenir pour le Roy, on examineroit les choses de plus près, après en avoir reçu votre sentiment,

affin d'en avoir une juste idée. Il disent que le Cardinal Ministre voudroit fort avoir cette figure pour le Capitol; mais, voyant que cette Éminence ne termine rien là-dessus, eux se détermineroient volontier en faveur de tout otre. Comme j'étois avec un des braves sculpteur d'issy, je luy ay demandé ce que cette figure pouvoit valoir à peut près; il m'a dit que 600 écus romains luy paroissoit raisonable tant pour le vendeur que pour l'acquéreur. Je ne sçay quelle seroient leurs prétentions là-dessus.

On m'avoit dit, M., il y a déjeà du tems, que vous avés ordonnés le payement de nos petittes pensions, commençant par celle de 1751. M. Denis, par la lettre qu'il m'écrit, me dit qu'il ne peut rien faire là-dessus que je n'aye eu l'honneur de vous en parler. S'il étoit possible que cela fût ordoné, je vous en serois sensiblement obligé.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Note en marge :* « Je ne les ai pas encore reçus. »

2. « Tous les six mois ». — Depuis : « Le dernier courrier »; Lecoy, p. 264-5.

3. Depuis : « Je ne saurois »; Lecoy, p. 265.

4. « Il ne faut rien faire venir pour le Roy qui ne soit pas parfait. D'ailleurs, les circonstances ne le permettent pas. Il me fera plaisir de consulter quelque fois le P. Olignani, dont je connois le mérite et dont je fais beaucoup de cas. »

5023. — LÉPICIÉ A MARIGNY.

Le 10 mai 1754.

Monsieur, — En conséquence de vos ordres, M. *Vanloo* a déclaré ceux que vous avez la bonté d'envoyer à l'Académie de Rome, et il a fait part, en même temps, de vos intentions pour remplir une sixième place de peintre vacante en ladite Académie. Le choix ne pourroit tomber que sur les trois élèves peintres qui restent, savoir : le s[r] *Fragonard*, depuis un an dans l'école; le s[r] *Monnet*, depuis neuf mois; le s[r] *Brenet*, depuis quatre mois. Cependant, Monsieur, ces trois élèves ressentent si vivement le besoin qu'ils ont encore des leçons et des exemples de M. *Vanloo* pour la couleur et la composition, qu'ils vous supplient très respectueusement de leur permettre d'achever leur temps sous un si bon maître. En cela, j'ose vous assurer qu'ils n'ont d'autre but

que se rendre plus dignes de l'honneur de votre protection, de profiter plus efficacément du voyage d'Italie et de mieux lire dans les productions de *Raphaël* et des *Carraches*.

Courajod, *l'École royale des élèves protégés*, p. 66-7.

5024. — Vandières a Natoire.

A Paris, le 18 may 1754.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 23 du mois passé, le compte de la recette et de la dépense du premier quartier de la présente année, pour l'entretien de l'Académie, que je vous enverrai arrêté et signé, après qu'il aura été vériffié.

Puisque le s^r^ *Le Roy* étoit parti lorsque vous avés reçu ma lettre du 21 mars dernier, et que vous lui aviés payé contre mon intention, dès le 4 avril, comme je l'ai vu par le compte, la somme que le Roy accorde aux pensionnaires pour leurs voyages, ce payement tiendra lieu au s^r^ *Le Roy* de celui qui lui étoit dû pour son voyage de Paris à Rome. Je suis ravi que vous en soyés délivré, sur le portrait que vous m'en faites. J'avois cru le s^r^ *Clérisseau* l'auteur de ce qui se passa aux festes de Pasques à l'Académie, sur les avis que vous m'en donnâtes alors; mais je vois par votre dernière lettre que le s^r^ *Le Roy* n'eut pas moins de part à cet événement que le s^r^ *Clérisseau*.

Vous me marqués que M. Boutin est de retour de son voyage de Naples et qu'il y a laissé le s^r^ *Doyen* pour quelques jours. J'approuve les motifs qui l'y ont retenu; j'attendrai les ouvrages des élèves que vous m'annoncés, aussitôt après son retour à Rome.

Le départ des s^rs^ *Lagrenée*, *Le Roy*, *Clérisseau*, *Hutin* et *Lioteau* fait vacquer cinq places de pensionnaires; mais, comme il a été réglé par l'institution de cette Académie que, des douze places que le Roy y a établies, six seroient destinées aux peintres, trois aux sculpteurs et trois aux architectes, je les pourvoirai, à l'avenir, conformément à l'esprit de l'institut. Aussi, laisserai-je en suspends la sixième place vaccante des peintres, ne pouvant vous envoyer actuellement que le s^r^ *Deshayes* pour remplir l'une des deux qui vacquent et qui leur sont destinées.

Les s^rs^ *Guiard* et *de la Rue*, sculpteurs, partiront avec lui, au moyen de quoy les trois places de sculpteurs seront occupées. Il me restera à remplir la troisième vaccante des architectes, et j'y

pourvoirai le plus tôt qu'il sera possible. Je vous prie de tenir la main à ce que les pensionnaires que je vous annonce et qui partiront bientôt exécutent ponctuellement ce que je vous ai demandé pour les élèves, et de leur dire mes intentions à leur arrivée à Rome, affin de faire tomber insensiblement cet esprit d'indépendance qui s'en étoit emparé avant le temps où le Roy vous confia la direction de cette Académie, surtout que la partie du dessein soit dans les premiers temps leur principale occupation. Je vois avec plaisir, par votre dernière lettre, que ceux qui restent à l'Académie s'y appliquent avec attention et qu'ils y travaillent en différents endroits. J'approuve infiniment le projet que vous avés formé de tâcher de leur obtenir la permission d'aller dessiner d'après *Michel-Ange* le beau tableau de la chapelle Sixte; le grand caractère de dessein qui y règne pourroit leur devenir d'un grand secours.

Je n'ay point de nouvelle de l'arrivée de la caisse dont vous me parlés et dans laquelle sont les copies d'après *Raphaël.*

J'aurois bien désiré recevoir ensemble les deux grands tableaux de la suitte de l'*Histoire de Marc-Antoine;* mais, puisque vous prévoyez ne pouvoir pas me les envoyer aussitôt que je les désire, ayés agréable d'en finir un le plus tôt qu'il sera possible et de le faire partir dès que les couleurs pourront le permettre sans danger d'être gâté. La manufacture des Gobelins en est extrêmement pressée.

Je verrai arriver à Paris avec plaisir le s[r] *Coustou;* le bien que vous me dittes de lui et celui que j'en connois par moy-même m'engageront à profiter bien volontiers des occasions qui se présenteront à l'obliger, lorsqu'elles dépendront de moy.

Je suis, Monsieur, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

5025. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Versailles, le 21 may 1754.

Je me rapelle, Monsieur, avoir vu au palais Pisany, sur la Brenta, des peintures à fresque dont la composition me parut belle. Ces peintures représentent la réception qui fut faite à Venise au roy Henry III, qui logea dans ce même palais[1]. J'ai pensé qu'il

seroit nécessaire pour les arts et pour l'histoire de France d'en avoir un ou deux desseins; et, comme je vous ai promis d'accorder aux pensionnaires, dont vous m'aurés préalablement rendu bon témoignage des talents, une gratification, outre la dépense ordinaire de leur retour en France, pour leur faciliter les moyens d'aller, en partant de Rome, faire quelques études à Venise, Boulogne et Florence, je veux qu'à l'avenir ceux des pensionnaires qui seront dans le cas de recevoir cette gratification, fassent successivement les desseins de ces peintures, qu'ils rapporteront en France.

Vous aurés donc soin désormais de charger celuy des pensionnaires que vous jugerés le plus en état, d'en dessiner et copier quelques morceaux pendant ses études à Venise; outre l'avantage personnel qu'il en retirera, les élèves de Paris y trouveront le leur, en ce qu'on leur donneroit ces morceaux de belle composition à étudier, et il en naîtra un autre bien pour l'histoire de France, puisqu'on aura les usages et les habillements de ces tems-là, qui sont très intéressants pour elle.

Je suis, Monsieur, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Lors de son passage en Italie, à son retour de Pologne.

5026. — NATOIRE A VANDIÈRES.

A Rome, ce 29 may 1754.

Monsieur, — Par votre dernière du 30 avril vous me faitte l'honneur de me marquer que vous allés nomer aux places vacqantes de pensionnaires. La cinquième vient de l'aitre actuelement par le départ du s^r^ *Lioteau*. Il me prie beaucoup, M., de vous parler en sa faveur pour qu'à son arrivée il puisse aitre du nombre de ceux auquels vous accordés vos bontés. Je crois que celuy-cy les mériteras par le progrès qu'il a fait dans ses études et par sa bonne conduitte. Je souhaitte que ses ouvrages vous parlent en sa faveur.

Pour *Clérissau*, qui et party environt il y a quinze jours, je ne peut pas me louer de luy, car, sans avoir eu aucune considération aux sollicitations que j'ay fait en sa faveur auprès de vous

et les grâces que vous avez eu pour luy en conséquance, il et sorty de l'Académie sans me rien dire et remply de movaise humeur, comme sy on luy avoit fait encore du tort. C'est une teste attaquée; il faut le laisser pour ce qu'il est; nous en voilà enfin débarrassé.

Je vien d'optenir la permission du Cardinal promajord'homme pour faire copier dans la chapelle du Pape, à Monte-Cavallo, un tableau du *Guide*, dont j'ay eu déjeà l'honneur de vous parler; nous saisissons le moment que S. S. est à Castello; elle et partie avant-hier, et le s^r *La Traverse*, qui et celuy à qui cela ait destiné, à comancé dès hier. Les condissions sont un peut rudes, car on ne veut pas permettre d'en approcher de trop près, excluant les voilles et les petittes échelles. Malgrés cette rigeur, on tâchera de faire pour le mieux pour en tirer le melieur party qu'il se poura; il conte que le tems de la vilégiature, qui sera d'un mois juste, luy suffira pour la faire. Cette chapelle représente l'*Histoire de la Vierge*, et le morceau en question la représente cousent, entourée de plusieur ange. Ce morceau ait peint à fresque et n'ait pas d'un grand volume; il peut avoir environ 7 pied sur 8. L'abus que l'on a fait par le tems immence que les élèves ont eu pour les copies du Vatican, et les domages qui ont suivis, fait qu'on nous regardes toujours avec crainte dans ses sortes d'opérations, et ont nous charge de plus mêmes de ce que les autres on faits. J'ay eu en même tems la permission pour aller dessiner d'après *Micel-Ange* dans la chapelle Sixtine; ainsy, les voilà tous ocupés. Nous verons ce que l'on poura faire dans la chapelle de Saint-Louis, puisque l'église ait remplie d'échafauts.

J'ay l'honneur d'aitre, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5027. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS DU ROI.

Année 1754.

1er juin 1754-19 février 1755 : audit sieur François-Marie Cioia, banquier à Paris, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à M. *Natoire*, directeur de l'Académie

établie à Rome, pour l'entretien di'celle pendant la présente année 1754 (3 p.) . . . . 33,000 l.

25 septembre : au s[r] *Guyard*, sculpteur, élève de laditte Académie, par gratification, pour ses frais de voyage pour aller de Paris à Rome, pendant ladite année 1754 . . . . 300 l.

25 septembre : au s[r] *Félix Delarue*, sculpteur, autre élève pour idem . . . . 300 l.

25 septembre : au s[r] *Colleville Deshays*, peintre, autre élève de laditte Académie, pour idem . . . . 300 l.

25 septembre : au s[r] *Trouard*, architecte, autre, idem . . . . 300 l.

25 septembre : au s[r] *De Wailly*, architecte, autre, idem . . . . 300 l.

Somme de ce chapitre. . . . . 34,500 l.

Archives nationales, O[1] 2254, fol. 304, 334.

5028. — Lépicié a Vandières.

Du 4 juin 1754.

Monsieur, — Suivant vos ordres, j'ai fait voir à M[rs] *de Silvestre* et *Vanloo* les quatorze desseins des pensionnaires de Rome; ils les ont vu, examinés avec attention et me chargent de vous en rendre compte. En général, ils trouvent que *La Traverse*, *Briard* et *Godefroy*, par rapport au tems, se sont plus avancés que *Doyen*, dont on attendoit mieux.

Comme vous souhaitez, Monsieur, faire placer sous verre les meilleurs desseins, j'en ai fait marquer quatre, que je ferai monter, et les dix autres, j'aurai l'honneur de vous les remettre dans un portefeuille.

Je ne sçais si je me trompe, Monsieur, mais je penserois qu'il seroit à propos que vous ordonnassiez à ces mêmes élèves de vous envoyer chacun, tous les six mois, une académie peinte sur une toille de trois pieds, avec une tête de caractère peinte aussi et forte comme nature, en y ajoutant deux ou trois desseins d'après les grands maîtres. Par ce moyen, vous jugeriez tout à la fois, du progrès dans le dessein, de celui dans la couleur et, de plus, de la

manœuvre du pinceau, si nécessaire pour faire valoir le mérite des deux premières parties.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1922, fol. 41.

5029. — Vandières a Cioia.

Du 5 juin 1754.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 24 du mois dernier, accompagnée de copie de la quittance fournie par M. *Natoire*, pour 2,000 écus romains, faisant 11,000 livres tournois, que vous lui avés fait payer à Rome, le 8 du même mois; j'ai ordonné les arangements pour vous procurer un remboursement prochain.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1922, fol. 328.

5030. — Natoire a Vandières.

A Rome, ce 12 juin 1754.

Monsieur, — Par la dernière lettre que j'ay l'honneur de recevoir, dattée du 18 may, je vois avec plaisir que vous avés nomé aux places vacqantes des pensionnaires, et que vous ne voulés point sortir de l'esprit de l'institution dans le nombre de chaques talans qui y sont admis. Cette règle mintenue ne peut produire qu'un très bon effet.

Je crois que dans le courent de se mois-cy je seray bien près de la fin d'un de mes tableau de *Marc-Antoine.* Y aura-t-il, M., cette année, un Salon? S'il étoit suspandu, l'année qui vient, je serois en état d'y exposer deux morceaux; mais, comme vous me marqués que les Gobelins sont en disette de tableau et que dès que j'en aurès un de fait, je l'envoyasse, je suivrès vos ordres. Ce qui me surprend beaucoup et qui m'inquiette, c'et cette caisse que vous n'avez pas encore reçue. Elle ait partie de Rome il y a plus de huit mois, et je reçus des nouvelle de Marseille, le 21 décembre, de son arrivée par M. Fabron, à qui elle étoit adressée, en me mendant qu'elle alloit aitre expédiée et recomandée à un voiturier. Je luy ay écrit dès que j'ay appris qu'elle n'étoit point encore à Paris. J'attand la réponce pour en avoir des

nouvelles; je ne comprend rien de ce qui peut aitre arrivé. Il et vray que cette caisse ait extrêmement longue et embarassente, mais encore faut-il sçavoir ce qu'elle ait devenue. Ses longueurs de tems pour des tableaux frais sont bien préjudiciables, et cet exemple me fait de la peine et ne me donne aucune sûreté pour les nouveaux envois que j'auray l'honneur de vous faire. Il et vray que, n'ayant plus ses copies de *Raphaël*, où il y en a eu d'une mesure extraordinaire, le courent d'à présent sera beaucoup plus facill à transporter; tout dépent des tems favorable pour le passage de mer, et en sertaine saison ils le sont bien peut favorable, comme ils l'ont été toutes ses dernières saisons.

Je viens de faire une petitte dépence d'une bordure (j'espère que vous l'approuveré) au sujet du portrait du Roy en bust, qui et celuy qui nous a resté après avoir servy à la copie que l'on a fait en mosayque. Cette teste, faitte comme vous sçavez, M., par M. *Vanloo,* peut aitre placée sous le dais dans l'apartement de parade; elle fera du moin connoître la resemblance du Roy bien mieu que ce petit bust en sculpture encienement fait.

Voillà déjeà bien du monde d'arrivé de notre nouvel Embassadeur à Rome.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5031. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Paris, le 13 juin 1754.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 8 du mois passé, par laquelle vous me mandés avoir receu de M. Chyoya les fonds ordinaires de 2,000 écus pour l'entretien de l'Académie.

J'ay aussy receu les études des pensionaires que vous m'y annoncés. Je trouve que les s[rs] *La Traverse, Briard* et *Godefroy* se sont plus avancés, relativement au tems, que le s[r] *Doyen*, de qui j'attandois beaucoup mieux que ce qu'il a envoyé; au lieu d'avoir donné, comme il vous l'a dit, les morceaux, tant de sa composition que ceux qu'il a fait d'après les bons maîtres, il devoit les avoir conservés pour me les envoyer, car je ne vois point de progrès dans ce qu'il vous a remis et que vous m'avés adressé.

Je vous ai marqué dans ma précédente que je voulois avoir désormais tous les six mois les preuves des études des pensio-

naires; ayés agréable de leur dire de ma part que j'entens que cet ordre soit exécuté ponctuelement et que j'attendrai en décembre prochain ce que je leur demande. J'ajoutte même à cet ordre que je veux, chaque six mois, de chacun d'eux une académie peinte sur une toille de trois pieds avec une teste de caractère peinte aussi et forte comme nature, en y ajoutant deux ou trois desseins d'après les grands maîtres. Je jugeray, par ce moyen, tout à la fois du progrès dans le dessein, de celuy dans la couleur et de plus de la manœuvre du pinceau, si nécessaire pour faire valoir le mérite des deux premières parties. Tenés la main à cette exécution; je vous en charge, car je ne leur feray aucune grâce sur ces articles.

J'apprens pourtant avec plaisir que vous vous loués également et des études que le s[r] *Doyen* a faites dans son voyage de Naples, d'après *Jordano* et *Soliman*, et de la bonne conduitte qu'il y a tenue, à la faveur de laquelle il s'y est acquis une bonne réputation.

Si ce que vous avés vu des morceaux de sculpture dans le palais Verospi, avec le R. P. Olignani, soit en statues, soit en vases, étoit bien fini et bien parfait, car je ne feray rien venir pour le Roy qui n'ait éminement (*sic*), je vous donnerois ordre, dans des tems plus heureux que ceux-cy, d'examiner bien attentivement ce qu'on pourroit achetter pour S. M.; mais les circonstances présentes ne me permettent pas de penser actuelement à faire des achats pour enrichir la collection du Roy. Couchés en joue néantmoins, là et ailleurs, ce qui pourra y convenir. Vous me ferés plaisir de consulter quelquefois le R. P. Olignani, dont je connois le mérite et dont je fais beaucoup de cas, et si les tems venoient différents et que les fonds des Bâtiments fussent moins chargés, je vous enverrois ordre de traitter alors du prix des morceaux sur lesquels vous auriez jetté vos veues *in petto* et que vous aūriés jugé dignes d'être acquis par le Roy; mais, quant à présent, il n'est pas possible de penser à achetter. Je vais donner ordre qu'on vous paye, le plus tôt qu'il sera possible, vos pensions.

Je suis, M., votre très humble, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Le commencement, analysé dans une note de Lecoy, p. 265 (qui parle du jugement de *Silvestre* et de *Vanloo*, qui doit être dans une autre lettre).

5032. — Natoire a Vandières.

A Rome, ce 19 juin 1754.

Monsieur, — Je suis bien fâché de vous apprendre un tragique accident qui vient d'arriver aux fils de M. *Nattier*. Il y a trois jour qu'ayant fait la partie de s'aller beigner dans le Tibre avec quelques pensionaires et autres, il c'y ait noyé[1]. Comme il ne savoit pas nager et n'étant pas dans un endroit favorable, le premier pas qu'il fait dans l'eau l'entrene malgré luy; il ce débat; ses compagnons, qui n'en sçavoient pas plus que luy, le voyent se débattre et ne peuvent luy donner du secour[2], tandis que les plus brave, ayant passé la rivière et avoient crié qu'ils prissent garde à eux, rebroussent sur-le-champ pour donner du secour au malureux; mais ils ne peurent pas arriver assés tôt et il périt à leurs yeux. Cette jeune trouppe, toujour trop facile et trop inconsidérée, est dans une grande consternation[3]. Je crois que cet exemple leur fait une grande impression.

J'étois allé dans ce malhureux cart d'oeure à Monte-Cavallo voir la copie du s[r] *La Traverce* qu'il fait d'après le *Guide;* celuy-si, qui savoit cette partie de jeune étourdy, ne c'et trouvé qu'à la fin de cette cène tragique; peut-aitre que s'i trouvent plus tôt l'auret-il sauvé, parce qu'il ait fort et qu'il cet bien nager. Ils ne prenent point conseil sur ses sortes de parties; celle-cy m'étoit entièrement inconue, et s'étoit la première qu'ils fesoient de cet été; ils sçavent bien que je ne les approuve point du tout; ils ne doivent pas ignorer que, quand on veut se baigner sûrement, il y a des endroit propre pour cela.

Ce jeune homme, trop jeune pour son âge, étoit toujour emporté à vouloir faire des trais d'écoliers, qui tôt ou tard l'exposoit; il en a donné la preuve. Il n'emoit point à resevoir des corections, par un sot orgueil qui l'empêchoit même d'avancer dans ces études. Deux jour auparavent sa perte, je l'envoyè chercher pour luy faire lire une lettre que son père m'écrivoit, luy faisant sentir que ce n'étoit que pour son bien et pour son avancement que j'étois sy conforme à ses sentiment; il écoutoit et n'en fesoit qu'à sa teste, ayant toujour cru que les grâces luy devoit aitre préférée et un peut trop occupé de sa petitte personne.

Vous voulés bien, M., que je mette dans votre plis le détail de son avanture que j'adresse à M. *Massé*. Je prie cet amy comun de

m'aider de faire passer cette nouvelle doulereuse à son père; en se liant avec M. *Toquet*, son jendre, ils tâcheront tout deux à le préparer peut à peut; je suis sensiblement pénétré de l'effet que cette mor vas luy faire.

J'ay deux fois oublié de vous faire bien des compliment dont m'a chargé M. le Sénateur. La pensions qu'il vient de recevoir du Roy de France le transporte de joye et de reconoissance.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Ce funeste événement fit un certain bruit, car *la Gazette* en fit mention en ces termes : « Sept jeunes gens de l'Académie entretenue dans cette ville par S. M. Très Chrétienne, étant allés le 14 se baigner dans le Tibre, un d'eux a eu le malheur de se noyer et l'on n'a pu retrouver son corps. »

2. Depuis : « Je suis bien fâché »; Lecoy, p. 265-6.

3. Depuis : « Il périt à leurs yeux »; Lecoy, p. 266.

5033. — FABRON A NATOIRE.

A Marseille, le 28 juin 1754.

Nous sommes surpris, Monsieur, que vous ignoriez le sort qu'a eu la caisse de tableaux que vous nous avez expédié depuis assez du tems pour M. de Vandières; nous luy en avons fait l'expédition en décembre dernier, et quoique M. de Vandières ne nous en ait rien écrit, nous sommes assurés qu'il l'a reçue. C'est tout ce que nous pouvons vous en dire; si vous en étiez cependant encore en peine, il seroit bien que vous luy en écrivissiés quelque chose.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

FABRON frères et C[ie].

M. *Natoire*, Rome.

Archives nationales, O[1] 1940.

5034. — LÉPICIÉ A VANDIÈRES.

Du 3 juillet 1754.

. . . .

Il y a dans la salle des Antiques une caisse à votre adresse venant de Marseille, qui est immencablement celle de M. *Natoire*.

Si vous jugez à propos, Monsieur, de me donner vos ordres

pour la faire ouvrir, j'aurai l'honneur de vous rendre compte précisément de ce qu'elle contient.

Archives nationales, O[1] 1922, fol. 42.

5035. — Vandières a L'Épicié.

Le 7 juillet 1754.

. . . .

Ayez agréable de faire ouvrir la caisse que vous me marquez être arrivée de Marseille à mon adresse et de me marquer ce qu'elle contient; je verrai avec bien du plaisir le second volume du catalogue raisonné[1].

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1922, fol. 42.

= 1. Le Catalogue des tableaux du roi par *Lépicié*.

5036. — Vandières a Natoire.

A Compiègne, le 8 juillet 1754.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres, l'une du 12, l'autre du 19 du mois dernier. J'atens avec impatience le premier tableau de l'*Histoire d'Antoine*, qui, suivant votre lettre, a dû être achevé à la fin du mois passé. Ne tardez pas à le faire partir dès que vous y aurez mis la dernière main. Je ne sçai point encore s'il y aura un Salon cette année. Quoiqu'il en soit, préparez quelque chose pour l'année prochaine; il convient qu'on y voye de vos ouvrages. Je compte que vous aurez, du moins comme vous me le marquez, un nouveau morceau de l'*Histoire d'Antoine* à m'envoyer pour ce tems-là. J'ai reçu enfin la caisse que vous m'avez adressée. Je vais donner à Marseille les ordres en conséquence les plus précis pour que les paquets qui m'arriveront de Rome me soient envoyés sans aucun délay; ainsy, soyez tranquile sur les envois que vous aurez à me faire; ils n'essuyeront aucun retardement en chemin; du reste, la saison est favorable pour le passage; hâtez-vous d'en profitter.

J'aprouve la dépense que vous avez faite d'une bordure pour le portrait du Roy en buste par M. *Vanloo* et que vous ayés placé ce portrait dans l'appartement de parade, au lieu du petit buste en sculpture qui y étoit auparavant.

Je suis très fâché de la mort du jeune *Natier*. La situation où je me trouve me rend encore plus sensible à l'affliction que la perte de ce fils unique va causer à son malheureux père.

La première fois que vous verrés M. le Sénateur, dites luy, je vous prie, combien je suis sensible à l'honneur de son souvenir et le plaisir que j'ay de la nouvelle grâce que le Roy vient de luy accorder.

Je suis, M., etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

5037. — NATOIRE A VANDIÈRES.

A Rome, ce 9 juillet 1754.

Monsieur, — J'apprends par les nouvelles publiques la perte que vous venés de faire de Mademoiselle votre nièce[1]; permettés-moy, M., de vous en témoigner touttes ma sensibilité, l'étant toujour beaucoup pour tout ce qui vous regarde. M[me] Vleugles et ma sœur me prie de vous présenter leurs mêmes sentiments.

Par votre lettre du 5 juin, je vois l'envie que vous avés que les élèves, quand ils seront à Venise, fassent des dessains d'après des tableaux dans le palais Pisani, représentant la réception qui fut faitte au Roy Henry III. Cette idée est belle et ne peut produire qu'un très bon effet. Je leurs ay fait part de cet article que je renouveleray quand ils seront près de partir. Je leurs ay aussy lut l'endroit de votre dernière, du 13 juin, sur les dessains que vous avez reçu d'eux et des justes réflections que vous en faittes, comme de ce qu'il doivent vous envoyer tout les six mois; rient n'ait mieux rengé que de les obliger à satisfaire à tout ses différant échantillon, à quoy ils doivent obéir. Ils n'ont pas pu s'enpêcher de me dire là-dessus bien de movaise raison qui ne tendoient qu'à flatter leurs indépendances, malgré que je leurs fesoient sentir qu'ils étoient bien hureux que vous voulussiés entrer dans des détails qui ne tendoient qu'à leurs profit et à leurs avancement. Cet ordres étoit très nécessaire, car, avec tout leurs prétandu méritte, ils ne sçavent pas se conduire dans leurs études. *Doyen* doit sentir le peut d'honneur qu'il c'et fait en vous envoyent si peut de chose. Il travaille actuelement (ne pouvent pas continuer sa copie de saint Louis à cause des échaffaut qui bouchent en

partie le jour) à une grande esquisse colorée du plafond de *Pietre de Cortonne*, dans le grand salon du palais Barbarin.

Le s^r *La Traverse* a fait autant bien qu'il a pu sa copie d'après le *Guide* dans la chapelle de Monte-Cavallo; il n'a eu que le peut de tems que le Pape a resté à Castel et il a été encore fort jêné, n'ayant pas put s'aprocher de bien près de l'original. Elle n'ait pas mal; il et actuelement à travailler à la nouvelle arme du Roy pour remplasser la vielle qui et sur la façade du palais, qui menace ruine. Se pensionnaire a de la bonne volonté; il n'a aucun secour de chez luy, ce qui le rend toujour obéré et manque du nécessaire. S'il réussit dans ce morceau, qui sera orné de quelques enfans, trouverés-vous bons, M., de luy donner une petitte gratification[2]?

Je reçois, par cet ordinaire, la réponse de Mrs Fabrons au sujet de la caisse de tableau; j'ay l'honneur de vous l'envoyer. Je ne comprend point où cette caisse peut aitre restée. Je vois, par une lettre que le s^r *Lagrené* m'écrit, que vous n'avet encore aucune nouvelle; ayés la bonté, Monsieur, d'ordoner quelques moyen pour que l'on çashe son sort.

Je suis à terminer le tableau représentant le *Repas de Marc-Antoine*. Les grandes chaleurs que nous sentons nous abat le pinceau des mains. Je travaille avec beaucoup d'incomodité au bas de se morceau, étant jêné par le peu de hauteur du plancher que ses deux pièces onts et qui sont les seulles du palais où le jour soit beau. Il y auroit une réparation à faire et que je souhaitterois fort que vous aprouvassiés; M., ce seroit d'exocer ces deux pièces. Déjà les plancher demendent des réparations; c'et la partie la plus anciene de l'Académie, et il n'en coûteroit pas beaucoup à faire deux beaux laboratoires. Il n'y a point de chambre sur cette partie-là; deux bout de mur feroit l'affaire. Les tableaux que M. *de Troy* y a fait étoient plus bas que les miens; les portes en sont aussy sy basses qu'il faut toujour couper les châssis.

Cette dépence n'iroit guaire plus, à ce que l'on m'a dit, qu'à 200 écus romains. J'espère qu'an faveur de *Marc-Antoine* et de *Cléopâtre* vous voudrés bien écouter ma requeste[3].

J'ay l'honneur d'aitre, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Il s'agit de la fille unique de la marquise de Pompadour, Alexandrine-Jeanne Le Normant d'Etiolles, morte, le 15 juin, de la petite vérole, au couvent de l'Assomption. Cf. Em. Campardon, *Mme de Pompadour et la cour de Louis XV*, p. 42.

2. En marge : « Oui. »

3. « Oui, si cela peut se suspendre encore cette année. »

5038. — Lépicié a Vandières.

Du 9 juillet 1754.

M., en conséquence de vos ordres, j'ai fait ouvrir la caisse arrivée de Marseilles à votre adresse et j'y ai trouvé :

Pour le Roy.

D'après *Raphaël.*

La copie du s^{r} *Barbeau*, représentant le Baptesme de Constantin.

La copie du s^{r} *Blanchet*, représentant l'Aparition de la Croix à Constantin.

La copie du s^{r} *Tiersonnier*, représentant la Dispute du Saint-Sacrement.

D'après le *Dominiquain.*

La copie du s^{r} *Lagrenée*, représentant sainte Cécile distribuant les habits aux pauvres.

Ces quatre copies ont été remises au s^{r} *Bailly*.

De M. Natoire.

Un tableau de 17 pieds de hauteur sur 10 pieds 1/2 de large pour M. le maréchal de Noailles, représentant les *Trois Maries au tombeau.*

J'ai fait remettre ledit tableau à M. *Charpentier*, architecte, chargé par M. *Natoire* de le placer à Notre-Dame, lieu de sa destination.

Plus, beaucoup d'études particulières d'après les grands maîtres, du s^{r} *La Grénée*.

On vous a sans doute informé, Monsieur, de la perte du jeune *Nattier*, qui s'est noyé dans le Tibre en se baignant, le 15 juin dernier ; comme ce fleuve est extrêmement dangereux, permettez-moi à ce sujet de vous exposer mon sentiment et ne l'imputez, je vous suplie, qu'à la vivacité de mon zèle. Ce sentiment seroit,

Monsieur, que, pour éviter par la suite un pareil malheur, vous voulussiez bien envoyer un ordre à M. *Natoire* pour défendre de votre part à tous les pensionnaires de se baigner dans le Tibre, sous peine de désobéissance au Roi, et d'être renvoyé sur-le-champ et sans appel de l'Académie de Rome.

Cette deffense tranquiliseroit le Directeur, arêteroit un plaisir qui tourne en mode et contiendroit cette jeunesse imprudente qui se croit au-dessus du péril et qui, au surplus, ne devroit songer qu'à l'étude dont ces sortes de dissipations détournent infailliblement.

Je suis, etc. L'ÉPICIÉ.

Archives nationales, O[1] 1922, fol. 51.

5039. — NATOIRE, FRÈRE DU PEINTRE, A VANDIÈRES.

Le 9 juillet 1754.

Monsieur, — Les bontés dont vous honnorés mon frère, directeur de l'Accadémie de France à Rome, et les différentes sollicitations qu'il a eu l'honneur de vous faire à mon sujet me font prendre la hardiesse de recourir à votre protection pour l'employ d'entreposeur du tabac à Cavaillon, dans le Comtat, qui vient de vacquer par la mort de celluy qui l'occupoit. Cet employ n'est pas de nature à souffrir les difficultés que la compagnie pourroit faire naître sur mon compte. On y travaille de ses propres fonds, et j'aurois un désir ardent de luy prouver par ma conduite combien je suis attaché à ses intérests. Ce n'est pas non plus un employ bien considérable; mais il me conviendroit beaucoup, attendu la situation de mes affaires. Que d'actions de grâce n'aurions-nous pas à vous rendre, mon frère et moy, si vous voulliés bien nous être favorable et mériter, par les vœux que je ne cesse de faire pour vous, l'honneur de votre protection. C'est dans ces sentiments que j'ay celluy d'être, avec un proffond respect, etc.

A Salon, le 9e juillet 1754. NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5040. — VANDIÈRES A NATOIRE, FRÈRE DU PEINTRE.

A Compiègne, le 25 juillet 1754.

Je serois fort aise, Monsieur, de témoigner à Monsieur votre

frère, en vous obligeant, les dispositions favorables où je suis à son égard dans tout ce qui dépend de moy ; mais je me suis fait une loy de ne me mêler absolument que de ce qui concerne ma place. Je suis, Monsieur, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

5041. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Compiègne, le 31 juillet 1754.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 9 de ce mois. Je vous remercie de la part que vous avés prise à la perte que j'ai faite de ma nièce. Elle a été suivie d'une seconde, peu de jours après, par la mort de mon père[1], qui a mis le comble à mon affliction. Ayés agréable, je vous prie, de dire à Mlle votre sœur et à Mme Weugles combien je suis sensible à l'intérest qu'elles prennent à ce qui me regarde, et de les en remercier de ma part.

Vous renouvelerés aux pensionaires l'ordre que je vous envoyai le 13 du mois passé. Dittes-leur que j'attans à la fin de cette année les fruits de leurs études dans le goût et dans la forme que je vous l'ai mandé, et que j'attans de leur application que j'aurai lieu d'être plus satisfait que je ne le fus il y a deux mois.

J'apprans avec plaisir que le s^r^ *Doyen* a choisy le plafond de *Pietre de Cortonne*, dans le palais Barbarini, pour en faire une grande esquice coloriée, puisqu'il a été forcé de suspendre la copie qu'il a commencée dans l'église de Saint-Louis, à cause des jours bouchés par les échaffauts.

Vous me paroissés n'être pas mécontent de la copie d'après le *Guide*, que le s^r^ *La Traverse* a faitte dans la chapelle de Monte-Cavallo. J'en suis très aise ; il faut présumer que s'il avoit eu plus de tems que ne luy en a donné le séjour du Pape à Castel-Gandolfe et s'il eût pu, sans gêne et sans contrainte, approcher l'original de plus près, il auroit encore mieux réussi. Je consens qu'après qu'il aura fait les nouvelles armes du Roy pour la façade du palais, s'il y réussit, de luy passer une petite gratiffication, puisque vous me marqués qu'il n'a aucun secours de chez luy.

A l'égard de la caisse que vous aviés adressée à M. Fabron, elle est enfin arrivée pendant le voyage de Compiègne. J'en verray les tableaux à mon retour à Paris, dans les premiers jours du mois prochain.

J'apprans avec grand plaisir que votre tableau représentant le *Repas de Marc-Antoine* est prest à être fini, ce qui me fait juger qu'à la *Rinfrescata* vous y mettrés la dernière main. Je conçois que vous devés être gêné dans votre laboratoire, vu le peu d'exhaussement des planchers ; si les fonds des Bâtiments me permettoient de vous accorder cette année la réparation que vous me demandés, je m'y serois prêté volontiers ; mais, s'il est possible, suspendés-la encore jusqu'à l'année prochaine.

Je suis, M., votre, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. François Poisson, qui était hydropique, décéda à Paris, le 25 juin 1754, âgé d'environ soixante-dix ans.

5042. — LA TRAVERSE A VANDIÈRES.

2 aoust 1754.

Monsieur, — Le même courier qui a porté à Paris la nouvelle de la mort de l'infortuné *Nattier* est retourné à Rome avec celle de la mort de mon père. Guilleaume de Latraverse s'est trouvé aux plus belles actions de Charles XII, roy de Suède, qu'il a eu l'honneur de servir en qualité de capitaine de dragons. A la mort de ce prince, mon père, de retour en France, devint l'amy intime du fameux Samüel Bernard, comte de Coubert, qui lui laissa par testament ses équipages, son écurie, la mieux choisie de Paris, et deux mille livres de pension, pour le consoler de ne lui avoir pas procuré une des plus brillante place de la finance, ainsi qu'il lui avoit longtems fait espérer. Il a, depuis, exercé avec honneur l'employ de capitaine général des équipages de l'artillerie dans les dernières campagnes de Bohême. Enfin, à mon départ pour l'Italie, moins content de son sort que du mien, puisque j'ay l'honneur de dépendre de vos bontés, il s'étoit retiré dans sa maison à Fontainebleau, lorsque la mort est venue subitement lui ravir une vie sans reproche, après avoir enlevé ses deux frères : l'un procureur du Roy à la Martinique, et l'autre capitaine dans le régiment des Petits-Walons-d'Anvers, au service du roy des Deux-Siciles.

Je suis réduit, par une perte si cruelle, à ne compter que sur mes foibles talents. L'opulence du reste de ma famille ne me fait pas espérer qu'elle daigne baisser les yeux sur moy.

Heureux, encore, si je puis mériter un jour de participer aux

grâces dont vous êtes le généreux dispensateur par mon amour pour la vertu et le zèle respectueux et reconnoissant avec lequel j'ay l'honneur d'être, Monsieur, etc.

C. DE LATRAVERSE.

A Rome, ce 2 aoust 1754.

Archives nationales, O[1] 1940.

5043. — NATOIRE A VANDIÈRES.

A Rome, ce 6 aoust 1754.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière lettre du 8 juillet. Elle m'aprend, enfin, que cette caisse infortunée vous ait parvenue. Vous devés vous apersevoir, M., qu'il n'y a pas autant de la faulte de ceux qui se sont chargé de vous la faire passer que de ceux qui l'ont reçue à son arrivée à Paris. Il me paroît qu'elle a été mise dans la salle des Antiques et qu'elle y a resté près de six mois, totalement ignorée. Cela ne fait pas l'éloge de l'exatitude de celuy qui en ait le gardien. Je ne comprend pas qu'étant adressée à vous, M., on ait poussé la négligence aussy loin. Luy ou le s[r] Bally auroit dû vous en dire quelques choses. Il et bien ridicule quant manquent à son devoir on soit la cause encore que des tableaux se gattent à force de rester renfermé. Je souhaitte qu'à l'avenir les ordres que vous avés donnés pour Marseille regaillissent préférablement pour Paris.

Le *Repas de Marc-Antoine et Cléopâtre* ait finy depuis peut de jour. J'auray l'honneur de vous l'envoyer incessament. Pendant le tems qu'il sèche, on le vient voir; il me paroît qu'il fait quelques plaisir. C'et de votre goût, M., duquel je seray le plus flatté, s'il a le bonneur de vous plaire[1].

Notre jeune trouppe ait occupée à dessiner le *Michel-Ange* et le *Raphaël;* il me semble qu'ils y prennent plaisir. Le s[r] *Doyen* n'ait pas de la partie. Il et convalaissent d'une terrible chutte qu'il a eu il y a environt un moy, s'étant exposé trop légèrement sur le haut du petit escalier dérobé de l'Académie, voulant dessigner un coin de veue par la fenêtre. Les planches sur lequelles il étoit assis on rompu; il a tombé sur l'escalier de près de dix pied de haut; il auroit dû périr sur la place; mais, par bhonheur, le coup a été à côté de l'endroit mortel. Il a eu tout les secour possible et, après plusieurs jours que l'on désespéroit, il et revenu

peut à peut. J'étois bien fâché d'aitre à la veille de vous apprendre encore de triste nouvelle, l'un d'aitre noyé et l'autre la teste cassée. Cela augmente le conte du chirugien et de l'apoticaire.

M. le Sénateur a été sensible, M., à vos remercimen; il me charge de vous faire connoître les siens. Nous apprenons avec bien du plaisir que les affaires du Parlement sont accomodées ou bien près de l'estre. C'et une nouvelle bien intéressante.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « *Le repas* »; Lecoy, p. 266.

5044. — NATOIRE A VANDIÈRES.

A Rome, ce 27 aoust 1754.

Monsieur, — J'ay reçeu l'honneur de votre dernière, dattée du 31 juillet. J'ay recomendé à M[rs] les pensionaires l'ordres concernant les études qu'il doivent vous envoyer à la fin de cette année. Le s[r] *Doyen* a de la peine à ce remettre depuis sa chutte. Sa teste ne luy permet pas encore une application assidue; du reste, il et bien. Je suis assés content des études que ses confrères font d'après *Michel-Ange* et *Raphaël. La Traverse* travaille à son armes; il et sensible à la petitte dousseur que vous voulés bien luy accorder; après cette besogne, qui ne sera pas longtems à finir, que souhaittés-vous que je luy donne?

Dans le courent de la semaine qui vient, je feray partir le tableau de *Marc-Antoine;* il y a près d'un moy qu'il se repose, et pendant ce tems-là il et veu de plusieur personnes. Pendant le courent de cet ouvrage, — *le Repas de Marc-Antoine et de Cléopâtre*, — j'en ay terminé un otre pour une chapelle, à Besançon. Mon prédécesseur et M[r] *Vanloo* ayant déjeà travaillé pour cette cathédralle, je n'ay pas put refuser à l'empressement que M[rs] les chanoines ont eu à m'engager à aitre du nombre de mes braves confrères. Ce tableau ait accompagné d'une *Decente de croix* fort avancée. J'auray souhaitté que ses morceau ussent été plassé plutôt à Paris qu'en province. J'espère que vous voudrés bien, M., me passer ce petit vol que je fait à la suitte de *Marc-Antoine*, qui, malgré cela, continura autan vitte qu'il me sera possible.

Je vous remercie de ce que vous me faittes espérer l'exausement du plancher de mon laboratoire.

Je fis ma cour ses jours passés à M. le Cardinal Valenty, à son casin de la porte Pie, où il est depuis quelques tems pour remettre sa santé, qui n'ait pas en bon état. En nous promenent ensemble, il me demanda de vos nouvelles; je luy renouvelay vos sivilités, à quoy il me répondit : « M. de Vandières ne se souvient plus de nous. » Il me dit en même tems que M. l'Embassadeur luy portoit les estempes de la gallerie de Versailles, dont il étoit fort curieux. Je suis fort aise qu'il aye cette suitte.

M. le Sénateur me dit dernièrement de vous parler des *Sept sacrement* du *Poussin*, que vous aurés sans doutte veu, M., dans la maison de Bocapadauly; il sont à vendre. Il ne luy seroit pas dificile que vous en ussiés la préférence. Il en saura le prix ses jours-issy. Ses tableaux ont été déjeà proposé pour le Roy, mais le prix ne convint point. S'il étoient plus raisonable actuelement, les morceaux seroient bien digne d'entrer dans cette colection, mais vous m'alés répondre qu'il n'y a pas des fond de reste dans les Bâtiment.

J'ay l'honneur d'aitre, etc. NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5045. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Versailles, le 29 aoust 1754.

J'ay apris, Monsieur, avec bien du plaisir, par votre lettre du 6 de ce mois, que vous avez fini le tableau représentant le *Repas de Marc-Antoine et de Cléopâtre*, et que vous me l'enverrés incessament. Je donnerai des ordres si précis, lorsque vous m'aurés informé qu'il est parti de Civita-Vechia, pour qu'on me l'envoye dès qu'il sera arrivé à Marseille, que je le recevray peu de jours après; mais, malgré toutte mon impatience de l'avoir, il faut pourtant qu'il soit bien sec avant de le faire partir. Vous jouirés pendant ce tems-là de l'applaudissement de ceux qui le verront à Rome, en attendant celuy des connoisseurs et amateurs de Paris, qui s'attendent à devoir vous en faire beaucoup de compliments.

Je compte que vous finirés le plutost qu'il sera possible le second tableau de cette histoire, que vous m'avez marqué être assés avancé, la manufacture des Gobelins en aiant un besoin pressant.

Je suis ravi d'apprendre que les pensionaires s'appliquent avec plaisir à dessiner d'après *Michel-Ange* et *Raphaël*, et je verray avec beaucoup de satisfaction les progrès qu'ils auront fait à la

fin de décembre prochain. Je leur renverray leurs études après qu'on les aura veues icy, affin qu'ils en garnissent leurs portefeuilles, où ils pouront avoir recours dans les occasions qui se présenteront pour eux.

Je suis bien fâché de l'accident et du danger qu'a couru le s^r *Doyen*, et je suis très aise de sa convalescence et de sçavoir, en même tems, que cet accident n'aura point de suitte. La prudence exige que les échaffauts sur lesquels les pensionaires sont obligés de se placer pour dessiner soient bien solides et bien sûrs, puisqu'ils y courent le danger de leur vie. Recommandés-leur d'y apporter toutte leur attention à l'avenir.

Le Parlement doit rentrer au Palais le 1er du mois prochain.

M. de Vahiny m'a présenté vos lettres de noblesse, qu'il a fait dresser par M. d'Hosier, juge d'armes du royaume, dans lesquelles sont placées les armoiries que le Roy vous a accordées. Il y a longtems qu'elles seroient enregistrées au Parlement, à la Chambre des comptes et à la Cour des aides; mais vous avez sçu la cause de ce retardement forcé. Ces enregistrements vont être faits dans ces trois cours souveraines avec le plus de diligence qu'il sera possible. Le s^r de Vahiny ayant bien voulu se charger de ce soin pour vous obliger, il tiendra un état exact des frais indispensables de ces formalités, que je vous enverrai avec touttes vos pièces en règle lorsque cela sera fini. M. *Massé* luy a remis un dépôt de 1,800 livres que vous aviés laissé entre ses mains pour cet effet, et si cette somme n'est pas suffisante pour la dépense générale à faire, le s^r de Vahiny y pourvoira et en donnera l'état, que je vous adresseray.

Ayés agréable, je vous prie, de dire au s^r *La Traverse* que j'ay reçeu la lettre qu'il m'a écritte au sujet de la mort de son père, que je prens bien part à son affliction et que je suis très disposé à l'obliger dans les occasions qui pouront dépendre de moy.

Je suis, Monsieur, etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O^1 1940.

5046. — BREVET D'ÉLÈVE PEINTRE A ROME POUR LE Sr DESHAIES.

Du 2 septembre 1754.

Nous, Abel-François Poisson de Vandières, etc.

Ayant une parfaitte connoissance des études sérieuses et des

grands progrès qu'a fait le s[r] *Jean-Baptiste-Henri Colleville-Deshaies*, peintre d'histoire, depuis qu'il a été admis à la nouvelle École royale de peinture et de sculpture établie au Louvre, à Paris, par Sa Majesté, au mois de janvier 1748, en faveur des élèves protégés, dans la vue de former des sujets capables de soutenir les arts en France, de les y augmenter et de les porter, s'il est possible, au plus haut degré de perfection, en renouvelant successivement son Académie de sujets dignes de faire les ouvrages qu'il plaira au Roy leur ordonner, l'avons de nouveau choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à son Académie de peinture, sculpture et d'architecture établie à Rome sous les ordres de M. *Natoire*, directeur d'icelle, etc.

Pourquoi nous avons délivré le présent brevet audit s[r] *Deshaies*.

A Versailles, le 2 septembre 1754. Signé : Vandières, etc.

Archives nationales, O[1] 1091, fol. 487.

5047. — Brevet d'élève sculpteur a Rome pour le s[r] de la Rue.

Du 7 septembre 1754.

Nous, Abel-François Poisson de Vandières, etc.

Bien informé des bonnes études et des grands progrès qu'a fait le s[r] *Louis-Félix de la Rue* dans l'art de la sculpture depuis que nous l'avons reçu à la place d'élève protégé de la nouvelle École de peinture et sculpture que Sa Majesté a ordonné être établie, au mois de janvier 1748, au Louvre, à Paris, dans la vue de soutenir et d'accroître les arts en France, et en même tems renouveler successivement son Académie de sujets dignes de faire les ouvrages qu'il leur destinera, l'avons de nouveau choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie à Rome, pour le service de Sa Majesté, sous les ordres de M. *Natoire*, directeur d'icelle, etc.

Pourquoi nous avons délivré le présent brevet audit s[r] *de la Rue*.

A Versailles, le 7 septembre 1754. Signé : Vandières, etc.

Archives nationales, O[1] 1091, fol. 497.

5048. — Brevet d'élève sculpteur a Rome pour le s[r] Guiard.

Du 7 septembre 1754.

Nous, Abel-François Poisson de Vandières, etc.

Bien informé que le s[r] *Laurent Guiard*, sculpteur, élève de M. *Bouchardon*, l'un des sculpteurs de Sa Majesté et professeur de son Académie royale de peinture et de sculpture établie au Louvre, à Paris, a continué de montrer les dispositions les plus heureuses pour son art, ayant fait beaucoup de progrès depuis qu'il est un des élèves protégés de la nouvelle École..., nous avons choisi et nommé de nouveau le s[r] *Guiard*[1] pour être l'un des élèves pensionnaires de l'Académie de peinture... établie à Rome pour le service du Roy...

A Versailles, le 7 septembre 1754. Signé : Vandières, etc.

Archives nationales, O[1] 1091, fol. 494.

= 1. « La grande difficulté du choix (du marbre), ainsi que celle du transport, a fait que bien des sculpteurs ont été séjourner et ébaucher leurs ouvrages à Carrare. M. *Slodtz* y passa plus d'un an; M. *Guyard* y fut pendant quatre mois pour son *Gladiateur*, qui est chez M. Boutin; M *Lucas*, habile sculpteur de Toulouse, en 1774, pour le bas-relief du canal de Toulouse. (Canaux de navigation, art. 149.) » — Lalande, *Voyage en Italie*, 2e éd., IX, 408; les pages 400-8 sont curieuses pour la question de l'exploitation des marbres de Carrare et s'ajoutent au renvoi antérieur au livre moderne de M. Simonin (*la Toscane et la mer Tyrrhénienne*. Paris, 1868, in-12, p. 171-259). — A. de M.

5049. — Natoire a Vandières.

A Rome, ce 18 septembre 1754.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière lettre du 29 aoust. Je commenseray celle-cy en vous aprenent la mort de M. de la Bruère[1], qui vient d'arriver aujourd'huy 18, cosée par la petitte vérolle, dans l'espace de huit jour, laquelle a été si movaise que les premières marques ont fait doutter qu'il s'en pût tirer hureusement. Je l'avois veu le dimanche 8e, sans qu'il eût aucune indisposition. Le lundi suivent, il eut grand monde à dîner chez luy; le mardy au soir, il se sentit incomodé, et du mercredi au jeudy, j'étois ce jour-là à dîner chez M. de Canillac, nous apprîment que la petitte vérolle s'étoit déclarée; depuis ce tems-là, les signes ont été movais, ayant toujour eu la fièvre maligne. Il meurt regretté de tout Rome; il a eu le tems de renger ses affaires, tant spirituelle que temporelle. Malgré le peut d'occasion où ses bonnes grâces s'étoient faitte sentir à moy, je le plains infiniment. Voilà comme vont les choses de ce monde, et par quelque endroit il faut finir.

J'ay encaissé le tableau de *Marc-Antoine*, croyant profitter d'un ambarquement qui est party plutôt que l'on ne l'espéroit; il en doit venir un incessament, dont je profiterè. Je souhaitte que cette caisse n'aye pas le même sort de la précédente. Elle renferme aussy la copie du s[r] *La Traverse*, qu'il a fait d'après le *Guide*.

Je ne me flatterè point de quelques applaudissements que j'ay eu en faisent voir mon tableau, s'il ne le sont confirmé par le vôtre, M. Je demande quelques indulgence en faveur de ma bonne volonté à tout ceux qui me regarderont avec des yeux trop écleré. Je ne laisserè pas languir le second, dont le sujet doit précéder celuy-cy, puisque c'et l'*Arivée* ou le *Débarquement de Cléopâtre*. J'espère quelques chose de ce morceau-cy, la composition me paraissant assés hureuse.

Je vous rend bien des grâces, M., de ce que vous me ditte au sujet du cordon et des soins que M. de Vainy veut bien prendre pour conclure cette affaire. Je voudrois fort que les frais n'exédent pas de beaucoup ce que j'ay laissé à M. *Massé*, car le futur chevalier n'ait pas bien riche.

Les s[rs] *Doyen* et *La Traverse* sont sensible au marques de vos bontés à l'ocasion de la mort de son père et l'autre de sa chutte.

Je les exitte beaucoup, malgré toutte leurs dificultés, à vous envoyer leurs études, de manière qu'elles leurs fassent honneur; c'et un frein dont il ont bien besoin pour leurs avantage et qui convient pour abbaisser leur amour-propre, qui l'emporte toujour trop sur leurs talens.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Charles-Antoine Le Clerc de la Bruère, secrétaire d'ambassade, chargé des affaires de France depuis le départ du duc de Nivernois, mourut à l'âge de trente-huit ans. Il était des Académies *della Crusca* et *degli Arcadi*. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Louis.

5050. — BREVET D'ÉLÈVE ARCHITECTE A ROME POUR LE S[r] TROUARD.

Du 20 septembre 1754.

Nous, Abel-François Poisson de Vandières, etc.

Sur le raport qui nous a été fait des grandes dispositions du s[r] *Louis-François Trouard*, de Paris, âgé de vingt-cinq ans

environ, dans l'art d'architecture, qu'il a exercé par études sous le s^r *Loriot*, professeur de l'Académie royale d'architecture établie au Louvre, à Paris, pendant plusieurs années, dans laquelle il a remporté le premier prix l'année dernière 1753, l'avons choisy et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de l'Académie de peinture, sculpture et d'architecture établie, pour le service de Sa Majesté, à Rome, sous la conduitte et discipline de M. *Natoire*, directeur d'icelle, etc.

A l'effet de quoi nous avons accordé le présent brevet audit s^r *Trouard*, etc.

A Versailles, le 20e jour de septembre 1754. Signé : VANDIÈRES, etc.

Archives nationales, O¹ 1091, fol. 506.

5051. — VANDIÈRES A NATOIRE.

A Versailles, le 25 septembre 1754.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 27 aoust. Exhortés le s^r *Doyen* à se ménager et à ne point forcer le travail jusques à ce qu'il soit remis. Je suis bien aise de ce que vous me marqués des autres pensionnaires au sujet de leurs études d'après *Michel-Ange* et *Raphaël*. Vous donnerés au s^r *de la Traverse*, lorsqu'il aura achevé les armes du Roy, la même gratiffication que j'ai accordée à ceux de ses confrères qui ont été à Naples, au delà de la somme ordinaire qu'on leur donne pour le retour en France.

Je recevray avec plaisir le tableau de *Marc-Antoine* que vous m'annoncés; mais vous m'aviés fait espérer que le second seroit prêt incessamment. Je ne vous dissimulerai point que je vois avec peine que vous ayés interrompu cet ouvrage, attendu le besoin pressant qu'en a la manufacture des Gobelins. Je vous prie d'y travailler avec toute la diligence possible. La première fois que vous ferés votre cour à M. le Cardinal Valenti, assurés, je vous prie, S. E. de mes sentiments respectueux. Je suis fort aise que l'ouvrage de M. *Massé* parvienne à un aussy bon juge.

Remerciés de ma part M. le Sénateur de son attention. Le Roy n'est pas dans l'intention d'achetter les tableaux du *Poussin* qu'il vous a chargé de me proposer.

Je suis, M., etc.

VANDIÈRES.

Archives nationales, O¹ 1940.

5052. — Vandières a Natoire.

A Fontainebleau, le 7 octobre 1754.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 18 du mois dernier, dans laquelle vous m'apprenés la mort de M. de la Bruère. J'en suis véritablement touché.

Je souhoitte qu'il se présente au plus tôt une occasion favorable de faire partir la caisse où vous avés mis votre premier tableau de l'*Histoire d'Antoine* et la copie du s[r] *La Traverse* d'après le *Guide*. Je donnerai mes ordres à Marseille pour que cette caisse n'y ait aucun retardement à essuyer.

Les espérances que vous avés conçues du second tableau, auquel vous travaillés actuellement, sont pour moy d'un heureux présage. Vous êtes sûrement plus difficile sur vos compositions que je ne le serai moi-même, et, puisque vous êtes content de celle-cy, je suis comme assuré que j'aurai lieu de l'être. En effet, le sujet en est heureux, et je ne doute pas qu'on n'y trouve dans votre tableau toute la richesse qu'il a dans l'histoire.

J'attends au mois de décembre prochain les études des pensionnaires que je vous ai demandées, et autant que je sçaurai bon gré de leur zèle à ceux qui me donneront de bonnes preuves de leur application et des progrès de leur talent, autant je serois blessé de la négligence de ceux qui ne me donneroient pas les mêmes preuves, ou qui me les feroient attendre au delà du temps que je leur ay prescrit.

Je suis, M., etc.

Vandières.

Archives nationales, O[1] 1940.

5053. — La Traverse a Vandières.

A Rome, ce 8 octobre 1754.

Monsieur, — Je n'ai rien négligé pour répondre à l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me chargeant de l'exécution du cartel des armes de France pour le palais de l'Académie.

Deux enfans de neuf pieds de proportion le soutiennent, et la grandeur du tout ensemble est de quatorze pieds sur les deux dimentions.

Quelqu'un de moins éclairé que vous, Monsieur, aurait lieu de

s'étonner qu'un simple cartouche de décoration dût être d'une telle étendue; mais vous connoissez Rome et la diminution sensible que les objets y acquièrent à certaine distance.

La pratique du grand, les avis de M. *Natoire*, et plus encore mon zèle à vous servir m'ont fait braver le danger que l'on court à parler en public.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

C. DE LATRAVERSE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5054. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 9 octobre 1754.

Monsieur, — Je viens de recevoir de M. Chioya 2,000 écus romains pour les dépences ordinaires de l'Académie, dont je tiendray compte. J'aurais l'honneur de vous envoyer, le courier prochin, l'état du dernier quartier. J'espère toujour, M., que vous aurés la bonté de m'envoyer les arrettés, comme vous me l'avez déjeà promis bien des fois; le nombre augmente peut à peut et rend toujour cette partie imparfaitte.

Nous allons plasser au premier jour les armes du Roy pour la façade du palais, que le s^r^ *de la Traverse* vient de finir; il y a réussy, et je crois qu'ent place elles feront bien. Cela fai un volume d'environ 13 p. de haut; c'et la même proportion de l'ensiene, qui n'ait pas trop grande.

Ne trouverés-vous pas bon, M., que je fasse blanchir le grand escalier? On le désire beaucoup dans la maison de M. l'Embassadeur, que nous attendons dans peut, affin que dans le tems du carnaval, où il resevra toutte la noblesse, cela aye un air de propreté, dont il a grand besoin. Il y a grand apparence aussy que nous aurons à Rome M. le duc de Pentiève.

Je vien de perdre mon père et, malgré son grand âge de quatre-vingt-six ans, ma sensibilité et extrême, aussy bien que toutte sa nombreuse famille, qu'il m'a beaucoup recomandé avant mourir. Il demandoit souvent sy je n'avois pas reçeu le cordon. Dieu veuylle me mettre en état de leurs aitre secourable, ce que j'espère par vos bontés.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

La petitte vérolle tue beaucoup de monde à Rome[1].

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. La petite vérole fit en effet de terribles ravages à Rome; elle enleva plus de 6000 personnes, entre autres le marquis de Blauvac, officier dans la garde du pape, âgé de vingt et un ans. On cite une famille où la mère et six enfants moururent de cette maladie; ce ne fut que vers le milieu de novembre que l'épidémie commença à s'atténuer.

5055. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 15 octobre 1754.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de dépence des trois derniers mois passés. Je me feray toujour un devoir de vous les envoyer régulièrement. On dit que les elèves que vous envoyés, M., sont en chemin. Nous voilà dans le tems des villégiature où les traveaux sont un peut interompu. La miene ne me fera pas perdre beaucoup de tems au dépans de *Marc-Antoine*. Le secrétaire de notre novel embassadeur vient d'arriver hier. Je mène de tems en tems notre jeunesse à voir différent palais en guise de vaccance et nous y trouvons tous notre profit.

J'ay l'honneur d'aitre, etc. Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5056. — Marigny a Natoire.

A Fontainebleau, le 31 octobre 1754.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 9 de ce mois, par laquelle vous me mandés avoir reçu de M. Chioya 2,000 écus romains pour les dépenses ordinaires de l'Académie. Dès que j'aurai reçu votre compte du quartier de juillet, que vous m'annoncés pour le prochain courier, je le ferai arrêter et je renouvellerai mes ordres pour qu'on vous envoye tous les arrêtés de vos précédents comptes. J'apprends avec surprise que cela ne soit pas fini.

Je vois avec plaisir que vous êtes content de l'écu des armes du Roy, fait par le s[r] *de la Traverse*. Je vous ai précédemment marqué que je luy accordois une gratiffication pareille à celle que j'ai passée au s[r] *de Lagrené* pour aller faire des études à Naples.

Vous pourrés faire blanchir le grand escalier du palais de l'Académie. Les motifs que vous me proposés m'en parroissent justes.

Je vous faits mon compliment de condoléance sur la perte que vous avés faite. Le grand âge de M. votre père a dû vous y avoir préparé.

On travaille sans relâche aux formalités requises pour l'enregistrement de vos lettres d'annoblissement, tant au Parlement, la Cour des aydes, qu'à la Chambre des comptes, et vous jouirés bientôt de toutes les prérogatives de M[rs] les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5057. — Marigny a Natoire.

A Fontainebleau, le 6 novembre 1754.

J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 15 du mois passé, le compte de la dépense du quartier de juillet dernier. J'apprends avec plaisir que vous avés employé à la suitte de l'*Histoire de Marc-Antoine* le temps qu'on va volontiers passer à la campagne, et j'approuve beaucoup que vous conduisiés avec vous les jeunes pensionnaires dans les différents palais par manière de récréation. Ils retireront, dirigés par vos lumières et vos conseils, un double avantage de ces promenades, je veux dire le délassement de l'esprit et de bonnes instructions.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5058. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 6 novembre 1754.

Monsieur, — J'ay apris par le dernier courier, étant chez M. de Canillac, que le Roy venoit d'ériger votre terre de Marigni en marquisat[1]. Permettés que j'ay l'honneur de vous en faire mon compliment; rien ne m'intéresse plus que ce qui vous regarde; cette marque de distintion par le souverain caractérise bien votre éloge. M. l'Embassadeur[2] et arrivé à Rome lundy au soir, 4[e] du courent, environt à dix heures. Personne ne l'a sut que M. de Canillac. J'ay eu l'honneur de l'aller saluer hier matin; il m'a reçu avec beaucoup de bonté et j'ay été bien charmé d'apprendre de vos nouvelles et de luy entendre dire que vous êtes

contems de mon petit service. Je tâcheray de plus en plus de mériter cette marque d'encouragement. J'ay donné au s^r *de la Traverse* les 200 livres que vous trouvés bons qu'il aye au sujet des armes du Roy qu'il a fait pour la façade de l'Académie. Cette généreuse gratification de votre part, M., luy a fait grand plaisir, et il vous en remercie très humblement.

Du nombre des pensionaires que vous envoyés, il en ait arrivé deux, les s^rs *de la Rue*, sculpteur, et *Troard*, architectte. Les trois autres, on les attend de jour en jour. Les deux premier ont pris le courier de France en chemin; c'est pourquoy ils sont plus tôt arrivé. Nous ne manqueron pas d'architectte. La peinture ne nous en procure pas tant. Ils travaillent actuelement à préparer leurs échantillon de leurs ouvrages, qu'ils doivent vous envoyer. Cette émulation fait déjeà un bon effet et leur fait faire ce qu'ils n'oroient pas fait sans cet éguillon, et je leurs fais convenir que leurs prétandu raisonnement pour s'opposer à cette règle est bien ridiculle, puisqu'elle n'ait fondée que pour leurs bien et leurs avantage.

Hélas! voilà plus d'un moy que la caisse du tableau de *Marc-Antoine* ait à Sivita-Vequia. On m'avoit si fort assuré qu'il ce trouveroit des bâtiment, que j'étois consolé d'avoir manqué de deux jour un qui party alors. Soyez persuadé, M., que le second vat son train, malgré mille contre-tems qui me surviennent et qui m'interompent.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Je n'ay pas encore veu le P. Olignany pour luy dire que vous luy écrirés une lettre de trente pages; il et encore en villégiature.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. En vertu de lettres-patentes du 14 septembre 1754.

2. Étienne-François de Choiseul-Stainville, maréchal de camp, nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège à la fin de 1753, prit congé du Roi le 22 septembre 1754. Il eut dès son arrivée à Rome deux audiences particulières du pape et reçut, du 7 au 9 décembre, la visite de la noblesse romaine.

5059. — MARIGNY A LA TRAVERSE.

A Fontainebleau, le 6 novembre 1754.

Je compte, Monsieur, que vous aurés donné toute votre application aux armes que je vous ai chargé de faire.

J'ai marqué à M. *Natoire* de vous donner, lorsque cet ouvrage seroit fini, une gratiffication égale à celle que j'accordai au s[r] *Lagréné* pour son voyage de Naples.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5060. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 20 novembre 1754.

Monsieur, — Jeudy dernier, M. l'Ambassadeur est venu à l'Académie. Deux jour auparavant, j'us l'honneur de luy présenter tout le séminaire des arts. Il nous a reçeu tous avec la melieure grâce du monde. Il a veu dans l'Académie, après avoir parcourut touttes les salles, plusieur morceau de ce que les pensionnaires doivent avoir l'honneur de vous envoyer à la fin de cette année. Il sont actuelement au nombre de douze, sans conter un sculpteur qui et encore en chemin, qui fera le treizeième. Vous avés accordé, M., que de deux architectte il ne formeroit qu'une place, en se partagent l'un à l'autre la motié du tems que l'on a coutume de rester. Ils me paroissent avoir bonne envie de travailler et de s'avancer.

Depuis la mort de mon père, ma sœur s'étoit toujour projettée d'aller faire un voyage à Arles où réside une partie de ma famille, partie pour sertaines petites affaires que pour changer un peut d'air aussy dont sa santé avoit besoin. Elle a précipité si fort son voyage qu'elle m'a caché le moment de son départ; cela m'a surpris et m'inquiette. Je conte que, malgré qu'elle n'émoit pas l'air d'issy ny beaucoup d'autre choses à quoy on ait obligé de se conformer, qu'elle reviendra dès qu'elle aura dissipé un fond de mélancolie à quoy elle ne ce livre que trop. Comme je l'aime tendrement et que je la laissois gouverné bien des choses, je me retrouve dans un vuide et dans un changement qui me donne beaucoup de tristesse.

Demain, je dois aller en députation chez M. l'Embassadeur de la part de l'Académie de Saint-Luc à l'ocasion de la fette de la distribution des prix qui se fera dans le grand salon du Capitol où seront touttes leurs Éminences, Embassadeur et Ministre; du moin, il seront invité. Personne de notre Académie n'a voulut concourir. Il y a cependant de jeune François qui ont tra-

vaillé, tant peintre que sculpteur et architectte; nous les allons juger aujourd'huy. Je me souviens d'avoir eu l'honneur d'y avoir remporté un premier prix à pareille occasion.

J'ai l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5061. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 26 novembre 1754.

Monsieur, — J'ay eu l'honneur de recevoir votre lettre du 31 octobre, par laquelle vous approuvés que je fasse blanchir l'escalier du palais de l'Académie.

M. l'Ambassadeur de France protège un jeune homme qui a du goût pour peindre l'architecture. Il me dit, ses jour passé, qu'il vous en avoit parlé peut de tems avant son départ de Paris dans l'intention qu'il auroit put aitre pensionnaire; mais vous luy réponditte, M., que, n'ayant point gagnié de prix, cela dérangoit tout l'ordre de cet établissement. Il voudroit présentement que ce jeune artiste eû seulement la permission de loger dans l'Académie en payant sa pension au cuisinier, comme vous l'avés permis en différantes occasions. Je luy ay répondu que je feroit ce qu'il jugeroit à propos là-dessus, pourveu qu'il eu la bonté de vous en parler. Il me dit qu'il vous en écriroit incessament, affin que je fut en règle auprès de vous, Monsieur; je ne pourès guaire le plasser, sy vous l'aprouvés, qu'en dérengent quelques pensionaires; mais je ferès pour le mieux. Le P. Olignani me prie de mettre dans votre pli sa lettre.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5062. — NATOIRE A MARIGNY.

Le 4 décembre 1754.

M. *Natoire,* Directeur de l'Académie de Rome, a envoyé à M. le Directeur général le compte des recettes et dépenses qu'il a faites pour le service de laditte Académie pendant le troisième quartier de l'année 1754, par le résultat duquel il est en avance de la somme de 1,023 l. 19 s. 8 d.

Archives nationales, O[1] 1197, fol. 176.

5063. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 7 décembre 1754.

J'ay à vous remercier, Monsieur, du compliment que vous me faites, par votre lettre du 6 du mois passé, sur la grâce que le Roy m'a accordée. Vous jouirés bientost de celle que S. M. vous accorda, il y a plus d'un an, et de laquelle vous auriés jouy six mois après sans l'exil du Parlement. Vos lettres d'anoblissement ont été scellées à la Chancellerie et elles sont actuelement dans les mains de Mrs les procureurs généraux du Parlement, de la Cour des aides et de la Chambre des comptes. Ils ont donné leurs conclusions pour l'arrest préparatoire. M. de Vahiny m'a fait le rapport de l'état où est cette affaire. Il vous écrit par ce courier et vous envoye un modèle de procuration, pour que vous en fassiez faire un semblable en faveur de M. Pierre Fredureau, procureur à la Chambre des comptes de Paris. Cette pièce est indispensablement nécessaire pour l'obtention des arrests déffinitifs d'enregistrement. Vous pourés adresser cette procuration à M. de Vahiny, sous mon enveloppe, qui la fera remettre à ce procureur de la Chambre des comptes. Ne manqués pas d'envoyer cette pièce par le premier courier, et toute votre affaire sera expédiée peu de jours après, et vous recevrez enfin la croix et le cordon si longtemps attendus par des événemens forcés et imprévus.

J'ay appris par votre même lettre l'arrivée à Rome des sieurs *La Rue* et *Troard*.

J'attends à la fin de ce mois les études que les pensionnaires ont faites pendant les six derniers de cette année. Ils reconnoîtront un jour que c'est leur avantage que je me suis proposé lorsque je leur ay imposé la loy dont ils se plaignent aujourd'huy.

Il est extraordinaire que depuis un mois il n'y ait eu aucune espèce de vaisseau qui soit party de Civita-Vecchia pour Marseille, sur lequel on ait pu embarquer la caisse qui contient votre tableau du *Repas de Marc-Antoine*. Il en sera comme de votre cordon de Saint-Michel; il faut espérer qu'il arrivera enfin après avoir été bien attendu. Je compte que vous ferés partir le second aussitost qu'il sera fini et immédiatement après que les couleurs seront séchées.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O¹ 1940.

5064. — Lépicié a Natoire.

Le 10 décembre 1754.

Il envoie la copie de deux ordres d'admission pour l'École qu'il a fait signer à M. le marquis de Marigny : « Je n'ai pas changé de sentiment sur la tète du Christ... J'en suis fâché pour votre ami... et même pour vous par l'intérêt que vous y paraissez prendre... »

Catalogue Fossé d'Arcosse, 1881, n° 867, p. 356.

5065. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 16 décembre 1754.

Monsieur, — Permettés que dans ce renouvellement d'année je m'acquitte d'un devoir que je remplis avec zelle pour vous prier d'accepter les vœux que je ne cesse de former pour vous. Je serois trop hureux s'il pouvoit aitre distingué de ceux que le seul usage et la bienséance font former en pareille occasion. J'auray l'honneur de vous envoyer, le courier prochain, les échantillons d'études de nos jeunes artiste. Je souhaitterois que vous trouvassiés dans ces morceaux quelque progrest de leurs avancement et, en même tems, le désir ardant que j'ay de contribuer à les rendres tels que vous le désirés. C'et avec ses santiments que j'ay l'honneur d'aitre, avec un très proffond respect, etc.

Natoire.

P.-S. — Je souffre depuis longtems de voir que ce tableau de *Marc-Antoine* et encore à Sivita-Vequia; il et étonent qu'il n'y ait point eu d'ocasion depuis près de trois mois; on m'assure qu'il en vat partir une incessament.

Archives nationales, O[1] 1940.

5066. — Marigny a Natoire.

A Paris, le 20 décembre 1754.

J'ai reçu, Monsieur, vos deux lettres, l'une du 20, l'autre du 26 novembre. Sur ce que vous me marqués par la dernière que M. l'ambassadeur de France désire qu'un jeune peintre qu'il pro-

tège soit logé dans le palais de l'Académie, en payant sa pension au cuisinier, je consents avec bien du plaisir, à cette condition, que ce jeune homme soit logé à l'Académie et qu'il participe aux fruits de vos leçons et des études. Je vous laisse le soin de le loger de la manière la plus convenable et qui causera le moins de dérangement aux pensionnaires.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5067. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 24 décembre 1754.

Monsieur, — Par cet ordinaire, vous resevrés le rouleau en question de la jeune trouppe, que j'ay l'honneur de vous envoyer. Tous ne sont pas absolument en règle de ce que vous leurs demandiés. Le s[r] *Doyen* ne s'et point trouvé encore de dessains, malgré mes recommandations. *De la Traverse* demande grâce aussy et put joindre à son académie peinte que quelques parties d'études en dessain. Vous ne sauriés croire, M., combien j'ay eu de la peine à rassambler cette petitte suitte. La crainte qu'ils ons de n'aitre pas jugés favorablement, leurs amour-propre leurs empêche de voir que cette règle à laquelle ils rechignent leurs ait si utille et avantajeuse pour leurs propre bien. Il seroit bien étonant quand voulant y tenir la main qu'ils crussent que l'on ait trop rigide à leurs égard; mais se sont de jeunes servelles avec lesquelles il faut se fâcher pour leurs intérest.

Comme vous m'avés fait l'honneur de me dire, M., que vous leurs remettriés ses études dès que vous les auriés veues, leurs parents ou amis viendront les retirer dès que vous aurés eu la bonté d'en charger quelq'un, qui les distribura à mesure qu'elles seront réclamée[1].

M. le Cardinal Valenty ait tombé en appoplexie vendredy passé, le 20 du courent. Trois attaques qu'il a eu on fait croire qu'il avoit peut de jour à vivre; il a parut un peu mieux depuis; mais, malgré tout, on le regarde comme un homme qui et bien près de sa fin. Bien des personnes le regreteront; pour moy, je serés fâchés de le perdre; il aime les talent et il me voyoit avec bonté.

M. l'Embassadeur attend se soir M. le duc de Pentiève[2], qui doit loger chez luy. Il m'a fait, ses jours passés, un présent pour

l'Académie d'un beaux livre que vous connoissés san doutte, qui et *les Ruines de Palmyre*, fait en Engletere[3]; il contoit en faire présent au Pape; mais S. S. l'avoit reçu quelques jour auparavent par l'éditeur. Cela a fait beaucoup de plaisir à nos architectte.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Il y a bien longtemps que vous me promettés, M., ses arrêtés de compte de l'Académie; vos ordres sont mal exécuté dans cet article.

Note de la Direction :

1° Que je veux absolument que cette règle soit scrupuleusement observée tous les six mois.

2° Je ne luy cache pas que je suis très mécontent et surpris.

Doyen, qui devroit être un homme formé, est encore très foible. La tête qu'il m'a envoyée est sans couleur, sans dessein et sans invention.

La Traverse a aussi mal profité de son tems; ses deux petits desseins, bien.

Briard et *Godefroid* commencent assez bien, mais surtout *Godefroid*, dont j'espère beaucoup s'il continue.

Je garderay leurs dessein pour les comparer de six mois en six mois, voir leur progrès, et, à leur retour en France, ils leur seront rendus.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. « J'en chargerai M. *Lépicié*. »

2. Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, grand amiral de France, après avoir passé douze jours à Venise, arriva à Bologne le 12 décembre, et à Rome le 27 décembre, où il entra avec M. de Stainville, qui le présenta, le 31 décembre, à l'audience du Saint-Père.

3. *Les Ruines de Palmyre*, autrement dite Tedmor au désert, par Rob. Wood, Borra et Dawkins. Londres, A. Millar, 1753, gr. in-fol., 57 planches.

5068. — LE COMTE DE STAINVILLE A ROUILLÉ.

A Rome, le 1er janvier 1755.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous adresser une lettre pour le Roy, que je vous prie de lire et de remettre à Sa Majesté au cas que vous le trouviés bien. C'est exactement ce qui s'est passé depuis l'arrivée de M. le duc de Pinthièvre ici. — D'ailleurs, ce

prince, plongé dans la plus affreuse tristesse[1], paroît content des attentions que je cherche à lui marquer en toutes occasions, et a la bonté de se conduire ici aveuglément par mes conseils. J'espère qu'il n'y fera rien de contraire aux intentions du Roy, et je suis persuadé qu'il attendra son retour en France, si il a des permissions à demander à Sa Majesté. Son état est attendrissant; vous verrés, Monsieur, par la lettre que j'ai l'honneur d'écrire au Roy, quelle sera la marche de S. A. S. Au reste, étant incognito et les Cardinaux ainsi que les gens titrés de ce païs-ci aïant les yeux ouverts sur la façon dont je le recevrois, j'ai crû, et M. de Pinthièvre l'a approuvé, que je devois prendre la main sur lui...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 3. Original signé.

= 1. Par la mort de sa femme, Marie-Thérèse d'Este, arrivée le 30 avril 1754.

5069. — Le comte de Stainville au Roi.

A Rome, le 1er janvier 1755.

Sire, — M. le duc de Pinthièvre est arrivé ici le 27 du mois dernier. Ce prince m'avoit annoncé son arrivée, et je fus au-devant de lui à une lieue de Rome. Il est logé chez moi et compte rester ici jusqu'au 7 de ce mois, qu'il partira pour Naples; il sera six à sept jours en chemin pour s'y rendre, restera à cette cour huit jours entiers et reviendra ensuite à Rome passer peu de jours, d'où il continuera son voïage par l'État de Toscane.

Le lendemain de l'arrivée de M. le duc de Pinthièvre, j'ai demandé une audiance au Pape et la permission de présenter ce prince à Sa Sainteté sous le nom du comte de Dinant. Hier, je conduisis chez le Pape M. de Pinthièvre par l'escalier secret par lequel les ambassadeurs passent ordinairement. Il me suivit dans le cabinet du Pape, lui baisa les pieds et dit au Saint Père qu'il profitoit de la permission que Votre Majesté lui avoit donnée de voïager pour venir faire sa cour à Sa Sainteté. Le Pape l'embrassa plusieurs fois, lui dit que, hors de son cabinet, il étoit le comte de Dinant, mais que chez lui il le regardoit comme le duc de Pinthièvre, et qu'il étoit fort aise de voir un prince dont il avoit entendu vanter la vertu et la piété.

Sa Sainteté parla ensuite du voïage de M. de Pinthièvre, et puis, en se retournant de mon côté, il me demanda si j'avois des

nouvelles de France; je lui dis que non, la poste n'étant pas encore arrivée. « Je donnerois le peu de temps que j'ai encore à vivre, me dit le Pape, pour que les malheureuses disputes qui agitent la France fussent terminées. » Je répondis, Sire, au Saint Père, que, sans faire un sacrifice aussi important pour toute la chrétienneté, Sa Sainteté pouvoit s'en rapporter aux sentimens de religion de Votre Majesté. Le Pape ajouta qu'il avoit écrit à Votre Majesté et qu'il attendoit sa réponse.

Je ramenai, Sire, le Pape à M. le duc de Pinthièvre, et lui dis que ce prince étoit bien mortifié de ne pouvoir pas assister au service divin dans la chapelle de Sa Sainteté. Le Pape, sur-le-champ, appella son maître de chambre pour ordonner que l'on fît préparer un endroit d'où M. de Pinthièvre pût voir les cérémonies de la chapelle.

J'observerai, Sire, à Votre Majesté, que cette attention du Pape est d'autant plus singulière qu'elle n'a été accordée à personne. La fenêtre qui a été préparée donne dans la chambre où le Saint Père s'habille pour entrer à la chapelle, et, par conséquent, Sa Sainteté a été obligée de changer son usage ordinaire. Je remerciai le Pape de cette bonté, je lui demandai la permission de lui présenter la suitte de M. de Pinthièvre. Sa Sainteté la fit entrer et traita M. l'évêque d'Appollonie, MM. de Saint-Pern, de Crenay et de Castellane avec beaucoup de bontés. Quand ces messieurs furent sortis, M. le duc de Pinthièvre baisa de nouveau les pieds du Pape en prenant congé de lui. Sa Sainteté lui répéta les choses flateuses et décentes qui lui convenoient.

Ce matin, M. de Pinthièvre, Madame de Stainville et moi avons été à la chapelle. Le Pape avoit ordonné qu'un de ses grands officiers nous suivît. Nous avons vu la cérémonie d'une chambre du palais où il y a une fenêtre qui donne dans la chapelle. Pendant l'office, Sa Sainteté, sans nous en avoir prévenus, a fait appeller M. l'évêque d'Appollonie, qu'il a nommé évêque assistant du thrône; c'est une distinction pour les évêques d'Italie, dont le bref est assez cher, et que Sa Sainteté a donné gratis à M. l'évêque d'Appollonie. M. de Pinthièvre et moi avons vû avec reconnoissance cette attention honnête de la part du Saint-Père. Après l'office, le Pape a passé par la chambre où nous étions pour rentrer dans son appartement. Il s'est détourné et est venu à M. de Pinthièvre qui lui a baisé les pieds, ainsi que Madame de Stainville. Sa Sainteté a donné sa bénédiction à

M. de Pinthièvre, à Madame de Stainville et à moi, et a marqué à M. de Pinthièvre avec la même bonté le plaisir qu'il avoit de le voir.

D'ailleurs, Sire, M. le duc de Pinthièvre est, je crois, aussi affligé qu'il l'ait jamais été; son chagrin est si vif et si attendrissant qu'il m'a étonné et que je n'ai pas de termes assés forts pour l'exprimer à Votre Majesté. Il m'a parû que toute dissipation lui étoit à charge, et je me borne à lui faire voir le matériel de cette ville pour lui donner au moins du mouvement, puisque je ne puis pas espérer de procurer aucun soulagement à son affliction.

M. le duc de Pinthièvre n'a dit au Pape que ce que j'ai l'honneur de mander à Votre Majesté; il reverra Sa Sainteté pour prendre congé d'Elle à son retour de Naples. J'aurai l'honneur de rendre compte de cette audience à Votre Majesté...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 9. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5070. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

4 janvier 1755. — ... Le Secrétaire, après avoir lu les lettres de complimens de Mrs *Nattoire*, etc...

Procès-verbaux de l'Académie, t. VI, p. 405.

5071. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 8 janvier 1755.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière lettre dattée du 7 décembre. Je suis toujour pénétré des soins que vous continués depuis si long tems pour ce cordon éternel; voilà la procuration que j'envoye à M. de Vayini; je luy marque ce que j'ay eu l'honneur de vous dire par ma précédante : pourquoy ne peut-on pas épargner de frès d'enregistrement, puis que Mrs *Lassurance* et *Lécuyer* c'en sont passés? Ce dernier jouit presque sur-le-champ d'une grâce dont je suis flatté depuis que je suis à Rome; tout encien que je suis, ces Messieurs ont passés avant moy, et ils leurs en coûtera moin, car on me dit que, [dans] les deux chambre, leurs anregistrement yra à plus de mille ou douze cen livres. La place que j'ocuppe exige cette décoration; mais si le pauvre directeur et obligé de metre son cordon au mont-de-

piété pour acquitter les frès, que devient le nouveau chevalier? Je prie M. de Vahiny d'économiser un peu ma finence; je souhetterois fort qu'elle n'exédât pas ce que j'ay laissé à M. *Massé* à ce sujet. Ce qu'il y a de bien sûr et que M. *Vleugles* l'a été dans toutte les formes et qu'il ne luy a presque rien coûté; il faut que les choses ait bien changé depuis ce tems-là ou que M. le duc d'Antin ayt satisfait à tout.

M. le duc de Pentièvre ait venu visiter l'Académie dimanche dernier, 5me du courent, avec M. l'Embassadeur et toutte sa cour; ce prince, quoyque toujour sérieu et triste, n'a pas laissé que de voir avec plaisir ce bel établissement; je luy ay présenté tout les pensionaire, en luy demandant pour eux l'honneur de son souvenir et sa protection quand il seront à Paris, qu'il tâcheront de méritter par les bonnes études qu'ils feronts dans ce pays-cy. M. l'Embassadeur voudroit, Monsieur, que vous envoyassiez à l'Académie quelques portrait bien resemblan de la cour, començent par le Roy; je ne l'ay pas désaprouvé, qu'en pensez-vous, Monsieur? Il et sertain que cela feroit un très bel effet.

Cette malheureuse caisse ait enfin partie de Sivita-Vechia dernièrement; par ce courier, j'envoye à M. Fabron la lettre d'avis. Il y a plus de trois mois qu'elle ait partie de Rome; c'et presque aussy difficile à faire arriver que le cordon de Saint-Michel.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5072. — LE COMTE DE STAINVILLE A ROUILLÉ.

A Rome, le 8 janvier 1755.

Monsieur, — M. le duc de Penthièvre est parti pour Naples hier matin[1]; il compte être de retour ici le 27 de ce mois et y rester encore neuf jours...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 18. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le duc de Penthièvre, retardé dans son voyage par les glaces, n'arriva à Naples que le 13 janvier, et descendit chez le marquis d'Ossun, ambassadeur de France; après avoir examiné l'éruption du Vésuve, il partait le 16 pour Caserte, où se trouvait le roi des Deux-Siciles, et se proposait de faire un voyage à Pouzzoles et à Baïa.

5073. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 10 janvier 1755.

Je vous remercie, Monsieur, des vœux que vous faites pour moy au commencement de l'année. Vous sçavez combien j'ai à cœur le progrès des arts, et vous êtes plus en état que personne, par votre place, par vos talents et par votre zèle, de contribuer à ma satisfaction.

J'attens avec impatience les essais des jeunes pensionnaires, et j'aprens avec plaisir qu'on vous fait espérer une occasion prochaine de faire partir de Civita-Vecchia le tableau de *Marc-Antoine* que je désire depuis si longtemps.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5074. — Marigny a Dorsonville.

A Versailles, le 19 janvier 1755.

M. *Natoire*, Monsieur, se plaint de ce qu'il ne reçoit point ses comptes arrêtés. Je les ai fait mettre chaque trois mois au bureau de la Direction générale; ne manquez pas de me les présenter incessamment, afin que je les signe et que vous soyez en état de les luy envoyer.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5075. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 19 janvier 1755.

J'ay reçu, Monsieur, le rouleau contenant les essais des jeunes pensionnaires, comme vous me l'avez annoncé par votre lettre du 24 décembre. Je trouve très surprenant et très mauvais que depuis le temps qu'ils sont prévenus de mes intentions à ce sujet, quelques-uns d'entre eux ayent négligé de s'y conformer. Je veux absolument que cette règle soit observée tous les six mois, et les études que je viens de voir me font mieux sentir la nécessité de me faire rendre compte de l'employ qu'on fait du temps et des

bienfaits du Roy à l'Académie de Rome. Je ne vous cache point que je suis très mécontent et très surpris du peu de progrès qu'on y a fait. *Doyen*, qui devroit être un homme formé, est encore très foible; la teste qu'il m'a envoyée est sans couleur, sans dessein, sans intention. *La Traverse* a aussi mal profitté de son temps; je ne suis content que de ses deux petits desseins. Au contraire, *Briard* et *Gaudefroy* commencent assez bien; mais surtout *Gaudefroy*, dont j'espère beaucoup s'il continue.

Je garderai leurs desseins pour les comparer de six mois en six mois, afin de voir leurs progrès. Ils seront remis en dépost, au secrétaire de l'Académie de Paris, et, à leur retour en France, ils leur seront rendus.

Recommandez-leur bien expressément de ma part de se mettre en règle pour m'envoyer dans six mois, c'est-à-dire en juillet, de nouvelles études. Vous ne sçauriez trop les exhorter pour leur propre intérêt à n'y pas manquer et à effacer l'idée que quelques-uns d'eux m'ont donnée de leur négligence.

Je suis sensiblement touché de l'accident de M. le Cardinal Valenti et je souhaitte de toute mon âme qu'il n'ait point de suitte fâcheuse.

J'ay appris avec plaisir le présent que M. l'Ambassadeur vous a fait; nos architectes trouveront là des modèles. Je viens de renouveller mes ordres pour qu'on me présente vos comptes arrêtés afin que vous les receviez signés de moy.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5076. — ROUILLÉ AU COMTE DE STAINVILLE.

A Versailles, le 21 janvier 1755.

J'ai reçu, Monsieur, avec votre dépêche du 1er de ce mois pour le Roi, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de la même datte.

Sa Majesté a vû avec satisfaction le compte que vous lui avez rendu de l'accueil que le Pape a fait à M. le duc de Penthièvre et des grâces dont Sa Sainteté a accompagné tout ce qu'elle a dit à ce prince. Le Roi désire que vous ne laissiez pas ignorer au Pape combien Sa Majesté a été sensible aux nouveaux témoignages que Sa Sainteté lui a donnés, en cette occasion, de son

amitié et de ses égards pour tout ce qui peut lui plaire et l'intéresser.

Il est certain que M. le duc de Penthièvre voulant garder exactement l'*incognito*, il étoit de règle que vous prissiez en public la main sur lui, et ce prince, par la façon dont il a déféré à vos représentations à cet égard, a marqué son respect pour le Roi, en concourant à maintenir la dignité et les prérogatives du caractère d'ambassadeur de Sa Majesté. Cette attention seroit moins essentielle partout ailleurs qu'elle ne l'est à Rome, où le cérémonial est regardé comme un objet extrêmement important...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 61. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

5077. — Le comte de Stainville a Rouillé.

A Rome, le 29 janvier 1755.

« ... M. de Penthièvre est de retour ici depuis avant-hier au soir. Ce prince est fort content de la réception que lui a faite M. le marquis d'Ossun [1]. Il me paroît qu'il est plus affligé encore, s'il est possible, qu'il ne l'étoit avant son voïage de Naples. Je compte mener M. le duc de Penthièvre, lundy ou mardy, à l'audiance de S. S., où il prendra congé d'Elle. Il partira mercredy 5 pour Florence. Je préviens M. de Lorenzi [2], afin que ce prince ait dans cette ville toutes les comodités qui lui sont nécessaires [3]; en même temps, je lui marque que, M. de Penthièvre étant *incognito*, il recevra les distinctions qui lui seront données par le Conseil de Régence, mais que, pour peu que cela souffre de difficultés, elles lui sont si indifférentes de la part dudit conseil que je ne crois pas à propos que M. de Lorenzi les mette en délibération avec M. de Richecourt... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 79 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Pierre-Paul, chevalier et marquis d'Ossun, brigadier des armées du Roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, ambassadeur extraordinaire de France à Naples de 1752 à 1759, puis à Madrid de 1759 à 1777, auprès de l'infant Don Carlos, d'abord roi des Deux-Siciles, ensuite roi d'Espagne sous le nom de Charles III.

2. Le comte Luigi Lorenzi, chargé d'affaires de France en Toscane, mort dans ce poste le 1er juillet 1766. — Son père, le bailli, puis comte (mai 1722), Francesco Lorenzi, ancien gentilhomme de la chambre du Cardinal de Médicis, avait occupé déjà le poste de chargé d'affaires de France à Flo-

rence, de mai 1709 au 19 janvier 1735, date de sa mort. Francesco Lorenzi avait épousé la fille aînée de Dupré, envoyé de France en Toscane, mort d'apoplexie le 3 mai 1709, et dont il devint le successeur. (Aff. étr. Toscane. *Correspondance*, t. 45, fol. 158, 160, 162 et 168.)

3. On voit par la *Gazette* que le comte Lorenzi fit de grands préparatifs pour la réception du duc de Penthièvre qui était attendu le 16 février.

5078. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 29 janvier 1755.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépenses de l'Académie du dernier quartier de l'année que nous venons de finir, espérant toujour les anciens arrettés.

Je vien de recevoir de M. Choyia deux mille écus pour l'usage ordinaire.

Le s^r *Pajou*, sculpteur, et le s^r *Baros*, architectte, désirent une prolongation. Ce sont deux bons sujet; le premier n'a pas assé étudié l'antique, ce qu'il feroit sy vous luy accordiez cette grâce. Je crois qu'il conviendroit, Monsieur, que les sculpteurs vous envoyassent aussi quelques preuves de leurs études; un petit modelle peut s'envoyer aisément par la routte ordinaire de Sivita-Vechia; je ne me suis chargé de vous parler en sa faveur qu'à cette condition, et il a déjeà comancé quelque chose à cette intention. Je crois fort que les autres demenderont aussy quelques supplément de tems; selon le rapport que j'aurais l'honneur de vous faire, vous déciderés ce que vous jugerés à propos.

Nous allons antrer dans les huit derniers jours du Carnaval, où l'étude pendant ce tems-là ait un peut suspandue. Vraysemblablement, M. le duc de Pentiève, qui arrive de Naples, vera le premier jour des mascarades à l'Académie avec M. l'Embassadeur; on dit qu'il partira le lendemain. Nous avons cette année un hiver très rude; cela poura bien déranger le spectacle des folie du Cours.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

Archives nationales, O¹ 1940.

5079. — Le comte de Stainville a Rouillé.

A Rome, le 5 février 1755.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous adresser une lettre pour

le Roy, dans laquelle je rends compte à Sa Majesté de l'audience de congé que M. le duc de Penthièvre a eüe de Sa Sainteté. Ma dépêche au Roy vous informera de tout ce qui regarde ce prince. Son séjour icy ne laisse pas que de m'occuper, mais ne m'empêche pas d'aller tous les jours avec Madame de Stainville faire, comme je le dois, les honneurs de l'Académie de France. M. le duc de Penthièvre y a été une fois par complaisance pour moi. Il reste toute la journée dans sa chambre sans que je puisse l'en tirer, et il désire que j'aie l'honneur de lui tenir compagnie pendant le tems où je ne suis pas obligé de vacquer au détail de ma place.

... Madame de Stainville a fait présenter de sa part au Pape une cuvette et un pot à l'eau de porcelaine de Vincennes; Sa Sainteté a paru recevoir avec plaisir et bonté cette marque de son respect.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 107 et 114. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5080. — Le comte de Stainville au Roi.

A Rome, le 5 février 1755.

Sire, — M. le duc de Penthièvre est revenû de Naples à Rome le 27 de l'autre mois; il comptoit partir aujourd'hui pour continuer son voiage par la Toscane, mais le froid excessif qu'il fait l'a engagé à retarder son départ jusqu'à samedy 8.

J'ai crû qu'il convenoit que ce prince prît congé du Pape. Je le menai vendredy à l'audiance de Sa Sainteté qui me parut fort aise de le revoir. Elle s'informa avec amitié des particularités de son voiage de Naples. La suitte de M. de Penthièvre aiant désiré d'être de nouveau admise à baiser les pieds de Sa Sainteté, je leur ai procuré cet agrément; le Pape a traité tous ces Messieurs avec beaucoup de bonté.

Quant ils ont été sortis, Sa Sainteté, en disant adieu à M. de Penthièvre l'a chargé de dire à Votre Majesté combien Elle lui étoit tendrement attachée et de l'assurer qu'elle ne perdroit aucune occasion de lui marquer l'envie qu'Elle avoit de faire tout ce qui pouroit vous être agréable, Sire, et utile à votre royaume.

... M. de Penthièvre me paroît, Sire, plus affligé qu'il n'étoit avant que d'aller à Naples; il pleure continuellement, et il y a

des moments où sa douleur le met hors de lui-même. L'amitié dont ce prince m'a honoré pendant son séjour à Rome m'a attiré sa confiance; il m'a parlé des vües d'adoucissement qu'il pouroit avoir; il se flatte même que, s'il venoit à en demander la permission à Votre Majesté, elle ne la lui refuseroit pas. Il n'a jamais imaginé de faire aucune démarche essentielle en cette Cour sans sa permission; elle auroit été effectivement infructueuse sans votre consentement, Sire, de même que je présume qu'elle souffriroit peu de difficultés si Votre Majesté me donnoit ses ordres. Au reste, Sire, je parle le moins que je peux à ce prince sur cet objet, de crainte d'aigrir sa douleur, qui est effraïante et qui a grand besoin de soulagement. M. de Penthièvre ne reverra plus le Pape...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 115 et 116 vº. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5081. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 12 février 1755.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière lettre du 19 janvier au sujet des études des pensionnaires que vous avez veu. Je leurs ait fait sentir votre mécontentement et vos intentions à ceux qui ne l'ont pas suivi exatement; je ne cesse de leurs répéter ce qu'il convient que je leurs dise à ce sujet. Il et vray que les moins ancien dans cette preuve ont marqué plus de progrès que les autres. Le sr *Doyen* et assé dificille à conduire; avec du talent, il le gatte par une infinité d'idée mal entendue qui l'empèche de suivre la routte la plus sûre et la plus courte, et voulant l'emporter sur tout les autres, il ce trouve au-dessous de luy-même, trop prévenu en sa faveur et raisonent plus en parolle qu'avec le pinceau.

J'ause vous assurer, Monsieur, que je ne néglige rien de ce qui peut servir pour leurs instructions, et je leurs mets toujour devant les yeux la nécessité qu'ils onts à satisfaire à cette nouvelle règle, sur laquelle ils onts tant rechigné et babillé, jusque à me donner des ridiculle, tant pour cet article que pour celle des Pâques. Ils ont peut-aitre encore poussé l'indocilité à ce plaindre à quelqu'un de leurs amis à Paris, car il m'est survenu que l'on avoit entendu dire que je les traittois avec trop de durетté, ce qui

ait très faux et contre mon caractère. Ce qu'il y a de bien vray, c'et que je fais de mon mieux pour prendre l'équilibre le plus convenable, mais à de jeune servelle, il faut bien leurs passer quelque chose; du reste, je les vois tous s'ocupper avec assés d'assiduité.

Le s[r] *Dehais*, peintre, me paroît d'une très movaise santé; je crois que l'air de ce païs-cy ne luy conviendra pas. Voilà le Carnaval finy d'hier, Dieu mercy! par de très movais tems qui, malgré, ont attiré beaucoup de monde. M. l'Embassadeur a très bien fait les honneur du palais du Roy. J'ay tâché que rien ne manquât dans cette huitaine des choses accoutumée; cela m'a mis à portée de faire ma cour à bien des personnes de distintion. M. le duc de Pentiève y et venu un jour; il et party de Rome le 8 du courent.

J'ay été bien surpris d'apprendre la mort de M. *Lépicier;* j'en suis extrêment fâché, c'et une vray perte; huit jours auparavant, j'avois reçu une de ses lettres.

J'ai l'honneur d'aitre, Monsieur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5082. — LE COMTE DE STAINVILLE A ROUILLÉ.

A Rome, le 12 février 1755.

... M. le duc de Penthièvre est parti samedy dernier 8[1]. Le Pape lui a envoïé le 7, par un prélat de sa maison, deux tableaux en tapisserie et un chapelet de lapis. J'ai envoié remercier Sa Sainteté, selon l'usage, de la part de ce prince et de la mienne, de la marque d'attention qu'il a bien voulu donner à M. le duc de Penthièvre.

... Si le Roy le trouve à propos, Monsieur, je ferai mon entrée après Pâques; je vous supplie de me mander quelles sont vos intentions sur cet objet. Je ne vous parle pas des décorations que mes prédécesseurs ont obtenües dans cette occasion : ce sont des grâces qui ont été données au mérite, et moi je n'ai que la place. C'est à vos bontés pour moi à examiner si, pour le service du Roy, il n'est pas nécessaire de décorer celui qui le représente...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 189 et 194. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Lors du départ du duc de Penthièvre, retardé jusqu'au 8 par la rigueur

de la température, l'ambassadeur de France et M. de Canillac l'accompagnèrent jusqu'au dehors de la porte du Peuple; le duc de Penthièvre laissa une somme considérable pour les pauvres de la paroisse, dans laquelle se trouvait le palais de France et se fit remarquer par sa piété, sa libéralité et sa charité.

5083. — Marigny a Natoire.

Versailles, le 16 février 1755.

Vous devez sçavoir, Monsieur, que l'exil du Parlement a été la cause du délai que vous avez eu à essuyer pour l'enregistrement de vos lettres de noblesse. Vous êtes mal instruit à l'égard de MM. *Lassurance* et *Lécuyer;* les leurs ont été enregistrées au Parlement et à la Cour des aydes, et ils se sont mis en règle en en prenant une seconde expédition adressée à la Chambre des comptes et qu'ils ont fait aussi passer par le sceau, affin de pouvoir les y faire enregistrer quand bon leur semblera et jouir des privilèges de la noblesse. C'étoit pour vous en faire jouir vous-même dès à présent et pour la transmettre à vos descendants que M. de Vahiny avoit pensé de faire enregistrer les vôtres à cette Chambre; mais il s'en tiendra, puisque vous le voulez, à l'enregistrement indispensable du Parlement et de la Cour des aydes. Quant aux frais qu'il a dû vous en coûter, il vous en enverra le mémoire d'après les quittances; je sçais quelles sont les grâces qu'il me convient de procurer à ceux qui sont sous mes ordres; je sçais aussy celles qu'il leur convient de demander, et les frais d'enregistrement de vos lettres de noblesse ne sont pas de ce nombre.

Vous m'observez qu'il n'en coûtta presque rien à M. *de Veugle;* c'est par la raison qu'étant né noble, il n'eut besoin de dispense que pour deux degrés et fut reçu comme gentilhomme. Vous n'étiez pas dans cette position, et je doute que M. d'Antin eût trouvée plus décente que je ne la trouve moi-même la plainte que vous faites sur les frais d'enregistrement.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5084. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 17 février 1755.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 29 janvier, votre

compte de dépense pour l'Académie pendant le dernier quartier de l'année 1754.

Je n'accorde point aux s[rs] *Baros* et *Pajou* la prolongation qu'ils me demandent. Vous me marqués que le s[r] *Pajou* n'a pas assez étudié l'antique; c'est pour cela précisément que je luy refuse cette prolongation. Ce n'est que par le bon usage qu'on fera des bienfaits du Roy qu'on pourra m'engager à les étendre, et les prolongations sont une grâce particulière que je réserverai à l'avenir pour ceux qui auront fait le meilleur usage de leur temps. L'expérience m'a trop bien appris que l'espoir de cette nouvelle grâce fait qu'on néglige de proffiter de la première. Je ne prétends point que les jeunes sculpteurs m'envoyent des modèles; mais comme leur art exige, comme la peintûre, une profonde étude de la partie du dessein, ce sont des morceaux de dessein que j'exige qu'ils joignent aux études des jeunes peintres. Vous aurés agréable d'en prévenir les sculpteurs et de les assujetir à la règle.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5085. — Rouillé au comte de Stainville.

A Versailles, le 25 février 1755.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois.

Le Roi a vu avec satisfaction et bonté le compte que vous avez rendu à Sa Majesté de l'audience de congé que M. le duc de Penthièvre avoit eue du Pape. Le séjour que ce prince a fait à Rome et les honneurs à faire à l'Académie de France vous auront extrêmement occupé; mais je suis bien persuadé que vous aurez fourni à tout avec dignité et avec succès...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 216. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

5086. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 26 février 1755.

Monsieur, — Je crois avoir eu l'honneur de vous dire par ma dernière lettre que le s[r] *Dehais*, peintre, ne jouissoit pas d'une bonne santé dans ce pays-cy, et effectivement je le crois attaqué

de la poitrine. Après avoir beaucoup réfléchi sur le party qu'il devoit prendre et avoir consulté les médessins, il et déterminé à vous demander la permission de s'en retourner en France dans la belle saison, où l'air luy sera beaucoup plus favorable.

Le s[r] *de la Rüe*, sculpteur, que je ne croyois pas malade, ait dans le même dessains aussy, à ce qu'il vient de me dire. Il appréhende que les grandes chaleurs de Rome ne luy soyent tout à fait contraire à sa santé, attendu ses fréquante vapeur auquelles il ait sujet; il dit que M. *Vanloo* peut rendre témoignage de cette incomodités; que, du reste, ils sont très fâché de ne pas pouvoir jouir des grâces du Roy et de vos bontés, qui sont si hutille à l'étude et à tout ceux qui ont bonne envie de faire des progrest dans leurs talens. Ils désireroient encore, Monsieur, que vous leurs accordassiés les frais du voyages, que l'on donne ordinairement à ceux qui onts terminé leurs tems. Je leurs ay promis que j'aurois l'honneur de vous en écrire pour en attendre votre désision. Je ne me serois pas attendu que se dernier eût pris aussy vitte son party; je luy ay fait beaucoup sentir tout les avantages qu'il aloit perdre, car il a infiniment du génie, et l'étude de l'antique l'auroit rendu un très bon sujet. Ses deux pensionaires sont fort lié ensemble, et il paroît que l'un a déterminé l'autre; l'apoticaire ait toujour occupé à leurs donner des drogues auquelles je ne me sorois opposer, parce qu'ils me disent qu'elles sont ordonnée par le médecin. Voilà la situation de nos infirmes; les autres n'ont point envie d'aitre malade, encore moin de s'en retourner.

M. Fabron, de Marseille, m'écri du 24 janvier qu'il a reçu la caisse où ait le tableau de *Marc-Antoine*, et qu'il la fera partir dès que le tems le permetra; je souhaitte qu'à la fin il arrive et qu'il ne soit pas gâté.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5087. — ROUILLÉ AU COMTE DE STAINVILLE.

A Versailles, le 4 mars 1755.

... Sa Majesté approuve que vous preniez à tout événement vos mesures pour faire votre entrée publique le plus tôt qu'il vous sera possible... Vous devez être bien persuadé que je ne néglige

aucune occasion de faire valoir auprès du Roi vos talens, votre zèle et vos services...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 241 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

5088. — Le comte de Stainville a Rouillé.

A Rome, le 5 mars 1755.

... L'Empereur a vendu soixante mille écus un palais de la succession de Médicis qu'il avoit dans cette ville et que l'on nomme *Palais Madame*. C'est le même que M. de Nivernois a été sur le point d'acheter pour le Roi cinquante-six mille écus. Comme ce palais est compris dans les allodiaux de Médicis, le ministre de Naples a fait une protestation contre cette vente.

Je n'ai point trouvé au Pape hier bon visage. J'ay vu ses jambes, qui sont très gonflées, et, quoique Sa Sainteté fût de bonne humeur, Elle ne m'a pas paru aussi bien qu'à l'ordinaire. Cependant, il n'y a point de fièvre ni d'accident vraisemblablement prochain à craindre. Je vous suplie de ne pas parler de ce que je vous mande de la santé du Pape. S'il voyoit que j'imaginasse qu'il fût malade, je serois perdu dans son esprit[1].

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 246 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Tout l'alinéa en italique est chiffré dans l'original.

5089. — Marigny a Natoire.

A Versailles, ce 9 mars 1755.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 15 février. J'y vois avec surprise que les pensionnaires de l'Académie ont de la peine à se soumettre à la règle que j'ay établie pour les essais que je veux qu'ils m'envoyent. Assurez-les bien positivement que je ne permettray point qu'on s'en écarte, et que toutes les grâces qu'ils peuvent attendre dépendront de leur exactitude avec laquelle ils s'y seront conformés, ainsy que du fruit qu'ils auront retiré de leurs études.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5090. — BARRAU DE CHEFDEVILLE A MARIGNY.

A Rome, ce 12 mars 1755.

Monsieur, — Je vous prie de m'excuser si je prent la liberté de vous importuner d'une de mes lettres. M. *Natoire* m'ayant dit qu'il vous avoit prié de m'accorder encor quelque tems à Rome, et que, là-desus, vous luy aviez fait l'honneur de lui répondre que ce n'étoit pas votre intention, parce que, sous l'espérence de prolongation, nous perdons les premières années du tems que nous sommes icy, je vous prie, Monsieur, d'être persuadé que, du moment que je suis arivé en cette ville, je n'ai pensé qu'à me mettre dans le cas de retourner à Paris le plutôt qu'il me seroit possible, et que j'ai travaillé en conséquence; M. *Natoire* a la bonté de me rendre justice à cette égard, et même a eu l'honneur de vous l'écrire plusieurs fois, ainsi que vous l'avez dit à ma mère. Il étoit donc question, Monsieur, de quelque tems de plus à Rome, comme d'icy au mois de février, parce que j'ai entrepris mes études d'après les monuments antiques qui sont icy, dans l'espérance que j'i resteroit quatre ans, ainsi que vous m'avez fait l'honneur de me le dire avant mon départ, lorsque je fus vous saluer pour prendre vos ordres pour ce pays. En conséquence, je dis donc à M. *Natoire* que j'espéroit être encor à l'Académie d'icy à l'année prochaine, parce que je contois que vous n'enverié pas plus de deux pensionnaires d'icy à l'année prochaine, ayant cinque de nos messieurs tous frais arivé, et MM. *la Rüe* et *Deés* retournant en France, ce qui fait deux place à remplir. M. *Natoire* me dit là-desus que je ne pouvois rester sans qu'il ne vous en écrivît. Il a jugé à propos de vous demander une prolongation; pour moy, je ne demandois à rester que jusqu'à ce que ceux que vous aurez la bonté d'envoyer soient arrivés. L'exactitude que j'ai eu, Monsieur, à remplire tous mes devoirs et à mettre à profit le tems que vous m'avez accordé à Rome me fait espérer que vous voudrez bien avoir égard à ma demande. Si vous voulez sçavoire plus particulièrement ma conduite et ma manière d'étudier, M. *Goustou* poura avoir l'honneur de vous mettre mieux au faite que personne. C'est un des dernier partie de Rome et, de plus, architecte; ainsi, il pourra vous instruire de ma conduite et de mes études.

Je vous prie d'excuser mes importunités et de me croire, avec tout le respect possible, Monsieur, etc.

BARREAU DE CHEFDEVILLE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5091. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 12 mars 1755.

Monsieur, — J'ay eu l'honneur de recevoir vos deux dernières lettres par le même ordinaires, l'une du 16 et l'autre du 17. S'il m'et échappé de vous parler du cordon de M. *Vleugles* du tems de M. le duc d'Entin, cela a été sans aucun dessain; je suis trop remply de vos bontés pour oser vous en demender de nouvelles qui ne seroient pas à sa place. L'honneur que j'ay d'aitre sous vos ordres me flatte trop pour l'oublier, étant mon plus beau titre; je ne dois aitre occupé que de les remplir le mieu qu'il me sera possible. La représentation que j'ay pris la liberté de vous faire au sujet des frais pour ses lettres de noblesse n'étoit fondé que sur le modelle de MM. *Lassurence* et *Lécuyer;* je suis fâché que l'on m'ait mal instruit, car, quoyque je sois forscé à prendre garde à économiser à cette dépence, je n'ay jamais eu aucune volonté que celle de suivre ce qu'il convient et de vous marquer de plus en plus, Monsieur, ma reconnoissance pour cette décoration.

J'ay appris au s^rs^ *Pajou* et *Bareau* qu'ils n'oroient point de prolongation; ce dernier désire rester quelques tems de plus à ses frais pour terminer ses études; je ne peut que me louer de lüy, tant pour son travail que pour sa conduitte.

J'espère, le courier prochin, envoyer au s^r^ *Fessard* les derniers dessains que j'ay retouché de la chapelle des Enfens-Trouvé; vous voulez bien permettre que se soit à votre adresse; il y aura quelques dessains du s^r^ *Pajou*, pour que vous ayez la bonté de les voir; je crois qu'il a proffité dans cette partie, qui n'ait pas ordinaire aux sculteurs. S'il pouvoit adoussir par là son arrest, en considérent que, par le départ du s^r^ *de la Rüe*, l'Académie se trouve sans sculpteur; du reste, il a de très bonne partie dans son talant. Je ne cesse de leurs prêcher à tous le chemin de l'étude; si les sujet étoient plus fort quand ils viennent issy, les progrest iroient plus vitte, mais les arts sont si dificille quand il s'agit de

les porter à un sertain degré, que le nombre des bons et toujours très petit.

J'ay été voir ses jours passé des tableaux de la succession du Cardinal Acquaviva; il n'y en a q'un de *Rubens* qui méritte attention, c'et un sujet de Vierge avec plusieurs saints grand comme nature. Si cela méritoit votre curiosité, il seroit facille de vous en envoyer une petite pancée en dessain; je crois qu'il ne seroit pas cher.

Le grand feseur de caricatures, le chevalier *Guesty*, vient de mourir depuis quelques jour[1]. Dans la colection de ses curiosité, il y aura d'assé bonne chose à vendre.

Le s^r^ *Per*, architectte et très bon sujet, auroit bien envie, Monsieur, que vous luy permissiés de faire un petit voyage à Naples avec un officier du Roy de sa connoissance. Je luy ay déjeà dit que cela me paroissoit difficille, attendu que, par le passé, vous m'avez fai l'honneur de me dire que vous ne vouliés accorder ces grâces qu'après le terme finy de leur tems à Rome.

J'ay l'honneur, Monsieur, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Permetté-vous que je mette dans votre plis cette lettre pour M. Massé?

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Pierre-Léon *Ghiezzi*, peintre et graveur, surintendant des mosaïques du Vatican, né en 1674, décéda le 4 mars, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il fut chargé par les Papes Clément XI et Benoît XIV de peindre des fresques importantes dans diverses églises de Rome; très connu comme caricaturiste, il fit figurer les cardinaux, princes et ambassadeurs dans une galerie grotesque qui, à sa mort, comprenait environ 400 pièces.

5092. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 23 mars 1755.

Sur ce que vous me marqués, Monsieur, par votre lettre du 26 février, que vous croyés le s^r^ *Dehais* attaqué de la poitrine, et qu'après avoir consulté les médecins, il est déterminé à me demander la permission de s'en retourner en France dans la belle saison, où il espère que l'air luy sera plus favorable, je consens qu'il parte dès qu'il le jugera à propos, et vous luy donnerés, suivant l'usage, la somme accordée pour le retour. A l'égard du

s[r] *de la Rüe*, je luy laisse le tems de la réflexion, mais s'il s'obstine à revenir en France, comme il se le propose, avant d'avoir rempli son temps, vous ne luy donnerés rien pour son voyage. C'est ainsy que je traiteray constamment tous ceux qui ne sçauront pas profiter de la grâce que le Roy leur accorde.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5093. — Marigny au comte de Saint-Florentin.

A Versailles, le 25 mars 1755.

Monsieur, — Les lettres d'annoblissement que vous avés bien voulu obtenir du Roy pour le s[r] *Natoire*, Directeur de l'Académie de peinture à Rome, sont enregistrées[1], il est dans le cas de demander au Roy une nouvelle grâce qui luy permette de porter à Rome le cordon de Saint-Michel, pouvant faire ses preuves si Sa Majesté veut bien, en l'admetant à les faire dans l'état où elles sont actuellement, ajouter à la première grâce qu'elle luy a faitte celle de le dispenser des deux autres degrés requis par les statuts. Je vous demande aussy pour le s[r] *Natoire*, après que le s[r] Clairembaut aura fait la rédaction du procès-verbal de ses preuves, de vouloir bien luy envoyer une lettre de Sa Majesté qui luy permette de se décorer du cordon et de la croix de Saint-Michel jusqu'à ce qu'il puisse être reçu en la manière accoutumée, je vous en seray très obligé.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. L'enquête de noblesse pour *Natoire* a été publiée dans les *Nouvelles Archives de l'Art français* (années 1880-1, p. 322-7). Comme ce document n'offre qu'un médiocre intérêt, il suffira de renvoyer le lecteur à la publication déjà parue. Cette enquête porte la date du 21 février 1755.

5094. — Le comte de Saint-Florentin a Marigny.

A Versailles, le 27 mars 1755.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire en faveur du s[r] *Natoire*, Directeur de l'Académie de peinture à Rome, qui demande d'être associé à l'ordre de Saint-

Michel. Je prendrai l'ordre du Roy pour cette seconde grâce, et dès que Sa Majesté l'aura accordée, je ferai faire les expéditions ordinaires en pareil cas, sur lesquels le s[r] Clairambault dressera son procès-verbal. Il ne pourra cependant le faire sans avoir un extrait baptistaire du s[r] *Natoire*, auquel il faudra joindre un certifficat de catholicité. Après ces opérations, je ne doute pas que Sa Majesté ne permette que j'envoye au s[r] *Natoire* un cordon et une croix et la permission de la porter.

Vous connoissés les sentimens avec lesquels je suis, plus que personne au monde, Monsieur, etc.

SAINT-FLORENTIN.

Archives nationales, O[1] 1940.

5095. — LE COMTE DE STAINVILLE A ROUILLÉ.

A Rome, le 2 avril 1755.

« ... Je vous demande pardon, Monsieur, d'avoir oublié le dernier ordinaire de vous envoier copie de la protestation que le duc de Cerisano, ministre de Naples, a faite en cette cour contre la vente du palais Madame, maison comprise dans les allodiaux de Médicis, que le Pape a achetée de l'Empereur soixante et dix mille écus. Vous trouverés laditte protestation ci-jointe[1]... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 321 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cette pièce manque.

5096. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 9 avril 1755.

Monsieur, — J'ay l'onneur de vous envoyer le compte de dépance de l'Académie des trois premier mois de la présente année.

Par le courier précédant, j'ay reçu enfin de M. de Lamotte Dorsonville les arrettés des comptes depuis près de trois ans, dont je vous suis bien obligé, Monsieur, que cette partie soit remplie. Il me marque en même tems que je vous demande, si vous le trouvés bon, qu'il luy soit remis les nouveau que j'aurois l'honneur de vous envoyer, affin qu'il soyent plutôt expédié.

J'ay fait part au s[r] *Dehais* de la dernière lettre du 13 mars, par laquelle vous luy accordés son retour; il vous en ait sensiblement obligé.

Le s^r *de la Rüe* aime mieu faire de nouvelles preuve de sa santé pour rester à Rome et pour ne pas perdre les grâces du Roy et vos bontés, que d'exécutter peut-aitre trop légèrement sa premiere idée. Je l'ay beaucoup exorté, puisque vous voulés bien ancore luy donner le tems de la réflection, de ne pas sacrifier si facilement le fruit de ses études.

Le s^r *Doyen* vas continuer sa copie à Saint-Louis. Malgré ces petittes difficultés, je luy ay fait sentir combien cela luy étoit de conséquance; et moy aussy, je me remet à mon *Marc-Antoine*, et je me suis débarassé des tableaux de Besançon pour le continuer exatement.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Voulés-vous bien, Monsieur, que cette lettre incluse soit remise à son adresse?

Archives nationales, O¹ 1940.

5097. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 29 avril 1755.

Monsieur, — M. *Massé* vient de me faire part de deux copies de lettre, l'une de vous, Monsieur, écritte à M. le comte de Saint-Florentin au sujet du cordon, et la réponse de ce ministre, qui dit qu'il faut deux pièces pour terminer cette affaire, espérant les nouvelles grâce du Roy, l'une, mon extrait baptistaire, et l'autre, le sertificat de catholicité. Je vous suis très sensiblement obligé de la continuation des soins que vous voulés bien prendre pour voir la fin de se long cordon, mais j'aurois l'honneur de vous dire que ses deux pièces ont été envoyée il y a bien du tems, car ce fut dans la routte de mon voyage de Rome que M. Duchesne m'écrivit pour cela, et, étant à Nismes, je me trouvay à porté de prendre mon extrait baptistaire, et, à Paris, il eut celle de catholicité que mon confesseur luy donna. Apparament qu'elles ce sont perdue ou égarée depuis le tems. En voilà donc une nouvelle atestation de mon curé de Rome que je prend la liberté de mettre dans votre plis, et j'ay écrit à Nismes pour celle de mon extrait baptistaire, qui ne sera pas sitôt arrivée; c'et pourquoy je mende à M. Duchesne de s'informer à quelques bureau pour retrouver les anciennes, s'il ait possible, afin d'abréger du tems et ne plus vous incomoder sur cet article.

M. Boyer, secrétaire d'embassade, me remit ses jour passé un mémoire que le Suisse de l'Académie a fait pour aitre présenté à M. l'Embassadeur de France pour avoir auprès de vous, Monsieur, une augmentation de gage. Sa raison ait que, ne pouvent plus vendre du tabac de contrebande, il voudroit aitre indamnisé. Il et vray que M. l'Embassadeur, sur les plaintes qui luy furent faittes par les fermiers du tabac, me recomanda beaucoup de deffendre au Suisse d'en vendre davantage. On a trouvé extraordinaire que ce domestique fît pareille démarche sans ma participation, et M. Boyer n'a pas voulut en parler à M. l'Embassadeur. Je crois, Monsieur, que dès que vous m'avez chargés du soin de gouverner cette Académie, c'et à moy en premier lieux à vous rendre compte de tout ce qui s'i passe. Cet homme n'ait jamais contant; sa place ait sependant très bonne, car, malgré cette défence, il vend toujour du tabac par sous main, et son poste et bien envié par ses confrère. Il ce fit dernièrement une affaire avec un Suisse du Pape, à qui il donna un soufflet; la plainte fut portée jusque chez l'Embassadeur, et ce qui fit beaucoup rire cette Exelence, ce fut l'excuse qu'il dit que le soufflet qu'il avoit donné n'avoit pas touché la livrée du Saint Père, qu'il doit respecter. Pour accomoder cette affaire, je fut obligé de le renvoyer pour quelques jour, et on demanda sa grâce ensuitte. Comment voulez-vous, Monsieur, que je traitte ce Suisse après c'ettre si mal conduit?

Les s[rs] *Dehais* et *de la Rüe* partent den peut de jour; ce dernier, toujour singulier, a repris son premier dessains et ne veut plus continuer à faire de nouvelle preuve sur sa santé pour tâcher de rester issy. J'exécuteray vos ordres sur ce mallade imaginaire.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5098. — NATOIRE A DUCHESNE.

A Rome, ce 29 avril 1755.

Le scilence devient trop long, cher amy, pour que je puisse register (*sic*) davantage, et après nous aitre pardonné réciproquement notre paresse, je veut aitre le premier à vous demander coment vous porté-vous et vous donner signe de vie; chaqun a ses torents d'affaires qui les entrainent bien loin. Je ne veut pas

que ceux que j'ay diminue rien de ma façon de pancer pour mes bons amis, et le retard n'y metra jamais aucun obstacle.

Apprenez-moy des nouvelles de ce petit grand Duchesne; vous en faites ce que vous voulez san doutte, et, cela étant, il sera déjeà bien savant. Toutte la famille se portera bien, tant ceux de Paris que de Versailles; je vous prie de leur témoigner mes très humbles sivilités aux uns et aux autres.

Je répons par ce même courier à M. *Coustou le Romin*, c'et-à-dire l'architecte[1], qui veut bien se charger de mes petittes affaires. sur une lettre dont il m'envoye une copie de M. le comte Saint-Florentin, en réponce à M. le Directeur général, au sujet de ce cordon perpétuel dont vous connoissés le comencement, où il et question que ce ministre, pour terminer cette affaire, demande deux pièces nécessaire, qui sont mon estrait baptistaire et un certificat de catholicité; sy vous vous souvenés, vous me fittes l'amitié de m'écrire à ce sujet lorsque j'étois encore en routte, et je vous les envoyés le courier d'ensuitte, c'et-à-dire que, pour ma foy de catholique, je vous prié de passer chez mon confesseur, qui étoit un capusin nomé le Père Marcel, qui rendroit thémoignage sur cet article. Comme on me demande la promptitude sur cela, si vous pouviés découvrir où cela peut aitre resté, car je vois bien que depuis si longtems on a perdu ces idées avant que nouvelle que j'envoye, surtout celle du baptême, qui ne poura aitre arrivée qu'après celle de catholicité, puisqu'il faut écrire de Rome à Nîmes, je vous seroi bien obligé de me rendre ce service. Il est bien étonent que tant de foi cette affaire a été sur le tapis, la personne qu'il l'a eu en main, malgré les affaires du Parlement qui ont porté obstacle, aye heré [erré?] de façon à lasser la passience la plus passiante, car, en vérité, je n'y connois plus rien. C'et notre amy M. *Massé* qui a eu de M. Vaynny la lettre de M. le comte de Saint-Florentin pour m'en donner conoissance, qui, ne pouvant pas m'écrire luy-même par une incomodité de rhumatisme, en a chargé M. *Coustou.*

Je vous félicitte, mon très cher, de tant de beau bâtimens qui sont en mouvement et surtout le rachèvement du Vieux Louvre. Cette occurence ne peut aitre que très avantageuse pour tous les autres arts qui trouveront de quoy briller; je souhaitte qu'il se forme de bons sujet pour cet effet, et, dans ma partie, je fai ce que je peus.

Je n'ay point encore de nouvelle si la caisse ai arrivée, où il y

a un tableau de ma façon de la suitte de *Marc-Antoine*. Il y a plus de six mois qu'elle ait en chemin; je ne sçay pas si je n'auray pas encore le même sort que lorsque j'envoyay le tableau du maréchal de Noailles pour Notre-Dame avec des copies d'après *Raphaël*. Cette caisse a resté plus de six mois dans la salle des Antiques ignorée; cela ne fait pas l'éloge de ceux qui en ont la direction.

Je suis, avec l'amitié la plus sincère, mon très cher amy, reverendissimo mio padrone.

Votre très humble et très obéissent serviteur.

NATOIRE.

Bien des amitiés à M. *Portail*.

Archives de l'Art français, t. II, p. 292, d'après les papiers communiqués par M. Duchesne.

= 1. *Pierre-Charles Coustou*, fils de *Guillaume Coustou* l'Ancien, né en 1721, et reçu à l'Académie d'architecture en 1762.

5099. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 30 avril 1755.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 12 du mois dernier. Vous aurés agréable de vous en tenir à ce que je vous ay marqué au sujet des s[rs] *Pajou* et *Barreau*. Si ce dernier veut demeurer à ses frais à Rome, il en est le maître, pourvu toutefois qu'il se pourvoye d'un logement hors de l'Académie; le nouveau sculpteur que j'y envoye est en chemin; mais je ne puis absolument luy accorder de prolongation.

Je suis surpris des plaintes que vous me faites sur la foiblesse des pensionnaires qui sont envoyés à Rome; ils n'obtiennent cette grâce qu'après avoir remporté le prix, et je ne sçaurois croire que l'Académie l'accordât à ceux qui ne l'auroient pas mérité.

La collection du Roy est si abondante en tableaux de dévotion que je ne crois pas devoir proposer à Sa Majesté l'acquisition de celuy dont vous me parlez. Si, parmy les morceaux qui se trouveront dans le cabinet du chevalier *Ghezty*, il y avoit quelque caricature de distinction, vous me ferez plaisir d'en faire l'acquisition pour moy.

Je ne puis accorder au s[r] *Per* la permission qu'il me demande. Les pensionnaires ont assés de quoy s'exercer à Rome pendant

leurs trois ans d'études; ce tems expiré, non seulement je permettray à ceux qui en auront profité d'aller achever de se perfectionner à Naples; mais je leur procureray quelques secours pour faire ce voyage comme une récompense de leur assiduité et de leur progrès dans l'Académie de Rome.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5100. — Marigny a Natoire.

A Marly, le 3 may 1755.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 9 du mois dernier, ensemble votre compte du premier quartier de cette année.

Je suis très content de votre premier tableau de l'*Histoire de Marc-Antoine*. Je ne puis trop vous exhorter et vous encourager à continuer ce grand ouvrage, qui vous fera beaucoup d'honneur si la suitte répond au commencement[1], comme je n'en sçaurois douter.

Je suis, Monsieur, etc.

P.-S. de la main de M. le Directeur général. — J'ay reçu indirectement un avis auquel je n'ay pas voulu ajouter foy; il est d'une conséquence trop grave pour mériter le moindre éclaircissement; imaginez-vous qu'on m'a dit qu'il y avoit près de six mois que les élèves n'avoient travaillé d'après le modèle.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « Je suis bien content »; Lecoy, p. 266, à la note.

5101. — Le comte de Stainville a Rouillé.

A Rome, le 7 may 1755.

... Le général des Jésuites, qui s'appelloit le Père Visconti[1], est mort il y a quelques jours...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 817, fol. 414. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Père Ignace Visconti, général de la Compagnie de Jésus, tomba malade le 1er mai et décéda le 4, dans la soixante-quatorzième année de son âge et la quatrième de son généralat.

5102. — Marigny a Natoire.

A Marly, le 19 may 1755.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 29 avril, le certificat de catholicité et de mœurs du curé de la paroisse de Sainte-Marie *in via lata* que vous demandoit M. le comte de Saint-Florentin. J'attends de Nîmes votre extrait baptistaire, et, dès que j'auray reçu cette seconde pièce, je remettray l'une et l'autre au ministre et je luy demanderay instamment de vouloir bien prendre le bon du Roy pour vous envoyer le cordon.

A l'égard du Suisse de l'Académie, sans doute il a dû s'adresser à vous et non pas au secrétaire d'ambassade pour me faire parvenir sa demande; mais je suis bien plus étonné que vous ne m'ayés instruit qu'après coup et comme en passant de l'insulte qu'il a faite à un homme qui porte la livrée de Sa Sainteté. Si j'en avois été prévenu, je ne vous aurois pas renvoyé, comme j'ay fait ces jours passés, la lettre que ce Suisse m'a écrite pour me rendre compte de sa demande. Je suis très éloigné de regarder son insolence comme une plaisanterie, et je vous écris à ce sujet une lettre particulière afin qu'elle soit ostensible.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5103. — Antoine Duchesne a Massé.

(En conséquence de la lettre de M. Natoire, *du 29 avril 1755.)*

A Versailles, le 20 mai 1755.

J'aprens de Rome, Monsieur, que vous avez eu un rhumatisme qui vous a empêché d'écrire à M. *Natoire* et que vous avez remis les intérêts de notre ami entre les mains de M. *Coustou le Romain.* M. *Natoire* m'a écrit tout cela de Rome le 29 avril dernier. J'ai reçu sa letre avant-hier, 18 du courant; il me rapelle qu'il fut question, en 1751, de son extrait baptistaire et d'un témoignage de catholicité pour l'histoire du cordon. Je retrouve dans ses letres une qu'il m'écrivit de Marseille, le 6 octobre 1751, où il me mande : « Je vous envoie mon extrait baptistaire pour en faire l'usage que vous croyés être nécessaire.

Quand vous irez entendre la messe aux Capucins de la rue Saint-Honoré, le Père Marcel vous donnera, Monsieur, de quoi prouver ma catholicité. » Je retrouve aussi l'extrait baptistaire que j'ai l'honneur de vous envoyer cy-joint.

A l'égard du Père Marcel, je ne l'ai pas vu dans le tems, ni depuis, je ne sais plus pourquoi. M. *Coustou*, qui est à Paris sur les lieux, voudra bien s'informer au couvent s'il est encore vivant et demeurant à Paris.

J'écris aussi aujourd'hui à M. *Natoire* en conséquence. Je n'irai point à Paris que je n'aille m'informer de vos nouvelles. J'espère vous y trouver quitte de votre rhumatisme; je le désire beaucoup et j'ai l'honneur d'être, avec le plus sincère attachement, Monsieur, votre, etc.

Archives de l'Art français, t. II, p. 294, d'après les papiers communiqués par M. Duchesne.

5104. — Marigny a Natoire.

A Marly, le 26 may 1755.

J'apprends, Monsieur, avec beaucoup de mécontentement, l'insulte que le Suisse de l'Académie a faite à l'un des Suisses du Pape, et, puisque vous l'avez repris après son insolence, ce n'est sans doute qu'à son repentir et aux circonstances qui ont pu rendre le cas moins grave que vous avés accordé sa grâce; dites-luy bien de ma part que la récidive ne seroit pas impunie. J'entends que tous ceux qui sont sous mes ordres se renferment dans le respect qui est dû à tout ce qui appartient au Saint Père.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1940.

5105. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 28 may 1755.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur des deux dernières lettres, l'une du 30 avril et l'autre du 3 may. Par la première, je me conformeray aux articles qu'elle renferme au sujet des s^rs *Pajou* et *Bareau*. Leur accorderés-vous quelques secours pour le voyage de Naples, comme vous me faites l'honneur de me dire à l'occa-

sion du s[r] *Per*, auquel vous ne luy accorderés cette permission qu'après qu'il aura fait son tems à Rome?

J'ay beaucoup examiné dans la colection du Cavalier *Ghezzi* s'il se trouveroit quelques caricature à pouvoir faire emplette comme vous le désirés, Monsieur; mais elles sont touttes reliées en différents volumes, et la veuve a des idées si hautes là-dessus qu'elle ne les veut donner qu'à deux sequins l'une, et mêmes sans les détacher des livres. J'ay feuilleté celuy qui et le moin nombreux, il n'en contient que quatre-vingt-quinze; il et varié et il y a plusieurs François de votre conoissance. Je crois qu'à ce prix elle les gardera longtems. Je feray là-dessus ce que vous jugerés à propos.

Il y a un volume de soixante-dix dessains de *Polidore*[1], élève de *Raphaël*, qui et fort beau; M. *Bouchardon* le conoît beaucoup. Cette suitte ne gâteroit pas les portefeuilles du Roy; approportion, il ne seroit pas si cher que les caricature. Elle pouroit peut-aitre le donner à sent sequins; de ce maître, cela ne seroit pas cher.

J'ay dépencé environ une vingtaine d'écus à cette vante pour quelques modelles de terre cuitte et des plâtres; ils seront au profit de l'Académie.

Je suis bien sensible de ce que vous aites content de mon tableau de *Marc-Antoine;* je suis à son pendant tout entier et je travaille bien mal à mon aise, veu que le plancher ne me permet pas de l'exaucer pour les parties d'em bas. Je me souviens que vous me fittes la grâce de me dire que, dans l'année où nous sommes, vous approuviés de faire la dépence de lever le toit de ces deux chambres qui servent de laboratoire; cette réparation sera bien utille dès que vous en accorderés la confirmation.

Notre jeunesse travaille d'après nature pour l'envoy de leurs études; on a tort de dire qu'on la néglige, et g'i ay l'œil le plus qu'il m'et possible.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

P.-S. — M. l'Embassadeur part pour Frescati et m'a dit quand es-se que j'aurois mon cordon.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Polidoro Caldara*, connu sous le nom de *Polydore de Caravage*,

né en 1495 à Caravaggio, mort à Messine en 1543, connut *Raphael* à Rome et passe même pour avoir collaboré à ses travaux.

5106. — MARIGNY AU COMTE DE SAINT-FLORENTIN.

A Versailles, le 6 juin 1755.

Monsieur, — Le sieur *Natoire* vient de m'envoyer son extrait baptistaire et un certifficat de catholicité. Ses lettres d'annoblissement sont enregistrées et déposées chez le sieur de Clairambaut; mais il ne peut dresser le procès-verbal des preuves du s^r^ *Natoire*, si vous n'ordonnés préalablement les expéditions nécessaires pour qu'il soit associé à l'ordre de Saint-Michel.

Vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, le 27 mars dernier, que vous prendriés l'ordre du Roy pour cette seconde grâce; je vous renouvelle mes instances pour que vous veuilliés bien la lui procurer. Ses prédécesseurs dans la place qu'il occupe à Rome ont tous été décorés de cette marque de distinction, je vous prie de vouloir bien l'en faire jouir.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5107. — LE COMTE DE SAINT-FLORENTIN A MARIGNY.

A Versailles, le 7 juin 1755.

Il est vray, Monsieur, que le s^r^ Clairambault ne peut faire encore aucun usage des pièces que vous avés reçues de la part du sieur *Natoire*. Il ne pourra dresser le procès-verbal des preuves du s^r^ *Natoire* que lorsque je luy aurai fait part de la grâce; mais je n'ay pas encore le bon du Roy, et je ne manquerai pas de le demander au premier travail que je pourrai faire avec Sa Majesté.

Vous connoissés les sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur, etc.

SAINT-FLORENTIN.

Archives nationales, O[1] 1940.

5108. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 11 juin 1755.

Monsieur, — J'ay eu l'honneur de resevoir votre dernière du

19 may et j'ay rempli ce qu'elle renfermoit au sujet du Suisse de l'Académie. Il sera plus attentif un autre fois à ne pas s'écarter de son devoir et à ne se pas faire de movaises affaires en observant le respect que l'on doit à tout ce qui appartient à Sa Sainteté.

Hélas! Monsieur, un article qui souffre toujour beaucoup dans l'Académie, c'et celuy du cuisinier. N'ayant point de gage et les danrées ayant augmenté de ce qu'elle étoient autrefois, il ne peut ce tirer d'affaire quand servant mal la table, et cela nous cause souvent des tracasserie, et toujour à la veille de changer de cuisinier. S'il étoit possible qu'il eû seulement cinq écus par moy, nous serions tranquille.

Toute la trouppe ait occupée à préparer les morceaux qu'elle doit avoir l'honneur de vous envoyer; il n'y a que le s^r^ *Doyen* qui ne peut pas y satisfaire, à ce qu'il me dit, et qu'il vous prie de luy faire grâce, attendu la copie qu'il fini à Saint-Louis d'après le *Dominiquain*. Il et vray que je l'ay pressé pour cet ouvrage, veu que cette église étant encore embarassée d'échafaut, les praitre on besoin de cette chapelle pour les messes; ils n'ont que ce côté-là de libre. Se pensionaire a du méritte, mais il le diminue beaucoup quand il ait gêné; il n'ait pas facille à se laisser convincre; il opère avec peine; mais que peut-on faire? Ils onts chacun leurs servelles qui ne sont pas aisée à gouverner. Je fait ce que je peut pour qu'ils fassent des progrès et que vous vous en apperseviez; il semble que cela retombe sur le Directeur quand ils n'en font pas; c'et pourquoy je ne néglige rien de ce qui dépent de moy, mais la veue des bons sujet n'ait pas comune. Quand nous étions à leurs place, les *Bouchardon*, *Vanloo*, *Boucher*, nous n'avions pas besoin de tant d'exortation pour suivre la bonne routte, car nous allions tout seul. J'espère cepandant, quand il seront dévelopé dans leurs différand genre, il s'en trouvera de bons; l'architecture me paroît aller très bien.

Je viens de faire une petitte oppération d'arrangement pour l'étude. Il y avoit une quantité de morceau de la colonne Trajane qui étoient confondu dans l'endroit où l'on fait la provision pour le bois; la dificulté de pouvoir les plasser mieux les avoient fait abandonner. J'ay cherché les plus conservé, que j'ay fait mettre en évidence en quelques endroit de l'Académie, et, du reste, qui et fort mutilé, je l'ay fait apporter à un petit jardinet que j'ay eu par hazard et que j'ay acheté pour moy. Je les ay fait plasser et arrenger sous un arc antique; on en jouira et on poura

les dessiner si l'on veut, et peut servir d'entrepôt à tous ses plâtras qui devenoit à rien. Cet endroit tout petit qu'il et fait voir des morceaux très pitoresque par tous ses vestige entiques. Il et situé derière Campo Vaccino; cela fera de tems en tems un petit délassement en y allant dessiner quelque point de veue, car tout ce quartier en ait remply. M. le sénateur nous y et venu surprendre hier; il a trouvé ce petit recoin fort joly. Il m'a chargé de vous faire bien ses compliment.

Cette liaison que je prend avec les pensionnaire devroit détruire des discour que sertain membre, esprit rebelle, ont répandu contre moy à Paris à leurs adérent, disant qu'il ne pouvoit pas vivre sous mois et que je les tretois trop durement; s'étoit apparament ceux qui se gouvernèrent si mal auprès du curé du tems des Pâque; il n'ait plus question à présent de ses jeunes ostiné; tout ait tranquille et vos ordres sont exécutés.

Je seray toujour attentif à vous rendre conte sur tout; s'il m'échappe quelques choses, c'et que je croiré que cela n'en vot pas la peine, ou bien par oubly, ce qui peut arriver à tout le monde.

J'ai l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5109. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 18 juin 1755.

Monsieur, — Depuis deux ou trois jours ma sœur ait arrivée à Rome. J'espère que sa santé, qu'elle a rétablie en Provence, luy fera trouver le séjour de Rome plus agréable; par ce moyen, elle sera plus en état de santir les santiment d'un bon frère, et les choses prendront un train convenable; elle a l'honneur de vous présenter ses très humbles sivilités.

Ses jours passé, le prince de Bareith-Margrave[1], la princesse et sa cour sont venu voir l'Académie; n'étant point prévenu de cette belle visitte, je ne m'is suis pas trouvé dans ce moment, cela m'a donné occasion d'aller saluer Leurs Altesse; comme elles ont du goût pour les arts, ils ont beaucoup loué la grandeur du Roy dans ce bel établissement, en faisant plusieur question en conséquence, et le prince me dit qu'il y retourneroit encore avec grand plaisir; on dit qu'il partiront quelques jours après la Saint-Pierre, et leurs

séjour aura été d'environ un mois et demi à Rome. Comme ils ne se soumettent pas au sérémonial du Pape, ils ont peu de visitte[2].

J'ay l'honneur d'aitre, avec un très proffond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Le margrave de Bareith et sa femme étaient arrivés à Rome le 14 mai, sous le nom de comte et comtesse de la Marche; ils firent un voyage à Naples, revinrent à Rome le 7 juin, et y séjournèrent jusqu'à la fin de juillet.

2. C'est par erreur que cette lettre a été imprimée à la date du 18 juin 1753 (t. X, p. 453).

5110. — CIOIA A MARIGNY.

Le 18 juin 1755.

Le sieur Cioia, banquier à Paris, par sa lettre du 18 du courant, demande le remboursement de 2,000 écus romains que son correspondant à Rome a payé à M. *Natoire*, directeur de l'Académie.

Archives nationales, O[1] 1197, fol. 138.

5111. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 25 juin 1755.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 28 du mois de may. Avant de déterminer la gratiffication que je dois accorder aux s[rs] *Pajou* et *Bareau* pour leur voyage de Naples, j'attends le témoignage que vous me rendrez de leur travail et les études qu'ils vont m'envoyer cette année. C'est à leurs progrès que je proportionneray leur récompense.

Les carricatures dont vous m'avez parlé sont beaucoup trop chères; je n'en veux point à ce prix. A l'égard des desseins de *Polidore*, la collection des desseins du Roy est déjà si riche et si nombreuse que je ne crois pas devoir proposer ceux-cy à Sa Majesté. J'approuve l'emplette que vous avez faitte de modèles en terre cuitte et en plâtre pour l'Académie, et que vous me dites monter à une vingtaine d'écus. Je vous exhorte à presser le plus qu'il vous sera possible le pendant du tableau de *Marc-Antoine*

que vous m'avez envoyé. Il faut absolument remettre à un autre tems la dépense de l'exhaussement du plancher de vos deux chambres.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5112. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 2 juillet 1755.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière du 6 juin, avec l'arrêté des comptes de l'Académie du premier cartier de la présente année, dont je vous suis infiniment obligé.

Il et arrivé ses jours-si le s^r^ *Guiard*, sculpteur, et a pris sa place de pensionnaire.

Voulés-vous, Monsieur, que le s^r^ *de la Traverse*, qui et arrivé dans le même tems à l'Académie que les s^rs^ *Baros* et *Pajou*, soit traitté comme ses deux confrère, c'et-à-dire sans prolongation, ou bien qu'ils restassent encore tout les trois quelques mois de plus pour laisser passer les grandes chaleurs, ou bien jusque au tems que vous enverés quelques nouveau sujet? Actuelement, le nombre n'exède pas celuy de douze. Je n'ay que du bien à dire de ses trois pensionnaires, et ils ne désirent que de mériter vos bontés.

J'iray voir demain la copie du s^r^ *Doyen* à Saint-Louis qu'il a finie; j'espère que vous en serés contents. Celuy-ci et arrivé à Rome le 13 novembre 1750.

J'ay reçu, aujourd'huy 2 jullet, de M. Choya, 2,000 écus romains pour les dépenses ordinaires de l'Académie. Ordinairement, il ne m'en donne que la moitié et me fait un billet du reste, que je tire à mesure que j'en ay besoin. Il me dit que n'étant remboursé que du tems après, cela revient au même et ne change point la valeur de l'ordonnance; si sependant vous trouviés à redire à cet usage, je ne signerois la quittance que de ce que je resois, car on ne sait pas fort souvent comment tournent les affaires de MM. les banquiers.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5113. — NATOIRE A MARIGNY.

Du 16 juillet 1755.

Monsieur, — J'ay reçeu l'honneur de votre dernière lettre dattée du 25 juin; les morceaux que les pensionnaires vous envoyent auroient dû être déjà partis, le tems les a trompé, malgré l'avertissement que je leur ai donné plusieurs fois; il n'y en a plus qu'un qui retouche encore son ouvrage, et, dans quelques jours, le tout sera en état de partir; comme ils se servent du même modèle, il faut qu'ils s'attendent l'un et l'autre; les sieurs *Pajou* et *Baros* y joindroient leurs morceaux, comme vous le désirez, Monsieur, pour proportionner la gratification que vous voulez bien leur accorder pour le voyage de Naples. Le dernier pensionnaire nommé *Gacord*, sculpteur, seroit fort embarassé, à ce qu'il me dit, s'il faloit qu'il vous envoya des desseins, il n'en a jamais fait, et on lui a toujours conseillés de modeler; c'est ordinairement le maniement de la terre qui leur est plus nécessaire que le crayon.

J'ai jetté il y a quelques tems sur une petite toille une pensée qui me parut devenir heureuse pour la composition, c'est *Vénus qui amène le jeune Amour à Mercure pour avoir soin de son éducation.* J'ai suspendu pour quelques momens et par délassement *Cléopâtre* pour terminer ce petit morceau, qui est presque fini, pour avoir l'honneur de vous l'envoyer, comme un des plus passables que j'aye encore fait dans ce genre; s'il avoit le bonheur de vous plaire et que vous le jugeassiez digne d'être exposé au Salon prochain, s'il y en a un, mes vues seroient remplies; j'ai prévu que, malgré toute la diligence que je pourois donner au tableau de *Marc-Antoine*, il ne pouroit pas arriver assez à tems pour cette fête de peinture par la longueur des chemins et l'incertitude de la mer; du reste, le tableau est fort avancé. Celui-cy ne pourra pas manquer d'aller vite, étant conduit avec *Mercure* et par la poste.

Je prends les devants, M., pour vous envoyer la mesure, affin que vous puissiez en ordonner la bordure; je serois fort charmé qu'elle se trouva faite à l'arrivée du tableau pour que le premier coup d'œil fût plus agréable.

Ce papier fait le quart de la grandeur du tableau en hauteur dans un oval qu'il faudra former par quatre coins attachés à la bordure; en attendant, j'ai fait dorer les coins de la toille.

Voilà le compte de la dépense de l'Accadémie des trois derniers mois que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Je fus ces jours passez avec M. de Canillac pour voir la copie du sieur *Doyen* à Saint-Louis. Elle est fort bien, et ce prélat l'a beaucoup loué. Le s[r] *Briart* va commencer le morceau qui est au-dessus, qui est infiniment plus petit; on nous donnera ce tems-là encore; il ne nous restera plus que la Potéose (*sic*), et toute la chapelle sera terminée[1].

J'ai l'honneur d'être, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 8.

= 1. La correspondance de *Natoire* pour le second semestre de 1755 manque complètement dans les originaux O[1] 1940 et n'existe plus qu'en copie dans le registre O[1] 1923, où l'orthographe si particulière de l'artiste n'a pas été respectée.

5114. — MARIGNY AU COMTE DE SAINT-FLORENTIN.

A Compiègne, le 22 juillet 1755.

Monsieur, — M. de Clairambault m'écrit que non seulement les preuves de M. *Natoire* pour l'Ordre de Saint-Michel sont faites, mais même qu'elles sont signées par M. le comte de Lautrec, son commissaire. Vous m'avez fait l'honneur de me dire, il y a quelques jours, que vous m'enverriés une lettre du Roy pour luy, à la faveur de laquelle il pourroit jouir des honneurs de cet Ordre en attendant qu'il puisse prêter le serment ordinaire; je vous seray très obligé si vous voulés bien me l'envoyer pour que je puisse la luy adresser à Rome.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5115. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 24 juillet 1755.

J'apprends, par votre lettre du 2 de ce mois, M., l'arrivée à Rome du s[r] *Guyard*, sculpteur, et qu'il a pris sa place à l'Académie.

Je consents que les sieurs *Barau*, *Pajou* et *La Traverse* laissent passer les chaleurs du mois d'aoust à l'Académie, puisque le nombre des pensionnaires actuels n'excède pas celui de douze.

J'attends avec impatience le jugement que vous porterez de la copie que le s[r] *Doyen* a fait d'après le *Dominiquain.* Vous m'observés dans votre lettre qu'il est arrivé à Rome le 13 du mois de novembre 1750; mais vous sçavez que je lui accorde une prolongation de deux ans et que conséquemment son tems ne finira qu'au 13 du mois de novembre prochain.

Vous m'informez, dans la même lettre, que M. Choya vous a remis les 2,000 écus romains pour les dépenses ordinaires de l'Académie; que, néantmoins, il ne vous en compte que la moitié et qu'il vous fait un billet de l'autre moitié que vous retirés à mesure de vos besoins. Pourquoi lui donner quittance de 2,000 écus romains quant il ne vous en compte que 1,000? Il est d'usage chez toutes les nations de ne donner quittance que de ce qu'on reçoit, et je suis du sentiment que vous ne lui donniez à l'avenir des reçeus que de ce qu'il vous compte en effet, et, à la fin des trois mois, vous lui fournirez un récépissé des 2,000 écus romains qu'il vous aura livrés par partie dans le cours des mêmes trois mois sur vos diférents récépissés qu'il vous remettra à la fin de chaque quartier, et vous lui donnerez alors la quittance des 2,000 écus romains.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 7.

5116. — Juste, Suisse de l'Académie, a Marigny.

Le 31 juillet 1755.

Jean Juste, Suisse de l'Académie de Rome, par sa lettre du 9 de ce mois, demande une augmentation de gages.

Il se plaint d'avoir été privé de quelques étrennes et de la jouissance du produit d'un petit amphitéâtre qu'il faisoit dans le carnaval, en faveur des domestiques du Directeur.

Archives nationales, O[1] 1197, fol. 138.

5117. — Extrait des comptes des Batiments du Roi.

Année 1755.

1[er] aoust 1755-6 avril 1756 : au sieur François-Marie Cioïa, banquier à Paris, pour son remboursement des sommes qu'il a

fait remettre à M. *Natoire*, Directeur de l'Académie de Rome, pour l'entretien d'icelle pendant l'année 1755 (3 p.). 33,000 l.

Archives nationales, O¹ 2255, fol. 313.

5118. — Marigny a Natoire.

Du 11 aoust 1755.

J'ai reçeu, M., avec votre lettre du 16 du mois dernier, le compte de la recette et dépense de l'Accadémie pendant le second quartier de la présente année.

Vous aurez agréable de porter à l'avenir en dépense dans vos comptes un écu romain d'augmentation par mois aux gages de Juste, Suisse de l'Académie, sur les représentations qu'il m'a fait faire.

Je devrois déjà avoir reçu les morceaux d'étude des pensionnaires. Je veux bien pour cette fois passer sous silence ce retardement; mais je compte qu'au mois de décembre prochain je n'aurai pas à me plaindre d'une pareille négligence.

Je verray avec plaisir le nouveau morceau que vous m'annoncez, et, s'il arrive à tems pour être mis au Salon, je l'y ferai exposer.

Je suis fort aise que la copie du s^r *Doyen* vous ait satisfait, et le suffrage de M. l'abbé de Canillac m'en fait concevoir une idée avantageuse. Je souhaite que le s^r *Briart* réussisse de même à la copie du morceau qui est au-dessus; il seroit à souhaiter que vous fassiez enlever tout de suite l'Apotéose.

Je vous recommande *Marc-Antoine;* je l'attends avec impatience.

Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1923, fol. 8.

5119. — Marigny a Natoire.

Du 11 août 1755.

Sur les représentations, Monsieur, de Jean Juste, Suisse de l'Académie de France à Rome, je veux bien luy accorder un écu romain de plus par mois, à commencer du 1er de ce mois; vous formerés les arrengements en conséquence.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1103, fol. 512.

5120. — Natoire a Marigny.

Du 13 aoust 1755.

M., — Je comptois avoir l'honneur de vous envoyer par le courier passé ce petit tableau, mais une retouche que j'ai fait après coup m'a éloigné de huit jours, afin de lui donner le tems de seicher. Le voilà donc, et j'ai roulé par-dessus un dessein d'architecture du s^r *Baros*, qu'il a l'honneur de vous envoyer, ne se trouvant pas terminé lorsque je fis le dernier rouleau des études des pensionnaires.

Le Salon sera vraisemblablement commencé avant que ce petit morceau soit arrivé, s'il y vat[1]. Je vous prie, M., de le recommander à M. *Portail*[2] pour lui donner une place qui lui soit avantageuse; son volume ne dérangera pas beaucoup la décoration de ce qui aura été placé; je voudrois bien qu'il n'y fût pas sans bordure; il pouroit se faire qu'à la Surintendance il s'en trouva une de hazard de la grandeur, qui serviroit en attendant. J'aurois bien voulu que mon second *Marc-Antoine* eût été en état d'accompagner l'autre, si vous ordonné qu'il soit placé, et que ceux que j'ai fait pour Bezançon eussent été à portée d'être vu, afin que l'on ne crût pas que je suis sans m'occuper, malgré les grosses chaleurs qui abattent le courage de pouvoir travailler.

Par votre lettre du 27 juillet, vous me faites l'honneur de me dire que vous attendez avec empressement mon jugement sur la copie du s^r *Doyen* d'après le *Dominiquain;* il me semble de vous avoir déjà dit que je l'avois trouvé fort bien, malgré les difficultés du jour et des parties qui sont gâtées dans l'original; je crois que je ne la ferai partir qu'avec le restant des autres copies et avec le *Marc-Antoine;* le tout ne fera qu'une caisse.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

Archives nationales, O¹ 1923, fol. 8.

= 1. Le livret du Salon de 1755 ne mentionne, sous le nom de *Natoire*, que le *Repas de Marc-Antoine et de Cléopâtre*.

2. Par suite d'un accident arrivé à M. *Portail*, ce fut M. *Chardin* qui reçut mission de placer les tableaux du Salon.

5121. — Natoire a Marigny.

Du 13 aoust 1755.

M. *Doyen* s'est remis a une grande esquisse qu'il avoit commencé du salon de Barbarin, d'après *Pietre de Cortonne*, qui fut arrêté par le coup qu'il se donna à la tête; ce que j'en ai vu est déjà à merveille, et cela lui fera une très belle étude.

J'ai engagé le s[r] *Pajou* à restaurer un plâtre que l'on m'a donné, ayant été moulé sur un petit torse antique d'une jeune fille de la collection du Cardinal Albano, d'un très bon caractère. Les parties qu'il y a joint sont à merveille et fait une fort jolie figure qu'il exprime comme une jeune Baccante; vous voulez bien que je lui donne quelque chose pour sa peine, puisque cela restera au profit de l'Accadémie, et qu'il a réellement besoin de quelques secours.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 11.

5122. — Extrait du journal du duc de Luynes.

Le 22 août 1755.

M. de La Rochefoucauld me contoit, il y a quelques jours, quelques détails sur l'Académie de peinture établie à Rome.

Elle a été établie du temps de M. Colbert, mais il n'y avoit point alors de maison appartenant au Roi et destinée à cette Académie; on en louoit une. Ce fut du temps de M. d'Antin que la maison où elle est actellement; et qui est fort belle, fut achetée. Elle a eu pour Directeur un M. *Poerson*, qui mourut à Rome en 1725. C'étoit un homme médiocre pour la peinture, mais qui se conduisit dans cette place de manière à mériter de grands éloges. Dans l'année 1709 et les deux suivantes, l'état du Royaume étoit si malheureux qu'il ne fut pas possible d'envoyer des fonds à Rome; M. *Poerson* sentit combien il étoit essentiel de ne pas laisser tomber l'Académie; il employa tout son argent et son crédit, et la maintint dans la même situation. Il en a été bien remboursé, mais cette action n'en est pas moins méritoire.

Il y a en bas un magnifique appartement, meublé de tapisse-

ries des Gobelins, tapis de la Savonnerie et autres ouvrages de France, le portrait du Roi sous un magnifique dais, et, dans les salles, différents ouvrages de peinture et de sculpture des plus habiles Maîtres françois. Cet appartement est à la disposition de l'Ambassadeur et ne sert que pour les fêtes. Il y a un Suisse de la livrée du Roi.

Le Directeur a un carosse et des domestiques de la même livrée et est traité honorablement dans Rome. Il a 6,000 livres d'appointements pour lui et est, outre cela, chargé de l'entretien des plumes, crayons, couleurs, etc., et de la nourriture des douze élèves qui sont dans cette Académie, dont six peintres, trois sculpteurs et trois architectes; ils doivent être deux ans à tout voir sans travailler, et, pour être reçu, il faut avoir fait trois chefs-d'œuvre dans l'Académie de Paris[1].

M. *Detroy* a été Directeur de cette Académie; c'est présentement M. *Nattier* (lisez *Natoire*).

Journal du duc de Luynes, tome XIV, 1864, p. 239-40.

= 1. Le lecteur corrigera à la lecture l'inexactitude de certains détails; nous n'y insisterons donc pas.

5123. — Marigny a Natoire.

Du 31 aoust 1755.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 13 de ce mois, dans laquelle vous m'annoncés l'envoy du petit tableau dont vous m'aviez parlé, avec un dessein du s^r^ *Baros;* si votre tableau arrive à tems; il sera placé au Salon le plus avantageusement qu'il sera possible et avec une bordure; je vous dirai mon sentiment du dessein du s^r^ *Baros,* en même tems que des autres études des pensionnaires. Votre second tableau de *Marc-Antoine* est déjà exposé. Je vous ai marqué par ma précédente lettre ma satisfaction sur le témoignage que vous m'avez rendu de la copie du s^r^ *Doyen* d'après le *Dominiquain;* je l'attends avec impatience, ainsi que les autres copies; je désire surtout que le troisième tableau de l'*Histoire de Marc-Antoine* soit incessament fini.

Je suis, etc.

P.-S. — Je suis fort aise d'aprendre que le s^r^ *Doyen* se soit remis à son exquisse du salon de Barbarin d'après *Pietre de Cortonne.*

Vous me demandez quelque chose pour l'ouvrage que le s^r *Pajou* fait à un plâtre qui vous a été donné, provenant de la collection du Cardinal Albano. Cet exemple seroit d'une conséquence que je crois devoir éviter; ainsy ne portés aucun article en dépense pour cet objet. Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 9.

5124. — Natoire a Marigny.

Du 16 septembre 1755.

Monsieur, — J'ai reçeu l'honneur de votre dernière du 31 aoust. Notre jeune trouppe est fort impatiente d'apprendre votre jugement sur leurs études; la crainte de ne pas paroître à vos yeux et à vos lumières tels qu'ils le désireroient les tient dans la crainte. Il est bon que leur amour-propre soufre un peu dans cette occasion; il sentiront mieux par la suitte combien ce véhicule leurs est avantageux pour leur avancement.

Les sieurs *Pajou* et *La Traverse* voudroient fort que vous leur prolongassiez la grâce que vous leur avez fait de passer les chaleurs à Rome jusqu'au printems prochain pour leur départ, afin d'avoir une saison favorable pour les endroits où ils s'arrêteront. Comme je suis accoutumé souvent à vous demander de nouvelles grâces, Monsieur, je n'ai pas pu leur reffuser celle de vous parler en leur faveur. Vos ordres décideront de tout.

Je ferai mon possible pour que les copies des deux derniers tableaux de saint Louis soient continués sans interruption; cependant M. de Canillac a fort envie d'en avoir une, qui est celle que le sieur *Briart* fait actuellement, et il croyoit que dans le même tems la sienne auroit pu se faire; mais il est impossible, car l'un et l'autre s'incommoderoient, et, avec cela, le lieu est trop reseré; il auroit désiré que le tems eût été partagé entre les deux copistes; je comptois lui parler hier sur cet article, mais je ne l'ai pas trouvé; il part dans l'instant pour aller à Parme[1], où il doit passer tout le tems de la villégiature. Je ferai connoître à M. l'abbé du Rol, qui part aussi, le désir que vous auriez que cet ouvrage ne fût point retardé.

J'ai repris mon *Marc-Antoine*, qui tire à sa fin; les chaleurs exessives m'avoient ôté le courage de travailler. Je souhaite que celui qui l'a précédé et qui est à la vue du public, comme vous

me faites l'honneur de me dire, puisse mériter quelque attention, aussi bien que le petit morceau.

J'espère que vous voudrez bien, Monsieur, m'envoyer le livret, afin que je puisse connoître le nom et la notte des morceaux de mes illustres confrères; nous aurons les brochures ensuite pour et contre, faites à ce sujet.

Ma nouvelle décoration m'a fait l'honneur de m'attirer plusieurs visittes flateuses; ce qui me l'augmente, c'est qu'elle tire son origine de vos bontés.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 13.

= 1. L'abbé de Canillac partit pour Parme le 19 septembre.

5125. — DE LA TRAVERSE A MARIGNY.

Du 17 septembre 1755.

Monsieur, — On m'a fait entrevoir vos ordres pour le départ de quelqu'un des pensionnaires, et j'ai recours à vos bontés en vous supliant de ne fixer le mien qu'aux premiers jours du printems prochain. J'ose vous demander cette grâce, Monsieur, avec la noble confiance que me donne votre générosité, l'estime de M. *Natoire* et l'exacte observation de mes devoirs envers l'Académie, où j'ai peint, outre ma copie pour le Roy, et par ordre de M. le Directeur, la décoration à fresque d'un grand appartement qui m'a fait honneur près de lui et de M. l'Ambassadeur, dont j'aurois obtenu la recommandation, si les talens et la nécessité en avoient besoin près de vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA TRAVERSE.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 13.

5126. — MÉMOIRE POUR BOUCHARDON.

Le 21 septembre 1755.

Le sieur *Bouchardon* est arrivé en France (de Rome) par ordre du Roy. Il luy fut promis un logement ample pour le dédomager de celui qu'on luy avoit donné à Rome, et, en exécution de cette promesse, on en construisit un très grand pour luy au

Louvre, composé, suivant l'état cy-joint, de vingt-quatre pièces, tant au rez-de-chaussée, premier que second étage.

Il avoit fait depuis dans ce logement, qui est entré dans le plan des travaux actuels du Louvre, des dépenses considérables pour son usage et ses commodités relatives aux arts.

Je suplie très humblement Votre Majesté de permettre qu'il soit fait fonds annuellement sur l'état des Bâtiments d'une somme de 2,400 livres en faveur dudit *Bouchardon*, sa vie durant, pour lui tenir lieu de la grâce qui luy fut accordée et qui fut une des conditions du retour en France de ce célèbre artiste, si recommandable par la supériorité de ses talents, mais à la charge toutefois qu'à sa mort ce fonds annuel de 2,400 livres cessera sans que les sculpteurs de l'Académie puissent prétendre que ces 2,400 liv. étoient une grâce attachée à celles dont Votre Majesté les a gratifiés.

Archives nationales, O^1 1197, fol. 166.

5127. — Marigny a Natoire.

A Fontainebleau, le 30 septembre 1755.

Après avoir examiné, Monsieur, les études des pensionnaires de l'Accadémie, voicy l'impression qu'elles m'ont faite en bien et en mal. Vous aurez agréable de lire à chacun d'eux en particulier l'article de ma lettre qui le regarde, affin qu'ils jugent par ce ménagement que mon dessein est de les encourager par mes conseils, et non de les mortiffier par mes reproches. Vous direz donc :

Au s[r] *Deshayes* que je suis fort satisfait de sa figure d'homme de grandeur naturelle; elle est dessinée avec assez de justesse et d'un caractère vray; la manière de peindre est bonne et pleine de couleurs, et le pinceau bien manié. J'y trouve seulement quelques tons vermeils, un peu hors de la nature; mais je ne les blâme point parce qu'ils sont à leur place et qu'ils tendent à un effet de couleur sensible qui seroit naturelle dans le lointain. Le bas de la figure n'est pas aussi bien, le dessein en est plus faible et la couleur moins vraye; les genoux et les pieds sont trop rouges et trop vermeils partout. Du reste, le ton des ombres y est bon et cette épreuve me donne de grandes espérances.

Je suis aussi très content de sa tête de *saint Jérosme;* elle est bien peinte et de bon caractère; mais il y a trop de tons rouges; j'y souhaiterois quelques tons d'un gris colloré pour servir de

passage d'un ton à l'autre, particulièrement dans les ombres, qui doivent être moins vivement colorés que les lumières.

Ses desseins d'après nature sont très bien aussi; j'y trouve de la justesse quant aux formes, les attachemens bien sentis, les muscles bien énoncés. Je voudrois seulement qu'ils fussent dessinés moins sensiblement; on y découvre trop l'anatomie. Je suis moins content de son dessein d'après *Raphaël*. Je n'y vois point toute la justesse et la finesse des formes que je connois dans ce grand maître. Témoignés cependant au s[r] *Deshayes* toute ma satisfaction sur les progrès qu'il a faits et exhortés-le de ma part à remplir l'espérance qu'il me donne.

Au sieur *De la Traverse*, que le dessein du *saint Jean* est bon et tend au grand, mais qu'il y a quelques incorrections, telles que le bras, qui est trop gros et lourd pour sa longueur; les muscles d'ailleurs n'y sont pas exactement à leur place; le pinceau est bien manié et facile et la manière de peindre est bonne; il y a dans la tête quelques rouges outrés tirant sur l'aurore, couleur qui n'est pas bien naturelle; cependant, le morceau étant d'une proportion forte, ils peuvent y faire un bon effet, et je ne les blâmerois qu'autant qu'ils marqueroient de la manière dans l'auteur. Je l'en avertis, afin qu'il ne s'en fasse pas une habitude; le but principal de la peinture est la vérité.

Je suis un peu moins satisfait d'une figure académique du même; je trouve dans le corps une trop grande quantité de petits morceaux qui devroient y être travaillés plus largement et avec moins de servitude. Il y a quelques traits qui sont trops verds et que je ne crois pas dans la nature. Je blâme surtout les reflets d'un rouge orange dans les chairs qui sont absolument faux, un corps d'un blanc doux comme la chair ne sçauroit recevoir de ces reflets; en général, les genoux et les pieds ont trop de rouge partout.

Je suis encore moins content d'une Accadémie dessinée par le même; il est à craindre qu'en voulant donner à la nature plus de caractère qu'elle n'en présente, il ne tombe dans une manière outrée, d'autant plus dangereuse que, cette habitude une fois prise, il est difficile d'en revenir; d'ailleurs, les passages des demies teintes aux ombres ne sont pas assez peints et tranchent trop durement.

Sa figure d'après le *Dominiquain* a toute la justesse que j'y désire, mais j'y trouve peu de finesse dans la tête et dans les mains.

En général, j'attends beaucoup mieux de ce pensionnaire. Recommandez-lui de ma part la plus grande assiduité et l'attention la plus exacte à éviter les deffauts où il est tombé, et à perfectionner les beautés que j'ai reconnues dans ses études.

Au s^r *Briard*, que sa figure accadémique assise est dessinée avec justesse et sans trop de manière, mais qu'il y a peu de finesse de dessein dans la tête et dans les mains. Les couleurs sont vrayes et le pinceau a de l'agrément, mais qu'il s'attache à empâter, et qu'il se tienne en garde contre le deffaut auquel il semble incliner de peindre en lavis.

Je suis plus satisfait de sa tête de *Joueuse de flûte,* que je crois du même auteur (car il n'y a point de nom derrière ni au bas de ce morceau); le caractère en est fin; elle est assez correctement dessinée et d'une couleur agréable; cependant, il y a quelques tons d'une couleur entière, tels sont les tons verdâtres.

La composition du *Passage de la Vierge en Égypte* est ingénieuse; mais la figure du batelier n'est pas en force; la position de sa jambe en l'air est contradictoire avec son action; d'ailleurs, la touche n'en est pas spirituelle. Quant à ses desseins, j'y trouve de la précision et de la légèreté; mais sa figure d'après nature est fort incorrecte, outrée et chargée avec excès. Il y a plus d'esprit dans ses desseins d'après les grands maîtres. Encouragez-le de ma part à cultiver par un travail assidu les talens que ses épreuves m'annoncent; je lui sçaurai gré des progrès que je remarquerai dans ses prochaines études.

Au s^r *Godefroy*, que sa figure académique de grandeur naturelle est assez bien ensemble, et que la couleur des demies teintes ne seroit pas mauvaise, si elle n'étoit pas entièrement déparée par des ombres d'un rouge noirâtre, absolument faux, et que je ne conçois pas qu'il ait pu employer, ayant la nature devant les yeux. La tête et les mains ne sont pas bien, n'ayant ni finesse de dessein ni vérité de couleur. Les ombres du bas de la figure sont d'un meilleur ton, mais avec des reflets d'un rouge faux. Ce deffaut choquant me paroît être à la mode parmi les pensionnaires. Je vous recommande expressément de les en avertir en commun et d'apporter toute l'attention possible à les en corriger.

La petite tête d'adolescent, du même auteur, présente un coup d'œil plus agréable, et les tons qui y sont employés semblent tenir de *Barocci;* mais, à l'examen, ces tons sont un peu maniérés, et d'ailleurs la tête n'est pas ensemble; les yeux ne sont ny

également distants du nez, ny semblables ; les ailes des narines ne sont point à la même hauteur et la bouche n'est point sous le nez.

Je suis plus content de ses desseins, quoiqu'ils soient faits un peu trop légèrement. J'y trouve de l'esprit et un trait assez bien saisy. Dans celui de *Raphaël*, je ne trouve pas bien ce caractère de tête que tout le monde connoist. En général, je ne suis pas aussi satisfait des études du s^r *Godefroy* que je l'étois l'année passée; marquez lui en ma surprise et mon mécontentement. Il est du plus grand intérest pour lui d'effacer par de nouveaux efforts dans le prochain envoy de ses études l'impression désavantageuse que celles-cy ont faite sur moy.

Au s^r *Pajou*, que je suis très satisfait de ses desseins; j'y trouve de l'exactitude et de la correction. On n'exige pas d'un sculpteur la beauté du crayon, son talent principal est de bien modeler. Son esquisse d'un sujet de Satires m'a paru surtout très ingénieusement composée, touchée avec beaucoup de goût et de bon caractère. J'espère beaucoup de lui et je l'exhorte à travailler de plus en plus à perfectionner un talent dont j'ai l'opinion la plus favorable.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 14.

5128. — MARIGNY A NATOIRE.

A Fontainebleau, le 11 octobre 1755.

Votre dernière lettre, Monsieur, du 16 du mois dernier, a croisé celle où je vous ai dit mon avis sur les études des pensionnaires. Vous y avez vu combien je suis satisfait du s^r *Pajou* et combien je le suis peu du s^r *De la Traverse*. En conséquence, j'accorderai au premier une prolongation de tems à l'Académie jusques au printems prochain, et je refuse au second cette grâce, et, ma lettre reçue, vous lui donnerez ordre de partir. Par là, les pensionnaires pourront juger de mon attention à les suivre dans leurs études et à distinguer ceux qui profitent de la grâce que le Roy leur fait de ceux qui n'en profitent pas.

Il faut absolument que vous fassiez partir pour le Roy les deux premières copies des tableaux de *Saint Louis* d'après le *Dominiquain*, dès quelles seront finies, et priez M. l'abbé de Canillac de vouloir bien attendre.

Je vous exhorte à redoubler d'attention pour votre nouveau tableau de *Marc-Antoine;* c'est pour vous-même que je crois vous devoir donner ce conseil.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 13.

5129. — NATOIRE A MARIGNY.

Du 15 octobre 1755.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous envoyer le compte de dépense de l'Académie du quartier passé. Il y a pour le maçon un article que j'ai été obligé de faire, qui est des lieux de commodités près de la cuisine, afin de faire perdre l'habitude à tous les gens qui y travaillent, qu'ils ne fissent plus leurs ordures aux environs; cet endroit devenoit impraticable, malgré les deffenses que l'on faisoit très souvent; cela monte à 25 à 30 écus romains. Actuellement, on jouy de beaucoup plus de propreté.

J'attends vos ordres sur les élèves qui ont finis leurs tems, sçavoir, si vous voudrez bien leur accorder la nouvelle grâce de passer encore l'hiver icy. Ils le désireroient beaucoup, cela leur donneroit plus de facilité, étant dans la belle saison à proffiter des entreposts qu'ils feront dans leurs routes. Ils espèrent encore de vos bontés, comme vous leur avez fait espérer, quelques secours pour les aider dans leurs marches. Ils sont tout répandus actuellement à faire des études en différents endroits de Rome, affin de proffiter de l'arrière-saison; quelques architectes ont été lever des plans de la ville Adrienne, près de Tivoly, où, parmy les antiquités, ils disent avoir remarqué beaucoup de choses très propres pour leurs études.

Le sieur *Briart* a fort avancé sa copie de *saint Louis;* je l'irai revoir au premier jour.

M. le Cardinal Valenty vient d'arriver à Rome de son voyage à Viterbe, où il étoit allé prendre les eaux[1]. Il paroist qu'il y a quelques amelieuremens pour sa santé, et que sa paralisie dans la partie du bras a un peu plus de sentiment. Je me suis présenté pour l'aller saluer, mais il n'étoit pas visible.

J'ay l'honneur d'être, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 18.

= 1. Le Cardinal Valenti Gonzaga, secrétaire d'État, qui était à Viterbe depuis le mois d'août, revint à Rome le 6 octobre.

5130. — Natoire a Marigny.

Du 5 novembre 1755.

Monsieur, — Je réponds aux deux dernières lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, l'une du 30 septembre et l'autre du 11 octobre; la première me fait voir l'effet que vous ont produit les études des élèves, avec votre jugement et vos observations en particulier, que je leur ai communiqué. Je suis charmé de m'être rencontré entre toutes les bonnes choses que vous leur dites; ils feront leurs attentions pour en profiter, et j'espère qu'au premier envoy vous y trouverez du changement.

La seconde m'apprend la grâce que vous faites au s^r *Pajou* de rester encore jusqu'au beau tems qui vient à l'Accadémie. Comme il se croyoit à la fin de la pension, il est party il y a environ quinze jours pour Naples avec le s^r *Baros;* je lui marquerez vos bontés. Ce dernier attend toujours votre jugement sur le dessein qu'il vous a envoyé, et l'un et l'autre désirent infiniment la gratification que vous avez bien voulu leur faire espérer si vous étiez content d'eux.

Le pauvre *La Traverse* est fort affligé; je lui ai fait connoître vos ordres, et il le sera davantage si vous le privez de cette gratification que plusieurs ont déjà eu; il est réellement dans le besoin. Vous vous souvenez, Monsieur, combien de tems il resta en chemin lors de son départ de Paris, avec ses deux camarades *Pajou* et *Baros*, que l'on croyoit perdus. Ce voyage malheureux lui fit faire des deptes dont il n'a pu jusqu'à présent se délivrer, voilà ce qui le met à avoir recours à vos bontés. M. Boyer, secrétaire de M. l'Ambassadeur, m'a dit ce matin que Son Excellence s'interressoit pour lui et qu'il croyoit qu'elle vous écriroit en sa faveur. Je suis fait pour exécuter vos ordres, mais en même tems pour vous faire des représentations, puisque vous m'avez confié la conduitte de cette jeune troupe. Ce sujet icy ne laisse pas que d'avoir du talent; il sera bon à différentes choses, il peint fort bien en détrempe l'architecture et a du goût et du génie et de la lecture plus que pas un; c'est le bel esprit de la compagnie, et se mesle quelquefois de faire des vers; il a eu le malheur de perdre

un œil, et celui qu'il a n'est pas trop sain encore; j'attendrai vos nouveaux ordres sur son sort.

La copie du s^r *Briard* d'après le *Dominiquain* est presque fini; il fait de son mieux, et j'espère que vous en serez content, s'il fait exactement tout ce que je lui ai dit. J'aurois cru que vous auriez voulu attendre le dernier morceau, qui est l'*Apotéose de la sainte*, affin de vous envoyer le tout ensemble. J'ai vu ce matin au palais Barbarin la grande esquisse du s^r *Doyen*, qu'il a finy avec un grand courage, et toutes les parties en sont bien; mais comme c'est une machine qui forme plusieurs tableaux de différents sujets, le premier coup d'œil ne trouve pas assez de repos; on peut dire de ce morceau que c'est un magazin de bonnes choses; comme l'original est d'une proportion énorme, l'effet en devient plus grand; mais en tout, il s'en est bien tiré.

Le sieur *Doually*, architecte, m'a fait voir un dessein de fontaine de sa composition dans l'idée de celle de *Tiery*, qui m'a paru très bien, de bon goût, bien imaginée et bien dessinée; les figures, il l'a fait joliment.

Le sieur *Per*, aussi architecte, fait des progrès, il se jette un peu dans le genre de . . . . .; il aime ce genre de décoration, et il y a beaucoup de talent, il fait quelques morceaux à l'huille, dont le meilleur vous sera présenté.

Mon *Marc-Antoine* est presque fini; je désire beaucoup dans ce morceau que tout mon renouvellement d'attention soit fructueux; je suis fâché d'avoir passé l'âge où l'on ambitionne de se montrer dans le grand torrent du public, la peinture a toujours ses mauvais quarts d'heure, difficile à conduire quand on vient à broncher; la critique, peu indulgente et souvent outrée sans égard, nous juge durement, et, au lieu de nous encourager, nous afflige; il y a le tems convenable pour tout.

J'ai l'honneur d'être, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 20.

5131. — L'ABBÉ BARTHÉLEMY AU COMTE DE CAYLUS.

A Rome, le 5 novembre 1755.

... J'ai mis du baume dans le sang pétillant du petit *Guiart;* il craignoit d'avoir perdu votre protection. Je l'ai vu sur le point de me manger d'amitié, quand je lui ai lu l'article de votre lettre;

il vous est bien attaché, de même qu'à M. *Bouchardon*, à qui je vous prie de faire mes complimens. Il sera un jour bien content de son élève; il est plein de feu et de salpêtre; il doit nous accompagner quand nous irons voir des statues. M. *Natoire* nous a aussi offert ses services; il est venu aujourd'hui chez M. l'Ambassadeur. Nous étions l'un près de l'autre et nous avons bu à votre santé...

Voyage en Italie de M. l'abbé Barthélemy, imprimé sur ses lettres originales écrites au comte de Caylus par A. Serieys. Paris, Buisson, an X (1801), in-8°, p. 34.

5132. — Marigny a Natoire.

Du 7 novembre 1755.

J'ai reçeu, Monsieur, avec votre lettre du 15 du mois dernier, le compte de la dépense de l'Accadémie pour le dernier quartier. J'approuve la dépense que vous y avez porté pour des lieux de commodité. Vous avez reçeu un ordre pour les élèves qui ont fini leur tems, et je pense que vous vous serai conformé à l'usage en donnant seulement au s[r] *de la Traverse* la somme accoutumée pour le retour des pensionnaires en France.

J'apprends avec plaisir la découverte qu'on faite les jeunes architectes dans la ville Adrienne de morceaux propres à leurs études.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 18.

5133. — Natoire a Marigny.

De Rome, du 2 décembre 1755.

Monsieur, — Étant ces jours passez chez M. l'Ambassadeur de France, on parloit du voyage de Naples que M. le président de Cotte[1] et M. l'abbé Barthélemy alloient faire, on me demanda si le s[r] *Guyard*, sculpteur, ne pouroit pas faire ce voyage avec eux; qu'ils seroient charmés de lui procurer cet avantage. Je leur répondis que, selon la règle et vos ordres, je ne pouvois pas lui accorder cette permission, que cela ne leur étoit permis qu'à la fin de leurs études. M. l'Ambassadeur me dit beaucoup de choses pour faire en sorte qu'il fît ce voyage; je ne pus me deffendre qu'en lui disant qu'il prît donc l'affaire sur son compte et qu'il

vous en écrivît; c'est à quoy il a consenty, et, par ce même courier, il me promit de vous en parler de manière que vous n'eussiez rien à me reprocher. Ce pensionnaire, sçachant qu'il y avoit à Naples une figure équestre antique, seroit bien aise d'en faire une étude; il a déjà travaillé dans cette partie, il vous prie de lui accorder cette grâce, afin de faire proffiter celles que ces Messieurs veullent bien lui faire.

J'aurai l'honneur de vous parler pour un autre sujet, c'est le s^r^ *Barbeau*, qui m'est venu dire qu'il comptoit partir incessament pour s'en retourner en France et qu'il espéroit qu'il jouiroit de la somme que l'on accorde aux pensionnaires quand ils s'en vont; il porteroit encore ses vues plus loin, si vous vouliez l'écouter, qui seroient d'avoir la gratification; sur cela, je lui ai dit que je ne vous en parlerois point, étant hors de place. Pour les 56 écus romains que l'on donne pour le retour, ce seroit une grande charité que vous lui feriez de lui accorder, malgré ses irrégularités; la peine l'embarrasse et le tourmente de tous côtés. J'attendrai vos ordres sur son sort.

J'ai l'honneur d'être, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 29.

= 1. Jules-François de Cotte, président aux Requêtes du Palais, garde des médailles de la Couronne, accompagna l'abbé Barthélemy lors de son voyage en Italie; ils arrivèrent à Rome le 1er novembre.

5134. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 4 décembre 1755.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 5 du mois dernier. Vous m'apprenez que le s^r^ *Pajou* est party pour Naples; vous pouvez lui mander que je lui ai accordé une prolongation jusqu'au printems.

J'accorde, sur vos représentations et à la recommandation de M. le comte de Stainville, au s^r^ *La Traverse* le même délay qu'il me demande jusqu'au printems prochain. Exhortez-les bien à profiter de cette grâce, et surtout conseillez au s^r^ *de la Traverse* de ne faire de la poësie qu'au pinceau. Lorsque le s^r^ *Pajou* et lui partiront de Rome, vous ne leur donnerez que la somme ordinaire pour revenir en France.

Je suis bien aise d'apprendre que la copie du s^r^ *Briard*, d'après

le *Dominiquain*, va être finie et que vous en êtes content. Je consents à attendre que le dernier morceau soit fait et que vous m'envoyez le tout ensemble.

Je ne suis pas moins satisfait d'apprendre que la grande esquisse du s[r] *Doyen* est finie et du témoignage que vous m'en rendez. Je me souviendrai en tems et lieu de l'application et du zèle de ces jeunes peintres.

Encouragez le s[r] *Doually* et le s[r] *Père* à continuer. Je vous envoye quelques exemplaires du livret du Salon. Ce n'est pas à un grand maître à se laisser rebuter par les critiques bonnes ou mauvaises.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 20.

5135. — MARIGNY A STAINVILLE.

A Versailles, le 4 décembre 1755.

Monsieur, — La protection dont vous honnorés le sieur *La Traverse*, le pensionnaire de l'Accadémie de Rome, m'a déterminé à luy accorder la prolongation qu'il me demandoit jusqu'au printems prochain. J'ai saisy avec bien de l'empressement cette occasion de vous marquer les sentiments avec lesquels j'ay l'honneur d'être très parfaitement, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5136. — NATOIRE A MARIGNY.

Du 10 décembre 1755.

Monsieur, — Il y a quelques jours que le s[r] *Doyen* a reçeu des nouvelles de son père qui désire avec empressement son retour, attendu qu'il est malade depuis longtems, et par conséquent ses affaires soufrent. Il me prie, M., de vous demander son congé et de vous parler en sa faveur; voilà à peu près la fin du tems de sa prolongation, comment voulez-vous qu'il soit traité? Lui accorderez-vous la gratification? Il y a beaucoup de bien à dire de ce pensionnaire, et à bien des égards; il a proffité dans son talent, surtout depuis ses dernières études. J'espère qu'il en donnera des preuves, étant à Paris, et qu'il tâchera de méritter vos bontés;

il s'est acquis une bonne réputation dans ce pays-cy; il attendra vos ordres afin de pouvoir partir tout de suitte.

Je fis, il y a environ un an, étant engagé par M. l'abbé de Canillac, une pensée pour le plafond de l'église de Saint-Louis que l'on continue toujours à décorer; il en fut si content qu'il la fit voir au Pape, et elle fut approuvé à son dernier voyage en France, l'ayant apportée avec luy et l'ayant fait voir à M. le Cardinal de la Rochefoucault. Cette Éminence, contente de cette idée, voulut la garder, en désirant infiniment l'exécution. Par là, je me suis trouvé embarqué à faire cet ouvrage, et, actuellement, en finissan mon *Marc-Antoine*, j'ai fait l'esquisse en grand, colorée, de ce morceau, dans l'idée que, si elle ne réussissoit pas, j'abandonnerois ce projet. Elle me paroît être devenue heureuse; l'espérance de réussir dans un ouvrage aussi distingué excite mon ambition, malgré la peine indispensable où je m'en vais me jetter par la rude situation de cette opération; comme elle sera faite à fresque, elle sera moins fatiguante et moins longue; avec cela, je me ferai aider autant que je le pourrai. Cela représentera la *Mort de saint Louis* dans sa dernière croisade à Tunis, et son passage dans le ciel. M. l'Ambassadeur s'intéresse beaucoup pour cet ouvrage; il compte qu'à la Saint-Louis prochain cette église sera achevée et sera en état d'en faire les honneurs à tout le Sacré Collège, qui vient ce jour-là célébrer la fête. J'espère qu'en faveur du zèle que j'ai, qui n'est excité que de consacrer cet ouvrage dans un temple qui appartient à la nation, vous voudrés bien l'approuver; du reste, cela ne m'emportera qu'environ trois mois, je ne sçais pas trop de quelle manière j'enverray les tableaux, tant les copies que mon *Marc-Antoine*, auquel je fais de tems en tems de nouvelles révisions, afin que vous en soyez content. Ces bruits de guerre dérangent bien la seûreté de la mer; je ne ferai rien sans beaucoup consulter.

Nos jeunes artistes travaillent à vous envoyer bientôt leurs études.

J'ai l'honneur d'être, etc. NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 29.

5137. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 8 janvier 1756.

J'ai reçeu, Monsieur, vos deux lettres, l'une du 2, l'autre du

10 du mois dernier. Je vous sçais très mauvais gré d'avoir ceddé aux sollicitations pour permettre le voyage du s^r *Guyard* à Naples sans ma participation. Il n'est point d'instance qui ait dû vous engager de sortir de la reigle, et je compte bien que vous vous y renfermerez étroitement à l'avenir.

Vous aurez agréable de donner simplement au s^r *Barbeau* la somme ordinaire pour son retour en France; je veux bien lui faire cette grâce, quoique sa conduitte n'ait pas dû la lui laisser espérer.

J'approuve que le s^r *Doyen* parte de Rome pour revenir à Paris, la maladie de son père lui rendant nécessaire sa présence et ses secours; mais vous ne lui donnerez que la somme usitée pour le retour en France; la gratification dont vous me parlez est destinée à donner aux pensionnaires qui la méritent le moyen de parcourir, pour s'instruire et achever de se former, les autres villes d'Italie, après leurs études à Rome, et la situation du s^r *Doyen* père ne permet pas à son fils de faire ce voyage.

Je suis bien étonné qu'étant plus que suffisamment occupé par votre *Histoire d'Antoine* et par les soins que vous devez aux pensionnaires qui travaillent sous vos yeux, vous vous soyez, sans ma participation, chargé d'une besogne semblable à la coupole de l'église de Saint-Louis qui, par sa nature, vous oblige à vous déplacer. Je compte du moins qu'elle ne vous fera pas négliger les études des pensionnaires et que vous tâcherez de concilier les attentions que vous devez à leurs études avec cette nouvelle occupation.

Les circonstances présentes ne vous permettant pas de m'envoyer en seureté votre tableau d'*Antoine* et les copies que vous m'avez annoncez, vous attendrez un tems plus favorable pour me les faire parvenir.

Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1923, fol. 29.

5138. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 14 janvier 1756.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de l'Académie pendant les trois derniers mois de l'année passée. Vous avez eu la bonté de m'envoyer l'arrêté du 3e quartier de la

ditte année, accompagné du livret du Salon et des brochures faittes à cette occasion, dont je vous suis infiniment obligé. A la lecture de ses critiques, je ne m'i suis pas veu peint avec de belles couleurs; l'amour-propre trouve de quoy souffrir; les réflections triste que cela m'a causé me prouve encore plus l'ingratitude d'un talent qui ne fait aucune grâce et qui ne veut pas même que l'on s'apersoive si d'autres soins nécessaires luy dérobe des moment qui distrayent et qui font manquer malgré soy. Nonobtant toutte ses rigeurs, il faut l'aimer, tâcher de faire mieux et vous plaire[1].

Je presse tout les jours les ouvrages que doivent vous envoyer les pensionnaires; il se trouve malgré moy quelques anicroches qui retarde le tems marqué. J'espère sependant que, dans peut de jour, tout sera en état. Le s^r^ *De la Traverse* vous présente ses très humble remersiment de ce que vous voulés bien encore le laisser à la pension jusque au beau tems, de même que le s^r^ *Pajou*.

Le s^r^ *Doyen* attent toujour vos ordres pour son départ.

M. *Jardin*, architectte à la cour de Danemarc, m'a écrit dernièrement au sujet de deux projet d'église qu'il a fait pour le Roy; il les envoye par ordre de la cour pour aitre examiné à Paris et à Rome, affin d'avoir le sentiment de ses deux capitales; il vous seront sans doutte présenté, M. Il désire aussy d'avoir le sentiment de nos jeunes artiste de l'Académie dont il a été membre autrefois, après que M. l'embassadeur de France, auquel les dit dessains seront adressés, les aura comuniqué aux plus dignes architecttes de la nation. On dit que c'et un homme de méritte et joint avec ses talens beaucoup de modestie.

M. l'Embassadeur vient d'avoir la nouvelle de sa nomination de chevallier des Ordres du Roy.

J'ay l'honneur d'aitre, avec un proffond respect, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Nous apprenons que M. *Soufflot* a le controlle de Paris vacant par la mort de M. *Dille*. Je suis bien charmé de ce nouveau titre.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Analysé; Lecoy, p. 270, à la note.

5139. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 28 janvier 1756.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer par ce courier le

rouleau qui contient les études de trois pensionnaires, sçavoir les s[rs] *Briard, Godefroid* et *Dehait*. Ce dernier, vous y trouverés du pinceau et beaucoup de facilité à le manier. Je crois que cela fera un bon sujet; mais il luy faut, comme aux autres, l'étude de l'entique et plus de corection dans ses dessains; l'un donne l'autres; c'et ce que je ne cesse de leurs dire, mais ils ne l'exécuttent pas toujour. Je souhaitterois que leurs progrest fussent plus rapide, affin que vous fussiés plus content d'eux.

Briard ne laissera pas que d'aller son chemin; son talent l'occupe beaucoup. *Gaudefroi* ait moin né que les autres; tout ce qu'il fait luy coutte beaucoup, et son jénie a de la peine à se déveloper. La composition d'un sujet luy résiste infiniment. C'et ces disposition naturelle qui font les grand hommes. Hureux ceux qui en sont favorisé.

Le s[r] *Doyen* vient de partir. Les lettres de son père ne luy ont pas permi de retarder son voyage. Il c'et acquis une bonne réputation issy. Je souhaitte qu'il en donne des preuves à son retour à Paris par de bon ouvrages.

M. l'abbé Gougenot, conseiller au Gran Conseil[1], vient d'arriver à Rome, après son voyage de Naple, accompagné de M. *Greuse*, nouvelement agréé à l'Académie et dont la réputation nous anoncent les talents. Il les fera voir dans ce pais-cy par quelques morceaux[2] qu'il compte y faire[3].

Voulez-vous bien, M., que je me serve de votre pli pour faire parvenir cette lettre à M. Mariette.

J'ay l'honneur d'aitre, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Louis Gougenot, conseiller au Grand Conseil depuis le 20 août 1743, membre libre de l'Académie de peinture et de sculpture, né à Paris le 17 mars 1719, mort le 24 septembre 1767, était très lié avec les plus célèbres artistes de son temps, notamment avec *Greuze* et *Pigalle*. Il séjourna longtemps à Rome et laissa en mourant une superbe collection, où l'on remarquait notamment les gravures des tableaux de *Greuze*.

2. A la suite de son voyage d'Italie, *Greuze* peignit et exposa divers tableaux au Salon de 1757 : *Une jeune Italienne congédiant un cavalier portugais, travesti; la Paresseuse italienne; des Costumes italiens; un Matelot napolitain.*

3. Depuis : « Le s[r] *Doyen* »; Lecoy, p. 271.

5140. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 3 février 1756.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 14 janvier, le compte de l'Académie des trois derniers mois de l'année passée.

J'attans avec impatience les nouvelles études des pensionnaires; votre lettre a croisé celle où je vous donnois l'ordre pour le départ du s^r^ *Doyen;* vous devez l'avoir reçue.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5141. — L'abbé Barthélemy au comte de Caylus.

A Rome, ce 9 février 1756.

... Je me suis acquitté de votre commission auprès de *Guiart*, et il m'a paru disposé à suivre le plan que vous lui tracez; il n'y trouve qu'une difficulté; c'est qu'il n'aura pas de quoy vivre. Il a bien fait de ne pas me pousser sur cet article, parceque je connois, comme lui, l'état actuel des arts en Italie. Ce n'est plus le temps des Farnèses et des Médicis; les artistes italiens ne sont pas surchargés d'ouvrages, et la jalousie des nations empêche qu'on ne leur préfère les étrangers; ainsi, les talens d'un sculpteur françois ne seroient guère employés à Rome. Je vous ai souvent ouï dire qu'ils dégénéroient dans les autres pays; donc, il ne lui reste d'autre ressource que de retourner en France. Si on ne lui trouve pas de talens, il gagnera sa vie à dégrossir du marbre dans quelque atelier; s'il en a véritablement, il seroit bien singulier qu'il ne lui servissent de rien au milieu d'une nation où l'on se pique tant de protéger les arts. Mais, supposé que les amateurs vinssent à lui manquer, ne devroit-il pas compter un peu sur l'amitié de M. *Bouchardon?*

J'ajoute qu'on ne sera peut-être pas en peine plus longtemps de son sort; il est souvent malade par excès de travail, et il est impossible qu'une santé comme la sienne résiste à l'ardeur qui l'entraîne. Je vous parle à cœur ouvert, mon cher Comte, et je puis vous assurer qu'aucune de ces réflexions ne vient de lui; elles m'ont frappé, et je vous avoue que je n'ai jamais pu comprendre comment on peut accorder les plaintes qu'on fait tous les

jours sur la rareté des talents avec l'envie qu'on a de les expatrier. Il ne m'appartient pas de me mêler de tout ce qui concerne les artistes; mais je ne puis m'empêcher d'être touché de l'état de ce pauvre malheureux. Il m'a rendu tant de services; il a tant d'honnêteté, tant de sentimens, tant d'amour pour son métier qu'il m'est impossible de ne pas m'intéresser vivement à lui...

Voyage en Italie de M. l'abbé Barthélemy... Paris, 1801, p. 89-91.

5142. — L'abbé Barthélemy au comte de Caylus.

A Rome, ce 10 février 1756.

... Ne craignez rien par rapport à *Guiart;* mais félicitez-moi de vous avoir si bien donné le change. Les vers que je vous ai envoyés sous son nom ne sont pas de lui; c'est une très mauvaise plaisanterie que je fis un soir à Naples pour vous amuser un instant. Je les lus à *Guiard*, qui ne vouloit pas que je vous les envoyasse. Il craignoit qu'ils ne vous donnassent une mauvaise idée de l'emploi qu'il faisoit de son temps. Je lui promis de vous avouer la vérité dans une autre lettre, et je m'en acquitte avec plaisir. Vous concevez bien que je n'ai pas gardé de copie de cette misère et que la chose restera toujours entre vous, le président (M. de Cotte) et moi, ou plutôt qu'elle sera parfaitement oubliée de nous tous... Nous avons vu à Naples, et nous avons actuellement ici M. l'abbé Gougenot et *Greuse*, tout deux gens de mérite, tous deux bien attachés à mon Comte, et tout deux me chargent d'être auprès de lui l'interprète de leurs sentimens.

Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy... Paris, 1800, p. 96-7. — On y trouvera, p. 67-8, la lettre, en vers libres, improvisée par l'abbé Barthélemy.

5143. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 11 février 1756.

Monsieur, — J'ay eu l'honneur de recevoir votre dernière lettre, dattée du 8 janvier. Je me conformeré aux articles qu'elle renferme. La grâce que vous voulés bien faire au s[r] *Barbeaut* de luy accorder de quoy faire son voyage m'enbarasse un peut. Il et venu pour la recevoir, me disant qu'il partoit dans quelques jours. C'et un garçon remply d'embaras et de depte, et sur tout ce

qu'il dit on ne peut pas y conpter. J'appréhande que ce voyage ne soit un finte pour toucher cette somme, ce qui me retient à luy donner avant d'avoir reçu de vous, M., une seconde permission, affin que, s'il en abusoit, vous ne me reprochassiés point de luy avoir donné trop facilement. Je m'informeray autant qu'il me sera possible sy réelement il peut partir; avec cette sertitude apparente, si vous le permettés, je luy donneray son argent sur sa parolle; je ne la crois pas article de fois, mais que faire? Ce sera toujour un bien qu'il resevra de vos bontés.

A l'égar de ce plaffon de Saint-Louis que j'entreprend, soyé persuadé que rien ne souffrira pendant que je travailleré à cet ouvrages. Ce n'ait point or de Rome. Il m'a parut que c'étoit une occasion assés flatteuse pour sacrifier quelques mois de peine et de soin, et le dernier morceau que je feray vraysemblablement de cette nature. Heureux si je peut m'en tirer avec honneur.

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5144. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 18 février 1756.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 28 janvier dans laquelle vous m'annoncez le nouvel envoy des études de trois pensionnaires. Je vous en marquerai mon sentiment dès que je les auray examinées. Je suis bien étonné qu'il n'y ait que trois des pensionnaires dont les études aient été en état de m'être envoyées. Vous ne me parlés point des autres; je compte qu'elles ne se feront point attendre; je sçaurois très mauvais gré à ceux qui se seroient oubliés. J'ay fait remettre à son adresse la lettre que vous avés mise sous mon pli.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5145. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 9 mars 1756.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 11 du mois dernier. Le dérangement du s[r] *Barbeau* vous rendant suspect son retour en

France, il y a un moyen de vous assurer de son retour avant que la somme accordée à cet effet aux pensionnaires luy soit remise. Vous la ferés tenir au consul de France à Civita-Veccia pour n'estre comptée au s^r^ *Barbeau* qu'à bord du vaisseau sur lequel il s'embarquera pour revenir en France, et vous en préviendrez le s^r^ *Barbeau*. Par là, je serai assuré que cette grâce ne luy sera pas accordée en pure perte.

J'ai examiné les dernières études des pensionnaires, et voicy ce que vous leur dirés de ma part :

Au s^r^ *Deshayes*, que je suis satisfait de sa figure accadémique. Le pinceau en est large, moeleux et facile. La couleur en est bonne, à l'exception de quelque partie comme les pieds et les mains, dont les touches et les ombres sont trop rouges. La partie de la poitrine est ce qu'il y a de mieux. Le raccourci est bien dessiné, mais la dégradation des tons n'aide pas assez à le faire sentir. Ils sont trop semblables, soient que les parties soient avancées ou reculées. Du reste, le caractère du dessein est bon et tend au grand.

Que je suis content, à beaucoup d'égards, de la tête d'homme qui lit. Le reflet du visage est un peu sensible, mais il peut être naturel, et qu'il est l'effet d'un soleil brillant. La main qui est appuyée sur le livre est bien; mais celle qui le soutient est d'une couleur trop sale et trop noire, ainsy que le dessous du livre.

Que j'ai vu avec plaisir ses desseins de deux figures d'après nature dessinées avec sûreté et d'une bonne manière.

Mais que ses deux desseins d'après *Raphaël* ne sont pas aussy bien; on n'y trouve pas l'exactitude que demande ce grand maître; d'ailleurs, ils sont moins bien que ceux d'après nature quant au goût du crayon.

Au s^r^ *Briard*, que je suis plus content de ses desseins que de ses tableaux; sa manière de peindre ressemble à un lavis et n'a pas assez de pâte; elle manque de demies teintes et de cette vivacité des lumières nécessaires pour faire tourner ses parties. Dans sa figure accadémique de la *Décolation de saint Jean*, la teste n'est pas belle et la couleur en est pesante, surtout dans les ombres. Le caractère du dessein n'en est pas ressenti avec hardiesse et justesse, ce qu'on peut aussy reprocher à la figure. La teste de saint Jean n'est pas bien. L'autre figure académique a à peu près les mêmes défauts; elle manque de rondeur et la partie de l'ombre, qui d'ailleurs est d'un ton rougeâtre trop égal,

tranche trop avec la lumière. J'y trouve aussy des demies teintes trop vertes. Ses desseins sont faits avec esprit. Je suis content surtout de sa figure académique d'après nature, où je vois plus d'effet et plus de rondeur que dans ses tableaux, ce qui prouve que le défaut essentiel de ce jeune peintre est dans le coloris et dans la touche du pinceau.

Au s^r^ *Godefroy*, que je ne vois pas dans ses nouvelles études assez de progrès depuis l'année dernière. Je trouve dans ses tableaux de la rondeur et du pinceau, mais de trop petittes parties dans sa figure académique vue par le dos. Le pied de cette figure est trop rouge. Sa demi-figure académique, représentant un *Christ lié à la colonne*, a de bonnes choses quant à la couleur et au pinceau; mais elle est foible de dessein, surtout dans les parties, comme la teste qui n'est pas bien, et les mains qui ne sont pas dessinées avec sûreté.

Ses desseins sont d'un maniement de crayon assez beau et assez moeleux, particulièrement la teste de l'homme en bonnet; mais je ne trouve pas dans les autres les beaux caractères de têtes que l'on connoist au *Dominiquain*. Il y a même quelques défauts de correction et d'ensemble que je crois n'être pas dans les originaux.

En général, j'espérois que ces jeunes artistes auroient mieux profité de leur tems, de vos leçons et des conseils que je leur ai donnés sur leurs précédentes études. Exhortés-les surtout de ma part à se livrer à plus de hardiesse; il est tems qu'ils s'ouvrent une carrière qui leur soit propre, et, sans négliger l'étude des modèles, de travailler d'après eux-mêmes en suivant l'impulsion de leur génie. J'aimerois mieux trouver dans leurs études trop de témérité qu'une timidité froide. La crainte de ma critique ne doit pas les retenir; je leur saurai gré d'avoir risqué, et la chaleur me fera passer sur des défauts dont le tems et l'étude corrigent.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1940.

5146. — RAPPORT A M. LE MARQUIS DE MARIGNY *sur les ouvrages envoyés par les pensionnaires du Roi à l'Académie de France à Rome en l'année 1756*[1].

Du s^r^ *Deshayes*, une figure académique de grandeur natu-

relle. On a été satisfait de cette figure: le pinceau en est large, moelleux et facile, la couleur en est bonne, si l'on en excepte quelques parties, telles que les mains et pieds, dont les touches et les ombres sont trop rouges. La partie de la poitrine est ce qu'il y a de mieux. Le racourci en est bien dessiné quant aux formes, mais on se plaint que la dégradation des tons n'aide pas assés à faire sentir le racourci; ils sont trop semblables, soit que les parties soient avancées ou reculées. Du reste, le caractère du dessein est bon et tend au grand. On a été pareillement satisfait d'une tête d'homme qui lit (du même). On a trouvé le reflect du visage un peu sensible, mais on peut le justifier en le supposant l'effet d'un soleil brillant; la main qui est appuyée sur le livre est bien; mais celle qui le soutient a paru d'une couleur trop noire et trop sale, aussi bien que le dessous du livre.

On est content des desseins du s[r] *Deshayes*, particulièrement de deux figures d'après nature qui sont dessinées avec sûreté et de bonne manière. On a été moins satisfait des deux desseins d'après *Raphaël;* on n'y a pas trouvé l'exactitude que demande ce maître, et d'ailleurs ils sont moins bien quant au goût du crayon.

On a été moins satisfait des tableaux du s[r] *Briard*, consistant en deux morceaux : une figure académique représentant la *Décolation de saint Jean*. On trouve sa manière de peindre trop semblable à un lavis et qu'elle n'a pas assés de pâte; elle manque de demies teintes et de la vivacité des lumières nécessaire pour faire tourner les parties. La teste n'est pas belle et est peinte d'une couleur pesante, surtout dans les ombres. Le caractère du dessein n'en est pas ressenti avec hardiesse et justesse, ce qu'on peut aussy reprocher à la figure. La tête de saint Jean n'est pas bien.

L'autre figure académique a à peu près les mêmes défauts; elle manque de rondeur, et la partie de l'ombre, qui d'ailleurs est d'un ton rougeastre trop égal, tranche trop avec la lumière. On se plaint aussy d'y trouver des demies teintes trop vertes.

On est plus satisfait des desseins qui, en beaucoup d'endroits, sont dessinés avec esprit, et particulièrement on est content de la figure d'après nature, qui monstre plus d'effet et plus de rondeur que les tableaux.

On trouve dans ce que le s[r] *Godefroy* a envoyé cette année de meilleures ombres que dans les ouvrages de l'année passée; il y a

du pinceau et de la rondeur; mais, dans la figure académique, vue par le dos, on trouve un peu trop de petittes parties. Le pied est trop rouge. La demie figure académique représentant un *Christ lié à la colonne* a de bonnes choses quant à la couleur et au pinceau; mais on la trouve foible de dessein, surtout dans les parties, comme la teste qui n'est pas bien, ni les mains qui ne sont pas dessinées avec sûreté.

Les desseins (du même) sont d'un assés beau maniement de crayon et moelleux, particulièrement la tête de l'homme à bonnet; mais on ne retrouve pas dans les autres les beaux caractères de têtes connus du *Dominiquain;* il y a quelque défaut de correction et d'ensemble qu'on croit n'être pas dans les originaux.

On est affligé de ne pas trouver beaucoup de progrès et des différences assés sensibles entre ces morceaux et ceux de l'an passé; on y trouve une bonté médiocre et qui ne donne point lieu à des saillies de génie et de facilité; il y règne un air de timidité. On exhorte ces Messieurs à se livrer à plus de hardiesse. Il est temps de s'ouvrir une carrière particulière, et, sans se croire encore absolument faits, de travailler avec la même témérité que si on l'étoit. La crainte d'une critique d'amitié retiendroit-elle leur génie et leur facilité?

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Ce rapport est en quelque sorte la minute de la lettre écrite à *Natoire* par le Directeur des bâtiments. M. de Marigny s'approprie, avec les idées, toutes les critiques et les termes du rapporteur, qui ne fait sans doute qu'exprimer les opinions de l'Académie de peinture. Il est probable que *Cochin* tenait, cette fois encore, la plume.

5147. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 10 mars 1756.

Monsieur, — Je viens de recevoir l'honneur de votre dernière lettre du 18 février, où vous me parlés des études des pensionnaires que vous n'avés pas ancore examiné et que vous aites surpris qu'il n'i eu que trois de la compagnie qui ayent été en état de vous envoyer leurs ouvrages. Il me semble qu'il ne manquoit que le s[r] *La Traverse* du nombre des peintres, puisqu'ils ne sont que quatre. Celuy-ci c'et cru dispansé de cette règle, attendu que son tems ait fini[1], à cela près de la grâce que vous luy avés fait de le laisser passer l'hiver à Rome, dont nous voilà bientôt à la

fin; mais je luy vis faire dernièrement un morceau de fantaisie dont il a pris l'idée dans une carrière et dans ce jenre d'effet bisare où il a du goût naturelement; je luy ay conseillé de vous l'envoyer, ce qu'il exécutera, dès qu'il l'aura terminé, en y joignant quelques dessains. Si cela pouvoit luy aitre favorable et parler en sa faveur auprès de vous, M., pour luy accorder quelques dousseur de plus pour son voyage de retour, il vous seroit infiniment obligé, car il et dans le besoin. Le s^r *Pajou*, sculpteur, ait aussy près de son départ. Auriés-vous voulu qu'il vous eu envoyé quelque chose? Il vient de faire un petit bust en marbre, copié d'après l'antique, qui et fort bien; il voudroit trouver quelq'un qui l'achetât, affin de l'aider dans son voyage.

Le s^r *Guiard*, son confrère, et qui restera seul sculpteur, sera toujour fort embarassé de vous envoyer de ses dessains; il n'en a presque point fait; il et totalement jetté à modeler; il vient de me faire voir un petit modelle d'une figure équeste prise de celle de *Balbus* antique, qui ait à Portichy, chez le roy de Naples, dont vous vous souviendrés sans doutte; comme il ait ardent, il en a pris deux petit croquis à la volée et an cachette, car de permission on n'en donne point. Il me paroît qu'il en a tiré très bon party; il a des conoissances et de l'étude dans se genre d'ouvrage.

Voulés-vous que les architecttes soyent compris pour vous envoyer aussy quelques études? Cela n'a pas été dans le comencement de cette institution; ils disent que leurs grandes études et de prendre des mesures. Du reste, je suivrès vos ordres. *Baros*, architectte, vient de partir depuis quelques jours; il a pour son conpagnon de voyage *Silvestre* le fils, qui étoit à Rome depuis deux ans. Ils vont parcourir l'Italie ensemble. Je ne peut que me louer de ce premier à tout égar; il c'et toujour conduit avec beaucoup de distintion; j'espère qu'il méritera vos bontés; c'et son unique embition.

Nous venons de finir le Carnaval, Dieu mercy! Ce tems d'agitation avoit suspendu les études. M. l'Embassadeur a fait les honneur à l'ordinaire dans le bel appartement du palais; je luy ay fait ma cour et en même tems aux personnes de distintion qu'il y a attiré de ma conoissance.

Le s^r *Dehais*, peintre, vas bientôt comancer la copie dont j'ay eu l'honneur de vous parler, à Saint-Grégoire, d'après le *Carache*. Cette étude sera très nécessaire pour le tenir en bride à la corection du dessain.

J'ay bien de la peine avec le cuisinier, surtout dans le tems de Carême. Les pensionnaires, peu jaloux de la bonne règle et de l'ordre, voudroient manger gras sans nécessité, disent pour raison qu'ils sont plus mal nouri en maigre. Le cuisinier ce plaint du peut qu'il a; une petitte ogmentation accomoderoit tout; mais je tiendray ferme pour le maigre, malgré tout, affin du bon exemple; trois, sependant, font gras, n'ayant pas put faire otrement.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Note de la Direction : Je n'aime point des plaintes sur la cuisine de la part des élèves; c'est à M. *Natoire* à voir par luy-même; c'est encore à luy à tenir la main à ce que l'on fasse ainsy qu'on a toujours fait.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Il a eu raison.

5148. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 17 mars 1756.

Monsieur, — Je vien de toucher de M. Chioya 2,000 écus romains pour l'usage ordinaire de l'Académie, dont je rendray compte.

Si, dans l'envoy que vous ferés, M., des nouveaux pensionnaires, s'il y avoit de la place de reste, pour ne pas trop charger du même talent, vous trouvassiés bon d'en donner une à un jeune graveur qui ne s'ocuperoit qu'à dessiner, sela me paretroit fort utille dans cet art, car la pluspart menquent par là; et comme nous les admetons à notre Académie et qu'ils nous grave, nous serions, je crois, fort heureux qu'il ne nous défigurât pas nos ouvrages. J'us l'honneur de vous en parler dans un tems. Ils pouroient faire de très beaux dessains de bien des morceaux qui n'ont pas été gravés.

J'ai l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5149. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 18 mars 1756.

Monsieur de Lassale, Monsieur, avocat au Parlement, qui est actuellement à Rome, désire y faire acquisition de quelques tableaux. Il m'a fait demander par quelqu'un que je serois très aise d'obliger de vous écrire en sa faveur pour que vous veuilliés bien luy accorder vos bons offices dans les achats qu'il fera. Je vous prie de l'aider de vos lumières et de vos conseils sur le choix et le prix des tableaux qu'il acheptera, affin qu'il ne soit point trompé[1].

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Voici en quels termes Lassale adressait sa requête au marquis de Marigny : « Le sieur Lassale, avocat à Rome, suplis très humble M. le marquis de Marigni de luy faire écrire une lettre de recomandations pour M. *Natoire*, pour agetté des tablaux » (Archives nationales, O[1] 1940).

5150. — Cioia a Marigny.

A Paris, ce 2 avril 1756.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous remettre coppie d'une quittance de 2,000 écus romains que j'ay fait payer à Monsieur *Natoire*, Directeur de l'Accadémie royale à Rome, faisant la somme de 11,000 livres tournois que je vous prie, Monsieur, de me vouloir faire expédier l'ordonence de mon remboursement, ce qu'attendent, j'ay l'honneur d'être, avec le plus proffond respect, etc.

François-Marie Cioia.

J'ai reçeu de Mons[r] Joseph Cioia 2,000 écus romains qu'il m'a payé d'ordre de M. François-Marie Cioia de Paris, pour autre que Monsieur le marquis de Marigny, Conseiller du Roy en ses Conseilles, Directeur et ordonateur général des Bâtimens etc. du Roy, a donné au susdit s[r] Cioia, laquelle somme est pour le service de cette Accadémie royale, et que le sieur Cioia en devrat être remboursé par la cour. Fait double à Rome, ce 15[e] mars 1756.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5151. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 7 avril 1756.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 17 du mois dernier, dans laquelle vous me proposez d'admettre un graveur au nombre des pensionnaires que je dois envoyer à l'Académie de Rome. Jusqu'icy on n'y a envoyé que des peintres, des sculpteurs et des architectes. Je suis très résolu à ne rien changer à cette ancienne institution. Les graveurs ont d'assez bonnes écoles à Paris; c'est à eux à en profiter. Vous me donnés avis par la même lettre de la remise de 2,000 écus romains, que M. de Chyoya vous a faitte pour la dépense de l'Académie.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5152. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 7 avril 1756.

Vous devez avoir reçu actuellement, Monsieur, la lettre où je vous marque mon sentiment sur les dernières études des pensionnaires de l'Académie.

Je serai fort aise de voir les morceaux dont vous me parlez, nouvellement faits par le s[r] *de la Traverse*. Je pense qu'il sera à tems de me les montrer à son arrivée à Paris. Je voudrois bien luy procurer le secours dont vous me marquez qu'il a besoin; mais les circonstances du tems présent et la situation actuelle des Bâtimens ne me permettent pas d'étendre les grâces du Roy au delà de la règle établie.

Je vois avec plaisir le témoignage que vous me rendés du s[r] *Baros*, et je luy en marquerai ma satisfaction à son retour.

Dispensez moy à l'avenir d'entendre parler des plaintes des pensionnaires sur la cuisine; c'est à vous à voir et à tenir la main à ce que l'on fasse comme on a toujours fait.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5153. — Marigny a Cioïa.

Du 7 avril 1756.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 2 de ce mois, accompagnée de copie du reçu de M. *Natoire* pour 2,000 écus romains, faisant 11,000 livres de France, dont vous demandés le remboursement; sous peu de jours, vous recevrés une ampliation d'ordonnance de pareille somme pour vous le procurer.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1104, fol. 52.

5154. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 14 avril 1756.

Monsieur, — J'ay eu l'honneur de recevoir votre lettre du 9e mars sur l'effet que vous onts fait les dernières études des pensionnaires et vos justes réflections que je leurs ay comuniqués. Ils espèrent remédier aux partie foibles que vous leurs reprochés par de nouvelles applications auxquelles je veillerés autant qu'il me sera possible.

J'ay reçu en même tems l'arretté des comptes du 4e quartier de l'année passée dont je vous suis infiniment obligé, et, en dernier lieu, votre recomandation en faveur de M. de Lassale, que je rempliray dans tout les points; je connois déjeà ce nouveau curieux qui est singulier dans son espèce. C'et un bon garçon de province qui a quelques biens. Il c'et imaginé qu'étant à Rome il faloit avoir du goût, et, à tor et à traver, il a acheté diférante drogue au dépans même de ses besoins essantiels. Comme il ne prévient pas absolument en sa faveur, on a cru que tout ce qu'il achetoit étoient des commissions; je luy avoit déjeà dit mon avis; dès que je le reverés, je luy diray encore plus sérieusement.

J'ay l'honneur de vous envoyer le dernier compte des dépences de l'Académie. La nouvelle nominations des Cardinaux [1] pour les courones a occasioné une ogmentation de dépence. C'et l'enlumination qui c'et faitte en conséquanse et à cause des trois Cardinaux françois. Je me suis conformé, comme chez M. l'Ambassadeur qui sert ordinairement de règles pour ses sorte de chose.

Mon ouvrage de Saint-Louis s'avance. Je suis dans la peinture

à fresque jusque au cou. C'et une opération toutte différante à laquelle les peintres ne devroient pas ignorer. J'ay fini le grand carton avec assés de succès. S'il valoit la peine, je vous l'enveray parmy les tableaux que je ferés partir dès qu'il en sera tems. On pouroit le plasser dans quelque coin de la galerie des plans, car il a trente-trois pied de proportion.

M. de la Condamine a voulu plasser sur le balcon de l'Académie la mesure d'une toise avec toutte la justesse qu'exige la rigeur d'un matématitien, avec ses divisions et une inscription[2].

Cela a coûté cet à huit écus malgré le présent des deux petit morceau de porfire qui détermine la longeur de la toise et avec laquelle il a calculé la grandeur de la terre[3].

M. l'Embassadeur[4] a fait son antrée brillante avec tout l'applodissement de tout Rome.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

= 1. Dans le consistoire tenu le 5 avril le Pape créa huit nouveaux Cardinaux; les trois pour la France furent Nicolas de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, Paul d'Albert de Luynes, archevêque de Sens, et Étienne-René Potier de Gesvres, évêque de Beauvais. Il y eut, à l'occasion de ces promotions, les 5 et 6 avril, de magnifiques illuminations aux palais des Cardinaux, des princes et des ministres étrangers.

2. M. de la Condamine, après un long séjour à Rome, se disposait à revenir en France; il fut reçu, le 6 avril, en audience par le Saint Père, qui lui fit un présent d'une valeur considérable. Le but de son voyage en Italie était de déterminer la longueur du pied romain par la comparaison des hauteurs des principaux monuments de l'antiquité.

3. Depuis : « Mon ouvrage de Saint-Louis »; Lecoy, p. 272.

4. Le comte de Stainville, nommé depuis 1754, ne fit son entrée officielle, dite entrée de campagne, que le 28 mars 1756, et eut sa première audience publique du Saint Père.

5155. — MARIGNY A COCHIN, *secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture au Louvre.*

A Versailles, ce 22 avril 1756.

J'ai reçu votre lettre du 20 de ce mois, M., par la quelle vous demandés l'expédition d'un brevet en faveur du s^r *Louis*, élève de l'Académie royalle d'architecture, qui luy asseure la pension du Roy à celle de Rome, où il y a des places vacantes. Ces sortes de brevets ne s'expédient que sur un extrait de la délibération de

l'Académie. qui constate le tems des études, sous quel professeur, le prix remporté, et en quelle année; il doit faire mention des noms de baptême, de l'âge et du lieu de la naissance. Pareils extraits se fournissent par M. Le Camus, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie d'architecture, comme vous devés fournir ceux pour les élèves de peinture et de sculpture, en votre qualité de secrétaire perpétuel de cette dernière; sans ces pièces, point d'expédition de brevet, et celle d'une ordonnance de 300 l. accordés pour frais de voyages ne peut être postérieure; l'une et l'autre seront suspendues jusqu'à la remise de l'extrait qui est absolument nécessaire.

Je suis, M., votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1927 et 1104, fol. 73.

5156. — Brevet d'élève architecte a Rome pour le s[r] Louis.

Du 27 avril 1758.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du s[r] *Louis-Nicolas Louis*, de Paris, âgé de vingt-cinq ans environ, dans l'art d'architecture qu'il a exercé par études depuis plusieurs années sous M. *Loriot*, professeur d'icelle à l'Académie royale établie au Louvre, dans laquelle il a remporté en 1753 la troisième médaille, en 1754 une médaille de gratification, et en 1755 une médaille d'or extraordinaire portant le caractère de premier prix, avec l'exspectative de sa nomination pour être l'un des élèves de Rome, que nous aurions été supliés de luy accorder, nonobstant qu'il n'ait pas concouru avec les autres élèves, attendu que son dessein ne s'est pas trouvé conforme à son esquisse, et d'ailleurs d'une étendue au delà des bornes prescrittes; néantmoins, voulant bien, par une grâce spécialle, et sans tirer à conséquence pour l'avenir, avoir égard aux talens dudit s[r] *Louis* et à ce que son dessein a été unanimement jugé le meilleur[1], l'avons choisy et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et d'architecture établie pour le service de Sa Majesté à Rome, sous la conduitte et discipline de M. *Natoire*, Directeur d'icelle.

En conséquence, nous avons accordé le présent brevet audit s[r] *Louis* pour lui servir et valoir en tems et lieu ce que de raison.

A Versailles, le 27 avril 1756.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1092, fol. 175. — Cf. *Nouvelles archives de l'Art français*, 1879, p. 379.

= 1. Le sujet du concours de 1755 était une chapelle sépulcrale. *Louis* n'obtint pas le premier prix pour les raisons indiquées dans ce brevet; mais, en raison de la supériorité de son travail, on lui décerna un prix hors rang avec médaille d'or et pension de Rome.

5157. — MARIGNY A COCHIN.

A Versailles, le 28 avril 1756.

S. A. R. Madame Infante de Parme désire, Monsieur, qu'on fasse prendre à Rome les modèles en plâtre des plus beaux morceaux antiques pour l'Accadémie de dessein que S. A. R. a établie à Parme. Marqués-moy comment et par qui je pourrois faire prendre ces modèles. Quels sont les artistes que vous connoissés à Rome les plus en état de les lever et à peu près ce qu'il en couteroit au Roy? Donnés-moy vos idées sur cela le plustost que vous pourrés.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1155.

5158. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 2 mai 1756.

Je désire savoir, Monsieur, l'état actuel des pensionnaires de votre Académie; mais, pour me satisfaire sur cela, il est bon que vous remontiés jusqu'au tems de votre nomination à la place de Directeur de cette Académie, commençant par ceux qui y étoient pour lors, et finissant par ceux qui y sont aujourd'hui, en observant la datte de l'arrivée des uns et des autres à l'Académie et celle de leur départ; vous joindrés à cet état les instructions nécessaires pour me faire connoître pareillement ceux que vous jugerés devoir revenir en France et ceux qui, malgré leur tems fini, mériteroient quelque continuation de séjour, et, pour vous faciliter le travail de l'état que je vous demande, je vous en envoye

un modèle à colonne que vous remplirés suivant les titres portés en tête d'icelles.

Je suis, Monsieur, etc.

État des pensionnaires du Roi qui ont étudié à l'Académie depuis le .... 175... jusqu'au 1er janvier 1756.

Élèves.		Dattes		Observations sur les mutations.
Qualités.	Noms.	de l'arrivée.	du départ.	
Peintres	Tel	1er juin 1750		
	Tel			
	Tel		3 août 1753	
Sculpteurs	Tel			
	Tel			Resté comme bon sujet
	Tel			
Architectes	Tel			
	Tel			
	Tel			

Archives nationales, O¹ 1104, fol. 84.

5159. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 7 may 1756.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 14 du mois dernier, ensemble le dernier compte de dépense de l'Académie.

Je suis fort aise d'apprendre que votre ouvrage de Saint-Louis soit avancé; mais l'embarras du transport m'empêche d'accepter l'offre que vous me faites de m'en envoyer le grand carton. Placés-le dans quelqu'endroit de l'Académie; les pensionnaires en feront des études. Je vous recommande toujours leur travail. Ils ont besoin que vous y ayés l'œil.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

P.-S. de la main de M. le Directeur général. — Je vous répète que je ne suis pas content du progrès de nos peintres; cela dépend un peu de la grande attention que vous devés avoir à les suivre.

Archives nationales, O¹ 1940.

5160. — BREVET D'ÉLÈVE ARCHITECTE A ROME POUR LE Sr HELIN.

Du 12 may 1756.

Nous, marquis de Marigny, etc., etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du sr *Pierre Helin*, natif de Versailles, âgé d'environ vingt-six ans, dans l'art d'architecture qu'il a étudiée sous le sr *Loriot*, professeur de l'Académie royale établie au Louvre, à Paris, dans laquelle il a remporté le premier prix le 2 septembre 1754[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et d'architecture, établie pour le service du Roy à Rome sous la conduitte du sr *Natoire*.

Pourquoy nous avons accordé le présent brevet audit sr *Helin*.

A Versailles, le 12 may 1756.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O1 1092, fol. 178.

= 1. Sur ce sujet : *Salon des arts*.

5161. — L'ABBÉ BARTHÉLEMY AU COMTE DE CAYLUS.

A Rome, le 12 mai 1756.

... Je vous envoie une réponse qu'on a fait tenir à M. *Natoire* au sujet du portrait d'Urbain IV[1]; vous aurez la bonté de la lire et de me donner vos ordres... *Greuse* reste à Rome. L'abbé Gougenot vouloit le ramener avec lui; il a répondu que, l'Académie lui ayant fait l'honneur de l'agréer, il devoit reconnoître ses bontés par de nouveaux efforts; qu'en se renfermant dans son genre il trouveroit, dans les sites et dans les ruines de Rome, des richesses piquantes pour ses compositions. Et qui sait si la vue et l'étude des tableaux de *Raphaël* ne l'élèveront pas au-dessus de lui-même? Auroit-il pu, en accompagnant M. l'abbé Gougenot à Venise, se contenter d'entrevoir les maîtres du coloris? Il est donc décidé qu'il reste à Rome pour briller davantage à Paris, et, qu'après un séjour de plusieurs mois, il ira s'établir à Venise pour plusieurs mois encore. J'aime cette résolution; il me semble qu'elle annonce du courage, de l'ardeur et une émulation peu commune. Si vous l'approuvez, vous êtes prié de la justifier aux yeux de M. le marquis de Marigny et de tous ceux qui

peuvent s'intéresser à ce jeune homme qui paroît avoir un grand talent.

Il a fait les portraits de Madame l'Ambassadrice et de M. l'Ambassadeur[2]; ils sont très ressemblants et très bien peints. Il a fait un autre tableau, que vous verrez bientôt à Paris et qui nous a paru charmant. Une jeune fille avoit un panier d'œufs; un jeune homme a joué avec elle; le panier est tombé et les œufs se sont cassés. La mère de la fille arrive, saisit le jeune homme par le bras et demande réparation des œufs. La fille, interdite, est assise par terre; le jeune homme, embarassé, donne les plus mauvaises excuses du monde, et la vieille est en fureur. Un petit enfant, jeté sur le coin du tableau, prend un de ces œufs cassés et tâche de le rajuster. Tout cela me paroît très joli, et la fille a une position si noble qu'elle pourroit orner un tableau d'histoire[3]. Mais, en vérité, il est bien ridicule que je vous parle peinture; c'est pour la première fois et ce sera pour la dernière...

Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy... Paris, 1800, p. 134-5.

= 1. Élu à Viterbe le 29 août 1261 et mort à Pérouse le 28 octobre 1264.
2. Mme et M. de Choiseul, alors M. de Stainville.
3. L'abbé Barthélemy parle là de *Greuze* comme Diderot, et avant Diderot.

5162. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 26 may 1756.

Monsieur, — Une petitte maladie que je vien d'avoir, causée en partie par l'ouvrage peinible de Saint-Louis, m'a enpêché de répondre, ce courier issy, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 2 may, au sujet de l'état que vous désirés avoir des pensionnaires qui sont à l'Académie, se que je satisferay le premier ordinaire.

Par celle que je reçoit du 7 may, vous me recomandés le travail des pensionnaires et que vous n'aites pas content de leurs progrest. Je suis fâchés qu'ils ne remplissent pas mieux l'envie que vous avés de leurs avancements; mais je n'ay rien à me reprocher de tout ce que je dois leurs dire pour y contribuer. Quand ils sortiront plus avancé de chez M. *Vanloo*[1], leurs progrest à Rome seront plus sensible[2]. Je vous assure sependant qu'ils travaillent tous avec émulation, et il m'avoit parut que, par leurs dernières études qu'ils vous ont envoyé, vous étiés fort contant

du s[r] *Dehais*. Si *Briard* luy ait inférieur en sertaines choses, l'amour du travail le domine de manière à faire croire qu'il voudra quelques chose aussy. *La Traverse* a finy son tems; s'il n'a pas fait tout ce qu'il auroit dû, il ne laisse pas que d'avoir du talent, et fera quelques chose à Paris. Il peint l'architecture en détrampe à merveille et a beaucoup de goût. Celuy qui donne le moin d'espérance ait *Godefroid*, quoy qu'il se donne de la peine. Les talens naturels ne le favorisent pas libéralement. Il vat finir ses premiers jours sa copie à Saint-Louis, qui ait la dernière de cette chapelle; elle ne sera pas mal. *Pajou*, qui ait à la veille de partir, fera un sculpteur de méritte; il modelle avec esprit.

Nous n'avont que *Diard*[3] actuelement pour le remplasser; celuy-si promet beaucoup; il a l'amour de son talen et de son avancement avec chaleur.

Pour l'architecture, [elle] me paroît bien aller; c'et à Paris où tout ses talans se développent, et c'et là où leurs sort se décide avec plus de sûreté. Je seroit bien malhureux s'il n'en sortoit pas quelq'uns qui pusse vous contenter après les soins que je me donne. Ce n'a jamais été la force qui a fait les grand homme.

M. l'abbé Gougenot vient de partir de Rome avec M. le Président de Cotte; celuy-ci a laissé M. l'abbé Barthélemy et l'autre M. *Greuse*, qui, indessi jusque au moment du départ, c'et enfin déterminé à rester quelques tems à Rome. Il me paroît qu'il a bien fait, car, ayant voulut faire un tableau dès qu'il a été arrivé, il seroit party sans le voir. J'ay veu les talens avec plaisir de se nouveau menbres de l'Académie; il a beaucoup de méritte et peut porter for loin son genre. Je luy ay offert tout les services qu'il peut tirer de l'Académie[1].

M[me] Vleugles, depuis quelques tems, ait malade. Elle a des moment qui la rendent fort mal et qui feroit croire qu'elle aura de la peine à s'en tirer; elle ait menassée d'idropisie. Nous serions fort fâché de la perdre.

J'ai l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. C'est-à-dire de l'École des élèves protégés.

2. Depuis : « Vous me recommandez »; Lecoy, p. 273.

3. Ce nom est sans doute estropié, ou peut-être Natoire a-t-il mal rendu sa pensée. On ne comprend pas bien ce qu'il a voulu dire.

4. Depuis : « M. l'abbé Gougenot »; Lecoy, p. 273.

5163. — Bouchard et Gravier a Marigny.

Rome, le 26 may 1756.

Monsieur, — Comme il vient de paroître un ouvrage nouveau sur les antiquités romaines, que le s[r] *Jean-Baptiste Piranesi* a donné au jour, nous avons cru vous faire plaisir en vous en donnant avis; ci-inclus vous en remettons le titre dans un catalogue imprimé avec le prix[1]; nous ne vous parlons point de la beauté de cet ouvrage, il nous suffit de vous dire qu'il est de cet auteur, lequel est déjà connu par ceux qu'il a donné au public; nous y ajoutons seulement qu'il est gravé avec toute l'exactitude et diligence possible. Enfin, c'est le plus parfait qu'il y aye sur l'antiquité. Si vous souhaitez l'avoir, nous vous l'expédierons, avec toutes autres choses qu'il vous plaira nous commettre; si vous voulés bien nous honorer de vos commissions, nous vous servirons avec toute l'attention possible; en attendant, nous avons l'honneur d'être, etc.

Bouchard et Gravier.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Le catalogue en question, imprimé sous forme de placard in-folio, est joint aux minutes de l'année 1756; il est intitulé : « Catalogue de livres et estampes concernant la ville de Rome et ses environs, tant anciens que modernes, qui se trouvent chez Bouchard et Gravier, libraires françois, rue du Cours, près Saint-Marcel, à Rome, le tout à juste prix. » Les prix de vente, comptés en écus et bayoques, ont été ajoutés à l'encre en regard de chaque article. Une note manuscrite, en regard de l'article du catalogue consacré aux antiquités romaines de Piranesi, donne cette indication : « Nous avons vendu ledit ouvrage à M. le président de Cotte, M. l'abbé Gougenot, M. de la Condamine, M. l'abbé Barthélemy qui ont été ici à Rome. »

5164. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 2 juin 1756.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer l'état des pensionnaires depuis 1752 jusque en 1756, aussy exat qu'il m'a été possible et conformément au modelle que vous m'avés envoyé. Presque tous demendent des prolongation dans la peinture; celle qui me paroit convenir, ce seroit en faveur du s[r] *Briard*. Elle luy seroit avantajeuse et luy donneroit le moyien de terminer des études qu'il fait avec zelle. *Godefroid* ne donne pas les même

espérance; s'il vous manquoit de meilleur sujet, votre bonté pouroit luy accorder par grâce quelques tems de plus.

Dans la sculpture, il n'i a rien à dire. *Pajou* vien de partir, comme vous l'aviés décidé; il n'en reste q'un.

Dans l'architecture, plus nombreuse, il n'i auroit que les s^rs^ *Moreau* et *Dewailly*[1], qui n'ont eu que trois année antre eu deux. Si vous jugiés à propos de leurs faire conpletter les trois années à chaq'un, ils le désire infiniment, et je crois qu'ils le méritte, car ce son deux bon sujet; sans cela, il reste quatre places vacante, comme vous le verrés dans l'état, en content ceux qui son actuels.

Me permettés-vous, M., de vous adresser ce petit rouleau, qui contient un dessain d'un vase antique, que l'on voudroit vendre? On y a joint la description de l'endroit où il a été trouvé. S'il vous fesoit plaisir, vous en seriés le maître; mais le prix ait ridiculle, il en demandent 400 écus romains. Je crois qu'il seroit bien payé 200. S'il ne vous convenoit pas et que vous voulussiés bien avoir la bonté de le faire tenir à M. *Le Moine*, sculpteur, qui en a déjeà parlé à une personne de sa conoissence, je vous seroit infiniment obligé. La forme dans l'original a quelques chose de mieu que dans le dessain qui et assé mal rendu. On le redemande sependant de quelle manière les choses tourneront. Je prend la même liberté pour cette lettre adressée à M. *Coustou*.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

= 1. C'est au cours de l'année 1756 que l'architecte *de Wailly* fit, d'après le plafond de l'église du Gesu, un grand dessin au bistre, rehaussé de blanc, qui mesure 1^m^35 de hauteur sur 0^m^84 de largeur. On lit au bas : « Plafond de l'église du Grand Jésus à Rome, peint par *André Bachiche*, élève du chevalier *Bernin*, dessiné par *de Wailly*, 1756. » A la vente de l'artiste, il fut acheté 1,025 livres par l'architecte *Paris;* il se trouve maintenant, avec les collections léguées par *Paris*, au musée de Besançon (Castan, *Livret du musée de Besançon*, 1886, in-12, n° 853, p. 231, et *Inventaire des richesses d'art de la France*, 1888, in-8°, p. 134).

5165. — L'ABBÉ BARTHÉLEMY AU COMTE DE CAYLUS.

A Rome, ce 9 juin 1756.

Un jeune sculpteur de l'Académie de France, nommé *Pajou*, est parti ces jours derniers pour s'en retourner à Paris. Je lui ai

donné une lettre pour vous, mon cher comte. Il n'en avoit pas besoin; son talent lui suffit pour avoir des droits à votre protection; mais enfin je vous l'ai recommandé...

Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy... Paris, 1800, p. 139.

5166. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 17 juin 1756.

Vous avés dû regarder, Monsieur, non comme un reproche de ma part, mais comme une exhortation fondée sur la confiance que j'ai en vous, ce que je vous ai marqué au sujet des pensionnaires, et je ne cesserai jamais de vous recommander le soin de leurs études, sans toutefois vous soupçonner de le négliger.

Je vous saurai gré de tout ce que vous ferez pour M. *Greuze*, au talent de qui je m'intéresse[1].

Je suis bien fâché de l'indisposition de Mme Weugles. Témoignés-luy toutte la part que j'y prens.

J'ay reçu la lettre de Mrs Bouchard et Gravier avec le catalogue qu'ils y ont joint. Remerciez-les pour moy de cette attention.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

P.-S. — Je vous prie de faire remettre cette lettre à M. *Greuze*.

Archives nationales, O1 1940.

= 1. Depuis : « Je vous saurai gré » ; Lecoy, p. 273, à la note.

5167. — Remplacement du Suisse de l'Académie.

Le 30 juin 1756.

Le Suisse de l'Académie de France, ayant hier au soir insulté la garde du Pape qui se trouvoit au palais Farnèse et ayant été arrêté en maltraitant de coups ladite garde, qui, par respect pour le Roy, n'a pas voulu le punir dans le moment, comme elle étoit en droit de le faire, le Saint Père a eu la bonté de faire instruire de ce fait l'ambassadeur de France et de remettre le criminel à sa disposition. En conséquence, l'ambassadeur a demandé à M. Acquaviva que ledit Suisse restât en prison aussi longtems que sa faute le mérite, et il prie au surplus M. *Natoire* de prendre dès aujourd'huy un nouveau Suisse pour l'Académie de

France, trouvant contraire au bien qu'un pareil homme que celui qui est en prison porte davantage la livrée de Sa Majesté.

M. *Nattoire* aura la bonté d'accuser la réception de ce billet, ainsi que l'exécution de ce qu'il contient à l'ambassadeur, qui lui renouvelle à cette occasion les sentimens de sa parfaite estime.

A Frascaty, le 30 juin 1756.

Archives nationales, O¹ 1940.

5168. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 3 juillet 1726.

J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 2 du mois dernier, l'état des pensionnaires depuis 1752 jusqu'en 1756, conforme au model que je vous avois adressé. Il me présente l'état actuel de l'Académie. Ce tableau me détermine à n'accorder de prolongation à aucun des pensionnaires, sans excepter qui que ce soit. Ceux qui mériteront d'y être envoyés proffiteront de leurs trois années; mais, révolues, ils en sortiront. En conséquence, il faut que le s^r *Godefroy* se retire, ainsi que les sieurs *Moreau* et *de Wailly*. Vous suivrés à l'avenir cet ordre, au bout des trois ans expirés, à compter du jour de leur arrivée. Les sieurs *Hélin* et *Louis*, architectes, partent incessament; vous m'instruirés du jour que vous les recevrés, afin que l'enregistrement dans mes bureaux y soit conforme. Au plutôt, je pourvoirai au remplacement des places vacantes, tant pour la peinture et la sculpture que pour l'architecture.

J'ai reçu le rouleau contenant le dessein d'un vase antique avec la description du lieu où il a été trouvé; sa forme ne m'a point inspiré le désir de l'acheter. J'ai fait remettre le tout à M. *Le Moine*.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1104, fol. 182.

5169. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 6 juillet 1756.

Monsieur, — Par ce billet, que j'ay l'honneur de vous envoyer, vous verés ce qu'il c'et passé au sujet du Suisse qui et encore en prison. J'ay remply sa place conformément à vos intention et à

celle de M. l'Embassadeur, comme vous me le fitte connoître dans le tems qu'il donna ce soufflet à un Suisse du Pape. Sa dernière action a renouvelé l'autre et l'a rendu plus criminel. C'et à l'occasion du feu du Conétable; lorsqu'il présente l'acnée (haquenée) que cela ait arrivé. J'étois rentré de bon heure ce jour-là, quelq'un l'entrèna pour aller boire, sourse de ses sortes d'événements, et, tout de suitte, [il] alla faire cette belle expédition. C'et un moment bien malheureux pour luy, car il ne sortoit pas ordinairement. M. l'Embassadeur m'a dit qu'il vous en écriroit.

Dans le tems que les élèves travailloient aux accadémies peinte qu'ils doivent vous envoyer, le modelle ait tombé malade. Cela suspend forcément leurs études. J'espère qu'ils les reprendront bientôt.

Le s[r] *Dehait* a fait sa copie d'après le *Carache;* j'en ay été fort contant. Touttes ses copies ne partiront qu'avec mon *Mar-Antoine*, que je veux encore retoucher dès que j'auray finy le plafond de Saint-Louis. Je crois qu'il le sera dans le courent de ce mois. Les chaleurs sont si execive que je n'y peut travailler que le matin.

Je vien de resevoir la lettre que vous me faitte l'honneur de m'écrire du 17 juin.

M[me] Vleugles ait bien sensible à l'intérêt que vous prenés à sa maladie, qui la met dans des moment à toutte extrémité. Actuelement, elle ait un peu mieux; les médesin n'i conoissent rien.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Voulés-vous bien que cette lettre soit rendue à M. *Cochin.*

Archives nationales, O[1] 1940.

5170. — MARIGNY A ROUILLÉ.

A Compiègne, le 11 juillet 1756.

Monsieur, — D'après les éclaircissements que je viens de prendre sur la réponse de M. le comte de Rochechouart aux observations que j'avois eu l'honneur de vous faire dans ma lettre du 20 may, touchant les moules et plâtres demandez par Madame Infante, je demanderai incessament les ordres du Roy pour faire prendre les moules sur les originaux à Rome, mais la permission à obtenir pour cela du Saint Père, de la cour de

Naples et du prince de Borghèse ne me regarde point. J'aurai l'honneur de vous informer des ordres que le Roy m'aura donnés, affin que vous preniez ceux de Sa Majesté pour faire à ce sujet ce que vous jugerez nécessaire.

Suivant la réponse de M. le comte de Rochechouart, c'est au Pape qu'il faut s'adresser pour l'*Appollon*, le *Torse antique*, le *Laocoon*, le *Gladiateur mourant* et l'*Idole égyptienne;* à la cour de Naples pour l'*Hercule* et la *Flore* du palais Farnèse, et à M. le prince de Borghèse pour le *Gladiateur mourant* et l'*Hermaphrodite*. Quand ces permissions auront été accordées et que vous voudrez bien me le faire sçavoir, j'écrirai à M. *Natoire*, Directeur de l'Accadémie à Rome, d'y choisir le meilleur artiste dans ce genre et de faire travailler aussitôt à tirer les moules de ces neuf morceaux, si le Roy veut bien les donner à Madame Infante pour son Accadémie, comme je n'en fais nul doute.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1155.

5171. — ROUILLÉ AU COMTE DE STAINVILLE.

A Compiègne, le 12 juillet 1756.

... Madame Infante, duchesse de Parme, ayant demandé au Roi de faire prendre à Rome, pour l'Académie de Parme, quelques moules sur des originaux rares et curieux, Sa Majesté est très disposée à donner en conséquence les ordres nécessaires au sieur *Natoire*, Directeur de l'Académie française ; mais, comme parmi ces morceaux de sculpture il y en a cinq fort célèbres, qui sont l'*Apollon*, le *Torse antique*, le *Laocoon*, le *Gladiateur mourant* et l'*Idole égyptienne*, vous voudrez bien demander au Pape la permission pour le sieur *Natoire* de faire travailler à tirer les moules de ces cinq morceaux. Il y en a deux autres dans le palais Borghèse, qui sont le *Gladiateur mourant* et l'*Hermaphrodite*, dont Madame Infante désire d'avoir des moules, et je suis persuadé que M. le prince Borghèse ne vous refusera pas l'agrément et les facilités nécessaires pour satisfaire à cet égard au désir de Madame l'Infante...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 821, fol. 85. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

5172. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 18 jullet 1756.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte du second quartier de cette année, et je vous accuse en même tems les 2,000 écus romains que je vien de toucher de M. Chioya pour l'entretien de l'Académie, dont je rendray compte. Par le dernier courier, j'ay reçu l'honneur de votre dernière du 3 jullet; se qu'elle contient au sujet de ne point accorder de prolongation aux pensionnaires les affligent, surtout le s^r *Briard*. Comme vous m'aviés fait la grâce de me dire, par une de vos précédentes, que je vous nomasse les sujet que je croyoit les plus en état de méritter quelque tems de plus, celuy-ci me paroissoit aitre un de ceux à qui cela conviendroit le mieux, et, sur cette espérance, il avoit comansé au Capitol une copie d'après le *Pietre de Cortone* de la *Bataille de Constantin*. Si vous vouliés bien luy faire la grâce de l'achever avant son terme, il tireroit le fruit de cette étude qui luy seroit avantajeuse, et je dois luy rendre la justice en vous disent qu'il ait très laborieux. Je les presse à terminer leurs études qu'il doivent vous envoyer; elles n'ont été arrettée que par la maladie du modelle.

Les s^rs *Moreau* et *Douwailly* me demandent la permission de vous écrire, M., pour vous prier très humblement de leurs accorder le voyage de Naples en continuent la pension. Ses deux sujet ont fait des prograis sensible dans leurs talent et méritent vos bontés.

En suivent vos ordres, je prendray la liberté de vous faires mes représantations; elles n'oront jamais d'autre but que le bien de l'Académie. Il y a des élèves qu'un an de plus à rester à Rome leurs seroient d'un grand avantage et leurs donneroit le tems de terminer leurs classes, d'autant plus qu'il y en a beaucoup qui viennent issy un peu foible; le tout dépent de ne pas abuser des grâces; c'et à quoy je dois veiller en vous rendent compte.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

Archives nationales, O¹ 1940.

5173. — Le comte de Stainville a Rouillé.

A Frascati, le 28 juillet 1756.

... Ce que désire Madame Infante est très difficile à obtenir, parce qu'il y a depuis quelque tems un préjugé à Rome que les plâtres gâtent les statues. J'aurai l'honneur d'écrire à Madame sur cette commission et ferai en sorte que ce qu'elle désire soit exécuté...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 821, fol. 136. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5174. — Marigny a Natoire.

A Compiègne, le 28 juillet 1756.

Vous avés parfaitement bien fait, M., de chasser le Suisse de l'Académie, sur la demande que M. l'Ambassadeur de France vous en a faitte, d'après l'instruction que le Pape luy a fait donner du délit de ce Suisse. L'insolence de cet homme-là ne mérite aucune espèce de grâce, surtout dans une récidive, et je vous ordonne de luy faire otter la livrée du Roy, et je deffens qu'il remette jamais le pied dans l'Accadémie.

Je suis fâché de l'incident qui retarde les études des pensionnaires; ce sera un tems perdu à réparer. Je suis fort aise du bien que vous me dittes de la copie du s^r^ *Deshays* d'après le *Carache;* je l'attends avec impatience, mais plus encore votre tableau de *Marc-Antoine.*

L'état de Mme Weugle me fait de la peine. Témoignez-luy l'interest que j'y prends.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5175. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 28 juillet 1756.

Monsieur, — C'et par les nouvelles publiques que j'ay seu que vous veniés d'être nommé pour exercer la charge de secrétaire des Ordres du Roy. J'aurois été bien flatté de l'apprendre par vous-

même, et cette marque de vos bontés auroit mis le comble à ma satisfaction; mais je respecte les raisons que vous avez eu de me laisser ignorer un événement auquel je ne peut aitre insensible, et il n'en ait pas moins pour moy une époque de joye; j'en suis pénétré, Monsieur, et je me livre à tout mon empressement pour vous en faire un respectueux et bien sincère hommage. Mrs les pensionnaires sentent également dans cette occasion tout ce que peut inspirer le devoir et la reconnoissance, et je me suis chargé de vous faire connoître le tribut de leurs sentiments et de leurs respect.

C'et avec un nouveaux zelle que je vous renouvelle l'attachement le plus respectueux avec lequel j'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

P.-S. — La lettre si incluse ait du milord Lismor[1].

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. La lettre annoncée manque.

5176. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 28 juillet 1756.

Monsieur, — Nous venons de perdre la pauvre Mme Vleughels; elle mourut avant-hier et je la regrette infiniment. Vous aviés des bontés pour elle et je suis bien persuadé qu'elles ne vous laisseront point apprendre cette nouvelle sans quelques sansibilité. Celles dont vous voulés bien m'honnorer, Monsieur, m'inspirent assés de confiance pour oser prendre la liberté de vous recommander ma sœur dans cette circonstance et vous demander pour elle une portion de la pension que Mme Vleughels laisse vacante. Je sens qu'elle n'a point de titre pour pouvoir prétendre à une pareille grâce, et il y auroit trop d'indiscrétion de ma part de luy en faire un des talens qu'elle peut avoir pour la peinture et qu'elle cultive avec quelques succès. Je ne luy feray pas non plus un méritte auprès de vous, M., de l'attachement qui luy a fait sacrifier tout pour me suivre à Rome et venir partager avec moy les soins de la place que je vous dois et que j'ay l'honneur d'occuper sous vos auspices; mais je sçai en même temps que je ne puis vous déplaire en vous présentant une occasion de faire du bien et d'assurer du pain à une personne que je dois aimer et qui n'en auroit point si je venois à luy manquer, et qu'elle n'eût

d'autre ressource que ce que je pourrois luy laisser. Les dépenses auxquelles je me vois obligé pour vivre avec la décence qui convient à mon état ne me permettent pas de faire des épargnes, et je n'aurois jamais à me reprocher d'avoir employé les bienfait du Roy à d'autre usage qu'à faire honneur à la place que S. M. a bien voulu me confier; c'est le seul objet qui m'occupe. J'en fais un devoir essentiel, et, en le remplissant, je suis bien sûr de mériter votre approbation, qui me flattera toujour infiniment plus que tout les biens du monde; mais j'ay une sœur qui n'a rien; l'avenir m'inquiette pour elle, et je serois trop malheureux si vous me refusiés la grâce que j'ose vous demander en sa faveur; je ne puis la craindre de mon bienfaiteur. Daignés, je vous supplie, devenir aujourd'huy le sien; qu'elle vous doive la tranquillité du reste de sa vie et de la mienne. C'est une œuvre digne de la bonté de votre cœur et dont nous ferons l'un et l'autre le motif d'une reconnoissence éternelle et aussi vive que les sentiments de l'inviolable attachement et du très profond respect avec lequel je suis, Monsieur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5177. — WLEUGHELS FILS A MARIGNY.

Le 28 juillet 1756.

Monsieur, — Les marques de bontés dont il vous a plus honorer feu ma mère et la reconnoissances dont je me crois redevable m'engagent à avoir l'honneur de vous faire part qu'il a plu à Dieu, après une longue et cruelle maladie, la retirer des misères de cette vie. Cette perte seroit pour moi irréparable si elle me privoit encore des protecteurs et des amis qu'elle avoit sues se ménager; mais je me flate que vous voudrés bien me faire l'honeur de me continuer cette protection que vous avés eu la bonté de promettre à madame mère, en m'accordant toujours ce qu'elle tenoit dans l'Accadémie et ce que vous croiret pouvoir me faire obtenir d'ailleurs des bontés du Roy. Je vous proteste, Monsieur, que je fairai toujours tous les efforts possibles pour m'en rendre digne, et que rien n'égalera la vive reconnoissance que je conserverai de vos bienfaits, que le respect sincère et profond avec lequel j'aurai toujours l'honneur d'être, etc.

VLEUGHELS.

Archives nationales, O[1] 1940.

5178. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS DU ROI.

Année 1756.

11 aoust 1756-15 may 1757 : audit sieur François-Marie Ceioia, banquier à Paris, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à M. *Natoire,* Directeur de l'Académie de Rome, pour l'entretien d'icelle pendant la présente année 1756 (3 p.) . . . . 33,000 l.

28 avril : au sieur *Louis,* architecte, élève de laditte Académie, par gratification, pour ses frais de voyage pour se rendre de Paris à Rome . . . . 300 l.

23 septembre : au s^r^ *Nicolas-Guy Brenet*, peintre, idem . . . . 300 l.

28 juin : au sieur *Helin,* architecte, idem . . . 300 l.

23 septembre : au s^r^ *Jean-Honoré Fragonard*, peintre, idem. . . . . 300 l.

23 septembre : au s^r^ *Charles Monet*, autre peintre, idem . . . . 300 l.

23 septembre : au s^r^ *André Brenet*, sculpteur, idem. 300 l.

23 septembre : au s^r^ *J.-B. Dhuez*, autre, idem . . 300 l.

Somme de ce chapitre. . . . . 35,100 l.

Archives nationales, O¹ 2256, fol. 329, 359, 360.

5179. — MARIGNY A NATOIRE.

A Compiègne, le 12 aoust 1756.

Je n'accorde, Monsieur, aucune prolongation de tems aux s^rs^ *Dewally* et *Moreau*, architectes et pensionnaires de l'Accadémie, qui m'ont écrit pour cela.

Quand je vous ai marqué cy-devant que j'accorderois cette grâce, j'ai ajouté que je la réservois à ceux qui se distingueroient par des talents supérieurs. Ainsy, comme leur tems est écheu, vous aurés agréable de leur dire que je ne puis leur en accorder un plus long, ni la gratiffication qu'ils me demandent pour aller à Naples et dans les autres lieux d'Italie où ils ont dessein de passer. J'ay reçeu, avec votre lettre du 18 juillet, le compte de recette et dépense du second quartier de cette année.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1940.

5180. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 19 aoust 1756.

Monsieur, — On découvrit, le jour de l'Asomption de la Vierge, le plaffond de l'église de Saint-Louis, dont j'ay fait le tableau à fresque. Il m'a parut qu'on l'a regardé avec quelques sortes d'attention. M. l'Embassadeur a bien voulut se jour-là y aller entendre la messe pour voir cet ouvrage. Permettés, M., que je ne diffère pas plus longtems à vous en donner une idée par cette petitte esquisse que j'ay l'honneur de vous envoyer comme un tribut que je vous dois[1]; si elle a le bhonneur de vous plaire, je seray en partie dédomagé des peines qu'il m'a falut éprouver dans ce jenre de travail. Elle représente la mort de saint Louis à Thunis dans son camp. Son âme s'envole au ciel soutenue de la Religion, qui la présante à Dieu le fils, accompagné de ses vertus. La France, qui ait en bas, exprime alégoriquement l'afliction de cette mort, aussy bien qu'un guerrier qui porte l'étandard de l'oriflamme, et, dans le lointin, on voit des malades et des mourent. Un ange fait voir, étant appuiyé sur son cercueil, la couronne d'épine que se saint Roy a portée en France.

Voulés-vous bien que je proffitte de ce même petit rouleau pour envoyer deux dessains à M. *Massé*[2]; c'et une ancienne depte que je luy dois, dont je m'acquitte. Je vous seray bien obligé, M., de les luy faire tenir en recomandant que l'on prene garde de les effasser, avec la lettre si jointe.

M. *Blanchet* m'ait venu voir ses jour passé pour me solliciter, affin que j'us l'honneur de vous parler en sa faveur. Il veut, dit-il, s'en retourner en France, et, en chemin faisant, il s'arrêttera quelques tems à Parme, où il ait demandé pour peindre les portraits de cette cour. Comme il n'a pas eu le voyage que l'on accorde au pensionnaires quand il s'en vont en cette qualité, et, malgré son ancienne datte, il vous prie très humblement de luy accorder cette grâce[3]. Il vient de se marier; ce titre nouveau devroit plus que jamais le fixer à Rome, mais c'et une teste toujours la même. Je luy ay dit que j'aurois l'honneur de vous en écrire.

J'appréande que se ne soit le second tome du s[r] *Barbeau*, dont je n'entant plus parler, de son prétandu voyage aussy[4].

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Notes de Marigny : « Je l'ai reçue et j'en suis content. »
2. « Ont été remis. »
3. « Non. »
4. « Voilà la première nouvelle que j'apprends de l'évasion du s[r] *Barbeau.* »

5181. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 26 aoust 1756.

Je voudrois, Monsieur, que la demande que vous me faittes pour M[lle] votre sœur pût être proposée au Roy; je contribuerois bien volontiers à luy procurer cette grâce; mais vous sentés que les pensions accordées dans touttes les parties du gouvernement passent rarement aux veuves, plus rarement aux enfants, et jamais aux collatéreaux des personnes en places. Les Bâtiments, surtout hors d'état comme ils le sont de récompenser tous ceux qui méritent de l'être, sont encore plus dans l'impossibilité de gratifier des personnes qui ne tiennent qu'indirectement à cette partie. Ce qui vous prouvera combien je suis éloigné de pouvoir rien accorder à M[lle] votre sœur de la pension de M[me] Vleughels, c'est le refus que je viens de faire à son fils de cette même pension; mais ce que je souhaitte pouvoir luy accorder, c'est un logement à l'Accadémie, sans touttesfois rien prendre sur celuy de M[me] sa mère, dont le Roy peut avoir besoin dans de certaines circonstances. Ayés agréable de voir s'il est possible de luy en procurer un à l'Accadémie et marqués-le moi sur-le-champ.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5182. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 26 aoust 1756.

Je vous suis obligé, Monsieur, du compliment que vous me faittes sur la nouvelle grâce que le Roy m'a accordée. Ceux qui travaillent sous mes ordres doivent s'intéresser plus que personne à tout ce qui peut me mettre en état de reconnoître leurs talents et leur zèle pour le service du Roy. Vous me trouverés toujours disposé à vous rendre à cet égard, dans touttes les occasions, la justice qui vous est due.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5183. — Marigny a Vleughels fils.

A Versailles, le 26 aoust 1756.

J'ai pris beaucoup de part, Monsieur, à la perte que vous avés faitte; je m'intéressois véritablement à Mme votre mère, et j'aurois été charmé de pouvoir proposer au Roy votre demande au sujet de la pension qu'elle avoit obtenue de Sa Majesté; mais ces sortes de grâces ne sont point héréditaires, et les Bâtiments, surchargés comme ils le sont, ne sçauroient y sufire si on les perpétuoit dans les familles. A l'égard de votre logement, j'écris à M. *Natoire* de voir s'il est possible de vous en ménager un à l'Accadémie, sans rien prendre sur celui qu'occupoit Mme votre mère et dont le Roy pourroit avoir besoin dans de certaines circonstances; s'il s'en trouve un qui puisse vous convenir, je vous l'accorderai bien volontiers.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O1 1940.

5184. — Note pour le Directeur général.

Paris, le 1er septembre 1756.

Monsieur le Directeur général est-il dans le sentiment d'accorder ou non une prolongation de temps aux pensionnaires qui sont à Rome?

Le sr *de Vahiny* a besoin de la décision de M. le Directeur général pour répondre à la lettre de M. *Natoire* cy-incluse.

M. *Cochin* dit, dans la lettre qui accompagne le plan qu'il a présenté à M. le Directeur général, « qu'il croit qu'il n'est pas nécessaire d'accorder au sr *Briard* une prolongation de tems et qu'elle seroit mieux placée en faveur du sr *Godefroy*, attendu, ajoute-t-il, que, quoique celuy-cy n'ait pas eu le secours de l'école de M. *Vanloo*, et en cela plus foible que les autres, lorsqu'il arriva à Rome, il a néanmoins fait des progrès assez rapides pour les atteindre. »

M. le Directeur général a vu, par les dernières études que les pensionnaires ont envoyées de Rome, que *Godefroy* étoit un des plus foibles de l'Accadémie.

Comment concilier ce fait avec ce que M. *Cochin* dit de *Godefroy* dans sa lettre cy-dessus extraite? N'y auroit-il point un peu

de partialité dans le sentiment de M. *Cochin? Briard*, dit-il, n'a point de dispositions transcendantes, et c'est le moyen qu'il employe pour son exclusion à la grâce de la prolongation. Mais si *Godefroy* n'a fait, suivant M. *Cochin*, qu'atteindre ses confrères, ses dispositions ne doivent pas être transcendantes; il n'a pas eu le secours de M. *Vanloo*, mais il a eu celui de M. *Natoire*, dont il étoit élève à Paris; c'est même à cette qualité qu'il a dû sa place à l'Académie de Rome, étant établi par l'usage que chaque nouveau Directeur de l'Académie de Rome obtienne une place pour un des élèves à son avènement à [la] direction.

M. *Cochin* donne pourtant la préférence à *Godefroy*, à l'exclusion de *Briard*. Je fais cette remarque à M. le Directeur général affin qu'il donne sa décision en connoissance de cause.

Archives nationales, O[1] 1940.

5185. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, le 1er septembre 1756.

Monsieur, — Par ce courrier j'ay l'honneur de vous envoyer les études des trois pensionnaires qui sont dans la peinture. Ce sont les srs *Briard, Godefroy* et *Deshayes*. Ces deux premiers avouent qu'ils ont été si fort troublés de n'avoir aucune prolongation que cela les a empêché de travailler avec le courage et la tranquillité qu'il convient quand on veut faire quelque chose de bien. Ils vous prient, M., de les excuser et de leur faire grâce si vous n'étiés pas content de ce qu'ils vous envoyent. Ce n'a pas été sans peine si je les ai réduit à s'acquitter de ce devoir.

J'ay été fâché, dans les derniers tems, du peu de bonne conduite du sr *Deshayes*. Sous prétexte d'étudier d'après nature, il voyoit sans nécessité des models de femme qui venoient fréquemment dans l'Académie et donnoient un mauvais exemple. Dès que j'en ai été instruit, je lui ai deffendu comme une chose qui l'a été de tout tems[1]; il y a des moyens, quand on ne peut s'en dispenser, où la décence de l'Académie n'est point blessée. C'est un génie plein de fantaisie et qui n'est pas assés retenu; il abuseroit facilement si l'on lui donnoit un peu trop de pied. Du reste, je crois qu'il fera son chemin dans son talent, pourveu qu'il se contraigne davantage à la correction du dessein dont il a besoin[2].

Pour ce qui regarde la pension de feu Mme Veugles, il luy étoit

dû un mois quand elle est morte; voulés-vous que je paye à son fils tout le quartier, comme on m'a dit que cela se faisoit icy, ou bien le mois seulement?

M. de Canillac, avant de partir pour son voyage de Parme, où il va passer sa villégiature, veut envoyer à M. le Cardinal de la Rochefoucault l'esquisse peinte qui m'a servi de modelle pour le plafond de Saint-Louis et qui luy appartient. Comme il a des bontés pour moy, il a bien voulu parler à cette Éminence en faveur d'un frère que j'ay ecclésiastique. Il espère que cela ne pourra faire qu'un très bon effet.

M. le Cardinal Valenti vient de mourir à Viterbe, où il étoit allé prendre les eaux; il y a longtems qu'il étoit malade[3]. On croit qu'il sera enterré dans cette ville. Les arts perdent un protecteur qui les aimoit.

Le s[r] *Hélin*, architecte et pensionnaire du Roy, vient d'arriver à Rome ce 26 aoust[4].

J'ay l'honneur d'être, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 44.

= 1. Depuis : « J'ay été fâché » ; Lecoy, p. 273.

2. Depuis : « C'est un génie » ; Lecoy, p. 273-4.

3. Le cardinal Sylvio Valenti Gonzaga, évêque de Sabine, secrétaire d'État, préfet de la Congrégation de la Propagande, qui faisait partie du Sacré-Collège depuis 1738, décéda le 28 avril, dans sa soixante-septième année.

4. Depuis : « Le s[r] *Hélin* » ; Lecoy, p. 274.

5186. — 1756, a di 4 Sett[e]. S. 1000 moneta buoni al Monte di Pietà, che pago a Monsieur *Pierre de L'Estache*, per doverli pogare a Monsieur *Charles Natoire*, Pittore, per suo emolumento ed intiera soddisfazione del quadro fatto nella volta della nostra chiesa di S. Luigi, in conformità della nostra congregazione, delli 2 Sett[e] 1756 : scudi 1000.

Ce paiement, qui se rapporte à la peinture de la fresque qui décore la nef centrale de Saint-Louis-des-Français, a été publié, d'après les registres des comptes des pieux établissements de France à Rome de 1753 à 1767, par M. Eugène Müntz, dans les *Nouvelles archives de l'Art français*, 1[re] série, t. IV, 1876, p. 377. — A. de M.

5187. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 12 septembre 1756.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 19 du mois dernier,

l'esquisse que vous m'avés envoyée du plafond de l'église de Saint-Louis que vous venez d'achever. Je l'ai vue avec plaisir, et j'en ai beaucoup à vous dire que j'en suis content.

Le rouleau des desseins destiné à M. *Massé* lui a été remis.

Le s[r] *Blanchet* est le maître de revenir en France; mais, puisqu'il n'est point parti de Rome au sortir de l'Accadémie, il ne doit point prétendre à la grâce que le Roy fait aux pensionnaires pour la dépense de leur retour.

Je n'ai pas plus entendu parler que vous du s[r] *Barbeau*.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1940.

5188. — BREVET D'ÉLÈVE SCULPTEUR A ROME POUR LE S[r] BRENET.

Dès le 17 septembre 1756.

Nous, marquis de Marigny etc.

Bien informés des dispositions du s[r] *André Brenet*, de Paris, âgé de vingt-deux ans, dans l'art de la sculpture, qu'il a exercé par études tant sous M. *Michel-Ange Slodtz*, sculpteur du Roy, et les autres professeurs de l'Académie royale de peinture et sculpture, que sous M. *Vanloo*, à l'école des élèves protégés par Sa Majesté, où il a remporté le premier prix pour la sculpture en 1752[1], l'avons choisy et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service du Roy à Rome, sous la conduite de M. *Natoire*, etc.

A Versailles, le 17 septembre 1756.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1092, fol. 231.

= 1. Sur ce sujet : *Réconciliation de David et d'Absalon.*

5189. — BREVET D'ÉLÈVE SCULPTEUR A ROME POUR LE S[r] D'HUEZ.

Dès le 17 septembre 1756.

Nous, marquis de Marigny etc.

Bien informés des heureuses dispositions du s[r] *Jean-Baptiste d'Huez*, natif d'Arras en Artois, âgé de vingt-cinq ans, dans l'art de la sculpture, qu'il a étudié depuis plusieurs années tant sous M. *Le Moine*, sculpteur du Roy, et les autres professeurs de l'Aca-

démie royale de peinture et sculpture, qu'à l'école des élèves protégés de Sa Majesté sous M. *Vanloo,* leur gouverneur, dans laquelle il a remporté le premier prix de sculpture en 1753[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à l'Académie de Rome, sous la conduite de M. *Natoire*, etc.

A Versaille, le 17 septembre 1756.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O^1 1092, fol. 234.

= 1. Sujet du concours : *David livre aux Gabaonites les enfants de Saül.*

5190. — BREVET D'ÉLÈVE PEINTRE A ROME POUR LE Sr CHARLES MONET.

Dès le 17 septembre 1756.

Nous, marquis de Marigny etc.

Bien informés des heureuses dispositions du sieur *Charles Monet*, de Paris, âgé de vingt-quatre ans, dans l'art de la peinture pour l'histoire, qu'il a étudié depuis plusieurs années, tant dans l'attelier du sr *Restout*, peintre du Roy, que sous les autres professeurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et ensuite sous M. *Vanloo,* à l'école des élèves protégés par Sa Majesté, où il a remporté le premier prix en 1753[1], l'avons choisy et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service du Roy à Rome, sous la conduite de M. *Natoire*, etc.

A Versailles, le 17e jour de septembre 1756.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O^1 1092, fol. 236.

= 1. Le sujet du concours était : *Nabuchodonosor fait crever les yeux à Sédécias, roi de Jérusalem, et fait massacrer ses enfants.*

5191. — BREVET D'ÉLÈVE PEINTRE A ROME POUR LE Sr FRAGONNARD.

Dès le 17 septembre 1756.

Nous, marquis de Marigny etc.

Bien informés des heureuses dispositions du sr *Jean-Honnoré Fragonnard*, de Grasse, en Provence, âgé de vingt-trois ans, dans l'art de la peinture pour l'histoire, qu'il a étudié depuis plusieurs

années, tant sous M. *Boucher*, peintre du Roy, et les autres professeurs de l'Académie royale de peinture et sculpture, que sous M. *Vanloo*, à l'école des élèves protégés par Sa Majesté, où il a remporté le premier prix de peinture en l'année 1752[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service du Roy à Rome, sous la conduite de M. *Natoire*, etc.

A Versailles, le 17 septembre 1756.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1092, fol. 239.

= 1. Sujet du concours : *Jéroboam sacrifiant aux idoles.*

5192. — BREVET D'ÉLÈVE PEINTRE A ROME POUR LE Sr BRENET.

Dès le 17 septembre 1756.

Nous, marquis de Marigny etc.

Bien informés des heureuses dispositions du s^r *Nicolas-Guy Brenet*, natif de Paris, âgé de vingt-sept ans, dans l'art de la peinture pour l'histoire, qu'il a exercé tant sous M. *Boucher*, peintre du Roy, et les autres professeurs de l'Académie royale de peinture et sculpture, qu'à l'école des élèves protégés par Sa Majesté sous M. *Vanloo*, leur gouverneur, où il est entré par concours et dans laquelle il a surpassé ses concurrens[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service du Roy à Rome, sous la conduite de M. *Natoire*, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

A Versailles, le 17 septembre 1756.

Archives nationales, O¹ 1092, fol. 241.

= 1. *Nicolas-Guy Brenet*, frère du sculpteur *André Brenet* qui remportait le prix de sculpture en 1752, fut envoyé à Rome par faveur spéciale comme on le voit. C'est un des pensionnaires du Roi dont le nom ne figure pas parmi les lauréats de l'Académie.

5193. — LOUIS A MARIGNY.

Le 20 septembre 1756.

Monsieur, — Me pardonnerez-vous la témérité que j'ai de

vous instruire de mon arrivée à Rome? Vos bontés m'y ont conduit; qu'elles m'y suivent et qu'à mon retour je les éprouve encore, voilà toute mon ambition. Si mon zèle et mon application, dans cette nouvelle carrière des talents que vous m'avez ouverte, peuvent obtenir votre suffrage, je n'oublierai rien pour le mériter, et, si j'ose espérer quelques succès, c'est en me souvenant sans cesse, Monsieur, que je marche sous les auspices d'un protecteur illustre et éclairé.

Je suis, etc.

LOUIS.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 45. — Publiée dans la *Réunion des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne* par M. Marionneau : *Erreurs des notices biographiques sur l'architecte Louis;* session d'avril 1878. Paris, 1879, in-8°, p. 154.

5194. — HÉLIN A MARIGNY.

A Rome, le 21 septembre 1756.

Monsieur, — J'ose me flater que vous voudrez bien voir avec plaisir la reconnoissance que j'ai de pouvoir par vos bontés jouir à Rome des études fructueuses qui s'y font, lesquelles, j'espère, en me formant dans l'art, me feront mériter de plus en plus l'honneur de votre protection. C'est avec un très profond respect que je prends la liberté de me dire, etc.

P. HÉLIN.

Archives nationales, O[1] 1940 et 1923, fol. 46.

5195. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 22 septembre 1756.

Monsieur, — Je suis fâché de n'avoir pas eu de meilleur titre à vous présanter au sujet de la pension de feu Mme Vleugles. Je ne peut trouver d'autre petit appartement à donner à son fils que trois chambre qui ordinairement étoient réservées pour quelques pensionaires malades; c'et tout ce qui peut mieux luy convenir, parse qu'elle sont séparée de tout les autres logement, et l'entrée et par le petit escalier, au-dessus de celuy c'aucupoit la mère. Il me paroit en aitre contant. Il ait fâcheux pour se jeune homme et pour ceux qui s'intéressent à luy qu'il n'ait pas fait meilleur usage des soins que sa mère c'et donnée pour son éducation. Il n'a peu

s'appliquer à aucune chose; de sorte qu'il ne sçayt rien, et elle a eu la foiblesse de le laisser maître de son bien. Ses parents appréhende fort qu'il ne se conduise mal. Il m'a dit qu'il auroit l'honneur de vous écrire pour vous remercier. Il a envie de vous demander la permission de jouir de l'appartement de sa mère jusque au tems que vous l'auriés destinés à quelq'uns, alléguant pour ses petittes raisons qu'il le laisseroit toujour garni de ses meubles; se seroit une manière adroitte pour le posséder, car le petit bonhomme n'oublie rien pour arriver à ses fins.

Le s[r] *Louis*, architectte et pensionnaire, vient d'arriver. Les s[rs] *Briard* et *Godefroid* désirent passer encore l'hiver à Rome à leurs dépens. Cela leur donneroit le tems de finir quelques études qu'ils ont comancé.

Dès que je trouveray une occasion sûre de quelques bâtiment, je feray le rouleau du tableau de *Mar-Antoine*, avec les autres copies, pour avoir l'honneur de vous l'envoyer. Je vien de resevoir de Venise, de M. l'abbé Frassetti, les deux figure en plâtre moulée sur le *Méléagre* antique et la *sainte Bibiane* du *Bernin*. Cela augmente le nombre des belles choses que nous avons. Il n'a pas voulut généreusement que l'Académie entrât dans aucun frais de transport ny d'aucune autre dépences; j'ay fait présent à son valet de chambre de quelques paires de bas.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Voulés-vous bien que ces deux lettres soient sous votre pli.

Archives nationales, O[1] 1940.

5196. — MARIGNY A NATOIRE.

A Fontainebleau, le 11 octobre 1756.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 1[er] septembre, les études des s[rs] *Briard*, *Godefroy* et *Deshayes*. On en a été plus content que des précédentes, et voicy le jugement qu'on en a porté :

La figure académique du s[r] *Briard* est bien dessinée et peinte d'une couleur qui tend au vrai; cependant, on y a trouvé quelques tons trop verds dans les demies-teintes et que les racourcis ne se font pas bien sentir quant à l'effet de la lumière et de la couleur. Les mains n'ont pas été trouvées bien. Les pieds sont mieux.

Quelques personnes auroient souhaitté que cette figure fût peinte plus dans la pâte.

Du même, la tête de femme représentant la *Mélancolie* est bien, quoiqu'il y ait quelque incorrection en ce que l'œil n'est pas autant de profil que le reste de la tête. Elle est mieux et plus peinte que la figure cy-dessus; cependant, les ombres sont d'un rouge oliveastre qui n'est pas bien le ton de la nature ni celui des grands maîtres.

On a été très satisfait des desseins que le sr *Briard* a envoyés.

On trouve dans la figure académique du sr *Godefroy* des incorrections de dessein. La couleur en est défectueuse en ce qu'il y règne trop de tons violastres ou gris de lin, soit dans les demies-teintes, soit dans les ombres, aussy bien que des rouges trop purs en quelques endroits. On croit devoir l'exhorter à faire des efforts pour peindre d'une couleur plus vraye, plus variée et plus empâtée, afin de soutenir l'espérance qu'il a donnée de son pinceau.

On est plus satisfait de la teste de *Magdeleine*, d'après *Van Dick*, où l'on trouve des choses fort bien peintes et faittes avec hardiesse.

Les deux desseins d'études qu'il a envoyé d'après le *Dominiquin* ont paru fidèles et de bonne manière.

La figure d'un *Fleuve*, de grandeur naturelle, par le sr *Deshayes*, est dessinée de fort bon caractère et peinte avec hardiesse. On y trouve un peu trop de touches dures et quelques sécheresses. La couleur est un peu monotone; mais on l'attribue à ce qu'ayant voulu peindre une nature hâlée, il s'est écarté de celle qu'il avoit devant les yeux; en général, ce morceau est bien.

On est plus satisfait de la figure de *Bacchante*, qui est peinte largement et d'une couleur fraische et agréable. On trouve seulement que le caractère de la teste laisseroit à deviner si c'est un jeune homme ou une femme qu'on a voulu peindre.

Ses desseins ont aussy un bon caractère et des formes assurées.

A l'égard de la pension de Mme Veughles, vous n'en payerés à son fils que la portion du quartier qui en est dû jusqu'au jour du décès de la mère; c'est la règle établie au trésor royal, et je ne dois point m'en écarter. J'avois déjà appris la mort du Cardinal Valenti et j'en suis très affligé.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O1 1940.

5197. — Rapport fait a M. le marquis de Marigny *du sentiment des principaux officiers de l'Académie sur les ouvrages envoyés par les élèves pensionnaires du Roy à l'Académie royale de France à Rome en l'année 1756.*

Du s[r] *Briard*, une figure académique coefée de pampres. On en a été plus satisfait que de celles qu'il avoit envoyées cy-devant. Elle est bien dessinée et peinte d'une couleur qui tend au vray; cependant, on y a trouvé quelques tons trop verds dans les demies-teintes et que les racourcis ne se font pas bien sentir quant à l'effet de la lumière et de la couleur. Les mains n'ont pas été trouvées bien; les pieds sont mieux; quelques personnes auroient souhaitté que cette figure fût peinte plus dans la pâte[1].

Du même, une tête de femme représentant la *Mélancholie*. Elle est bien, quoiqu'il y ait quelque incorrection en ce que l'œil n'est pas autant de profil que le reste de la tête; elle est mieux et plus peinte que la figure cy-dessus. Cependant, les ombres sont d'un rouge oliveastre qui n'est pas bien le ton de la nature ny celui des grands maistres.

On a été fort content des desseins que le s[r] *Briard* a envoyés.

Du s[r] *Godefroid*, une figure académique; on y trouve des incorrections de dessein. La couleur en est défectueuse en ce qu'il y règne trop de tons violastres ou gris de lin, soit dans les demies teintes soit dans les ombres, aussi bien que des rouges trop purs en quelques endroits. On croit devoir l'exhorter à faire des efforts pour peindre d'une couleur plus vraye, plus variée et plus empâtée, afin de soutenir l'espérance qu'il a donnée de son pinceau. On est plus satisfait de la tête de *Magdelene*, d'après *Vandick*, où l'on trouve des choses fort bien peintes et faittes avec hardiesse.

Les deux desseins d'études qu'il a envoyés d'après le *Dominiquin* ont paru fidèles et de bonne manière.

Du s[r] *Deshayes*, une figure d'un *Fleuve*, de grandeur naturelle; elle est dessinée de fort bon caractère et peinte avec hardiesse; on y trouve un peu trop de touches dures et quelques sécheresses. La couleur est un peu monotone; mais on l'attribue à ce qu'ayant voulu peindre une nature hâlée, il s'est écarté de celle qu'il avoit devant les yeux; en général, ce morceau est bien.

On est plus satisfait de la figure de *Bacchante*, qui est peinte largement et d'une couleur fraische et agréable. On trouve seule-

ment que le caractère de la teste laisseroit à deviner si c'est un jeune homme ou une femme qu'on a voulu peindre.

Ses desseins ont aussi un bon caractère et des formes assurées.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. On voit que, comme d'habitude, M. de Marigny a copié dans sa lettre, sans presque y rien changer, le rapport de l'Académie.

5198. — Marigny a Natoire.

A Fontainebleau, le 11 octobre 1756.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 22 du mois dernier. J'accorde au fils de Mme Wleugles, pour son logement, les trois chambres que vous me proposez de luy donner et dont vous me dites qu'il est content. Je ne puis luy permettre de jouir du logement de Mme sa mère; je puis avoir à tous moments occasion d'en disposer, et je veux qu'il soit libre en cas de besoin.

J'ay reçu les lettres du sr *Louis* et du sr *Hélin*. Recommandez-leur de ma part de faire tous leurs efforts pour proffiter de la grâce que le Roy leur a accordée; c'est le seul moyen de m'intéresser en leur faveur. Je vous marquerai incessament ce que j'ai décidé au sujet de la demande des srs *Briard* et *Godefroy*, qui désirent passer l'hiver à Rome à leurs dépens. J'attends avec impatience votre tableau de *Marc-Antoine* et les copies que vous m'annoncés.

J'approuve que vous ayés fait le présent dont vous me parlés au valet de chambre de M. l'abbé Frassetti, cet amateur n'ayant pas voulu que l'Académie entrât dans les frais de transport, ni dans aucune des dépenses que luy ont occasionné les deux figures en plâtre moulées sur le *Méléagre* antique et sur la *sainte Bibianne* du *Bernin*, que M. l'abbé Frassetti vous a envoyées.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5199. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 13 octobre 1756.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte du troisième quartier de l'année courente. Je n'ay rien de particulier à vous dire touchan l'Académie; chacun travaille dans son

genre à faire des études. J'espère mettre en train dans peu un nouveau morceau de ma suitte de *Mar-Antoine*. Celuy qui ait fait n'atant q'une occasion sûre pour vous aître envoyé, car les Anglois tournent toujour dans le voisinage de Livourne.

Je dois aller saluer, ses premiers jours, M. le Cardinal Colonne[1], promajord'homme, qui a été fait camerlingue à la place de feu M. le Cardinal Valenty, pour le prier de vouloir bien continuer la même bonté que son prédécesseur avoit eu à un des pensionnaires de copier dans la gallerie des tableaux au Capitol. Je dois voir aussy le nouveau secrétaire d'État[2].

Permettés que cette lettre soit sous votre plis et qu'elle soit rendu à son adresse.

J'ai l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

= 1. Le Cardinal Jérôme Colonna était vice-chancelier de l'Église romaine; il fut nommé à la fois camerlingue et président de la Chambre apostolique.

2. La charge de secrétaire d'État fut attribuée, le 8 septembre, au Cardinal Aubri Archinto, gouverneur de Rome.

5200. — MARIGNY A NATOIRE.

A Fontainebleau, le 8 novembre 1756.

J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 13 du mois passé, le compte qui y étoit joint, du troisième quartier de la présente année de la recette et dépense que vous avés faitte pour l'Accadémie à Rome. Je verrai avec grand plaisir la suitte de votre *Histoire de Marc-Antoine*. Je compte que vous la continuerés avec le plus de vigilence qu'il vous sera possible. Ne risqués pas le tableau qui en est fait. Il vaut mieux retarder pour avoir la certitude qu'il arrivera que de le faire partir dans l'incertitude s'il nous parviendroit.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1940.

5201. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 24 novembre 1756.

Monsieur, — Ses jours passés, M. l'Embassadeur de France et

Mme l'Embassadrisse me firent l'honneur de venir voir mon tableau de *Cléopâtre*. Ils étoient accompagnés de M. l'abbé Barthélemy, et il me parut qu'ils leurs fit plaisir par tout ce qu'ils dirent d'obligent sur cet ouvrage. Je n'attand que le tems convenable et sûr pour avoir l'honneur de vous l'envoyer.

Je leurs fis voir en même tems un tableau du s^r^ *Dehait*, qu'il vient de faire pour son étude, représentant une *Baccante grouppée avec un Satire* de grandeur naturelle. Ce morceau a du méritte dans la partie du pinceau et n'ait pas mal colorié; il m'a bien promis qu'il feroit de nouvelles attantions pour le caractaire du dessain qui et la partie foible; mais j'appréhende pour sa santé[1], qui et encore plus foible que son dessain. Ce jeune homme n'ait pas en bon état; on luy donne bien des sortes de remède. C'et le médecin de M. l'Ambassadeur qui en a soin. Je le crois attaqué de la poitrine.

Je viens de recevoir deux nouveaux pensionnaires, l'un et peintre et l'autre sculpteur; ce sont les deux frères *Brunet*. Il m'ont dit que leurs trois autres confrères qui doivent venir accompagnoit Mme Vanloo à Turin et qu'il seroit bientôt issy[2]. En voilà donc sinq, Monsieur, que vous envoyés, et sinq qui n'ont pas finy leurs tems font dix. Je n'attand plus que votre décision sur les s^rs^ *Briard* et *Godefroid*. Si vous leurs faittes la grâce de quelques petittes prolongation, comme vous m'avés fait l'honneur de me marquer, alors cela feroit la douzene ordinaire.

Les s^rs^ *Moreau* et *Douailli* laisseront passer la movaise saison avant leurs départ et s'entretiendront jusque à ce tems à leurs dépens[3].

Le Pape ait toujour malade[4]; on nous dit sependant se matin qu'il ait mieux, qu'il a passé une assé bonne nuit et qu'il a uriné, ce qu'il avoit beaucoup de peine à faire auparavent. Voilà un tems de mouvement dans les esprit romains.

J'ay l'honneur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

= 1. Depuis : « Ces jours passés »; Lecoy, p. 274.

2. Depuis : « Je le crois attaqué »; Lecoy, p. 274.

3. Depuis : « Les sieurs *Moreau* »; Lecoy, p. 274-5.

4. Le Saint Père fut attaqué, le 10 novembre, d'un violent catarrhe, mais se trouva assez bien le 13 pour travailler avec ses ministres, mais le 15, les médecins ayant jugé à propos de le saigner, son état s'aggrava considérablement, et causait, à la date du 21 novembre, beaucoup d'inquiétude; il

y eut une amélioration vers la fin de novembre du côté de la poitrine, mais le Pape était toujours fort incommodé par une rétention d'urine.

5202. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 28 novembre 1756.

J'apprans, Monsieur, avec bien du plaisir, que le s[r] *de Greuse* s'applique entièrement à cultiver ses talents pour la peinture et j'ay vu à Paris des tableaux qu'il a envoyés de Rome, dont j'ai été si content que, sachant que ses facultés du côté de la fortune sont extrêmement bornées, j'ai résolu de luy procurer les occasions de se soutenir par son travail, et, par ce moyen, de se perfectionner dans son art. Voyés, je vous prie, à détacher du logement qu'occupoit à l'Académie feu M[me] de Vleugles une chambre qu'il pût habiter et dans laquelle il eût le jour nécessaire à son travail et donnés-la luy; il épargnera son loyer dont la dépence, quelque mince qu'elle puisse être, sera un petit soulagement pour luy. Vous trouverés cy inclus, coupé en ovale, une mesure que vous aurés agréable de luy remettre, affin qu'il fasse deux tableaux de la même grandeur de cet ovale [1]. Je luy laisse la liberté de son génie pour choisir le sujet qu'il voudra. Ces deux tableaux sont destinés à être placés dans l'appartement de M[me] de Pompadour, au château de Versailles. Exhortés-le à y donner toutte son application. Ils seront vus de toutte la cour et il pourroit en naître de gros avantages pour luy s'ils sont trouvés bons. Recommandés-luy de ma part aussy ces deux tableaux et assurés le que je saisirai avec plaisir les occasions de son avancement lorsqu'elles se présenteront [2].

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

P.-S. — Répondés-moy tout au plus tost et informés-moy du prix que vous estimez ces deux tableaux ovales; je vous en ferai tenir le montant pour que vous le remettiez à ce jeune homme.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. On trouve mentionnés dans la collection du marquis de Marigny deux tableaux ovales de *Greuze*, de 27 pouces de haut sur 24 de large, se faisant pendant; l'un d'eux représente une jeune fille effeuillant une fleur, l'autre un jeune garçon tenant un panier de fleurs : ce sont probablement les tableaux en question.

2. Depuis : « J'apprends, Monsieur »; Lecoy, p. 275-6, à la note.

5203. — Barthélemy au comte de Caylus.

A Rome, ce 8 décembre 1756.

... *Guiard* a présenté ces jours-ci, à M. l'Ambassadeur, quelques petits modèles de sa façon : la *Vénus de Médicis*, une copie des *trois Grâces*, de sa composition, la copie des *trois Grâces* de la villa Borghèse, le *Cheval de Balbus* d'Herculanum. Il a été loué comme il faut, non seulement par M. de Stainville, mais par Mme de Stainville[1], qui, avec beaucoup d'esprit et toutes les qualités qui peuvent rendre une femme aimable, a le sentiment du beau et la justesse du goust la plus décidée que je connoisse. *Guiard* étoit bon de lui-même. M. l'Ambassadeur lui a demandé son cheval; on le jette actuellement en fonte. *Guiard* disoit à l'Ambassadrisse : « Madame, vous me mettez le feu au ventre. » Il peut compter à l'avenir sur sa protection s'il en a besoin. Ils l'ont accordée à son cousin *Dubuisson;* les générosités de l'Ambassadeur l'entretiennent à Rome; il lui a commandé des ouvrages uniquement pour l'encourager au travail. Il a fait la même chose pour d'autres artistes; il est impossible d'avoir des talens sans avoir droit à ses bontés...

Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy, publié par Sérieys. 1800, in-8°, p. 194-5.

= 1. Louise-Honorine Crozat du Châtel, qui avait épousé, le 12 décembre 1750, Étienne-François de Choiseul.

5204. — Louis a Marigny.

A Rome, ce 15 décembre 1756.

Monsieur, — Au milieu des hommages mérités dont vous êtes entouré dans ce jour, oserois-je me flatter que vous jetterés un regard favorable sur celui que me dicte la reconnoissance et le respect. Vos bontés ont fixé mon destin, tout ce qui peut les cultiver m'est toujours précieux, et, comme je me les retrace sans cesse, je saisis toutes les occasions de vous témoigner combien j'y suis sensible.

Je suis, avec un profond respect, etc.

L.-N. Louis,
Pensionnaire du Roy.

Archives nationales, O[1] 1940.

5205. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 15 décembre 1756.

Monsieur, — C'et avec une nouvelle joye que je vois ce renouvellement d'année, puisqu'elle me procure l'honneur de vous présanter les veux ardents que je ne cesse de former pour l'accomplissement de vos désirs. Les marques distinguées que vous donnés, Monsieur, pour l'émulation des arts, ait une marque pour ceux qui partissipent à les diriger de n'aitre occupé que du seul soin de méritter vos bontés. C'et avec ses santiments que je tâche de conduire cette jeune troupe qui a l'honneur de vous rendre ces hommages de respect avec le désir de (de)venir habille par de nouveaux effort d'un travail assidu. Recevez, je vous prie aussy, le témoignage, dans cette occasion, de ma sœur, dont le zelle ne difère en rien du mien pour tout ce qui vous regarde.

C'et avec l'attachement le plus vif et le plus proffond respect, avec lequel j'ay l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

P.-S. — Le Pape étoit hier à toutte extrémité[1]. On dit aujourd'huy qu'il ait un peu moin mal.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Alors que l'on croyait le Pape hors de danger, puisque le 11 décembre un *Te Deum* avait été chanté dans les églises de Rome pour le rétablissement de sa santé, un brusque revirement se produisit le 13 décembre. Le Saint Père eut un violent accès de fièvre, et, comme il s'affaiblissait de plus en plus, le Cardinal doyen lui administra les sacrements, mais un changement favorable se produisit, la fièvre quitta le Saint Père qui put se lever et tint un consistoire le 3 janvier.

5206. — Marigny a Natoire.

Du 16 décembre 1756.

J'ai reçu, Monsieur, un projet de compte pour le troisième quartier de l'année courante, peu correcte et sans forme, puisqu'il n'est point certifié et que les additions ne sont point justes; je vous le renvoye, afin que vous en réformiés les erreurs et qu'il me parvienne en règle. Évités pareilles inatentions à l'avenir.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1104, fol. 349.

5207. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 22 décembre 1756.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière lettre du 28 novembre au sujet de M. *Greuse* et sur les bontés que vous voulés bien avoir pour luy; je luy en ay fait part en luy lisant les articles dont il m'a paru estre sensible. Sepandant, après avoir bien réfléchy, il me prie de vous dire, Monsieur, que sa santé ne luy permettant pas de faire un lon séjour à Rome, il s'étoit déterminé à en partir dans deux mois environ, et que, si vous vouliés bien luy continuer vos mêmes bontés dès qu'il sera arrivé, il travaillera à les méritter en fesant les deux morceaux que vous luy demandés. C'et un garçon qui travaille difficilement, et, avec beaucoup de talent qu'il a, il ait facille à se former mille impression qui l'empêche d'être tranquille.

Des sinq pensionnairs que vous avez envoyé dernièrement, les trois qui restoient et qui avoient accompagné Mme Vanloo à Turin son arivé. Je souhaitte qu'ils soyent de bon sujet, qu'il méritte vos bontés et tous les soins que je désire me donner pour leur avancement. M. l'Embassadeur attant tous les jour un bâtiment à Sivita-Vechia pour envoyer des effet; comme il sera sûr, j'en proffiteray pour vous envoyer la quaisse des tableaux consernent mon *Débarquement de Cléopâtre* avec les copies des pensionnaires.

Je vien de toucher 2,000 écus romain de M. Chioya pour l'entretien de l'Académie, dont je rendray compte.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

Natoire.

P.-S. — Le Pape ai tantôt un peu mieu et tantôt plus mal.

Archives nationales, O1 1923, fol. 62.

5208. — L'abbé Barthélemy au comte de Caylus.

A Rome, ce 22 décembre 1756.

J'ai vu ce matin, mon cher Comte, jetter en bronze le petit cheval de Balbus, que *Guiard* a copié pour M. l'Ambassadeur. Il est venu à merveille; il n'est question que de le dresser sur ses jambes et de lui dire de marcher; il obéira, car il est vivant. Je

vous prie de ne pas parler de ce petit ouvrage. Vous savez la dépendance où sont les élèves et vous savez mieux que moi ce qu'il faut ménager. *Guiard* est enchanté des éloges qu'on lui donne et qui ne le gâtent pas. Il écrit actuellement sur ma table, et peut-être vous parle-t-il de moi dans le temps que je vous parle de lui...

Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy, publié par Sérieys. 1800, p. 195.

5209. — Hélin a Marigny.

A Rome, le 22 décembre 1756.

Monsieur, — La nouvelle année me fais espérer que vous voudrez bien agréer la liberté que je prends de vous témoigner les vœux que je fais pour la conservation de votre santé, l'effet de vos bienfaits que je ressens chaque jour m'y engage et efface la crainte que j'aurois de vous importuner.

Souffrez, Monsieur, que je vous demande l'honneur de votre protection, laquelle je fais mes efforts de mériter, étant persuadés de l'estime que vous accordés au vrai mérite.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

Hélin.

Archives nationales, O[1] 1940.

5210. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 13 janvier 1757.

Je vous suis bien obligé, Monsieur, des vœux que vous et Mad[lle] votre sœur faites pour moy à l'occasion de la nouvelle année. Vous connoissez mes dispositions à favoriser les talents distingués et tout le plaisir que j'ai à rendre justice au vôtre.

J'ai reçu avec plaisir les lettres des s[rs] *Louis* et *Hélin;* c'est par leur émulation et leurs progrès qu'ils me marqueront, ainsy que tous leurs camarades, le désir qu'ils ont d'obtenir ma bienveillance et qu'ils la mériteront en effet.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5211. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 13 janvier 1757.

Puisque M. *Greuze*, Monsieur, se propose de partir de Rome incessamment pour retourner à Paris, comme vous me le marqués par votre lettre du 22 décembre, j'attendrai son retour pour avoir de luy les deux morceaux que je luy ai demandés. Il est bien sûr du plaisir que j'aurai à l'encourager et à le favoriser en tout ce qui dépend de moy.

Je suis fort aise d'apprendre que les trois pensionnaires qui accompagnoient Mme Vanloo sont arrivés à Rome.

Je vais donner ordre que les 2,000 écus romains que M. de Cioia vous a fait toucher lúy soient remboursés incessamment.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5212. — Marigny a Cioia.

A Versailles, ce 14 janvier 1757.

Sur l'exposé de votre lettre du 8 de ce mois, Monsieur, je viens d'ordonner la somme de 11,000 livres tournois, montant de la quitance de M. *Natoire* dont vous m'avés adressé copie.

Vous recevrés sous peu de jours l'ordonnance de votre remboursement sur M. Peilhon.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1104, fol. 375.

5213. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 19 janvier 1757.

Monsieur, — Permettés que je ne soit occupé dans se moment que de vous donner des marques de ma sansibilité au sujet de la funeste nouvelle que nous venons d'apprendre de l'attantat comis sur la vie du Roy[1].

Ma douleur, dictée par les sentiments du cœur, n'a pas eu besoin d'aitre exitée par le devoir. Vous voudrés bien, M., aitre l'organe du témoignage que je rend les yeux baignés de larme et,

en même tems, à celui de ma joye d'apprendre que S. M. est or de tout danger. Tout Rome n'ait rempli que de se triste évènement et en ait pénétré.

Nous espérons tous que nos allarmes diminueront à chaques bonnes nouvelles que nous apprendrons. Voilà l'espérance dans laquelle nous sommes, et moy particulièrement dans celle que j'ay de la continuation de vos bontés.

C'et avec les sentiment du proffond respect avec lequel, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Il s'agit de l'attentat de Damiens, commis le 5 janvier 1757.

5214. — BARTHÉLEMY AU COMTE DE CAYLUS.

A Rome, ce 19 janvier 1757.

... Adieu, mon cher Comte. Vous verrez cet été deux architectes de l'Académie qui ont fait un travail admirable sur les *Thermes de Dioclétien*[1]. Ils ont quarante dessins, d'une exactitude singulière, suivant le modèle de *Desgodets*, c'est-à-dire dans son goût. Voilà un ouvrage qui peut faire honneur à la France...

Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy, publié par Sérieys. 1800, p. 204.

= 1. Sur ce travail de *Moreau* et *de Wailly*, voir la lettre du même du 25 janvier, et celle de *Natoire* qui suit.

5215. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 25 janvier 1757.

Monsieur, — J'ay été bien fâché d'avoir oublié de sertifier le compte du 3e quartier de l'année passée que j'us l'honneur de vous envoyer et que vous avés renvoyé; M., le voilà refait et additioné plus exatement et j'i joins celuy du dernier quartier, et j'espére que l'un et l'autre seront sans ommission.

M. l'Embassadeur de France ait party le 23 du courent pour Paris et a laissé Mme l'Embassadrice, qui attend de jour en jour M. l'abbé de Choiseul[1], son bau-frère. J'ay été bien charmé qu'étant la veille du départ de cette Exelence chez elle pour luy souhaitter un bon voyage, je vis un de vos valet de chambre qui venoit de Naples, après avoir porté le cordon bleu à M. le mar-

quis d'Aussun[2]; les nouvelles que je luy demandè sur-le-cham de vous, Monsieur, et les choses obligentes qu'il me dit de votre part me firent grand plaisir. Il repartit sur-le-champ et je ne put le charger que de remercîment et de mon respect.

Je vien de voir une belle étude d'architecture des s^rs^ *Moreau* et *Douailly;* ils ont terminé depuis qu'ils ne sont plus à la pension les plans, élévations et en général touttes les parties et détails des *Terme de Dioclésien.* Ils se sont aidés de tous les meilleurs auteurs qui en ont parlé et ont supléé à tout ce qui leurs manquoit. J'espère que vous en serés content. Ils partiront d'abord après la movaise saison.

J'ay été satisfait d'une demi-figure grande au naturel que le s^r^ *Dehait* vient de peindre. Les nouveaux venu travaille; nous verrons ce qu'ils sçavent faire.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Léopold-Charles, né le 8 décembre 1724, abbé de Jovilliers et de Saint-Arnould de Metz, qui devint successivement évêque d'Évreux, archevêque d'Albi et de Cambrai, et décéda en 1781.

2. Pierre-Paul, marquis d'Ossun, ambassadeur de France à Naples, fut nommé chevalier des Ordres du Roi le 1er janvier 1757.

5216. — L'abbé Barthélemy au comte de Caylus.

A Rome, ce 25 janvier 1757.

... J'ai vu ce matin quelque chose qui vous fera plaisir. Ce sont les *Thermes de Dioclétien*, dessinés non seulement dans leur total, mais dans les moindres parties. *Moreau* et *Doilly* (*de Wailly*), deux architectes de l'Académie, ont passé un temps considérable à cet ouvrage. Ils ont consulté les auteurs qui les ont précédés, et, profitant de tous les indices qu'ils ont trouvés sur les lieux, ils se sont trouvés en état de rétablir presque entièrement cet immense édifice. Ils sont entrés dans les souterrains, ont grimpé sur les toits, ont fouillé dans la terre, autant que leurs facultés ont pu le leur permettre, et ils me paroissent avoir renouvelé cette méthode sage et exacte que l'on admire en *Desgodets.* L'ouvrage contient plus de trente dessins; il y auroit de quoi en composer un volume.

Leur intention étoit de faire le même travail sur les *Thermes*

de Caracalla. Ils en ont levé le plan, mais ils n'ont pas eu le temps d'en suivre les détails.

Ces deux architectes avoient travaillé l'un et l'autre pour le prix de l'Académie. L'un deux le remporta[1], et, ne voulant pas se séparer de son ami, il demanda de partager avec lui le temps de son séjour à Rome. Arrivés ici, ils n'ont cessé d'étudier les monuments anciens. Tous deux laborieux, intelligens, sans intrigue et sans jalousie, ils pouvoient donner un supplément à l'ouvrage de *Desgodets* si M. de Marigni avoit eu la bonté de leur donner les trois ans entiers comme aux autres. Mais, après un an et demi de séjour et de travail utile, ils n'ont pu obtenir cette grâce et se trouvent forcés d'abandonner des études qui pouvoient faire plus d'honneur à l'Académie de France que tant d'ébauches imparfaites qu'on envoie d'ici à Paris, et que tant de talens mal décidés qu'on envoie de Paris à Rome.

M. de Marigni s'en est tenu sans doute à la règle générale et on ne sauroit l'en blâmer; cependant, il est des occasions où la règle doit fléchir, et je suis persuadé que, si on avoit bien informé M. de Marigni du talent de ces architectes, il les auroit plus longtemps laissés à Rome. Je ne vous en ai jamais écrit, mon cher Comte, parce que ces sortes d'affaires ne me regardent point. Je vous écris à présent parce qu'étant sur le point de leur départ, on ne peut me soupçonner de faire la moindre démarche en leur faveur. D'ailleurs, il n'en ont pas besoin, et je leur rends ici gratuitement la justice d'avoir été plusieurs fois témoin de leur application et de leur exactitude, les ayant souvent trouvés aux Chartreux, se donnant des peines infinies sans autre espérance que le plaisir de remplir leur devoir et de s'instruire. En voilà bien assez sur cet article; il s'est accru sous ma plume et presque à mon insçu. Vous verrez dans quelques mois les dessins à Paris, et je souhaite que vous en soyez aussi content que l'a fait *Piranèse*, qui les a examinés avec soin et loués de même...

Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy, publié par Sérieys. 1800, p.206-9.

= 1. *Charles de Wailly* avait eu le premier prix d'architecture et *Pierre-Louis Moreau-Desproux* le troisième en 1752 (*Anciennes archives*, t. V, p. 296). Voir sur ces deux architectes Lance, I, 221-3, et II, 158 (cf. les pièces ci-dessus portant les nos 4976, 4977, 4986, et le brevet nommant à la fois les deux architectes à Rome sous le no 5002).

5217. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 16 février 1757.

Je ne suis point surpris, Monsieur, que la désolation où la France vient d'être plongée se soit répandue dans le pays étranger. Un Roy juste, humain, pacifique, est le père de tous les peuples, et tout ce qui peut recevoir l'influence de ses vertus est intéressé à la conservation de sa vie. Grâces au Ciel, nos alarmes sont dissipées. Il ne nous reste de cet effroyable événement qu'un souvenir terrible qui ne s'effacera jamais.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5218. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 17 février 1757.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 25 du mois passé, les comptes du 3e et du dernier quartier de l'année passée, certiffiés et signés de vous.

Je suis fort aise de l'éloge que vous me faittes des travaux des srs *Moreau* et *Douailli;* je verrai avec plaisir leurs desseins des *Termes de Dioclétien.* J'apprends avec la même satisfaction que vous êtes content de la demi figure que le sr *Deshayes* vient de peindre. Ce succès doit inspirer de l'émulation aux nouveaux pensionnaires qui viennent d'arriver à Rome.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5219. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 22 février 1757.

Monsieur, — J'ay fait part à M. *Greuse* de la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 13 janvier à son sujet, touchant les deux tableaux que vous luy demandés, et que vous consantés à attendre son retour en France pour qu'il les fassent. Il et toujour sensible aux bontés que vous avés pour luy. Il vient de finir le pendant d'un tableau pour M. l'abbé Gougenot, où il y

a beaucoup de méritte. Se sera presque son dernier ouvrage de Rome. Je souhaitteroit que dans son jenre il joignit la partie du paysage; cela donneroit de la variété dans ses tableau[1]. Voisi le dernier jour de Carnaval que nous allons finir, tems où les études sont ordinairement dérengée dans l'Académie; elles vont reprendre leurs cours et je feray mon possible pour qu'elle ayent du succès.

Mme l'Embassadrisse de France n'ait pas venue faire les honneurs des huit derniers jours du Carnaval à l'Académie. Cela auroit fatigué sa santé, qui ait fort délicatte; cela nous épargne les frès des bougies et quelques autre dépence.

On vient de me dire que dans peut j'aurois une occasion sûre pour faire partir le tableau de *Cléopâtre*, qui attant depuis longtems aussi bien que quelq'autre copies[2].

J'ai l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Voulés-vous bien permettre, M., que l'incluse soit rendue à son adresse.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « J'ay fait part »; Lecoy, p. 275-6.
2. Depuis : « On vient »; Lecoy, p. 276.

5220. — NATOIRE A DUCHESNE.

A Rome, ce 22 février 1757.

J'ay bien de l'obligation, cher amy, au petit révérend père de vous avoir exité à rompre votre silence en me voulant faire part de ses talens; il ne me faloit pas moins qu'un tel médiateur pour vous accorder l'indulgence. Je suis trop sensible à l'offrende qu'il me fait de ses prémices et des détails de sa jolie lettre pour ne pas vous exprimer ma surprise et ma joye de voir cette petitte machine que vous élevés avec tant de succès. Avoué que vous aites bien recompansé de vos peines! Taché sependant de la pas trop charger, car vous me faittes une grande légende de differens exersice à quoy vous l'occupé. Je ne doutte point que, s'il a une bonne santé, vous allés élever set enfant à en faire un petit prodige; cela sera bien agréable pour celuy qui préside à une éducation aussi distinguée. Vous pouvez encore le conduire quelques tems avec les dessains que vous avés. Cette teste d'aigle n'ait point mal ensemble et faitte assé librement.

Continués donc, cher ami, à cultiver cette jolie plante et, en la remersiant de ce qu'elle vient de m'envoyer, ditte luy que je luy enverrai à la première occasion quelques chose pour augmenter le portefeuille, et insensiblement nous ferons des truc de nos ouvrages.

Je suis sensible que vous vous soyés entretenus de moy avec la sélèbre Mlle *Basseporte*, que j'estime infiniment.

Je suis charmé que vous continués votre histoire de l'architecture; je vous enveray ce que vous demandés de la suitte des directeurs de l'Académie de Rome.

Je suis charmé que M. *Portail* se porte bien. Faitte luy mension un peu de moy et des sentimens que j'ay pour luy; je suis fâché de la mort de se pauvre Hélard.

J'enveray incessament à M. le Directeur général un morceau de la continuation de l'*Histoire de Marc-Antoine*, qui attand depuis longtems une occasion pour aller sûrement; il représente le *Débarquement de Cléopatre quand elle va voir Marc-Antoine*[1]. Je souhaitterois qu'il fût aussy bien reçu comme ce général romain reçut cette reine d'Égipte. Cet ouvrage a été précédé d'un grand plaffond que j'ay peint à fresque dans l'église nationalle de Saint-Louis. J'ay voulu une fois avant mourir tâter de cette sorte de peinture que nous négligeons un peu trop en France; si j'avois eu la pratique que ses sortes d'ouvrages demende, j'aurois mieux réussi. J'en ay envoyé un petit desain coloré à M. le marquis de Marigny, et M. le Cardinal de la Rochefoucault a l'esquisse peinte qui à servi de modelle à cet besogne. Je travaille actuelement à deux petits morceaux de la fable que je destine à M. de Bert[2], fermier général, et j'ay assez bonne idée de ces deux tableaux. Voilà, cher amy, où j'en suis pour mon pinceau, qui ai bien souvent interrompu par les affaires de ma charge. Je n'oublyeray pas de vous envoyer la notte des livres nouveaux d'architectur. Vous pourés voir chez M. de Cotte, le président, les derniers volumes de *Piranesi* où il a traitté la manière dont construisoit les anciens Romains, avec les représentation des édifice sur lequel il c'et arêté. Nos jeunes architectes font de bonne étude issy et s'avancent plus aisément que nos peintres; il en et party deux, l'un nomé *Moireau* et *Douailly*, desquels je suis fort content; il viennent de faire à eu deux un bel ouvrages qui, je crois, leurs fera honneur. Il ont levé le plan général des *Therme de Dioclésien* et les élévation, et par leur grande recherche ont

supléé aux choses auquel l'entique n'existe plus. Il vous serai aisé de voir leurs opérations et une explication qu'ils ont faite.

Ma sœur vous remercie et vous renouvelles les assurences de ses sentiments. Faites agréer mes respects en même tems que ma reconnoissance aux souvenirs de Mesdames Duchesne, Thieri sœur et cousine, auquelles je souhaitte le bonheur le plus [par]-fait. Embrassé, je vous prie, mon petit confrère en porte crayon mille fois pour moy. Je vous aurois répondu plutôt si une petite maladie que je viens d'avoir ne m'a empêché d'avoir ce plaisir. Adieu, cher amy, portés vous bien; je suis trop persuadé de votre amitié pour en douter. Di V. S. : il devotissimo estim° servo.

NATOIRE.

Voulés-vous bien vous charger de faire rendre cette lettre à M. de (?) chez M. le comte Saint-Florentin.

Archives de l'Art français, t. II, p. 296, d'après la correspondance communiquée par M. Duchesne.

= 1. Le tableau de l'*Arrivée de Cléopâtre à Tarse* fut exposé au Salon de 1757.

2. Ce nom, presque illisible dans le manuscrit de *Natoire*, est sans doute celui de Bergeret, receveur général des finances, nommé associé libre de l'Académie de peinture le 31 août 1754, et mort en 1785.

5221. — L'abbé Barthélemy au comte de Caylus.

A Rome, le 22 février 1757.

... *Greuze* nous a apporté un tableau surprenant pour la couleur. C'est un Portugais, déguisé en marchand d'allumettes, qui veut s'introduire dans une maison pour voir une jeune demoiselle. La servante soupçonne quelque fourberie, tire son manteau et découvre l'ordre de Christ, que *Greuze* appelle sa dignité. Le Portugais est confus, et la fille, qui est présente, se moque de lui à la napolitaine, c'est-à-dire en mettant les doigts sous son menton. C'étoit pour mettre en valeur ce geste, qui est très joli, que *Greuze* a fait son tableau. Je ne suis pas très content des caractères et des expressions de têtes. Il falloit à ce geste malin une tête jolie, et *Greuze* en a fait une admirable, mais qui n'est que belle; elle n'est pas assez vive, assez fine. Dans un tableau d'histoire, ce seroit la plus belle créature du monde. Le Portugais ressemble trop, pour le visage, au marchand d'allumettes, et le

geste de la fille n'est pas assez sensible; mais le peintre s'est surpassé, ce me semble, dans le coloris et la distribution des lumières. Vous en jugerez mieux que moi, et peut-être trouverez-vous précisément le contraire de ce que je vous marque ici...

Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy, publié par Sérieys. 1800, p. 215-6. — L'abbé Barthélemy quitta Rome en avril 1757.

5222. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 6 avril 1757.

Monsieur, — Une maladie que je vien d'avoir m'a obligé de laisser passer quelques couriers sans avoir l'honnenr de vous écrire; ma santé, Dieu mercy, est actuellement rétablie; je voulois aussy vous envoyer les études des élèves, qui se trouvent cette fois bien recullée du tems fixé, malgré tout les soins que je prend de les faires aller. Celuy qui ait ordinairement le plus long à remplir ce devoir ait le sieur *Godefroid;* la difficulté qu'il a d'oppérer et l'envie de faire mieux qu'il ne peut le fait recommancer sans cesse. Ce pensionnaire, par le peut de dons naturel qu'il a, fatigue san beaucoup de fruit; le voulant laisser contanter, nous avons passé le tems de beaucoup; son Accadémie peinte a quelques partie qui ne sont pas mal, mais sa petitte teste ne vaut pas grand chose. Les deux autres, *Briard* et *Dehait*, j'espère que vous y trouverès du talent et quelques progret dans ses derniers morceaux. Voilà les trois ancien de la bande; les nouveaux travaillent à vous envoyer de leurs ouvrages à leurs tour; ils dessinent actuelement d'après le *Carache* dans la gallerie Farnaise.

J'ay fait partir ses jours passés pour Sivita-Vechia la caisse de tableau qui renferme celuy de *Cléopâtre*, que j'ay fait avec les copies des pensionnaires, d'après le *Dominiqain,* dans l'église de Saint-Louis, et celle du s^r^ *Dehait*, d'après le *Carache*, à Saint-Grégoire; il y a aussy une copie faite par le s^r^ *Briard*, qui appartient au s^r^ *Douailly*, architecte, d'après le *Piètre de Cortone.* Il m'a demandé la permission de profitter de cette occasion, espérant, Monsieur, que vous lui accorderés cette grâce; je sauray dans peut quand ladite caisse sera embarquée.

Je souhaitte que ses ouvrages fait par différentes mains ayent votre approbation. Il y a une copie du s^r^ *Hutin* dans cette suitte

de *Dominiquin* qui ait bien foible; mais je crois que le sujet le sera toujours.

Madame l'Embassadrisse de France se dispose à partir de Rome le lendemain de Paque; elle laisse beaucoup de regrest.

J'ai l'honneur d'être, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5223. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 20 avril 1747.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de l'Académie de la dépense du premier quartier de cette année. Je n'ay point encore reçu les arrettés de ceux de l'année passée; si vous vouliés bien ordonner qu'on y travaillât, je vous serois infiniment obligé.

Voissy le tems où notre écolle travaille en différent endroit or de l'Académie. Il ne seroit pas mal, M., quand vous me ferés l'honneur de m'écrire, que vous leurs renouvelassiez la recommandation de me faire voir plus fréquament leurs ouvrages; ils manquent souvent à cet article, malgré mes exortations.

Je viens de toucher actuelement de M. Chioya 2,000 écus romain pour l'entretien de l'Académie, dont je rendray compte.

M[me] l'Embassadrisse de France ait partie de Rome il y a huit jours. Le Pape, deux jour auparavent, étoit à toutte extrémité[1]. Les couriers étoient tout prêt à partir; le lendemain, il c'et trouvé mieux et a surpris tout le monde. Voilà pour la troisième fois que l'on n'espéroit plus de luy; actuelement, on dit qu'il ait passablement bien.

Le s[r] *Greuse* ait partit depuis peut de jour de Rome pour s'en retourner en France[2].

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Note de la Direction : Je prie M. de Gillet de se mettre en état de faire passer les comptes des quartiers de l'année dernière au bureau de la confection des ordonnances et même celuy de cette année révolue et remis. Les plaintes se réitèrent.

Versailles, ce 23 may 1757.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Au commencement d'avril, le Pape retomba de nouveau très grave-

ment malade, mais le danger fut encore une fois écarté; dès le 16 avril, une amélioration se produisit, la fièvre quitta le Saint Père, qui, à la date du 23 avril, put donner audience à quelques Cardinaux et s'occupa des affaires de l'Église.

2. La date du départ de *Greuze*, signalée dans Lecoy, p. 275, note 1.

5224. — Marigny a Cochin.

Du 27 avril 1757.

Ayez agréable, Monsieur, de m'envoyer incessamment votre avis et votre sentiment sur les dernières études que les pensionnaires de Rome m'ont envoyées et que je vous ai remis il y a quelques jours à cet effet.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1927.

5225. — Cioia a Marigny.

Le 7e may 1757.

Monsieur, — Voicy coppie d'une quittance de 2,000 écus romains que j'ay fait payer le 20e avril dernier à M. *Natoire*, Directeur de l'Académie royale à Rome, faisant la somme de 11,000 livres tournois, que je prie Monsieur de me faire expédier l'ordonnance de mon remboursement, ce qu'attendent,

J'ay l'honneur de me dire avec tout le respect, etc.

François-Marie Cioia.

A Paris, ce 7e may 1757.

Le 20 avril 1757.

J'ay reçu de Monsieur Joseph Cioia 2,000 écus romains qu'il m'a payé par ordre de M. François-Marie Cioia de Paris par [ordre] que Monsieur le marquis de Marigny, Directeur, Ordonnateur général des Bâtiments et Comandeur des Ordres du Roy, a donné au susdit Monsieur Cioia, laquelle somme est pour le service de l'Accadémie royalle, et de laquelle mondit sieur Cioia doit être remboursé par la cour. Fait double à Rome ce 20 avril 1757.

Natoire.

Bon pour 2,000 écus romains.

Archives nationales, O[1] 1940.

5226. — Marigny a Natoire.

Le 8 may 1757.

Je vous envoye, Monsieur, deux états de tapisseries, portières et tapis qui appartiennent au Roy et qui doivent se trouver dans le palais de l'ambassadeur de France à Rome. L'un de ces états comprend celles que Sa Majesté permet à M. de Stainville de transporter à Vienne, et l'autre celles qui doivent rester dans ledit palais. Vous vérifirés incessament si ces tapisseries sont existantes; vous laisserés enlever par celui qui sera chargé des ordres de M. de Stainville celles qui sont à son usage conformément audit état, et ferés transporter le surplus à l'Académie jusqu'à ce que vous receviés mes ordres pour sa destination. Si, dans la visite que vous ferés, il se trouvoit encore quelques autres effets qui appartinssent au Roy, vous les feriés pareillement transporter à l'Académie et vous m'en donnerés avis.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5227. — Marigny a Natoire.

Du 9 may 1757.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 20 du mois dernier, l'état de recette et dépense du quartier de janvier; incessament, je vous feray parvenir ceux de l'année dernière arrêtés.

Voicy le tems où les élèves de l'Académie vont travailler en différents endroits; ordonnés-leur de vous faire voir fréquement leurs ouvrages et asseurés-les bien que si quelqu'un d'eux y manque, vous m'en instruirés, et je vous invite très fort à me faire connoître les indociles; en réponse, je vous autoriseray à les éconduire de l'Académie, et ce sera sans espoir de retour; j'en feray un exemple si sévère que ceux qui voudront rester se conformeront à ce que vous leur prescrirés.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1104, fol. 476.

5228. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 11 may 1757.

Monsieur, — Nous venons d'apprendre la triste nouvelle de la mort de M. le Cardinal de la Rochefoucolt[1]. Cette cour le regrette beaucoup et tout Rome ait sensible à cette perte. J'ay bien lieu de l'aitre aussy par l'espérence que j'avois qu'il auroit pu faire du bien à un de mes frère eclésiastique, à la recommandation de M. l'abbé de Canillac, qui et inconsolable. Les éloges que l'on entant faire de toutte par de cette Éminence sont bien glorieux pour sa mémoire.

Approuveriés-vous, M., une idée qui m'et venue et qui, je crois, pouroit s'exécutter facilement si nous allions avoir un conclave, qui seroit de faire copier par un de nos élèves ce beau tableau du *Guerchin* de la *Sainte Pétronille*, qui est à Monte-Cavallo dans la grande salle qui précède la chapelle du Pape, dont vous vous resouviendrés san doutte et qui et exécuté en mosaïque à Saint-Piere. On pouroit diminuer la proportion en réduisent les figures de grandeur naturelle, je crois; si on vouloit même en faire une tapisserie aux Gobelin, il réussiroit parfaitement par la fierté des masses dont cet ouvrage ait consu. Le s^r^ *Dehait* seroit bien en état d'entreprendre cet ouvrage, quoyqu'il ait envie de s'en retourner aprés ses trois années, qui finiront au mois d'octobre prochain. La beauté de ce tableau le feroit sependant rester volontier de plus en luy accordant une prolongation et l'espérance de quelques récompance qu'il désireroit de vos bontés. J'ay été fort contant de quelques esquisse qu'il m'a fait voir en dernier lieux de sa composition. Cela me donne à croire qu'il fera un très bon sujet.

Je vien de faire une nouvelle pensée de la suitte de *Marc-Antoine*. Je prend dans celle-cy le traitté de paix fait entre luy et Auguste par les prières d'Octavie, sa femme et sœur d'Auguste, qui n'étoit occupée qu'à tâcher de maintenir l'union entre ses deux beaux-frères; cela variera cette histoire en représentent les deux personnages qui sont bien digne d'y avoir place.

Le fils de M. *Servandony* arrivat il y a quelques tems à Rome avec les derniers pensionnaires; je ne comprend pas comme ce père a put exposer ce fils à faire pareil voyage, n'ayant pas l'intantion de l'i entretenir du nécessaires; il dit que s'et à luy à y

pourvoir; comment peut-il avoir cette idée puisque cet enfant ne sait rien? J'ay fait ce que j'ay put dans ses derniers tems pour le secourir, mais tout a ses bornes. On ne manquera pas, M., de vous parler en sa faveur pour qu'il fût logé à l'Académie. J'auray l'honneur de vous représenter que dans la partie c'occupent les pensionnaires tout et assé reseré; il convenoit bien mieux que se jeunne homme fût sous la conduitte de son père, comme je luy avois marqué; mais c'et un homme qui veut donner aux autres la charge qu'il doit prendre luy-même.

J'ay l'honneur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Frédéric-Jerôme de la Rochefoucauld de Roye, archevêque de Bourges depuis le 7 août 1729, Cardinal de la promotion du 10 avril 1747, était mort le 29 avril 1757.

5229. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 15 may 1757.

Voici, Monsieur, ce qui résulte de l'examen des dernières études que m'ont envoyées les pensionnaires de l'Académie :

Vous direz au s[r] *Briard* qu'on a été satisfait de la manière dont sa figure académique est peinte; que le coloris en est bon, mais que les raccourcis assez bien exprimés par le dessein ne le sont pas de même par l'effet de la couleur et de la lumière, étant de la même teinte dans la partie avancée et dans celle qui fuit. On l'exhorte à varier ses tons pour donner plus de rondeur aux membres et faire mieux sentir le racourci. La tête de femme, celle d'un jeune enfant, du même, sont très bien, de bonne couleur, d'un pinceau agréable et d'un caractère gracieux.

On est aussi très satisfait des desseins de figures académiques et autres qu'il a envoyées; on souhaiteroit seulement qu'ils fussent moins dans le goût de la sculpture, c'est-à-dire que les lumières en fussent moins larges et qu'il y eût déjà des idées de l'effet de la couleur.

Vous dirés au s[r] *Godefroy* que, quoi qu'il y ait dans sa figure d'homme académique des parties assès bien peintes et de bon ton, comme l'estomac, le ventre et la cuisse droite, cette figure est toute déparée par les teintes d'un rouge forcé et faux qui dominent dans la tête, les bras, la poitrine et la cuisse et jambe

gauche. On l'exhorte à suivre avec plus d'exactitude les tons que la nature luy prescrit sans se livrer à des tons maniérés; on a été moins satisfait encore de la tête d'enfant du même, où il n'y a aucun ton de chair ni varié, ni frais, et dont les ombres sont d'un gris de lin sale. Ses desseins ont paru foibles et d'un crayon incertain. D'ailleurs, on n'y reconnoit pas la sûreté des formes du maître qu'il a copié.

Vous dirés au s^r *Deshayes* qu'on est fort content de ses progrès. Sa figure académique d'homme est bien a beaucoup d'égards. Le caractère du dessein en est bon et grand. Il y a des parties d'une fort bonne exécution, telles que les deux cuisses, la jambe et le pied. En général, les parties sont bien rendues; mais on trouve les demies-teintes de lumière un peu grises et sans fraîcheur; d'ailleurs, il y a de la sécheresse, des lumières et des ombres tranchées, ainsy que des noirs qui dessinent dûrement les contours.

Ses desseins sont trouvés bien, mais on y désire les mêmes choses que dans ceux du s^r *Briard*.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1940.

5230. — RAPPORT FAIT A M. LE MARQUIS DE MARIGNY *du sentiment des principaux officiers de l'Académie sur les ouvrages envoyés par les élèves pensionnaires du Roy à l'Académie de France à Rome en l'année 1757.*

Du s^r *Briard*, une figure académique d'homme, de grandeur demi naturelle. — On a été satisfait de la manière dont cette figure est peinte, et le coloris en a paru bon. Cependant, on a remarqué que les parties qui racourcissent, et dont le racourci est assez bien exprimé par le contour, ne racourcissent pas de même par l'effet de la lumière et de la couleur, et qu'elles sont de la même teinte dans leur partie avancée que dans celle qui fuit. C'est pourquoy on l'exhorte à chercher à varier davantage ses tons, de manière qu'ils donnent plus de rondeur aux membres et qu'ils fassent mieux sentir les racourcis. La *Tête de femme et d'un jeune enfant*, du même s^r *Briard*, a été trouvée très bien, de bonne couleur, d'un pinceau agréable et d'un caractère gracieux. On a été fort satisfait.

On a été pareillement satisfait des desseins de figures académiques et autres qu'il a envoyées.

Du s[r] *Godefroid*, une figure académique d'homme et une tête d'enfant. — On a été mal satisfait de la figure d'homme, car, quoi qu'il y ait quelques parties assés bien peintes et de bon ton, telles que l'estomach, le ventre et la cuisse droitte, néanmoins cette figure est toutte déparée par les teintes d'un rouge forcé et faux qui dominent dans la tête, les bras, la poitrine et la cuisse et jambe gauche; on l'exhorte a suivre avec plus d'exactitude les tons que la nature lui présente, sans se livrer à ces tons maniérés qui peut-être lui paroissent agréables à l'œil, mais qui sont blâmables, puisque rien n'est beau que ce qui est vray. On a été moins satisfait encore de la tête d'enfant, qui n'a aucuns tons de chair, ni variés ni frais, et qui ne paroist qu'une grisaille, dont les ombres sont d'un ton gris de lin et sale.

Ses desseins ont paru foibles et d'un crayon incertain, et, d'ailleurs, on n'y reconnoist pas la sûreté des formes du maître qu'il a copié.

Du s[r] *Deshayes*, une figure académique d'homme. On en a été satisfait à bien des égards. Le caractère du dessein en est bon et grand. Il y a des parties d'une fort bonne exécution, telles que les deux cuisses, la jambe et le pied; en général, les parties sont bien rendues; mais on trouve les demies-teintes des lumières un peu grises et sans fraîcheur; d'ailleurs, il y a de la sécheresse, des lumières et des ombres tranchées, ainsy que des noirs qui dessinent dûrement les contours. C'est à quoy on l'exhorte de faire attention; d'ailleurs, on est fort content de ses progrès.

Les desseins qu'il a envoyés sont trouvés bien. On y désireroit seulement que l'Académie d'après nature fût dessinée moins dans le goust de la sculpture, c'est-à-dire que les lumières en fussent moins larges et qu'il y ait déjà des idées de l'effet de la couleur.

On forme le même souhait sur les desseins du s[r] *Briard*.

Archives nationales, O[1] 1940.

5231. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 30 may 1757.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 11 de ce mois, dans laquelle vous m'informés des regrets de Rome sur la mort de M. le Cardi-

nal de la Rochefoucaut. Paris et la cour ont payé le même tribut à sa mémoire et à ses éminentes vertus.

Je ne puis accepter la proposition que vous me faites de faire copier par le s^r *Deshayes* le tableau de *sainte Petronille*, qui est à Monte-Cavallo dans la salle qui précède la chapelle du Pape; ainsy, il faut abandonner cette idée.

A l'égard de *Marc-Antoine faisant la paix avec Auguste à la sollicitation et aux instances d'Octavie, sa femme et sœur d'Auguste*, suspendés l'exécution de ce projet jusqu'à ce que je vous en envoye l'ordre.

C'est à M. *Servandony* père à pourvoir aux besoins de M. son fils; cette affaire ne regarde et ne peut jamais regarder l'Académie.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5232. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 1er juin 1757.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre lettre en datte du 8 may, avec les deux états de tapisserie qui sont dans le palais de l'Embassadeur de France à Rome. Je les ay été comuniquer à M. Boyer, secrétaire d'embassade, affin que je put exécutter vos ordres. Il a été surpris de n'avoir reçu aucune marque de M. de Stenville à se sujet et à envisagé sur-le-cham cette comission dont vous m'avez chargés d'une manière à blesser M. l'Embassadeur, M. l'évêque de Laon [1] et luy-même. Il m'a dit que la cantité de tapisserie que le Roy accordoit à M. de Stenville étoit conforme à la notte que je luy fesoit voir, mais qu'il ne pouvoit rien laisser sortir du restant du palais c'auparavant il en eût écrit à M. de Stenville, et qu'il vous prioit de le trouver bon. Ainsi, après deux visitte que je luy ay fait, luy disent bien des raison en luy faisent sentir mon embaras en ne pouvent pas vous répondre selon vos intentions, il m'a dit d'avoir l'honneur de vous dire que pour n'avoir aucun reproche à me faire, il prenoit tout sur son compte; il vous sera aisé, M., de parler de tout cecy à M. l'Embassadeur de Vienne et de vous éclersir de tout; j'attendray vos nouveaux ordres.

Je viens de resevoir votre dernière lettre au sujet des études des élèves et l'effet qu'elles ont produit. Ils sont fort sensible de ce que

vous avez trouvé des parties à louer. Ils feronts de sérieuses attention à corriger celles où ils onts manqué. Je leurs ay renouvellé la nécessitté où ils étoient à me faire voir souvent leurs ouvrages et la peine, en même tems, s'il y manquoit, d'encourir votre disgrâce.

Par le même courier, je reçois l'avis de M. Fabron, de Marseille, qu'il a reçut la caisse de tableau dirigée à votre adresse le 18 may et que tout de suitte il l'a expédiée pour Paris.

Si mon tableau de l'*Arrivée de Cléopâtre* a le bonheur de vous plaire et qu'à votre imitation il fût approuvé par d'autres personnes éclerée, mon embition ait plainement satisfaitte, et je n'auray pas celle de vouloir aître exposé au Salon si vous en avez un cette année.

Dans l'intervalle de ce tableau et celuy de la suitte qui ait déjeà en chantier, je fini deux petit tableaux que je dois depuis longtemps à M. Lallement de Best[2]. Je seray fort flatté, M., que vous y puissiés donner un coup d'œil dès que je l'aurès envoyé.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

= 1. Jean-François-Joseph de Rochechouart, évêque de Laon, Cardinal, remplaça, en 1758, M. de Stainville à l'ambassade de Rome.

2. Lallemant de Betz, fermier général bien connu, à la tête de la compagnie, est souvent mentionné dans les mémoires de l'époque (d'Argenson, de Luynes); ce fut lui qui fournit, en novembre 1749, au contrôleur général, un mémoire inexact sur le produit des fermes.

5233. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 21 juin 1757.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 1er de ce mois par la communication que vous avés faite à M. Boyer de la mienne du 8 may dernier et des deux états qui l'accompagnoient; il n'auroit pas dû être étonné de votre proposition. Les tapisseries appartenantes au Roy, il est fort le maître de cesser de les prester; le prest de celles dont il s'agit fut fait d'abord à M. le duc de Nivernois, continué à M. de Stainville. A son départ de Rome, rien de plus simple et de plus en règle que de les faire retirer, puisqu'elles étoient sorties des manufactures et magasins du Roy sur l'ordre de mon prédécesseur et sur un état reconnu et signé par M. le duc

de Nivernois de les rendre à son départ. J'ay donc un droit de suite incontestable et de conservation sur ces tapisseries, qui m'autoriseroit même encore dans ce moment de les faire enlever, si, sur la demande que j'ay pris la liberté de faire à Sa Majesté, elle n'avoit pas jugé à propos de permettre à M. de Stainville de faire transporter à Vienne les parties contenues dans un des deux états et de continuer de prêter celles détaillées dans l'autre à M. l'évêque de Laon, qui m'est venu demander ce bon office; ainsy, vous lesserés subsister les choses dans l'état où elles sont, ces M^rs étant tenus de rendre les parties qui leur sont confiées.

Les élèves dont vous me rendés de bons témoignages et qui, par leur aplication, feront connoître les progrès de leurs talents, à leur retour en France y seront distingués; vous pouvés les en asseurer de ma part.

Aussitôt que la caisse que M. Fabron s'est chargé de me faire passer me sera parvenue, en vous annonceant la réception, je vous feray part de ce qu'on pensera sur les morceaux qu'elle contient.

Les fonds des Bâtiments n'étant point suffisants pour fournir aux dépenses indispensables, n'allés point en avant sur la suite de *Cléopâtre*, si vous voulés employer votre tems.

Je veray avec plaisir les deux tableaux que vous proposés d'envoyer à M. Lallement de Betz, que je ne connois point.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1104, fol. 535.

5234. — Natoire a Marigny.

A Rome, le 22 juin 1757.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière datée du 30 may, par laquelle vous me marqués d'abandonner l'idée que j'avois eu de faire copier la *sainte Petronille*, du *Guerchin*. Il faudra pourtant que je cherche quelqu'autre bon tableau aprouvé par vous, M., pour faire copier aux nouveaux venus. Il en ait un ast heure qui fait une petite copie de ce beau morceau d'*Endré Sacqui*, de *saint Romualdy*, dans une petite église près l'Académie. Les autres s'occuppent à faire diverse études. Le s^r *Huet*, sculpteur, vient de faire un modelle d'après le *Moyse* de *Michel-Ange*, et il y a bien réussi. Il fait actuellement la

sainte Thérèse de *Bernin;* après quoy, il se metra à travailler sérieusement d'après l'antique, qui et l'étude la plus essentielle.

Le s^r^ *Diard* a modelé l'*Herculle Farnaise* avec succès; il fait souvent des études d'après des chevaux, jenre où il a beaucoup d'inclination, et il y réussit bien; cela ne peut que lui aitre avantageux [1].

On travaille présentement à une réparation dans le palais, à laquelle j'ay été forsé de faire mettre les ouvriers tout de suitte, avant de vous en avoir parlé; c'et cette espèce d'écurie qui et au fond de la cour, à côté de la fontaine et qui sert de magasin; elle n'étoit construitte qu'en bois; on cé aperçu que la pluspar des pillier qui soutenoient le toit étoit pouri par le bas et menassoient de faire tomber la couverture. On ne fait que le moin de dépence qu'il sera possible de faire en ne faisent que quelques pilliers de maçonnerie et un petit mur dans la partie d'embas, et le reste en bois, comme il étoit si-devent. Les s^rs^ *Briard*, *Gaudefroid*, *Dehais* et *Trouard* se voyent bientôt à la fin de leurs tems; ils attendront vos ordres pour leurs départs.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

= 1. Depuis : « Vous me marquez »; Lecoy, p. 276-7.

5235. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 9 juillet 1757.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 1er du mois dernier; je suis surpris que M. Boyer l'ait été des arrengements dont je vous ai chargé, il eût dû en être prévenu par M. de Stainville; je lui en ay parlé et nous sommes d'accord ainsy qu'avec M. l'évêque de Laon, son successeur, qui m'est venu prier de luy laisser les pièces différentes que n'emporte point M. de Stainville et qui forment un des deux états que je vous ay envoyé; ainsy vous ne ferez rien retirer.

Les élèves qui se distinguent et qui mériteront de votre part des témoignages favorables, à leur retour en France me trouveront disposé à y faire valoir leurs talents dans les occasions que je pouray avoir, en les employant pour le service du Roy.

M. Fabron m'a fait passer la caisse que vous luy avés adressée; les deux tableaux de dessus ont été un peu endommagés, faute

d'avoir pris assés de précautions pour l'empêcher; incessament, je m'expliqueray sur leur mérite.

Je vous ay desjà marqué de ne point aller en avant sur la suite de *Cléopâtre;* vous vous y conformerés donc; si on porte chés moy les deux tableaux que vous vous proposés d'envoyer à M. Lallement de Betz, je les voiray avec plaisir.

Je suis, Monsieur, votre etc.

Archives nationales, O[1] 1105, fol. 12.

5236. — M[lle] Natoire a Marigny.

A Rome, ce 20 juillet 1757.

Monsieur, — Vous serés sûrement surpris du long silence de mon frère, et il seroit luy-même bien coupable s'il n'avoit pas pour le justifier une raison qui n'est que trop légitime. Il vient d'essuyer tous les dangers d'une fièvre maligne qui l'a mis aux portes de la mort et qui m'a donné pendant quinze jours les plus cruelles allarmes. Elle l'a quité depuis jeudi; mais l'extrême faiblesse qui lui reste ne lui permet pas d'avoir l'honneur de vous écrire aujourd'huy, et il espère, M., que vous ne trouverés pas mauvais que ce soit par moy qu'il vous donne ce premier signe de vie jusqu'à ce que le retour de ces forces le mette en état de vous renouveller le respectueux hommage de son attachement et de vous faire passer ses comptes du dernier quartier. Il ose se flatter, M., qu'il ne vous trouvera point insensible à sa maladie et que vous daignerez prendre quelque part à sa guérison. Les bontés que vous luy faites éprouver depuis qu'il a l'honneur d'être sous vos ordres et sous vos auspices lui promettent cette douce satisfaction, et son cœur la sent d'avence bien vivement. C'en est une bien flatteuse pour moy d'être, dans cette occasion, l'interprète d'un sentiment que je partage avec luy et de pouvoir y mêler les assurances du respect avec lequel je suis, Monsieur, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5237. — Marigny a Natoire.

A Compiègne, le 29 juillet 1757.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 22 du mois dernier. Quand

vous aurés choisi quelques beaux tableaux à copier pour exercer les nouveaux pensionnaires, vous aurés agréable de m'en informer avant qu'ils commancent, et je vous en diray mon avis. J'approuve le choix des originaux qu'ils copient actuellement, soit en peinture soit en sculpture, suivant le détail que vous m'en avés fait. Quand le terme des études des s^rs *Briard*, *Gaudefroy* et *Deshayes* sera expiré, ils reviendront suivant l'usage.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1940.

5238. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, le 10 aoust 1757.

Monsieur, — Grâce au ciel, je me vois en état de pouvoir reprendre la plume et de continuer à vous rendre compte des choses qui regardent l'Académie et de tâcher, avec un nouveau zelle, de vous contenter le mieux qu'il me sera possible. Ma convallaissanse a été plus longue que je ne l'espérois par une petitte rechutte qui l'a traversé. J'aurois souhaitté trouver dans la dernière lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire de quoy me la rendre plus heureuse; l'article où vous me parlés de la caisse que vous avés reçu, votre scilence sur mon tableau avec une nouvelle recommandation de suspendre la suitte de cet ouvrage jusqu'à un nouvel ordres, tout cela m'anonse que je n'ay pas eu le bhonheur de réussir et de méritter rien de votre part[1]. C'et malhereux pour moy, mais avec tout cela je n'ay rien à me reprocher. Voilà les movais quart d'heure que la peinture ne fait que trop souvent essuier, ce qui ne contribue pas peut à altérer la santé.

Voissi le compte du second quartier de l'année courente que j'ay l'honneur de vous envoyer.

Les s^rs *Dehais*, peintre, et *Trouard* ce voyent à la fin de leurs tems et n'attendent plus que vos ordres et votre permission pour partir à la fin des chaleurs; ils ce sont tous deux distingués dans leurs arts. J'ay promis au premier de vous parler en sa faveur, et, réellement, je crois qu'il méritte quelque distintion. Si vous le jugiés digne de méritter quelque grâce en le gratifiant de la même somme que sertain ont déjeà eu, il l'employeroit à voir et à étudier les belles choses qui sont à Venise et à Boulogne.

Je n'ésitte pas encore de vous représenter combien je suis toujour embarassé au sujet de la table de l'Académie; nous y sommes fort mal, et je ne trouve plus de cuisinier qui veuille servir; les plaintes sont continuelles de part et d'autre, et si raisonable que je n'ay rïen à répondre; au lieu de 27 bayoques que chaque pensionnaire a à donner par jour au cuisinier, si on luy en donnoit 30 et que vous voulussiés joindre à cela 5 écus romains par mois, en façon de gages, je crois que nous pourions aitre passablement. Les 5 écus ne tarderont pas, je crois, à retomber à l'Académie, je veux dire ceux que vous avez bien voulut accorder au au vieux Éthienne. Cette petitte augmentation ne me paroît pas faire un grand objet, car il et impossible que présentement ce qui pouvoit passer autrefois puisse aitre de même à stheure, puisque toutte les communauté ont été forcé à ogmenter. Je me flatte que vous voudrés bien écoutter favorablement nos plaintes. Je n'ay pas mis 14 écus que je vien de donner au médessin pour les soins qu'il a pris dans ma maladie, sur les compte de l'Académie. On luy done si peu que je n'ay pas put évitter de faire autrement. Si vous jugés à propos qu'il en soit difféerament, je vous en seray bien obligé.

Je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Analysé; Lecoy, p. 276, note 2.

5239. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, le 30 aoust 1757.

Monsieur, — J'ay reçu les arrettés [de compte] de l'année 1756, dont j'ay l'honneur de vous remercier. Je suis bien fâché qu'il se soit glissé quelques erreurs dans les derniers comptes que j'ai envoyé. Je m'en suis un peu trop raporté à l'écrivain, et il convien luy-même qu'il n'a pas eu assez d'attention à vériffier les comptes précédents pour corriger les fauttes de mémoire qui m'ont échapé dans la feuille que je fait ordinairement pour qu'il la mette au net. Je peut vous assurer, M., que dorénavent j'auray toutte l'attention possible et feray en sorte que, malgré les différentes choses que j'ay à penser pour le courent de l'Académie, que lesdits comptes soient exats.

Voilà quelques article en réponce aux observation que l'on

m'a envoyé. Si elles peuvent justifier en partie quelques erreurs, j'en seré bien aise. Du reste, je me soumettray toujour aux nouvelles décision qu'il vous plaira en ordonner. Le premier compte remédiera à tout.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5240. — BREVET D'ÉLÈVE ARCHITECTE A ROME POUR LE S[r] MARECHAUX.

Du 1[er] septembre 1757.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du s[r] *Charles Marechaux*, natif de Fontainebleau, fils de François Marechaux, charpentier du Roy audit lieu, et de Marie-Anne Lion, ses père et mère, dans l'art d'architecture qu'il a exercé sous M. *Gabriel*, premier architecte de Sa Majesté, à l'Académie royale d'architecture, dans laquelle il a remporté le premier prix le 3 septembre 1755[1], l'avons choisy et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service du Roy à Rome sous la conduite du sieur *Natoire*, directeur d'icelle. Pour quoy lui avons accordé le présent brevet.

A Versailles, le premier septembre 1757. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY, etc.

Archives nationales, O[1] 1092, fol. 382.

= 1. *Maréchaux* n'avait obtenu que le deuxième prix et *Louis* le premier; mais *Louis* fut classé hors rang avec médaille d'or et envoyé de suite à Rome, comme on l'a dit. Le sujet du concours était une *Chapelle sépulcrale.*

5241. — CIOIA A MARIGNY.

A Paris, ce 2[me] septembre 1757.

Monsieur, — Voici coppie d'une quittance de 2,000 écus romains que j'ay fait payer, le 13 aoust dernier, à M. *Natoire*, directeur de l'Académie royale de Rome, faisant la somme de 11,000 livres tournois, que je prie Monsieur de me faire expédier l'ordonnance de mon remboursement, ce qu'attendant,

J'ai l'honneur, etc.

FRANÇOIS-MARIE CIOIA.

13 aout 1757.

J'ay reçu de Monsieur Joseph Cioia deux mil écus romains qu'il m'a payez par ordre de Monsieur François-Marie Cioia, de Paris, par autre que M. le marquis de Marigny a donné au susdit Monsieur Cioia; laquelle somme est pour le service de l'Académie royale, et de laquelle mondit sieur Cioia doit être remboursé par la Cour. Fait double à Rome, ce 13e aoust 1757.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5242. — MARIGNY A NATOIRE.

A Fontainebleau, le 9 septembre 1757.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 16 du mois passé. Je vais donner ordre que vos derniers comptes soient arrêtés et qu'on vous les envoye incessamment. J'accorde aux srs *Briard* et *Gaudefroy* la même prolongation qu'aux srs *Trouard* et *Deshayes*, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'octobre. Il ne m'est pas possible d'accorder des gratifications. Les circonstances présentes ne sçauroient me le permettre.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

M. le Directeur général a gardé l'original de la présente et les pièces y jointes pour les faire enregistrer au bureau de la direction générale.

Archives nationales, O[1] 1940.

5243. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS DU ROI.

Année 1757.

11 septembre 1757-19 juin 1758 : Au sr François-Marie Cioia, banquier à Paris, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait toucher au sr *Natoire,* directeur de l'Académie établie à Rome, pour l'entretien d'icelle pendant 1757 (3 p.). 33,000 l.

31 aoust 1757 : Au sr *Maréchaux*, architecte, élève de l'Académie royale d'architecture établie à Paris, nommé pensionnaire à celle de Rome, par

gratification en considération des frais de voyage qu'il va faire pour se rendre de Paris à ladite Académie de Rome 300

9 septembre : Au s[r] *Chardin*, élève peintre de ladite Académie, pour la même gratification . . 300

9 septembre : Au s[r] *Bridan*, élève sculpteur de ladite Académie, pour la même gratification . . 300

Somme de ce chapitre . . . . 33,900 l.

Archives nationales, O[1] 2257, fol. 345 et 364 v°.

5244. — Marigny a Natoire.

A Fontainebleau, le 12 septembre 1757.

J'apprens, Monsieur, avec bien du plaisir votre parfait rétablissement, et je ne doute pas de votre zèle à remplir comme vous avés fait les fonctions de votre place. J'ay reçu avec votre lettre du 10 du mois dernier le compte du second quartier de cette année. Sur le témoignage que vous me rendés des s[rs] *Deshayes* et *Trouard*, je consens à leur accorder une prolongation jusqu'à la fin du mois d'octobre. A l'égard des gratifications, les circonstances actuelles ne me permettent pas d'en accorder; mais je trouveray dans la suitte d'autres moyens de marquer ma satisfaction à ceux qui auront employé utilement les grâces du Roy pendant leur séjour à Rome.

Sur vos représentations au sujet de la table, je veux bien accorder les 3 bayoques par jour en sus des 27 accordées pour chaque pensionnaire, comme vous me le demandez; quant aux 5 écus romains que vous me demandez aussy pour gages du cuisinier, je ne les accorderay qu'à la mort du vieux Etienne, affin que les fonds du Roy ne soient chargés d'un côté qu'autant qu'ils seront soulagés de l'autre.

Les 14 écus que vous avez jugé à propos de donner à votre médecin sont de ces dépenses personnelles qui ne doivent point être sur le compte du Roy et auxquelles les avantages de votre place vous mettent en état de fournir.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5245. — BREVET D'ÉLÈVE SCULPTEUR A ROME POUR LE Sr BRIDAN.

Du 13 septembre 1757.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du s^r^ *Charles Bridan*, natif de Ravierre, près Tonnerre, en Champagne, âgé de vingt-six-ans, dans l'art de la sculpture, qu'il a étudié tant sous le s^r^ *Vinache,* sculpteur du Roy et l'un des membres de son Académie, que sous les professeurs d'icelle à l'École des élèves protégés, où il a remporté le premier prix de sculpture en 1754[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et d'architecture établie pour le service de Sa Majesté à Rome, sous la conduite et discipline du sieur *Natoire,* directeur d'icelle.

En foy de quoy nous lui avons accordé le présent brevet.

A Fontainebleau, le 13 septembre 1757. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY, etc.

Archives nationales, O¹ 1092, fol. 394.

= 1. Sur le sujet du *Massacre des Innocents.*

5246. — BREVET D'ÉLÈVE PEINTRE A ROME POUR LE Sr CHARDIN.

Du 13 septembre 1754.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du s^r^ *Pierre-Jean-Baptiste Chardin*, natif de Paris, âgé de vingt-cinq ans, dans l'art de la peinture qu'il a exercé par études, tant sous le s^r^ son père, conseiller et trésorier de l'Académie royalle de peinture et sculpture, que sous les professeurs d'icelle à l'École des élèves protégés, où il a remporté le premier prix de peinture en 1754[1], l'avons choisy et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service de Sa Majesté à Rome sous la conduite et discipline du s^r^ *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoi nous lui avons accordé le présent brevet.

A Fontainebleau, le 13 septembre 1757. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY, etc.

Archives nationales, O¹ 1092, fol. 397.

= 1. Le sujet du concours était *Mathathias.*

5247. — Marigny a Cochin.

Du 14 septembre 1757.

Pour obvier, Monsieur, au peu de connoissance que l'on a dans mes bureaux sur les différentes mutations qui arrivent parmy les élèves de l'Académie, mon intention est qu'à l'avenir nul élève ne soit admis à l'Académie de Paris ny à celle de Rome que sur le brevet que je luy en expédieray, et ce brevet ne sera délivré que sur l'extrait de la distribution des prix que vous me presenterés pour le viser, et qui ensuite sera déposé dans mes bureaux.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1105, fol. 64.

5248. — Marigny a Mlle Natoire.

A Versailles, le 3 octobre 1757.

Je reçus, Mademoiselle, dans son temps, votre lettre du 10 juillet dernier. Les différents mouvements de la Cour depuis ce temps-là ne m'ont pas permis de vous en accuser plustôt la réception. J'étois bien sûr que le silence que M. *Natoire* avoit gardé pendant quelque temps devoit venir d'une cause forcée, et j'avois déjà jugé qu'il falloit nécessairement qu'il fût malade. Je suis charmé que sa santé se soit bien rétablye et je vous en fais mon compliment, comme je le luy ai fait à luy-même quand il m'a eu donné avis de sa convalescence. Soyez persuadée, je vous prie, que j'ay bien pris part aux chagrins qu'a dû vous donner sa maladie et que je saisirois avec plaisir les occasions où il dépendroit de moy de vous témoigner les sentiments avec lesquels je suis, Mademoiselle, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5249. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 12 octobre 1757.

Monsieur, — Par une lettre que je viens de recevoir de M. *Cochin*, elle me rassure de la crainte où j'étois que vous ne

fussiés mallade, par l'intervalle de la dernière que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, dont la datte ait un peut éloignée. Il m'apprend que vous faittes partir trois élèves pour l'Académie de Rome; ils trouveront leurs place libre par le départ qu'il c'et fait des s[rs] *Briard, Dehait* et *Trouard.* Je souhaitte qu'à leurs arrivée à Paris vous les trouviés digne de mériter vos bontés; je trouve qu'ils se sont avansé dans leurs études de manière à se faire honneur. Plus les sujet seront bon en partent de Paris et plus leurs progrest seront fructeux. Le s[r] *Brunet* l'aîné, peintre, vient d'avoir une maladie très sérieuse d'une fièvre maligne et accompagnée d'une fistulle, qui l'avoit réduit presque au tombeau; il et actuelement convalaissant, après avoir souffert plus de deux mois entre chirugien, médecin et appoticaire; leurs article montera un peu haut. Il faut que j'avoue, Monsieur, que le médecin a pris beaucoup de peine à le tirer d'affaire et avec une attention infinie, malgré la modicité de ce qu'on luy donne, qui n'arive qu'à 16 écus par an; et je vois que depuis quelque tems on ne le laisse guaire tranquille par le nombre d'incomodé qui se succède dans l'Académie; il méritteroit bien quelques égart de votre part, Monsieur.

Ceux qui sont en santé travaillent à vous envoyer les chantillon de leurs études; je les ay fait recommancer leurs ouvrages qui prouvoit trop leurs foiblesse, ce qu'il ont de la peine à en convenir, et voilà ce qui me fâche avec eux. Le s[r] *Guiard*, sculpteur, prend une bonne routte dans son travail, qu'il mène avec beaucoup de chaleur et de zelle.

Dès que j'auray trouvé quelque beau tableau pour leur donner à copier, j'auray l'honneur de vous le marquer. En attendant, j'ay celuy d'aitre très respecteusement, Monsieur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5250. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 26 octobre 1757.

Monsieur, — Permettés que, suivent la permission que vous avez donné à M. le comte de Caylus, je vous adresse cette petitte caisse pour qu'elle luy soit remise. Je contois vous envoyer, par se même courier, le compte des trois derniers mois de l'Académie,

mais l'écrivain m'a manqué de parolle, ce sera par le prochin qui vient.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5251. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 30 octobre 1757.

J'apprens, M., par votre lettre du 12 de ce mois, que les s[rs] *Deshayes, Briard* et *Trouard* sont partis de Rome. Je souhaitte qu'ils répondent à l'idée que vous donnés d'eux. Vous avez bien fait d'obliger les pensionnaires à recommancer les études qu'ils doivent m'envoyer, dès que vous les avez trouvées trop foibles. Cette sévérité de votre part les tiendra en garde contre la négligence; mais il faut aussy ne pas exiger d'eux au delà de leurs forces pour ne les pas jetter dans le découragement.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5252. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 2 novembre 1757.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de dépense du dernier quartier; j'espère qu'il sera sans erreur, ayant remédié à celles qui s'étoit trouvé au précédent.

Approuveriés vous, M., que je donnat à copier au pensionnaires pour leurs études : le beau tableaux de *Pietre de Cortone*, qui ait dans l'église des Capussin, représentant *Saint Paul qui recouvre la veue?* L'autre qui et en face dans la même église, qui et le *Saint Michel* du *Guide*, pouroit occuper un autre pensionnaire. Il y a encore un beau tableau du *Caravage* dans l'église neuve d'un *Christ que l'on met au tombeau*. Ce troisième morceau occuperoit justement nos trois jeunes peintres. Je les partagerois de façon que ses trois manière différentes feroient étudier chaqun dans ce qu'il ont besoin. Je répond à ce que vous me fittes l'honneur de me dire que vous seriés bien aise d'aitre instruit de ce choix avant qu'ils començassent pour en avoir auparavant votre aprobation.

Je ne peut vous envoyer de leurs études que dans le comancement de la nouvelle année; je les ay fait recomancer ce qu'ils avoient déjeà fait pour remplir ce devoir, les ayant trouvé trop foible. J'espère qu'ils feront mieux, et le s^r *Brunet*, qui sort de sa grande maladie, sera en état de faire comme les autres.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5253. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 23 novembre 1757.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 26 octobre. J'ay fait remettre à M. le comte de Caylus la petitte caisse que vous m'avez adressée pour luy.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5254. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 23 novembre 1757.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 2 de ce mois, le compte des dépenses de l'Académie pour le dernier quartier.

J'aprouve que vous donniez à copier aux trois pensionnaires peintres le *Saint Paul* de *Pierre de Cortonne,* le *Saint Michel* du *Guide,* et le *Christ* du *Caravache*, comme vous me le proposés.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5255. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 10 décembre 1757.

Monsieur, — Les veux que j'ay l'honneur de vous renouveller dans cette nouvelle année ne sont q'une continuation de ceux que je n'ay cessé de former depuis que j'ay le b'honneur de vous aitre attaché. J'espère que la continuation de vos bontés vous fera

agréer des sentiments qui ne feroient qu'accroître, s'il étoit possible qu'ils fussent portés à un plus haut degré. Toutte la jeune écolle saisit cette occasion pour vous présenter ses très humble respect en vous promettant qu'elle fera son possible pour se rendre digne de méritter des grâces que vous leurs faittes déjeà jouir. Je n'épargneray rien de tout ce qui dépendra de moy pour y contribuer.

Ma sœur n'ait pas moin sensible de cette occurense pour vous témoigner la conformité de ses sentiments avec les miens, qui n'oront jamais d'autre veue que de vous plaire et de vous souhaitter tout ce que vous pouvez désirer pour votre santé et pour votre bhonneur.

C'est avec le zelle le plus parfait que je suis avec un proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5256. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 13 décembre 1757.

Monsieur, — Les trois élèves pensionnaires que vous envoyé à Rome sont arrivé depuis quelques jours en bon état. Cela fait onze place de remplie. Le s[r] *Godefroid* jouit encore de la douzième. Il désireroit infiniment, Monsieur, que vous le continuassiez encore quelques mois pour finir sa grande esquisse d'après *Pietre de Cortone* et pour laisser passer en même tems la saison de l'hiver qui n'ait pas favorable aux voyageurs. Je luy ay dit que je ne pouroit l'assurer de cette nouvelle grâce que lorsque vous la confirmeriés.

Toutte l'écolle me paroit fort zellée à suivre leurs études. Si vous approuvés les tableaux dont j'ay eu l'honneur de vous parler pour leurs faire copier cette belle saison, je n'en chercheray point d'autre.

Je suis très respectueusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5257. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 7 janvier 1758.

Je reçois, Monsieur, avec bien du plaisir, les témoignages que

vous me donnez de vos sentiments pour moy à l'occasion de la nouvelle année. Soyez persuadé que je serai toujours également disposé à reconnoître votre zèle et vos soins dans les fonctions de votre place. Les progrès des jeunes pensionnaires dans leur art seront pour moy les preuves de votre attention à les instruire, et, plus je m'intéresse aux succès de leurs études, plus je vous saurai gré d'y avoir contribué par vos leçons et par votre exemple. Remerciez de ma part Mlle votre sœur des vœux qu'elle fait pour moy. Témoignez au s^r^ *Louis* et au s^r^ *Maréchaux* le désir que j'ay qu'ils justifient par leur application les dispositions favorables où je suis à leur égard et dans lesquelles j'ay reçeu leur compliment sur la nouvelle année.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5258. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 7 janvier 1758.

J'apprens, Monsieur, avec plaisir, par votre lettre du 13 du mois dernier, que les trois élèves de l'Académie sont arrivés heureusement à Rome. Il ne m'est plus possible d'accorder de prolongation au s^r^ *Gaudefroy*. Marqués aux jeunes pensionnaires toutte ma satisfaction du témoignage que vous me rendés de leur zèle à suivre leurs études et excitez-les à continuer. J'approuve, comme je vous l'ay marqué, le choix des tableaux dont vous vous proposés de leur faire faire les copies au printems prochain.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5259. — Cochin a Marigny.

Du 14 janvier 1758.

Monsieur, — Après avoir examiné le plan de succession des pensionnaires à Rome que vous avez fixé de telle manière que désormais aucuns ne seront privés de ce secours que volontairement, il se trouve que depuis l'automne de 1757 jusqu'à celui de 1758, il restera deux places de pensionnaires vacantes, n'y ayant point de sujets pour les remplir; c'est pourquoy il ne paroist aucun inconvénient à les accorder en forme de prolongation aux

nommés *Godefroy*, peintre, et *Guyard*, sculpteur, qui, ayant achevé le tems accordé d'ordinaire, vous demandent cette grâce.

Cette faveur peut achever de former *Godefroy;* il est partie avant que d'avoir la capacité nécessaire pour gagner le grand prix, ayant été nommé pensionnaire en conséquence de l'ancien usage d'accorder cette grâce à l'installation des directeurs de l'Académie de Rome en faveur d'un de leurs élèves. Quelques efforts qu'il ait pu faire, il ne doit avoir atteint les autres que difficilement, étant parti de plus loin; cette année de plus peut achever de le perfectionner.

Guyard, sculpteur, vous est fortement recommandé par des personnes que vous aimez, Mme Geoffrin et M. le comte de Caylus; d'ailleurs, c'est un bon sujet, et son ardeur pour son talent donne lieu d'en concevoir les plus grandes espérances.

Ce qui parroît devoir achever de vous déterminer en leur faveur, c'est que si vous ne leur accordiez pas ses deux places, elle resteroient vuides. Il vaut mieux qu'ils en profitent.

La crainte de vous devenir importun empêche M. le comte de Caylus de continuer ses sollicitations auprès de vous, M., pour obtenir l'ordre que vous avez laissez espérer pour un bloc de marbre pour M. *Pajou*.

Je suis, etc.

COCHIN.

Archives nationales, O1 1923, fol. 83.

5260. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 19 janvier 1758.

Quoique je vous aye envoyé ordre, Monsieur, par ma précédente, de faire partir de l'Académie les srs *Gaudefroy* et *Guyard*, je veux bien leur accorder encore un an de séjour à l'un et à l'autre pour se perfectionner chacun dans leur art. Le sr *Gaudefroy* est parti avant d'avoir la capacité nécessaire pour gagner le grand prix. Il n'a été pensionnaire, suivant l'usage, qu'à votre considération et comme votre élève. Cette raison entre pour beaucoup dans la nouvelle grâce que je luy accorde. D'ailleurs, quelques efforts qu'il ait pu faire, il ne sauroit avoir atteint les autres que difficilement. étant parti de plus loin qu'eux. Exhortez-le d'achever de se perfectionner pendant l'année dont je luy accorde la prolongation.

A l'égard du s^r *Guyard*, ses protecteurs m'assurent que c'est un bon sujet, et l'ardeur qu'il montre pour son talent me fait espérer qu'il tirera tout l'avantage possible de la prolongation d'un an que je veux bien luy accorder.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5261. — Natoire a Marigny.

25 janvier 1758.

M. *Natoire*, par une lettre de Rome, le 25 janvier 1758, annonce qu'il envoie le dernier quartier de l'année 1757 et qu'il a pris comme à l'ordinaire les 2,000 écus romains de M. Cioia.

M. *Natoire* marque par la même lettre que la dépence de la réparation du pavé augmente infiniment depuis deux ans; que cette année, il en coûtera plus de 60 écus romains.

En marge est écrit : Proposition de 2,000 écus romains pour le premier travail.

13 février 1758.

A M. de Gilet.

Je le prie d'expédier sur-le-champ cette proposition et d'en communiquer le double chez M. Dorsonville.

14 février 1758.

Archives nationales, O[1] 1198, fol. 19.

5262. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 15 février 1758.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière lettre, en datte du 19 janvier, par laquelle vous voulés bien accorder une prolongation d'un an aux s^rs *Godefroid* et *Guyard*. Cette grâce que je leurs ay comuniqué les anniment infiniment, et ils me paroissent bien porté l'un et l'autre à faire de nouveaux efforts pour tâcher de la méritter. Voilà les remersiments, M., que j'ay l'honneur de vous faire de leurs parts. Je voudrois fort que le s^r *Godefroid* se rendît digne des égard que vous avez bien voulut avoir pour moy en sa faveur, puisque le titre d'avoir été mon élève à Paris luy a procuré l'avantage d'aitre pensionnaire, et, en

conséquance, la prolongation; cette prérogative, que mes prédécesseurs ont eu et que votre bonté fait passer jusque à moy me flatte infiniment, et je vous en fais mes très humble remersiments. Il et fâcheux pour se pensionnaire que, quoyque foible dans son talent lorsqu'il party, ayent tant de peine à se développer depuis qu'il ait à Rome, malgré tout les soins que je me suis donné pour son avancement. Nous verons si cette année de plus oppérera quelques miracle en luy.

J'ay achetté pour le bien de l'étude de l'Académie quelques modelles de plâtre de hazard, moulés sur deux beaux ba-reliefs de *Michel-Ange* et une très belle teste de l'*Herculle Farnaise* pour la valeur de 11 écus romain. Vous voulés bien que je profitte de ces sortes d'occasions quand il s'en présentera.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O1 1940.

5263. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 16 février 1758.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 25 du mois dernier avec le compte du quartier d'octobre que j'arrêteray aussitôt que la veriffication en aura été faite. Je vais faire remettre à M. Cioia les deux mille écus romains qui vous ont été comptés le 17 de janvier.

Je souhaite que les envois qui me parviendront des études de vos élèves répondent à ce que vous en espérés; vous me faites plaisir de me rendre compte de l'ardeur et de l'aplication du sr *Briard*.

Lorsque M. l'Ambassadeur de France sera à Rome, vous pourés lui faire vos observations sur l'augmentation de dépense au sujet du rétablissement du parc, à laquelle le palais du Roy a été dans la nécessité de concourir depuis l'absence de M. de Stainville. Votre lettre à M. Mariette luy a été rendue.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O1 1105, fol. 211.

5264. — Marigny a Cioia.

Du 16 février 1758.

A M. Cioia, banquier à Rome.

Vous recevrés, Monsieur, dans le courant de cette semaine, la somme de 11,000 liv., montant des deux mille écus romains qui ont été payés à Rome, le 17 du mois dernier, à M. *Natoire*, afin d'accélérer le plus qu'il m'est possible votre remboursement, conformément à votre demande du 6 de ce mois.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1105, fol. 199.

5265. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 1er mars 1758.

Monsieur, — Vous voulés bien permettre que je me serve de votre adresse pour faire tenir l'incluse à M. le comte de Caylus. Je luy envoye un petit dessain que j'ay fait d'après une gravure du 1er tomme qui vient de paroître des *Peintures antique d'Herculeanum*[1]. Je serois charmé que cet amateur fût prévenu de cet ouvrages par ce petit échantillon avant que le livre soit répandu, et, en même tems, pour faire voir qu'il et fâcheux que ses morceaux de l'antiquité ayent été si mal rendu, puisque, n'ayant pas dessiné d'après le tableau, je crois faire voir de la différance de ce petit dessain à la gravure qui et froide et san goût et qui fait perdre de l'idée que l'on auroit de ses maîtres de ce tems-là, s'il étoient mieux imités. Je prie M. le comte de vous faire voir ce petit essay qui m'a paru aître un de ceux qui et dans ce livre le plus hureux pour la composition et qui doit bien faire dans l'exécution de ce morceau.

Le Roy ait toujour fort jaloux de ces découvertes, ce qui empêche qu'il n'en vienne à Rome; malgré toutte les peines attaché à ceux qui en voleroit, il y en a eu deux tableaux dernièrement qui ont été enlevé, porté à Rome et découvert sur-le-champ par le ministre, M. le duc de Serisane, qui les a renvoyé tout de suitte à leurs sources sans les faire voir à personnes.

Je suis, M., avec un profond respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Il s'agit des peintures d'Herculanum, en neuf volumes, publiées à Naples en 1757, sous les auspices de l'Academia Ercolanense, fondée en 1755.

5266. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 2 mars 1758.

J'ay reçu, M., votre lettre du 15 du mois passé, par laquelle vous m'informés que vous avés achetté quelques modeles de plâtre de hazard moulés sur deux beaux reliefs de *Michel-Ange* et une très belle tète de l'*Hercule Farnèze*, pour servir d'études aux jeunes élèves de l'Académie. J'approuve la dépense des 11 écus romains que vous avés employés à cette acquisition.

Vous aurés agréable de faire remettre l'incluse à son adresse.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5267. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 15 mars 1758.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière en datte du 16 février, où vous me parlés des études des élèves que je dois vous envoyer. Je suis fâché qu'après un retard si considérables [et] les soins que je prend pour qu'elles soyent passable, je ne vois pas encore le moment qu'elles seront terminée. La foiblesse de leurs talents et la cause de tout; ils ne sçavent s'arrètter à aucun party, et, quoyque je puisse dire pour les fixer, je vois à tout moment des changement qui me le prouve. Je suis forsé malgré cela à les compâtir par la bonne envie qu'ils onts de faire mieux qu'ils ne peuvent. Il est vray qu'à présent cette partie ait bien foible dans notre Académie, et un directeur se trouve bien peu flatté dans ce tems de disette où il semble que le progrest des étudiant doive rouler sur luy et en quelque manière en répondre. Je ne négligeray rien, sepandant, pour en tirer le melieur party qu'il me sera possible dans l'espérence qu'il nous en viendra de plus fort et plus digne de faire honneur à l'école d'où ils sortent. La sculpture et l'architecture vont bien.

M. l'Embassadeur de France[1] ait arivé lundy dernier 13[e], à 9 heure du soir. Je ne l'ay pas pu voir encore, n'ayant pas été visible.

Vous voulés bien, M., que je me serve de votre adresse pour faire remettre à M. Mariette un livre que M. Bottari m'envoye pour luy. Il a eu, je crois, l'honneur de vous en prévenir. En même tems, je proffitte de la même grâce pour M. Duchesne.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Ce nouvel ambassadeur, successeur du comte de Stainville, était le Cardinal de Rochechouart, évêque de Laon.

5268. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 22 mars 1758.

J'ay fait remettre, Monsieur, à M. le comte de Caylus le paquet que vous aviés mis sous mon pli à son adresse. Il m'a fait présent du dessein que vous luy avés envoyé; c'est une politesse à laquelle il est aisé de le reconnoître.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5269. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 29 mars 1758.

Monsieur, — On m'anvoye ce paquet pour faire tenir à M. le comte de Caylus dans le moment que le courier vat partir. Espérent que vous voudrés bien continuer votre bonté pour luy faire tenir en me servent de votre adresse; je n'ay que cet instant pour vous renouveller le respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5270. — MARIGNY A COCHIN.

A Versailles, le 2 avril 1758.

Je reçois, Monsieur, des nouvelles de l'Académie de Rome, qui m'affligent sur le compte des jeunes peintres. M. *Natoire* me marque qu'il ne tarde à m'envoyer leurs études qu'à cause de la foiblesse de leurs talents et qu'il est obligé d'y compatir eu égard

à la bonne envie qu'ils ont de faire mieux qu'ils ne peuvent. Il ajoute que l'architecture et la sculpture vont bien; mais il ne me donne aucun espoir sur les progrès de la peinture. Je ne puis attribuer l'état de foiblesse où elle est qu'à l'envoy prématuré des élèves à Rome et peut-être à un excès d'indulgence dans la distribution des prix de Paris. Recommandés de ma part à l'Académie d'y apporter plus de sévérité. J'aime mieux que les prix soient réservés que d'envoyer à Rome des sujets hors d'état de proffitter des grâces du Roy. Ce party pourroit même exciter l'émulation parmy les jeunes élèves de Paris.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5271. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 12 avril 1758.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de la dépence de l'Académie pendant le premier quartier de cette année, avec la réponse faittes aux observation sur le précédent compte au sujet de quelques erreurs.

Je suis charmé, Monsieur, que ce petit dessain pris sur un tableau antique vous ait été présanté par M. le comte de Caylus et que vous l'ayés agréé.

Les élèves vont commancer leurs copies d'après le *Guides*, *Pietre de Cortone* et le *Caravage*, et je feray mon possible [pour] que ses études les rendent plus fort qu'ils ne sont, car ils onts bien besoin d'acquérir de la science.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5272. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 19 avril 1758.

J'ay fait remettre, Monsieur, à M. le comte de Caylus le paquet que vous m'avez adressé pour luy.

Dans la lettre que vous m'avés écritte à ce sujet, vous ne me dittes rien des études des pensionnaires. Ce silence est de mauvais augure. Je me suis plaint à l'Académie de Paris de la foiblesse de

vos jeunes peintres, et j'espère qu'à l'avenir elle sera plus sévère dans la distribution de ses prix.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5273. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 27 avril 1758.

Je veux connoître, Monsieur, les élèves qui étoient à l'Académie de Rome au 1er janvier de l'année dernière et ceux qui y sont actuellement. Envoyés moi incessamment un état de ces élèves pour chaque année; que leur âge, leurs noms et la datte de leur arrivée à Rome soit compris.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1105, fol. 295.

5274. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 3 may 1758.

Monsieur, — J'ai reçu l'aretté du compte du quatrième quartier de 1757, dont je vous suis infiniment obligé.

Voilà le rouleau que j'ay l'honneur de vous envoyer des études de trois pensionnaires nomé *Duet*, peintre, *Flagonart* et *Brunet*[1]. Je souhèteroit qu'elle fussent au poin de vous faire oublier par leursméritte le retard à s'acquitter de se devoir; c'et tout ce que j'ay pu tirer de leurs talens, et ce n'a pas été san peine[2]. Ils espèrent que vous leurs ferés grâce en faveur de la bonne envie qu'ils ont de mieux faire par la suitte et g'i auray toutte l'attention qu'il me sera possible.

Parmi ses dessains, il y a quelques trait pris au papier vernis sur des tableau antique que M. le comte de Caylus m'a demandé[3]. Je vous prie, M., de les séparer et de vouloir bien luy faire tenir[4].

Je suis après pour obtenir la permission de pouvoir transporter le tableau du *Caravage* que le sr *Brunet* doit copier à l'église neuve, de la chapelle où il est, parse qu'elle ait trop obscure. Les autres deux n'onts pas le même inconvéniant, et j'espère que ce travail leurs sera d'un grand avantage pour leur avancement.

On vient de trouver une très belle statue de *Vénus* antique[5]

aux environt de Rome. On la restaure actuelement. Si vous jugiés à propos, M., et que l'on trouvât le moyen de la mouler, cela feroit un bon meuble pour l'Académie[6].

Je suis, avec le respect le plus proffond, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. « Je vais les examiner. »

2. Depuis : « Voilà le rouleau » ; Lecoy, p. 277-8.

3. « Je les lui remettray. »

4. Depuis : « Parmi ses dessains » ; Lecoy, p. 278.

5. A la fin d'avril, on trouva une Vénus antique, production de l'art grec, à Monte-Compatri ; deux autres statues antiques furent découvertes à la même époque dans les souterrains de Torre Rossa, appartenant à la maison Borghèse ; mais la statue à laquelle Natoire fait allusion est vraisemblablement celle qui fut trouvée aux environs de la *Colonne*, sur l'emplacement de l'ancienne ville de *Labicum*, à 14 milles de Rome, qu'on disait être d'un travail encore plus remarquable que la Vénus de Médicis.

6. Depuis : « On vient de trouver » ; Lecoy, p. 278. — *Note de Marigny :* « Oui, qu'il m'en envoye un dessin. »

5275. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 3 may 1758.

Monsieur, — Nous venons de perdre le Pape[1]. J'ay cru que c'étoit un devoir de ne pas laisser partir le courrier qui va en porter la triste nouvelle au Roy sans avoir l'honneur de vous en faire part. Si le Conclave peut être une occasion pour vous, Monsieur, d'obliger quelq'un, l'appartement de feue M[me] Vleughels vous en procureroit le moyen, et je remplirois en cela vos intentions avec l'empressement et toutte l'exatitude que vous avés droit d'attendre de quelq'un qui est toujours extrêmement flatté de mériter votre approbation et de vous convaincre de l'attachement et du profond respect avec lequel je suis, Monsieur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Benoît XIV mourut en effet le 3 mai, dans sa quatre-vingt-quatrième année. On a vu par les lettres précédentes que son état avait inspiré à diverses reprises de vives inquiétudes.

5276. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 3 may 1758.

J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 12 du mois passé, le

compte de la dépense de l'Académie pendant les mois de janvier, février et mars de la présente année. Ayez agréable de donner vos soins à ce que les élèves fassent avec succès les copies qu'ils alloient commencer d'après *Le Guide*, *Pietre de Cortonne* et le *Caravage*. Il est désagréable, après les dépences que le Roy fait pour le maintien de cette Académie, de recevoir de mauvaises copies d'après d'aussy bons originaux.

Je joins à ma lettre une notte que M. Mariette m'a remise, affin que vous voyés pourquoy M. Bottari n'a reçu qu'une des deux lettres qu'il luy a écrittes depuis le 29 janvier et 12 février, et que je vous ai envoyées depuis sous l'enveloppe de deux lettres que je vous ai écrittes. M. Bottari mande à M. Mariette avoir reçu la seconde, mais qu'il n'a pas reçu la première. Faittes vous rendre compte par le commissionnaire que vous chargés de remettre les lettres pourquoy il n'a pas remis la première à sa destination, affin que par votre réponse je puisse en dire la raison à M. Mariette.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1940.

5277. — Marigny a Natoire.

A Marigny, le 19 may 1758.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 3 de ce mois, qui m'annonce la mort du Pape. Je vous sais bon gré de l'attention que vous avés eue à m'en informer sur-le-champ.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O¹ 1940.

5278. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 5 juin 1758.

Monsieur, — Le P. Paccaudy m'envoye cette boette, qui contient des morceaux d'antiquité pour remettre à M. le comte de Caylus, et, successivement, à chaque courier, il luy en sera remis une à peut près de pareille grosseur, affin qu'il luy soit plus facile de s'en charger que la précédente; la permission que vous avés accordé, M., de passer sous votre adresse me procure

plus souvent de vous renouveller le proffond respect avec lequel je suis, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5279. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 6 juin 1758.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 3 de ce mois, avec les études des trois pensionnaires. Je vais les examiner. J'ay aussy reçu les traits pris au papier verny sur des tableaux antiques que M. de Caylus vous avoit demandé, qui luy seront remis très exactement.

Faittes en sorte d'obtenir la permission de pouvoir transporter le tableau du *Carravache* que le s[r] *Brunet* doit copier, puisque la chapelle où il est placé est trop obscure. Exhortés-le, ainsy que les deux autres, à donner tous leurs soins et toutte leur application aux trois copies qu'ils ont entreprises.

Après que la nouvelle statue antique de *Vénus* qu'on vient de trouver aux environs de Rome sera réparée, si vous trouvés le moyen de pouvoir la faire mouler, j'y consens, vous me ferés plaisir, dès qu'elle sera en état, de m'en envoyer le dessein.

Je suis, M., votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5280. — CIOIA A MARIGNY.

8 juin 1758.

M. Cioia, par une lettre du 8 juin 1758, envoie copie d'une quittance de 2,000 écus romains qu'il a fait payer à M. *Natoire*, directeur de l'Académie royale à Rome, faisant la somme de 11.000 l. t. Il prie M. le Directeur général de lui faire expédier l'ordonnance de son remboursement.

Archives nationales, O[1] 1198, fol. 97.

5281. — MARIGNY A CIOIA.

Du 25 juin 1758.

Dans les premiers jours, Monsieur, de la semaine, vous rece-

vrés une ampliation d'ordonnance de 11,000 l. t., pour lesquels vous avés joint copie de la reconnoissance de M. *Natoire*, dattée à Rome, du 20 may dernier, à votre lettre du 8 du courant.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1105, fol. 391.

5282. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 28 juin 1758.

Monsieur, — Je n'aurois pas ausé me servir de votre adresse pour faire parvenir à M. le comte de Caylus cette caisse, si j'avois pu trouver quelq'autre moyens sûr, appréhandant qu'elle fût d'un volume trop considérable pour que le courier s'en chargeât[1]. Mais M. Dorval, directeur de la poste, m'a hanardi en me promettant qu'elle vous seroit rendue exactement. Ce parti a été bien plus agréable au P. Paccaudy, Théatin, le commissionaire de M. le comte, que s'il avoit été obligé de diviser laditte caisse en plusieurs portions, comme il l'auroit falut faire, n'ayant point eu d'autre moyen, ce qui auroit fait extrêmement lenguir l'amour que M. le comte de Caylus a de recevoir ces sortes d'échantillons d'antiquités.

Je proffitte en même tems de votre même bontés pour que cette lettre si-jointe soit rendue à son adresse.

Je suis, avec le plus profond respect, M., etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Note de Marigny :* « Elle a été remise. »

5283. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 12 juillet 1758.

Monsieur, — Je n'ay pas seu le moment que le courier party pour annoncer la nouvelle de l'élection du Pape[1], pour vous en faire part en même tems que la cour. Personne ne s'atandoit pas encore à cette nouvelle.

Voilà l'état de tout ce qui appartient au Roy dans son Académie, que vous m'avés fait l'honneur de me demander. Je l'ay fait faire le plus exatement qu'il a été possible. Il et absolument nécessaire d'augmenter le nombres des drap des lits des pension-

naires, affin que la blanchiseuse ait un peu plus de tems qu'elle n'a pour les rendre sec.

Enfin, je suis parvenu depuis hier à ôtter touttes les difficultés qui s'opposoient à l'exécution des copies que les élèves peintre font, surtout pour le tableau du *Caravage*, dans l'église neuve, qu'il faloit enlever de la chapelle trop obscure pour pouvoir i travailler. Il a falu le non de M. l'Embassadeur pour résoudres quelques Pères obstinés qui ne le vouloient pas. Je ne négligeray point mes soins pour qu'ils travaillent chacun avec succès.

Le désir que j'ay toujour de cultiver le talent que j'exerce depuis longtems me fait dérober de tems en tems quelques moments favorable pour le mettre en pratique. Le petit ouvrage que j'ay l'honneur de vous présenter me fait espérer que vous voudrés bien l'agréer. Je souhaitte qu'il soit de votre goût, n'ayant d'autre motif que celuy de vous témoigner ma reconnoissance et vous donner des marques de mon zelle respecteux, avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Par ce même courier, M. le comte de Caylus recevra la suitte de ses curiosité entique par cette boëtte qui vous ait adressée.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Carlo Rezzonico, vénitien, évêque de Padoue, qui prit le nom de Clément XIII, fut élu le 6 juillet. Il mourut le 2 février 1769.

5284. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 17 juillet 1758.

J'ay reçu, M., votre lettre du 28 du mois passé, ensemble la caisse venue à mon adresse pour M. le comte de Caylus, à qui elle a esté remise aussitôt. J'ai aussy fait remettre la lettre incluse dans la vôtre à son adresse.

Je suis, M., etc.

P.-S. — Informés-vous s'il y auroit dans Rome quelque collection complette en échantillons de marbres de toutte espèce; si on veut la vendre, examinez si elle est de toutte beauté et mandés moy le prix qu'on en veut. Du tems que j'étois à Rome, on trouvoit de ces sortes de collections à achepter.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5285. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 31 juillet 1758.

Après avoir vu, M., et examiné avec attention les derniers ouvrages que vous m'avés envoyés, faits par les élèves de l'Académie de Rome, voicy les jugements qu'on en a portés :

La figure académique d'homme, peinte par le s^r^ *Fragonard*, a paru moins satisfaisante que si on n'avoit pas connu les dispositions brillantes qu'il fit paroître à Paris, non qu'il y ait aucune marque de négligence, mais on craint que l'imitation de quelques maîtres ne luy nuise et ne le fasse tomber dans des tons de couleurs maniérés, comme il paroît dans cette figure par plusieurs demies teintes trop bleues et d'autres aurores qui ne sont pas naturelles. On peut croire qu'il les a imitées du s^r^ *Barrocci*, peintre admirable à plusieurs égards, mais dont la couleur peut être dangereuse à imiter. Exortés-le donc à ne regarder dans les grands maîtres que ce qui caractérise en eux une imitation vraye de la nature.

Il en est de même de sa tête de *Prêtresse*, qu'on trouve peinte d'une manière un peu trop doucereuse; mais on a esté plus satisfait de ses desseins, qu'on trouve dessinés avec finesse et vérité.

Pour ce qui concerne le s^r^ *Monnet*, on a esté satisfait à beaucoup d'égards de sa figure académique d'homme; cependant, on voudroit plus de fraîcheur et de variété dans les demies teintes de la chair, car cette figure est un peu du même ton partout.

On trouve la même uniformité de ton dans sa tête de soldat; c'est pourquoy on désireroit plus de variété dans les demies teintes et dans les ombres. On a été satisfait de sa manière de dessiner dans les desseins d'académies; on y a cependant trouvé quelques incorrections; mais ses études d'après les maîtres paroissent fidèles et faittes avec soin.

A l'égard du s^r^ *Brenet*, on a esté satisfait en général de sa figure académique d'homme, soit pour la manière, soit pour la couleur, soit pour le pinceau. On a surtout esté content du bas de la figure, mais on blâme cependant des tons trop oliveâtres dans les ombres, particulièrement de l'estomach; elles ne semblent pas de la même chair que les lumières.

Mais on a esté moins satisfait de la demie figure représentant le *Silence;* on l'a trouvée peinte d'une manière plus pesante, et

exhortés-le à se fortifier dans le dessein, les académies qu'il a envoyées n'étant pas aussi bien dessinées qu'on le désireroit.

Au reste, je ne suis point surpris si les progrès ne sont pas aussy promts qu'on le souhaitteroit; quelquefois, la vue des ouvrages des grands maîtres étonne. On désire de les imiter; on croit nécessaire de changer de manière, quoique souvent il ne faille que l'agrandir et faire provision de savoir. Le passage d'une manière à une autre coutte et produit une sorte de tâtonnement qui rallentit; mais, après cette espèce de langueur, plus affermi dans la connoissance de ce qui fait le vray beau, on se relève avec plus d'éclat, et c'est ce qu'il y a lieu d'espérer de ces trois élèves. Recommandés-leur de ma part de continuer leurs études avec toutte l'application dont ils seront capables et assurés-les que lorsque l'occasion viendra un jour de les obliger, ils me trouveront dans touttes les dispositions qu'ils peuvent désirer.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

Rapport fait à M. le marquis de Marigny du sentiment des principaux officiers de l'Académie sur les ouvrages envoyés par les élèves pensionnaires du Roi à l'Académie de France à Rome en l'année 1758.

Du sieur *Fragonard*, une figure académique d'homme, peinte. On a été moins satisfait de cette figure qu'on ne l'auroit été si l'on avoit moins connu les dispositions brillantes qu'il a fait paroître à Paris[1], non qu'il y paroisse aucune marque de négligence, mais on craint que l'imitation de quelques maîtres ne lui nuise et ne le fasse tomber dans des tons de couleurs maniérés, comme il paroît dans cette figure par plusieurs demies teintes trop bleues et d'autres aurores qui ne sont point naturelles. On peut croire qu'il les a imitées du *Barocci,* peintre admirable à plusieurs égards, mais dont la couleur peut être dangereuse à imiter. On l'exhorte à ne regarder dans les grands maîtres que ce qui caractérise en eux une imitation vraye de la nature.

Il en est de même d'une tête de *Prêtresse* qu'on trouve peinte d'une manière un peu trop doucereuse.

On a été plus satisfait des desseins du s[r] *Fragonard* qu'on trouve dessinés avec finesse et vérité.

Du s[r] *Monnet*, une figure académique d'homme peinte. On a

été satisfait de cette figure à beaucoup d'égards; cependant, on désireroit plus de fraicheur et de variété dans les demies teintes de la chair[2]. Cette figure est un peu du même ton partout.

On a trouvé la même uniformité de ton dans la tête d'un soldat, du même; on désireroit quelques variétés dans les demi teintes et dans les ombres.

On a été satisfait de la manière de dessiner qui paroît dans les desseins d'académies du même s^r^ *Monnet*. On y a cependant trouvé quelques incorrections. Ses études d'après les maîtres paroissent fidèles et faites avec soin.

Du sieur *Brenet*, une figure académique d'homme peinte. On a été satisfait en général de la manière, de la couleur et du pinceau, surtout du bas de la figure. On a cependant blâmé des tons trop oliveâtres dans les ombres, particulièrement de l'estomach[3]. Elles ne semblent pas de la même chair que les lumières.

On a été moins satisfait de la demi figure représentant le *Silence;* on l'a trouvée peinte d'une manière plus pesante[4]; on l'exhorte à se fortifier dans le dessein, les académies qu'il a envoyées n'étant pas aussi bien dessinées qu'on le désireroit.

Au reste, on ne doit point s'étonner si les progrès ne sont pas aussi prompts qu'on le souhaitteroit; quelquefois la vue des ouvrages des grands maîtres étonne; on désire les imiter; on croit nécessaire de changer de manière, quoique souvent il ne soit nécessaire que l'aggrandir et faire provision de savoir. Le passage d'une manière à une autre coûte et produit une sorte de tâtonnement qui rallentit; mais, après cette espèce de langueur, mieux affermi dans la connoissance de ce qui fait le vrai beau, on se relève avec plus d'éclat; c'est ce qu'on a lieu d'espérer.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « Une figure académique »; Lecoy, p. 277, à la note.
2. Depuis : « Il en est de même »; Lecoy, p. 277-8, à la note.
3. Depuis : « Du s^r^ Brenet »; Lecoy, p. 278, à la note.
4. Depuis : « On a été moins »; Lecoy, p. 278, à la note.

5286. — État des tentures, portières et autres meubles meublans[1] accusés être a l'Académie de France a Rome en juillet 1758, *suivant le détail produit alors par M.* Natoire, *Directeur d'icelle.*

Grand sallon, 1er étage.

Quatre banquettes à pieds dorés, moquette.

Deux tabourets, idem.

Deux portières des Gobelins.

Une tenture de damas cramoisi.

Même lieu.

Deux petites tables de marbre, de 2 pieds 11 pouces et au-dessus.

Trois miroirs dans les trumeaux, de 3 pieds 11 pouces de large sur 8 pieds 4 pouces de haut, bordures comprises.

Chambre à côté du sallon.

Trois pièces de tapisserie des Gobelins, arabesques[2] : une de 16 pieds 3 pouces, une de 15 pieds 6 pouces, une de 16 pieds; le tout sur 15 pieds 6 pouces.

Deux portières des Gobelins.

Une banquette à pieds dorés, moquette.

Quatre tabourets, idem.

Même lieu.

Une table, de 5 pieds 6 pouces 1/2 et au-dessus.

Un miroir, de 4 pieds 9 pouces sur 9 pieds de hauteur.

Autre chambre à côté du sallon.

Un tapis, moquette.

Un dais, Gobelins.

Trois pièces de tapisserie des Gobelins, arabesques : une de 16 pieds et deux de 21 pieds 6 pouces sur 15 pieds 6 pouces de haut.

Six fauteuils à pieds dorés, moquette.

Une banquette, idem.

Deux tabourets, idem.

Même lieu.

Trois tables de marbre, de 5 pieds 6 pouces de long, à pieds dorés, sur 2 pieds, sur deux desquelles sont deux miroirs de 6 pieds 7 pouces de large sur 9 pieds 9 pouces de haut.

Chambre ensuite.

Deux tabourets à pieds dorés, moquette.

Deux banquettes, idem.

Deux portières, Gobelins.

Quatre pièces, tapisseries d'animaux, Gobelins[3] : une de 13 pieds de cours, une de 9 pieds, une de 10 pieds 8 pouces, une de 9 pieds 8 pouces, sur 13 de hauteur chacune.

Même lieu.

Une table de marbre à pieds dorés, de 5 pieds 7 pouces 1/2.

Une table de marbre à pieds dorés, de 5 pieds 9 pouces; au-dessus un miroir, large de 4 pieds 10 pouces sur 9 pieds 3 pouces de hauteur.

Autre chambre ensuite.

Une portière, Gobelins.

Six pièces de tapisseries d'animaux, Gobelins : deux de 9 pieds 6 pouces, une de 13 pieds, une de 14 pieds, une de 10 pieds 1/2, une de 14 pieds 6 pouces, sur 13 pieds de hauteur.

Six banquettes à pieds dorés, moquette.

Deux tabourets, idem.

Même lieu.

Une table de marbre, 4 pieds et au-dessus.

Un miroir, de 4 pieds 9 pouces de large sur 9 pieds de haut.

Chambre derrière le sallon sur la rue.

Deux banquettes à pieds dorés, moquette.

Une tenture de brocatelle cramoisy.

Chambres du 2e étage.

Quatre pièces de tapisseries arabesques, Gobelins[2].

Deux portières, idem.

Résumé de ce qui est compris audit état.

Banquettes	16
Tabourets	12
Portières.	9
Pièces de tapisserie	20
Tentures damas brocatelle cramoisi	2
Tapis.	1
Dais	1
Fauteuils	6
Tables de marbre	9
Miroirs	8

Archives nationales, O[1] 1935.

= 1. Voir ci-après, à la date du 9 août, l'état des peintures, plâtres, tapisseries, etc., de l'Académie de Rome.

2. Ces tapisseries, connues sous la désignation de *Triomphes des Dieux*, sont encore à la villa Médicis.

3. Il s'agit des tapisseries de la *Tenture des Indes* d'après *Desportes*. Elles sont encore à la villa Médicis.

4. Il y avait donc, en 1758, à l'Académie de Rome, sept panneaux de la suite des *Triomphes des Dieux* et dix pièces de la *Tenture des Indes*, trois portières et un dais aussi des Gobelins.

5287. — Marigny a Natoire.

Du 31 juillet 1758.

J'ay reçu, Monsieur, dans leur tems, vos lettres des 24 may et 14 juin derniers[1]: à la première étoit jointe la liste des pensionnaires qui étoient alors à l'Académie de Rome; la continuation de vos soins fructiffiera peut-être davantage à l'avenir aux élèves pour lesquels vous serés à portée d'en prendre. Je ne vous imputeray jamais leur peu de progrès; mais je blâmerois de l'indulgence si vous en usiés à l'égard de sujets qui ne la méritassent point; quant aux talents, vous en posséderiés un bien rare et bien précieux, si vous aviés celui d'en donner à ceux qui n'en ont pas. Dans cette même lettre du 24 may, comme dans celle du 14 juin, vous me faites des représentations sur l'article de la cuisine et au sujet duquel il y a toujours des plaintes par l'augmentation des deniers. Malgré toute l'œconomie dont je souhaite qu'on fasse usage dans toutes les parties qui me sont subordonnées, cependant à des besoins de cette espèce je sçauray m'y prester lorsque la nécessité m'en sera démontrée; ainsy, faites moy un état de comparaison de la dépense annuelle de la cuisine depuis que vous avés succédé à M. *de Troy*, en m'expliquant les raisons de cette différence; si elles me paroissent solidement établies, j'y feray attention, en me proposant en même tems l'objet d'augmentation avec une modération qui puisse m'engager à l'accorder. Puisque Madame de Troy jouissoit des 27 bayoques par jour, je veux bien continuer le même traitement à Mlle votre sœur.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1105, fol. 434.

= 1. Ces deux lettres manquent.

5288. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 2 aoust 1758.

Monsieur, — Voilà le compte de dépences du second quartier

que j'ay l'honneur de vous envoyer le plus exact qu'il m'a été possible de faire.

L'article des flembeaux de l'illumination du palais à l'occasion de la proclamation du Pape et de son couronement, je me suis réglé selon l'usage de mes prédécesseurs pour ces sortes de fêtes. La dépence cependant ne va pas si haut que celle qui se fit pour le Pape deffunt, malgré que la sire a renchéri de plus qu'elle ne l'étoit de ses tens-là.

La cavalcade et la sérémonie de la prise du chapeau des Cardinaux ce fit jeudi passé[1]. M. l'embassadeur de France vint la voir passer à l'Académie avec M. l'embassadeur de Malte[2]. On parla beaucoup des arts. Plusieurs pensionnaires firent voir de leurs ouvrages, de même que quelques jours auparavent à M. le Cardinal de Gesvres, quand il vint visiter ladite Académie.

Nos copies des élèves sont en bon chemin, et il me paroît qu'ils s'efforcent pour bien réussir.

Par votre dernière lettre, M., du 17 juin, vous me faittes l'honneur de me demander une colection complette en échantillon de marbres de toutte espèces. J'en connois une qui me paroît telle que vous la désirés; on en demende 17 sequins qui et le prix courent; touttes les pieres sont taillées en forme ronde au nombre de 140 dans cept petit tiroirs rengées chaqun, comme on fait pour les médailles.

L'occasion du départ de M^rs^ les Cardinaux, que l'on dit s'en retourner par les gallères du Pape ou par une frégatte, seroit favorable pour vous les envoyer.

Dès que l'on aura achevé de restaurer la nouvelle figure de *Vénus* que l'on a trouvé et qu'il me sera possible de la dessiner, j'en feray le dessein que vous me demandés; elle ait dans la même position de celle de Médicis.

Je suis, avec un proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Le Saint-Père donna, le 27 juillet, le chapeau aux quatre Cardinaux étrangers nommés par Benoît XIV dans le consistoire du 5 avril 1756, qui étaient : de Rovero, d'Albert de Luynes, de Gesvres et de Roth. Ces nouveaux dignitaires se rendirent en pompeux cortège au Palais Quirinal, où la cérémonie se fit à la chapelle Pauline. Les Cardinaux de Luynes et de Gesvres avaient fait décorer magnifiquement la façade des palais qu'ils habitaient, palais qui furent illuminés trois jours de suite et retentirent du bruit de toutes sortes d'instruments.

2. L'ambassadeur de Malte était le bailli de Breteuil, arrivé le 23 juin à Rome et logé au Palais de la Religion.

5289. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 6 aoust 1758.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 12 du mois de juillet dernier; nous sçavions icy, lorsqu'elle m'est parvenue, l'élection du Pape. J'ay aussy reçu l'état des effets appartenant au Roy dans son Académie de Rome. J'apprens avec plaisir que vous avés levé tous les obstacles qu'on vous avoit opposés pour empêcher les élèves peintres de copier le tableau du *Caravage* dans l'église neuve, et qu'enfin par le ministère de M. l'Ambassadeur vous l'avés fait descendre du lieu obscur où il estoit. Engagés celuy qui sera chargé de faire cette copie d'y donner toutte son application.

J'ay à vous remercier du tableau que vous m'avés envoyé, que j'ay trouvé très beau et qui a eu le suffrage de tous les connoisseurs qui l'ont vu. Recevez-en mes remercîments, je vous prie.

La caisse que vous m'avés adressée pour M. de Caylus luy a été remise très exactement. Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5290. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 9 aoust 1758.

Monsieur, — Voilà un paquet que Monsgr Bottary m'envoye pour faire remettre à M. Mariette. Vous voudrés bien avoir cette bonté, étant à votre adresse comme vous l'avés permis.

Je suis toujour avec respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5291. — État de ce qu'il y a appartenant au Roy dans son Académie de peinture et sculpture a Rome.

9 aoust 1758.

Dans le grand salon de l'appartement, au premier étage, les portraits en grand du Roy et de la Reyne, et au-dessus des portes

ceux de feu Monseigneur le Duc d'Antin et de Son Éminence Mgr le Cardinal de Polignac.

Six statues en plâtre, qui sont : l'Appollon, le Laôcon, l'Hercule Commode, le Gladiateur, une Diane et une Muse sur des piédesteaux de bois; une table de marbre de 6 pieds 6 pouces de long, à pieds dorez, et dessus un buste en marbre de Caracalla, copié d'après l'antique par le s^r^ *Francin*, deux petites tables de marbre de 2 pieds 11 pouces, et au-dessus des miroirs dans les tremeaux de 3 pieds 11 pouces de large sur 8 pieds 4 pouces de hauteur, compris les bordures, quatre banquettes à pieds dorez et deux tabourets de la même façon, le tout de moquette.

Un grand lustre; le portrait de Monsieur de Vandières dans une bordure dorée[1]; un dessus de porte d'après *Raphaël,* deux portières des Goblins et une tenture de damas cramoisy; il y a de plus une grande copie du baptême de Constantin, d'après *Raphaël.*

Dans la chambre à côté dudit sallon.

Sept statues de plâtre, qui sont : trois Faunes, le Gladiateur mourant, la Vénus aux belles fesses, Ganimède et Cléopâtre; une table de 5 pieds 6 pouces et demi, et au-dessus un miroir de 4 pieds 9 pouces de large sur 9 pieds de hauteur; trois pièces de tapisseries des Goblins : une de 16 pieds 3 pouces, une de 15 pieds 6 pouces et une de 16 pieds, sur 15 pieds 6 pouces de hauteur, toutes trois d'arabesques; deux portières aussy des Goblins; une banquette et quattre tabourets de moquette à pieds dorez; un lustre; trois dessus de portes, copie d'après *Raphaël* au petit Pharnèse.

Dans la chambre suivante.

Six statues de plâtre sur des piédesteaux de bois, qui sont : un Mercure, un Faune, une Vénus, un Bacchus, un petit Appollon, une Égiptiene, une teste de Demosthenes en marbre, un buste du Roy aussi en marbre sur un piédestal de marbre, posez sur des gradins de bois couverts d'un tapis de moquette, et au-dessus un dais, ouvrage des Goblins, ainsy que trois pièces de tapisseries d'arabesques : l'une de 16 pieds de cours et deux de 21 pieds 6 pouces sur 15 pieds 6 pouces de hauteur; trois tables de marbre de 5 pieds 6 pouces de long, à pieds dorez, sur deux desquels sont deux miroirs de 6 pieds 7 pouces de large sur 9 pieds 9 pouces de hauteur; six fauteuils, une banquette et deux tabourets de moquette à pieds dorez; deux portières des Goblins; deux

lustres; deux dessus de portes : l'un est une Diane par le s[r] *Natoire*, l'autre une Léda par le s[r] *Lobel;* sur la cheminée un portrait en peinture de Louis XIV, avec bordure dorés, une paires de chenets de cuivre.

Dans la chambre ensuitte.

Huit statues de plâtre sur des piédesteaux de bois, qui sont : un Bacchus de *Michel-Ange*[2]*;* le Germanicus, l'Antinoüs, la Vénus accroupie, le Tireur d'épine, deux Faunes, une Cérès, une teste de marbre d'Homère sur une table de marbre à pieds dorez, de 5 pieds 7 pouces et demi; une autre table de 5 pieds 9 pouces; au-dessus, un miroir, large de 4 pieds 10 pouces sur 9 pieds 3 pouces de hauteur; deux tabourets et deux banquettes de moquette à pieds dorez; deux portières des Gobelins; quatre pièces de tapisseries d'animeaux, ouvrages des Gobelins : une de 13 pieds de cours, une de 9 pieds, une de 10 pieds 8 pouces et une de 9 pieds 8 pouces, sur 13 pieds de hauteur; trois dessus de porte : un du s[r] *Charles Vanloo*, un de *François Wanloo* et l'autre du s[r] *Blanchet*, et sur la cheminée un grand tableau qui représente le Temps qui couvre la Vérité; un lustre.

Dans la chambre suivante.

Neuf statues de plastre sur des piedesteaux de bois, qui sont : l'Apolon, deux enfans de la Niobé, un Mars, une petite figure équestre de Marc Aurèle, le Centaure, la Vénus aux belles fesses, un Gladiateur qui se chausse, une autre petite figure; une table de marbre de 4 pieds, et au-dessus un miroir de 4 pieds 9 pouces de large sur 9 pieds de hauteur; deux vases antiques en plâtre; deux dessus de portes des sieurs *Trémolières* et *Boisot*, un lustre, une portière des Gobelins, six pièces de tapisseries d'animeaux des Gobelins : deux de 9 pieds 6 pouces, une de 13 pieds, une de 14 pieds, une de 10 pieds et demi et une de 14 pieds 6 pouces de cours sur 13 pieds de hauteur; six banquettes et deux tabourets de moquette à pieds dorez.

Dans l'autre chambre qui est la dernière sur la rue.

Un bas-relief de plastre, moulé sur celuy du tombeau d'Alexandre VIII, à Saint-Pierre, enchassé dans un espèce de piédestal de bois, trois bustes et testes de divers grands personnages de l'antiquité sur des gaines de bois, ainsy que cinq ou six petites figures de plattre ou terre cuitte; un Martius sur un socle de bois;

un lustre; un dessus de porte du s[r] *Subleras;* deux banquettes de moquette à pieds dorez; une tenture de brocatelle cramoisy.

Dans la première chambre sur la cour.

Deux rois captifs en plâtre; trois banquettes de bois; une guaisne pour mettre un flambleau; un bas-relief de *l'Algarde;* un médaillon d'Antinoüs.

Dans la chambre suivante.

Dix statues sur des socles de bois, qui sont : l'Antinoüs, une Muse, un saint Georges, le Christ de *Michel-Ange,* l'Hermafrodites, le Faune antique, deux autres petites figures, une sainte Suzanne, du *Flamand*, et un enfant de la Niobé; un relief de *l'Algardi,* le nouveau Lantin, le Zénon, un groupe de la Diane et Endimion de M[r] *Slodz;* trois groupes de plâtre : l'un est Achille élevé par le satire Chiron, l'autre Castor et Pollux, et l'autre Papirius et sa mère; le Vaze de Borghèse, le Sanglier de Florence, le Lion de Médicis et un aigle de la colonne Trajane.

Dans la troisième chambre.

Douze statues de plastre sur des piédesteaux de bois, qui sont : sept enfans de la Niobé, Hercule enfant, le plâtre de Martius, le Rotateur, un Bacchus et les Lutteurs, un Sphinx, un bas-relief de *l'Algardi* représentant sainte Agnès conduitte au suplice et dix autres petits de terre et de plattre.

Dans une sale au rez-de-chaussé, la statue équestre de Marc-Aurèle, en plâtre, le Laocon, la Vénus de Médicis, les Lutteurs, un Gladiateur qui se chausse, un petit Appolon, un Hercule Commode, le Torse du Vatican, le Christ de *Michel-Ange*, le Tibre, Germanicus, un Mars, une Vénus accroupie, une partie de la colonne Trajane et une autre partie dans une salle à côté, dans laquelle sont aussi divers moules, diverses statues; dans une espèce d'attelier : deux figures de marbre, ébauché depuis longtems, des plastres du Tireur d'épines et de la sainte Suzanne du *Flamand*, copie en marbre par *Leroy*.

Sur l'escalier : l'Hercule, la Flore, une Muse, Auguste, Petrus et Aria, la Niobé et une autre figure sans teste.

Dans les chambres du deuxième étage.

Quatre pièces de tapisseries d'arabesques des Gobelins, deux portières aussi des Gobelins, six tables de marbre avec pieds dorés, dont une en assé mauvais état.

Quatorze tableaux dessus de portes et autres, un portrait de Louis XIV, un lustre, une armoire, une paire de chenets de cuivre, une table à manger et divers linge de table.

Et quatre grandes copies d'après *Raphaël*, trois [du] Vatican et une du petit Farnèze, assez maltraittés pour être restés longtems dans les greniers de l'ancienne Accadémie.

Plusieurs morceaux en plâtre répandu dans différents atelliers et dans la partie du second étage du côté de la petitte rue du Plomb et dans les chambres des pensionnaires.

Au troisième étage, dans les chambres des pensionnaires, il y a appartenant à l'Académie :

Douze lits, composés de deux barres de fer, quatre planches, vingt-quatre matelas tous mauvais.

Vingt-trois couvertures, tant bonnes que mauvaises.

Chaque pensionnaire a dans sa chambre un fauteuil et quatre chaises de paille, une commode pour mettre le linge, un chandelier de cuivre.

Quatre grande table pour les architectes, quatre chevalets et quatre bœtes à couleurs pour les peintres, quatre fonds à modeler pour les sculpteurs.

A la salle à manger des pensionnaires : une grande table, quatorze chaises de paille et trois chandeliers de cuivre.

État du linge des pensionnaires.

Douze paires de draps bons.
Quinze paires de vieux draps.
Cinq douzaine de serviettes neuves.
Deux douzaine de vielles serviettes.
Trois douzaine de tabliers neufs de cuisines.
Deux douzaine de vieux tabliers et torchons.
Dix-huit torchons neufs.
Douze toile d'oreillers très mauvaises.
Six napes tant bonnes que mauvaises.

État de la batterie de cuisine.

Dix-huit casserole à queüe.
Vingt-quatre couvercles de fer blanc.
Trois vases pour le mitonage.
Un coquemar.
Douze culières et fourchettes d'argent.

Neuf couteaux à manche de bois, trois mauvais.
Six marmites avec leur couvercles.
Un grand vase pour netoyer la vaisselle.
Onze petites casseroles pour les œufs.
Trois tourtières.
Deux fourneaux de campagne avec leur couvercles.
Trois mauvais plats de cuivre.
Trois lèchefrite, une mauvaise.
Quatre marmites de cuivre, deux mauvaises.
Trois vase pour passer le bouillon.
Deux mauvais sceaux pour le puit.
Quatre cuilliers de fer pour le potage, trois mauvaises.
Une petite cuillière de fer pour la lèchefrite.
Quatre mauvais écumoirs de fer.
Quatre écumoirs, un mauvais.
Une cuillière pour puiser l'eau dans le coquemar.
Une poissonière sans couvercle.
Deux autres poissoniers avec leur couvercles, qui sont en mauvais état.
Trois peles à feux toute rompues.
Une mauvaise pele à feu pour les pensionnaires.
Une mauvaise pele à feu pour le four.
Un tire-brèze pour le four.
Quatre broche à rôtir et deux fourchettes.
Sept mauvaises brochettes.
Deux grils.
Une grande broche.
Une mauvaise balance de fer.
Trois hatiers.
Deux couteaux de cuisine.
Douze trépieds de fer pour les fourneaux, en très mauvais état.
Quatre chandeliers pour mettre les lampes à la cuisine.
Une poivrière de fer blanc.
Un morceau de marbre pour l'usage de la cuisine.
Un fer pour netoyer la cuisine.
Trois tamis pour passer le couli.
Un coupret.
Deux poëles.
Un vieux tourne broche.

État de l'étain.

Deux mauvais plats à soupe.

Dix plats pour mettre les viandes.

Cinq grande ecüeles d'étain avec leur couvercles.

Cinq petites ecüeles d'étain avec leur couvercles; toutes les cinq sont très mauvaises.

Quarante-six assiettes d'étain.

Dans la cour de l'Académie il y a vingt-un morceaux de marbre épars çà et là; le plus grand aura 3 pieds cubes.

Archives nationales, O[1] 1935.

= 1. Celui qui avait été peint par *De Troy* sur la demande des pensionnaires.

2. En marge se trouve cette note: « Les statues de Méléagre, antique, et la Sainte Bibiane du *Bernin*, toutes deux données par M. l'abbé Farcetti. »

5292. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 23 août 1758.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 31 jullet, par laquelle vous me demandés un état exact et circonstantié de l'augmentation des denrées depuis l'époque de M. *De Troy*, mon prédécesseur, jusques au tems présent. J'ay l'honneur de vous assurer, M., qu'à la réserve du pain, dont le prix ne varie jamais, tout a presque doublé, ce qui vous sera aisé et facile d'appercevoir par ce présent détail. Le cuisinier, qui n'a pas de gages, tâche encore, par surcroit, de faire souffrir cette partie, ce qui occasionne des murmures presque continuelles, dont il est presque impossible d'i remédier.

État des danrées :

1° Le baril du vin valoit, du tems de M. *de Troy*, 1 écu romain; il coutte à présent deux.

2° Le poisson ne valoit que 6 à 7 bayoques la livre, faisant le sol de France, vaut à présent 14 à quinse.

3° Le veau ne valoit que 8 baioques, à présent 12.

4° La volaille aussi d'un tier, de façon que les petit poulet, qui ne valoient que 12 sols, valent à présent 16.

5° Le beurre 10 sols, à présent 15.

6° Les œuf valoient 4 livres le 100, à présent 7 livres.

7° Le sucre le plus commun, qu'on nomme cassonade, autrefois 9 sols, à présent 15.

8° Les épiceries ont augmanté de la moitié.

9° Les herbages et fruit à proportion.

Le bois a aussi augmenté de 40 sols par voye.

Ces augmentations sont venue insensiblement et fesoient même leurs progrès du tems de M. *De Troy;* les raisons seront san doutte les même des autres pays qui s'apersoivent du changement des temps.

Les pensionaires n'ont que 27 baioques et demi par jour; outre cela, le cuisinier est obligé de leurs donner, à déjeuner, une pagnote et du vin, une chandelle et le blanchissage de leurs table et des drapt de lit.

Votre bonté fera sur ce récit fidelle ce qu'elle jugera à propos.

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Au reste, M., je suis sensible à la continuation que vous avés pour ma sœur, en luy accordent les mêmes avantages que jouissoit Mme De Troy.

Archives nationales, O1 1940.

5293. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 26 aoust 1758.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 2 de ce mois, le compte de dépense du second quartier de la présente année. Je vois, par votre lettre, que M. l'Ambassadeur et celui de Malthe sont allés à l'Académie voir passer la cavalcade des nouveaux Cardinaux, et que quelques pensionnaires leur ont montré leurs ouvrages, comme ils les avoient présentés à M. le Cardinal de Gesvres, lorsque quelques jours auparavant il estoit allé à l'Académie. J'aurois appris avec plaisir par votre lettre si ces trois Mrs avoient été contens des études des pensionnaires. Mais vous ne m'en avés rien marqué. Vous vous estes contenté de m'y dire que les copies qu'ils font sont en bon chemin et qu'il vous paroît qu'ils font leurs efforts pour y bien réussir, ce que j'apprends avec plaisir.

Je vous seray obligé de faire l'achapt de la collection complette

de marbres que vous avés découverte, consistant en 140 morceaux tous taillés en forme ronde et renfermés dans sept petits tiroirs. Vous pouvés en donner les 17 sequins qu'on vous a demandés. Je vous les feray rembourser incessamment. Ayés agréable de proffiter de la première occasion sûre et favorable pour me faire parvenir cette collection, et je compte sur le dessein que vous m'annoncés de la nouvelle figure de *Vénus*, dès qu'on aura achevé de la réparer.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5294. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 26 août 1758.

Vous trouverés cy-joints, Monsieur, vos comptes des quartiers de janvier et avril de l'année courante, sur lesquels je ne puis statuer, ayant omis de les certifier véritables, comme il convient qu'ils le soient. Pourquoi ne les pas conformer à ce qui s'est pratiqué jusqu'ici; je vous les renvoye pour supléer à ce que vous n'avés point fait.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1105, fol. 471.

5295. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 26 aoust 1758.

J'ay reçu, M., votre lettre du 5 juin. Touttes les boettes que vous m'avés adressées ont été très exactement remises à M. le comte de Caylus. Celles que vous m'annoncés pour luy seront remises avec la même exactitude[1].

Je suis, M., etc.

P.-S. — De la main de M. le Directeur général. Mandés-moy si Dom Olignany, religieux de l'ordre de Saint-Pierre-aux-Liens, est toujours dans Rome. Je me suis brouillé avec luy pour ne luy avoir point fait de réponse à plusieurs lettres. Je m'intéresse toujours à luy. Donnés-moy des nouvelles de sa santé, s'il est dans Rome.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. « Elles l'ont été. »

5296. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 30 aoust 1758.

Monsieur, — J'ay reçu dans le même tems les deux dernières lettres que vous m'avéz fait l'honneur de m'écrire, l'une du 31 juillet et l'autre du 6 aoust.

Dans la première qui regarde l'examen des ouvrages des élèves, je leurs ay communiqué et je suis charmé que les remarques que vous en avés faittes se raportent entièrement à tout ce que je leurs avois dit. J'espère qu'ils en profitteront[1] de manière à vous le prouver au premier envoy que nous feront, pourveu qu'ils se laissent conduire avec docilité.

Flagonard, avec des dispositions, est d'une facilité éthonante à changer de party d'un moment à l'autre, ce qui le fait oppérer d'une manière inégalle. Ces jeunes servelles ne sont pas aisée à conduire. Je tâcheray toujour d'en tirer le mellieur party sans les trop gêner, car il faut laisser au génie un peut de liberté[2].

Je suis charmé, M., que vous ayés été content du petit morceau que vous avés bien voulut accepter. C'et un hommage dont je m'acquiteray avec grand plaisir dès que je feray quelques choses digne de vous aitre présenté.

M. Bottari m'envoye ce paquet pour faire remettre à M. Mariette,

Je vais voir de tems en tems les copies de nos élèves. J'espère qu'ils y réussiront.

Je suis, avec un respect profond, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « Je suis charmé » ; Lecoy, p. 279.

2. Depuis : « *Fragonard* » ; Lecoy, p. 279.

5297. — Cochin a Marigny.

30 août 1758.

M. *Cochin*, par sa lettre du 30 août, représente à M. le Directeur général qu'il n'est pas possible d'envoyer cette année un élève architecte pensionnaire à Rome, attendu qu'il n'y a point de place vacante.

Que le désordre qui s'est trouvé dans l'arrangement des places à Rome venoit de trois causes : 1° On avoit laissé pendant une

année sept places vacantes ou remplies par des élèves qui avoient fini leur temps, ce qui a reculé tous les autres d'une année; 2° l'Académie d'architecture a donné, en 1755, deux premiers prix, contre son usage[1]; 3° le même cas s'est trouvé à l'Académie de peinture, sous la direction de M. *Coypel*, qui fit concourir pour une place vacante à l'École des élèves protégés du Roi, ce qui a produit un de plus que les élèves ordinaires qui gagnent le premier prix. Il est actuellement à Rome.

Archives nationales, O¹ 1198, fol. 134.

= 1. *Louis* et *Maréchaux.* On a expliqué ci-dessus comment le prix de *Louis* avait été décerné hors rang, mais avec pension à Rome.

5298. — Mémoire a M. le Directeur général par Carle Vanloo, Directeur de l'École royale des élèves protégés.

Monsieur, — Les élèves ci-dessous nommés vous supplient de vouloir bien leur accorder les brevets de pensionnaires à l'Académie de Rome; tous deux ont étudié ici avec succès et sont en état de profiter avantageusement de ce voyage.

Jacques-François Amand, peintre, de Paris, élève de M. *Pierre*, professeur, a remporté le premier prix de peinture en 1755, âgé de vingt-cinq ans, qui lui a été adjugé le 28 août 1756; il est entré dans l'école des élèves protégés le 20 octobre de la même année.

Et *Pierre Berruer*, sculpteur, de Paris, élève de *Michel-Ange Slodtz*, Académicien agréé, a remporté le premier prix de sculpture en 1755, âgé de vingt-trois ans, qui lui a été adjugé le 28 août 1756. Il est entré dans l'école des élèves protégés le 20 octobre de la même année.

J'aurai l'honneur de vous observer, M., que le jugement des grands prix, qui se fera le 26 août 1758, fournira le moyen de remplir les places dans l'École royale des élèves protégés, si vous agréez leur départ pour Rome.

Extrait des registres de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Du samedi 28 août 1756.

Sur la représentation faite à l'Académie que les prix de l'année

précédente avoient été mis en réserve, elle a arrêté qu'on commenceroit par adjuger deux premiers prix, l'un de peinture, l'autre de sculpture, qui seront réputés ceux de l'année 1755.

En conséquence de cet arrangement, le sieur *Amand*, qui a fait le tableau marqué B, s'est trouvé mériter le prix de peinture, et le sieur *Berruer*, qui a fait le bas-relief marqué G, le premier prix de sculpture pour l'année 1755.

En marge : Brevets expédiés, 2 septembre 1758.

Archives nationales, O¹ 1198, fol. 132.

5299. — Brevet d'élève peintre a Rome pour le sr Amand.

Du 2 septembre 1758.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Bien informé des heureuses dispositions du sr *Jacques-François Amand*, de Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. *Pierre*, peintre du Roy et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, et l'un des élèves pensionnaires de l'école protégée par Sa Majesté, dans laquelle il a remporté le premier prix de peinture le 28 aoust 1756[1], sous M. *Vanloo*, gouverneur d'icelle, l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie à Rome, sous la conduite de M. *Natoire*, Directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons accordé le présent brevet audit sr *Amand*.

A Versailles, le 2 septembre 1758. Signé : Le marquis de Marigny, etc.

Archives nationales, O¹ 1093, fol. 83.

= 1. Sujet du concours : *Samson livré aux Philistins par Dalila.*

5300. — Brevet d'élève sculpteur a Rome pour le sr Berruer.

Du 2 septembre 1758.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Bien informé des heureuses dispositions du sr *Pierre Berruer*, âgé de vingt-trois ans, élève de M. *Michel-Ange Slodtz*, sculpteur du Roy et de son Académie de peinture et sculpture, et l'un des pensionnaires de l'école des élèves protégés, où il a rem-

porté le premier prix de sculpture le 28 aoust 1756[1], sous M. *Vanloo*, gouverneur d'icelle, l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à l'Académie de peinture, sculpture et architecture entretenue pour son service à Rome, etc.

A Versailles, le 2 septembre 1758. Signé : Le marquis de Marigny, etc.

Archives nationales, O¹ 1093, fol. 85.

= 1. Il y avait eu en 1756 deux premiers prix : *Berruer* et *Lebrun*. Le sujet du concours était : *Melchisédech présentant à Abraham le pain et le vin qu'il bénit.*

5301. — Marigny a Cochin.

Du 2 septembre 1758.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 30 du mois dernier, par laquelle vous me faites des représentations sur la nécessité de ne pas envoyer cette année des élèves architectes pensionnaires à Rome. Je n'ay pas oublié le plan que précédament vous m'avés proposé pour établir dans cette partie un ordre invariable.

Les élèves architectes qui ont remporté les prix cette année ne partiront que vers le mois de septembre 1759, puisqu'en prenant ce parti il n'en peut résulter aucun inconvénient, et qu'au contraire c'est un moyen certain pour pouvoir en envoyer à l'avenir un nombre égal chaque année; en aucun cas, il ne peut être question d'augmenter le nombre de place de pensionnaires à l'Académie de Rome, soit pour élèves architectes, soit pour ceux de peinture et sculpture; cet établissement est beau, mais il est assés coûteux pour n'en pas porter la dépense plus loing et surtout dans des tems aussy difficiles.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1105, fol. 491.

5302. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 11 septembre 1758.

Le paquet que vous m'avés annoncé, Monsieur, par votre lettre du 9 du mois passé, de M. Bottary pour M. Mariette, lui a esté remis très exactement.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1940.

5303. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 20 septembre 1758.

Monsieur, — Par votre lettre du 26 aoust que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, je vois que j'ay oublié de certifier les deux comptes des quartiers de janvier et avril de l'année courente. J'avois, à la vérité, oublié de les mettre en règle. Je les renvoye actuelement en bonne forme, étant bien fâché de ses distractions.

Les ouvrages que firent voir les pensionnaires à Mrs les Cardinaux françois, lorsqu'ils vinrent voir l'Académie, ne consistoient tout au plus qu'en sculpture, dont ils furent très content; la peinture étant occupée aux copies qu'ils font en différent endroits, n'on pas put se faire honneur dans ce moment de leurs talens.

J'ay fait l'achapt des échantillon des marbres consistent en 140 morceaux que vous désirés, M. J'ay été obligé d'i joindre la pierre de lapis qui avoit été omise et hors du marché; elle a coûté un sequin, et c'et ce que j'ay trouvé de mieux, étant rare; à peine en trouve-t-on de réelement bleue; cela fera 18 sequins; je l'ay faitte encaisser et elle partira avec les effet de M. le Cardinal de Luines.

Je compte aller den peut de jour dessiner la statue de *Vénus*, que l'on vien de restaurer, pour vous l'envoyer tout de suitte par la poste.

J'ay toujour différé, M., de vous parler de la conduitte de M. *Vleugles*, dans l'espérence qu'il pouroit changer. Cette petitte figure c'et si fort dérengée depuis que sa mère et morte que ses parens ont été forcé, avec l'apui du Cardinal Bardi, qui est son parin, à le faire enfermer. On l'a transporté à Scivita-Castellana, par ordre du Cardinal Vicaire, dans le château, pour le tems que l'on jugera à propos. N'ayant aucun talent, il s'et livré avec facilité à tous les désordres d'un jeune homme sans réflection. Deptes de touttes part, ne les aquittent point, en se prévalent du lieux qu'il habitoit, croyant qu'on ne le poursuivroit pas, remply de connoissances suspectte et escandaleuse qui donnoit movais exemples à toutte notre jeunesse; je crois qu'un pareil sujet, après l'avoir repris de touttes les manières sans aucun fruit, ne méritte pas vos bontés ny digne d'aitre né d'une mère qui s'étoit tant sacrifié pour le laisser avec quelques comodité, et le voilà réduit à avoir dissipé les trois quart de son bien.

Cette lettre du P. Oligniany qu'il m'a prié de mettre sous votre pli répont à l'information de ses nouvelles que je luy ay fait de votre part.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5304. — MARIGNY AU MARQUIS DE MANCINI.

Du 23 septembre 1758.

Je vous prie, Monsieur, de croire que je n'oublie point votre créance annuelle sur les Bâtiments du Roy, et que, persuadé comme je le suis et comme j'ay eu l'honneur de vous en asseurer de sa légitimité, il faut l'impossibilité où je me trouve encore pour avoir laisser accumuler les arrérages qui vous sont dus; mais, si les fonds sont suspendus, comment vous en procurer le payement; depuis plus de cinq mois ils sont arrêtés. Sur les premiers qui rentreront dans la caisse des Bâtiments, vous pouvés être certain que vous recevrés le quartier de janvier, successivement celuy d'avril écheu, ensuite celui de juillet, et je feray tout ce qui dépendra de moi pour qu'avant le mois de janvier 1759 celuy d'octobre soit aquité. Cependant, malgré mon désir, Monsieur, d'exécuter ces arrengements, je ne le pouray sans fonds. Je suis dans la confiance qu'il en sera délivré, et vous aurés part dans les premiers que le trésorier en exercice recevra.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O[1] 1105, fol. 518.

5305. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 30 septembre 1758.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 30 aoust dernier, dans laquelle vous m'informés que vous aviez porté le même jugement que celuy que je vous ay envoyé sur les derniers ouvrages des élèves. Je les exhorte à proffiter de vos lumières avec docilité.

M. Mariette a reçu exactement les paquets que vous m'avez adressés.

Votre coup d'œil de tems en temps sur les copies que font les

élèves ne peut que leur être d'un grand secours. Je compte que vous y veillerés avec attention.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5306. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 4 octobre 1758.

Monsieur, — On distribua dernièrement au Capitole les prix de peinture, sculpture et architecture de l'Accadémie de Saint-Luc, avec appareil et magnificence; un François nommé *Breton*[1], de Besançon, remporta le premier prix de sculpture avec distinction. Cette assemblée a été honorée de plusieurs Cardinaux, princes et princesses. M. l'ambassadeur de France, charmé qu'un François se soit distingué dans cette occasion, s'intéresse fort à procurer du bien à ce jeune artiste, qui, d'ailleur, n'étant pas à son aise, manquant du nécessaire, ce fera un plaisir de vous écrire en sa faveur.

Il m'a fait demander si ce jeune homme étoit véritablement un bon sujet. Comme je connois son talent et qu'il a travaillé sous mes yeux sans modelle, j'ay fort asseuré S. Ex. qu'elle ne pouroit mieux faire que d'accorder sa protection à ce jeune homme, qui, dénué de tout secour, travaille de luy-même avec une ambition sans relâche. M[rs] les Cardinaux françois s'intéressent aussi en faveur de ce jeune homme. Ayant été indisposé depuis trois semaines, je suis obligé de me servir d'une main étrangère, n'étant pas encore bien remis. Il y a lieu de croire que mes forces se rétabliront de jour en jour.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Natoire.

P.-S. — J'espère que vous aurés la bonté de faire remettre ce roulau à M. le comte de Caylus, comme à l'ordinaire.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Luc-François Breton, sculpteur, né à Besançon le 6 octobre 1731, mort le 20 février 1800, qui modelait à Rome des ornements pour vivre, remporta le grand prix de sculpture dans le concours de l'Académie de Saint-Luc avec un bas-relief représentant l'*Enlèvement du Palladium*, et fut couronné solennellement au Capitole le 18 septembre 1758; il a laissé un récit de cette cérémonie, reproduit par M. A. Castan, parmi les pièces

justificatives de sa *Notice historique sur Saint-Claude des Bourguignons;* un autre récit, fait par Grosley, de Troyes, figure à la suite de la notice que M. Castan a consacrée, en 1888, au sculpteur Luc Breton dans son mémoire sur l'*Ancienne école de peinture et de sculpture de Besançon,* dont M. Luc Breton fut en 1774 l'un des fondateurs.

5307. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 18 octobre 1758.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépences de l'Académie du 3e quartier de l'année courrente, aussy exat qu'il m'a été possible, et, la semaine dernière, 11e du mois, je touchay de M. Chioya les deux milles écus romain à l'ordinaire, dont je tiendray compte dans le courent des dépences.

Le sr *Brunet* vient d'achever sa copie du tableau du *Caravage;* il y a travaillé avec zelle et san relâche; j'en suis assés content[1]. Ce maître manque un peu dans l'élégance du dessein; j'ay tâché d'inspirer au jeune peintre de ne pas tomber dans des lourdeur de partie où se tableau incline un peut trop. Il a fait de son mieux et j'espère que vous en serés content.

Le sr *Flagonard* avance celle qu'il fait d'après *Pietre de Cortone*, au Capucin; ce jeune artiste a un peu de peine à peindre les chairs et à donner le vray caracterre des airs de teste. Je l'exhorte à ne point se lasser pour la retoucher de nouveau, car il s'imagine déjeà avoir fait tout ce qu'il faloit et tout ce qu'il pouvoit[2].

Le troisième, qui s'appelle le sr *Monet*, et qui fait celle d'après le *Saint-Michel* du *Guide*, ce trouve actuelement un peu suspendue à cause que l'on se sert de l'original pour terminer une mosayque que l'on fait à Saint-Piere. On m'a fort promis que dès qu'elle seroit finie de polir, il auroit le tems de retoucher sa copie.

J'ay fait revivre un usage d'étude qui se fesoit de mon tems à l'Académie[3], dans le tems des vacquances, où nous dessinions d'après le modelle des figures touttes drappée, variés dans touttes sortes de genres et de différent habit, surtout des habit d'église qui occasionnent de fort beau plis. La séance n'ait que d'un heure, car le modelle ne peut pas se reposer; c'et ce qui fait que l'on employe ce tems-là avec toutte la chaleur possible, et celle qui se sont faittes actuelement me donnent bonne espère du fruit

de cette étude. On employe 30 à 40 soirée et on donne par séance un teston [4].

Voilà une petitte ogmentation de dépences que j'espère que vous permettrés, puisque vous n'aimés que le bien et l'avancement des éléves.

J'ay donné, M., et par votre ordre, une chambre au fils de M. *Allegrin*, M. *Cochin* m'ayant écrit que vous l'aviés accordée à son père[5]. Ce jeune homme me paroît avoir bon anvie de s'avancer; il vient de gagner un prix de sculpture dans la seconde classe à Saint-Luc[6]. Il et heureux que cette année cette partie étoit foible et peut de concurent qui disputassent.

Ses deux lettres me sont envoyée; j'espère que vous voudrés bien avoir la bonté de les faire tenir à leurs adresse[7].

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « Le s[r] *Brunet* »; Lecoy, p. 279.
2. Depuis : « Le s[r] *Fragonard* »; Lecoy, p. 279.
3. « J'approuve, mais je veux savoir à quoy monte l'objet de la dépense. »
4. Depuis : « J'ay fait revivre »; Lecoy, p. 279.
5. « Il a bien fait. »
6. Depuis : « J'ay donné »; Lecoy, p. 279-80.
7. « Elles seront remises. »

5308. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 21 octobre 1758.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 20 du mois de septembre dernier, les deux comptes de janvier et avril de la présente année dans la forme requise. J'ay appris avec plaisir par la même lettre que M[rs] les Cardinaux françois avoient été contents des études des jeunes sculpteurs.

J'ay à vous remercier de l'achapt que vous avés fait pour moy des échantillons de marbre consistant en 140 morceaux, et je suis très aise que vous y ayés joint la pierre de lapis qui n'avoit point été comprise dans votre premier état, ny dans le premier marché des 17 sequins, que je vous ferai rembourser avec celuy qu'on vous a demandé pour cette pierre de lapis.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer, comme je vous l'ai déjà demandé, le dessein que vous aurés fait de la statue de *Vénus* qu'on a restaurée en dernier lieu.

Vous m'apprenés par la même lettre que le jeune M. *Veugle* donne dans le travers depuis la mort de Mme sa mère, au point que ses parents l'ont fait renfermer et traduire à Civita-Castellana pour le tems qu'on jugera à propos. Peut-être ce genre de punition luy fera-t-il ouvrir les yeux sur ses égaremens et rentrer en luy-même. On a vu de jeunes libertins reprendre le chemin de la vertu après l'avoir abandonné. Le temps nous apprendra l'effet que produira sur ce jeune homme la punition que ses parents ont jugé à propos de luy imposer. Alors on verra le party le plus convenable à prendre sur ce qui le regarde. Les talens de feu M. son père, la conduitte sage et édifiante que Mme sa mère a tenue dans son veuvage méritent quelques égards pour le fils, s'il vient à se corriger, et le cas n'est pas sans exemple.

J'ay reçu la lettre du P. Oligniany dans votre paquet.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5309. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 24 octobre 1758.

Monsieur, — Je vien de finir un petit tableautin que M. le Cardinal de Luisnes devoit emporter, si je ne me fusse pas trouvé malade aux approche de son départ. C'et un petit *Ange gardien* que Mme la duchesse de Luynes[1] luy a demandé. Trouvés-vous bon, M., que je prenne la liberté de vous l'adresser, pour qu'il luy soit rendu sûrement d'abort à son arrivée? M. l'abbé Du Peiron, son homme d'affaire, c'et chargé de vous faire tenir vottre petitte caisse qui renferme les échantillon de marbre que vous désirés. Elle vient avec d'autre balots de cette Éminence, et j'espère qu'elle fera le traget de mer sûrement.

La quantité de malade qui sont à Rome depuis quelques tems, et qui dure encore, est considérable. J'ay été du nombre, mais me voilà, Dieu mercy, bien rétably, aussy bien que notre jeune trouppe, qui en a eu sa part. Le médecin a eu beaucoup à travailler dans notre palais; il se recomande toujour à vous, car il n'a que 16 écus par ans et m'a dit plusieur fois que vous luy aviés fait espérer, lorsque vous étiés à Rome, de quelques augmantation[2].

Je suis, etc.

Natoire.

Note de M. de Marigny : « Je trouve très mauvais qu'il ose m'adresser des paquets pour le tiers et le quart, sans auparavant m'en avoir demandé la permission.

J'espérois qu'il m'auroit envoyé ma collection de marbres par la voye de terre. »

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Marie Brulart, femme de Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, dame d'honneur de la Reine.

2. « Il attendra des temps plus heureux. »

5310. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 30 octobre 1758.

J'ay appris, Monsieur, par votre lettre du 4 de ce mois, que la distribution des prix de peinture, sculpture et architecture de l'Accadémie de Saint-Luc avoit été faitte au Capitole avec beaucoup de magnificence; qu'un François nommé *Breton*, de Besançon, avoit remporté le premier prix de sculpture; que M. l'ambassadeur de France, charmé qu'un François se soit distingué dans cette occasion, s'intéressant, d'ailleurs, vivement pour ce jeune artiste, qui n'est pas à son aise, puisqu'il manque, me dittes-vous, du nécessaire, doit m'écrire en sa faveur. Je suis bien aise des bonnes informations que vous avés été en état de donner à M. l'Ambassadeur de ce jeune homme, puisque vous le connoissez, et que vous luy ayés demandé de vouloir bien luy accorder sa protection.

J'ay été très mortifié d'apprendre par votre lettre que votre indisposition ait été assez forte pour vous avoir engagé de vous servir d'une main étrangère pour m'écrire. Je souhaitte que votre santé se rétablisse incessamment; je l'apprendrai avec grand plaisir.

Le roulleau dont vous me parlez dans la même lettre a été remis très exactement à M. le comte de Caylus.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5311. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS DU ROI.

Année 1758.

2 septembre 1758 : au sieur *Jacques-François Amand*, peintre,

élève de l'Académie, par gratification, pour ses frais de voyage pour se rendre de Paris à Rome. . . . . 300 l.

2 septembre 1758 : au sr *Pierre Berruer*, sculpteur, élève de laditte Académie, pour *idem* que dessus . . 300

1er novembre 1758 : au sr Cioïa, banquier à Paris, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait remettre au sr *Natoire*, Directeur de l'Académie de Rome, pour l'entretien d'icelle pendant la présente année 1758 11,000

Somme de ce chapitre. . . . . 11,600 l.

Archives nationales, O1 2258, fol. 334 et 371.

5312. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 10 novembre 1758.

J'ay reçeu, Monsieur, avec votre lettre du 18 octobre dernier, le compte de dépence de l'Accadémie du troisième quartier de cette année.

J'ay appris avec plaisir par la même lettre que vous êtes assés content de la copie que le sr *Brunet* a faitte du tableau du *Caravage*, que le sr *Flagonard* avance dans celle qu'il fait d'après *Pierre de Cortonne*, aux Capucins, et que le sr *Monnet*, qui copie le *Saint-Michel* du *Guide*, est arrêté dans son travail, attendu qu'on se sert de l'original à Saint-Pierre. Puisqu'on vous a promis de vous le remettre, vous engagerez ce jeune élève à retoucher sa copie dans les endroits que vous jugerés devoir être retouchés.

J'approuve beaucoup que vous ayés fait revivre l'ancien usage de l'Accadémie de dessiner pendant les vaccances d'après le modele des figures touttes drapées; mais mandés-moy à quoy monte l'objet de cette dépense; je veux le sçavoir.

Vous avés bien fait de donner une chambre au fils du sr *Allegrain;* je l'avois promise à son père, comme M. *Cochin* vous l'a écrit. Je suis bien aise que ce jeune homme ait eu un prix de sculpture dans la seconde classe à l'Académie de Saint-Luc.

Les deux lettres qui étoient incluses dans la vôtre ont été remises à leurs adresses.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O1 1940.

5313. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 15 novembre 1758.

Monsieur, — Je crois que vous serés bien aise d'apprendre la sérémonie du Pape qui vient de se passer à Rome, à l'occasion de la prise de possession de son église de Saint-Jean-de-Latran[1]. J'ay cru que je devois être du nombre de ceux qui en font part au païs étranger. Cette relation que j'ay l'honneur de vous envoyer me donne en même tems une occasion à vous témoigner mon zelle pour vous apprendre les événements qui arrivent dans ce païs-cy. La journée de cette fonction a été des plus hureuse pour en augmenter la beauté, et certainement cela fesoit un bel spectacle.

Par votre dernière, M., du 21 octobre, je vois avec plaisir les sentiments de bonté que vous avés en faveur du jeune *Vleugles*. Je souhaitte qu'il s'en rende digne et que son exil luy soit fructueux.

M. Bottari m'envoye cette lettre pour aitre remise à M. Mariette.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Natoire.

Note de M. de Marigny : « Je remercie M. *Natoire*. Il me fera plaisir de m'envoyer de tems en tems les nouveautés qui paroîtront dans Rome et entr'autres le crachas (*sic*). Il tiendra un état de ses frais pour que je l'en fasse rembourser. »

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. La prise de possession de la basilique de Saint-Jean-de-Latran par le souverain pontife eut lieu le 12 novembre et donna lieu à un déploiement de pompe extraordinaire; le pape s'arrêta un instant au Capitole, où le comte Birelke, sénateur de Rome, lui exprima la joie et les vœux du peuple romain, devant le palais Farnèse, où le roi des Deux-Siciles avait fait élever un arc de triomphe d'une rare magnificence ; le marquis Ascolesi complimenta le Saint Père au nom du roi de Naples. Le Pape fut reçu à Saint-Jean-de-Latran par le clergé de cette église, ayant le Cardinal Corsini à sa tête, y reçut les deux clefs désignant la suprême puissance et donna la bénédiction apostolique au peuple. Le soir de cette cérémonie, tous les palais de Rome furent illuminés.

5314. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 22 novembre 1758.

Monsieur, — Le P. Paccaudi, commissionaire de M. le Comte,

m'envoye dans l'instant une boëte et une lettre[1]. Comme c'est à votre addresse, je n'hésitte pas à vous l'envoyer dès aussitôt par la poste, quoi qu'elle soit d'un volume un peu gros. Elle est accompagnée d'une autre lettre pour M. le comte de Caylus, et on profitte, en même tems, de faire passer cet autre paquet pour un de vos gens.

Je comte avoir l'honneur de vous envoyer, M., le courrier prochain, le dessein que vous souhaités de la nouvelle *Vénus*[2]. J'étois indisposé dans le tems que je commençay ce dessein; je chargeay M. *Monier*, peintre, pour en abréger le tems. Son dessein, quoique passable, ne rend pas assés bien cette statue. Je suis après à le dessiner moy-même et je tâcheray de l'accompagner de la vue par derrière, qui est encore supérieure à celle du devant; quoique l'endroit de l'attelier où réside cette figure soit fort humide pour un convalessent[3], je feray cependant de façon à la finir et vous feray en même tems le détail des prétentions de celuy qui veut la vendre. Il y a toute apparence qu'elle sera d'un prix exorbitant[4].

Je suis, avec respect, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. « Qu'il dise au P. Paccaudy d'envoyer une autre fois ces sortes d'envoys en deux fois, la boete étant trop grosse pour la poste. »

2. « Cest bon. »

3. « Je l'exhorte à beaucoup ménager sa santé. »

4. « Tant pis pour l'acquéreur; ce ne sera pas le Roy. »

5315. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 23 novembre 1758.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 24 du mois d'octobre dernier, dans laquelle vous m'annoncés que vous m'adressés un tableau pour Mme la duchesse de Luynes. Je vous avoue que je trouve très mauvais que vous m'adressiés des pacquets pour le tiers et pour le quart, sans auparavant m'en avoir demandé la permission. Vous aurés donc agréable, à l'avenir, de vous observer sur cet article.

J'espérois que vous m'auriés envoyé ma collection de marbres par la voye de terre et que vous ne l'auriés pas exposée aux dangers de la mer dans des tems où la navigation est si peu libre.

Je suis bien aise que votre santé soit rétablie, ainsy que celle des jeunes élèves. Je comprends que M. le médecin de l'Accadémie a eu, à cette occasion, plus de travail qu'à l'ordinaire, et que, sur ce fondement, il me demande une augmentation de ses honnorairés; mais la dureté actuelle des tems ne me permet pas de faire ce qu'il désire. Il faut qu'il attende des circonstances plus heureuses, le Trésor royal étant fermé pour les Bâtiments depuis plus de six mois.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5316. — Cochin a Marigny.

Ce 27 novembre 1758.

Monsieur, — Plusieurs personnes qui s'intéressent au s[r] *Guyard*, sculpteur, pensionnaire à Rome, dont la plus part sont vos amis, comme M[me] Geoffrin, M. le comte de Caylus, etc., désireroient lui obtenir une grâce particulière de vous; il semble y avoir quelque fondement à former ce souhait, si ce que l'on dit est exactement vray; ce n'est même qu'en le supposant ainsi que je prends la liberté de vous en écrire. On prétend que lors qu'il fut prest à quitter Paris au mois d'octobre, comme il est d'usage, pour aller à Rome, ce fut par vos ordres qu'il resta à Paris encore quelque temps pour modeler un cheval sous la conduitte d'un écuyer du Roy; cet ouvrage l'ayant retenu jusqu'au printemps, cet intervalle fut pris sur le temps qu'il auroit eu à la pension à Rome, vous l'en avez dédommagé par la prolongation que vous lui avez accordé l'année passée; mais vous avez sans doute pensé qu'elle étoit d'une année; cependant, comme il étoit arrivé six mois plus tard que les autres, elle est diminuée de cet intervalle.

Ce qu'il a déjà obtenu le met dans le cas de la plus vive reconnoissance, aussi est-ce le sentiment dont il est pénétré; mais les personnes qui l'affectionnent, scachant avec quelle ardeur il se livre au travail et qu'il peut beaucoup profitter de la moindre prolongation, désirent avec ardeur ce qu'ils n'osent vous demander, vu les bontés que vous avez déjà eues pour lui à leur sollicitation, qui pourroient les faire paroistre insatiables. Ils désireroient que vous voulussiés bien lui accorder les six mois de plus qui completteroient l'année de prolongation, que vraysemblablement vous

avez crû lui accorder. Au reste, ce ne sont point des personnes cy-dessus nommées que j'ay appris les causes auxquelles on attribue le retard qu'il a souffert à Paris. Il paroist même qu'elles l'ignoroient; elles demandent purement grâce pour lui, sans autre prétexte que vos bontés; mais cette considération, si elle est fondée, m'a paru un motif de plus pour vous porter à condescendre à leurs désirs.

Ce qui s'y oppose, c'est que le nombre des pensionnaires est complet et que cela ne se peut faire qu'autant qu'il vous plairoit lui accorder ces six mois comme surnuméraire et au delà de la somme donnée ordinairement pour la nourriture des pensionnaires; c'est une dépense de plus pour le Roy, et, à la vérité, dans un temps peu propre à faire des augmentations; mais, s'il vous plaist de considérer que, pendant l'année 1756, il y a eu plusieurs places de pensionnaires vacantes, la dépense desquelles est tombée en bénéfice pour le Roy sans que se fût son intention ni la vôtre, peut-être cette réflexion vous disposera-t-elle à faire tourner au profit de *Guyard* quelque partie de ces fonds ordinaires, non consommés alors. Au reste, M., cette grâce ne peut avoir lieu qu'autant qu'il vous plaira l'honorer d'une protection particulière, dont on le dit très digne par ses talens et son assiduité.

Si cependant vous ne vous résolvez pas à lui accorder la grâce entière que j'ay l'honneur de vous demander pour lui, il s'estimeroit encore bien heureux s'il obtenoit la permission de loger à l'Académie jusqu'à son départ, que la mauvaise saison l'oblige de remettre au printemps.

Je suis, etc.

COCHIN.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 96, et O[1] 1927.

5317. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 29 novembre 1758.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le dessein de la *Vénus* pris de deux côtés, comme vous le désirés. Je souhaite que vous en soyés content. Le marquis Robert, qui est possesseur de cette statue, ne seroit pas fâché qu'elle passât en France, mais ses prétentions sont un peu trop exorbitante, puisqu'il en demande 10,000 écus romains. On m'avoit dit qu'il s'étoit réduit à 4,000, et c'est le prix, à peu près, que les connoisseurs l'ont évaluée. La

nouveauté luy donne plus de valeur qu'elle en aura par la suitte. Si vous aviés quelques intentions, je les communiquerois et serois charmé que vous l'eussiés à bon marché. Le bras droit qui couvre la gorge, en commençant au-dessus du coude, est moderne et pouroit être mieux, l'autre a quelque restauration; aussi elle n'est pas aussi parfaite que celle de *Médicis*. Celle-ci a un goût de chair qui est très beau et peu commun dans les figures antiques. Voulés-vous bien me permettre que je mette sous votre plit l'incluse pour qu'elle soit rendue à son addresse?

J'ay l'honneur d'être, etc.

NATOIRE.

Note de M. de Marigny : « J'ai été extrêmement content de son dessein. La teste ne m'a pas paru avoir le caractère de l'antique. M. *Natoire* n'auroit-il pas favorisé cette statue des grâces de son crayon? »

Archives nationales, O¹ 1940.

5318. — MARIGNY A COCHIN.

Du 30 novembre 1758.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 27 de ce mois concernant le sr *Guyard*, sculpteur, pensionnaire de l'Académie à Rome. L'intérest que prenne à ce jeune artiste les personnes que vous me nommés dans votre lettre, et le zèle et le désir qu'il montre de faire des progrès dans son art auroit été dans tout autre temps que celui-cy de pressants motifs pour lui accorder la prolongation de temps qu'il me demande, mais vous les connoissés les fâcheuses circonstances de ces temps, de même que l'état actuel des Bâtimens, qui ne me permettent point d'accorder les secours que je trouverois du plaisir moy-même de procurer au jeunes artistes qui ont des talens; tout ce que je puis faire pour luy, c'est d'écrire à M. *Nattoire* de lui laisser un logement à l'Académie jusqu'au printemps prochain.

Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1923, fol. 96.

5319. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 30 novembre 1758.

On m'a sollicité, Monsieur, pour accorder au sr *Guyard*,

sculpteur, pensionnaire, une nouvelle prolongation de tems à l'Académie. Les douze places des jeunes élèves étant remplies, les fâcheuses circonstances du tems ne m'ont pas permis de la luy renouveler. Je consens pourtant, en faveur de ses talents et du désir qu'il a de faire des progrès dans son art, qu'il soit logé purement et simplement à l'Académie jusqu'au printems prochain.

Je suis, M., etc.

P.-S. — (De la main de M. le Directeur général.) Logé, c'est-à-dire dans quelque pièce qui ne soit pas du nombre de celles qu'occupent les pensionnaires.

Archives nationales, O¹ 1940.

5320. — M. de Chateauthierry au duc de Choiseul.

(Novembre 1758.)

Monseigneur, — Voicy un précis de l'audieuse procédure que l'on a faitte contre le testament de M. *de Troy* depuis que vous avez eu la bonté d'en faire passer la minutte au Parlement de Paris. L'irrégularité et la mauvaise foy de la procédure indiquent ce que le sieur Digne[1] et moi devons craindre, si l'intérest que vous avez bien voulu y prendre jusqu'à présent ne se manifeste pas par la grâce que nous vous supplions de vouloir bien nous accorder, qui est de faire demander l'évocation de cette malheureuse affaire au Conseil du Roy, tant sur le fond que sur l'inscription de faux.

Comme, Monseigneur, vous vous êtes fait rendre compte de cette affaire sur les lieux lorsque vous y étiez en embassade, personne n'en est mieux instruit que vous et ne peut mieux juger de touttes les horreurs que nous y essuions et dont voicy un précis. C'est aussy avec cette confiance qu'inspire votre justice et vos lumières que nous ausons implorer votre protection à ce sujet.

J'ay l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.

De Chateauthierry.

M. Beirier[2] a un mémoire pareil à celuy-là qu'il avoit demandez.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 825, fol. 371. Autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Consul de France à Rome et garde des Archives de la nation, mort dans cette ville le 16 ou le 17 juin 1760. Il avait succédé en 1733 à l'antiquaire de la Chausse, premier titulaire du poste créé par le Roi en 1670. —

Son fils lui succéda dans le même emploi, auquel il joignit, en 1762, celui de maître de la poste française, qu'il conserva jusque sous le Directoire.

2. Nicolas-René Berryer, né à Paris le 24 mars 1703, mort le 15 août 1762. Il fut successivement intendant de Poitou (1743), lieutenant de police de 1747 à 1757, Conseiller d'État (1751), ministre de la marine (1758) et garde des sceaux (1761).

5321. — *Mémoire instructif de tout ce qui s'est passé lors de la réception du testament du sieur* Jean-François de Troy, *directeur de l'Académie de peinture de France à Rome, reçu par le sieur Digne, consul, et son chancellier, et signé de sept témoins, comme aussi de touttes les poursuittes qui ont été faites jusqu'à ce jour* (novembre 1758).

Le sieur *de Troy*, étant sur le point de passer en France, fut attaqué d'une esquinency aux environ du 18 janvier 1752, et le 21 dudit mois, le sieur Digne, consul, et son chancellier, reçu son testament, lequel fut signé du testateur en présence de sept témoins, qui tous signèrent aussy sur l'envelope, qui fut scellé de sept cachets aussy en leur présence.

Le sieur *de Troy* mourut le 25 dudit mois, et, après sa mort, le sieur Digne, consul, et son chancellier appellèrent lesdits sept témoins qui avoient signées audit testament, et, en présence d'un concourt de plus de 40 personnes, lesdits témoins reconnurent leur signature et que les cachets qui fermoient ledit testament étoient en leur entier. Après quoy, ledit chancellier en fit ouverture et lecture en présence de toute l'assemblée, et alors on apprit que la demoiselle de Châteauthierry, petitte-nièce du testateur, étoit nommé héritière universelle, qu'il avoit laissé plusieurs legs et fait 900 livres de rente viagère à son valet de chambre.

Plusieurs cousins germains se présentèrent et amusèrent sous différens prétextes le sieur de Châteauthierry[1], père de la légataire universelle, qui leur avoit demandé leur consentement à la délivrance dudit leg universel jusqu'au mois de juillet de la même année, qu'alors, lassé de leur conduite équivoque, il forma sa demande en justice et délivrance de leg universel; et alors cette répugnance que lesdits héritiers avoient fait paroître à plaider se dissipat, et ils anoncèrent, par une oposition à la délivrance du leg universel, qu'ils vouloient faire déclarer ledit testament nul comme n'étant pas revêtu de toutes les formalités. Mais sur un plaidoyer

des sept audiances intervint sentence contradictoire au Châtelet de Paris sur les conclusions de MM. les gens du Roy, qui déclara le testament valable et envoya la demoiselle de Châteauthierry en possession de son leg universel.

Pendant le cours de cette première instance, persuadés de la fausseté de leurs prétentions, ils voulurent élever des douttes sur l'existence de la demoiselle de Châteauthierry, prétendant qu'elle étoit morte et qu'on en supposoit une autre; que par conséquent le jugement qui interviendroit porteroit sur rien; mais cette question audieuse fut bientost confondu et anéantis, et ce fut la première horreure que le sieur de Châteauthierry eut à essuier de la part de ces héritiers.

Cette audieuse ressource ne leur ayant pas réussy, intervint la sentence du Châtelet, qui déclaroit le testament valable, et dont ils interjettèrent appel à la Grande Chambre du Parlement de Paris; mais, lorsque l'on étoit prest de prononcer l'arrest diffinitif qui alloit déclarer le bien jugés de la sentence du Châtelet, un seul des héritiers se présenta pour s'inscrire en faux incident, tant contre la minutte que contre touttes les expéditions dudit testament.

Il y avoit alors deux ans et demy que ce procès duroit; il intervint un arrest qui ordonna entre autre chause que le sieur de Châteauthierry seroit tenu dans trois mois de faire transporter du greffe du Consulat de Rome dans celui du Parlement de Paris, en vertu dudit arrest, la minutte dudit testament. A quoy seroit contraint le consul et son chancellier, sinon et faute de le faire dans ledit temps, que ledit testament sera rejetté et les héritiers envoyés en possession des biens de la succession dudit *de Troy*.

Le sieur de Châteauthierry fut obligé par la violence de cet arrest de recourir aux moyens de le faire exécuter. En conséquence, il fit signifier ledit arrest au sieur Digne et le somma en conséquence de faire sortir ladite minutte de son greffe du Consulat et de la faire arriver au greffe du Parlement de Paris aux termes dudit arrest. Mais le sieur Digne, mieux instruit, reffuse d'obéir d'abord audit arrest et déclare qu'il ne peut ni ne doit sortir aucun acte en minutte de son Consulat que sur un ordre expresse de la Cour, et qu'il n'est point susceptible d'obéissance sur ce fait aux arrests du Parlement de Paris.

Le sieur de Châteauthierry, instruit du refus du sieur Digne,

et sachant que, faute par luy d'avoir pu faire exécuter l'arrest qui ordonne le transport de ladite minutte, on va passer outre et envoyer les héritiers en possession des biens de la succession au préjudice des droits de la légataire par ledit testament, a recourt à l'autorité de Mgr l'Ambassadeur, qu'il implore.

Mgr le duc de Choiseul est instruit du surplus, puisque c'est luy qui a bien voulu faire tenir au Parlement de Paris la minutte du testament dont est question.

Après ladite minutte arrivé au greffe du Parlement de Paris, intervient un arrest sur l'inscription de faux du sieur Le Roy[2], qui ordonne qu'il fera preuve de ses moyens de faux[3], tant par titres que par témoins et comparaison de signature, sçavoir de témoins tant à Rome qu'à Paris et à Lion, et, à l'égart de celuy de Rome, *par devant le conseiller auditeur de la Rotte à ce comis*, ce sont les termes de l'arrest qui est du 27 mars 1756[4].

En conséquence, information faitte à Lion les 29 juillet et 10 aoust 1756, et l'information faitte au greffe du Parlement de Paris les 22 et 27 octobre 1757, procès-verbal d'expert écrivains de comparaison de signature du testateur les 7, 9, 10, 12, 13 décembre 1757, 30, 31 janvier, 1, 3, 4 février 1758.

Arrest du 25 février 1758[5] sur requeste présenté par le nommé Le Roy, plaignant en faux, qui ordonne que Jean-Baptiste Guérin, valet de chambre du testateur, et sa femme, légataire particulier dudit testament, seront adjournées à comparoire en personne au Parlement, et le sieur de Châteauthierry, père et tuteur de la légataire universelle, et les trois témoins qui ont été ouis les 22 et 27 octobre 1757, ainsi que le sieur Digne, consul, et son chancellier, ainsi que les quatre autres témoins qui n'ont point été entendus seront décrettés d'assignées pour estre ouis et interrogés. Ledit arrest portant en outre que lesdits décrets seront exécuttez à Rome à l'égard du sieur Digne, consul, et de son chancellier, qui ont reçu ledit testament, et les quatre autres témoins, à la requeste du procureur général du Parlement de Paris.

Cet arrest est le dernier qui a été rendu dans cette affaire et celuy qui est le plus monstrueux. Il y a un arrest du 27 mars 1756, cy-dessus mentioné, qui ordonne qu'il sera informé à Paris, à Rome et à Lion, par devant les juges comis à cet effet par ledit arrest. Néantmoins, on a rendu un second arrêt le 25 février 1758, par lequel on lance des décrets contre ceux qui,

aux termes de l'arrest du 27 mars 1756, doivent estre préalablement ouis comme témoins; tels sont les sieurs Digne, consul, Chaudron, chancellier, qui ont reçu ledit testament, ainsi que quatres autres témoins, qui tous devoient estre ouies dans leur déposition comme ayant vu signer le testateur, et ayant signées eux-mêmes comme témoin. Cependant, ces six personnes, témoins si essentielles, sont décrettés et par conséquent soubsonnées tant d'avoir comis un faux, s'il y en a un, que d'y avoir participées de leur présence et signature, sans que qui que ce soit les charge dans les informations faittes à Lion et à Paris et qu'ils sachent seulement qu'il est question d'eux, puisque c'est la première fois qu'ils sont mis en cause. Et on prive le deffenseur du testament des moyens les plus certains de prouver la fausseté de la déposition des experts écrivains, et la foiblesse de leur art, en décrettant les personnes qui peuvent seules déposer *de visu* de la vérité des faits.

Après une marche de procédure pareille, il ne reste donc plus au sieur de Châteauthierry à craindre que l'événement d'un jugement arbitraire, fondé sur le raport seul de deux experts écrivains, à qui l'ignorance de leur art ou la séduction peut-estre a fait prononcer contre la vérité, puisque l'arrest du 27 mars 1756 est détruit par le dernier du 25 février 1758, qui a privé le deffenseur du testament présenter au juge les moyens de se procurer les lumières dont il a besoin.

On anonce cependant que quoy qu'il n'y ait point d'information fait à Rome, siège du délit, s'il y en a un; quoyque les témoins de l'information faitte à Lion n'ayent jamais été confrontés aux accusés; enfin, ce qui est monstrueux, quoyque les décrets lancés par l'arrest du 25 février 1758 contre le sieur Digne, consul, Chaudron, chancellier, et les quatre autres témoins, à la requeste et dilligence du procureur général de Paris, n'ayent point étés purgés, on veut passer à un jugement diffinitif sans que le sieur de Châteauthierry puisse fournir de deffences, sans que les accusés soyent interrogés, recollés et confrontés aux accusateurs, si il y en a, et sans que même ils soyent instruits par une simple signification des décrets lancés contre eux, et l'arrest diffinitif qui doit intervenir ne pouvant par conséquent statuer que sur un dire d'expert écrivain qui n'a été contrarié de personne.

En vain, les juges disent-ils qu'ils se croyent suffisamment

instruits; il doit estre prouvé par l'arrest du 25 février 1758 qu'ils se sont osté les moyens nécessaires de se procurer les lumières dont ils ont besoins pour l'instruction de ce procès. Et comment peuvent-ils l'estre, n'ayant pas suivis la routte dans laquelle la loix prévoyante a ordonné qu'on procédât. Il y a même plus : le Parlement de Paris, en ordonnant l'apport de la minutte d'un acte passé dans un consulat de France au greffe de Paris, a outrepassé par cet acte d'autorité son pouvoir, puisqu'il n'a l'étendu que dans son ressort.

Il y a, comme il a été dit, un arrest du 27 mars 1756 qui ordonne des informations à Rome, à Lion et à Paris. L'information de Paris est faitte; celle de Lion n'est point achevé, puisqu'il manque la confrontation des témoins aux accusés; et à l'égard de celle de Rome, si essentielle, puisque c'est le lieu de la scène, elle n'est point faitte et ne se fera point, et le Parlement, qui l'a ordonné, ne veut plus la faire exécuter, quoy que le sieur de Châteauthierry ait obtenu un arrest postérieur à celuy-là qui ordonne que les parties adverses seront tenus de mettre à fin dans trois mois du jour de l'arrest, les informations de Rome, Lion et Paris.

Pour couvrir le défaut d'exécution de ces arrest, les parties adverses surprennent au Parlement un troisième arrest monstreux qui est celuy du 25 février 1758, par lequel sont lancés tous les décrets contre ceux qui pouvoient servir de témoins à la pièce, et dans lesquels sont compris le consul et son chancellier, et sans qu'il soit question d'aucune charge contre eux dans le procès. Le raport des experts écrivains sur la signature se contredit avec le dire des trois témoins qui ont été entendus dans l'information faitte à Paris, qui déclarent avoir vû signer M. *de Troy* à son testament et y avoir signer eux-même, et reconnoissent leur signature. L'information faitte à Lion ne parle en aucune manière ni d'eux ni de la pièce, raport à l'inscription de faux. C'est donc vraysemblablement sur le raport d'experts écrivains, qui se contredit avec les témoins *de visu*, que l'on prononce tous ces décrets contre tous ceux qui peuvent seuls procurer de nouvelles lumières, et qu'on veut par un jugement audieux et difinitif déshonorer à la fois douze personnes et leur faire leur procès sans les entendre, et principalement le sieur Digne, consul, et son chancellier, comme auteur du faux si on en juge un. En effet, si

il y en a un, qui peut en estre l'auteur si ce n'est luy, et pourquoy veut-on juger sans l'apeller?

De tous les faits cy-dessus il s'ensuit :

1° Que le Parlement de Paris n'étoit point compétent pour connoître de la vérité d'un acte passé en païs étranger, quoyque reçu dans un consulat de France, et il falloit qu'il renvoya les parties sur les lieux du prétendu délit pour y estre statué, puisqu'il est hors de son pouvoir de faire mettre à exécution les informations nécessaires au procès, et purger les décrets quoyque lancé injustement. En outre, aux termes de l'ordonnance de la marine, article 9, des consuls, ils ne sont comptables des chauses de leur consulat qu'au secrétaire d'Estat ayant le département de la marine;

2° L'incompétence du Parlement de Paris est si grande sur le fait des actes passés dans les consulats, et des consuls, qu'aucun consulat ne relève de son ressort, et qu'aux termes de l'article 18 de l'ordonnance de la marine, des consuls, ils doivent ressortir au Parlement le plus proche du consulat;

3° En matière d'inscription de faux, on ne peut passer à un jugement définitif que préalablement touttes les informations ne soyent mis à fin, tous les décrets ne soyent purgés; que le deffenseur de la pièce, argué de faux, n'ait fournis ses deffences, et que l'auteur du faux ne soit connu, et alors son procès fait en règle, ce qui fait l'instruction d'un pareil procès.

Néantmoins, on annonce avec la plus grande ostentation qu'on va juger, quoy que tous ces objets ne soyent point remplis.

Des motifs si justes et une conduitte si monstreuse détermine avec raison le sieur Digne, consul, qui est l'auteur du testament, qu'il a reçu du sieur *De Troy* en sa qualité de consul, et le sieur de Châteauthierry, capitaine au régiment de Rochefort, père et tuteur de la légataire universelle, de se plaindre des décrets lancés contre eux et du jugement qu'on est prest de prononcer contre le testament du sieur *De Troy*, que le sieur Digne, consul, avec son chancellier, ont reçu le 21 janvier 1752, et qui est présentement dans le greffe du Parlement de Paris. Lequel jugement, en détruisant la pièce, attaque à la fois son honneur, sa réputation et détruiroit tout à la fois aussy tous les actes qu'il a reçu depuis qu'il est décretté et prest à être déclaré publiquement autheur d'un faux qui n'a cependant jamais existé que dans la teste de ceux qui ont attaqués ladite pièce.

Des raisons si puissantes les mettant tous deux dans le cas d'implorer l'autorité du Roy et de le supplier très humblement de faire évoquer à soy et à son Conseil le procès intenté injustement conte la minutte du testament de *Jean-François de Troy*, ancien directeur de l'Académie de peinture de France à Rome, qu'il a reçu avec son chancellier le 21 janvier 1752, tant sur le fait de l'inscription de faux que sur le fond de l'appel de la sentence du Châtelet qui déclare le testament valable, comme ledit procès n'étant pas devant les juges compétens qui en doivent connoître en aucun cas, et comme la poursuitte dudit procès ayant été faitte irréguliérement, et par conséquent nul de droit, pour, sur le compte qui luy en sera rendu, ordonner ce qu'il luy plaira.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 825, fol. 372. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Claude-Antoine Capon de Châteauthierry, capitaine au régiment de Rohan Rochefort, père et tuteur de Julie-Madeleine Capon de Châteauthierry, légataire universelle de M. *de Troy.*

2. Pierre Le Roy, écrivain juré à Paris, unique héritier de Catherine-Agnès Gervaise, sa mère, héritière en partie de *Jean-François de Troy.*

3. Les moyens de faux invoqués contre le testament de M. de Troy se basaient sur ce que les lettres *J. Franço* étaient écrites d'une main tremblante et affectée pour imiter la signature d'une personne moribonde, tandis que les lettres *is* terminant le mot *François* et le mot *De Troy* étaient tracés d'une main ferme, après coup.

4. L'arrêt du 27 mars 1756 est au Conseil (Arch. nat., X1a 4227, fol. 70 v°).

5. L'arrêt du 25 février 1758 se trouve au Conseil (Arch. nat., X1a 4257, fol. 343 v°).

5322. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 13 décembre 1758.

J'ay reçu, M., avec votre lettre du 15 du mois passé, la relation de la cérémonie au sujet de la prise de possession que le Pape a faitte de son église de Saint-Jean-de-Latran. Je vous en remercie bien, et vous me ferez plaisir de m'envoyer de tems en tems les nouveautés qui parroistront dans Rome, entr'autres les crachas (*sic*). Tenez un état de la dépense dans laquelle cela pourra vous constituer, affin que je vous la fasse rembourser.

La lettre de M. Bottary à M. Mariette a été exactement rendue.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O1 1940.

5323. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 13 décembre 1758.

J'ay reçu, M., vostre lettre du 22 du mois de novembre dernier au sujet de la boëte que le P. Paccaudi vous a envoyée à mon adresse. Ayés agréable de dire au P. Paccaudi qu'il veuille bien une autre fois diviser en deux parties ces sortes d'envois, la boette étant trop grosse pour la faire venir par la voye de la poste. Elle a été remise, de même que les lettres, à leur destination.

Quoique j'attende avec impatience votre dessein de la nouvelle *Vénus*, que vous m'annoncés pour le courrier prochain, je vous exhocte néanmoins à ménager votre santé avec tout le soin possible. Si les prétentions de celui qui veut la vendre sont portées à un prix exorbitant, comme vous le présumez, tant pis pour celuy qui l'a achettée. Elle ne sera sûrement pas pour le Roy.

Je suis, M., votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5324. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 20 décembre 1758.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire du 13 novembre, par laquelle vous vous plaignés que j'envoye des paquet à votre adresse sans vous en avoir demandé permission. Il et vray, M., que j'aurois pu me servir, pour ce petit envoye, de la poste, mais ne sachant pas le moment que M. le Cardinal de Luine seroit arivé, pour plus grand sûreté, j'ay ausé prendre cette liberté; ce qui m'a d'autant plus déterminé, M., à vous addresser ce petit tableau de cette Éminence, c'et que M. l'abbé Duperon, son homme d'affaire, voulut bien se charger de votre balot de marbre, ce qui fesoit une espèce de compensation de ce côté-là, attendu que ce fardeau me paroissoit un peut trop gros et trop pesant pour la poste. Je crois que vous ne tarderés pas à le recevoir, puisque j'ay déjeà eu avis qu'il étoit arrivé à Marseille. Je ne sçache pas, M., vous avoir jamais addressé d'autre paquets, et tout ceux que vous avez reçu pour d'autre n'ont regardé que M. le comte de Caylus et M. Mariette, dont vous aviez donné permission.

Je me serois bien donné de garde d'en agir ainsi, si j'eusse préveu vous indisposer tant soit peu.

Je ne passeray pas présentement les bornes que vous me prescrivez. Vous aurés dû recevoir le petit rouleau qui renferme le dessains d'après la *Vénus* antique. Dans le paquet à votre adresse renfermoit un pour M. *Coustou;* comme cette lettre est antérieure à votre deffence, j'espère que vous voudrés bien user d'indulgence, persuadé que dans la suitte je me feray un devoir de me conformer à vos intentions, n'ayant rien tant à cœur que de vous prouver et vous donner, dans toutes les occasions, des marques inviolables de mon parfait et respectueux attachement avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

Note de M. de Marigny : Il peut continuer à m'adresser les lettres dont on le chargera; mais, avant de m'adresser une caisse ou paquet, comme tableau, etc., pour le service de tout autre que moy, il m'en demandera la permission.

Archives nationales, O[1] 1940.

5325. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 22 décembre 1758.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 29 du mois de novembre dernier, ensemble la copie de la *Vénus* dont M. le marquis de Robert est le possesseur. J'ay été extrêmement content de votre dessein. N'avez-vous point favorisé cette statue des grâces de votre crayon, car la tête ne me paroît pas avoir le caractère de l'antique? Je vous suis bien obligé de vous être donné ce soin-là.

Avec la prétention de M. le marquis de Robert, il a tout l'air de garder cette statue, le prix m'en paroissant très exorbitamment cher, surtout d'après vos remarques, puisque le bras droit, qui couvre la gorge en commençant au-dessus du coude, est moderne et pourroit être mieux, et que l'autre bras a aussy essuyé quelques restaurations. Ces accidents doivent diminuer considérablement le prix de cette statue.

La lettre que vous m'avez adressée a été remise à sa destination.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1940.

5326. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 17 janvier 1759.

J'ay reçu, M., votre lettre du 20 du mois de décembre dernier. Vous pourrés continuer de m'adresser les lettres dont on vous chargera; mais, avant d'envoyer à mon adresse quelque caisse ou quelque pacquet, comme des tableaux et autres choses semblables pour le service de tout autre que pour moy, vous aurés agréable de m'en prévenir avant d'en faire l'envoy.

Je suis, M., votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5327. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 17 janvier 1759.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de la dépense de l'Accadémie du dernier quartier de l'année 1758. J'ay fait de mon mieux pour qu'il soit exat. Les mémoires des ouvriers qui servent ladite Académie ont été examinés et réglés avec toutte l'économie possible. Les s[rs] *Berué*, peintre, et *Amans*, sculpteur, pensionnaires nouveaux, sont arrivé depuis quelques jours à Rome. Je souhaitte qu'ils soyent de bons sujet et qu'ils proffitent dans leurs études. Le s[r] *Guiard*, sculpteur, est sensible à la grâce que vous luy accordés de jouir encore de son logement. *Godefroid* attant de l'argent, à ce qu'il m'a dit, pour s'en retourner en France.

Je suis charmé, M., que vous ayés été content du dessein de la *Vénus*. Je n'ay pas pu trouver encore le possesseur de cette statue pour luy dire que le prix qu'il demande n'est pas une chose proposable et que vous n'i formés aucun dessein.

Dès que le temps permettra au s[r] *Monet* qui copie le tableau du *Saint-Michel*, il ne manquera pas de l'aller retoucher d'après l'original que l'on a remis au Capusin depuis quelques jours.

J'ay fait, dans ses derniers tems, plusieurs desseins d'après des vûes aux environs de Rome qui me donnent envie, par leurs singularité, d'en peindre quelq'une. S'il s'en trouve une digne de vous aître présentée, je vous l'enveray. Je regarde cette partie fort nécessaire dans l'études de nos jeunes élèves. Je les ancourage à

ne pas la négliger en les prêchant d'exemple. Le zelle que j'ay pour m'ocuper, malgré mes années, augmentent de plus en plus; il seroit encore plus vif s'il méritoit que vous m'enployassiés à quelques ouvrages. Mon seul et unique plaisir est de rassambler quelques dessains de bon maître et qui ne soyent pas de grande valeur, affin de pouvoir y atindre; ils servent à m'entretenir et à faire voir en même tems aux pensionnaires la routte que les habille artistes ont tenu pour se distinguer dans cet art, qui et si beau et si difficile à y parvenir.

On antere aujourd'huy le Cardinal Vicaire[1], regreté de tout le monde par les grandes charité qu'il répandoit. Le Pape assiste à ses funérailles en grand cortège. Cette Éminence est morte à l'âge de plus de quatre-vingt ans.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

P.-S. — M. Bottari m'envoye actuelement cette lettre pour M. Mariette.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Jean-Antoine Guadagny, sous-doyen du Sacré Collège, préfet de la congrégation des réguliers, appartenait à l'ordre des Carmes. Il décéda dans sa quatre-vingt-cinquième année. Son corps fut transporté, le 26 janvier, dans l'église des Carmes déchaussés, et, le 27, le Pape s'y rendit pour assister à ses obsèques. Il donna l'absoute, et la messe fut chantée par le Cardinal d'York.

5328. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, ce 7 février 1759.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 17 du mois de janvier passé, le compte de la dépense de l'Académie du dernier quartier de l'année 1758. J'apprens par la même lettre que les nouveaux pensionnaires sont arrivés à Rome.

Je verrai avec plaisir un de vos tableaux des différents points de vues des environs de Rome que vous avés dessinés en dernier lieu. Cette étude de votre part encouragera les jeunes pensionnaires à proffiter de l'exemple que vous leur donnés.

La nouvelle que vous me donnez de la mort du Cardinal Vicaire et de ses funérailles, où le Pape a assisté en grand cortège, aura fourny un spectacle à Rome qui n'est pas ordinaire.

La lettre de M. Bottari a été envoyée à sa destination.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5329. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 7 février 1759.

Monsieur, — Dès que j'auray reçu les deux volumes d'*Herculeanum*, que M. le marquis d'Ossun doit vous envoyer, je ne manqueray pas de vous les faire passer par le premier courier, comme vous me faittes l'honneur de me l'annoncer par votre lettre du 22 janvier. Celle du 17 me confirme, M., que vous voulés bien que je me serve de votre ply pour celles qui me seront envoyé. Comme vous avés permis à M. le comte de Caylus que les boëttes, pourveu qu'elle soit petite, qu'il resoit du P. Paccaudi, passent sous votre adresse, je crois que sur cet article vous ne changé rien; pour tout autre personnes je ne feray rien sans vous l'avoir demandé auparavent.

Je viens de toucher de M. Choya les 2,000 écus romains à l'ordinaire pour l'entretient de l'Académie, dont je rendray compte. Dans le dernier que j'ay eu l'honneur de vous envoyer, il me restoit encore entre les mains 185 écus romains.

Voissi les derniers jours du carnaval qui approchent, tems où les études sont un peut suspendue de notre jeunesse.

Nous attendons M. l'Embassadeur de France dans le palais pour voir passer les masques et resevoir à l'ordinaire toutte la noblesse.

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

Natoire.

P.-S. — Vous voulés bien permettre que cette lettre soit rendue à son adresse.

Archives nationales, O[1] 1940.

5330. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 14 février 1759.

Monsieur, — J'aurois souhaité que vous eussiés trouvé les échantillons de marbre encore plus parfaits; je m'en suis raporté à un homme qui fait souvent de ses sortes de suittes. Il et vray que j'us l'honneur de vous prévenir que le morceau de lapis étoit for laid; je ne le pris que parse qu'il n'en avoit pas d'autre dans le moment, mais il me sera aisé de vous le remplasser, s'il m'et

possible, par quelq'autre marbrier qui poura s'en trouver un plus passable. En général, cette piere ait devenue fort rare. Se vilain morceau me coûtte sepandent un sequien; j'en avois donné 16 pour les autres, qui font 17 en tout, y compris la boëtte qui les renferment. C'et le prix ordinaire de ces sortes de colections. La caisse et l'embalage vont je crois à 15 paules.

J'ai remis la lettre que vous m'avés chargé pour le P. Olignani; voilà celle qu'il m'envoye, que j'ay l'honneur de vous faire passer sur-le-champ.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5331. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 28 février 1759.

Monsieur, — Nous venons de passer les huit derniers jours du carnaval. Pendant ce temps-là, M. l'Embassadeur de France est venu les apprès-diné à l'Académie pour voir passer les masques, où il y a eu nombreuse compagnie de la plus grande partie de la noblesse de Rome, et tout s'est passé à l'ordinaire fort bien. Le Carnaval auroit été plus brillan s'il y eut eu des bals. Le Pape les a deffendus, au grand déplaisir de bien des geans[1].

L'Écolle vas reprendres ces études courentes. Dès qu'ils auront fait quelques choses de passable dans ce qu'ils doivent vous envoyer, je ne manqueray pas de remplir la règle.

J'ay de la peine à faire aller sertains particuliers. Je voudrois que tous fissent des progrès aussi sensible que le s[r] *Robert*, protégé de M. le duc de Choiseul, lequel vous avés accordé un logement à l'Académie. C'est un bon sujet et qui travaille avec une ardeur infinie, il et dans le genre de *Jean-Paul Panini*. J'ay beau le citter pour exemple, il y en a peu qui l'imitent[2].

Il vient de partir un sculpteur, nomé *Attiré*, de Franche-Conté[3], pour retourner à Paris; il a étudié icy plusieurs année à ses dépans avec fruit[4]; je luy ay promis, comme étant bon sujet, d'avoir l'honneur de vous en parler. Je souhaitte qu'il soit digne de participer à vos bontés.

Milord Lismore[5] me demande souvent de vos nouvelles. S'il ne vous écris pas souvent, c'et qu'il ne voudrois pas vous dérenger de

vos affaires. Il m'a chargé de vous faire bien des compliments de sa part.

Voulés-vous bien permettre que cette lettre soit rendue à son adresse et qu'an même tems je vous renouvelle le proffond respect avec lequel je suis, Monsieur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Le Saint-Père édicta divers règlements pour refréner la licence des divertissements du Carnaval et pour défendre aux ecclésiastiques d'assister aux représentations dans les théâtres publics.

2. Depuis : « J'ay de la peine »; Lecoy, p. 280. — *Note de Marigny :* Il me revient de tous les côtés de grands éloges du s[r] *Robert*. Ordonnez-lui de ma part de me faire un petit tableau à sa fantaisie, de 20 ou 25 pouces sur 10 ou 12. Si je suis content de ce tableau, il n'aura pas perdu son temps en le faisant. — Dans Lecoy, p. 280, à la note.

3. *Claude-François Attiret*, élève de *Pigalle*, né à Dôle le 14 décembre 1728, mort à l'hôpital de cette ville le 15 juillet 1804, fut professeur à l'Académie de Saint-Luc à Paris. Il prit part aux expositions de 1762, 1764 et 1774 et fit plusieurs statues pour la ville de Dijon et pour le château de Bussy-Rabutin.

4. *Note de Marigny :* Je luy marqueray ma satisfaction quand je le verray.

5. *Note de Marigny :* Lord Lismore a raison, car il y a neuf ans que je n'en ay entendu parler. Faites-luy bien mes compliments.

5332. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 7 mars 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 7 du mois passé, dans laquelle vous m'annoncés les deux volumes que M. le marquis d'Ossun doit vous envoyer. Je compte que vous me les ferés parvenir par le premier courrier après que vous les aurés reçus.

Vous pouvés continuer de m'adresser les petittes boëttes qui regarderont M. le comte de Caylus; mais pour d'autres pacquets vous aurés agréable de m'en prévenir avant de les envoyer. Je vois par la même lettre que M. de Chioya vous a fait remettre les 2,000 écus romains du quartier pour l'entretien de l'Académie.

Je compte que les jeunes élèves auront repris leurs études après les derniers jours du Carnaval.

La lettre que vous m'avés adressée pour M. *Massé* a été rendue à sa destination.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

P.-S. De la main de M. le Directeur général : Un à un pour que le paquet ne soit pas trop gros.

Archives nationales, O[1] 1940.

5333. — Extrait des comptes des Batiments.

Année 1759.

7 mars 1759-7 septembre 1760 : Au s[r] François-Marie Cioïa, banquier à Paris, pour son remboursement de 6,000 écus romains qu'il a fait remettre au s[r] *Natoire*, directeur de l'Académie établie à Rome pour l'entretien d'icelle pendant la présente année 1759 (3 p.) . . . . 33,000 l.

27 sept. 1761 : Au s[r] *Cochin*, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture et sculpture, pour son remboursement de pareille somme qu'il a avancée aux s[rs] *Lebrun*, élève sculpteur; *Taraval*, élève peintre; *Cherpitrel*, élève architecte; *Chalgrin*, élève architecte, nommés pensionnaires à l'Académie de Rome, la somme de 1,200 l. à eux accordée par gratification, pour frais de voyage, pour se rendre de Paris à Rome, à raison de 300 l. pour chacun pour la présente année 1759 . . . . 1,200 l.

Somme de ce chapitre. . . . . 34,200 l.

Archives nationales, O[1] 2259, fol. 293, 304.

5334. — Marigny a Cioia.

Du 8 mars 1759.

Je vais ordonner, Monsieur, votre remboursement de deux mille écus romains, faisant onze mille livres tournois, conformément à votre demande contenue en la lettre du 23 du mois dernier, à laquelle étoit jointe copie de la quittance de M. *Natoire*.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1106, fol. 92.

5335 — Marigny a Natoire.

Du 14 mars 1759.

Les échantillons de marbre, Monsieur, que vous m'avés envoyé

ne sont rien moins que beaux; ils ne valent pas le prix de l'achapt et le coust du transport. Dans votre premier compte, vous y employerez les dix-sept sequins quinze paules que vous avés déboursés pour cette commission, dont je ne vous impute pas le peu de succès, persuadé que vous avés fait ce qu'il vous a été possible pour la faire réussir.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1106, fol. 100.

5336. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 20 mars 1759.

Monsieur, — Par ce courier. j'ay l'honneur de vous envoyer la petitte caisse qui contient le livre des *Antiquités d'Herculeanum,* que M. le marquis d'Ossun, embassadeur à Naples, m'a envoyé pour vous faire tenir depuis quelques jours. Je n'ay pas hésité de vous la faire passer par la poste, dès que le courier a pu s'en charger, d'autres occcasions auroient porté trop loin.

Le P. Paccaudi m'envoya ses jours passé une caisse pour M. le comte de Caylus; elle me parut trop forte pour qu'elle pût aller par le courier; les ordres d'alieur que vous m'avés donné, par la lettre du 17 janvier, de ne vous adresser aucun volume pour tout autre que pour vous, M., hors des lettres, cela m'arette même sur l'article de M. de Caylus et de M. Mariette, quoy que vous en ussiés donné la permission si-devant. Je vous prie de me dire précisément ce que vous jugez à propos que je fasse affin de m'i conformer à l'avenir.

Je profitte de l'occasion de votre petitte caisse pour faire tenir à M. Mariette ce que M. Bottari luy envoye et à M. le comte de Caylus.

J'auray voulu que par le même courier on y eu pu joindre les estampes et plan d'élévation que le P. Olignani vous envoye, qui représentent le château que le roy de Naples fait bâtir à Caserte; comme elles sont d'une proportion trop grande, je feray en sorte, par le premier ordinaire, d'en faire un rouleau qui puisse se porter plus aisément.

Le marquis Roberti, pocesseur de la *Vénus* antique, s'étant mis un peu plus à la raison pour le prix, vous l'offre actuelement pour 6,000 écus, disent qu'il trouve occasion de s'en deffaire

à cette condition; il seroit charmé que vous en ussiés la préférance; je crois que tout cela n'ait pas article de foy.

Je suis, avec un proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5337. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 21 mars 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 28 février dernier, dans laquelle vous me marqués que les pensionnaires vont reprendre leurs études et dans laquelle vous m'annoncés celles qu'ils doivent m'envoyer suivant la règle.

Je suis fâché d'apprendre par votre lettre qu'ils ne marchent pas tous d'un pas égal à celuy du s^r^ *Robert*. Exhortés-les à le suivre de près, car il me revient de touts côtés de grands éloges de ce jeune homme. Ordonnés-luy, de ma part, de me faire un petit tableau à sa fantaisie, de 20 ou 25 pouces sur 10 ou 12. Assurez-le bien que, si je suis content de ce tableau, il n'aura pas perdu son tems en le faisant.

Lorsque je verray le s^r^ *Attiré,* sculpteur, je luy marqueray ma satisfaction du langage que vous m'en tenez et de l'éloge que vous m'en faittes.

Milord Lismore a raison de vous dire qu'il ne m'écrit pas souvent, car il y a environ neuf ans que je n'en ay entendu parler. Je vous prie de l'assurer que j'ay reçu avec un bien sensible plaisir son compliment et de vouloir bien luy faire le mien.

La lettre qui étoit incluse dans la vôtre a été remise à son adresse.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5338. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 21 mars 1759.

Vous m'avés envoyé, Monsieur, l'année dernière, l'état des élèves qui composoient alors l'école de l'Académie de Rome; j'ay besoin pareillement de connoître ceux qui la composent cette année. Vous m'envoyerés donc incessamment cet état, que vous

formerés suivant les instructions que contenoient mes lettres des 2 may 1756 et 27 avril 1758, et, comme je désire que cet ordre soit observé à l'avenir, vous me ferés parvenir exactement cet état dans le premier mois de chaque année.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1106, fol. 127.

5339. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 28 mars 1759.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le rouleau que je vous ay annonsé par le précédent courier, qui contient les gravure du château de Caserte, que le P. Oligniany vous envoye.

Le sr *Monet* reprendra après Pâques sa copie du *Saint-Michel*, du *Guide*, pour la terminer; les froids seront passé et les sérémonies du carême, qui occupent les chapelles, seront libre.

M. *Peronot*[1], peintre en pastel, et arrivé depuis quelques jours à Rome; ses affaires l'enpêcheront de faire un long séjour; à paine verat-il les principalle chose.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Natoire.

P.-S. — Vous voulés bien avoir la bonté, M., de faire parvenir à son adresse cette lettre.

Archives nationales, O¹ 1940.

= 1. *Jean-Baptiste Perroneau*, peintre de portraits, né à Paris en 1715, mort à Amsterdam en novembre 1783, agréé à l'Académie le 27 août 1746, reçu académicien le 28 juillet 1753, avec les portraits d'*Oudry* et d'*Adam*.

5340. — Marigny a Cochin.

A Versailles, le 29 mars 1759.

Après avoir lû, Monsieur, attentivement votre lettre du 20 de ce mois et examiné la demande que M. *Allegrain* père et vous me faites d'accorder à son fils la place de pensionnaire à l'Accadémie de Rome qui appartenoit de droit au sr *Lemaire*, et qu'il est résolu de ne point aller remplir, étant attaché aux Bâtimens du Roy, j'ay cru qu'il étoit de la prudence de ne pas accorder cette grâce au fils du sr *Allegrain*.

Cette même grâce, comme vous le sçavés, me fut demandée, il

y a quelque temps, par M. le duc de Choiseul, alors ambassadeur à Rome et aujourd'huy ministre des Affaires étrangères, pour un élève qu'il protégeoit et à qui plusieurs personnes de considération s'intéressèrent aussi vivement.

Je la refusay sur la représentation que vous me fittes que ce seroit intervertir l'ordre; ce même élève est encore aujourd'huy tellement protégé par le ministre des Affaires étrangères qu'il l'entretient à ses dépens à Rome dans la chambre que je lui ay accordé au palais de l'Académie.

Si ce jeune élève, qui est sur les lieux, voyoit accorder au fils de M. *Allegrain* la même grâce qui lui a été reffusée, j'ay lieu de présumer qu'il en informeroit tous ses protecteurs, qui ne manqueroient pas de me représenter que le fils de M. *Allegrain* n'a pas plus remporté de prix à l'Académie de Paris que l'élève pour lequel ils s'étoient si vivement intéressés. Vous sentés l'embarras où me jetteroient leurs justes représentations et l'impossibilité où je suis de faire ce que M. *Allegrain* me demande. Je suis bien persuadé d'ailleurs que cette grâce ralentiroit l'émulation des jeunes élèves pensionnaires de Paris.

Les choses en cet état, puisque le s^r^ *Le Maire* est dans le dessein de ne point aller à Rome, vous aurés agréable de m'envoyer la liste de ceux qui, après lui, ont obtenu le prix au concours affin que le plus ancien aille remplir cette place qui lui est acquise de droit par les instituts.

Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1923, fol. 100 v°.

5341. — Observation de M. de Vahiny sur une demande de Cochin.

M. *Cochin* demande par sa lettre à M. le Directeur général, du 20 mars, pour le fils de M. *Allegrain*, professeur de l'Académie à qui il a desjà accordé une chambre dans le palais de l'Académie, à Rome, une place de pensionnaire dans cette même Académie, vacante par la raison que le sieur *Le Maire*, qui a gagné le premier prix à l'Académie d'architecture en 1756, ne désire point de faire le voyage de Rome, attendu qu'il est attaché aux Bâtiments du Roy, au moyen de quoy la place dudit s^r^ *Le Maire* reste vacante.

M. *Cochin* observe néantmoins à M. le Directeur général (malgré le désir qu'il a que le fils de M. *Allegrain* obtienne cette grâce de M. le Directeur général) que la même demande lui fut faitte l'année passée par un autre élève recommandé par M. l'Ambassadeur et plusieurs autres personnes de crédit, qui lui fut refusée sur ce que M. *Cochin* avoue dans sa lettre qu'il eut lui-même l'honneur de représenter à M. le Directeur général que ce seroit intervertir l'ordre.

Il est vray que M. *Cochin* adjoutte que la position a changé par la vacance du s^r^ *Le Maire*.

M. le Directeur général veut-il bien donner ses ordres sur cette demande?

Le sieur de Vahiny[1] observe à M. le Directeur général que M. l'Ambassadeur à Rome sera peut-être mortifié de voir accorder au fils de M. *Allegrain* une grâce qui lui a été refusée pour un élève que lui et plusieurs autres personnes de crédit protégeoient. D'ailleurs, le s^r^ de Vahiny adjoute une réflexion qu'il soumet à la décision de M. le Directeur général.

Donner des places de pensionnaires à l'Académie de Rome à de jeunes élèves sans qu'ils ayent remportés le premier prix au concours de l'Académie à Paris, outre que c'est renverser l'usage établi, n'est-ce pas aussi étouffer l'émulation parmi les jeunes élèves de l'Académie de Paris?

Le s^r^ de Vahiny, comme il l'a desjà dit, attend néantmoins la décision de M. le Directeur général pour écrire au s^r^ *Cochin* ce qu'il lui ordonnera.

Archives nationales, O^1 1923, fol. 101.

= 1. M. de Vahiny était chef du bureau des discussions aux Bâtiments du Roi.

5342. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 4 avril 1759.

Monsieur, — Par votre lettre du 7 mars, vous me faittes l'honneur de me dire de séparer les deux livres d'*Herculeanum*, que M. le marquis d'Ossun vous envoye, pour que le courier ne soit pas si chargé; cet envoit étoit déjà fait, et je vous l'ay expédié tel que M. l'Embassadeur de Naple me l'a fai passer. Je ne croi pas qu'il y ait un double exemplaire de ce livre[1]; du moin, il ne m'en parle pas. Sitôt que j'aurais quelques avis là-dessus, s'il vous en

fait parvenir un autre, je ne manqueray pas d'en charger le courier tout de suitte.

Je suis fâché que vous ne soyés pas content des échantillons des marbres que j'ay eu l'honneur de vous envoyer et qu'ils ne vallent pas le prix que je les ai payé. Je m'en suis raporté à un homme qui a fait beaucoup de ses sortes de colections. J'aurais souhaitté qu'il eût encore mieu fait pour vous, M., que pour tout ceux qui m'ont paru en être satisfait et qu'il l'eût pu donner à meilleur marché. Je me suis imaginé que le transport ne vous auroit rien coûté, puisque cette caisse étoit parmi les effet de M. le Cardinal de Luynes[2].

Le Pape fait couvrir certaines parties un peu trop nues dans les ouvrages de *Michel-Ange* à la chapelle Sixtine. C'et un peintre nomé *Stephano Possi*[3], homme de méritte, qui, après bien des représentations pour ne pas metre les mains à des œuvres aussy respectable, ait chargé de cette oppération, qu'il fait avec toutte la discrétion possible en détrampe, affin que si, par la suitte, ayant un Pape moin scrupuleu, on pu facilement ôter ses voiles, répandu en différents endroits[4]. Comme nous alons entrer dans la semaine sainte, dans laquelle chapelle les cerémonies se font tous les ans, on continura après Paque, et alors je me fait un plaisir d'aller voir de près ses peintures par le moyens de machine sûre; elles sont peintes à fresque, d'un très grand finy.

Ne trouveriés-vous pas movais, M., que j'aille passer une quinsaine de jour à la campagne, du côté de Laurette, pour me recréer un peu et voir les choses qui peuvent se trouver en chemain fesant? L'Accadémie, pendant mon absence[5], ne péricliteroit pas, ma sœur étant sur le lieux pour observer toutes choses; si vous voulés m'accorder cette permission, je vous serois bien obligé, ayant celui d'aitre très respectueusement, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Note de Marigny :* Il n'y en a qu'un.

2. *Note de Marigny :* Le transport ne m'a rien coûté; mais ces échantillons de marbres n'en sont pas moins détestables.

3. *Étienne Pozzi,* peintre romain, né en 1708, mort en 1768.

4. Depuis : « Le Pape »; Lecoy, p. 280-1.

5. *Note de Marigny :* C'est à lui à voir si le soin qu'exige l'Académie peut lui permettre une telle absence. Je l'en laisse maître.

5343. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 11 avril 1759.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 20 du mois de mars dernier, et, par le même courrier, la petite caisse dans laquelle étoit le livre des *Antiquités d'Herculeanum*, que M. le marquis d'Ossun m'a envoyé.

Vous verrés, par ma seconde lettre qui vous parviendra par ce même courrier, que vous pouvés désormais m'envoyer les pacquets que le P. Pacciaudy vous remettra pour les faire passer à M. le comte de Caylus à mon adresse.

J'ay fait remettre à M. Mariette ce que M. Bottari lui a envoyé, de même qu'à M. le comte de Caylus.

Vous avés trés bien fait de ne pas charger le même courrier des estampes et plans d'élévations que le P. Oligniani m'envoye du château que le roy de Naples fait bâtir à Caserte, et j'approuve beaucoup le party que vous avés pris d'en faire un rouleau que le courrier portera plus aisément.

La réduction de 10,000 écus romains à 6,000 que M. le marquis Roberti a faitte pour sa statue de la *Vénus* antique ne me fait point changer de sentiment. Les tems sont trop malheureux pour penser à faire cette acquisition pour le Roy. Vous pouvés luy dire que, puisqu'on luy en a offert 6,000 écus, je luy conseille très fort de la livrer. Ayés, néanmoins, agréable de le remercier de la préférence qu'il vouloit bien me donner.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5344. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 11 avril 1759.

Vous aurés agréable, Monsieur, de recevoir les pacquets que le P. Pacciaudy vous demandera de m'adresser pour M. le comte de Caylus. J'ay appris que vous aviés reffusé de vous charger d'un qu'il vous avoit remis pour le faire passer à M. de Caylus, à mon adresse. Ces pacquets-cy seront exceptés de la règle que je vous

avois prescritte; ainsy, vous pourrés m'envoyer ceux qui vous viendront de cette part-là.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5345. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 18 avril 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 28 du mois passé, ensemble le rouleau que vous m'aviez annoncé par le précédent courrier, contenant les gravures du château de Caserte, que le R. P. Oligniany m'envoye.

Je seray bien aise que le s[r] *Monet* reprenne la copie du *Saint-Michel*, du *Guide*, aussitôt que les tems pourront le luy permettre.

La lettre que vous m'avez envoyée a été remise à son adresse.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5346. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 25 avril 1759.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépences de l'Académie du premier quartier de cette année 1759, avec l'état des pensionnaires qui y sont présentement, comme vous me l'avés demandé.

Je vous suis bien obligé des arrêtés des comptes que j'ay reçus qui regardent l'année 1758.

On fait actuelement une réparation dont la necesité indispensable ne m'a pas permis, M., de vous prévenir auparavant; il est question de remettre une grosse poutre des deux qui soutiennent le planché de la grande salle du milieu du palais dans le second étage. C'et un bhonheur que nous nous soyons apperçus que ce bois, le voyant plier plus qu'à l'ordinaire, devoit avoir quelques ruptures, ce qui s'est trouvé réel, dès que je l'ay fait découvrir des planches qui le revêtissoit; sans perdre de tems, il est venu l'architecte, qui a fait, pour remédier dans ce danger pressant,

étayer avec diligence cette partie du plancher et celle du premier appartement, qui correspond dans le même endroit, affin d'aitre en sûreté. Cela ne provient que du grand poid qui est au-dessus, qui composent les chambres des pensionnaires et dont la construction a été faite d'une manière trop pesante, puisque toutte cette partie ne pose seulement que sur les deux poutres qui forment cette grande salle. L'architecte, qui et fort habille et en même tems ami de la maison, aura grand soin de ne faire dans cette réparation que ce qui et absolument nécessaire. On visitera ensuitte l'autre poutre et même la partie qui est contiguë à cet étage, qui couvre l'autre salon du bout de l'appartement, où il y a autour des jalousie qui répondent au premier étage, dont vous vous souviendrés bien, M. On c'et apperçus aussy que les chambres qui sont au-dessus, le planché a beaucoup flaichi et dessandu de sa première situation.

Le s^r *Robert* est fort sensible à l'honneur que vous luy faittes de luy demander un tableau; il fera de son mieux à mériter vos bontés en y prenent tout le soin possible. Il est fort agréable de conduire des sugest quand ils ont autant d'amour pour leurs talens que celuy-cy en a pour le sien. Cet exemple doit bien servir d'émulation parmy nos pensionnaires, à qui je ne perd aucune occasion à les exciter pour leurs avancement. Ils travaillent à leurs académies qu'ils doivent vous envoyer.

Je ne saurois que me louer du s^r *Bridan*, sculpteur, tant pour son assiduité à ses études, sa bonne conduitte, et de sa docilité, qui et un grand poin à trouver parmi les jeunes gens.

Mgr Bottari m'envoie le paquet qui vat par se même courier; il et directement pour vous, M., à ce qu'il me fait dire. En même tems, le P. Paciaudi me remet une petitte caisse pour M. le comte de Caylus. Elle passe sous votre adresse comme vous en avés donné la permission.

M. l'Embassadeur de Malthe[1] a fai son antrée dimanche passé, 22 du présent, avec les honneurs pour la première fois comme les grandes courones que cette religion n'avoit pas si-devant; le goût qu'il a pour les arts, et surtout pour la peinture, fait que j'ay l'honneur de le voir assés souvent. Il achette de tems en tems quelques petit tableaux; il a déjea quelque chose du s^r *Robert*.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

= 1. Le bailli de Breteuil, ambassadeur de l'ordre de Malte à Rome, fit son entrée solennelle le dimanche de Quasimodo; il partit d'un palais situé hors de la porte du peuple, dans le carrosse du Cardinal Rezzonico, accompagné du Cardinal Porto Carrero, grand-croix de l'ordre de Malte, et, du palais de Malte, fut conduit à l'audience du Pape qui lui fit un accueil distingué; après avoir rendu visite au Cardinal Torrigiani, secrétaire d'État, il retourna au palais de Malte.

5347. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 30 avril 1759.

Lorsque je vous écrivis, Monsieur, le 7 du mois de mars, de m'envoyer séparément les deux volumes d'*Herculeanum*, on m'avoit fait entendre dans ce tems-là qu'il y en avoit effectivement deux volumes; mais j'avois appris, avant la réception de votre lettre du 4 avril, qu'il n'y en a, en effet, qu'un volume que vous m'avés cy-devant envoyé de la part de M. le marquis d'Ossun.

A l'égard des échantillons de marbre que vous m'avés envoyés, il est bien vrai que leur transport ne m'a rien coûté, mais il n'en est pas moins vrai qu'ils sont détestables; j'aurois souhaitté que vous eussiés été aussy connoisseur en marbre que vous l'êtes en peinture. Celuy qui vous a vendu ces échantillons n'auroit pas surpris votre bonne foy.

Vous me demandés, M., la liberté d'aller passer une quinzaine de jours à la campagne du côté de Lorette pour vous délasser, et vous m'assurés que l'Académie ne souffrira point de votre absence, Mlle votre sœur étant sur les lieux; c'est à vous à voir si les soins qu'exige de vous l'Académie peut vous permettre une telle absence; je vous en laisse néantmoins le maître.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O1 1940.

5348. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 9 may 1759.

Monsieur, — On m'a aporté de la part de M. Bottari ce paquet pour M. Mariette. Je crois que vous luy permettés aussi qu'il passe à votre adresse.

On a remis la poutre neuve en place de celle qui menaçoit

ruine dans l'appartement du second dont j'ay eu l'honneur de vous parler par ma précédente. On travaille actuelement dans la partie du grand salon du bout pour donner plus de force aux poutres qui soutiennent le plancher où sont les pensionnaires. Cette partie n'ait pas aisée à remédier par raport au second plancher fin qui se trouve au-dessous, à la distence de quatre pieds. Une solive de celuy-si, qui devoit régir cette opération, ce trouve, à l'extrémité, mauvaise et presque pourrie. L'architecte doit venir aujourdhuy pour voir le moyen le plus convenable et le moin coûteux pour la réparer.

On fait, de l'avis de l'architecte, encore un autre réparation. C'est l'ordinaire q'une en entraîne un autre. Je me suis apperçu depuis quelques tems que le grand balcon de la façade avoit des pieres fendues. Par le moyen des barres de fer on le rendra solide et hor de tout danger. Je vois que, dans plusieurs endroits du voisinage où il y a des balcon de piere, comme chez M. de Caniliac au palais Altieri et autres endroits, on a été obligé de faire la même opération. Il y a un an environ que, pour avoir négligé à réparer au palais Deasti à un balcon aussi, il tomba deux grosse pieres qui, par bhonneur, ne tuèrent personne; tout ces exemples ne sont que trop suffisent pour prévenir tout danger.

Les Pères Capucins font difficultés de laisser travailler d'après leurs tableaux du *Guide*, où le s[r] *Monet* doit retoucher sa copie, attendu que, depuis longtems, le tableaux a été hor de leurs chapelle quand on en a fait la mosaïque pour Saint-Piere. Je conte que le procureur général françois trouvera le moyien de faire entendre raison à touttes ses barbes.

Le P. Oligniani vien me donner la lettre incluse pour metre dans votre plis.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5349. — COPIES DE RAPHAEL AUX GOBELINS.

Mémoires des tableaux venus de Rome, représentant différents sujets exécutés sur les tableaux de *Raphaël* à Rome, que M. Bailly, garde des tableaux du Roy, a remis à M. Le Bel, inspecteur des Gobelins, pour être employés à faire des tapisseries, et dont M. Bailly m'a remis copie le 12[e] may 1759.

L'*Attila*.

La *Bataille de Constantin.*
La *Dispute du Saint Sacrement.*
Le *Baptême de Constantin.*
Le *Parnasse.*
L'*Apparition de la croix à Constantin.*
Le *Miracle de la messe.*
L'*École d'Athènes.*
L'*Embrasement du bourg Saint-Pierre.*
L'*Héliodore.*

Arch. nat., O[1]. Contrôle de Paris, année 1759. Envoyé le 8 may.

Imprimé dans la *Revue de l'Art français ancien et moderne,* publié par la Société de l'histoire de l'Art français, octobre 1889, p. 320, avec cette note de M. Gerspach : « Deux tentures, de dix tapisseries chacune, avaient été exécutées aux Gobelins, sous *Le Brun.* Elles ne comportaient ni le *Baptême de Constantin* ni la *Dispute du Saint Sacrement;* mais elles avaient l'aile droite et l'aile gauche de la *Bataille de Constantin* à l'état de pièces détachées. » — Une reproduction en tapisserie de la *Dispute du Saint Sacrement* et de l'*Héliodore* se voient encore dans l'ancienne chapelle de la manufacture des Gobelins.

5350. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 16 may 1759.

Monsieur, — J'ay l'honeur de vous envoyer une lettre que le P. Oligniani me remit l'ordinaire passé pour vous; par mégarde, j'inséray dans le paquet un autre, dont je ne me rappelle pas, au lieu de celle qui vous étoit destinée; je suis mortifié de ce quiproquo. A l'avenir, je feray plus d'attention à ne tomber point en des pareils inconvénients. Ce qui a occasionné d'autant plus cette méprise c'est que la lettre du P. Oligniani étoit en blanc, m'ayant prié d'y mettre moy-même le dessus.

Je suis, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5351. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 19 may 1759.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 25 avril dernier, le compte de recette et dépense de l'Accadémie du premier quartier de la présente année. Le détail que vous me faittes dans cette

même lettre de l'état où étoit l'une des deux poutres qui soutiennent le plancher de la grande salle du milieu du palais, et qu'on a trouvée cassée, lorsqu'elle a été découverte des planches qui l'enveloppoient, me fait juger que cette réparation étoit très urgente. Aussy, ne puis-je qu'approuver le parti que vous avés pris d'y mettre les ouvriers aussitôt, avant même de m'en avoir prévenu. Il ne faut pas hésiter à faire visiter l'autre poutre, ainsy que la partie qui est contiguë à cet étage, au-dessus de l'autre sallon du bout de l'appartement, affin de mettre le palais en sûreté; je compte sur vos soins et votre attention dans cette circonstance, et que vous prendrés les mesures les plus sûres pour que cette réparation soit solidement faitte.

Ayez agréable de recommander de ma part aux jeunes pensionnaires de redoubler d'application à leurs académies et de proffiter du bon exemple que leur donne le s^r *Robert*. Je vois avec plaisir les témoignages avantageux que vous me donnés de son amour pour son art et de ses succès, puisque M. l'Ambassadeur de Malthe, que vous me dittes connoisseur et amateur, a déjà quelque chose de luy.

Je vous prie de faire mes remerciments à M. Bottary et de luy dire qu'on ne peut être plus sensible que je le suis à l'envoy qu'il m'a fait et que je me flatte qu'il m'enverra la suitte de cet ouvrage dans le tems.

La caisse de M. Pacciaudi pour M. le comte de Caylus, que vous m'avés adressée, luy a été exactement remise.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5352. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 23 may 1759.

Monsieur, — Je vous suis bien obligé de la permission que vous me donné de passer quelques jours à la campagne, du côté de Lorette. Je crois que cette année il me sera dificille d'en faire usage, attendu que j'avois fais cette partie avec un Père de l'Oratoire de l'église neuve qui est de ce pays-là. Comme il luy est survenu des affaires qui l'arrettent à Rome, il aura de la peine à être libre pour effectuer son projet. Cela n'enpêchera pas que je

ne profitte de quelques jours pour les aller passer à Castel chez M. de Caniliac, m'ayant fait l'honneur de m'en prier.

Nos réparations du palais vont aitre bientôt terminée; j'ay vu de près les poutres du grand salon du bout, qui étoient masquées par le second planché fins; elles se sont trouvées réelement fendues en plusieurs endroits et mēnaçoient ruine dans peu de tems. Le tout c'est remédié avec tous les moyens les plus sûr et le moin coûteu. L'opération que l'on vient d'y faire n'auroit pas pu avoir lieux s'il ne se fût pas trouvé ce second plancher qui cache tout les bois qui fortifient ses poutres endomagée que l'on vient de mettre. Les ouvriers ont eu bien de la peine à travailler dans cet endroit par le peu de distence qu'il y a entre les deux planchés.

Le P. Paccaudi m'envoye cette petitte caisse pour faire passer à M. le comte de Caylus, que je fais partir sous votre adresse avec la lettre si-jointe.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5353. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 29 may 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 9 de ce mois et le paquet que vous m'avez adressé de la part de M. Bottari pour M. Mariette, qui luy a été exactement remis. Vous m'informés par la même lettre qu'on a remplacé d'une poutre neuve celle qui menaçoit ruine dans l'appartement du second et qu'on travailloit dans la partie du grand salon du bout pour donner plus de force aux poutres qui soutiennent le plancher des pensionnaires. Je conçois que cette partie n'est pas aisé à réparer, puisqu'il y a un second plancher au-dessous, à la distance de quatre pieds, dont une solive se trouve mauvaise et presque pourie à l'extrémité. Engagés l'architecte à porter toutte son attention à cet ouvrage, de prendre les précautions les plus sûres et les plus convenables pour la solidité de ces réparations affin de n'avoir pas à y retoucher.

Je ne puis qu'approuver le parti que vous avés pris de faire poser des barres de fer sous les pierres fendues du balcon de la façade du palais pour le mettre hors de tout danger et pour éviter

qu'il ne s'éboulât, comme celuy du palais d'Astei écroula il y a environ un an, suivant ce que vous me marqués.

Je compte comme vous que le procureur général des Capucins, François de nation, engagera le supérieur de ce couvent de permettre au s[r] *Monnet* de retoucher sa copie d'après les tableaux du *Guide*, dont ils ont les originaux.

J'ay aussy reçu dans votre même lettre celle du P. Olignaui à qui je vous prie de dire bien des choses pour moi.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5354. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 30 may 1759.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer deux desseins de veues que je vous prie d'accepter comme un échantillon des moment de mes récréations; vous aurés la bonté de choisir parmy les quatre qui sont dans ce rouleau les deux qui vous plairont le mieux[1]; les restantes seront pour M. Mariette, à qui je les ay promise. Voulés-vous bien, en même tems, me permettre que je proffitte de ce même rouleau pour luy faire tenir les desseins qu'il m'a demandé du s[r] *Sublayras* et de *Jean-Paul Panini*, et une pensée de ma façon que j'avois fait pour la suitte de l'*Histoire de Marc-Antoine?* Et, parmy le nombre de ses desseins, il s'en trouvera un que j'ay fait pour M. le comte de Caylus. Se sont les deux personnes auquelles vous permettés de passer sous votre non, surtout les choses qui ne sont pas d'un grand volume; j'ay marqué tous ces desseins, or les quatres où vous devés faire le choix; je vous serés bien obligé, M., de les faires aller chaquns à leurs adresse en prenent garde qu'il ne soyent pas gâté.

Notre jeune trouppe travaille à vous envoyer leurs morceaux; chaqun tâche à faire de son mieux. Le Père Capucin, procureur général, me dit hier qu'il avoit eu beaucoup de peine à faire consentir touttes ses barbes à laisser terminer la copie du s[r] *Monet;* il ne pourra travailler qu'après touttes les messes; il fera de son mieux pour s'acquitter de cet ouvrage. G'i prendray tout les soins possible.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Note de Marigny :* « J'en ai pris deux. Les autres ont été remis à M. Mariette, ainsi que ceux de M. de Caylus. »

5355. — Marigny a M. de Boullongne, intendant des finances.

Du 30 may 1759.

Je ne puis, Monsieur, vous procurer des éclaircissemens plus constans et plus certains sur l'acquisition du palais Mancini et d'une maison attenante faite à Rome par le Roy pour y placer son Académie de peinture qu'en vous envoyant les copies cy-jointes des deux contrats d'acquisitions passés devant Me Dutartre et son confrère, notaires, le 6 septembre 1737.

Quant aux arrérages dûs à M. le marquis de Mancini, ils montent à 12,500 l. pour cinq quartiers échus le 31 mars dernier, que l'état de la caisse des Bâtimens n'a pu permettre de faire acquiter...

Archives nationales, O1 1106, fol. 259.

5356. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 13 juin 1759.

Monsieur, — Les réparations du palais sont enfin terminées et avec tout le succès que l'on pouvoit espérer. L'architecte qui a conduit le tout avec beaucoup de sçavoir et d'intelligence est en campagne. A son retour, il examinera les mémoires des ouvriers et règlera le tout pour le mieux. Il restera quelques chose à faire au pavés de la cour; cela ce fera par la suitte. Mais une autre dépences qui est absolument nécessaire est les draps des lits des pensionnaires. J'ay fait aller les vieux le plus que j'ay pu; le moin c'est une douzaine de paires. On doit apporter de la toille que j'ay chercher en plusieurs endroits pour avoir de la melieure qui sera possible de trouver.

La copie des Capucins que fait le sr *Monet*, après bien des difficultés, est entièrement en voye de se terminer.

Les quelques jours, que je devois aller passer à Castel, n'ont pas eu lieux par un peu d'indisposition que j'ay eu. J'iray les passer à Tivoli pour me remetre, M. de Canillac n'étant plus à Castel. Le pape en ait revenu hier mardy pour la prosession de la Feste-Dieu, jeudy prochin, et il y retournera samedy.

Le s[r] *Robert* travaille à votre tableau que vous luy avés fait l'honneur de luy demander, avec un autre pour M. le duc de Choiseul; un peu de maladie qu'il a eu les a interonpu.

Le s[r] *Hélin*, architecte, pense à son retour. Il conte qu'il est à peu près à la fin de son temp; il vous demande votre agrément affin de proffiter de la saison la plus convenable pour faire son voyage. Je luy ay promis que j'aurois l'honneur de vous en parler. C'et un sujet qui a bien enployé son tems et je le crois méritter vos bontés.

Nous venons de perdre une des plus belles duchesse de Rome. C'est M[me] D'Archi, fille unique du Cardinal Orsini, qui fesoit des vers à merveilles; elle avoit épousé le fils du prince de Pionbino[1]; elle est morte à l'âge de dix-huit ans dans le travail de sa première couche. Le père est inconsolable, et elle est regrettée de tout Rome.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Marie Hyacinthe, fille de Dominique-Amédée Orsini, duc de Gravina, et de Paule-Anne-Thérèse Erba-Odescalchi, née le 8 février 1739, avait épousé, le 25 avril 1757, Antoine Buoncompagni, prince de Piombino; elle décéda le 9 juin 1759.

5357. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 20 juin 1759.

Par votre lettre, M., du 16 may dernier, vous me marqués être mortiffié du quiproquo que vous avez fait en m'envoyant une lettre que le P. Oligniani vous avoit remise pour moy, l'ordinaire alors précédent, et que par mégarde vous aviez inséré dans le même pacquet une autre lettre à mon adresse, quoiqu'elle ne fût pas pour moy; mais vous avez fait un second quiproquo dans votre dite lettre du 16 may, puisque les deux qui me vinrent l'ordinaire en question étoient pour moi; je les ay reçues dans le tems et bien lues, et je puis vous assurer qu'elles me regardoient personnellement l'une et l'autre.

Vous m'avés dit, dans une de vos précédentes, m'avoir envoyé les plans de Cazerte. Voyez à qui vous les avez remis, car ils ne me sont point parvenus.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5358. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 20 juin 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 30 du mois de may dernier, ensemble les desseins des vues qui sont les fruits de vos loisirs. J'en ai retenu deux pour moy et j'ay envoyé les deux autres à M. Mariette comme vous le désirés. J'ay aussy fait remettre à M. le comte de Caylus les desseins que, dans le même rouleau, vous aviés destinés pour luy. Recevés mes remercîments de ceux que j'ay retenus pour moy. J'en ai été extrêmement content. Les productions de vos amusements feroient honneur à l'application la plus constante et la plus recherchée des autres artistes.

J'attens avec impatience les études de nos jeunes élèves, ainsy que la copie du tableau du *Guide* qui est au couvent des Pères Capucins, qui ont bien voulu, à la sollicitation du procureur général, accorder au s^r *Monnet* la permission de la retoucher d'après l'original.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5359. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 4 jullet 1759.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honeur de m'écrire, en datte du 29 may, étant à Tivoli, où j'ay passé une quinzène de jour. L'air m'a fait tout le bien du monde pour ma santé. Cette petitte vaccance ne s'est pas passée sans dessiner quelques point de vue dont ce païs-là est remply.

Je vois avec plaisir, Monsieur, que vous approuvés les réparations que j'ay fait faire au palais de l'Académie. Il est vray qu'elles ont été faittes avec toutte l'adresse possible sans perdre de vue l'économie.

M. Bottari m'envoye ce paquet pour M. Mariette, que je fais passer sous votre adresse, comme vous l'avés permis.

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5360. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 10 juillet 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 13 du mois de juin dernier, par laquelle vous m'informés que les réparations du palais de l'Académie sont enfin achevées avec tout le succès qu'on pouvoit désirer.

Vous chargerés l'architecte, à son retour de campagne, d'examiner les mémoires des ouvriers et de les régler avec justice.

Vous m'exposés, dans la même lettre, qu'il est nécessaire d'avoir des draps de lits pour les pensionnaires. Dès que cette dépense est indispensable, je vous autorise à la faire avec l'économie que la dureté des tems exige.

La copie du s[r] *Monnet* tend donc à sa fin; je la verray lorsqu'il en sera tems avec plaisir.

Je suis fâché que votre indisposition ait rompu votre projet d'aller à Castel; je souhaitte que vous trouviés à Tivoli le rétablissement de vostre santé.

Je verray arriver aussy avec plaisir le tableau que le s[r] *Robert* fait pour moy; j'apprends avec regret qu'il a été indisposé.

Sur le bon témoignage que vous me rendez du s[r] *Hélin*, architecte, je consens qu'il ne parte pour s'en retourner en France que dans la saison la plus commode.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5361. — Marigny a Cochin.

Du 10 juillet 1759.

Je viens, Monsieur, d'écrire à M. *Natoire* conformément à l'arrangement que vous m'avés proposé par votre lettre du 16 juin pour remplir la cinquième place qui vacquera l'automne prochaine et que, sur la bonne opinion que vous avés du s[r] *Fragonard*, je lui accorderay volontiers par prolongation, si le témoignage de M. *Natoire* ne la dément point.

A commencer en 1760, les élèves peintres et sculpteurs passeront quatre années à l'Académie de Rome; je désire que le même

ordre puisse s'établir successivement pour que les élèves architectes puissent également avoir le même avantage.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1106, fol. 312.

5362. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 11 juillet 1759.

Monsieur, — Je viens de toucher de M. Chioya 2,000 écus romains, dont je tiendray conte dans les dépences de l'Académie.

Je m'imagine que M. Mariette, crainte de vous fatiguer, ne voudroit peut-aitre pas que M. Bottari luy envoyât si fréquament des paquet à votre adresse, à moin que ce ne fut pour des choses que l'on ne pu pas remettre dans un autre tems. En voilà encore un, se courier-si, que je crègnois de luy envoyé tout de suitte, dans l'idée que vous ne m'accusassiez de trop de facilité, comme vous me l'avés déjeà fait santir dans un autre occasion. Je vous prie, M., de me confirmer de nouveau, et pour l'avenir, si vous trouvés bon que M. Bottari, sans scrupule, en agisse toujour de même; sans quoy, je luy ferois sentir que j'ay besoin d'une nouvelle approbation de vous, M.

Le P. Olignani me donna hier celle que vous trouverés incluse pour vous aitre remise; vouslés-vous bien, en même tems, que je proffitte de votre ply pour faire passer celle-cy à M. *Cochin?*

Il mourut avant-hier un nomé M. l'abbé Julien, que le P. Olignani me dit que vous conoissiés. Il dit la messe le matin se portent bien; l'après-dîné, il eu un coup de sang qui ne luy donna pas le tems de respirer et mourut tout de suitte. S'étoit un original à tout égard; il contoit entrer bientôt en prélature.

Je suis, avec un très respectueux attachement, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5363. — Marigny a Natoire.

Du 12 juillet 1759.

L'automne prochaine, Monsieur, quatre nouveaux pensionnaires partiront pour Rome, savoir : un peintre, un sculpteur et

deux architectes; il sera nécessaire que la place leur soit cédée à l'Académie par les plus anciens de ceux qui, étant partis en 1756, ont rempli les trois années accordées jusqu'icy. Ce sont les sieurs *Fragonard*, peintre, *Brenet*, sculpteur, *Brenet*, peintre, et les deux architectes qui ont gagné les prix en 1754 et 1755. Cependant, comme pour les cinq places que laisseront les élèves partans je n'en ay nommé que quatre, il en reste une que je suis dans l'intention d'accorder à celui d'entre eux dont les dispositions et l'assiduité à l'étude donnent lieu d'espérer le plus de progrès; les trois années d'usage suffisant pour les architectes, cette grâce ne doit point les regarder. Je ne la destine qu'à un peintre ou à un sculpteur; vous m'instruirés au plutôt des progrès qu'ils ont fait ou qu'on a lieu d'en attendre, ainsy que du désir qu'ils marqueront d'obtenir cette prolongation.

Sur le raport qui m'a été fait des espérances qu'on pourroit concevoir des dispositions du s^r^ *Fragonard*, je serois disposé à luy donner la préférence s'il la désire et s'il est déterminé à en proffiter. Dans le cas où le témoignage que vous aurés à m'en rendre seroit différent, proposés-moy celui que vous jugés le plus capable de tirer avantage de cette nouvelle grâce, et faites attention qu'il n'y a qu'un seul d'entre eux qui puisse jouir de cette prolongation et pour une seule année.

Par l'ordre que j'ay rétabli pour être suivi à l'Académie de Rome, les élèves peintres et sculpteurs pourront doresnavant y passer quatre années sans demander de prolongation; ainsy, les nommés *Monnet* et *d'Hués*, qui ont gagné les prix en 1753, demeureront à l'Académie jusqu'à l'automne de 1760. Il en sera de même à l'avenir de ceux qui y sont entrés depuis.

Les architectes ne pourront jouir du bénéfice des quatre années que lorsque l'ordre nécessaire à ce sujet sera rétabli. Au reste, les élèves peuvent ne sortir de la pension que peu de jours avant l'arrivée de ceux qui doivent les remplacer, à moins que les arrangements de leurs voyages l'exigent.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1106, fol. 318.

5364. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 25 jullet 1759.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des

dépences de l'Académie du second quartier de cette année, le plus exat qu'il m'a été possible, en le recomandant à celuy qui est chargé de ce détail.

Par votre lettre, M., du 29 juin, je vois avec plaisir que vous avez reçu favorablement les deux dessains de vues. Ce que vous avés la bonté d'en dire me flatte infiniment. Par une autre lettre de la même datte, je suis surpris d'i voir que vous n'avés pas reçu les dessains gravés du château de Caserte, avec ses plans, que le P. Oligniani me remis pour vous envoyer; cependant, par une de vos lettres, M., du 18 avril, vous me faites l'honneur de me marquer la réception en ces termes : « J'ay reçu votre lettre du 28 du mois passé, ensemble le rouleau que vous m'avés annoncé par le précédant courier, contenant les gravures du château de Cazerte que le P. Oligniani m'envoye. »

Je ne néglige pas de faire terminer les études que les pensionnaires doivent vous envoyer; ils ont toujour de pauvres raisons à m'alléguer pour justifier leurs longueurs et ne parlent jamais de leurs foiblesses qui et le motif principal; c'et ce qui les fait retoucher et recomancer plusieurs fois.

Une parole, M., de votre part seroit nécessaire pour leurs donner un peu plus d'émulation à observer la règle si bien établi pour chaques six mois et qui tourneroit fort à leurs avantages. La copie du s^r^ *Monet*, des Capucins, est sur le point d'être terminée. L'envoy de ces tableaux ne sera pas si aisé à faire partir par le peu de sûreté qu'il y a parmy les bâtimens.

J'ay l'honneur d'aitre, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Voulés-vous bien que cette lettre si-incluse soit rendue à son adresse?

Nous sommes actuelement dans des journée d'une chaleur execive.

Archives nationales, O[1] 1940.

5365. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 31 juillet 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 4 de ce mois. Je suis bien aise que votre santé se soit rétablie à Tivoly.

Le paquet que vous m'avés adressé pour M. Mariette, de la part de M. Bottary, a été rendu à sa destination.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

P.-S. de la main de M. le Directeur général. — Faittes-moi le plaisir de dire au P. Olignìani que j'auray incessament l'honneur de luy répondre.

Archives nationales, O[1] 1940.

5366. — MARIGNY A SAINT-FLORENTIN.

Du 31 juillet 1759.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer un mémoire de l'Académie royale de peinture et sculpture avec le projet d'un arrest du Conseil qu'elle désire que le Roy veuille bien lui accorder de son propre mouvement; sa demande m'a paru si juste que je vous prie instament de vouloir bien lui accorder votre protection et lui procurer un arrest du Conseil. Je vous en seray très obligé.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 107.

5367. — MÉMOIRE DE L'ACADÉMIE.

31 juillet 1759.

L'Accadémie prend la liberté de suplier M. le marquis de Marigny de vouloir bien lui accorder l'entremise de son crédit et de sa protection pour lui faire obtenir l'arrest dont on joint le modèle à ce mémoire. Elle se fonde à cet égard sur deux motifs principaux.

Le premier concerne les accadémiciens qui sont dans la compagnie sous le titre d'agréés et qui n'y sont distingués de cette manière et privés des avantages d'être admis aux assemblées et autres prérogatives, toutes intérieures, qu'à raison d'une constitution plus sévère, pour éviter toutes surprises en leur voyant faire un ouvrage ordonné à cet effet, pour être plus certain de leur capacité en leur faisant subir un second scrutin, et enfin pour décorer le lieu que le Roy a donné à l'Académie pour ses assem-

blées. C'est ce même motif qui détermine; sans quoy, on pouroit également connoître leur capacité par des ouvrages moins considérables et se contenter, comme dans les commencements de l'Académie, de ce qu'ils voudroient donner; c'est donc cet ordre établie depuis longtemps que les persécutions des maîtres pouroient troubler et détruire par la sortie faite le 24 avril dernier sur le sieur *Pajou*. Ils ont prétendue lui contester le droit de travailler dans Paris aux ouvrages de sculpture, ce qu'ils n'avoient point osé faire depuis les anciennes persécutions qui les avoient rendus odieux à toutes les personnes qui aiment les arts: le but est donc de constater si solidement le droit des académiciens agréés, qu'à l'avenir ils ne puissent plus être inquiétés.

L'autre motif de l'Académie est que les jeunes gens qui, après leur retour d'Italie, aspirent à présenter leurs ouvrages à l'Académie et qui n'ont point dessein de se faire recevoir maître de la communauté, sont forcés de se cacher de travailler aux ouvrages qu'ils doivent présenter à l'Académie dans des ateliers d'emprunts ou dans des endroits privilégiés; sans cette précaution, ils s'exposent nécessairement aux saisies que les maîtres peintres ou sculpteurs pouroient faire sur eux.

De ces visites et des saisies auxquelles sont exposés les académiciens agréés et les jeunes artistes qui aspirent à être agréés résultent des inconvénients très aisés à sentir. Ils sont troublés dans des travaux qui demandent tout l'essor du génie et souvent obligés de faire à la hâte des ouvrages qui exigent toute la réflexion et qui doivent décider de leur état; de plus, les jeunes artistes sont obligés quelquefois, pour se soustraire aux poursuites des maîtres, de consentir à se faire recevoir parmi eux et, devenus ainsi artisans d'artistes qu'ils étoient, l'Académie perd des sujets dont les talens et le génie se seroient perfectionnés dans son sein et qui pouroient lui faire honneur et de l'éducation desquels le Roy a fait tous les frais à dessein qu'ils se rendissent dignes d'être admis dans son Accadémie.

Elle désireroit donc que Sa Majesté assurât à ces jeunes gens la liberté de travailler pendant l'espace de deux ans, ce temps-là paroissant suffisant pour mettre ces jeunes gens à portée de mériter l'agréation par leurs ouvrages; d'ailleurs, en restreignant ce privilège à deux ans, il semble que la communauté des maîtres peintres et sculpteurs ne puisse avoir lieu de se plaindre, puisque même, dans les temps où cette communauté a été dirigée par des

gens plus modérés, elle a d'elle-même eu cette attention de ne les poursuivre que lors qu'ils aportoient trop de négligence à se présenter, ou qu'un refus public de l'Accadémie les renvoyoit nécessairement à leur corps. Il y a plus : l'Académie se propose de n'en faire jouir que ceux qui, ayant étudié plusieurs années à Rome, donneront d'ailleurs des preuves d'un talent assés marqué pour prétendre à être reçus en qualité d'accadémiciens. Elle s'engage même à ne proroger le temps du privilège que sur des considérations telles qu'elle ne pouroit sans une sorte d'injustice reffuser cette grâce à l'aspirant, comme s'il avoit essuyé une longue maladie, ou que, pour des affaires de la dernière conséquence, il eût été obligé de s'absenter et de faire un long voyage.

En astraignant les jeunes gens à donner au secrétaire de l'Accadémie leur nom et leur demeure, et celui-cy devant en rendre compte à l'assemblée, on préviendra tous les abus qu'on pourroit craindre, parce que ces permissions ne seront données à l'aspirant que par l'Accadémie en corps, ce qui excluera toute idée de faveur et de surprise. Enfin, l'Accadémie demande que l'arrest soit rendu du propre mouvement de Sa Majesté plustôt que sur requête, parce qu'un pareil arrest a toujours plus de force et n'est susceptible d'aucune opposition; c'est une loy émanée de la volonté du prince qui ne doit compte à personne des motifs qui l'ont déterminé à la porter.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 107.

5368. — Projet d'arrest.

Le Roy, étant informé que, par l'établissement cy-devant fait en sa bonne ville de Paris d'une Accadémie royale de peinture et de sculpture, ces arts y fleurissent avec tant de progrès qu'il s'i trouve actuellement plus de personnes illustres de ces professions qu'en toute l'Europe; que, quoyque cet établissement soit confirmé par différents arrests et lettres patentes, maintenu et protégé immédiatement par Sa Majesté, néantmoins la communauté des maîtres peintres et sculpteurs de Paris cherche à empêcher l'exécution des règlements faits à ce sujet et à troubler l'ordre qui y est si sagement établi, soit en faisant saisir les ouvrages de ceux qui sont admis à l'Accadémie et en font partie sous le titre d'agréés, soit en alant faire des visites chés ces mêmes artistes,

sous prétexte qu'elle ignore qu'ils en sont agréés ou y sont reçus; que Sa Majesté, pour exciter l'émulation des jeunes gens qui s'apliquent à ces arts pour en acroître les progrès en France et renouveller successivement l'Accadémie de divers sujets, a établi à Paris et à Rome des Écoles accadémiques qu'elle entretient à ses dépens et dont elle a confié la direction à des personnes distinguées, prises dans le corps même de l'Accadémie; que, cependant, ces mêmes jeunes gens, à leur retour d'Italie, après une étude particulière des chefs-d'œuvres de l'antiquité, des ouvrages les plus parfaits en peinture et en sculpture, sont dans la nécessité de se cacher pour éviter les poursuites de la communauté des maîtres peintres, ce qui les empêche de donner à leurs ouvrages le temps nécessaire et l'aplication dont ils seroient capables. A quoy voulant pourvoir, Sa Majesté, étant en son Conseil, a ordonné et ordonne que ses précédents arrest, statuts et lettres patentes accordés à l'Accadémie royale de peinture et sculpture soient exécutés selon leur forme et teneur, fait deffenses à toutes personnes, notament à la communauté des maîtres peintres et sculpteurs de la ville et faubourgs de Paris, de troubler ny inquiéter, en quelque manière que ce soit, tant ceux qui sont agréés et reçus de ladite Accadémie que, pendant l'espace de deux ans, ceux qui, arrivant d'Italie, se disposeront par leurs travaux à se présenter à ladite Accadémie royale, lequel délay de deux ans ne pourra être prorogé que pour grandes et importantes considérations sur une délibération de l'Accadémie assemblée, dont il sera délivré un extrait à l'aspirant. Ordonne Sa Majesté à ceux qui sont de retour d'Italie qui ne sont point agréés, et à ceux qui en arriveront et qui voudront jouir du présent privilège, de donner leur nom, surnom, qualité et demeure au secrétaire de ladite Accadémie, pour, à la première assemblée, en faire sa déclaration, et, sur le consentement de ladite Accadémie, être inscrits sur le registre qui sera tenu à cet effet, et ensuite en être délivré un extrait à l'aspirant pour lui servir et valoir ce que de raison. Ordonne en outre Sa Majesté que le présent arrest sera lu, publié et affiché par tout où besoin sera et inscrit sur les registres de ladite Accadémie pour être exécuté selon sa forme et teneur, et, en cas de contravention, Sa Majesté s'en réserve la connoissance et à son Conseil, et icelle interdit à tous autres juges. Fait au Conseil d'État du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à, etc...

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 108.

5369. — Marigny a Natoire.

Du 5 août 1759.

Je viens, Monsieur, de faire acquitter les deux mille écus romains que vous avés reçu de M. Cioïa, ainsy que vous me le marqués par votre lettre du 11 du mois dernier.

Je suis toujours également disposé à obliger M. Mariette qui est un fort galant homme; vous pouvés continuer de recevoir les paquets à son adresse qui vous seront remis par M. Bottary, cependant en le prévenant qu'ils soyent le moins volumineux qu'il pourra et en l'invitant de mettre une distance entre ses envois; il convient d'user de ce ménagement, attendu les nouvelles charges dont les fermiers des postes sont tenus.

Votre lettre pour M. *Cochin* luy a été remise, et, dans les occasions semblables, vous pouvés continuer d'en user de même.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1106, fol. 347.

5370. — Mémoire de Cioia a Marigny.

5 août 1759.

Le sieur François-Marie Cioia, banquier à Paris, a l'honneur de joindre copie du reçu de 2,000 écus romains qu'il a fait payer au sieur *Natoire*, directeur de l'Académie royale à Rome, faisant la somme de 11,000 livres de France, afin qu'il vous plaise faire expédier l'ordonnance de payement.

Il prend la liberté en même (temps) de vous représenter, M., que, depuis six payemens, le change de Rome pour France roule de 169 à 210 s. de France pour un écu romain, auxquels prix le sieur Cioia est en perte, outre la commission et droits d'agent de change, de l'intérêt depuis le jour des payemens jusqu'à ceux de la rentrée des ordonnances, ce qui fait au moins environ deux pour cent de perte réelle, ce qu'il vous suplie, M., de prendre en considération pour lui accorder une indemnité, telle que vous croirez convenable, pour le remplir des pertes qu'il a soufert dans les six derniers payemens fait au s[r] *Natoire*, ce qu'il espère avec confiance de votre équité.

Archives nationales, O[1] 1940.

5371. — Marigny a Cioia.

Du 5 août 1759.

Vous avés dû recevoir, Monsieur, une ampliation d'ordonnance de 11,000 l. pour votre remboursement de 2,000 écus romains comptés à Rome dans le courant du mois dernier à M. *Natoire*.

L'exposé, dans votre mémoire, sur la variation du change, par laquelle vous prétendés être en perte de deux pour cent depuis six payements, et sur laquelle vous demandés une indemnité, me paroît bien peu fondée en ce que votre observation auroit dû être faite immédiatement après le premier payement où vous pouvés avoir été lézé et ne pas attendre le sixième pour la faire. Sur le premier avis, j'aurois cherché les moyens de faire la remise à Rome des fonds nécessaires pour le service du Roy sans augmentation de frais. Lorsque vous bénéficiés sur le change en faites-vous raison? Depuis huit ans que j'exerce la charge de Directeur général des Bâtimens de Sa Majesté, il n'en a pas été question. Si le change varie, ce ne peut être toujours en perte. Il est également avantageux, suivant les circonstances; j'en concluds donc une compensation, et je la crois certaine. Par les recherches que je viens de faire faire, je vois qu'en 1738 1,000 écus romains étoient remboursés avec 5,250 l. t.; qu'en 1739, il a été fait plusieurs remboursements sur ce pied; qu'en 1746, il en a été fait à raison de 5,400 l., et qu'enfin il fut déterminé du fort au foible par M. de Tournehem que 2,000 écus romains seroient remboursés avec 11,000 l. t. Cet arrengement invariable vous a été avantageux; je le continueray, s'il vous convient; si vous le jugés préjudiciable à vos intérêts, mandés-le moy positivement et au plutôt, afin que je forme de nouvelles dispositions pour faire passer à Rome les fonds que j'y destine.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1106, fol. 355.

5372. — Cioia a Marigny.

Paris, ce 7 aoust 1759.

Monsieur, — J'ay reçu l'ampliation d'ordonnance de 11,000 l.

pour mon remboursement de 2,000 écus romains comptés à Rome dans le courant du mois dernier à M. *Natoire*, dont je vous fait mes très humbles remerciemens.

Je n'ay pas cru, Monsieur, devoir vous importuner pour une indemnité dès les premiers payemens sur la variation du change, dans l'espérance qu'elle ne seroit pas de durée; je ne m'y suis déterminé que par la continuation du haut prix; comme j'espère que tôt ou tard il baissera et qu'il a été arrèté du fort au foible par M. de Tournehem que 2,000 écus romains seroient remboursés avec 11,000 l. t., et que je ne scaurois disconvenir que cet arrangement étant invariable m'a été avantageux, je continueray, Monsieur, puisque vous avés la bonté de me l'accorder, à faire faire les payemens sur le même pied.

J'ay l'honneur d'être etc.

François-Marie Cioia.

Archives nationales, O[1] 1940.

5373. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 8 aoust 1759.

Monsieur, — J'ay reçu les deux dernières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'une dattée du 10 jullet, l'autre du 12. La première fait mention des réparations que j'ay fait faire à l'Accadémie, lesquelles j'ay détaillé dans le compte dernier, que j'envoyay par les courier passé.

Le s[r] *Robert* a envoyé le tableau que vous luy avés demandé le précédent ordinaire, accompagné d'un autre de la même grandeur pour M. le duc de Choiseul; il luy a dit de luy addresser tous les deux; apparament que ce ministre est bien aise de vous faire voir ces deux morceaux ensemble. Je souhaitte que vous en soyés content; sa grande facilité, avec le feu qu'il a, l'emporte souvent à ne pas châtier avec assés de soin ce qu'il fait, ce que je luy recommande toujour, surtout pour ses figures. Cette partie a besoin qu'il y fasse des sérieuses attentions. Cela fera pourtant un bon sujet, qui est sensible à vos bontés.

J'espère vous envoyer incessamment les études des élèves; ils me le font espérer. Je fais ce que je puis pour les faires aller. L'envie qu'ils ont à faire mieux qu'ils ne peuvent leurs fait faire des changemens très souvent, qui ne sont pas toujour fructeux, ce qui est cause que, de mon côté, je les engages à de nouvelles

retouches. Tout cela nous traîne en longueur et nous dépence un peu plus en modelles que vous voulés bien leurs accorder pour ne pas s'égarer du vray.

Par la seconde lettre, Monsieur, vous m'apprenés que quatres pensionnaïres partiront l'automne prochaine et que ceux qui doivent s'en retourner leurs feront place. L'arrangement nouveau que vous établissés pour le tems qu'ils resteront présentement à Rome est très louables et ne peut produire qu'un très bon effet. Il est bien vray que les architectes ont moin besoin de cette grâce que les deux autres genres de talent dont les études sont infinies.

Le père des s^rs^ *Brenet* m'a écrit pour que je luy sois favorable auprès de vous, M., dans l'espérence qu'il auroit qu'un de ces fils pût profiter de la grâce de rester un an de plus à la pension qui tombe à un des trois qui y peuvent prétendre, dont le s^r^ *Flagonard* fait le troisième. Je vois que vous aîtes déjà porté en faveur pour ce dernier, et je puis vous assurer qu'il est plus à propos qu'il jouisse de cet avantage que les deux autres frères, d'autant plus qu'il le désire avec empressement; son talent donne beaucoup plus d'espérences que celuy du s^r^ *Brenet*, peintre.

Le s^r^ *Hélin*, architecte, ne peu pas attendre l'approche de l'arivée des nouveaux pensionaires, attendu la maladie dangereuse de son père, qui, pour ne pas perdre une place à laquelle il prétand, il est juste qu'il se rapproche de luy. Ce pensionnaires s'est distingué dans ses études et méritte que vous luy accordiés vos bontés.

Le P. Paccaudi m'envoye cette lettre et ce petit paquet pour M. le comte de Caylus.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

5374. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 22 aoust 1759.

Monsieur, — Par ce courier, vous recevrés les études des pensionnaires, qu'ils ont l'honneur de vous envoyer. Ils vous prient de leurs faire grâce en faveur de l'envie qu'ils ont de faire mieux par la suitte. J'espère que vous serés content des deux accadémies peintes par les s^rs^ *Flagonard* et *Monet*. *Brenet* et *Aman* ont fait ce qu'ils ont pu pour le présent, ce dernier étant un des der-

niers arrivés. Il y a lieu d'espérer qu'il sera plus fort au premier envoy qu'il vous sera fait. Les trois copies sont enfin terminées; je ne les envoyeray que dès que je sçauray qu'on peut les fier au passage de la mer.

Je remet au courier prochain, M., à vous présenter un petit morceau de ma façon pour me conformer, selon la dernière lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, de ne pas trop charger le même courier quant j'aurays quelques paquet à vous envoyer.

Des amis du s^r *Guiard*, sculpteur, luy ont procuré pour Paris trois copies à faire d'après l'antique, en marbre; l'une est l'*Ermafroidite*, la *Vénus au belle fesse*, et un petit groupe dont l'original ait au Capitole; je crois qu'il représente *Salmasir et Hermafroidite*. On dit que c'et pour M. Bouret. Il vous prie, M., de vouloir bien luy accorder votre agrément; c'et une belle occasion pour son avancement et pour continuer ses études à Rome.

Je suis, avec, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5375. — BREVET D'ÉLÈVE PEINTRE A ROME POUR LE Sr TARAVAL.

Du 25 aoust 1759.

Nous, marquis de Marigny, etc., etc.

Sur le raport qui nous a été fait des bonnes dispositions du s^r *Hugues Taraval*, natif de Paris, âgé de vingt-huit ans, dans l'art de peinture qu'il a exercé par études, tant sous le s^r *Pierre*, peintre du Roy, l'un des professeurs de son Académie, que sous les professeurs d'icelle à l'École des Élèves protégés, où il a remporté le premier prix de peinture en 1756[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service de Sa Majesté à Rome sous la conduitte et discipline du s^r *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons expédié le présent certificat audit sieur *Taraval*.

A Versailles, le 25 aoust 1759. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY, etc.

Archives nationales, O[1] 1093, fol. 169, et *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1879, p. 389.

= 1. Il y eut deux prix en 1756; l'un, réservé de 1755, fut remporté par *Jean-François Amand;* l'autre fut attribué à *Taraval*. Le sujet de ce dernier concours était *Job exposé aux reproches de sa femme.*

5376. — Brevet d'élève architecte a Rome pour le s^r Cherpitel.

Du 25 aoust 1759.

Nous, marquis de Marigny, etc., etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du s^r *Mathurin Cherpitel*[1], natif de Paris, âgé de vingt-trois ans, dans l'art d'architecture, qu'il a étudié sous le s^r *Blondel*, l'un des membres de l'Académie royale d'architecture établie au Louvre, à Paris, dans laquelle il a remporté, le 29 août 1758, le premier prix qui avoit été destiné pour l'année 1757, l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et d'architecture établie pour le service du Roy à Rome sous la conduite du s^r *Natoire*, directeur d'icelle.

Pourquoy nous luy avons expédié le présent brevet.

A Versailles, le 25 août 1759. Signé : le marquis de Marigny, etc.

Archives nationales, O¹ 1093, fol. 172, et *Nouvelles Archives de l'Art français,* 1879, p. 359.

= 1. *Cherpitel* obtint, en 1758, le prix de 1757 qui n'avait pas été reporté à l'année suivante. Le sujet du concours était un *Pavillon à l'angle d'une terrasse*. Un autre premier prix fut décerné la même année à *Chalgrin* qui partit pour Rome avec *Cherpitel.*

5377. — Brevet d'élève architecte a Rome pour le s^r Chalgrin.

Du 25 aoust 1759.

Nous, marquis de Marigny, etc., etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du s^r *Jean-François-Thérèse Chalgrin*, natif de Paris, âgé de vingt ans, dans l'art d'architecture qu'il a étudié sous le s^r *Loriot*, architecte du Roy, l'un des professeurs de son Académie royale d'architecture établie au Louvre, à Paris, dans laquelle il a remporté le premier prix le 29 aoust 1758, l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et

architecture établie pour le service du Roy à Rome sous la conduite du sieur *Natoire*, directeur d'icelle.

Pourquoy nous avons expédié le présent brevet audit sieur *Chalgrin*.

A Versailles, le 25 aoust 1759. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY, etc.

Archives nationales, O[1] 1093, fol. 174, et *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1879, p. 358.

5378. — BREVET D'ÉLÈVE SCULPTEUR A ROME POUR LE S^r^ LE BRUN.

Du 25 aoust 1759.

Nous, marquis de Marigny, etc., etc.

Sur le raport qui nous a été fait des bonnes dispositions du s^r^ *André-Jean Le Brun*, natif de Paris, âgé de vingt-deux ans, dans l'art de la sculpture qu'il a étudié tant sous le sieur *Pigalle*, sculpteur du Roy, l'un des professeurs de son Académie, que sous les professeurs d'icelle à l'École des Élèves protégés, où il a remporté le premier prix de sculpture en 1756[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves protégés de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service de Sa Majesté à Rome sous la conduite de M. *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous lui avons délivré le présent brevet.

Fait à Versailles, le 25 aoust 1759. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY, etc.

Archives nationales, O[1] 1093, fol. 167, et *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1899, p. 375.

= 1. En 1755, il n'avait pas été décerné de prix pour la sculpture; aussi, en 1756, deux lauréats furent couronnés en même temps, *Berruer* et *Le Brun*, sur ce sujet : *Melchisédech présentant à Abraham le pain et le vin qu'il bénit.*

5379. — MARIGNY A CIOIA.

Du 26 août 1759.

Les arrangements formés, Monsieur, par feu M. de Tournehem, mon prédécesseur, et exécutés jusqu'icy pour la remise des fonds nécessaires à l'Académie de Sa Majesté à Rome subsis-

teront invariablement sur le même pied, comme vous en convenés par votre lettre du 7 de ce mois, et j'y consents volontiers.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1106, fol. 374.

5380. — Marigny a Natoire.

Du 29 août 1759.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 8 de ce mois, dans laquelle vous m'informés que le s[r] *Robert* a envoyé le tableau que je lui avois demandé avec celui qu'il a destiné pour M. le duc de Choiseul, à qui, suivant l'ordre qu'il avoit reçeu de ce ministre, il les a adressés tous les deux ; M. le duc de Choiseul m'a fait la galanterie de me les remettre tous les deux et a absolument voulu me faire le cadeau de celui qui lui étoit destiné. Je vous prie de dire au s[r] *Robert*, à qui j'écris par ce courier sur votre envelope, que je suis très sensible aux soins qu'il s'est donnés de faire celui que je lui avois demandé et que je le remercie de celui qu'il avoit destiné pour M. le duc de Choiseul, qui m'en a fait présent; je lui envoye, dans la lettre que je lui écris, les réflexions qui ont été faites icy sur ses deux tableaux; je l'exorte sur les heureuses dispositions que ce jeune artiste fait paroître à tirer les avantages des avis qu'on lui donne dans ces réflexions. On pense icy sur son compte, comme vous, qu'il peut faire un jour un grand sujet. Il peut compter, s'il fait l'usage qu'on atend de ses talens, qu'il trouvera en moy un protecteur dans toutes les occasions où il dépendra de moy de lui procurer son avancement.

Je suis, etc.

Le marquis de Marigny.

M. de Vahiny a remis la lettre de M. *Natoire* à M. le Directeur général.

Archives nationales, O[1] 1923b, fol. 110.

5381. — Marigny a Robert.

A Versailles, le 29 aoust 1759.

J'ay reçu, Monsieur, de M. le duc de Choiseul, non seulement le tableau que je vous avois demandé et que vous m'aviés

annoncé par votre lettre, mais même celuy que vous luy aviés destiné, ce ministre ayant absolument voulu m'en faire la galanterie pour que j'eusse le pendant de celuy que vous aviés fait pour moy. Recevés-en mes remercîmens en attendant que je vous en témoigne les sentiments de ma reconnoissance.

Vos deux tableaux ont donné lieu à Paris aux réflexions dont je vous envoye cy-joint copie. Je vous exhorte à en faire l'usage que vos heureuses dispositions font désirer aux connoisseurs et aux amateurs. Vous pourrés aisément par ces moyens remplir leur attente et la mienne et compter, en même temps, que je saisiray les occasions, lorsqu'elles se présenteront, de contribuer à tous vos avantages, et que si M. le duc de Choiseul veut que vous soyés admis au nombre des pensionnaires de l'Académie, je vous y donnerai volontiers une place en témoignage de la satisfaction que j'ay des heureuses dispositions que vous montrés dès aujourd'huy, et qu'il dépendra de vous de perfectionner avec de la docilité aux avis qui vous seront donnés et avec de l'étude et de l'application.

Je suis, M., tout à vous.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5382. — Réflexions sur les tableaux de M. Robert[1].

On ne peut trop louer les heureuses dispositions que ce jeune artiste fait paroistre quant à la couleur et surtout l'intelligence de la lumière et des effets que produisent ses reflects, partie rare dans la peinture, qui est le fruit de la réflexion; on a lieu d'être extrêmement satisfait de l'entente avec laquelle il traitte les devants de ses tableaux lumineux, sans trous de noir, sans ces mauvais repoussoirs si longtemps en usage et ressource des ignorans; on est encore charmé de la hardiesse heureuse et fondée sur la vérité avec laquelle il ose employer les obscurités les plus profondes dans les masses modérément enfoncées dans ces tableaux. Il ne reste à désirer à cet égard, sinon qu'il s'affermisse de plus en plus par une étude très suivie dans la connoissance des vrais effets de la nature qu'il connoist déjà si bien. Qu'il se garde des conseils que pourroient lui donner ceux qui travaillent de routine et sans consulter la nature, sous prétexte de donner plus d'effet à ses

tableaux; tout effet qui n'est pas fondé sur la vérité, quelque brillant et séducteur qu'il puisse paroistre, offense les yeux des personnes éclairées et détruit en partie le plaisir que le public non éclairé, mais de bonne foy et sans préjugé, prend à retrouver dans les tableaux les vérités de la nature telle qu'il la connoist. Il est à désirer que ce jeune artiste, né pour arriver aux plus grandes beautés, et déjà si avancé dans la route qui y conduit, prenne sur lui, pendant tout le temps qu'il pourra rester à Rome, de ne point se contenter d'aller dessiner les vues et ensuitte les peindre chez soy; cette malheureuse façon d'étudier a perdu presque tous ceux qui se sont attachés à ces talents, même avec les dispositions les plus heureuses; ce ne sont pas simplement les formes de la nature qu'il faut connoistre à fond, ce sont les couleurs relativement à la distance où sont les objets; ce sont les effets qu'y produit la lumière directe et reflettée, qu'il est infiniment important d'imiter avec justesse et de bien graver dans sa mémoire; on ne les devine point et l'on n'y peut parvenir qu'en peignant tout d'après nature, surtout pendant le temps qu'on consacre à l'étude, temps dont le bon employ influe sur le reste de la vie. Quelque difficulté qu'il y ait à se placer commodément pour peindre et achever entièrement ses tableaux d'après nature, néammoins, l'artiste ardent pour la gloire les surmontera; on peut même assurer qu'il appercevra une supériorité infinie dans les tableaux qu'il fera d'après nature sur ceux qu'il pourroit faire de génie, et que les progrès qu'il fera par cette méthode le surprendront lui-même.

Surtout qu'en faisant d'après nature, il renonce à toutte envie de prétendre la corriger ou l'embellir, elle est toujours aussi belle par elle-même et n'est que trop difficile à imiter; il faut commencer par la bien connoistre, et, tant que l'on étudie, la suivre avec la plus parfaitte obéissance.

Il est nécessaire à un artiste qui se destine à ce genre de sçavoir avec la plus grande sévérité la perspective linéale et démontrée géométriquement. M. *Robert* paroist ne faire usage que de la manière dont [on] voit les objets à vuë; or, il arrive qu'il se met trop près des objets qu'il veut peindre, qu'il représente des objets qu'on ne peut pas voir tels qu'il les montre sans mouvoir la teste et qu'il présente des aspects que la perspective démontre faux; tel est le défaut, dans la vue perspective de la colonnade fuyante,

d'avoir tant découvert du fuyant des colonnes à droitte quoique les corniches de la façade ne soient point directement en face et tendent en s'inclinant à un point qui, quoiqu'éloigné, est dans l'horison; ce qui ne permet pas qu'on découvre ce côté droit si l'on ne se met beaucoup trop près; on ne peut point, en perspective régulière, embrasser les objets au delà de l'ouverture de l'angle d'un triangle équilatéral. Il y a pareillement quelques autres défauts contre la perspective démontrée; il est donc nécessaire que M. *Robert* s'attache à étudier la science de la perspective; cette étude est un peu longue pour la bien sçavoir et la pratiquer facilement; elle peut paroistre rebutante dans les commencements, surtout pour quelqu'un qui est déjà avancé; mais, pour peu qu'on ait surmonté les premières difficultés, elle devient satisfaisante.

On ne doit pas sans doute examiner à la rigueur les figures d'un tableau d'architecture, et on peut dire que cet artiste les traitte avec génie et avec goust; cependant, comme cet agrément de plus distingue beaucoup celui qui peut le donner, M. *Robert* doit s'atacher à la figure pour la perfectionner. Toutte figure, quelque petitte qu'elle soit, surtout si elle n'est pas éloignée, a, outre sa couleur propre, sa lumière, son ombre et ses reflects plus ou moins sensibles, selon qu'ils sont plus ou moins proches; or, les figures de ses tableaux, même sur le devant, manquent des ombres qui leur donneroient de la rondeur; de plus, ces ombres ne sont pas rompues de couleur et semblent n'être que le même ton qui seulement a plus de vigueur; afin donc de se fortifier dans cette partie, M. *Robert* fera bien de suivre l'étude du modèle pour acquérir de la correction et de peindre de temps à autre des figures habillées d'après nature, plus grandes que celles qu'il employe ordinairement dans ses tableaux.

C'est sans doute exiger beaucoup que de demander touttes ces choses; mais, lorsqu'un artiste est arrivé au degré où est M. *Robert*, il ne lui est plus permis de se contenter d'une bonne médiocrité. Il doit tendre à la plus haute perfection et ne rien épargner pour arriver au bout de la carrière.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 110, et O[1] 1927.

= 1. Ces observations sont de la main de *Cochin*, l'inspirateur ordinaire, en pareil cas, de M. de Marigny.

5383. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 29 aoust 1759.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous présenter ce petit tableau dont je vous avois parlé l'ordinaire passé. L'idée de ce petit morceau m'est venue à l'occasion d'un jeune homme de quinze ans qui roule dans Rome, fils d'un boucher[1], qui semble avoir été fait exprès pour représenter un jeune *Silène*. Après l'avoir dessiné, j'en ay formé ce petit ouvrage que l'on peut titrer : *Une vendange de Silène*. Il m'a paru susceptible de quelques effet de lumière favorable pour la peinture. Je souhaitterois que vous le trouvassiés passable et qu'il fût digne de trouver une place dans votre cabinet[2].

Je n'ay pu éviter, M., une petitte réparation essentielle que je viens de faire exécuter pour l'Accadémie au sujet de l'eau de fontaine qui se perdoit peu à peu depuis très longtems et qui (ne) donnoit de l'eau que goutte à goutte[3]. Les tuyeaux se sont trouvés tous rongés par la terre et percés de part et d'autre. J'ay proffité, en même tems, de cette découverte (sans pourtant en augmenter les frais) pour construire un petit réservoir auprès du petit escalier dérobé où passe le tuyeau, fait de brique de trois pied en quaré, ce qui facilitera d'avoir l'eau plus comodément au second appartement par le moyen d'une poulie et d'une corde.

Le pavé de la cour qui se trouvait dégradé en différent endroits se trouve réparé en même tems ; il en avoit grand besoin.

Je n'ignore pas que les tems présent n'exige pas que l'on fasse des grandes réparations. J'ay fait aussi avec plus d'exactitude et d'économie qu'il m'a été possible ; c'est ce que a l'honneur de vous assurer celuy qui se dit, avec un très proffond respect, M., etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Note de Marigny :* « Coussi, Coussi ». Donnée dans Lecoy, p. 284, à la note. Le surintendant sera plus indulgent dans sa réponse officielle du 4 octobre 1759.

2. Depuis : « J'ai l'honneur » ; Lecoy, p. 281.

3. *Note de Marigny :* « Bon ».

5384. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 29 aoust 1759.

J'ay reçu, Monsieur, [avec] votre lettre du 25 juillet dernier, le compte de la dépense du second quartier de cette année. J'ay été très surpris de n'avoir pas reçu en même tems les études des pensionnaires de l'Accadémie que j'attans tous les six mois. Ayés agréable de leur dire de ma part qu'ils ayent à se conformer très exactement à cette règle et de n'y pas manquer, parce qu'ils ne s'en trouveroient pas bien s'ils y contrevenoient. Je veux voir leurs progrès et leur application à l'étude. Le Roy fait des dépenses immenses pour faire élever et instruire ces jeunes gens; il faut qu'ils répondent comme ils le doivent à une grâce si marquée et qu'ils réfléchissent surtout à la dureté des tems présents. Combien de gens à talens les mettroient à profit, s'ils avoient les mêmes secours! Ainsy, dittes-leur très sérieusement que je leur donne ordre de m'envoyer leurs études tous les six mois, car je prendrois un parti qui leur déplairoit s'ils y manquoient. Je compte qu'après que vous leur aurés fait la lecture de ma lettre, ils vous remettront leurs travaux des six premiers mois de cette année et que vous me les ferés parvenir tout de suite.

La lettre que vous m'avés adressée a été rendue à sa destination.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5385. — Marigny au cardinal de Gesvres[1].

A Versailles, le 29 aoust 1759.

Monseigneur, — J'ay reçu, avec la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 4 de ce mois, le mémoire qui y étoit joint. Si les statuts de l'Académie des jeunes pensionnaires du Roy, établie à Rome, me permettoient d'y faire admettre le s[r] *Luc Breton*, comme Votre Éminence le désire, je l'y ferois recevoir avec bien du plaisir pour la persuader de mon empressement à faire tout ce qui pourroit luy être agréable et pour faire ressentir en même tems à son protégé les effets réels de la protec-

tion dont Votre Éminence l'honore. Mais, par les statuts de l'établissement de cette Accadémie, les jeunes élèves ne peuvent y être reçus qu'après avoir remporté le premier prix au concours sur le sujet que l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris propose chaque année et qu'elle a droit d'examiner et de juger dans son assemblée généralle où elle donne le prix à celuy qui a le mieux rempli son objet; c'est une règle de laquelle il ne m'est pas possible de m'écarter sans d'ailleurs faire une injustice à celuy qui a remporté le premier prix dans l'année, à qui la place de pensionnaire de l'Académie de Rome appartient de droit et qui luy est cédée par le jeune élève qui doit revenir en France après les trois ans de séjour que le Roy leur accorde à l'Académie de Rome.

Tout ce que je puis, Monseigneur, c'est de recommander le s^r^ *Luc Breton* à M. *Nattoire,* directeur de l'Académie de Rome, et de l'engager à l'aider de ses lumières et de ses conseils dans ses études. Si même il y avoit par la suitte une chambre vaccante dans l'Académie, que je puisse luy donner, je le ferai avec bien du plaisir pour luy épargner la dépense de son loyer et le mettre par ce moyen à portée de faire ses études avec les jeunes élèves du Roy. J'aurois souhaitté pouvoir faire mieux, affin de donner dans cette occasion des preuves du respect avec lequel je suis, Monseigneur, de Votre Éminence, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Étienne-René Potier de Gesvres, évêque de Beauvais, cardinal depuis le 5 avril 1756, reçut le chapeau le 23 juillet 1758.

5386. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 5 septembre 1759.

Suivant, Monsieur, votre lettre du 8 du mois dernier, je m'attends à recevoir bientôt les études de vos élèves. Je souhaite qu'elles puissent faire juger icy de leurs progrès. Comme je vous l'ai marqué, les pensionnaires de peinture et sculpture qui se disposent à partir pour Rome dans le courant de ce mois y resteront quatre années, ainsy que ceux qui leur succèderont, et, quoyque la partie d'architecture ait moins besoin d'une aussi longue résidence, dans quelques années, par mes nouvelles dispositions, elle jouira des mêmes avantages que la peinture et sculpture.

Puisque le s[r] *Fragonard* mérite la préférance pour lui accorder une quatrième année de résidence à Rome et qu'il la désire, sur les bons témoignages que vous me rendés de lui, je lui donne avec plaisir mon agrément.

Je ne blâmerai point que le s[r] *Hélin* parte pour être à portée de se conserver une place à laquelle il peut prétendre dans le cas où il viendroit à perdre son père. Le bien que vous me dites de lui m'engagera à lui rendre service quand j'en aurai occasion.

La lettre et le petit paquet destinés à M. le comte de Caylus luy ont été remis.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1106, fol. 396.

5387. — NATOIRE A MARIGNY.

Du 5 septembre 1759.

Monsieur, — Je reçois dans le moment cette petite caisse que le Père Paccaudy envoye à M. le comte de Cailus avec la lettre cy-jointe; elle est accompagnée d'un autre du Père Olignìany, pour vous, Monsieur. J'ay recommandé plusieurs fois au Père Pacaudy de faire en sorte que ces petites caisses ne fussent pas d'un trop gros volume; celle-cy me paroît un peu forte; il faut qu'il y ait été forcé, par les choses qu'elle renferme, à ne pouvoir pas la faire plus petite.

Je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 112.

5388. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 6 septembre 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 15 du mois passé avec la seconde partie du livre de M. Bottari, dont vous m'aviés envoyé, il y a quelque tems, la première. Ayés agréable de luy en faire mes remerciements, en attendant que je m'en acquitte moi-même.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5389. — Cochin a Marigny.

Du 17 septembre 1759.

Monsieur, — Je vous suplie de vouloir bien vous souvenir d'un projet d'arrest du Conseil que j'ay eu l'honneur de vous présenter pendant votre dernier séjour à Marigny. Il est question des moyens de mettre l'Académie royale à couvert des persécutions que les maîtres peintres prétendent être en droit d'exercer tant contre les élèves arrivant d'Italie que même contre les agréés de l'Académie, dont ils font difficulté de reconnoître le droit, ainsi qu'il a paru par le dernier procès qu'ils ont voulu intenter contre l'Académie et qui a été assoupi. Cet arrest décideroit la question avec justice et meteroit doresnavant l'Académie à couvert de ces importunités.

Si vous voulés bien accorder votre protection à l'Académie dans cette occasion, cet arrest du pur mouvement du Roy est d'autant plus aisé à obtenir que M. le comte de Saint-Florentin est absolument maître de l'accorder presque sans autre formalité, que son amour pour les arts ne laisse point douter qu'il ne se fasse un plaisir de le faire à votre recommandation.

Je suis, etc.

Cochin.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 111.

5390. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 19 septembre 1759.

Monsieur, — J'ay reçu les deux dernières lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, l'une au sujet des élèves pour qu'il soient plus exats à vous envoyer tous les six mois leurs ouvrages; l'autre qui regarde le s[r] *Robert*, qui a été attaqué d'une maladie si dangereuse qu'on ne croyoit pas qu'il peut en réchaper, fièvre tierce, transport au cerveau, inflamation au bas-ventre. Il est présentement hors de danger. Je luy ay donné la lettre que vous luy écrivés; il est d'une complection forte et robuste et en abuse pour vouloir trop forcer ces études, et c'est par sa faute qu'il a des rechutes. Il m'a dit que vous luy accordiés une place de pensionnaires[1]; cependant, vous ne m'en parlés pas dans celle que je reçoit de vous, Monsieur.

J'ay reçu par le courier passé l'arrêté du 2e quartier de cette année, dont je vous suis infiniment obligé.

Les quatres places des pensionaires qui doivent être remplies par les nouveaux élèves qui sont en chemain sont actuelement libres par le départ des srs *Hélin*, architecte, les deux frères *Brenet* et *Louis*, architecte. Il est de conséquence que je vous informe, Monsieur, de ce qui arrive assés souvent; plusieur de ses Mrs contractent des deptes de part et d'autres et partent sans les satisfaire, ce qui cause des murmures, plaintes et qui vont même quelquesfois chez M. l'Embassadeur qui m'envoye les requestes qui rejallissent sur moy, ce qui ne fait pas un bon effet pour l'Accadémie. Des quatres qui viennent de partir, il n'y a que le sr *Louis*, architecte, dont j'ay lieu de me plaindre; plusieur à qui il devoit m'en ayent informé pour être satisfaits[2], je luy ay dit, avant que de luy donner l'argent de son voyage, qu'il fit honneur à ses affaires, qu'il devoit à un marchand libraire nommé Bouchard, qu'il ne devoit pas trouver movois que je luy retins cette somme avec celles qu'il devoit à des personnes qui restent dans l'Accadémie. Sont caractère peu docile et emporté luy a fait tenir des termes peu mesurés[3], que je luy fesois tort et autres movaises raison qu'il a débité en certaines maison qu'il fréquentoit, et, quand il seroit à Paris, il en diroit encore plus. Je ne dois pas m'arrêter à touttes ses misères. Enfin, s'étant accommodé avec ces créanciers, soit par parolles, soit par billets, je remis l'argent de son voyage à la personne qu'il m'a envoyé, ne voulent pas paroître, et part brusquement sans revenir de tous ses eccarts.

Les chambres des pensionaires occasionnent souvent des disputes par le choix q'un chacun prétand avoir[4]. J'ay voulu y remédier en donnant à chacun celle qui leurs convient le mieux, ayant égard aux différent talens, voulent fixer celles de la peinture et après celle de la sculpture et architecture, et que la meilleure dans chaques genre iroit aux plus anciens. Après cet arrengement, il s'est trouvé un obstiné, nommé le sr *Chardin*, un des plus foible sujet de tous, dont j'ay de la peine à voir de ses ouvrages, lequel prétand qu'on luy fait tort de ne luy pas donner la chambre, qui, par légéreté, veut celle qui est destiné à un architectte, ayant été content auparavent de celle qu'il avoit et qui réelement veaut mieu pour un peintre; j'ay eu beau luy faire sentir qu'il y perdroit s'il changoit, il n'a pas voulut me céder ni me donner la clef, dont il c'étoit emparé, de la ditte chambre. J'ay

été obligé d'envoyer le Suisse pour l'avoir de force. Ce jeune homme qui, taciturne de son naturel, est devenu obstiné et si emporté qu'il m'a menacé de vous en écrire. Comme un désordres entraîne souvent un autre, ces jeunes étourdis ne font pas difficulté de détruire et fracasser les meubles de leurs chambres, et, malgré tous mes soins et mes informations, il ne m'est pas possible de pénétrer jusques aux auteurs. Ce sont des écoliers qui, manquant le plus souvent par les sentimens et l'éducation, se croyent tout permis. Il seroit nécessaire, M., pour mettre fin à ces désordres, de m'envoyer un ordre de votre part auquel il soyent obligé de se soumettre.

La difficulté qu'il y a à tirer d'eux les études qu'ils doivent vous envoyer doit vous prouver, M., que, dans les autres parties de moindre conséquence, rien ne peut les y porter[5]. Un esprit d'indépendance et de peu de subordination se fomente de tems en tems par les anciens qui restent, que les nouveaux venus, quelques docile qu'ils me parroissent au commancement, ne laissent pas de se laisser entrener aux abbus qui se glissent. Vous voyés, M., par ce détail aussi précis que véridique et le désagrément sans cesse dont je suis esposé, combien il est important d'i remédier, tant pour la décence de la maison que pour la paix et le bon ordre.

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

NATOIRE.

P.-S. — La promotion des Cardinaux doit se faire le 24 du courant; on en créera vingt-deux[6].

M. Bottari m'envoye cette lettre pour M. Mariette.

Archives nationales, O[1] 1940. — La première partie publiée par M. Marionneau, *Erreurs des notices biographiques sur l'architecte Louis. Réunion des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne.* Sections des beaux-arts. 1879, in-8°, p. 154-5.

= 1. Depuis : « Le s[r] *Robert* »; Lecoy, p. 282.

2. Depuis : « Les quatre places »; Lecoy, p. 282.

3. Depuis : « Je luy retiens »; Lecoy, p. 282.

4. Depuis : « Il part brusquement »; Lecoy, p. 283.

5. Depuis : « Il seroit nécessaire »; Lecoy, p. 283.

6. Il y eut en effet, le 24 septembre, une promotion de vingt-deux Cardinaux, qui comprit les nonces apostoliques de France, d'Autriche, d'Espagne, de Portugal et de Savoie; pendant deux jours, les palais et les maisons de Rome furent illuminés en signe de réjouissance. Le 27, les nouveaux Cardinaux se rendirent en cortège au palais du Quirinal, y prêtèrent serment

dans la chapelle Pauline et reçurent le chapeau des mains du Pape dans la salle du Consistoire.

5391. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 24 septembre 1759.

J'ay reçu, Monsieur, les études des pensionnaires par le même courrier qui m'a remis votre lettre du 22 du mois d'aoust dernier. Je vous écrirai ce que j'en pense dans quelques jours, après que je les aurai examinés et fait examiner.

J'apprans par votre même lettre que les trois copies sont enfin achevées et que vous me les enverrés dès que vous jugerés leur passage sûr par mer; comme elle est couverte de vaisseaux anglois, prenés bien vos mesures affin que ces tableaux nous arrivent en sûreté.

A l'égard de ce que vous me mandés du sr *Guyard*, sculpteur, s'il pense que les trois copies à faire en marbre d'après l'antique, que ses amis luy ont procurées, peuvent contribuer à le faire avancer dans les connoissances de son art, il est le maître de les entreprendre[1]; mais vous aurés agréable de le prévenir de ma part que le Roy n'entrera dans aucune espèce de dépense de son séjour à Rome pendant le temps qui luy sera nécessaire pour finir ces trois copies; de sorte qu'il sera obligé de céder sa place à l'Académie à celuy qui partira d'icy pour le remplacer. Il ne seroit pas juste, en effet, que le jeune élève qui aura remporté le prix au concours fût retardé et privé de sa place à l'Académie de Rome pendant tout le tems que l'entreprise du sr *Guyard* emportera nécessairement. Vous aurés agréable de luy faire part de cet article de ma lettre.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O1 1940.

= 1. Renvoi de la main de M. le Directeur général : « Je consens que le sr *Guyard* continue d'occuper une chambre au palais, si vous en avez une de vacante à luy donner, afin qu'il soit toujours censé pensionnaire, quoique réellement il ne le soit plus depuis son temps fini. »

5392. — Marigny a Cochin.

Du 24 septembre 1759.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 17 de ce mois; à peine

ay-je reçeu le mémoire que vous m'adressâtes il y a trois mois de la part de l'Académie de peinture et de sculpture et le projet d'arrest du Conseil qui y étoit joint, que j'écrivis à M. le comte de Saint-Florentin, le 31 juillet dernier, en lui envoyant ces deux pièces, et je le priay instament de vouloir bien obtenir du propre mouvement du Roy l'arrest que l'Accadémie désire. Je n'ay point encore eu de réponse de ce ministre depuis ce temps-là. La nouvelle demande que vous me faites de la part de l'Accadémie, par votre lettre du 17 de ce mois, m'a engagé à lui écrire par ce courier pour le prier de se faire représenter ce mémoire et ce projet d'arrest et de vouloir bien avoir égard au mémoire de l'Accadémie et de lui obtenir du Roy un arrest du Conseil conformément au projet. Dès que j'auray sa réponse, je vous en informerés afin que vous la communiquiés à l'Accadémie.

Je suis, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 111.

5393. — MARIGNY A SAINT-FLORENTIN.

Du 24 septembre 1759.

Monsieur, — J'ay eu l'honneur de vous écrire le 31 du mois de juillet dernier et j'eus celui de vous adresser dans ma lettre un mémoire de l'Académie de peinture et sculpture, ensemble le projet d'un arrest que je vous priay de vouloir bien obtenir du Roy pour elle. J'ignore la cause pour laquelle vous ne m'avés point fait l'honneur de me répondre. Cette Accadémie me sollicite de nouveau de vous demander la même grâce; je vous seray très obligé si vous voulés bien vous faire représenter ma lettre du 31 juillet dernier et les deux pièces y jointes et de vouloir bien lui obtenir du Roy cet arrest du Conseil.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 111.

5394. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 4 octobre 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 29 du mois d'aoust dernier et le petit tableau que vous m'aviez annoncé quelques jours devant,

représentant une *Vendange de Silène*. Recevés-en mes remerciments, je vous prie. Vos ouvrages sont toujours marqués au coin du talent et des lumières de votre art[1].

J'aprouve la réparation que vous avés fait faire pour conserver l'eau de fontaine à l'Académie et le rétablissement du pavé de la cour qu'elle a occasionné.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « Vos ouvrages » ; Lecoy, p. 281, à la note.

5395. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 4 octobre 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 5 septembre et la petite caisse que le Père Paccaudy envoye à M. le comte de Caylus, à qui elle a été remise. J'ay aussy reçu la lettre du Père Oligniany.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5396. — COCHIN A MARIGNY.

Du 6 octobre 1759.

Monsieur, — Dans les contestations arrivées à l'Accadémie de Rome pour les choix des chambres, M. *Natoire* a dû faire usage de son autorité afin de conserver le respect qui lui est dû ; le s[r] *Chardin* s'est soumis et par là a diminué sa faute, que par indulgence on veut bien atribuer uniquement à la croyance d'être plus commodément placé pour ses études, mais soutenu avec une obstination excessive qui méritoit d'être réprimée. Il doit être plus circonspect à l'avenir.

L'ancien usage dans cette Accadémie, ainsi que dans l'École des Élèves protégés à Paris, par lequel les plus anciens avoient le choix des chambres vacantes et, dans le cas d'égale ancienneté, les tiroient au sort entr'eux, sembloit avoir sufisament pourvu à toute les dificultés qui pouvoient naistre sur ce sujet. Si, cependant, M. *Natoire* y trouve des inconvénients importants, il peut les rectifier de quelque manière que ce soit. Il paroît nécessaire que cet

ordre à suivre soit connu afin que nul ne se croye fondé à y résister.

Il est indécent que les élèves contractent des deptes sans être certains de la faculté de les payer, et, pour éviter les licences qu'ils peuvent prendre à cet égard, il paroit que l'on peut y remédier en rendant leur départ le plus public qu'il est possible, afin que les loix du pays puissent avoir leur plein effet contre eux, et en acceptant les opositions qui seront faites par leurs créanciers sur les gratifications qui leurs sont accordées pour leur voyage, ou on peut cependant excepter certains cas rares, mais non pas sans exemple, qui s'ensuivent de la séduction fondée sur les passions de cet âge, comme des promesses de mariages extorquées, etc., qui ont quelquefois permis aux prédécesseurs de M. *Natoire* de ne point apercevoir leur défaut furtif, ce qui est remis à la prudence du directeur; mais, dans le cas de dettes contractées, il peut les abandonner aux suites de leur inconsidération.

Il ne paroît point nécessaire d'exiger des élèves qu'ils envoyent de leurs ouvrages tous les six mois, l'inquiétude inséparable d'ouvrages qui doivent subir un examen, qui peut les troubler et les exposer à recommencer plusieurs fois, revenant trop fréquemment, retarderoit le cours des études vers lesquels leurs inclinations et leur goût naturel les portent; c'est assés qu'ils envoyent tous les ans et même des morceaux peu considérables qui sufiront pour juger de leurs progrès et leur communiquer les avis qu'on croit pouvoir leur être utiles.

La conduite de plusieurs jeunes qui sont en âge d'hommes est sans doute délicate et demande toute la prudence de M. *Natoire;* le moyen le plus sûr est de conquérir leurs cœurs, et c'est le plus facile pour M. *Natoire*, dont l'aménité fera aisément cette conversion. La douceur dans l'usage ordinaire, soutenue de fermeté dans les occasions dont les suites pouroient être de quelque importance, rétabliront cette subordination nécessaire à tout bon ordre; les jeunes gens n'ont que trop besoin d'indulgence, mais l'humanité engage à les sauver eux-mêmes de leur propre imprudence en leur évitant les ocasions où ils peuvent la prendre pour guide, et par là leur épargner, autant qu'il est possible, les suites fâcheuses auxquelles leur folie les exposeroit en étendant le cours de leurs études et les livrant ensuite au repentir dans un âge où la raison plus formée ne produiroit que des regrets superflus.

M. *Natoire* demande aussi vos ordres, M., pour l'admission du

s^r^ *Robert*, qui, selon l'arangement que vous avés formé, peut entrer cette année avec un suplément pour sa pension, et ensuite profiter des deux années suivantes, où il se trouvera une place vacante.

Je suis, etc.

COCHIN.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 114.

5397. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 11 octobre 1759.

Je vous envoye, Monsieur, le jugement qu'on a porté sur les dernières études que vous m'avez envoyées des pensionnaires de l'Académie de Rome[1].

On est satisfait de l'exécution soignée et de l'étude qu'on remarque dans la figure académique d'homme, peinte par le s^r^ *Fragonard;* cependant, on craint que l'excès des soins ne refroidisse entièrement le feu que l'on connoissoit dans cet artiste. La peine s'y laisse appercevoir, et l'on n'y découvre point de ces heureux laissés (*sic*), ny de cette facilité de pinceau qu'il portoit peut-être cy-devant à l'excès; mais qu'il ne faut cependant pas perdre entièrement en les rectifiant. Sa couleur ne présente point de ces tons frais, hazardés par l'enthousiasme et qui sont suivis du succès dans un artiste qui a étudié son talent et qui se livre avec connoissance aux mouvemens de son génie. Tout est fondu, tout est fini. Il est tems que le s^r^ *Fragonard* prenne confiance en ses talents, et que, travaillant avec plus de hardiesse, il retrouve ce premier feu et cette heureuse facilité qu'il avoit, et qu'il semble qu'une étude trop sérieuse a captivés presqu'au point de les détruire.

On est très satisfait de ses desseins; ils sont purs, savans et corrects; mais ne sont-ils pas dessinés avec trop peu d'arrondissement et d'effet? Ils seroient infiniment louables s'ils étoient de quelqu'un qui se destinât à la sculpture; mais un peintre doit-il oublier la couleur et l'effet, même quand il dessine?

A l'égard du s^r^ *Monet*, sa figure académique d'homme peinte a été trouvée bien dessinée et bien peinte; les parties bien exécutées. On en trouve la couleur un peu rouge également; mais le tout ensemble est satisfaisant, en ce que, ce ton de couleur supposé, la même chair se soutient bien partout. Les deux têtes qu'il a

aussy envoyées ont été trouvées moins bien. Celle de femme sent trop, par son excès de blancheur, la bosse d'après laquelle elle paroît avoir été faitte, et celle d'homme est d'un pinceau lourd et d'une couleur maniérée par des rouges jaunâtres qui ne tiennent point de la nature. Pour ses desseins, on ne peut que l'encourager à continuer.

La figure académique d'homme peinte du s^r^ *Amand* est d'une couleur belle, fraîche et brillante, mais peut-être au delà de l'éclat de la nature; du reste, le pinceau en est moelleux, large et facile. Les ombres sont d'un gris argentin très bon, et les parties sont exécutées avec soin, avec rondeur et d'un bon pinceau. On a été pareillement satisfait de sa tête de femme, qui est d'un pinceau agréable. Ses desseins promettent beaucoup et quelques-uns sont larges et de bonne manière. Voilà, M., le sentiment de M^rs^ de l'Académie et des connoisseurs sur les ouvrages de trois pensionnaires. Vous aurés agréable de leur communiquer ma lettre, affin que chacun d'eux tire les avantages des réflexions qu'on a faittes sur leurs études.

Je ne vous diray rien sur les ouvrages envoyés par le s^r^ *Brenet*. Son départ de l'Académie de Rome le met hors de portée de profiter des conseils de M^rs^ de l'Académie. Il les recevra d'eux-mêmes à son retour à Paris.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Le rapport de l'Académie est joint à la lettre du marquis de Marigny; mais, comme cette dernière n'est que la copie littérale du jugement rédigé par les académiciens, nous croyons superflu de donner le second document.

5398. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 11 octobre 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 19 du mois passé, dans laquelle vous m'informés que le s^r^ *Robert* a été si dangereusement malade qu'on a craint pour sa vie. Il m'en a luy-même informé depuis sa convalescence[1]. Je l'exhorte par ma réponse à se ménager; ayez agréable de luy donner le même avis, d'autant mieux que vous m'assurés qu'il est d'une complexion forte et robuste, mais qu'il en abuse en forçant trop ses études, d'où luy viennent ses rechûtes. Il est vrai que je lui ai accordé une place

de pensionnaire à l'Académie et que j'oubliai de vous en donner avis par le même courrier. Vous aurés donc agréable de l'y admettre en qualité de pensionnaire.

Je conviens avec vous qu'il est indécent que les pensionnaires contractent des dettes, sans être certains de la faculté de les payer. Pour éviter les licences qu'ils peuvent prendre à cet égard, il faudra rendre à l'avenir leur départ public affin que les lois du pays puissent avoir leur plein effet contre eux et les retenir par ce moyen dans leurs dépenses. Vous aurés agréable de recevoir les oppositions qui seront faites par leurs créanciers sur les gratiffications qui leur sont accordées pour leur voyage.

Vous excepterés cependant certains cas rares, comme, par exemple, s'ils avoient fait quelque promesse de mariage, par séduction fondée sur les passions de cet âge, qui leur auroit été extorquée; dans ce cas, il faudroit taire leur départ plutôt que de le rendre public. Je m'en rapporte à votre prudence sur cet article. Mais, dans le cas de dettes contractées, vous pouvés les abandonner aux suites que mériteroient leurs imprudences.

Pour ce qui concerne les contestations survenues à l'Académie pour le choix des chambres, vous devez faire usage de votre autorité, affin que les pensionnaires vous conservent le respect qu'ils vous doivent, et j'entends et je veux que lorsque vous leur aurés assigné une chambre, ils ayent à se conformer de point en point à votre décision à cet égard.

Le s[r] *Chardin* s'étant soumis a diminué sa faute que, par indulgence, je veux bien attribuer uniquement à la croyance où il étoit d'être plus commodément placé pour ses études. Son obstination excessive auroit mérité d'être réprimée. Ayés agréable de luy dire de ma part qu'il prenne garde à être plus circonspect à l'avenir.

L'ancien usage dans l'Académie, ainsy que dans l'École des Élèves protégés à Paris, par lequel les plus anciens avoient le choix des chambres vacantes et, dans le cas d'égale ancienneté, les tiroient au sort entre eux, sembloit avoir suffisamment pourvu à touttes les difficultés qui pouvoient naître sur ce sujet; mais si vous trouvés quelque inconvénient à cet usage, vous pouvés le rectiffier, je vous en laisse le maître, et, comme je viens de vous le dire, je veux que les pensionnaires acceptent avec égard et soumission les chambres que votre prudence et votre choix leur auront destinées, et pour que cet ordre à suivre à l'avenir soit

connu des pensionnaires, vous aurés agréable de leur communiquer cet article de ma lettre afin qu'aucuns d'eux ne se croyent fondés à y résister.

Par rapport aux études que j'ai exigé par le passé qu'ils m'envoyassent tous les six mois, je veux bien ne les y obliger, à l'avenir, que tous les ans, et même qu'ils ne soient tenus de m'envoyer que des morceaux peu considérables qui suffiront pour juger de leurs progrès et pour leur communiquer les avis qu'on croira pouvoir leur être utiles. Je conçois que l'inquiétude inséparable des ouvrages qui doivent subir un examen peut les troubler et les exposer à les recommancer plusieurs fois, et, qu'y revenant trop fréquemment, cela pourroit retarder le cours des études auxquelles leur inclination et leur goût naturel peut les porter. Ainsi, à l'avenir, je n'exige d'eux qu'une fois par an quelques morceaux dans le goût que je viens de vous dire.

Au reste, M., vous sçavez que la conduitte des jeunes gens qui sont en âge d'homme est délicate à manier et demande toutte la prudence dont vous êtes capable. Un moyen sûr de vous les lier c'est de gagner leurs cœurs par la douceur dans l'usage ordinaire, qu'il faut néanmoins soutenir de fermeté dans les occasions dont les suittes pourroient être de quelque importance. Vous rétablirés par cette voye la subordination nécessaire au bon ordre. Les jeunes gens n'ont que trop besoin d'indulgence; mais l'humanité engage à les sauver eux-mêmes de leur propre imprudence en leur évitant les occasions où ils la prennent pour guide, et par là leur épargner autant qu'il est possible les suittes fâcheuses auxquelles leur folie les exposeroit en arrêtant le cours de leurs études et les livrant ensuitte au repentir dans un âge où la raison, plus formée, ne produiroit que des regrets superflus.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. M. le Directeur général n'a point jugé à propos de répondre audit s[r] *Robert*.

5399. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 24 octobre 1759.

Monsieur, — Je contois, par ce courier-cy, vous envoyer le compte des dépences de ce troisième quartier; mais l'écrivain qui

est chargé de cette partie a été malade; il espère qu'il sera en état d'i travailler l'ordinaire qui vient.

Par votre lettre, M., du 24 septembre, vous me faites l'honneur de me marquer que vous avés reçu les études des élèves, et lorsque vous les aurés examinée, vous me dirés votres sentiment, affin que je le puisse comuniquer aux pensionaires.

Pour l'article qui regarde le s^r *Guiard*, au sujet de la place de pensionaire, il sçait bien qu'il ne peut plus prétendre en continuer le fruit pandant le tems qu'il sera à travailler aux figures de marbres que ses amis luy ont procuré. Et, en conséquance, il a loué un attelier et un petit logement à porté de son laboratoire, ce qu'il ne pouroit pas trouver à l'Académie sans faire du tort aux autres pensionaires sculpteurs, surtout pour l'attelier, qui est naturelement fort petit. Dès que les nouveaux seront arrivé, touttes les chambres seront remplies.

J'ay fait rouler ces jours passés les copies des s^rs *Monet*, *Flagonard* et *Brenet* et les ay faires ancaisser pour les faire aller à Civitavechia, où l'on m'assure qu'il y a un bâtiment favorable pour le passage de Marseille. Je préviendray M. Fabron pour recevoir laditte caisse à laquelle il changera de nom, en y metant votre adresse, affin qu'elle ne paraisse pas aller en France en partant de Civitavechia pour éviter les fâcheux rencontres. C'et Bouchard, libraire, qui se charge de la faire aller sans aucun risque; du moin, il l'espère, en ayant eu déjeà la preuve de plusieurs envoy en France sans risque. J'aurois voulut que la copie du s^r *Brenet*, d'après le *Caravage*, dans la partie du contour, eût été un peu plus élégant que n'est l'original; mais il s'est laisser emporter, malgré mes précautions, à trop imiter ce maître qui, dans la partie du dessain, est pesant et peu noble.

Flagonard a beaucoup de talan; mais le trop de feu et peu de patiance l'emporte à ne pas travailler avec assé d'exatitude ses copies; c'et ce que vous verés dans celle qu'il a fait d'après *Pietre de Cortone*. Pour celle du *Guide*, par *Monet*, il a fai de son mieux et en a tiré un assé bon parti, à cela près de plusieur endroit que j'aurès voulut qu'il eu retouché, ce qu'ils disent avoir fait quand ils sont las de l'ouvrage.

Je suis fort content des études qu'ils font actuelement, dans ce tems de vaccance, qui est de dessiner le modelle avec des draperies et différent habillement. Cet exercisse ne peu que leurs aitres d'une très grande utilité; tous s'occupent assé bien. Le s^r *Bridan*,

sculpteur, fait un modelle du *Gladiateur* avec beaucoup de soin, et c'est, à tout égard, un très bon sujet.

Je suis, M., etc.

NATOIRE.

P.-S. — Voulés-vous bien, M., que cette lettre soit rendue à M. *Coustou*, et l'autre à un de votre maison?

Archives nationales, O[1] 1940.

5400. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 7 novembre 1759.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépences ordinaires de l'Académie du troisième quartier de cette année.

Je suis bien charmé que vous ayés reçu favorablement le petit tableau du jeune Silaine. Je souhaitteroit bien qu'il vous parlât en ma faveur pour que vous m'occupassiés à quelques choses pour le Roy, cela reanimeroit infiniment mon émulation et soutiendroit le peu de talens que j'ay encore.

J'ay fait usage des deux lettres dernières que vous avés eu la bonté de m'écrire au sujet des pensionaires pour qu'ils ne s'écartent pas dans leurs devoirs; je leurs ay lu les articles; j'espère qu'ils y feront attention, et qu'à l'avenir ils connoîtrons mieux mes intentions qui ne tendent qu'à leurs biens, en exigeant d'eux que des choses bien raisonables et peu difficille a exécuter. Les réflections faites sur les ouvrages que vous avés reçu dernièrement leurs ont été comuniqués; ils m'ont paru être disposé à en tirer l'avantage qu'il convien pour le courent de leurs études. Il n'y a point [à] appréhander que le s[r] *Flagonard* rafroidisse le feu qu'il a naturelement pour son talen. Il est vray qu'il arrive quelquesfois que, pour vouloir se surpasser, on se trouve au-dessous de soy-même; mais je crois que celuy-cy reprendra aisément ce que la nature luy a donné, et je vois de luy des choses par intervalles qui me donnent de grandes espérences.

Des quatres pensionaires nouveau que vous envoyés, M., les deux architectes sont arrivé depuis trois jours sans accident, malgré leurs routtes de mer, s'étant embarqués à Marseille pour Civitavechia. Les autres ne tarderont pas d'arriver. Le P. Pac-

caudi m'envoye ce paquet à votre adresse, ce sera san doutte pour M. le comte de Caylus.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Depuis quatre jour, milord Lismor est décédé d'une goutte remontée. C'étoit son mal ordinaire qui le fesoit souffrir depuis bien longtems; il est regretté de tout ceux qui le conoissoit; j'en suis bien fâché en mon particulier. Et précédament, environ une quinzène de jours, nous avons perdu *Placido Constansi*[1], un des meilleurs peintres d'à présent, aussy de la goutte et beaucoup moins âgé que le milord. Voilà Rome bien dépourveu de peintre et de sculteur pour ce qui regarde la première classe.

Vous voulés bien, M., me permettre de me servir de votre ply pour faire remetre ces deux lettres à leurs adresse.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Placido Costanzi*, peintre d'histoire, né en 1688, élève de *B. Luti*, connu par ses fresques du plafond de l'église San Gregorio, à Rome, et par son tableau de *Saint Camille* dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine.

5401. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 21 novembre 1759.

Monsieur, — J'ay touché, le 14 de ce mois, de M. Chioya, 2,000 écus romain à l'ordinaire pour l'entretien de l'Académie, dont je tiendray compte dans les mémoires des dépences de ladite Académie.

Le quatrième pensionaire, nomé *Taraval*, peintre, vient d'arriver avec M. l'abbé de Saint-Nom[1]; il m'a donné une lettre de M. *Cochin*, par laquelle il me fait sentir que vous ne trouverés pas movais, M., qu'il continue d'accompagner M. l'abbé de Saint-Nom pour son voyage de Naples qu'il va faire tout de suitte[2]. Je sçay que vous n'accordés pas ses permissions quand on est une fois fixé.

Celuy-ci sera regardé comme ayant passé par Naples avant que de venir à Rome, et cela ne tirera point à conséquance pour ne pas sortir de la règle.

Comme il n'y a que douze lit de pensionaires et qu'actuelement il se trouve treize par la place que vous avés accordé au

s[r] *Robert*, j'ay été obligé d'en louer un pour le dernier arrivé jusque à ce que vous trouviés à propos qu'il en soit fait un de surplus; il a fallu aussy augmenter les autres petits meubles, tant pour la chambre que pour la table. Malgré toutte l'attention que j'ay pour ne pas les multiplier sans nécessité au renouvelement des élèves, il ce trouve toujour quelq'uns dépourvu du nécessaire, ce qui oblige à quelques dépence de plus. J'ay adressé la caisse des tableaux où sont les copies des élèves à M. Fabron, à Marseille, pour qu'elle soit ensuitte à votre nom. Je souhaitte qu'elle arrive à bon port; j'ay pris toutte les précaution pour cela.

Il est arrivé plusieurs jeunes François dont les talens certains voudroient aspirer à avoir quelques quoins dans l'Académie; mais nous sommes bien remply de tout les côtés.

Par une lettre que m'a fait l'honneur de m'écrire M. le Cardinal de Luynes à l'occasion du s[r] *Bridant*, sculpteur, pour le remersier d'un petit modelle d'enfent qu'il a reçu de luy, dont il étoit très satisfait, de tout les éloge qu'il luy fait, celuy qui flatte le plus le jeune artiste est dans l'endroit de la lettre où cette Éminence dit que vous en avés été contant. Je ne peut vous dire, M., que beaucoup de bien de ce pensionaire; outre son talan, il se conduit d'une manière en tout la plus irréprochable[3].

Le P. Paccaudi m'envoye cette petitte caisse pour M. le comte de Caylus, acompagnée de deux lettres. Vous me permettrés bien de profitter de la même occasion pour faire tenir celle que j'écris à M. *Cochin*.

Je suis, avec, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Dans le tems que je ferme votre ply, le P. Oligniani m'envoye cette lettre pour vous, et un de nos pensionaires me prie que cette lettre pour M. *Souflot* soit sous votre envelope.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Jean-Claude-Richard, abbé de Saint-Non, antiquaire et graveur français, né à Paris en 1727, mort en 1791; reçu conseiller clerc au Parlement en 1749 et exilé à Poitiers en 1752 pour son opposition à la bulle Unigenitus, il vendit sa charge en 1757 et voyagea en Angleterre et en Italie. Il publia, avec la collaboration de *Fragonard* et d'*Hubert*, un *Voyage pittoresque dans les royaumes de Naples et des Deux-Siciles* en cinq volumes avec 417 planches.

2. Depuis : « Le quatrième pensionnaire »; Lecoy, p. 283.

3. Depuis : « Le Cardinal de Luynes »; Lecoy, p. 284-5.

5402. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 22 novembre 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 24 du mois passé, dans laquelle vous m'informés de la cause du retardement du compte des dépenses du troisième quartier de cette année.

Vous devés avoir reçu présentement le jugement qui a été porté sur les études des élèves.

Je suis bien aise que le s[r] *Guyard* ait trouvé un logement convenable à ses vues et que les nouveaux élèves qui arriveront trouvent chacun leur chambre libre. Usés de touttes les mesures les plus sûres pour que les copies des s[rs] *Monnet*, *Flagonnard* et *Brenet* puissent nous arriver en sûreté; ils verront les avis qu'on leur donne dans le jugement qu'on a porté sur leurs dernières études. J'apprends avec plaisir que vous êtes content de celles qu'ils ont faittes pendant les vacances, de dessiner le modèle avec des drapperies et différents habillements. Ils peuvent tirer un grand avantage de cette étude. Je suis aussy très aise du bon témoignage que vous me rendés du s[r] *Bridault*. La lettre que vous m'avés adressée pour M. *Coustou* luy a été rendue.

Je suis, M., votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5403. — Cioia a Marigny.

A Paris, ce 29 novembre 1759.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous remettre cy-joincte coppie d'une quitence de deux mille écus romains que j'ay fait payer, le 14[e] du courent, à Monsieur *Natoire*, directeur de l'Accadémie royale à Rome, faisant la somme d'onze mille livres tournois, que je prie Monsieur de me faire expédier l'ordonnence de mon remboursement, et suis, avec un profond respect, etc.

François-Marie Çioia.

Archives nationales, O[1] 1940.

5404. — Marigny a Cioia.

Du 6 décembre 1759.

Depuis, Monsieur, que j'ay reçu votre lettre en datte du 29 du

mois dernier, accompagnée de copie de la quittance de M. *Natoire* pour les 2,000 écus romains que vous luy avés fait compter à Rome le 14 du même mois, je n'ay pû et je ne puis encore vous en faire faire le remboursement, n'y ayant pas un sol dans la caisse des Bâtiments.

Je sollicite des fonds avec la plus grande vivacité et vous serés payé des premiers deniers qui rentreront.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1106, fol. 526.

5405. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 8 décembre 1759.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 7 de ce mois, le compte de la dépense de l'Académie pour le troisième quartier de cette année. Je vois avec plaisir le bon usage que les pensionnaires se proposent de faire du jugement qui a été rendu sur leurs dernières études, et que, des quatre nouveaux pensionnaires, il en est arrivé deux.

Vous pouvés assurer le P. Paccaudi que le paquet que vous m'avez adressé de sa part est parvenu à sa destination, ainsy que les deux lettres que vous m'aviez adressées.

J'ai appris avec regret la mort de mylord Lismore; je ne suis point surpris qu'il ait emporté avec luy les regrets de tout Rome.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5406. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 19 décembre 1759.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 21 du mois de novembre, par laquelle vous m'informés que M. de Chioia vous a remis les 2,000 écus romains, à l'ordinaire, et que le s[r] *Taraval,* peintre, quatrième pensionnaire, est arrivé à Rome avec M. l'abbé de Saint-Nom qu'il se propose de le suivre à Naples, où il va tout de suitte. Il est vrai que je chargeai M. *Cochin* de vous faire sçavoir que je lui accordois cette permission, sans tirer à conséquence.

J'approuve que vous ayés pris un lit à loyer pour ce dernier pensionnaire arrivé et l'achat que vous ferés d'un treizième, ainsy que des autres petits meubles, tant pour la chambre que pour la table de ce dernier arrivé. Usez de toute l'économie possible dans ces achats, vu la dûreté des tems, dans les cas où ils sont indispensablement nécessaires.

J'apprends, par la même lettre, que vous avez fait partir pour Marseille la caisse des tableaux où sont les copies des élèves. Je souhaitte qu'elle arrive à bon port à Marseille.

Les logemens de l'Académie étant plus que remplis, vous aurez agréable de vous deffendre d'en accorder aucun à qui que ce soit sans ma permission expresse.

Vous pouvez assurer le s^r^ *Bridant*, sculpteur, que j'ay été aussy content que M. le Cardinal de Luynes du petit modèle d'enfant qu'il a envoyé à son Éminence. J'apprens avec plaisir tout le bien que vous me dites des talens et de la bonne conduitte de ce jeune élève.

La caisse du P. Pacciaudi pour M. le comte de Caylus et ses deux lettres ont été rendues à leur destination, de même que la vôtre. Celle du P. Olignani m'est aussy parvenue, et M. *Souflot* a reçu celle d'un des pensionnaires que vous m'avez adressée.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

P.-S. — (De la main du Directeur général.) Je m'intéresse beaucoup au s^r^ *Guyard;* vous m'obligerés de lui en donner des preuves, et je vous saurai gré des bons offices que vous lui rendrez.

Archives nationales, O[1] 1940.

5407. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 2 janvier 1760.

Monsieur, — J'ay reçu par le dernier courier l'arrêttés des comptes de l'Accadémie, du troisième quartier de l'année dernière, dont je vous suis infiniment obligé. J'auray l'honneur de vous envoyer incessament le quatrième dès que j'auray fini tout les comptes.

M. Bottari m'envoye ce petit rouleau en me prient qu'il soit à

votre adresse, affin qu'il soit remis à M. Mariette, et la lettre si-jointe.

Je suis très respectueusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5408. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 16 janvier 1760.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépences de l'Accadémie du dernier quartier de l'année 1759. Je fait mon possible pour que les articles soyent dans les bornes convenables, attendu la dûretés des tems; c'est ordinairement celuy qui est le plus fort des trois autres comptes, d'autant plus qu'il y a un pensionaire d'augmentation.

Je vois avec plaisir toutte notre École s'occuper avec zelle. Le s[r] *Bridant*, sculpteur, est bien sensible de ce que vous avés été content du modelle d'enfent qu'il a envoyé à M. le Cardinal de Luynes. Je luy ay lu l'article de votre dernière lettre à ce sujet, en présense de toutte la compagnie, en dînent avec elle.

Le s[r] *Guiard* est aussi bien obligé aux bontés que vous luy témoignés dans la même lettre.

J'ay été bien charmé, M., d'apprendre que M. *Massé*[1] avoit remplassé M. *Portail* dans la charge de gardes des tableaux. Cette marque de distintion si bien placée est bien flatteuse pour tout le corp de l'Académie, dont il est un des membres.

Je reçoit dans le moment du P. Paccaudy une petite boëtte pour M. le comte de Caylus, et une lettre à votre nom, que je met sous votre ply.

Voulés-vous bien permettre que celle qui l'accompagne aille à son adresse?

Je suis, avec un très proffond respect etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Jean-Baptiste Massé*, peintre en miniature, obtint, par brevet du 31 décembre 1759, la place de garde des tableaux et dessins du Roi, vacante par le décès de *Portail*.

5409. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 23 janvier 1760.

Monsieur, — Le P. Paccaudy m'envoye aujourd'huy cette

petitte boëtte pour M. le comte de Caylus, avec la lettre si-jointe, que je fait partir par le présent courier à votre adresse, comme vous le permettés.

J'ay reçu, le dernier ordinaire, avis de Mrs Fabron, de Marseille, qu'ils avoient reçu la caisse des tableaux copiés par les élèves et qu'ils la firent partir tout de suitte. La croyant même déjeà arivée à Paris, je souhaitte que vous la trouviés en bon état et que ce qu'elle renferme soit digne de votre approbation.

Je suis, avec, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5410. — CIOIA A MARIGNY.

A Paris, ce 28 janvier 1760.

Monsieur, — En m'honnorent de votre réponse, vous m'avez fait sentir, Monsieur, que vous aviez à cœur l'ordonnence du remboursement des onze mille livres que la cour m'est redevable pour les deux mille écus romains que j'ay fait compter dès le 14e novembre dernier à Monsieur *Natoire*, à Rome, et que je suis encorre en souffrence avec perte, attendu l'augmentation du change, provision et avence de mes fonds.

Ces motifs m'obligent, Monsieur, d'avoir de nouveau recour à votre bonté, persuadez que vous voudrez bien me faire expédier la susditte ordennence.

C'est la grâce que j'attend, joincte à celle de me croire, avec tout le respect, etc.

FRANÇOIS-MARIE CIOIA.

Note. — En tête est écrit : R. le 2 février 1760. Il sera payé des premiers fonds.

Archives nationales, O[1] 1940.

5411. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 30 janvier 1760.

Monsieur, — Je ne voulois pas vous adresser cette caisse que m'envoye le P. Paccaudy pour M. le comte de Caylus, la croyant trop grande; mais l'ayant faitte voir à M. Dorval, directeur de la poste, il m'a dit que je pouroit la faire partir. Apparament qu'elle

n'a pas pu être divisée par les morceaux dont elle est garnie. Ce même Père joint cette lettre à votre adresse, que je mes sous votre ply, vous prient, en même tems, M., de permettre que celle que j'écris à M. *Duchesne* profitte de cette occasion pour luy être rendue.

La facilité que les pensionnaires avoient si-devent pour aller dessiner à la gallerie Farnaise les ouvrages du *Carache* n'est pas si grande apprésent à cause du changement du ministre. Le Cardinal Orsini[1], qui et actuelement chargé de se caractère, ne peu pas donner la permission aussi étendue que son prédécesseur, le duc de Serisani, attendu qu'il occupe cette partie. Cependent, ayant été voir dernièrement cette Éminence pour la prier de vouloir bien permettre que, dans le tems qu'elle n'ocupera pas de quelques mois ce palais, de permettre qu'on y aille dessiner, ce qu'elle m'a accordé avec des marques de bontés et de distintions et que même que, dans le tems qu'elle feroit ses villégiatures, on pouroit aussy profiter de ses moment-là pour y aller étudier; c'et une étude qu'il seroit fâcheux de perdre; mais, en ménagent le tems favorable, on sera sûr d'en tirer le même proffit.

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Le Cardinal Dominique Orsini-Gravina était ministre plénipotentiaire du roi des Deux-Siciles; il reçut en cette qualité, le 4 février, l'investiture du royaume de Naples.

5412. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 30 janvier 1760.

Monsieur, — Le paquet que M. Bottari m'envoye pour M. Mariette, avec cette lettre, me procure l'honneur de vous renouveller mes sentiments et le proffond respect avec lequel je suis, M., etc.

NATOIRE.

P.-S. — Demain, 31 du courent, M. l'Embassadeur de France vient à l'Académie pour voir passer la cavalcade de Mrs les Cardinaux, à l'occasion de M. le Cardinal Gualtieri, pour la réception du chapeau[1].

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Le Cardinal Louis Gualtieri avait fait son entrée publique le 27 janvier et reçut le chapeau le 31; il fut conduit, suivant l'usage, au palais Quirinal, en grande pompe, par les prélats et la noblesse de Rome.

5413. — Marigny a Cioia.

Du 2 février 1760.

Je suis fâché et véritablement, Monsieur, que vous soyés dans le cas de demander une seconde fois le remboursement de la somme de onze mille livres dont vous êtes en avance pour le service du Roy. Si, depuis votre première demande, la caisse des Bâtimens avoit été en état d'y satisfaire, je vous eusse évité la seconde. Comptés que vous serés payé des premiers fonds qui y entreront; j'en sollicite, j'en espère, et sur-le-champ vous serés payé; je ne perds point le souvenir de cette créance, elle est privilégiée et elle sera acquitée la première.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1107, fol. 42.

5414. — Natoire a Duchesne.

A Rome, le 6 février 1760.

J'ay reçu, mon cher et bon amy, votre dernière lettre avec le plaisir sencible attaché à ce titre qui ne s'effacera jamais tant que je respireray. La copie du petit jardinier [par] M. votre fils et qu'il m'envoye me prouve qu'il continue avec fruit cet étude mêlée avec tant d'autres que vous luy insinuerés. Je luy souhaite beaucoup de persévérance et tout ira bien et à notre satisfaction.

J'ay été fort surpris de la mort de M. *Portail* et suis bien aise que cette place[1] ayt été remplie par notre bon ami M. *Massé*, qui a toutes les qualités nécessaires pour la bien administrer.

Vous êtes bien bon, cher amy, de pénétrer dans l'avenir quelque chose qui pût nous rapprocher l'un de l'autre. Je ressens parfaitement le bon motif de ce songe qui vous le fait enfanter. A mon âge, on ne doit plus pencer à voltiger de place en place; tant que l'on sera content de mon petit service dans celle que j'occupe, je dois me tranquiliser; l'autre, toute brillante qu'elle soit, me paroîtroit inférieure. Là, où la chèvre est attachée, il faut qu'elle y broutte, puisque le sort l'a ainsi décidé.

Je suis charmé que vous vous souveniés de moy quand vous vous rencontrés avec M. *Soufflot*. C'est un homme d'un méritte

distingué, dont je fais beaucoup de cas, qui, joignant avec les bonnes qualités celles d'être toujours égal avec ses amis, qui le verront toujours avec plaisir dans la faveur. Tous les arts et artistes doivent bien souhaiter que ce tems difficile où nous sommes finisse bientôt. Tout le monde ressent les peines, chacun dans son genre. Vivons d'espérance, c'est tout le parti que nous devons prendre.

Je répons à l'article de votre lettre au sujet de M. Gilet, qui vous a dit que M. Poiret, chef du bureau qu'avoit M. Delamotte d'Orsonville, ne trouvoit pas dans les papiers des bureau les compte de M. *Lestache*, lequel a exercé la direction de l'Académie dans le tems de la mort de M. *Weugles* jusques à l'arrivée de M. *de Troye*. Les directeur n'ont jamais trouvé dans l'Académie les registres des comptes de leurs prédécesseurs, chacun en terminant son employ, il est à présumer qu'il rendit ses comptes. M. *Lestache*, qui existe encore, m'a dit qu'il croyoit l'avoir envoyé à M. Delamotte le père et en avoir fait par à M. *de Troy*. Je l'ay prié de vouloir chercher cet état parmi ses papiers. S'il trouve cette notte, je l'envoyeray; mais je suis surpris de M. Gilet croye que le Suisse, quand même celuy de ce temps seroit encore à l'Académie, pût donner des éclaircissemens pour pareille chose.

Ce fait est étranger aux domestiques qui n'entrent jamais dans les comtes de la maison que pour ce qui concerne leurs gages. Du reste, si ce vuide ne pouvoit pas se remplir exactement, on ne doit pas m'imputer la faute, ni même pencer qu'ille soit nécessaire d'avoir un secrétaire en chef pour diriger cette partie. Nos morceaux sont limités dans la direction de l'Accadémie, et on ne sçauroit créer des nouveles places sans en augmenter la dépence, d'autant plus qu'elle me paroîtroit fort inutile, attendu que l'on s'est toujour contenté d'avoir un homme qui vient tout les trois mois pour renger le compte; celuy que nous avons sert dans cet employ depuis plus de trente ans et a toujour été regardé comme très capable de cette opération; c'est une roue qui ne varie que par quelques articles d'ouvriers: elle va toujours également dans les principales dépenses faites à ce sujet. Mes civilités, s'il vous plait, à M. de G(illet) en terminant cet article.

Je suis bien sencible au bon souvenir de ma future, M[lle] Maubois. Mes sentiments pour elle ne finiront qu'avec moy. Nous avons ces jours passés un point de vue propre à dessiner pas fort

loin de celle de la villa Mathei, dont vous connoissés le nom et M. votre fils. Une grande partie de cette vieille masure écroula, et, dans le moment de cette chute, il y avoit de nos pensionnaires amateur et avide de la nouveauté qui sont trouvés presques sur le point d'être écrasés. Cela fait bien voir la fouria francese de la jeunesse qui s'exposent un peu trop sans réflexions. Je serois bien fâché que votre plan de jardinage cessât; il est bon qu'un philosophe comme vous ne se prive pas d'un plaisir aussi nécessaire à ce caractère. Je vous embrasse mille fois; ma sœur participe à toutes mes expressions d'amitiés, à laquelle je seray toujour, mon cher amy, votre très humble et obéissant serviteur.

NATOIRE.

Archives de l'Art français, t. II, p. 299. Correspondance avec Ant. Duchesne, publiée par Paul Mantz.

= 1. *Portail* mourut le 4 novembre 1759; il laissait vacante, comme on l'a dit plus haut (p. 324), la place de garde des dessins du cabinet du Roi.

5415. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 20 février 1760.

Monsieur, — Nous venons de terminer les huit derniers jours de Carnaval, tems où toutes les études sont un peu suspendue. M. l'Embassadeur de France est venu à l'ordinaire recevoir la noblesse et faire les honneurs du palais de l'Accadémie. Cet Exelence a eu beaucoup de monde, parmi lequel il c'et trouvé bien des Cardinaux. Le tems a favorisé ces spectacle et tout c'et bien passé. Le Pape n'a pas permis les bals public au déplaisir d'une infinité de personne.

Le s[r] *Dhuet*, sculpteur, vous prie, M., de vouloir bien luy donner votre agrément pour son retour de France, aux environt du moi de juin prochain, par la raison qu'ayant perdu sa mère depuis quelques tems, il est obligé de se rendre dans son païs, ville d'Arras, pour ses affaires de famille; il est bien fâché de perdre six à cept mois de tems qu'il avoit encore à rester à Rome. Je dois luy rendre la justice en le considérent comme un bon sujet qui a beaucoup travaillé, et, à ce que je crois, méritera vos bontés quand vous verés ses ouvrages. Les s[rs] *Bridaut* et *Berué*, sculpteur, travaillent actuelement à terminer deux petit modelle qu'ils font pour M. l'abbé de Saint-Nom, dont je suis très con-

tens; c'et pour en faire présent à M. l'embassadeur de Malthe. En tout, notre Écolle est bien montée, et je vois avec plaisir qu'il y a beaucoup d'émulation entre eux.

Robert travaille à son ordinaire avec zelle et succès; il doit envoyer bientôt deux dessain coloré, que je crois être pour M. Vatelet[1], qui sont d'un très bon goût. Vous aurés, sans doutte, reçu la caisse des tableaux.

Je fis voir au P. Olignini les deux lignes que vous avés joint à la dernière lettre du 25 janvier, que j'ay eu l'honneur de recevoir.

Je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. *Claude-Henri Watelet*, littérateur et dessinateur, né à Paris en 1718, mort le 12 janvier 1786, remplaça son père comme receveur général des finances de la généralité d'Orléans, fit un voyage en Italie et vécut toute sa vie dans le commerce des artistes.

5416. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 27 février 1760.

Monsieur, — Je viens de recevoir ce paquet de M. Bottari pour M. Mariette, que je mest à votre adresse, et je joins sous votre ply celle du P. Olignani, qu'il vient de me remettre pour vous, Monsieur.

Le s[r] *Allegrain*, sculpteur, auquel vous avés accordé une chambre à l'Académie, part dans deux ou trois jours pour s'en retourner en France. Ce jeunne homme ne jouit pas d'une bonne santé[1]; il a eu des maladies sérieuses, et la fièvre a touttes les peines du monde à le quitter; c'est ce qui l'oblige à aller prendre l'air natal. C'et un garçon d'une très bone conduitte et fort sage; il a fait des progrest dans son art; j'espère qu'il se rendra digne de méritter vos bontés[2].

Voulés-vous bien que cette lettre, que j'envoye à M. *Coustou*, profitte de cette occasion pour qu'elle luy soit rendue?

Je suis, M., etc.

NATOIRE.

P.-S. — Après ma lettre écritte, le P. Paccaudi m'envoye pour M. le comte de Caylus une caisse qui me paroît trop forte pour vous l'adresser à ce même courier; se sera pour le prochain.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « Le s[r] *Allegrain* »; Lecoy, p. 284.
2. Depuis : « C'est ce qui l'oblige »; Lecoy, p. 284.

5417. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 28 février 1760.

Le paquet, Monsieur, que vous m'aviés annoncé dans votre lettre du 30 du mois de janvier dernier, de M. Bottari pour M. Mariette, luy a été rendu, ainsy que la lettre qui étoit incluse dans la vôtre.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5418. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 28 février 1760.

J'ay reçu, Monsieur, la caisse que le P. Paccaudy m'a adressé pour M. le comte de Caylus et que vous m'avés annoncé dans votre lettre du 30 du mois de janvier dernier. Les deux lettres qui y étoient jointes ont été remises à leur adresse.

Je ne puis qu'approuver les démarches que vous avés faittes pour que les pensionnaires puissent continuer leurs études dans la gallerie Farnèse; ce sera à vous à juger du tems où ils pourront y aller dessiner sans incommoder M. le Cardinal Orsini.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5419. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 28 février 1760.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 23 janvier dernier, de même que la petitte boete que le P. Paccaudy a envoyé à M. le comte de Caylus, laquelle a été exactement remise à sa destination, ainsy que la lettre qui étoit jointe à la vôtre.

J'ay appris avec plaisir que la caisse des tableaux copiés par les élèves étoit arrivée à Marseille. MM. Fabron ne manqueront pas de la faire arriver à Paris le plus tost qu'ils pourront. Quand

j'aurai vu ces tableaux, je vous en manderai mon sentiment et ce qu'on en aura pensé icy.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5420. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 5 mars 1760.

Monsieur, — Voilà la caisse à votre adresse, dont j'us l'honneur de vous parler le courier passé, pour M. le comte de Caylus, avec la lettre si-jointe que luy envoye le P. Paccaudi. Dans le moment, M. Bottari me prie de mettre sous votre pli celle pour M. Mariette.

M. Chioya me fit sentir dernièrement qu'il vous seroit bien obligé, Monsieur, si vous pouviés le faire rembourser des deux derniers mille écus romain qu'il me donna pour l'entretient de l'Accadémie. Il me dit qu'il se trouvoit dans de grosses avances, aussi bien que M. Digne, dans l'entreprise qu'ils ont fait des bois de construction pour la cour, et que cela, avec d'autres articles, luy causoit des difficultés dans sa banque.

Le tems peu favorable où nous sommes doit influer sur tout le monde et chacun doit s'en ressentir. Dans le maniment que j'ay, je tâche d'économiser le plus que je peut et de faire le mieu qu'il m'est possible pour ne pas grossir les dépences.

Je suis, avec le plus proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5421. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 12 mars 1760.

Monsieur, — Je reçus, le courier passé, du P. Paccaudi, cette boëtte pour M. le comte de Caylus, que j'ay remis pour cet ordinaire, affin de ne pas trop surcharger la poste. Le même Père m'envoye aujourd'huy un otre paquet semblable, que je feray passer par la même raison au courier qui vient. De cette manière, notre amateur des arts recevra presque tout les huit jour de quoy s'amuser.

Je n'ay rien de particulier à vous dire que de vous renouveller le proffond respect avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5422. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 13 mars 1760.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 20 du mois dernier, par laquelle vous m'informez que M. l'Ambassadeur a fait les honneurs du palais de l'Académie aux seigneurs de Rome les huit jours du carnaval. Je compte que les élèves auront repris leurs études dans les premiers jours du carême.

Je permets au s[r] *d'Huet*, sculpteur, comme vous me le demandez pour luy, de partir de Rome au mois de juin prochain pour aller vacquer à ses affaires de famille que la mort de M[me] sa mère exige de lui de voir par lui-même.

J'apprens avec plaisir que vous êtes content des modèles que les s[rs] *Bridant* et *Berué* font pour M. l'abbé de Saint-Nom, et qui sont destinés pour M. l'ambassadeur de Malthe, et je vois avec plaisir que les élèves font leurs études avec soin et que le s[r] *Robert* travaille à son ordinaire avec zèle et avec succès. Les deux desseins colorés qu'il doit envoyer à M. Vatelet, ayant mérité votre suffrage, m'assurent d'avance qu'ils seront vus icy avec plaisir.

J'ay reçu la caisse de tableaux que vous aviés adressé à M. Fabron; je vous en manderay mon sentiment dans quelques jours.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5423. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 19 mars 1760.

Monsieur, — Je vien d'envoyer à la poste la petitte boëtte qui resta, l'ordinaire passé, pour M. le comte de Caylus et la lettre que luy envoye le P. Paccaudi; je la met sous votre pli.

J'ay veu par une lettre de M. *Cochin* que vous trouviés bon, M., que le s[r] *Robert* accompagnât M. l'abbé de Saint-Nom à Naples;

outre la dousseur de se voyage pour luy, puisqu'il ne luy en coûtera rien, il trouvera de quoy faire des études qui luy seront avantageuses. Il vous ait sensiblement obligé de cette permission, dont il espère retirer du fruit. M. de Saint-Nom compte aussi, à son retour, amener avec luy le s^r *Flagonard*, qui, dans se tems-là, aura fini son terme. Il luy fera voir Venise et les autres villes où il y a de belles choses. Cet amateur de la peinture rendra service à cet artiste, qui travaille avec succès et qui promet beaucoup. Par la même lettre de M. *Cochin*, il me marque encore que vous accordés la chambre qui vient d'aître libre par le départ du s^r *Allegrain* au neveu de M. *Pigal;* il l'ocupe dès à présent.

Je vien de recevoir de M. Chioya 1,000 écus romains pour l'entretient de l'Académie, et je luy ay fait mon reçu, dont je rendray compte dans les dépenses ordinaires de cette somme.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

P.-S. — J'ay mis sous l'embalage de la ditte boëtte quelques papiers pour M. *Coustou*, que M. le comte de Caylus aura la bonté de luy faire tenir; j'espère que vous ne trouverés pas movais que j'aye proffité de cette occasion, Monsieur.

Archives nationales, O¹ 1940.

5424. — MARÉCHAUX A MARIGNY.

Du 19 mars 1760.

Monsieur, — Je vous suplie très humblement de m'accorder trois mois de prolongation; mes trois ans finissent en décembre; je seray contraint de partir deux mois plutôt à cause de la mauvaise saison, ce qui m'empêchera de terminer plusieurs études que j'ay commencé, n'ayant pas le bonheur d'être de la classe de ceux par qui a commencé le nouveau règlement, où vous voulés bien acorder à l'avenir quatre ans à Rome; je me verray bientôt à la fin de mon temps, à moins que vos bontés ne daignent le prolonger.

Je suis, etc.

MARÉCHAUX, architecte.

Archives nationales, O¹ 1923, fol. 121.

5425. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 26 mars 1760.

Monsieur, — Je reçois dans l'instant ce paquet de la part de M. Bottari pour M. Mariette; le courier qui vient, se sera pour M. le comte de Caylus; ainsi, l'un et l'autre me passent en reveue et me procure par ce moyen, alternativement, l'avantage de vous renouveller le proffond respect avec lequel je suis, Monsieur, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5426. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 27 mars 1760.

Le paquet que vous m'avez annoncé, Monsieur, dans votre lettre du 27 février, de M. Bottari pour M. Mariette, m'a été remis et a été envoyé à sa destination, de même que votre lettre pour M. *Coustou* à la sienne. J'ay reçu celle du P. Olignani dans votre même lettre.

La santé chancelante du s[r] *Allegrain* ayant exigé de luy de venir prendre l'air natal, il a pris le bon parti de quitter Rome pour retourner en France. J'ay vu avec plaisir le bon témoignage que vous me rendez de sa conduitte et de ses progrès dans son art.

Vous avés très bien fait en différant au premier courier de m'envoyer la caisse que le P. Paccaudi m'adresse pour M. le comte de Caylus, d'autant mieux que vous me marquez qu'elle vous a paru forte.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5427. — Marigny a Natoire.

A Versailles, ce 27 mars 1760.

La caisse, Monsieur, et les deux lettres qui accompagnoient la vôtre du 5 de ce mois me sont parvenues, et le tout a été à sa destination.

Le désir de M. Cioia est si légitime que je suis mortifié de

faire attendre aussy longtems son remboursement des deux mille écus romains qui luy sont dus; les premiers fonds qui rentreront dans la caisse des Bâtiments luy sont destinés; il ne faut pas les raisons qu'il allègue pour me porter à le contenter; ses services dans les occasions exigent de ma part cette attention et bien davantage; lorsque je le sçauray dans l'embarras où ses entreprises le mettent dans des moments si difficiles, assurés-le bien que je feray l'impossible pour luy procurer bientôt son payement; les mêmes motifs me font approuver beaucoup les soins que vous [vous] donnés pour ne pas grossir les dépenses; si vous pouvés avoir les moyens de les diminuer, je vous sçauray gré d'en faire usage.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1107, fol. 123.

5428. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 1er avril 1760.

Monsieur, — Voilà, à l'ordinaire, une petitte caisse que le P. Paccaudi envoye à M. le comte de Caylus, avec la lettre si-jointe; je profitte de cette occasion pour faire passer en même tems celle que j'écrit à M. *Cochin*, vous prient de luy faire tenir, puisque vous m'avés permis d'en user insi, ce qui me met à portée de vous renouveller plus souvent le proffond respect avec lequel je suis, M., etc.

NATOIRE.

P.-S. — Je viens de donner à M. l'embassadeur de Malte un petit morceau de ma façon et quelques jours auparavent un à M. l'embassadeur de France, qu'ils ont reçu tous deux avec distintion.

Archives nationales, O[1] 1940.

5429. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 16 avril 1760.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépences de l'Accadémie du 1er quartier de l'année courente 1760,

sçavoir janvier, février et mars, avec toutte l'exatitude qu'il m'a été possible.

Par votre dernière lettre, M., l'article qui regarde M. Chioya, je luy ay comuniqué et les sentiments que vous avés pour luy, dont il vous ait sensiblement obligé, de voir que vous luy faites espérer que les premiers fond qui iront dans la caisse des Bâtiment, il sera un des premiers à aitre remboursé.

Voilà, à l'ordinaire, un petit paquet que le R. P. Paccaudi m'envoye, avec la lettre sy-jointe, pour M. le comte de Caylus.

M. l'abbé de Saint-Nom part demain pour Naples et amène avec luy M. *Robert*, pensionnaire, pour jouir de la permission que vous luy avés accordé; il se propose d'y faire beaucoup d'étude. J'en suis bien persuadé d'avance; toutte notre Académie s'ocuppe avec zelle, et il me paroît que les bons donnent de l'émulation aux plus foibles.

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5430. — CIOIA A MARIGNY.

A Paris, le 17 avril 1760.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous remettre ci-joint copie d'autre quitance de mil écus romains que j'ai fait payer, le 19[e] de mars dernier, à Monsieur *Natoire*, directeur de l'Accadémie royale à Rome, faisant la somme de cinq mille cinq cents livres tournois, que je prie, Monsieur, de me faire expédier l'ordonnance de mon remboursement avec celle de onze mille livres pour les deux mille écus romains que j'ai fait païer, le 14[e] du mois de novembre de l'année dernière, audit sieur *Natoire*, et dont je suis encore en souffrance.

J'attend cette grâce de votre bonté et en considération de ce que j'ai eu l'honneur de vous représenter que Monsieur *Natoire* auroit continué à recevoir à Rome pour le service de l'Académie royale autres mille écus romains.

Je suis, avec un profond respect, etc.

FRANÇOIS-MARIE CIOIA.

Coppie. — J'ay reçu de Monsieur Joseph Cioia mille écus romains qu'il m'a payez par ordre de Monsieur François-Marie Cioia, de

Paris, par autre que Monsieur le marquis de Marigny, directeur ordonnateur général des Bâtiments et Commandeur des Ordres du Roy, a donné au susdit Monsieur Cioia, laquelle somme est pour le service de l'Accadémie royale, et de laquelle mondit sieur Cioia doit être remboursé par la cour.

Fait double à Rome, ce 19e mars 1760.

NATOIRE.

Bon pour 1,000 écus romains.

Archives nationales, O¹ 1940.

5431. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 23 avril 1760.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous adresser la petitte boëtte que le P. Paccaudi envoye à M. le comte de Caylus, avec la lettre si-jointe, et, en même tems, une autre pour M. Mariette, provenent de M. Bottari. Le comerce que ses amateurs des arts ont ensemble me fourni agréablement l'aventage de vous renouveller plus souvent le proffond respect avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

5432. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 24 avril 1760.

Le paquet de M. Bottary pour M. Mariette, Monsieur, que vous m'aviez annoncé par votre lettre du 26 du mois passé, a été rendu à sa destination, de même que la petite caisse du P. Paccaudy à M. le comte de Caylus, dont vous faites mention dans celle du 1er avril.

M. *Cochin* a aussy reçu la lettre que vous luy avez écrite par le même ordinaire. Je suis bien persuadé que M. l'ambassadeur de France, de même que celuy de Malthe, ont reçu avec beaucoup de satisfaction les tableaux que vous avez faits pour eux.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1940.

5433. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 24 avril 1760.

J'ay reçu, M., vos deux lettres des 12 et 19 du mois passé, et,

par chacun des deux courriers, les boëttes que le P. Paccaudi envoye à M. le comte de Caylus. Elles ont été rendues à leur destination.

Ce sera un double avantage pour le s[r] *Flagonard* que M. l'abbé de Saint-Nom veuille bien l'emmener avec luy à son retour. Il voyagera avec un amateur et sera à portée de faire des études des beaux morceaux qui sont à Venise et dans les autres villes sur cette routte.

Je vois, par votre lettre du 19, qu'en exécution de ce que M. *Cochin* vous avoit mandé de ma part, le neveu du s[r] *Pigalle* occupe actuellement la chambre que le départ du s[r] *Allegrain* a rendu libre, et que M. de Cioia vous a remis 1,000 écus romains.

M. le comte de Caylus donnera sûrement ses ordres pour que les papiers que vous envoyés à M. *Coustou*, sous l'emballage de la boëte du P. Paccaudy, luy soient exactement remis.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5434. — MARIGNY A CIOIA.

A Versailles, ce 24 avril 1760.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 17 de ce mois, avec la copie de la reconnoissance des 1,000 écus romains qui ont été comptés à M. *Natoire* le 19 mars dernier. C'est, Monsieur, de votre part, un nouveau témoignage de zèle pour le service du Roy, auquel je suis bien sensible, et en même tems aussi mortifié qu'il n'ait pas été possible de vous rembourser jusqu'icy les 11,000 livres avancés depuis le 14 novembre précédent. Je puis vous assurer que je ne suis pas à faire des sollicitations auprès de M. le controlleur général pour obtenir des secours, et je vous ay dénommé comme devant être remboursé de préférance des premiers fonds; vous pouvés compter que je libéreray Sa Majesté de cette créance; à tous égards, je dois la faire passer la première, et, au moment même, vous serés expédié.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1107, fol. 154.

5435. — Cochin a Marigny.

Du 30 avril 1760.

Monsieur, — Je ne vois dans l'ordre ordinaire aucun moyen d'acorder la demande de M. *Maréchaux* sans frustrer d'un pareil intervalle de temps celui qui doit lui succéder. M. *Maréchaux* a fait son temps, et s'il le trouve court, c'est ce qui arrive à tous ceux qui étudient dans ce pays favorable aux arts, combien plus celui qui en auroit moins se plaindroit-il de sa brièveté.

Cependant, M., si vous étiés disposé à lui acorder une grâce particulière sans rien déranger, il sufiroit de continuer à payer pendant l'intervalle qu'il demande la pension que vous aviés accordée à M. *Robert* comme surnuméraire. M. *Robert* doit entrer dans ce même temps en jouissance des deux années restantes de la place que M. *Le Maire* n'a point ocupée et dont la première année avoit été acordée en prolongation à M. *Flagonard* qui va quitter l'Académie cette automne; ainsi, M. *Robert* va rentrer dans l'ordre de la dépense ordinaire; cette pension d'extraordinaire va être anéantie, à moins qu'il ne vous plaise la continuer encore quelques mois en faveur du supliant.

Je suis, etc.

Cochin.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 121.

5436. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 8 may 1760.

Le s[r] *Mareschaux*, architecte, Monsieur, m'a demandé de luy accorder trois mois de séjour à l'Académie au delà de l'échéance de ses trois années qui finiront à la fin du mois de décembre prochain. Vous aurés agréable de luy dire que je ne puis luy accorder sa demande. Les arrangements que j'ai pris s'y opposent. D'ailleurs, je ne veux point frustrer de l'intervalle de ces trois mois celuy qui doit luy succéder, parce que cela n'est pas juste; ainsy, prévenés-le de ma réponse pour qu'il prenne ses arrangements sur cela.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5437. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 8 may 1760.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 16 du mois passé, le compte de l'Accadémie du premier quartier de cette année. J'ay aussi reçu le petit pacquet du P. Paccaudi pour M. le comte de Caylus, qui luy a été remis.

Je vois avec plaisir que vous êtes persuadé que le s[r] *Robert*, qui est parti avec M. l'abbé de Saint-Nom, tirera de grands avantages de ce voyage. Je ne suis pas moins sensible à la nouvelle que vous me donnés du zèle avec lequel les pensionnaires s'occupent et de l'émulation qu'il y a entre eux.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5438. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 14 may 1760.

Monsieur, — Le P. Paccaudi m'envoye une petitte caisse pour M. le comte de Caylus, avec la lettre sy-jointe, pour que vous ayés la bonté de luy faire remettre.

Le roy d'Angletere, après avoir été plusieurs fois or de toutte espérence, paroît actuelement en donner un foible rayon[1]. Il a donné tout le tems pour travailler à son catafalque, qui est entièrement achevé. On dit que si cette pompe funèbre a lieu, elle sera d'une grande dépence et des plus belles qui ayent été faitte.

M. *Chalegrin*, architectte, pensionnaire, me prie de mettre sous votre envelope cette lettre pour M. *Souflot*, espérent que vous voudrés bien luy accorder cette grâce.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Le chevalier de Saint-Georges était très gravement malade d'une fièvre continue, accompagnée d'une toux convulsive. Au commencement de mai, le Saint-Père lui avait même envoyé sa bénédiction *in articulo mortis;* vers le milieu de mai, il se trouvait toujours dans un état fort critique; mais une amélioration sensible se produisit, il put se lever le 21 et prendre quelque nourriture; à la fin de juin, il était complètement rétabli.

5439. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 21 may 1760.

Monsieur, — Le P. Paccaudi m'envoye cette petitte caisse pour M. le comte de Caylus, et M. Bottari une lettre pour M. Mariette, que je met sous votre ply.

Le roy d'Engletere prend des nouvelle force; après que l'on ne contoit plus sur sa vie, on espère le rétablissement de sa santé.

On vien de trouver une autre nouvelle *Vénus* dans une vigne près de Saint-Grégoire, qui appartient au marquis Cornoaille; elle paroît de toutte beauté et bien supérieure à l'avent-dernière. Elle est en plusieur pièce. Ce marquis est si antousiasmé qu'il ne veut que personne la voye avant qu'elle soit restorée. Nous veront ou iront ses prétention qui aurons san doutte le même sort de son confrère le marquis Roberti.

Je suis, avec un proffond respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5440. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 28 may 1760.

Monsieur, — Je reçois de M. Bottari ce paquet pour M. Mariette, que j'ay l'honneur de vous addresser. Le P. Paccaudi m'envoye, par surcroit, une petite boëtte pour M. le comte de Caylus, que je ne feray partir que le courier prochain. Je meit la lettre du Père sous votre envelope pour qu'elle le prévienne d'avance, avant laditte boëtte.

Le s[r] *D'Huet*, sculpteur, pensionnaire, vient de partir de Rome avant que son tems soit terminé, comme vous luy avés permis, par la raison que sa mère étant morte, les affaires de famille l'oblige d'aller dans son pays. C'est un bon sujet et qui a beaucoup travaillé dans le cours de ses études; il désire avoir la continuation de vos bontés, et je suis persuadé qu'il s'en rendra digne par l'amour qu'il a pour son talen.

Je passay hier chez M. Chioya, parce que les fond comencent à me manquer pour l'entretien de l'Accadémie; il est à la campagne pour quelques tems. Je me recomande à vous, M., pour

qu'il soit en état de ne pas me refuser les moyens accoutumés, à cause des tems dificille où nous sommes.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5441. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 4 juin 1760.

Monsieur, — A l'ordinaire, j'ay l'honneur de vous addresser cette petitte boëtte provenent du P. Paccaudi, pour M. le comte de Caylus, et un rouleau que M. Bottari envoye à M. Mariette, avec les lettres si-jointes de l'un et de l'autre.

M. l'abbé de Saint-Nom vient d'arriver de Naples avec le s[r] *Robert*. Le coup d'œil que je viens de donner sur les études qu'il a fait dans ce païs-là me font grand plaisir. Ils ont parcouru tout les environt et n'on rien négligé pour mettre à profit leurs fatigues; ce pensionnaires ne peut que tirer de très grand fruit de cette promenade[1].

Je suis, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Depuis : « M. l'abbé de Saint-Nom »; Lecoy, p. 284.

5442. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 10 juin 1760.

J'ay reçu, Monsieur, vos trois lettres des 23 avril, 14 et 21 may derniers, de même que les petites caisses et boëttes que le P. Paccaudy a envoyées à M. le comte de Caylus, comme aussy celles que M. Bottari a adressées à M. Mariette. Toutes ces boëttes et les lettres ont été rendues à leur destination, de même que celle du s[r] *Allegrain* à M. *Soufflot*.

Vous m'informés, par la dernière de vos lettres, qu'on vient de trouver une nouvelle *Vénus* dans une vigne près de Saint-Grégoire, appartenant à M. le marquis de Cornoaille, supérieure en beauté à celle de M. le marquis Roberti. Il faut attendre qu'elle soit restaurée, puisqu'elle est en plusieurs pièces, pour en porter un jugement sûr, et laisser jouir, en attendant, M. le marquis de Cornoaille de son entousiasme.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5443. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 11 juin 1760.

Monsieur, — Voilà encore une petitte boëtte pour M. le comte de Caylus et un rouleau pour M. Mariette et la lettre si-jointe provenent de M. Bottari. L'un et l'autre on l'avantage de passer sous votre adresse, et moy celuy de vous renouveller le proffond respect avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

P.-S. — M. Vatelet a eu la bonté de m'envoyer son beau poëme sur la peinture[1]. Je lis cet ouvrage avec grand plaisir qui est remply de si exelente instruction, avec tant de grâce, que je ne doutte pas de tout le fruit que la peinture en retirera.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Ce poème sur l'*Art de peindre*, précédé de réflexions très judicieuses sur la peinture, ouvrit à M. *Watelet*, en juillet 1760, les portes de l'Académie française; cette œuvre poétique était ornée de gravures exécutées par *Watelet* lui-même et qui furent fort appréciées des artistes.

5444. — L'ÉVÊQUE DUC DE LAON[1] AU DUC DE CHOISEUL.

A Frascati, ce 11 juin 1760.

« ... Il arriva mercredi une bagarre dans le voisinage de l'Académie de France, une bataille entre le Suisse de l'Académie, uni avec quelques pensionnaires, et une troupe de sbirres, qui conduisoient un homme dans une maison dépendante de l'Académie. Il y a eu bien des coups donnés de part et d'autre, et nulle blessure considérable. Je n'ai pas pu éclaircir encore le fait. M. le Gouverneur m'envoya un de ses officiers pour demander satisfaction. Je répondis qu'il me prévenoit d'un instant, et que j'allois envoyer chez lui demander satisfaction de l'insolence de ses sbirres d'avoir osé mettre la main sur le Suisse de l'Académie, revêtu de la livrée du Roi. Il est question de savoir si M. le Gouverneur a fait donner avis à l'Académie, avant de conduire le prisonnier; le Gouverneur prétend qu'il l'a fait, et l'Académie dit le contraire. S'il a fait la démarche, je crois que je ne pourai pas me dispenser de lui donner raison de ce Suisse; sinon, il me rendra raison de ses sbirres. Le prisonnier étoit un homme accusé de faire de fausses

cédules; on le conduisoit à cette maison pour lui faire reconnoître des cédules fausses qu'on prétendoit qu'il y avoit caché. Le Gouverneur se plaint que la querelle de l'Académie a donné le tems à la femme du prisonnier de brûler tous les papiers et lui a enlevé le corps du délit. Le Gouverneur a peur que, dans cette occasion, on ne l'accuse de trop de partialité pour la France... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 828, fol. 392 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Jean-François-Joseph de Rochechouart de Faudoas, né à Toulouse en 1708, évêque duc de Laon de 1741 à 1777, ambassadeur à Rome de 1758 à 1762, cardinal (23 novembre 1761), mort le 20 mars 1777.

5445. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 18 juin 1760.

Les approches de la fin du second quartier de cette année m'a fait solliciter M. Chioya pour satisfaires aux dépences qui reguardent l'entretient de l'Accadémie. Il a eu de la peine à m'avencer 400 écus romains qu'il vient de me donner, ayant cru qu'il auroit été remboursé des 3,000 écus dont il est en avance, comme vous luy fites espérer. J'ay mis ce que j'avois par moymême depuis le dernier compte, où il ne me restoit que 24 écus romains dont j'étois débiteur. Je souheteroit que mes petittes épargnes me pussent donner les moyens de faire face pour plus longtems aux besoin de l'Accadémie, dans ce tems de difficultés où nous sommes.

J'espère, M., que vous aurés la bonté de me dire de quelle manière je dois me comporter, si M. Chioya ne peut pas continuer les avances qu'il a déjeà fait, et le même M. Chioya m'engage à vous dire qu'il réitère ses prières auprès de vous pour luy donner les moyens à continuer, quand ce ne seroit même que quelques à contes de ce qu'il est en avance.

Il vous prie de plus, M., s'il étoit possible, que vous le recomendassiés à M. de Monmartel pour quelques correspondences dans ce païs-cy, au défaut de M. le marquis Belloni, qui, par ses infirmités, n'ait plus en état de vacquer par luy-même à sa banque; il est vray que son fils poura continuer; c'est pourquoy il ne désireroit q'une petitte partie de ses affaires.

C'est, avec un proffond respect, que je suis, M., etc.

Natoire.

P.-S. — Nous venons de perdre M. Digne, depuis deux jour, d'une bille répandue; il n'a pas été malade plus de quinze jour; il est mort à l'âge de soixante-quatorze ans. Il est beaucoup regreté. Il laisse deux fils, dont le premier avoit sa survivence à la place de consul, et quatre filles, touttes assé laides; une s'est faitte religieuse dernièrement.

Archives nationales, O[1] 1940.

5446. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 25 juin 1760.

Monsieur, — Je viens de recevoir du P. Paccaudi cette petitte boëtte pour M. le comte de Caylus, que j'ay l'honneur de mettre à votre adresse pour qu'elle luy soit rendue; comme il m'en a envoyé deux, l'autre sera pour le courier prochain, affin de suivre la règle que vous m'avez dicté.

Nous venons de perdre deux Cardinaux; l'un est Mesmer[1], qui depuis longtems étoit tombé en enfence; l'autre est Portocarero[2], regreté de tout le monde, n'ayant été malade que trente heure après avoir été voir plusieurs Cardinaux à la campagne; il entroit dans sa quatre-vingtième année.

Je suis, avec des sentiments respectueux, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Jean-Baptiste Mesmer, Milanais, créature du pape Benoît XIV, mourut le 20 juin, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans deux mois.

2. Joachim-Ferdinand Porto-Carrero, évêque de Sabine, président de la congrégation des Indulgences et des Reliques, mourut le 22 juin; il avait été élevé au cardinalat, par Benoît XIV, en 1743.

5447. — Le duc de Choiseul a l'évêque duc de Laon.

A Versailles, le 1er juillet 1760.

« ... Dès le temps que j'étois à Rome, le Suisse de l'Académie de France passoit pour un assez mauvais sujet. J'approuve fort le parti que vous aviez résolu de prendre de ne point protéger ce Suisse, si, par la vériffication des faits, vous trouviez que le tort fût de son côté... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 829, fol. 2. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

5448. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 1er juillet 1760.

Monsieur, — Voilà la petitte boëtte que le Père Paccaudi envoye à M. le comte de Caylus et qui resta en arrière le courier passé, comme j'ay eu l'honneur de vous le marquer par ma dernière, affin de ne pas trop charger la poste. Je n'ay rien de particulier à vous apprendre, si ce n'ait que toutte l'Écolle s'occupe avec zelle, malgré les grosses chaleurs où nous sommes.

Le sr *Monet* vien de copier en petit la *Mort de sainte Cecille*, du *Dominiquain*, dans l'église de Saint-Louis, pour M. l'embassadeur de Malthe, avec beaucoup de succès. Cette Excelence aime beaucoup la peinture, et, très souvent, notre jeune trouppe va luy faire sa cour. M. de Canillac se prépare pour faire son voyage de France. Je crois qu'il retournera à Rome quand il aura terminé les affaires qui l'obligent à s'absenter de cette cour.

Je suis, avec un proffond respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O1 1940.

5449. — Cioia a Marigny.

A Paris, ce 4me juillet 1760.

Monsieur, — Voicy une nouvelle coppie de quitence de 400 écus romains que j'ai fait payer à M. *Natoire*, à Rome, le 18 du passé, faisent 2,200 livres, avec 16,500 que la cour m'est redevable des précédents avences, et qu'elle me tient en souffrence, faute de fonds en caisse, fonts la somme de 18,700 l. t. que j'espère de votre bonté en recevoir au plutôt l'ordonnence de mon remboursement, pour me mettre en état à pouvoir continuer lesdits payements, et n'en souffrire plus grand préjudice du retard; c'est la grâce que j'attend, et de me croire très respectueusement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

François-Marie Cioia.

En tête est écrit : Voir la lettre de M. *Natoire* du 11 juillet 1760.

Coppie. — J'ay reçu de Monsieur Joseph Cioia 400 écus romains, qu'il m'a payez par ordre de Monsieur François-Marie

Cioia de Paris, par autre que Monsieur le marquis de Marigny, directeur, ordonnateur général des Bâtiments et Commandeur des Ordres du Roy, a donné au susdit Monsieur Cioia, laquelle sommes est pour le service de l'Accadémie royale, et de laquelle mondit sieur Cioia doit être remboursé par la cour.

Fait double à Rome, ce 18 juin 1760.

Bon pour 400 écus romains.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

5450. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, ce 11 juillet 1760.

Si M. Cioia, Monsieur, n'a point encore été remboursé des 16,500 l. t. dont il étoit en avance avant la remise qu'il vous a faite en dernier lieu des 400 écus valant 2,200 l. en même monnoye, c'est que je n'ay pu m'en procurer les moyens; j'espère qu'il recevra bientôt le tout ou partie de son dû; je l'en ay fait assurer par Mrs ses correspondants de Paris, et je luy tiendrai parole. Je me flatte qu'il voudra bien continuer de vous fournir les fonds à l'ordinaire; voyés-le au reçu de ma lettre et dites luy que j'auray égard aux retardements que les conjonctures critiques où nous nous trouvons luy font éprouver. Je n'ay aucune relation avec M. de Montmartel, ma recommandation auprès de luy en faveur de M. Cioia seroit sans effet; je voudrois qu'il se présentât quelques occasions de l'obliger par moy-même; je luy ferois connoître d'une manière non équivoque le plaisir que j'en aurois; mais je me suis fait une loy de ne me mesler absolument que des affaires qui concernent les charges dont le Roy m'a fait la grâce de m'honorer.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1107, fol. 242.

5451. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 16 juillet 1760.

J'ay reçu vos trois lettres, Monsieur, des 28 may, 4 et 11 juin derniers. Les différentes boites que le P. Paccaudi a envoyées à M. le comte de Caylus luy ont été remises, de même qu'à

M. Mariette tout ce que M. Bottari luy a adressé, ainsi que touttes les lettres.

Par celle du 28, vous m'informés que le s^r^ *Dhuet*, pensionnaire sculpteur, est parti de Rome pour ses affaires de famille, que c'est un bon sujet qui a été très assidu à ses études pendant son séjour à l'Accadémie. Le témoignage avantageux que vous me rendés de luy m'engagera à l'obliger quand les occasions s'en présenteront.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

P.-S. — Je me rappelle, lorsque j'étois à Rome, d'avoir vu des espèces de cannes qu'on appelle des *verducs*. C'est une canne qui renferme une épée. Cherchés m'en une qui soit belle et bien conditionnée et vous me l'envoyerés par la voye la plus commode. Vous me ferés sçavoir votre déboursé, que je vous feray remettre aussitôt.

Archives nationales, O[1] 1940.

5452. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 30 juillet 1760.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres des 18 juin et 7 juillet derniers, comme aussy les deux boëttes que le P. Paccaudi a envoyées à M. le comte de Caylus, qui ont été rendues à leur destination.

Vous m'avés appris par la première la mort des deux Cardinaux de Mesmes et de Porto-Carrere.

Vous m'informés, par la seconde, que les élèves s'appliquent à leurs études avec zèle et que le s^r^ *Monnet* a copié avec succès, en petit, le tableau de la *Mort de sainte Cécile*, du *Dominicain*, qui est dans l'église de Saint-Louis, pour M. l'ambassadeur de Malthe. Dites de ma part à ces jeunes pensionnaires que j'ay appris avec beaucoup de plaisir le témoignage que vous me rendés de leur application et exhortés-les de continuer avec la même attention.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5453. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 6 aoust 1760.

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 jullet, qui regarde M. Chioia. Je luy ay comuniqué; il ne doutte point, M., de vos bonnes intentions pour son remboursement; mais, comme il a fait différentes avances et que le commerce est si interompu, il est restraint luy-même et n'est pas en état de fournir les fonds à l'ordinaire. Il m'a cependant assuré que, dans peu de jours, il me donneroit encore 400 écus; quoyque cette somme ne nous mène pas bien loin, elle servira à nous faire vivre d'espérence.

Le P. Paccaudi m'envoye cette boëtte pour M. le comte de Caylus; elle me paroît un peu grande, mais apparament il n'a pas pu faire autrement.

Je suis, etc. Natoire.

P.-S. — Il vient d'arriver icy une terrible catastrophe à la Chartreuse. Il y a eu un moine assassiné par un autre Religieux de la même maison, à l'occasion du procureur général François qui ne plaît pas à la communauté, et il sont presque tous complice à cet assassinat. L'assassin a été reconu et est en prison dans le monastère.

Archives nationales, O[1] 1940.

5454. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 13 aoust 1760.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, en datte du 16 jullet, par laquelle vous me marqués que vous seriés bien aise d'avoir une de ses cannes que l'on appelle issy des *verducs*. J'en ay chargé une personne qui m'a promis d'en choisir une des meilleures et des plus parfaites qui se fassent issy. Je l'enveray par l'occasion la plus prochaine.

M. Chioya vient, dans le moment, de me donner 600 écus romains; il vous prie toujour, M., de vouloir bien vous resouvenir qu'il a besoin de recevoir quelques accomtes sur ce qu'il est en avance, puisque la difficultés des tems ne peut pas luy faire espérer son remboursement tout en entier.

Il arriva, il y a quelque tems, une petitte affaire entre le Suisse de cet Accadémie et les sbires, de laquelle je n'aurois pas manqué de vous informer, si elle n'eut été assoupie presque tout de suitte. Voicy le fait : les sbires, voulent se saisir d'un homme qui restoit à cette petitte maison appartenent à l'Accadémie, y entrèrent. Cela causa un tumulte dans le voisinage. Notre Suisse voulent soutenir les droits et privilège, sans sçavoir de quoy il étoit question, ny moy non plus, fut maltraité de parolle par lesdit sbires, parlent d'une façon peut respecteuse du lieux où ils étoient, luy mettant ensuitte le pistolet à la gorge s'il s'opposoit. Je portay plainte au Gouverneur et à M. l'embassadeur, qui me parut prendre cet affaires à cœur. Le Gouverneur envoya le lendemain chés nous et me fit quelques espèces de réparation, en me disent que c'étoit un homme accusé d'avoir fait des fausses sédules qu'on vouloit saisir; je luy fis comprendre que, s'il eut pris la peine d'envoyer quelqu'n de sa part, comme il convenoit dans une maison comme celle-sy, tout se ceroit passé sans le moindre obstacle. Présentement, on relève cet affaire, et M. l'embassadeur m'a parlé de façon qu'il seroit peut-aitre obligé de faire sortir notre Suisse.

Nota que ce n'est plus l'ancien Suisse qui fut mis dehors il y a lontems. Celuy-cy me paroît un bonhomme faisant son devoir; j'espère que les suittes ne seront pas fâcheuses pour luy et que M. l'embassadeur le soutiendra.

Je suis, avec un proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5455. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 20 aoust 1760.

Monsieur, — Je viens de recevoir cette petitte boëtte et la lettre si-jointe du P. Paccaudi pour M. le comte de Caylus, que j'ay l'honneur de faire passer à votre adresse, et, en même tems, j'ay l'avantage de vous renouveller le proffond respect avec lequel je suis, Monsieur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5456. — Brevet d'élève peintre a Rome pour le s[r] du Rameau.

Du 24 aoust 1760.

Nous, marquis de Marigny, etc., etc.

Bien informé des heureuses dispositions du s[r] *Louis Du Rameau*, natif de Paris, dans l'art de la peinture pour l'histoire, qu'il a exercé tant sous M. *Pierre*, peintre du Roy et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, qu'à l'École des Élèves protégés par Sa Majesté, sous M. *Vanloo*, leur gouverneur, où il est entré par concours et dans laquelle il a surpassé ses concurrents[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des éleves pensionnaires de Sa Majesté à l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service du Roy à Rome sous la conduite de M. *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous luy avons accordé le présent brevet.

A Versailles, le 24 aoust 1760. Signé : le marquis de Marigny, etc.

Archives nationales, O[1] 1093, fol. 262.

= 1. *Louis-Jacques Durameau*, peintre, obtint le grand prix en 1757 sur ce sujet : *le Prophète Élie qui ressuscite le fils de la Sunamite.*

5457. — Brevet d'élève sculpteur a Rome pour le s[r] Gois.

Du 24 aoust 1760.

Nous, marquis de Marigny, etc., etc.

Bien informé des heureuses dispositions du s[r] *Étienne Goix*, natif de Paris, dans l'art de la sculpture, qu'il a exercé tant sous le s[r] *Michel-Ange Slodtz*, sculpteur du Roy et proffesseur de son Académie de peinture et sculpture, qu'à l'École des Éléves protégés par Sa Majesté, sous M. *Vanloo*, leur gouverneur, où il est entré par concours et dans laquelle il a surpassé ses concurrents[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à l'Accadémie de peinture, sculpture et d'architecture établie pour le service du Roy à Rome sous la conduite de M. *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons accordé audit sieur *Goy* le présent brevet[2].

A Versailles, le 24 août 1760. Signé : le marquis de Marigny, etc.

Archives nationales, O[1] 1093, fol. 265.

= 1. *Étienne-Pierre-Adrien Gois* obtint le grand prix de sculpture en 1757 pour ce sujet : *Tobie faisant ensevelir les morts.*

2. Un « mémoire pour le s[r] *Gois*, élève pensionnaire du Roi à l'Acadé- « mie de peinture et sculpture établie à Rome pour le service de Sa Majesté, « et demoiselle Geneviève-Marguerite Perichon, son épouse, défendeurs, « contre dame Marguerite Chauvot, veuve du feu sieur *Gois*, leur mère « et belle-mère, demanderesse » (16 p. in-4°, impr. de L. Cellot, rue Dauphine, 1761), nous fournit certains détails biographiques, bons à recueillir ici, sans entrer dans le fond du procès ayant pour but la déclaration de nullité du mariage de l'artiste. *Étienne Gois*, né le 31 janvier 1731, avait épousé, en la paroisse de Saint-Germain-le-Vieil, le 24 septembre 1759, la demoiselle Perichon, fille de feu s[r] Perichon, maître graveur à Paris, et sœur du s[r] Perichon, orfèvre. Le contrat de mariage constatant que la femme apportait une dot de 5,000 livres, tandis que le mari n'avait rien, fut passé le 22 septembre 1759. Le procès portait sur l'absence de consentement de la mère. Le fils répondait que cette formalité n'était pas indispensable pour la validité du mariage, quand l'époux était âgé de plus de vingt-cinq ans.

Le débat par lui-même n'a pas grand intérêt; mais c'est le premier exemple que nous rencontrons d'un artiste pensionnaire du Roi marié avant d'aller prendre place à l'Académie de Rome.

5458. — Marigny a Natoire.

A Versailles, ce 25 août 1760.

La boëte, Monsieur, destinée par le Père Paciaudi à M. le comte de Caylus, et annoncée par votre lettre du 6 de ce mois, m'est parvenue, aussitôt elle a été remise chés luy.

Je fais ce que je puis pour soutenir votre Académie; j'espère, avant le 15 du mois prochain, faire payer à M. Cioia un à compte de 15,000 livres et continuer des payements en octobre et novembre suffisans pour, à la fin de ce dernier, être quitte avec luy de toutes ses avances. J'ay cette dette infiniment à cœur; par autant de ménagement que vous le pourrés, aidés-moi dans l'occurence présente. Je ne vous propose point de réduction, parce que je suis persuadé que vos dépenses annuelles n'en sont point susceptibles; mais prenés à crédit de côté et d'autre au lieu de payer comptant ou éloignés les crédits d'un ou deux mois, afin que les traites sur nos trésoriers le soyent également; quand les choses reprendront leur train ordinaire, elles seront acquitées aussi régulièrement que par le passé.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1107, fol. 271.

5459. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 27 aoust 1760.

Monsieur, — Le paquet que j'ay l'honneur de vous adresser se courier-cy vient de la part de M. Bottari pour M. Mariette, avec la lettre si-jointe que j'accompagne d'une des mienes.

Le sr *Maréchau*, architecte, me demanda, ses jours passé, qu'il luy fût permis d'avancer le tems de son retour d'anviront un moy pour profitter de la bonne saison; je luy ay dis que j'aurois l'honneur de vous en prévenir. Se pensionnaire a bien étudié pendant son tems et s'est bien comporté en tout. Je croirois, M., qu'il pouroit mériter vos bontés.

M. l'abbé de Saint-Nom est depui un moy et demy à Tyvoli avec le pensionnaire *Flagonard*, peintre. Cet amateur s'amuse infiniment et s'occupe beaucoup. Notre jeune artiste fait de très belles études qui ne peuvent que luy aitre très utilles et luy faire beaucoup d'honneur. Il a un goût très piquant pour ce genre de paysage, où il introduit des sujets champestre qui luy réussissent.

Le sr *Robert* vas aussy toujour très bien[1]. M. Mariette est bien content de ce qu'il luy a envoyé.

Le sr *Chapitel*, architecte, m'a fait voir dernièrement un fort beau dessain d'un proget de palais pour placer les beaux-arts mis en perspective, qui fait un très bel effet. C'et un sujet deméritte. Les autres vont bien aussy et l'émulation règne parmy eux[2] avec beaucoup de courage.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O1 1940.

= 1. Depuis : « M. l'abbé de Saint-Nom »; Lecoy, p. 285.
2. Depuis : « Le sr *Chapitel* »; Lecoy, p. 285.

5460. — Brevet d'élève architecte a Rome pour le sr Le Roy.

Du 28 août 1760.

Nous, marquis de Marigny, etc., etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du sr *Antoine Le Roy*, natif de Versailles, âgé de vingt-trois ans et demi, dans l'art d'architecture qu'il a étudié sous le sr *Loriot*,

architecte du Roy, professeur de son Académie d'architecture établie au Louvre à Paris, dans laquelle il a remporté le premier prix [1] le 27 août 1759, l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service du Roy à Rome, sous la conduite du sr *Natoire*, directeur d'icelle.

Pourquoy nous avons accordé le présent brevet audit sieur *Le Roy*.

A Versailles, le 28 août 1760. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY, etc.

Archives nationales, O1 1093, fol. 268.

= 1. *Étienne Le Roi* obtint le grand prix d'architecture avec ce sujet : *Une école d'équitation.*

5461. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 3 septembre 1760.

Monsieur, — Le P. Paccaudi vient de m'envoyer cette caisse avec la lettre si-jointe à votre adresse. L'un et l'autre vous parviendron par la voye ordinaire que vous voulés bien permettre. En même temps, je renouvelle le profond respect avec lequel je suis, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O1 1940.

5462. — MARIGNY A CIOIA.

A Versailles, ce 8 septembre 1760.

En réponse, Monsieur, à votre lettre du 2 de ce mois accompagnée de copie du reçu de M. *Natoire*, en datte du 13 août dernier, pour 600 écus romains, je viens d'ordonner une somme de 11,000 livres, en attendant que je puisse faire mieux. M. Perier, premier commis des Bâtiments, vous en adressera l'ampliation d'ordonnance assés à temps pour que vous puissiés en recevoir le montant mardi matin. Soyés asseuré qu'avant les fêtes de la Toussaint vous recevrés les autres 11,000 livres et, plutôt, s'il m'est possible.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O1 1107, fol. 280.

5463. — L'ÉVÊQUE DUC DE LAON AU DUC DE CHOISEUL.

A Rome, ce 10 septembre 1760.

« ... Le Suisse de l'Académie n'est point, Monsieur, le même que celui de votre tems. C'est un bon homme qui ne cherche point de querelles; mais, dans l'occasion dont on se plaint, les sbires se contentèrent de lui envoyer un juif pour l'avertir qu'ils arrivoient avec le prisonnier en question. Une façon aussi irrégulière d'avertir tourna la tête de ce Suisse, et il ne songea point à aller prendre les ordres de M. *Natoire*. Les officiers de M. le Gouverneur auroient dû avertir M. *Natoire*, et tout se seroit passé dans les règles. Cette affaire est de nature à occuper plus M. le secrétaire d'État que bien d'autres qui ne l'occupent pas assez. J'exécuterai les ordres que vous me donnez, Monsieur, à ma première audience... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 829, fol. 172 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5464. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 10 septembre 1760.

Monsieur, — J'envoye par le courier le *verduc* dont vous m'avés fait l'honneur de me charger par une de vos lettres. Je souhaitteroit que vous le trouvassiés tel que vous le désirés[1]. Le fourbisseur qui l'a travaillé m'a dit qu'il en avoit fait plusieurs pour des seigneurs romain sur ce même modelle. J'ay trouvé la canne un peut courte. Il m'a assuré que, pour le présent, il n'en avoit pas pu trouver de plus longues. Ayés la bontés, M., si celle-cy n'étoit pas selon votre goût, de me marquer de quelle manière vous la voulés. Je feray tout mon possible pour vous contenter. Je n'ay pas fait mettre de pomme[2], parse qu'à Paris on les fait infiniment mieux qu'on ne la pouroit faire icy[3].

Le P. Paccaudi m'envoye une caisse pour M. le comte de Caylus et me faire dire, en même tems, qu'il n'avoit pas pu diminuer le volume, attendu que c'et un seul morceau d'antiquité qu'elle renferme. Cette incluse vient aussi de sa part.

Je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

= 1. Notes de Marigny : « Il est un peu court, mais cela ne fait rien. »
2. « Il a bien fait. »
3. « Qu'il me dise son debours. »

5465. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 15 septembre 1760.

Monsieur, — J'ay reçu vos deux lettres des 13 et 20 août derniers; par la première, vous m'annoncés une des cannes que l'on nomme à Rome des *verducs*. Je vous en suis bien obligé. Vous aurez agréable de me faire savoir votre déboursé, que je vous feray remettre aussitôt. Vous m'informez par la même lettre que M. de Chioya venoit de vous remettre 600 écus romains. Vous pouvés l'assurer, comme je l'ay déjà mandé, qu'il recevra son remboursement en entier le plutôt qu'il sera possible.

Vous me rendez compte un peu tard, dans la même lettre, d'une affaire survenue entre le Suisse de l'Académie et les sbirres. Je ne saurois assés vous recommander de prendre bien garde à tout ce qui s'appelle à Rome affaire d'*impegno* avec la cour de Rome, et d'éviter avec grand soin toute discussion dans ce genre; et, pour les éviter d'une manière sûre relativement à l'Académie, quelque léger que soit le cas qui pourroit survenir, communiquez-le sur-le-champ, avec grand soin, à M. l'Ambassadeur et ne prenez rien sur vous dans votre conduite sans le secours de ses lumières et de son avis. Ce sera le moyen d'éviter à la cour de Rome tout sujet de plainte. Vous aurés agréable de m'informer de l'événement qu'aura eu cette affaire, puisque vous me mandés qu'on l'a relevée, quoique vous eussiés pensé qu'elle étoit assoupie. Observés bien de ne rien faire que guidé par le sentiment de M. l'Ambassadeur.

La petite boëtte et la lettre du P. Paccaudi, mentionnés dans votre lettre du 20, ont été rendues à leur adresse.

Je suis, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5466. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 24 septembre 1760.

Monsieur, — Vous recevrés par ce courier un paquet que

M. Bottari vient de m'envoyer pour vous. Je crois que c'est son troisième volume de la *Vie des peintres*, et, pour M. Mariette, cette lettre incluse.

J'ay receu, le courier passé, l'arretté des compte du second quartier de l'année courente, dont je vous suis infiniment obligé.

Je n'ay pas pu voir encore M. Cioia depuis que j'ay reçu l'honneur de votre lettre pour luy faire part de l'article qui le regarde, où vous ditte que dans le courent du mois de septembre vous espérés qu'il touchera un à compte de 1,500 livres. J'espère qu'avec le secour qui part de votre zèle pour le bien de l'Académie, il continura à nous fournir les fonds ordinaire. Depuis la mort de son père, il a resté à la campagne. Voilà les deux principalles testes de cette maison moissonnée dans peu de tems l'une de l'autre; je fais tout mes effort pour faire le moin de dépence qu'il m'est possible, mais la pluspart sont indispensable.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5467. — L'ÉVÊQUE DUC DE LAON AU DUC DE CHOISEUL.

A Rome, le 24 septembre 1760.

« ... Dans cette audience,... je dis... à Sa Sainteté que, sur le compte que j'avois rendu des torts qu'avoit eu le Suisse de l'Académie, j'avois reçu ordre de le remettre à la discrétion de Sa Sainteté. Le Pape me remercia et me dit que ce Suisse avoit aggravé ses torts en affectant depuis de paroître à la porte de l'Académie toutes les fois qu'il passoit, et que c'étoit une bravade. — Ah ! Saint Père, m'écriai-je, est-il possible que l'on vous ait tenu ces misérables propos. Votre Sainteté n'est pas faite pour sçavoir le cérémonial des Suisses; je puis l'assurer que ce misérable, bien loin d'avoir l'intention de faire une bravade, se seroit cru déshonoré s'il ne s'étoit pas mis en faction à la porte au passage de son prince. Ce Suisse est on ne peut pas moins coupable; M. le Secrétaire d'État sçait qu'au premier *altola* des sbirres, le Suisse s'enfuit tant qu'il eut de jambes. Il est vrai qu'il revint, encouragé par un domestique de la maison qui s'étoit armé d'un fusil, mais il ne paya que d'une contenance assés mal assurée. Il semble qu'en pareil cas M. le Secrétaire d'État devroit me prier de reprendre ce Suisse; mais je sçai qu'il a résolu jusqu'à présent de

n'en rien faire, et je crois, Monsieur, que vous trouverés bon, en conséquence, que dans quelque tems d'icy je lui demande des nouvelles de l'affaire des soldats des galères[1] sur laquelle nous ne voions point encore de satisfaction, quoique l'affaire soit d'une autre conséquence que celle du Suisse de l'Académie... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 829, fol. 214. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Il s'agit d'une échauffourée survenue à Marseille entre des soldats des galères du Pape et des hommes du peuple.

5468. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 26 septembre 1760.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres du 27 aoust et 3 septembre dernier, ensemble celle que le P. Paccaudi a envoyé à M. de Caylus et le paquet de M. Bottary pour M. Mariette. Les deux envoys ont été rendus à leur destination.

J'acquiesce à la demande que fait le s^r^ *Maréchaux*, architecte, de partir un mois plutost de l'Académie pour profiter de la belle saison. Le bon témoignage que vous me rendez de ses études et de sa conduite m'engage à luy accorder cette grâce.

Je vois avec plaisir, par la même lettre, que le s^r^ *Fragonard* s'occupe beaucoup à Tivoli, où vous me marqués que M. l'abbé de Saint-Nom l'a emmené avec luy, qu'il y fait de très bonnes études, son goût pour le paysage et la variété des sujets champêtres qu'il y place avec succès. J'apprends avec le même plaisir ceux du s^r^ *Robert*, et que vous êtes content du dessein du s^r^ *Cherpitel*, architecte, d'un projet de palais pour placer les beaux-arts, mis en perspectives. L'émulation paraît se raviver parmi les pensionnaires. Vos avis et vos lumières ne pourront manquer d'en faire de bons sujets.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5469. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 1er octobre 1760.

Monsieur, — Il y a quelque tems que je vous fis sçavoir la contestation du Suisse de l'Accadémie avec les sbires, lequel, vou-

lent soutenir les immunités de l'Accadémie, se crut en droit de s'opposer, quoique inutilement, qu'on ne saisît un quidan qui restoit dans une petitte maison appartenant à l'Accadémie. Dans le tems que je regardois cette affaire comme assoupie, M. l'Embassadeur me mendat un ordres de la cour pour faire quitter la livrée au Suisse, sauf à luy de présenter des mémoires au Pape, qui a pris cette affaire fort à cœur, pour aitre remis dans son poste; l'ordre fut exécuté sur-le-champ. J'ay l'honneur de vous l'envoyer.

Je suis très respectueusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5470. — COPIE D'UN ORDRE ADRESSÉ A M. L'AMBASSADEUR DE FRANCE A ROME.

1er octobre 1760.

L'Ambassadeur de France, à son audience de ce matin, metra le Suisse de l'Académie à la discrétion du Pape conformément aux intentions du Roy, qui a jugé que le Suisse avoit eu tort de faire violence aux sbires, sans avoir pris l'ordre de M. *Natoire*. Il est donc à propos de lui faire quitter la livrée du Roy, et qu'il se tienne caché dans Rome, de façon que les gens du gouverneur ne puisse le surprendre, et ce jusqu'à ce que, par des mémoires aux particuliers qu'il pourra faire présenter, le Pape, touché de sa situation, lui laisse la liberté de se placer.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 128.

5471. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS.

Année 1760.

1er octobre 1760-29 octobre 1761 : au sr Cioia, banquier à Paris, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait remettre au sr *Natoire*, Directeur de laditte Académie, pour l'entretien d'icelle pendant la présente année 1760 (8 p.). 33,000 l.

22 septembre 1761 : au sr *Cochin*, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture et sculpture, pour son remboursement de pareille somme qu'il a avancée au

s[r] *Louis Rameau*, élève peintre, et s[r] *Étienne Goix*, élève sculpteur, nommés pensionnaires à l'Académie de Rome, la somme de 600 livres à eux accordée par gratification, pour frais de voyage pour se rendre de Paris à Rome, à raison de 300 livres pour chacun, et ce pour la présente année 1760 600

Somme de ce chapitre. . . . . 33,600 l.

Archives nationales, O[1] 2260, fol. 278 et 284.

5472. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 9 octobre 1760.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 10 du mois de septembre dernier et le *verduc* que je vous avois demandé. Je vous suis bien obligé du soin que vous vous êtes donné; recevés-en mes remercimens, je vous prie. Il est vrai que le jais en est un peu court; mais cela ne fait rien. Vous avés trés bien fait de l'envoyer sans la pomme. On les travaille mieux, en effet, à Paris qu'à Rome. Mandez-moy ce qu'il vous en a coûté, afin que je vous le fasse rembourser.

La caisse du P. Paccaudy pour M. le comte de Caylus, ainsy que sa lettre, ont été remises à leur destination.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5473. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 15 octobre 1760.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de dépenses de l'Académie du troisième quartier de l'année courente. Je le restreint le plus qu'il m'est possible en suspendant le payement des mémoires des ouvriers, pour tâcher de gagner un peu de tems, dans l'espérence de pouvoir les satisfaire plus aisément dès que les fonds viendront. M. Cioia est toujour en campagne, et ses commis ne me peuvent rien dire sur nos petittes affaires. Elles sont touttes suspendues dans ce tems de villégiature. Celle de notre Suisse n'est pas encore décidée, sçavoir s'il poura reprendre la livrée. Le Secrétaire d'État est dur et décide difficilement. Je

n'ay pas manqué sur tout ce qui a regardé cette *impegno*, et, comme vous me le faites sentir, de m'en raporter à tout ce que M. l'Embassadeur jugeroit à propos de faire. Cela poura encore trener jusque au retour du Pape, qui est à sa maison de Castel.

M. l'embassadeur de Malthe n'est pas encore de retour de son voyage de Parme.

Plusieur de nos pensionnaires étudient actuelement à la galerie Farnaise, pour profiter de l'entervalle que le Cardinal Orsini est en campagne. Cette Éminence, avant de partir, eu la bonté de m'envoyer dire qu'il seroit libre au pensionnaires d'y venir travailler.

Vous voulés bien, M., que je mette sous votre adresse ce petit rouleau pour M. Mariette, qui contient deux dessains que le s^r *Robert* luy envoye et la lettre si-jointe que je luy écris, et une autre pour M. *Cochin*.

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

5474. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 31 octobre 1760.

Vous avez très bien fait, Monsieur, de vous être conformé à la volonté du Pape dans la contestation survenue entre le Suisse de l'Académie et les sbirres, et vous n'aviés que ce parti à prendre, après la décision de la cour envoyée à M. l'ambassadeur de France à ce sujet, que vous avez jointe à votre lettre. Soyez très attentif en pareil cas, comme je vous l'ai déjà mandé, de ne prendre jamais rien sur vous et de consulter toujours M. l'Ambassadeur sur la conduitte que vous devrés tenir.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1940.

5475. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 11 novembre 1760.

Monsieur, — J'ay reçu de M. Chioia, le 6 du courent, 700 écus romains pour les dépences de l'Accadémie, dont je rendray compte. Ce que vous luy avés fait rembourcer l'a mis de bon humeur et

en état de me donner cette somme, dont j'avois grand besoin. Je fais de mon mieux, dans ce tems critique, pour économiser le plus qu'il m'est possible.

Des trois pensionnaires, M., que vous destinés pour Rome, dont M. *Cochin* m'a annoncé, on me dit qu'il ne vient seulement que l'architecte, attendu la disette d'espèces où les deux autres se trouvent. Il me paroîtroit, dès que les tems sont difficilles, de suspendre le nombre de douze à quelqu'un de moin. Je fais cette réflection, M., que je soumest à votre décision.

Le s^r^ *Maréchaux*, architectte, se trouve encore à Rome pour attendre son compagnon de voyage qui s'est trouvé forcé d'aller à Naples passer une quinzene de jour. Ce tems de plus ne le fait pas passer au delà du terme de sa pension.

Le s^r^ *Monet*, peintre, vous prie, M., attendu que les deux nouveaux pensionnaires ne partiront que dans le beau tems prochain, de luy permettre qu'il jouisse encore de sa chambre pour passer l'hiver à Rome; bien entendu qu'il fera sa dépence.

Le Suisse de l'Accadémie vient de reprendre la livrée du Roy; M. l'embassadeur de France m'envoya hier un billet par lequel il me marque que le Pape, s'étant fait rendre compte de l'affaire du Suisse, avoit vu, par le résultat des informations qui ont été faites, qu'il n'étoit pas aussy coupable qu'on le luy avoit exposé, et qu'en conséquence S. S. avoit donné ordres qu'on cessât toutte poursuittes contre luy, laissant à la discrétion de M. l'Embassadeur de le rétablir dans la place qu'il avoit.

Le s^r^ *Flagonard*, peintre, ne partent qu'après l'hiver avec M. l'abbé de Saint-Nom, vous demande aussy la même grâce, M., de luy continuer son logement, voyant que cela ne dérengera pas celuy des autres.

Le P. Paccaudi m'envoye cette longue boëtte qu'il a mis à votre adresse, avec cette lettre que je mest sous votre ply.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Note en tête de cette lettre :

« Enjoint d'œconomiser tant qu'il pourra.

Les douze pensionnaires de Rome subsisteront.

Le s^r^ *Maréchaux* peut attendre le retour de son compagnon.

Le s^r^ *Monet* occupera sa chambre pendant l'hyver en y vivant à ses dépens.

Le s[r] *Fragonard* pourra jouir du même avantage.

Je suis charmé que, par les informations faites, le Pape ait permis au Suisse de reprendre la livrée du Roy.

Archives nationales, O[1] 1940.

5476. — L'Évêque duc de Laon au duc de Choiseul.

A Rome, ce 12 novembre 1760.

« ... Je sçavois que M. le Secrétaire d'État s'étoit préparé, à la fin de l'audience, de me faire valoir beaucoup l'équité dont le Pape a voulu user en faveur du Suisse de l'Académie, qui, par les informations de M. le Gouverneur de Rome, a paru à Sa Sainteté moins coupable qu'on ne luy avoit fait croire, et la liberté que Sa Sainteté me donnoit de rétablir ce pauvre homme dans sa place; ce qui me détermina à le prévenir, pour diminuer le prix de cette espèce de grâce, en lui demandant enfin justice sur les excès des soldats des galères du Pape commis l'année passée à Marseille, en luy faisant remarquer la justice que le Roi avoit rendue au Pape sur l'affaire du Suisse de l'Académie, qui étoit infiniment moins importante que l'autre. Je jouis de l'embarras avec lequel il s'acquitta de la commission que luy avoit donné le Pape sur le Suisse de l'Académie, et de luy avoir ôté l'espérance qu'il avoit peut-être conçu d'en faire une sorte de compensation avec l'affaire des soldats. Il me dit qu'il ne sçavoit point où en étoit l'affaire de ces soldats et qu'il auroit soin de s'en informer de M. Aquaviva, qui étoit chargé du détail de cette affaire... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 829, fol. 339 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5477. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 20 novembre 1760.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 15 du mois passé, le compte de la dépense de l'Académie du 3 novembre de la présente année. Je ne manqueray point de vous faire passer des fonds dès qu'il sera possible, afin qu'il n'y ait de retardement dans les payements que le moins que faire se pourra.

Vous me dites dans cette même lettre que l'affaire du Suisse n'est pas encore décidée; je vous répète ce que je vous ay dit dans

mes précédentes : ne faites rien dans cette affaire que de l'avis de M. l'Ambassadeur. Vous avez vu ce qui a été délibéré à la cour à cet égard. Suivez exactement la conduite que vous prescrira M. l'Ambassadeur.

J'ay appris avec plaisir, dans la même lettre, que M. le Cardinal Orsini avoit eu la bonté de vous faire dire, avant son départ pour la campagne, que les pensionnaires du Roy pouvoient aller faire leurs études dans la gallerie Farnèze, où ils étudioient en conséquence lorsque vous m'avez écrit cette dernière lettre.

Le petit rouleau pour M. Mariette, votre lettre pour luy et une autre pour M. *Cochin* ont été rendues à leur destination.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

P.-S. de la main de M. le Directeur général : « J'ay vu les deux desseins que le s^r *Robert* a envoyés à M. Mariette. J'en ai été enchanté. Redoublez tous vos soins pour la culture d'une si belle plante, qui fera honneur à votre direction et aux arts de France. » (*Avec parafe.*)

Archives nationales, O¹ 1940.

5478. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 26 novembre 1760.

Monsieur, — On vient de m'aporter, de la part du P. Paccaudy, une boëtte et la lettre si-jointe sous votre adresse, que j'ay l'honneur de vous envoyer.

M. Bottari m'a remis aussi pour M. Mariette un paquet que je ne feray partir que l'ordinaire prochain, afin de ne pas trop surcharger le courier. Comme il vat partir dans l'instent, il ne m'est possible que de vous renouveller le profond respect avec lequel je suis, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

5479. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 3 décembre 1760.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous adresser ce paquet, que M. Bottari envoie à M. Mariette, avec la lettre si-jointe, que j'ai diféré d'un ordinaire pour ne pas trop charger le courier.

J'ai veu, ses jours passés, deux accadémies peintes de nos élèves; l'une est du s^r *Monet* et l'autre du s^r *Taraval*, dont j'ay été fort content. Elles vous doivent aitre envoyée dès que ce qui doit les accompagner sera terminé.

Je suis, avec le respect ordinaire, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1940.

5480. — CIOIA A MARIGNY.

A Paris, ce 6e décembre 1760.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous joindre icy une coppie de quitence de 700 écus romains que M. *Natoire* a reçu à Rome le 7e de novembre dernier, faisent 3,850 livres, et, avec 5,000 livres que la cour m'est encorre redevable des précédents payements, celle de 8,850 livres tournois, de laquelle somme j'attend de Monsieur l'ordonnence de mon remboursement et la grâce de me croire très respectueusement, etc.

FRANÇOIS-MARIE CIOIA.

(*En tête est écrit :*) Je prie M. de Gillet d'expédier une proposition de 8,850 livres pour parfait payement de tout ce qui est dû jusqu'à ce jour.

A Versailles, ce 11 décembre 1760.

D...

(*Coppie :*) J'ay reçu de Monsieur Joseph Cioia sept cent écus romains, qu'il m'a payez par ordre de Monsieur François-Marie-Cioia, de Paris, par autre que Monsieur le marquis de Marigny, Directeur, ordonnateur général des Bâtiments et commandeur des Ordres du Roy, a donné au susdit M. Cioia, laquelle somme est pour le service de l'Accadémie royale, et de laquelle mondit sieur Cioia doit être remboursé par la cour. Fait double à Rome, le 7e novembre 1760.

NATOIRE.

Bon pour 700 écus romains.

Archives nationales, O¹ 1940.

5481. — MARIGNY A CIOIA.

A Versailles, ce 11 décembre 1760.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 6 du mois dernier et la

copie de la reconnoissance de M. *Natoire* pour 3,850 livres, monnoye de France qui luy furent comptés à Rome le 7 décembre dernier. Je ferai tous mes efforts pour vous faire rembourser avant la fin de ce mois non seulement ces 3,850 livres, mais même les 5,000 livres en arrière faisant ensemble 8,850 livres.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1107, fol. 371.

5482. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 17 décembre 1760.

Monsieur, — Agréés que dans ce commencement d'année je renouvelle les veux et les souhait qui sont toujour une suitte continuelle et sincère de ceux que je vous ay voué les annés précédentes. Daignés les recevoir comme les marques de ma reconnoissance et de mon attachement inviolable pour tout ce qui vous regarde. J'ose, en même temps, vous demander la continuation de vos bontés; elles me flattent trop pour ne pas rechercher avec empressement toutes les occasions de les mériter et vous témoigner le profond respect avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5483. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 17 décembre 1760.

Monsieur, — Le P. Paccaudy m'anvoye cette petitte caisse que j'ay l'honneur de vous adresser, avec la lettre si jointe.

Je vous suis bien obligé, M., de l'aretté des comptes de l'Académie du troisième quartier, que j'ay reçu derniérement, de l'année 1760. M. *Robert* est très flatté que vous ayés approuvés les deux derniers dessains que j'ay envoyé à M. Mariette.

Les s[rs] *Monet* et *Flagonard* ne sont pas moin sensible de ce que vous voulés bien qu'il restent encore à la pension jusque au tems que les deux nouveaux ariveront. Le troisième est actuelement retenu à Livourne par une fièvre qui luy est survenue en chemin.

Je suis, avec respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5484. — COCHIN A MARIGNY.

Le 17 décembre 1760.

Monsieur, — M. *Pierre* m'a communiqué par votre ordre le résultat d'une lettre par laquelle il paroît que M. *Natoire* croit que ce seroit un soulagement que de diminuer le nombre des pensionnaires de Rome... Il vaudroit beaucoup mieux suspendre l'École de Paris et porter tous les fonds à Rome... Mais j'ose encore espérer qu'on sera pas réduit à laisser tomber ni l'une ni l'autre.

COCHIN.

Courajod, *École royale des Élèves protégés*, p. 59.

5485. — MARIGNY A COCHIN.

A Versailles, ce 24 décembre 1760.

Sur vos observations, Monsieur, contenues dans votre lettre du 17 de ce mois et l'avis de M. *Massé*, je consent au prix de 480 livres pour les portraits en émail faits par les sieurs *Durand* et *Bourgeouin*, étant dans l'intention de les mettre à portée de dire que, pour le service du Roy, on le leur a payé ce prix; il est nécessaire de produire un mémoire au nom de chacun d'eux que vous me présenterés incessament et dont aussitôt j'ordonneray le payement; vous suivrés à cet égard la forme ordinaire.

J'ay marqué à M. *Natoire* que je voulois soutenir l'Académie de Rome sur le pied où elle est, et j'espère que nous parviendrons à ne rien suprimer dans l'école à Paris des Élèves protégés.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1107, fol. 400.

5486. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, ce 24 décembre 1760.

J'ay suspendu, Monsieur, de répondre à votre lettre du 11 du mois dernier pour pouvoir vous marquer que j'avois fait compter à M. Cioia, banquier à Paris, toutes les avances qui vous avoient été faites à Rome; conformément à vos reconnoissances, j'y suis parvenu depuis le 18 de ce mois.

Cet effort ne doit pas vous engager à moins d'œconomie, la difficulté de fournir aux dépenses d'un établissement que je désire de soutenir doit vous porter à éloigner autant qu'il sera possible la nécessité de tirer sur la caisse des Bâtiments du Roy; je vous le répète, Monsieur, c'est dans le tems de détresse qu'il faut faire en sorte d'aider de votre crédit; il ne sera point compromis; mais quelques mois de délais en semblables conjectures sont secourables.

Mes arrangements ont été formés pour entretenir à l'Académie de Rome douze pensionnaires; je ne suis pas d'avis d'en diminuer le nombre; je laisseray donc subsister les choses telles qu'elles sont.

Tant que le s[r] *Maréchaux*, architecte, n'excédera point le tems de sa pension, il peut attendre le retour de son compagnon de voyage.

Je consent que le s[r] *Monet*, peintre, occupe sa chambre pendant l'hyver, puis qu'il y vit à ses dépends et que le service courant n'en souffre point; n'y ayant pas plus d'inconvénient à traiter le s[r] *Fragonard* de la même manière, je luy accorde volontier la même facilité.

Je suis bien aise que, par le résultat des informations faites sur le compte du Suisse, Sa Sainteté ait ordonné de suspendre toutes poursuites contre luy et qu'en conséquence il luy ait été permis de reprendre la livrée du Roy.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

P.-S. de la main de Monsieur le Directeur général : « Dites de ma part au R. P. Olignani che gli auguro un felicissimo capo d'anno. »

Archives nationales, O[1] 1107, fol. 401.

5487. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 29 décembre 1760.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous faire passer, à votre adresse, la petitte boëtte que le P. Paccaudi m'envoye, et de mettre sous votre ply la lettre qu'il y a joint, et de vous accuser, en même tems, 700 écus romains que je vien de toucher de M. Cioya. J'en avois besoin pour terminer le compte de dépence

du dernier quartier de l'année 1760, que j'auray l'honneur de vous envoyer, dès qu'il sera en ordre.

Le nouveau pensionnaire, nomé *Le Roy*, architecte, qui avoit resté à Livourne à cause d'une maladie, vient d'arriver depuis trois jours en bonne santé.

La mort du prince Panphile mest en mouvement une grand quantité de maisons qui prétendent à cette succession. Les avocats et procureurs auront de quoy s'exercer et faire bien leurs proffit.

Je suis, très respectueusement, etc.

Natoire.

P.-S. — Voulés-vous bien permettre que cette lettre soit remise à M. *Soufflot?*

Note à M. Natoire : « Mandés-moy si c'est au Jésus ou à saint Ignace que sont écrites ces paroles dans la frise de l'ordre : *Veni ignem mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur.* »

Archives nationales, O[1] 1940.

5488. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 21 janvier 1761.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte du dernier quartier des dépences de l'Académie de l'année 1760; c'est toujour celuy qui monte le plus haut parce que c'et le payement des ouvriés et l'acquit de leurs mémoires pour toutte l'année. L'article de l'appoticaire a surpassé l'ordinaire, attendu le nombres des malades qu'il y a eu à l'Accadémie, tant des pensionnaires que des domestiques. Quoyqu'ils n'ait pas été sérieusement mal, ils n'ont pas laissé d'emporter bien des remèdes et tout par l'ordre du médecin. Je ne luy ay donné qu'un acconte de 45 écus qui surpasse un peu plus que la moitié de son compte; j'ay augmenté l'article du chirrugien, qui a eu beaucoup à travailler outres ses seignés, de 6 écus de plus, que j'ay employé à 12 livres de chocolat pour donner au médecin pour l'encourager à ne pas rallentir son zelle au service des malades qui l'ont beaucoup occupé. Sa rétribution est si modique qu'il a eu besoin de cette petitte générosité pour le faire aller avec plus d'aisence.

Je vois avec plaisir, M., par votre dernière du 24 décembre,

que M. Cioia est remboursé des avances où il étoit enver l'Académie. Vous ne devés pas doutter que je n'aye le même soin à économiser le plus qu'il me sera possible; nos dépences nécessaires et courentes sont si fort limitée qu'il est impossible de les restrindre de plus; car la partie du cuisinier souffre toujour infiniment.

Il vous sera aisé, Monsieur, de voir, par le résultat du compte et de l'avance où je suis, que je ménage le plus que je peut de tirer sur M. Cioia; je vous avoue même que je me suis servi en derniers lieux de l'argent que j'ay entre les mains, provenent de la succession de feu M. *de Troy*, dont je suis dépositaire en qualité d'exécuteur testamentaire. Cette affaire n'étant pas encore finie m'a fourny cette resource; dans ce païs, il me seroit difficille d'en trouver; mais j'espère que la Providence ne nous abandonera pas, surtout voyant combien, M., vous aites zélé à soutenir cette partie, ce qui rend toutte l'Académie reconnoissante, en comançent par le Directeur.

Les s[rs] *Monet* et *Flagonard* s'étoient flatté que votre bonté enver eux s'étendoit jusque leurs continuer, avec leur logement, la table et les prérogatives de pensionnaires, comme me l'avoit fait entendre M. *Cochin*, jusque à l'arrivée des deux nouveaux qui doivent les remplacer. Cet objet seroit de bien peut de chose, si vous leurs accordiés, d'autant plus que la dépence n'exéderoit point le nombre de douze; mais je me conformeray à vos ordres en leurs comuniquant.

M. l'embassadeur de Malthe étant à Parme cette autonne dernière, parlent avantajeusement du talent de M. *Monet* au premier ministre de cette cour, a formé un party avantajeux au s[r] *Monet* pour y aller s'i établir et travailler au service du prince. Comme Son Exellence me fit l'honneur de m'en parler dernièrement, je luy dit tout de suitte que rien ne pouvoit se déterminer sans que je vous en eu fait part et vous demander pour le s[r] *Monet* votre agrément et votre approbation.

Le P. Olignani m'envoye cette lettre incluse et je l'accompagne d'une pour M. Mariette, que vous voudrés bien luy faire passer, s'il vous plait.

Je suis, avec, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5489. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 31 janvier 1761.

J'ay reçu, M., vos quatre lettres des 26 novembre, 3 décembre et deux datées du même jour, 17 du même mois. Toutes les boëttes que vous m'avéez adressées de la part du P. Paccaudi, de même que celles de M. Bottari, me sont parvenues, ainsy que les lettres, et le tout a été remis à sa destination.

J'ay à vous remercier des veux que vous avez faits pour moy aux approches de la nouvelle année dans l'une de vos deux lettres du 17 décembre dernier, et je vous en suis bien obligé. Je voudrois avoir occasion de vous en marquer ma reconnoissance; je la saisirois avec plaisir.

Vous aurés agréable, M., de permettre au s[r] *Guyard* de se servir du modèle de l'*Apollon* qui est à l'Académie pour exécuter cette figure en marbre.

Je suis, M., votre très, etc.

Le marquis de Marigny.

P.-S. de la main de M. le Directeur général : « Je pense que tous les honnêtes gens de Rome sont bien affligés de la mort de M. l'abbé de Canillac; c'est M. l'abbé de Very qui luy succède. »

Archives nationales, O[I] 1941.

5490. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 4 février 1761.

Monsieur, — Je reçois de M. Bottari une lettre pour M. Mariette que je fait passer sous votre ply, pour que vous ayés la bonté de luy faire tenir.

Ses derniers jours de Carnaval ont un peu suspendu les études des élèves qu'ils vont reprendre actuelement. M. l'Ambassadeur est venu à l'ordinaire voir passer les masques au palais de l'Académie, et il y a reçu grand nombre de noblesse; le tout s'est passé avec beaucoup de décense. Un ancien domestique de l'Académie, nomé Perin, vient de mourir après avoir été longtems malade; il avoit servi M. *de Troy* et je l'avois à mon service étant un très

bons sujet. Il étoit beaucoup connu d'un de vos gens qui s'appelle Saint-Jean.

Je suis, avec le respect le plus profond, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5491. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 11 février 1761.

Monsieur, — J'envoie à M. Mariette ce petit bâton qui contient deux dessains de M. *Pannini*. Vous voulés bien à l'ordinaire permettre que je le fasse passer à votre adresse pour luy faire parvenir.

Je profite de cette occasion pour vous renouveler le respectueux attachement, avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Je suis fâché que les nouvelles sur la santé de M. de Canillac soient aussy movaises, puisqu'elles portent qu'il n'y a aucune espérence. Les bontés qu'il avoit pour moy me le fera toujour regretter.

Archives nationales, O[1] 1941.

5492. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 12 février 1761.

M. l'abbé Guyot, Monsieur, vicaire général de Vence, qui va faire un voyage en Italie, m'a fait demander des lettres de recommandation par M. l'abbé Guyot de Montjoye, son frère, chanoine de Notre-Dame de Paris; comme il se propose d'être quelque tems à Rome, je vous prie de luy rendre tous les bons offices qui pourront dépendre de vous, pendant le séjour qu'il y fera, et de luy procurer, autant qu'il sera en vous, les agréments qu'un étranger peut souhaiter à Rome. Je serai très aise que vous luy fassiés éprouver les effets de ma recommandation.

Je suis, M., votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5493. — MARIGNY A NATOIRE.

Le 12 février 1761.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 21 du mois dernier et le

compte de recette et dépense pour le quatrième quartier 1760; non seulement M. Cioia a été remboursé de tout ce qu'il vous avoit avancé avant le 24 décembre, mais encore des 3,850 livres montant de votre reconnoissance du 30 du même mois; ce n'est pas sans effort, mais le véritable désir que j'ay de soutenir cet établissement m'en a fait trouver les moyens et dans la confiance que de votre côté vous y contribués par autant d'œconomie qu'il vous sera possible d'en pratiquer.

Je consent, sur les bons témoignages que vous m'avés rendu des s[rs] *Monet* et *Flagonard*, qu'ils jouissent du logement, de la table et des prérogatives de pensionnaires jusqu'à l'arrivée des nouveaux.

Je consents également que le s[r] *Monet* accepte les avantages qui luy sont offerts pour s'attacher pendant quelques années au service du prince de Parme, et, quand il sera déterminé, je luy expédieray une permission pour le nombre d'années qu'il se proposera de rester en ce pays-là, sauf à la prolonger suivant les circonstances.

M. Mariette a reçu la dernière lettre qui luy étoit destinée et moi celle du P. Olignani.

Je suis, Monsieur, votre très humble, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 33.

5494. — Marigny a Cioia.

Le 12 février 1761.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 21 du mois dernier avec copie de la reconnoissance de M. *Natoire* du 30 décembre dernier pour 3,850 livres de France, qui luy ont été comptés à Rome; je viens d'en ordonner le remboursement.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 24.

5495. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 18 février 1761.

Monsieur, — Le courier que vous avés envoyé à M. l'Embassadeur est venu de votre part à l'Accadémie; je suis sensible,

M., à toutes vos bontés; je l'ay veu avec d'autant plus de plaisir et de satisfaction qu'il m'a procuré celuy de m'entretenir pendant quelques tems de vous et de votre santé. Je me sers de cette même voye pour vous en témoigner ma reconnoissance et vous donner toujour des marques de l'attachement sincère et respectueux avec lequel je suis, Monsieur, votre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5496. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 18 février 1761.

Monsieur, — La nécessité m'a fait aller chez M. Cioia ses jour passé; il m'a fait toucher, le 14e du courent, 800 écus romains, dont je rendray compte dans les dépences de l'Accadémie; je crois que son correspondent ne vous importunera pas pour son remboursement, du moins si vitte. J'ay toutte l'attention que vous pouvés désirer, Monsieur, pour économiser le plus qu'il m'est possible dans mes dépenses.

Rome est réellement sensible de la mort de M. de Canillac, et elle me touche en particulier très vivement. Je suis fort aise de connoître un peu son successeur que je vis à Rome, il y a quelques années, avec M. Boutin.

Je suis, avec respect, Monsieur, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Je reçus une lettre de M. le Cardinal de Luynes par le courier extraordinaire que vous avés envoyé à Rome; il me marque que vous voulés bien accorder au pensionnaire *Bridant*, sculpteur, une gratification quand il aura fini son tems. Cette Éminense protège beaucoup ce jeune artiste, dont je n'ay qu'à me louer, car, outre son méritte, il se conduit d'une manière peut commune, très édifiantes dans ses mœurs; il mérite que l'on s'intéresse à luy. Je luy appris cette nouvelle, dont il est infiniment obligé à vos bontés; il fera de nouveaux efforts pour les mériter encore plus.

Note de la main du Directeur général : « Vous avés eu tort de croire que j'accorde une gratification à un élève quand je ne vous le mande pas moy-même. J'ay promis à M. le Cardinal de Luines

que je tâcherois d'accorder la demande de son protégé; mais je ne l'ay point accordée. »

Archives nationales, O[1] 1941.

5497. — Natoire a Duchesne.

A Rome, ce 18 février 1761.

Je viens, cher amy, de m'entretenir de vous avec le courier que M. le marquis a envoyé à Rome pour le cordon bleu de notre Embassadeur. Je ne veus pas qu'il parte sans vous donner ces deux lignes de ma part pour vous rafraîchir tous les sentimens d'estime que j'ay toujours eu pour vous. Il m'a dit mille joli chose de M. votre fils. Vous l'elleveré trop bien, tous les pères seront jaloux et vous porteront envie. Vous ne voudrés plus le faire voyager crainte de le perdre de veue, et, devenant jaloux à votre tour de votre ouvrage, je ne le veray point dans ce pais-cy; continués donc à perfectionner cette plante dans la culture, pensés un peu à nous comme nous pensons à vous, et croyez que personne n'ait avec plus d'amitiés que nous le sommes ma sœur et moy, et je vous embrasse, carissimo amico.

Natoire.

Le courier part dans l'instant.

Archives de l'Art français, t. II, p. 303. Cette lettre est la dernière de la correspondance de Natoire avec Duchesne.

5498. — Extrait des comptes des Batiments.

Année 1761.

19 janvier-24 aoust 1762 : au s[r] Fr. Marie Cioia, banquier à Paris, pour son remboursement de pareille somme, qu'il a fait remettre au s[r] *Natoire*, directeur de la ditte Académie, pour l'entretien d'icelle, pendant l'année 1761 (8 p.). 53,900 l. » s. » d.

27 octobre 1762 : aux s[rs] Caccia et Trabuchy, banquiers à Paris, à compte des dépenses de laditte Académie pendant laditte année dernière 1761 . . . . 4,400 » »

24 aoust 1762-1[er] février 1763 : au s[r] *Natoire*, directeur de laditte Académie,

à compte de ses avances pour l'entretien de laditte Académie pendant laditte année 1761 (2 p.)	2,957	8	3
20 septembre 1761 : au s[r] *Bernard Restout*, élève peintre de l'Académie de peinture et sculpture de Paris, nommé pensionnaire à celle de Rome, par gratification, pour ses frais de voyage, pour se rendre de Paris à Rome	300	»	»
20 septembre 1761 : au s[r] *Félix Lecomte*, élève sculpteur, même gratification que cy-dessus.	300	»	»
Somme de ce chapitre . . .	61,857 l.	8 s.	3 d.

Archives nationales, O[1] 2261, fol. 324, 361.

5499. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 5 mars 1761.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres des 4 et 11 février. La lettre de M. Bottari que vous m'adressâtes par la première pour M. Mariette, de même que le petit rouleau contenant deux desseins, que vous m'avez adressées par la deuxième, ont été rendus à leur destination.

Par celle du 4, vous m'avez informé que les élèves devoient reprendre leurs études qui avoient été suspendues par les jours du Carnaval, et que M. l'Ambassadeur, suivant l'usage, avoit fait pendant ces mêmes jours les honneurs du palais de l'Académie à la noblesse de Rome avec beaucoup de dignité.

M. l'abbé de Canillac a emporté dans son tombeau les regrets de tous ceux qui le connoissoient.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1941.

5500. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 18 mars 1761.

Monsieur, — Par votre dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en datte du 12 février, j'ay fait part aux

s[rs] *Flagonard* et *Monet* de ce que vous voulés bien leurs accorder la continuation des prérogatives de pensionnaire jusque à l'arrivée des nouveaux; ils vous sont infiniment obligé de votre bonté.

Le s[r] *Flagonard* est bien prest de son départ; M. l'abbé de Saint-Nom, toujour porté à rendre service à ce pensionnaire, puisqu'il l'emmène avec luy, vient de l'envoyer à Naples, pour voir les belles choses que renferme cette ville avant de commancer leurs voyage. Cet amateur porte avec luy une quantité de joly morceaux de ce jeune artiste qui, je crois, vous feront plaisir à voir.

Le s[r] *Monet* et bien sensible que vous luy accordiés la permission d'aller passer quelques tems à la cour de Parme; il ce rendra digne, partout où il ce trouvera, de vos bontés[1].

Je suis, très respectueusement, M., votre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Depuis : « J'ai fait part »; Lecoy, p. 285-6. — On ne voit pas dans la suite que *Monet* soit allé à Parme. — Voir Dussieux, *Artistes français à l'étranger*.

5501. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 19 mars 1761.

Par votre lettre du 18 du mois dernier, Monsieur, vous m'avés annoncé que le 14 vous avés reçu de M. Cioia 800 écus romains qui font 4,400 livres tournois; j'ay fait payer la remise précédente et je souhaite que l'état de la caisse des Bâtiments puisse permettre d'acquiter aussy promptement celle-cy. Je vous fais ces nouvelles observations pour vous faire juger de la nécessité d'éloigner autant qu'il vous sera possible vos traites.

Vous avés eu tort de croire que j'accorde à un élève une gratification quand je ne vous le mande pas moy-même. J'ay promis à M. le Cardinal de Luynes que je ferais attention à la demande de son protégé; mais je n'ay rien déterminé encore à cet égard.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 76.

5502. — Marigny a Cioia.

Le 19 mars 1761.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 5 de ce mois, la copie d'une reconnoissance de M. *Natoire*, en date du 14 du mois dernier, pour 800 écus romains, faisant 4,400 livres tournois qui luy ont été comptés à Rome; je vous en procureray le remboursement le plus promptement qu'il sera possible, mon intention étant de me tenir au courant sur cette dépense, ou il ne dépendra pas de moy.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 73.

5503. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 25 mars 1761.

Monsieur, — Le P. Paccaudi vient de m'envoyer cette petitte caisse que j'ay l'honneur de vous adresser pour être remise à M. le comte de Caylus, et cette lettre que je met sous votre ply. Comme le courier est prèt de partir, je n'auray le tems que de vous renouveller le respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1941.

5504. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 1er avril 1761.

J'ay appris avec plaisir, Monsieur, par le retour de mon courrier qui m'a remis votre lettre du 18 février, que vous jouissés d'une bonne santé. Conservez-là longues années et soyez persuadé que j'en seray très aise.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1941.

5505. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 8 avril 1761.

Monsieur, — J'ay reçu par M. l'abbé Guillot, vicaire général

de Vence, la lettre de recomendation que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en sa faveur, pour que je luy fut bon à quelques choses dans le sesjour qu'il se propose de faire à Rome. Vous devés estre persuadé, M., que je me feray toujour un devoir de rendre tout les services qui dépendront de moy à tous ceux pour lesquels vous vous intéressés. Par votre dernière, du 19 mars, vous me recomandés de tirer le moin qu'il me sera possible sur M. Cioia. Je suis bien fâché que quelques jours auparavent, qui étoit le premier d'avril, j'ay été forcé de prendre encore de plus 600 écus romains pour terminer les payements du premier quartier de cette année, me trouvent sans aucuns fond. Je n'aurois rien tout à cœur que de pouvoir par moy-même suppléer à tout et d'être en état de suporter le tems difficille où nous sommes. Mais il me paroît que M. Cioia ne pressera pas son remboursement si vitte et qu'il donnera tout le tems qu'il convient. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que je fais du mieux qu'il m'est possible pour économiser. Je ne fais aucune dépense au-dessus de celles qui sont inévitable; c'est ce que je vous prie d'être persuadé.

M. Bottari m'envoye ce rouleau qu'il a mis à votre adresse avec une lettre pour M. Mariette. Le rouleau sera sans doutte pour luy aussy.

J'ay eu l'honneur de vous proposer il y a quelques tems de faire copier, comme c'est l'usage, à nos élèves, quelques beaux morceaux pour servir à leurs études, et j'avois pensé à prendre les quatre ronds du *Dominiquain*, qui sont aux Théatin de Monte-Cavallo, avec ce beau *Prophète* de *Raphaël*, qui est sur un des pilliers de l'église des Augustin. Ces tableaux ne seroient pas de longues fatigues, et, si vous les approuvés, ils se metroient en état de les commancer bientôt pour proffitter de la belle saison.

J'ay veu avec bien du plaisir, ses jours passés, la figure de *Vénus aux belles fesses* que le s^r *Guiard* vient de copier d'après l'antique. Je crois que cet ouvrage luy fera honneur; outre qu'il l'a bien imité, il la renchéri en bien des endroits son original.

Dans le tems de la maladie de Perin, ancien domestique connu d'un de vos jens, je l'avois placé en bas de la cour, à deux petitte chambre, pour qu'il ne communiquât pas avec ceux qui étoient sein. Je vois avec plaisir, M., une lettre écritte à la veuve par cet ami du deffunt, qui est à votre service, que vous ne trouveriés pas movais que sa pauvre veuve continuât à jouir de ce petit loge-

ment; elle est bien sensible à la charité que vous voulés bien avoir pour elle et pour ses deux enfens.

Je suis, avec le respect le plus proffond, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5506. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 9 avril 1761.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 18 du mois passé, un petit mémoire dans lequel vous m'exposez votre crainte sur les discours, me dittes-vous, que M. votre frère tient dans Paris sur votre compte. Outre que je ne veux ni ne dois me mesler des affaires de famille, soyez persuadé que j'ay pour maxime de ne point ajouter foy aux discours de cette espèce que je n'en aye les preuves les plus complètes. Or, très sûrement, il ne m'est rien parvenu qui doive vous donner la plus légère inquiétude. J'ignore et j'ignorois totalement cette affaire; ainsy, soyez bien tranquille à cet égard et bien persuadé des sentiments avec lesquels je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5507. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 15 avril 1761.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous adresser une boëte que le P. Paccaudy m'envoye pour M. le comte de Caylus avec cette lettre si-jointe.

M. l'abbé de Saint-Nom vient de partir pour s'en retourner en France et mène avec luy le s[r] *Flagonard*, peintre pensionnaire, qui vient de finir son temps. Cet amateur va faire différentes pauses par tout les endroits où il trouvera de belles choses à voir. Ce jeune artiste, qui a fait des progrèst à Rome, profitera avec plaisir de cet avantage et fera encore des études partout où ils s'arrêteront.

Je viens de perdre l'ancien faiseur de compte de l'Académie. Je luy avois donné quelques jours auparavent qu'il mourût celuy du premier quartier de cette année. Je cherche actuelement quel-

q'un qui soit en état de le remplasser. Cet événement et la cause que je retarderay un peu plus à vous l'envoyer.

Je suis, avec un respectueux attachement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5508. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 16 avril 1761.

M. le chevalier de Loys, Monsieur, m'informe de son arrivée à Rome. Je vous prie de luy rendre tous les bons offices qui pourront dépendre de vous, m'intéressant vivement à tout ce qui le regarde, et d'en user avec luy comme avec quelqu'un que je serois très aise d'obliger.

La petite caisse du P. Paccaudi, que vous m'avez adressée par le courrier du 25 du mois passé, avec sa lettre, ont été remises à M. le comte de Caylus.

Je suis, M., votre, etc. LE MARQUIS DE MARIGNY.

P.-S. de la main de Monsieur le Directeur général : « Cy-joint deux lettres, l'une pour M. le bailly de Breteuil, l'autre pour le P. Olignani. Je vous prie de les faire remettre. »

Archives nationales, O[1] 1941.

5509. — MARIGNY A CIOIA.

Du 23 avril 1761.

Je vois, Monsieur, par votre lettre du 18 de ce mois et par la copie de la reconnoissance de M. *Natoire* pour 3,300 l. t., votre nouvelle créance sur le Roy, qui, avec celle du 14 février dernier, forme un capital de 7,700 l.; je ne l'avois point oubliée; faute de fonds, je n'ay pû l'acquiter; des premiers qui rentreront dans la caisse des Bâtimens j'ordonneray votre remboursement entier.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 118.

5510. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 29 avril 1761.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de

dépense de l'Accadémie du premier quartier de la présente année.

J'ay eu beaucoup de peine à trouver un autre réviseur de compte, puisque l'ancien est mort; j'espère que celuy-cy se mettra aisément au fait de cette besogne en le faisent conformer aux règles et à l'ordre du bureau.

M. Bottari m'envoye cette petite lettre pour M. Mariette.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5511. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 12 may 1761.

La boëte et la lettre du P. Paccaudi, Monsieur, que vous m'annoncés par votre lettre du 15 du mois passé pour M. le comte de Caylus, luy ont été rendues.

Vous m'informés par la même lettre que celuy qui faisoit par le passé les comptes de l'Académie est mort, et que, luy ayant donné à faire, quelques jours avant son décès, celuy du premier quartier de cette année, vous cherchés quelqu'un qui puisse le remplacer, ce qui pourra retarder l'envoi de ce compte. Comme je connois votre exactitude sur cette matière, je suis persuadé d'avance que je le recevrai aussitôt qu'il vous sera possible.

Je vois par la même lettre que M. l'abbé de Saint-Nom est parti de Rome avec le s[r] *Fragonard*. Je les verray arriver ici avec plaisir.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5512. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 13 may 1761.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous me faittes l'honneur de m'écrire à l'occasion de M. le chevalier de Loys, en datte du 16 avril.

Je ne manqueray pas de luy rendre tout les services qui pourront dépendre de moy, dès qu'il se fera voir. Je me suis informé si on l'avoit veus en différentes maison, surtout chez M. l'embassadeur de France; on ne le connoît pas encore.

Le P. Olignani reçut sa lettre après celle de M. l'embassadeur de Malthe que vous m'avés adressés.

Permettés, Monsieur, que je me serve de votre ply pour faire tenir cette incluse.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1941.

5513. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 14 may 1761.

M. le marquis de Desert, M., s'étant proposé de faire le voyage d'Italie et de séjourner quelques tems à Rome, je vous prie de luy rendre tous les bons offices qui pourront dépendre de vous pendant son séjour dans cette capitale. Vous m'obligerés sensiblement d'avoir pour luy tous les égards qu'il mérite.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1941.

5514. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 20 may 1761.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous adresser cette petitte boëte que le P. Paccaudi m'envoye à l'ordinaire pour M. le comte de Caylus, avec la lettre si-jointe. Je n'ay rien de particulier à vous entretenir pour le présent, que de vous renouveller le proffond respect avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1941.

5515. — VERNET A MARIGNY.

Le 23 may 1761.

M., — Un des élèves que j'ay depuis sept à huit ans, qui a du talens pour la peinture et fort honnête homme, va partir incessamment pour Rome. Oserois-je vous prier, M., de l'honneur d'une lettre de recommandation pour M. *Natoire*, Directeur de l'Académie de France à Rome; je vous en aurois une obligation que je joindrois à tant d'autres que je vous ay desjà.

VERNET.

Archives nationales, O¹ 1923, fol. 136.

5516. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 3 juin 1761.

Monsieur, — Je ne manqueray pas, suivent votre dernière, en datte du 14 may, de rendre tous les services qui dépendront de moy à M. le marquis du Dezert. Je l'ay déjeà veu quelquesfois, et, comme il me fit l'honneur de me parler de vous, je luy offrit tout de suitte mes petits soins pendant son séjour à Rome. Il me fit part, ses jours passé, qu'il avoit eu l'avantage de présenter au Pape la médaille que Messieurs les chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare viennent de faire frapper à l'occasion de leurs Grand Maître, M. le duc de Berry[1]; cela l'occupe beaucoup; il en parle à tout le monde.

Les deux nouveaux pensionnaires sont arrivé le 28 du moy de may : les srs *Gois*, sculpteur, et *Durameaux*, peintre[2]. Ils remplassent les srs *Monet* et *Flagonard*. Le premier, qui contoit aller se fixer à Parme pour quelques tems, comme j'us l'honneur de vous le marquer, se projet me paroît un peu assoupi. La mort de son père l'obligoit toujour d'aller à Paris et il part dans peut de jours.

Je n'ose presque pas vous dire que je me vois forcé d'aller faire une visitte d'intérest ses jours-si à M. Cioia; les fond me manquent, et il faut que je paye le voyage de M. *Monet*. J'ay usé toutte mes resources et je sçay que vous faites l'inpossible dans ces tems fâcheux où nous sommes; nous nous recomandons tous à la continuation de vos bontés. J'espère que M. Cioia ne vous tourmentera pas pour son remboursement.

Je suis, avec le plus proffond respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O1 1941.

= 1. Louis-Auguste de Bourbon, duc de Berry (Louis XVI), né le 23 août 1754, avait été nommé, en 1757, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare; mais, vu son jeune âge, l'administration de l'Ordre fut confiée à Louis Phelippeaux, comte de Saint-Florentin.

2. *Gois* et *Durameau* avaient remporté les premiers prix de sculpture et de peinture en 1757, le premier sur le sujet suivant : *Tobie fait enterrer les morts;* le second avec *le Prophète Élie ressuscitant le fils de la Sunamite.* On voit qu'ils étaient restés deux ans à l'École des Élèves protégés.

5517. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 10 juin 1761.

Monsieur, — On m'envoye actuelement cette petitte caisse pour M. le comte de Caylus, que j'ay l'honneur de vous adresser; elle n'est pas si petitte pour la poste; mais le R. P. n'a pas pu apparament la diviser pour la rendre moins embarassante. Il y joint cette lettre incluse.

Je viens de toucher de M. Cioia 800 écus romains; le pressent besoin où je me trouve ne m'a pas permis de différer plus longtems à tirer sur luy cette somme. Je viens de payer 56 écus pour le voyage du s^r^ *Monet*, qui part aujourd'huy par le courier de France; à la fin de ce mois, il faut acquitter le quartier et payer ceux qui ne peuvent point attendre.

Il y a longtems que j'aurois dû vous envoyer les études de nos élèves; mais, malgré mes pressentes sollicitations, le s^r^ *Amant* ce trouve éloigné pour quelques jours de remplir son obligation; les deux autres pensionnaires sont prêt depuis un tems infiny. Le s^r^ *Monet* apporte luy-même son ouvrage et aura l'honneur de vous le faire voir, aussy bien que ses autres études; j'espère qu'il s'attirera par ses talens vos bontés auquel il aspire. J'ay été fort content de sa conduitte pendant son tems à Rome.

Le s^r^ *Lebrun*, sculpteur, ne jouit pas d'une bonne santé depuis qu'il est à Rome, et sa situation empêche le cours de ses études et éloignent ses progrest.

Parmy cette jeune trouppe, il y en a toujour quelq'uns qui ont besoin des drogues de l'apoticaire, ce qui occasione dans cette partie une dépence qui exède le courent de beaucoup.

Je suis, avec un respectueux attachement, etc.

Natoire.

P.-S. — Voulés-vous bien permettre, Monsieur, que cette lettre soit rendue à son adresse.

Archives nationales, O¹ 1941.

5518. — Marigny a Natoire.

A Paris, le 16 juin 1761.

Il arrivera, Monsieur, bientôt, à Rome, un élève de M. *Vernet*

qui a travaillé sous luy 7 à 8 ans et qui, suivant son sentiment, a du talent pour la peinture; je vous le recommande pendant son séjour à Rome. Rendés-luy tous les bons offices qui pourront dépendre de vous. Sur le portrait que M. *Vernet* m'en a fait, je ne doutte pas qu'il ne réponde avec reconnoissance aux témoignages de bonté que vous aurés pour luy.

J'ay reçu vos deux lettres des 13 et 20 may dernier; celles qui y étoient incluses ont été remises à leur destination, ainsy que la boëtte du P. Paccaudi à M. le comte de Caylus.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5519. — MARIGNY A VERNET.

Le 16 juin 1761.

J'écris, M., par ce courier, à M. *Nattoire*, en le prévenant, comme vous le désirés par votre lettre du 23 du mois passé, qu'un de vos élèves depuis 7 à 8 ans, en qui vous reconnoissés des talens pour la peinture, doit partir incessamment pour Rome. Je le lui recommande fortement et je lui demande tous ses bons offices pour lui. Je suis persuadé qu'il l'obligera toutes les fois qu'il en aura l'occasion.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 136.

5520. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 1er juillet 1761.

Monsieur, — J'ay reçu l'arrêté des comptes de dépences de l'Académie du premier quartier de cette année, que vous avez eu la bonté de m'envoyer le 27 may. Le nouveau réviseur des comptes se conformera à l'avenir à l'ordre qui y est prescrit.

Je contois vous envoyer ce courier-si le rouleau des études des pensionnaires; mais le P. Paccaudi me prient de faire partir cet ordinaire cette grosse boëtte pour M. le comte de Caylus, son volume m'a fait suspendre ledit rouleau jusque à l'ordinaire prochin, affin de ne pas trop charger la poste. Il m'a remis, en même tems, cette lettre à votre adresse, que je met sous votre ply.

J'ay comuniqué, M., aux élèves peintres que vous trouviés bon

qu'ils copiassent les quatres ronds du *Dominiquin*, qui sont à Saint-Silvestre, et le *Prophète* de *Raphaël*, qui est aux Augustins. Il sont fort aise d'être occupés à cette étude qu'ils commanceront incessament. On travaille à leurs faciliter les moyens pour pouvoir y oppérer comodément par des petits échaffeaux. Je sçay trop bien, M., que la veuve Perin ne pouvoit espérer la grâce de continuer à rester dans ces deux petite chambre que son mari avoit toujour occupé comme domestique, sans votre permission; il est vray que, pour être plus à portée, je l'avois auprès de moy. Sa maladie fut cause qu'il fut obligé à rester en bas, dans son anciene habitation. La précipitation de la veuve à obtenir cet avantage la porta à prévenir un de vos gens avant que je vous parlat en sa faveur; au reste, c'est une charité que vous faites et qu'elle et ses enfents méritte par ses bonnes qualités, et dont elle vous remercie infiniment, d'autant plus que ces deux pièces, qui ne sont que deux troux, sont obscur et ne préjudicieront de tout point aux facultés de l'Académie.

Je suis, avec un profond respect, M., etc.

NATOIRE.

P.-S. — Voulés-vous bien, M., permettre que cette lettre à l'adresse de M. *Coustou* luy soit rendue.

Archives nationales, O[1] 1941.

5521. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 8 juillet 1761.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le rouleau qui contient deux Accadémies peintes des s[rs] *Taraval* et *Aman*, avec leurs autres études; s'ils avoit fait tout ce que je souhaittoit, leur ouvrages auroient quelques méritte de plus. Vous voulés bien, M., que je me serve de cette occasion pour joindre quelques dessains coloré des s[rs] *J.-P. Panini* et *Robert* pour M. Mariette. Il s'en trouvera un pour M. *Soufflot* et un autre pour M. Lempereur, négocient bigoutier[1]. M. Mariette étant son amy, il ce chargera de luy faire tenir, après la bonté que vous aurés de les faire passer à ce premier. Je suis toujour content des études de ce pensionnaire, qui suit les traces de *J.-P. Pannini;* son amour pour le travail le fera aller loin.

Il est arrivé avant-hier deux jeunes architectes; l'un est le

neveu de M. *Soufflot*, en compagnie du s[r] *Gondouin*. Ils me paroissent tout deux avoir bonne envie de s'avencer. Je feray ce que je pouray pour y contribuer[2].

M. Bottari m'envoye un rouleau et une lettre pour M. Mariette. Le rouleau sera pour l'autre courier.

On vient d'enterrer aujourd'huy le Cardinal Passionei, après vingt-un jour d'une atacque de paralisie et apoplexie sans parler[3]. On convient tous que c'et une perte pour le Sacré Colège; il avoit près de 80 ans.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Depuis : « J'ay l'honneur »; Lecoy, p. 286.

2. Depuis : « Il est arrivé »; Lecoy, p. 286.

3. Le Cardinal Passionei avait été frappé d'apoplexie, le 15 juin précédent, à Frascati; il décéda le 5 juillet; ses obsèques furent célébrées le 14, dans l'église de Sainte-Marie de la Minerve; dix-neuf Cardinaux y assistèrent.

5522. — MARIGNY A CIOIA.

Du 12 juillet 1761.

J'ay reçu, Monsieur, dans son tems, votre lettre du 30 du mois dernier, avec copie de la reconnoissance de M. *Natoire* pour 800 écus romains faisant 4,400 l. t., qui, avec les 7,700 l. précédament avancées, forment un capital de 12,100 l. t., sur lequel je ne puis vous faire payer quant à présent que 6,000 l., dont vous recevrés par ce même courier l'ampliation d'ordonnance; soyés persuadé que je ne perdray point le souvenir du surplus pour vous en procurer le remboursement le plustôt qu'il sera possible.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 205.

5523. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 15 juillet 1761.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous adresser ce paquet que M. Bottari envoye à M. Mariette, et, actuelement, le P. Paccaudi expédie cette boëtte pour M. le comte de Caylus, avec la lettre

si-jointe. Le neveu de M. *Soufflot* a reçu ce petit paquet de lettre pour faire tenir à son oncle. Vous voulés bien permettre, M., qu'il passe sous votre envelope.

Le s[r] *Lebrun*, sculpteur, ne voit pas que sa santé devienne mellieure depuis le tems qu'il est incomodé; le médecin, qui a fait beaucoup de chose pour le guérir, trouve qu'il est à propos qu'il aille respirer l'air natal; il a le sang scorbutique et réélement il convient qu'il parte; sa maladie ce peut comuniquer aisément parmy ceux qui se portent bien. Votre aprobation, M., le déterminera à prendre ce party.

Je suis, avec un respectueux attachement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5524. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 22 jullet 1761.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépences faites pour l'Académie pendant le second quartier de la présente année 1761, aussy exat qu'il m'a été possible.

Ne me trouvent plus de quoy continuer lesdites dépenses, M. Cioia, avant de partir pour Milan, où il doit rester quelques tems, m'a fait toucher 800 écus romains, dont je tiendray compte dans le troisième quartier prochain.

Je suis toujour fâché de ne pas pouvoir faire des avances plus considérables pour aider à passer le tems difficile où nous sommes.

Je suis, avec un respectueux attachement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5525. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 2 aoust 1761.

Les desseins des pensionnaires de l'Académie, Monsieur, que vous m'avez annoncés dans votre lettre du 8 du mois de juillet dernier m'ont été remis; je les examineray un de ces jours avec attention et je vous en enverray mon sentiment. Mandés-moi pourquoy le troisième élève peintre n'a point envoyé les siens et les raisons qui l'en ont empêché.

J'ay aussi reçeu les desseins colorés des s[rs] *Panini* et *Robert*, et ils ont été rendus à leur destination.

Je vous recommande sur nouveaux frais le neveu de M. *Soufflot*, dont vous m'aprenés l'arrivée à Rome.

J'ay appris avec regret la mort du Cardinal Passionei.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Note : J'ay trouvé les quatre desseins de *Panini* adressés à M. Mariette si beaux que je n'ai pu m'empêcher de le prier de m'en céder deux, ce qu'il a fait de bien bonne grâce.

Archives nationales, O[1] 1941.

5526. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 8 aoust 1761.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 15 du mois dernier, ainsy que le paquet de M. Bottary pour M. Mariette, comme aussy la boétte et la lettre du P. Paccaudi pour M. le comte de Caylus, ensemble le petit paquet de M. *Soufflot* pour M. *Soufflot,* son oncle. Le tout a été remis à sa destination.

J'approuve le projet du départ de Rome du s[r] *Lebrun;* l'opiniâtreté de sa maladie ayant résisté à tous les remèdes jusqu'à présent, il fera très bien de venir respirer son air natal. Il pourra partir quand il le voudra.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5527. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 19 aoust 1761.

M., — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en datte du 2 aoust, par laquelle vous me marqués que vous avés reçu les études de nos élèves. Vous me demandés ensuitte les raisons pour lequelles les trois autres peintres n'ont pas envoyé.

1° Le s[r] *Robert* n'a pas été du nombre par le passés, parce que de tems en tems il envoye de ses ouvrages à différentes personnes et que vous avés vus.

2° Pour le s[r] *Chardin*, le genre d'étude qu'il exerce dans la peinture se manifestant très peu en ce qu'il fait me fait présumer qu'en participent dans ces sortes d'envoye il ne pouroit peut-être se distinguer avec autant de succès que les autres, prenant une autre route particulière, fait que je le laisse prendre l'essort de son imagination.

Il est vray qu'en quelque genre qu'il travaille, il devroit vous envoyer quelqu'uns de ses ouvrages, comme je luy ay dit souvent.

3° Pour le s[r] *Durameau*, dernier peintre, il n'y avoit que très peu de tems qu'il étoit à Rome lorsque les études vous furent envoyée; celuy-là, non plus que le s[r] *Le Brun*, ne jouit pas d'une parfaitte santé; ce dernier pourtant se trouve beaucoup mieux depuis que les médecins luy ont ordonné les bains; c'est pourquoy, dans l'espérence où il est de se rétablir, il différera son retour au mois de novembre, supposé qu'il ne soit pas mieux, et alors je feray occuper, ainsi que vous me le marqués, sa place au jeune *Pigal*[1].

M. *Paniny* sera très flatté que vous ayés deux de ces dessains. Il est surprenant qu'il face encore si bien dans un âge très avancé.

La nouvelle recomandation que vous me faittes du neveu de M. *Soufflot* me détermine à me charger de cette lettre qu'il envoye à M. son oncle pour la faire passer sous votre envelope, espérent que vous ne le trouverés pas mauvais.

Je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Cf. Lecoy, p. 289, note 2.

5528. — BREVET D'ÉLÈVE SCULPTEUR DE L'ACADÉMIE DE ROME POUR LE S[r] FÉLIX LE COMTE.

Du 24 aoust 1761.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Bien informés des heureuses dispositions du s[r] *Félix Le Comte*, de Paris, âgé de vingt-quatre ans, dans l'art de la sculpture qu'il a étudié, tant sous le s[r] *Vassé*, sculpteur du Roy et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, que sous la conduite de M. *Vanloo*, à l'École des Élèves protégés par le Roy, dans laquelle il a remporté le prix de sculpture le 2 septembre 1758[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires

de Sa Majesté à l'Accadémie de Rome sous la conduite de M. *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons expédié le présent brevet audit s[r] *Le Comte*.

A Versailles, le 24 août 1761. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY. Et plus bas : par Monsieur le Directeur général, signé : DE GILET, avec paraphe.

Archives nationales, O[1] 1093, fol. 343.

= 1. Sur ce sujet : *Construction de l'arche d'alliance.*

5529. — BREVET D'ÉLÈVE PEINTRE DE L'ACADÉMIE DE ROME POUR LE S[r] RESTOUT FILS.

Du 24 août 1761.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Bien informés des heureuses dispositions du s[r] *Jean-Bernard Restout*, dans l'art de la peinture qu'il a étudié, tant sous le s[r] *Restout*[1] son père, peintre du Roy et l'un des recteurs de son Académie royale de peinture et sculpture, que sous le s[r] *Vanloo*, à l'École des Élèves protégés par le Roy, où il a remporté le premier prix de peinture le 2 septembre 1758[2], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à son Académie de Rome sous la conduite de M. *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons expédié le présent brevet audit s[r] *Restout*.

A Versailles, le 24 août 1761. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY. Et plus bas : par Monsieur le Directeur général, signé : DE GILET, avec paraphe.

Archives nationales, O[1] 1093, fol. 345.

= 1. *Jean Restout*, né à Rouen le 26 mars 1692, mort à Paris le 1[er] janvier 1768, élève de *Jouvenet*, son oncle maternel.

2. Avec le sujet suivant : *Abraham conduit Isaac pour l'offrir en sacrifice.*

5530. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 25 août 1761.

Vous trouverés cy-joint, Monsieur, le compte du quartier dernier arresté, par lequel je vous vois en avance, pour le service du

Roy, d'une somme de 6,723 l. 14 s. 1 d. Pour vous procurer des secours, malgré la dureté des tems, je vien d'ordonner 6,000 l. en déduction de ce qui est dû à M. Cioia, et j'en userai de même, autant qu'il sera possible, jusqu'à ce que je puisse mieux faire.

Les talents du s[r] *Bridan*, élève sculpteur, dont le moment du départ de Rome aproche, et la satisfaction que j'ay des ouvrages que j'ay vus icy de luy chés M. le Cardinal de Luynes me déterminent à luy accorder le doublement de la gratification ordinaire destinée en pareil cas pour le retour de chaque élève, mais dans l'intention que cette augmentation luy servira à parcourir avec œconomie d'autres villes d'Italie où il puisse trouver des modèles capables de le conduire à des progrès qui le rendent de plus en plus digne des bonnes intentions dans lesquelles je suis à son égard.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 264.

5531. — MARIGNY AU CARDINAL DE LUYNES.

Du 25 aoust 1761.

Monseigneur, — Je seray toujours empressé de témoigner à Votre Éminence combien peut sur moy une recommandation de sa part; je viens d'écrire à M. *Natoire*, directeur de l'Académie du Roy à Rome, de doubler en faveur du s[r] *Bridan*, élève sculpteur, la gratification ordinaire accordée aux élèves lorsqu'après leur résidence de trois années dans cette Académie ils en partent pour revenir en France. Cette augmentation de gratification luy servira à parcourir les villes d'Italie où il croira trouver des modèles capables de perfectionner ses talents et de le rendre de plus en plus digne de la protection dont vous l'honnorés.

Je suis, avec respect, Monseigneur, etc.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 263.

5532. — MARIGNY A CIOIA.

A Versailles, ce 25 aoust 1761.

Pour vous faire connaître, Monsieur, le désir que j'ay de libérer le Roy des avances dans lesquelles M. Cioia de Rome est en

avance pour son service, vous trouverés cy-joint deux ampliations d'ordonnances pour 6,000 l.; en attendant que je puisse solder ce qui reste, comptés sur la meilleure volonté de ma part.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1941.

5533. — Marigny a Cochin.

Du 11 septembre 1761.

Ayez agréable, M., de m'envoyer votre sentiment sur les dernières études des élèves de l'Académie de Rome que je vous ay remises pour m'en dire votre avis.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 139.

5534. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 16 septembre 1761.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en datte du 25 aoust, avec l'arretté du second quartier de l'année 1761, dont je vous suis très obligé.

Je suis très sensible à tout ce que vous faites pour le soutien de l'Académie en donnent à M. Cioia un à compte pour nous faire passer le tems difficile où nous sommes; je ne négligeray, de mon côté, à faire de mon mieux pour ne pas accroître les dépences.

Le s[r] *Bridan*, sculpteur, est bien pénétré de la gratification que vous voulés bien luy accorder à la fin de son tems; cette marque de distintion luy fait redoubler le zèle qu'il a à se rendre digne de vos bontés par un travail assidu. C'est un sujet dont je ne puis dire que beaucoup de bien, car, outre son talent, sa conduitte est des plus régulière.

M. Bottari me prie de faire tenir cette incluse à M. Mariette et je l'accompagne d'une autre que je luy écrit; vous voulés bien qu'elles passent sous votre enveloppe, aussi bien que celle de M. *Soufflot*. Le s[r] *Tarraval* aura bientôt achevé la copie qu'il fait d'après *Raphaël*, dont le sujet représente un *Prophète*, lequel se trouve à l'église des Augustin. Les deux autres copistes qui sont à Saint-Silvestre pour les quatre angle du *Dominiquain*, ne

pouvant travailler que deux (*sic*) l'un après l'autre, ne sont pas si avancé, ayant comancé plus tard.

Je suis, avec un respectueux attachement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5535. — MARIGNY A COCHIN.

Du 21 septembre 1761.

Par ce même courier, Monsieur, vous recevrez deux ampliation, d'ordonnances de 300 l. chacune pour la gratification que le Roy veut bien accorder pour le voyage de chaque pensionnaire; j'en useray de même à l'égard de l'architecte, lorsque sa santé permettra son départ.

Le s[r] *Chardin* fils étant peintre, je ne puis le faire jouir du retardement de l'architecte à se rendre à Rome; c'est un avantage dont proffitera le pensionnaire dans ce genre, si M. *Natoire* en est content. Vous avés pu remarquer en dernier lieu que je ne me suis déterminé pour un semblable arrangement en faveur du s[r] *Pigale* neveu, que parce qu'il étoit question de le substituer à un sculpteur qui partoit. En pareilles circonstances, cette sorte d'avantage tournera au proffit des artistes du même genre; cela m'a paru convenable, et je ne suis point dans l'intention de rien changer à cet égard.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 294.

5536. — MARIGNY A CHARDIN, PEINTRE DU ROI.

Du 21 septembre 1761.

J'aurois désiré, Monsieur, pouvoir vous accorder un séjour plus long à l'Académie de Rome pour votre fils; mais, quoy qu'il paroisse certain que l'élève architecte qui auroit dû partir dans cette saison ne poura s'y rendre de quelque tems, ce qui dépendra du rétablissement de sa santé plus ou moins long, je ne sçaurois faire jouir votre fils de cet intervale; en pareilles circonstances, les pensionnaires ne proffiteront du retardement à arriver ou du départ plus prompt que le tems fixé pour la résidence qu'auroient rempli des pensionnaires artistes du même genre, c'est-à-dire les

peintres seront substitués aux peintres, ainsy des sculpteurs et architectes.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 302.

5537. — COCHIN A MARIGNY.

Le 24 septembre 1761.

Monsieur, — ... J'ay reçu les ampliations pour les deux élèves qui vont partir; ils sont pénétrés de reconnoissance, et M. *Restout* le père particulièrement attend avec impatience le moment de vous en faire ses remerciemens.

J'oseray encore rappeller à votre souvenir que pareilles sommes sont dues aux élèves qui sont partis les deux années précédentes et même à l'élève architecte qui est parti en 1758; ce sont les s[rs] *Cherpitel*, *Challegrain* et *Le Roy*, architectes; *Taraval* et *Du Rameau*, peintres; *Le Brun* et *Goix*, sculpteurs. S'il étoit possible de remplir ce vuide, je satisferois ceux qui ont bien voulu leur avancer cet argent...

Je suis, avec un profond respect, etc.

COCHIN.

Archives nationales, O[1] 1909.

5538. — MARIGNY A COCHIN.

Du 5 octobre 1761.

Les témoignages, Monsieur, que vous et M. *Soufflot* rendés des talents et de la conduite du s[r] *Jallier*[1], qui remporta l'année dernière le second prix d'architecture, me déterminent à luy accorder sa résidence aux frais du Roy dans l'Académie de Rome jusqu'à ce que le s[r] *Le Febvre* puisse s'y rendre; mais mon intention est que ce dernier, arrivant à Rome, jouisse au moment même d'une grâce qu'il a méritée. J'ay ordonné les arrangements pour cela; que le s[r] *Jallier* fasse les siens en conséquence.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 321.

= 1. *Jean-Baptiste-Claude Jallier*, élève de *Soufflot*, avait obtenu le second prix au concours de 1760, dont le sujet était *Une église paroissiale.*

5539. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 14 octobre 1761.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous adresser ce petit paquet qui contient deux desseins que M. *Panniny* m'a remis pour M. Mariette. Je l'ay rendu un peu plus épais, espérant que vous ne le trouveriés pas mauvais, par ce compte que j'envoye à M. *Coustou*, affin que les plys desdits dessains ne fussent pas si coupé et moin sujet à être marqué.

M. *Gondoin*, architecte, me prie, M., de mettre sous votre ply cette lettre, m'ayant assuré qu'avent de partir vous avés eu la bonté de luy permettre de tems en tems d'en user ainsi. Ce jeune artiste promet beaucoup, tant par la bonne conduitte qu'il tient issy que par ses talens.

Le s^r^ *Tarraval*, peintre, a finy sa copie d'après le *Prophète* de *Raphaël* qui est dans l'église des Augustins. J'en suis fort content; il a bien suivi mes avis; j'espère que vous le serés aussy. Je dois aller voir les deux autres copies d'après le *Dominiquain;* comme elles ont été comancée bien plus tard, elles ne seront pas si tot finie.

Je suis, Monsieur, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1941.

5540. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 15 octobre 1761.

J'ay été très satisfait, Monsieur, de la figure académique peinte par le s[r] *Taraval*. Le dessein en est exact, gratieux et vray. Les parties, comme les têtes, les pieds et les mains, en sont rendues avec justesse et avec soin. La couleur en est bonne; elle a de la force et de la vérité; le pinceau en est moelleux et agréable. J'ay été aussi très content de la tête de femme peinte par le s[r] *Taraval*, qui est d'une couleur brillante, agréable et fraîche et d'un pinceau sans sécheresse. Je ne puis que l'encourager à continuer des études qui promettent beaucoup de succès.

J'ay été moins satisfait de la figure académique peinte par le s[r] *Amand*, représentant *Hercule,* quoique le caractère du dessein marque de l'étude et du savoir dans l'anatomie. Cependant, j'y

ai remarqué trop de petites parties et trop égales entre elles, soit au corps, soit aux autres parties de la figure.

Ce qui l'a fait errer est vraisemblablement d'avoir voulu rendre une nature supposée, dont il n'a pu trouver l'exemple dans le modèle. Ces natures difficiles à bien concevoir doivent tenir par des vérités à la nature connue; surtout elles ne doivent point dégénérer en petites parties. J'ay lieu de croire que je jugeray plus favorablement de ses talens, si, l'année prochaine, il veut envoyer quelques figures d'une telle nature qu'il puisse l'exécuter d'après le modèle. D'ailleurs, la couleur n'a point de variété dans les tons. Le rouge y domine partout. Les demi-teintes ne sont pas colorées de manière à faire tourner les corps ni les autres parties et à faire sentir la perspective des parties qui fuyent, ou qui viennent en avant.

La tête d'un jeune homme, peinte par le même s^r^ *Amand*, m'a paru mieux. Le caractère en est bon et le pinceau large et moelleux. Cependant, il me paroît que le rouge y domine trop encore.

En général, les Académies dessinées par ces Messieurs ont été trouvées bonnes, et, avec de l'étude et de l'application de leur part, il y a lieu d'attendre qu'ils porteront loin leur talent. Ayez agréable de leur dire mon sentiment et de les assurer de ma part qu'ils me trouveront très disposé à les obliger dans le tems si, pendant leur séjour à Rome, ils s'appliquent à l'étude des grands maîtres qu'ils ont sous les yeux.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5541. — RAPPORT FAIT A M. LE MARQUIS DE MARIGNY, *commandeur des ordres du Roy, Directeur et Ordonnateur général de ses Bâtimens, jardins, arts, Académies et manufactures royales, du sentiment des principaux officiers de l'Académie sur les ouvrages envoyés par les élèves pensionnaires du Roy à l'Académie de Rome, en l'année 1761.*

On a été fort satisfait de la figure d'Académie peinte par le s^r^ *Taraval;* le dessein en est exact, gracieux et vrai. Les parties, comme têtes, pieds et mains, en sont rendues avec justesse et avec

soin. La couleur est bonne, a de la force et de la vérité; le pinceau en est moelleux et agréable.

On a été pareillement satisfait de la tête de femme peinte par le même s^r^ *Taraval*, qui est d'une couleur brillante, agréable et fraîche et d'un pinceau sans sécheresse; on ne peut que l'encourager à continuer des études qui promettent beaucoup de succès.

On a été moins satisfait de la figure d'Académie peinte par le s^r^ *Amand*, représentant *Hercule*, quoique le caractère du dessein marque de l'étude et du sçavoir dans l'anatomie. Cependant, on a trouvé trop de petites parties et trop égalles entre elles, soit dans le corps, soit dans les autres parties de la figure. Ce qui a fait errer le s^r^ *Amand* est vraisemblablement d'avoir voulu rendre une nature supposée dont il n'a pu trouver l'exemple dans le modèle. Ces natures difficiles à bien concevoir doivent tenir par des vérités à la nature connue, et surtout ne doivent point dégénérer en petites parties. Il y a lieu de croire qu'on pourra juger plus favorablement de ses talens, si, l'année prochaine, il veut envoyer quelque figure d'une telle nature qu'il puisse l'exécuter d'après le modèle.

D'ailleurs, la couleur n'a point de variété dans les tons; le rouge y domine partout. Les demies-teintes ne sont pas colorées de manière à faire tourner le corps ni les autres parties et à faire sentir la perspective des parties qui fuyent ou qui viennent en avant.

La tête d'un jeune homme, peinte par le même s^r^ *Amand*, a paru mieux. Le caractère en est bon et le pinceau large et moelleux; cependant, on a trouvé que le rouge y domine trop encore. Les Académies dessinées par ces Messieurs ont été trouvées bonnes.

Archives nationales, O[1] 1941.

5542. — Marigny a Natoire.

Du 22 octobre 1721.

Par votre lettre, Monsieur, du 29 du mois dernier[1], vous m'avés apris la mort du nommé Étienne qui jouissoit par mois d'une gratification de cinq écus et que vous me proposés d'accorder au cuisinier actuel; l'ancienneté des services du décédé la luy avoit méritée. Je veux bien en accorder moitié au cuisinier, à condition

que l'autre sera suprimée; vous vous conformerés par vos comptes à cet arrangement qui est le seul que je puisse faire.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 346.

= 1. Cette lettre manque.

5543. — BREVET D'ÉLÈVE ARCHITECTE DE L'ACADÉMIE DE ROME POUR LE S[r] JALLIER.

Du 24 octobre 1761.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur les témoignages favorables de la bonne conduite du s[r] *Claude-Jean-Baptiste Jallier*, âgé de vingt et un an ou environ, et de ses heureuses dispositions dans l'art d'architecture qu'il a étudié, tant sous le s[r] *Soufflot*, son maître, architecte du Roy, que sous le s[r] *Loriot*, architecte et professeur de l'Académie royale d'architecture, où le dit s[r] *Jallier* a remporté le second prix des étudians de l'année 1760[1], l'avons choisi et nommé pour remplir une des places d'élève architecte de l'Académie de Rome sous la conduite et discipline du s[r] *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous luy avons délivré le présent brevet.

A Versailles, le 24 octobre 1761. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY. Et plus bas : par Monsieur le Directeur, DE GILET, avec paraphe.

Archives nationales, O[1] 1093, fol. 397.

= 1. Le premier prix avait été remporté par *Lefebvre*, qui n'alla pas à Rome pour cause de santé. Le sujet était *Une église paroissiale*.

5544. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 29 octobre 1761.

Je vois, Monsieur, par votre lettre du 7 de ce mois[1], que vous avés tiré tout récemment huit cents écus romains pour vous procurer ce crédit dont vous continuerés à user avec la même modération que par le passé et dont je vous sçais gré. Je viens d'ordonner un remboursement de huit mille livres à M. Cioia; j'attends incessament, comme vous me l'annoncés, votre compte pour le troisième quartier.

Je consents au raccomodement des lits des pensionnaires avec l'œconomie dont vous vous proposés d'uzer.

Vous trouverés cy-joint un petit livret des ouvrages exposés dans le dernier Salon.

Je suis satisfait des témoignages que vous me rendés des pensionnaires.

Je viens d'accorder un brevet au s^r^ *Jallier*, architecte, pour aller occuper la place du s^r^ *Lefèvre*, dont la santé ne luy permet pas d'aller à Rome de quelques tems; mais, à son arrivée, le s^r^ *Jallier* sera dans le cas de se retirer et de vivre à ses frais.

Vos talents méritent l'attention que vous avés reçu de Florence, et la démarche que l'on vient de faire pour avoir votre portrait peint par vous-même doit aussy vous flater; je vous en fais mon compliment.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1108, fol. 352.

= 1. La lettre de *Natoire* du 7 octobre ne nous est pas parvenue.

5545. — MARIGNY A NATOIRE.

A Paris, le 7 novembre 1761.

Les desseins de M. *Paniny*, Monsieur, et tout ce qui y étoit joint, que vous m'avez adressés, le 14 du mois passé, ont été rendus à leur destination, ainsy que la lettre du s^r^ *Gondoin*, de la conduite sage et des talens duquel j'apprens avec plaisir que vous êtes content. Je suis bien aise que vous le soyés aussi de la copie que le s^r^ *Taraval* a faitte d'après le *Prophète* de *Raphaël*. Il ne pouvoit manquer d'y réussir, guidé par vos avis qu'il a eu la sagesse de suivre.

Je suis, M., votre, etc. LE MARQUIS DE MARIGNY.

P.-S. — Rappellés-moy dans le souvenir de Dom Olignani, avec qui je suis en retard de réponse depuis des siècles; je me propose, aux premiers moments que j'auray de libres, de luy écrire pendant trois heures de suite.

Archives nationales, O[1] 1941.

5546. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 11 novembre 1761.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de

dépence de l'Académie pour le troisième quartier de l'année courente 1761; le réviseur ayant été quelques tems en campagne, je n'ay pa pu l'envoyer plustôt. J'ay fait part de votre lettre du 15 octobre aux deux pensionnaires, au sujet de leurs ouvrages que vous avés examiné et de votre santiment.

Le s[r] *Tarraval* est bien charmé que vous ayés été content de ce qui le regarde[1]; il fera de plus en plus de nouveaux effort pour méritter votre approbation; son confrère *Aman* sera plus exat à l'avenir à ne pas s'éloigner si fort de l'imitation de la belle nature. Je luy avoit dit plus d'une fois les observation que vous luy faites. Sa copie de Saint Silvestre, qui sera bientôt achevée, va assé bien. Son confrère *Chardin*, qui travaille dans la même église, fait voir dans son ouvrages qu'il est bien embarassé d'en venir à bout; il n'a point du tout la maneuvre du peinceau, et tout ce qu'il fait ne paroit qu'une ébauche fatiguée et peu agréable. Son tems se termine bientôt et il sera remplacé par ceux que vous envoyés, aussi bien que le s[r] *Bridant*.

Je vous prie d'accepter, M., deux desseins de vues que j'ay fait dan ces dernières vacances[2], qui est le tems où l'on vas parcourir les dehors de Rome. J'ay l'honneur de vous adresser le petit rouleau qui les contient. Je seroit charmé que vous y trouviés quelques méritte; j'en rassemble quelques morceaux touttes les années qui me feront peu à peu un volume assé intéressant[3].

M. le marquis du Désert[4] est party de Rome depuis quelques jours; il n'a pas voulu s'en aller de cette capitalle sans faire un éloge de ce qu'elle renferme de plus beau par un poëme qu'il a distribué à bien des personnes de la plus haute distintion; il m'a fait la grâce de me le donner; il auroit, je crois, mieux fait de s'être épargné un ouvrage qui ne méritte pas les peines et les soins qu'il c'est donné, encore moin d'être lu.

Je me sers de votre ply pour la lettre si-jointe que M. Bottari écrit à M. Mariette.

Je suis, avec un profond respect, etc. NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Depuis : « Le s[r] *Taraval* »; Lecoy, p. 287.

2. *Note de Marigny* : « J'en ay été très content et j'en suis fort reconnoissant. La touche est légère et l'effet considérable. J'en orneray ma collection de desseins ».

3. Depuis : « Son confrère »; Lecoy, p. 287.

4. Ambroise de la Cervelle, seigneur du Désert, dont la terre de la Grande-Barre fut érigée en marquisat du Désert par lettres d'août 1750.

5547. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 18 novembre 1761.

Monsieur, — Par une lettre que M. le marquis de Canillac écrit à M. l'avocat Ganne, chargé des affaires de feu M. l'abbé de Canillac, il luy marque que vous trouvés bon, M., que les caisses de tableaux de cette succession vous soyent adressées, et, qu'en conséquance, il me communicât cette lettre pour pouvoir exécuter vos ordres; je n'ay pas voulu, sans les avoir directement de vous, les faires partir et j'attend votre réponce.

M. l'embassadeur de France me parla hier fortement en faveur d'un jeune sculpteur qui luy est recomandé, nomé *Poncet*, de Marseille. Il croyoit qu'il seroit facile d'avoir un petit logement à l'Accadémie pour ce jeune artiste; outre qu'il n'y en a pas et qu'il n'est pas possible d'en trouver, je luy ay répondu même que, s'il y avoit lieu, ces sortes de grâces vous devoit être demandée. J'ay dit à son secrétaire que j'aurois l'honneur de vous en écrire sur ce sujet; c'est ce que je fait en vous renouvellent le respectueux attachement avec lequel je suis, M., etc.

NATOIRE.

Note de la main du Directeur général : « M. *Natoire* a très bien fait de refuser, et je luy en sçay gré, et il fera très bien en toute occasion d'attendre mes ordres directs. Il dira à M. l'avocat Ganne qu'il peut envoyer ses tableaux en France par toute autre voye. Il a très bien fait de refuser le logement au nommé *Poncet*, de Marseille. La protection de M. l'ambassadeur de France ne suffit pas pour être logé dans l'Académie de Rome; il faut avoir remporté un premier prix à Paris.

« Écrire à M. le marquis de Canillac, à Paris, que le Directeur de l'Académie de Rome me mande que, n'y ayant point d'envoy actuel, ny même prochain, pour le service de S. M., il a cru devoir refuser la demande de M. l'avocat Ganne; qu'ainsy, luy, marquis de Canillac, doit écrire audit avocat de luy envoyer les tableaux de feu son frère par la voye ordinaire qui est aussy sûre que celle du Roy. »

Archives nationales, O[1] 1941.

5548. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 25 novembre 1761.

Monsieur, — J'ay reçu, par votre dernière du 30 octobre, le petit livret des ouvrages exposé dans le dernier Salon que vous avés eu la bonté de m'envoyer, dont je vous suis obligé.

J'ay parcouru avec plaisir tous les morceaux que mes braves collègues ont fait voir avec applaudissement au public.

J'exécuteray vos ordres au sujet du s[r] *Jallier*, architectte, à qui vous donné un brevet pour remplir la place du s[r] *Lefebvre*, jusque à ce qu'il soit en état de faire le voyage, lorsque sa santé le permettra.

Je vous remersie, M., d'avoir accordé la moitié de ces cinq écus qu'avoit si-devant l'encien domestique Étienne en faveur du cuisinier; j'espère que cette petitte douceur, comme il n'avoit rien si-devant, le mettra en état de faire un peu mieux que par le passé.

La nomination des Cardinaux pour les couronnes a été faitte avant-hier, 23[e] du courent; en conséquance, le palais de l'Accadémie a été illuminé par des flambeaux deux jour de suitte, selon l'usage; cette dépence n'a pas pu s'évitter.

J'ay présanté ce matin à la nouvelle Éminence, M. le Cardinal de Rochechouart[1], tout les pensionnaires pour le complimenter sur sa nouvelle dignité, et il les a reçu avec bontés.

Je suis, avec un respecteux attachement, etc.

NATOIRE.

Note : La lettre de M. *Natoire* n'exige aucune réponse, 16 décembre 1791.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Le Cardinal de Rochechouart donna, les 3 et 4 janvier, à l'occasion de la nomination des nouveaux Cardinaux, de grandes fêtes; la façade de son palais fut ornée d'une magnifique décoration, dont l'architecture était d'un s[r] *Charles Murena*, élève de *Vanvitelli*, et les sculptures et peintures des pensionnaires de l'Académie de Rome.

5549. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 2 décembre 1761.

J'ay été extrêmement content, Monsieur, des deux desseins que

vous m'avés envoyés et que j'ai reçu en même temps que votre lettre du 11 du mois passé. La touche en est légère et l'effet considérable. J'en ornerai ma collection. Recevés-en mes remerciements, je vous prie, et soyez persuadé des sentimens de reconnoissance avec lesquels je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5550. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 2 décembre 1761.

Monsieur, — Le P. Paccaudi m'envoye deux boëtes pour M. le comte de Caylus; comme je les ay trouvée d'un trop gros volumes l'une et l'autre, je n'en fais partir ce courier-si qu'une, affin de ne pas sortir de la règle que vous m'avés prescritte là-dessus.

Je crois que ce sera le dernier envoy, du moin pour longtems, que le Père fera à M. le comte, car il part demain pour accompagner les M[rs] Lenty, dont le prélat est porteur des barettes de nos Cardinaux. C'est un voyage qui le flatte beaucoup et qu'il fait avec grand plaisir; il aura celuy de vous voir; c'est ce qu'il désire avec empressement.

On fait actuelement une réparation dans le palais qui ne peut pas se différer; c'est sur le bord du toit, du côté de la petitte rue, une partie des bois qui soutiennent les tuilles sont pouris en bien des androits et menaçoient de tomber dans la rue. Cette partie est la plus ancienne du palais; on ne fera précisément que ce qui est absolument nécessaire, et avec toutte l'œconomie qu'il convient.

Le P. Olignany est hors de Rome depuis quelques jours; dès qu'il sera de retour, je luy feray part des deux lignes que vous avés écrittes pour luy.

Je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5551. — MARIGNY AU MARQUIS DE CANILLAC.

A Versailles, le 10 décembre 1761.

Le Directeur de l'Académie de Rome, Monsieur, me mande par le dernier courrier que, n'y ayant point d'envoy actuel ni

même prochain pour le service du Roy, il a cru devoir refuser la demande que luy a faite M. Ganne, avocat, de faire passer en France, à mon adresse, les tableaux de feu M. l'abbé de Canillac. J'ay eu l'honneur de vous mander les obstacles qui s'opposoient à ce que je pusse faire ce que vous désiriés à cet égard et la peine que je ressentois de ne pouvoir les vaincre. Je vous prie donc, M., de vouloir bien écrire à M. de Ganne de vous envoyer les tableaux de M. votre frère par la voye ordinaire, qui est aussy sûre que celle du Roy. Soyez persuadé, je vous prie, que j'aurois eu un sensible plaisir de pouvoir faire ce que vous me demandiés à cet égard; mais il n'a pas dépendu de moi de vous donner dans cette circonstance le témoignage des sentimens avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5552. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 10 décembre 1761.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 18 du mois passé. Je ne puis que vous louer du refus que vous avés fait à M. de Ganne, avocat, de faire partir à mon adresse les tableaux de feu M. l'abbé de Canillac. Je vous en sais même tout le gré possible, et je vous demande en toute occasion d'attendre directement mes ordres sur ce que vous aurés à faire. Ayez agréable de dire à M. Ganne qu'il peut envoyer ces tableaux en France par toute autre voye.

Vous avés également bien fait de refuser un logement dans l'Académie au nommé *Poncet*, de Marseille, que M. l'ambassadeur de France vous avoit demandé pour luy. Vous savés que ces logemens ne sont destinés, suivant l'intention du Roy, qu'aux élèves de l'Académie de Paris qui s'y sont assés distingués pour obtenir au concours le premier prix; ainsy, quand bien même vous eussiés eu une chambre vaccante à l'Académie, comme il est certain par votre lettre qu'il n'y en a aucune qui vacque, vous auriés très bien fait de la refuser, jusqu'à ce que vous eussiés reçu mes ordres pour l'accorder. Je suis on ne peut pas plus content de la conduitte que vous avés tenue dans ces deux différentes conjonctures.

Je suis, M., votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5553. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 16 décembre 1761.

Monsieur, — Voilà la troisième petitte caisse que m'a laissé le P. Paccaudi avant son départ, pour faire tenir à M. le comte de Caylus, que j'ay l'honneur de faire passer sous votre adresse, et, dans votre ply, une lettre pour luy. Vous voulés bien me permetre en même tems que celle que j'écris à M. *Soufflot*, aussy bien que son neveu, profitte aussy du même avantage, et d'y joindre aussi celle que M. *Gondoin* écrit à son père, qu'il m'aporte dans l'instant que j'ay l'honneur de vous écrire. Voilà bien des bontés et bien des grâces que nous vous devrons, Monsieur.

J'ay veu, ses jours passé, plusieurs dessains d'architecture d'un de nos élèves, nomé *Cherpitel*, qui m'ont fait grand plaisir; il c'et beaucoup avancé dans la partie du dessain consernent des points de vue en perspective, qu'il a fort bien entendu de lumière et bien imaginé; il veut faire le petit *Jean-Paul Paniny;* c'est un jeune homme de méritte et qui travaille beaucoup.

Je suis, très respectueusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5554. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 23 décembre 1761.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 2 de ce mois, l'une des deux boëtes que vous m'y annoncés pour M. le comte de Caylus de la part du P. Paccaudi; elle a été remise à sa destination, de même que ce qui étoit pour luy sous mon adresse.

J'apprends avec plaisir que le P. Paccaudi accompagne les Mrs Lenty dans leur voyage, dont le prélat est porteur des barettes de nos Cardinaux. Je verray ici ce Religieux avec bien de la satisfaction.

Vous m'informez, par la même lettre, de la réparation indispensable que vous faites faire au palais de l'Académie. Je suis sûr que vous donnerés tous vos soins pour qu'elle soit faite solidement et avec économie.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5555. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

9 janvier 1762. — ... Le secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment sur le renouvellement de l'année, adressées à l'Académie, une de M. *Natoire*, professeur, directeur de l'Académie de France à Rome...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. VII, p. 186.

5556. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 12 janvier 1762.

La petite boëtte, Monsieur, du P. Paccaudi pour M. le comte de Caylus, la lettre de M. Bottari pour M. Mariette et celle de M. *Souflot*, dont vous me faites mention dans votre lettre du 15 du mois passé, ont été rendues dans le tems, chacune à leur destination.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

P.-S. — Faites tenir la lettre ci-jointe au P. Olignani.

Archives nationales, O[1] 1941.

5557. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 20 janvier 1762.

La caisse que vous m'avez annoncée, Monsieur, par votre lettre du 16 du mois de décembre dernier, que le P. Paccaudi vous avoit laissée avant son départ pour faire tenir à M. le comte de Caylus, m'a été remise, et je l'ay fait passer tout de suite à sa destination, ainsy que la lettre qui étoit pour luy.

J'ay fait remettre en même tems à M. *Soufflot* la vôtre et celle de son neveu, de même que celle du s[r] *Gondouin* à son père.

Vous m'informés, par la même lettre, avoir vu plusieurs desseins d'architecture d'un des élèves nommé *Cherpitel*, comme vous ayant fait grand plaisir; que cet élève a fait beaucoup de progrès dans la partie du dessein concernant des points de vue et perspectives, et qu'il marche sur les traces de *Jean-Paul Panini*, et que c'est un jeune homme de mérite qui s'applique beaucoup. Ayez agréable de luy dire de ma part que j'ay été extrêmement

content des nouvelles que vous m'avez données sur son compte, que je l'exhorte à continuer, et qu'il me trouvera, dans les occasions qui pourront s'en présenter, très disposé à l'obliger.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

P.-S. — Ordonnez de ma part à ce *Cherpitel*, dont vous me dites tant de bien, de m'envoyer un petit dessein de sa façon, qui me mette à portée de juger, ou plutôt de me confirmer par moy-même dans les bonnes idées que vous me donnez de son talent.

Archives nationales, O[1] 1941.

5558. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 20 janvier 1762.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépenses de l'Académie pendant le dernier quartier de l'année 1761, aussi exat qu'il m'a été possible, tant de la part du réviseur que de la mienne.

Si les ouvriers avoient pu se contenter de quelques accontes pour ménager les fond, j'en aurois été charmé; mais leurs misères ne me l'on pas permis; je fait toujour ce que je peut pour ne pas accroître les dépences; c'est ce que je vous prie d'aitre bien persuadé. Voilà encore une petitte lettre pour M. Mariette.

Je suis très respecteusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5559. — MARIGNY A CIOIA.

A Versailles, ce 20 janvier 1762.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 12 de ce mois et la copie de la quittance de M. *Natoire* pour mille écus romains qui luy ont été comptés à Rome le 22 décembre dernier, faisant cinq mille cinq cent livres tournois, et qui, avec les neuf cent livres dont vous êtes en avance, forment ensemble six mille quatre cent livres. Mon intention étant de ne faire languir que le moins qu'il sera possible votre remboursement, je l'accélereray le plus que je pourray, et, pour cela, dans le courant de la semaine, vous recevrés une ampliation d'ordonnance de pareille somme.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 4.

5560. — Marigny a Natoire.

A Versailles, ce 25 janvier 1762.

J'ay fait remettre, Monsieur, à M. le comte de Caylus, la petite caisse et la lettre qui luy étoient destinées, suivant la vôtre du 23 du mois dernier. Instruit par M. Cioia, comme par vous, des mille écus romains dont vous avés fourni votre quittance du 22 décembre, je viens de faire les plus grands efforts pour le remboursement entier de ce qui luy étoit deub, afin de l'engager à se prester aux besoins de l'Académie suivant les circonstances; mais que cette libération ne fasse qu'exciter de plus en plus, je vous en prie, votre zèle et votre attention pour œconomiser autant qu'il y aura de possibilité; ces efforts, je vous le répète, dans des moments aussy difficiles, ont pour motif de prouver ma bonne volonté et d'entretenir une confiance dont dépend le soutien d'un établissement aussy beau, aussy distingué et à la teste duquel vous êtes; l'œconomie peut seule en fournir les moyens. Jugés de l'importance de réduire les dépenses à l'absolu nécessaire jusqu'à des tems plus heureux. Je me répète sans cesse sur cet article par la crainte qu'on n'en soit aussi convaincu que je le suis.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1941.

5561. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 10 février 1762.

Monsieur, — Par le dernier courier, j'ay reçu les lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire. Dans celle en datte du 25 janvier, vous me ditte que vous avés remboursé ce qui étoit dû à M. Cioia; cette marque de bonté et d'attention, M., me fait voir combien je vous suis obligé, et toutte l'Académie avec moy, de ce que vous faittes pour la soutenir. Je sçay qu'il seroit nécessaire, s'il étoit possible, que les dépences pussent être encore moin fortes qu'elles ne sont pour passer plus aisément ce tems dificille; mais tous les article indispensable sont si fort limité et la chaireté continuent toujour, on ne peu gaire économiser davantage. Les forces que je peu avoir par moi-même sont si bornées que, si je ne m'étois pas trouvé entre les mains quelques fonds apparte-

nent à la succession de feu M. *de Troy*, je n'orois pas pu être en état de faire cette petitte avance où je me trouve. Le païs par luy-même procure peu de resourse et mon talent, ast'eure, ne me produit plus rien, malgré mon zelle à m'occuper; mais, malgré tout, je feray mes efforts en tâchan de vous imiter.

Comme je ne prend de l'argent qu'à la dernière extrémité et que les derniers mille écus ont servi pour acquitter le dernier quartier de l'année passée, je vien de recevoir de M. Cioia 800 écus romains, ne pouvant plus faire face au besoin de la maison. Il me les a donné de la meilleure grâce du monde; il est bien sensible de ce que vous ne faites pas languir les avances.

J'ay fait part de l'article de votre lettre du 20 janvier, qui regarde le s^r^ *Cherpitel*, architecte. Il est bien sensible aux bontés que vous avés pour luy; il tâchera de les mériter de plus en plus. Par le courier prochin, je vous enveray quelques choses de sa façon, comme vous le désirés; c'est ce qui le flatte infiniment.

Les s^rs^ *Bridant,* sculteur, et *Chardin*, peintre, sont encore à Rome pour laisser passer la movaise saison, à leurs dépans. Je n'ay qu'à me louer toujour du premier; il termine quelques études dans cette intervalle; le second fait ce qu'il peut pour l'imiter.

Nous commançon demain le train ordinaire du Carnaval; pendant les huit jour, M. le Cardinal Ministre fera les honneur du palais, qui est bien en mouvement dans ses jours-là.

Je suis, avec un respecteux attachement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5562. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 17 février 1762.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer par ce courier le rouleau qui contient deux desseins du s^r^ *Cherpitel*. Il y a celuy dont je vous ay parlé, qui représente un *Temple égiptien*. Le second, dessiné au crayon noir, fait voir quantité de morceaux dans le genre antique. Se jeune artiste souheteroit que, dans ses échantillon d'études, vous y trouvassiés quelques mérittes pour l'encourager de plus en plus à mériter vos bontés.

Vendredi dernier, 12 du courent, il est arrivé dans la maison d'un chevalier romain, nomé Maurice de Asti, un tragique évé-

nement à l'occasion d'une comédie qui s'i représentoit chez luy depuis quelques jours. Cette soirée-là, dans le tems que l'on commançoit la sinphonie, le planché de la salle s'est rompu et a entrené toutte la partie des spectateurs dans la pièce du dessous, couvers de poutres, solives, banc et meubles qui ont tué, blessé une grande quantité de monde; on en compte de mort dix à douze, et de blessé quarante-deux; le maître de la maison et son épouse sont fort endomagé; il y a Mgr Delchi, neveu du Cardinal de ce nom, mort depuy peu, qui a la jembe rompue et l'épaule fracassée. Si cet accident fût arrivé demi-heure plus tard, il s'i seroit trouvé plusieurs Cardinaux, princes et princesses qui auroient été du nombre des malheureux [1].

La lettre que vous m'avés adressé pour M. le duc Lanti a été rendue.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. D'après la *Gazette de France*, l'accident survenu le 12 février dans le palais du marquis d'Aste, à l'occasion de la représentation d'une comédie par son petit-fils avec quelques jeunes gens de son âge, aurait entraîné la mort de neuf personnes, et les blessures de quarante autres, dont le marquis et la marquise d'Aste, grièvement atteints.

5563. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 4 mars 1762.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 10 du mois de février, par laquelle vous m'informez avoir reçu de M. Cioia 800 écus romains; cette somme vous aura aidé d'autant pour faire face aux besoins de l'Académie, pour le maintien de laquelle vous devez être persuadé que je feray toujours tout ce qui poura dépendre de moy.

Je verray arriver avec bien du plaisir, comme vous me l'annoncés, par le courrier prochain, les desseins du s[r] *Cherpitel*.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5564. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 10 mars 1762.

M. *Piranesi*, Monsieur, vient de m'envoyer le catalogue de ses

œuvres. Je l'en remercie par ce courrier et je luy demande de vouloir bien vous faire remettre quatre volumes in-folio que je luy ai désignés dans ma réponse, et dont je vais vous donner copie dans ma présente. Je le préviens que vous les luy payerés en vous les faisant remettre. Je vous prie de me faire cette emplette et de me les envoyer le plus tôt qu'il sera possible. Je me servirai de la première occasion qui se présentera pour vous faire rembourser cette avance.

Les quatre volumes que je luy demande sont : premièrement, celui qui est intitulé dans son catalogue *De la magnificence et de l'architecture des Romains*, in-folio, grand atlas gréco-latin, enrichi de quarante-quatre planches, du prix de cinq sequins.

Secondement, celui des *Prisons d'invention*, en seize planches in-folio, grand atlas, du prix de deux écus romains.

Troisièmement, *le Traitté du château de l'eau Giulia*, un volume in-folio, grand atlas, enrichi de dix-neuf planches, du prix de trois écus romains.

Enfin, le *Traité de l'émissaire du lac Alban*, un volume in-folio, grand atlas, dont le prix ni le nombre des planches ne sont point marqués sur le catalogue, et que je vous prie de luy payer suivant la demande qu'il vous en fera.

J'attendrai cet envoy le plus tôt qu'il vous sera possible de le faire.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

P.-S. — Il faut faire cet envoy morceau à morceau par la poste.

Archives nationales, O[1] 1941.

5565. — MARIGNY A PIRANESI.

A Versailles, le 10 mars 1762.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre polie et obligeante, le catalogue de vos œuvres, que vous avés bien voulu y joindre. L'immensité du travail que ce catalogue présente m'a fait penser qu'il ne falloit ni moins de courage ni moins de lumières dans l'esprit que celles que la nature et l'étude vous ont donné et acquis pour entreprendre et remplir un si vaste projet. J'en verrai les détails avec bien du plaisir, partie par partie, et, pour cet effet, j'écris par ce courier à M. *Natoire* de vouloir bien faire

l'emplette et de m'envoyer : premièrement, l'ouvrage intitulé dans votre catalogue : *De la magnificence et de l'architecture des Romains*, in-folio, grand atlas, un volume gréco-latin, enrichi de quarante-quatre planches.

Secondement, celui des *Prisons d'invention*, en seize planches in-folio, grand atlas.

Troisièmement, *le Traité du château de l'eau Giulia*, un volume in-folio, grand atlas, enrichi de dix-neuf planches.

Et, en quatrième lieu, le *Traité de l'émissaire du lac Alban*, un volume in-folio, grand atlas.

Je vous serai très obligé si vous voulés bien luy faire remettre ces quatre volumes. Je le prie de vous en payer le prix à la livraison. J'en ferai une partie de mes occupations après que je les aurai reçus. Soyés persuadé de ma reconnoissance et des sentiments avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1941.

5566. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 10 mars 1762.

J'ay reçu, Monsieur, par le courrier qui m'a apporté votre lettre du 17 du mois passé, un rouleau de deux desseins du s[r] *Cherpitel*, que vous m'aviés annoncés. J'en ai été fort content, surtout de celui qui représente un *Temple égyptien*. Je l'exhorte à continuer ses études avec le même soin et la même application, et il peut compter que, dans les occasions qui se présenteront de luy procurer des avantages, je m'y porterai avec plaisir. Mandés-moi sa situation ; s'il est dans le cas d'une prolongation de tems ou d'une gratiffication, vous pouvés me la demander pour ce jeune artiste.

J'ay frémi au récit que vous m'avés fait de l'accident arrivé le 12 du mois passé dans la maison de M. de Asti, chevalier romain.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1941.

5567. — Marigny a Cioia.

A Versailles, ce 10 mars 1762.

J'ay reçu, Monsieur, votre dernière lettre avec copie de la

reconnaissance de M. *Natoire*, en datte du 10 du mois dernier, pour 800 écus romains, faisant 4,400 livres tournois, qui luy ont été comptés à Rome. Vous en recevrés le remboursement dans tout le courant de la semaine prochaine. Je me suis arrengé pour cela.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 67.

5568. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 17 mars 1762.

Monsieur, — Le P. Paccaudi a écrit à Rome pour qu'on me remette une petitte caisse affin que je la fasse passer à votre adresse; c'est ce que j'ay l'honneur de faire par ce courier-cy; on y a joint une lettre pour le Révérend; cela doit regarder sans doutte M. le comte de Caylus.

Les études de l'Académie, qui avoient été un peu suspendue à cause des derniers jours de carnaval, ont repris leurs cours ordinaires.

La réparation de cette poutre qui menaçoit ruine dans le second appartement, dont j'ay eu l'honneur de vous parler, vient d'aitre réparée par une autre que l'on y a adjouté et qui se lie avec celle qui est offancée; par là, la force ce trouve augmantée, ce qui étoit nécessaire pour soutenir le poid considérable des logements du dessus; la dépence sera légère, attendu que ce morceau de bois n'ait pas d'un gros volume. Il est étonent la quantité de réparations qui c'est fait à Rome et que l'on continue encore depuis ce funeste accident arrivé les derniers jours de carnaval, dont vous aîtes instruit. Nous seront tranquille, moyenent cette prévoyance, pour du tems.

Je suis, avec un proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5569. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 7 avril 1762.

Monsieur, — J'ay reçu les deux dernières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dattée du 10 mars, l'une qui est en faveur du s[r] *Cherpitel*, au sujet des deux dessains qu'il

vous a envoyé, l'autres pour les œuvres de *Piranesi*. Ce premier est bien charmé que vous ayés reçu favorablement son ouvrage, ce qui luy donne une nouvelle émulation pour méritter de plus en plus vos bontés. S'il étoit possible, M., qu'il eût une prolongation d'environ un an après le tems de ses trois années, qui finiront dans neuf mois, il préféreroit cette grâce à une gratification[1]; c'est le choix que vous luy laissés de l'un ou de l'autre dans la même lettre où vous témoignés être porté à luy faire plaisir.

J'ay remis au courier le volume de *Piranesi : De la magnificence de l'architecture des Romains*, comme vous le désirés ; ses livres sont fort gros et grand, et pèsent beaucoup, et ne peuvent se rouler. J'ay fait le mieux qu'il m'a été possible en le metant tout broché dans une caisse légère, au moyen de laquelle il arrivera sans être gâté ; par les ordinaires d'après, je vous feray parvenir les autres. Celui de l'*Émissaire du lac Alban* n'est pas encore en état de paroistre; cet artiste laborieux, qui est très flatté de la lettre obligeante qu'il a reçu de vous, M., me propose, à la place de ce quatrième article, de vous envoyer son *Campo Marso*[2], qu'il vient de livrer au public, où son imagination a eu de quoy travailler dans des espaces imaginaires ; malgré ses idées, je crois que l'on en peut tirer bien des lumières, et l'exécution de ses ouvrages sont toujour agréable à voir.

J'ay reçu l'arrêté du dernier quartier de l'année passée, dont je vous suis infiniment obligé.

Je suis, avec un respecteux attachement, etc.

NATOIRE.

P.-S. — La boëtte qui renferme le livre de *Piranesi* coûtte quatre paulles et la toille sirée huit paul; ce qui en reste servira pour les autres boëttes. J'ay payé de plus au s^r *Piranesi* sinq paulle pour la brochure de son livre. J'ay mis sous la dernière feuille du livre une lettre pour un de vos valets de chambre.

Note de Marigny : « Qu'il me donne notte du déboursé total, tant pour M. *Piranesi* que pour emballage, etc. »

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. « Voir si cela se peut et m'en rendre compte. »
2. « J'attendray l'*Émissaire du lac Alban*. »

5570. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 14 avril 1762.

Monsieur, — Voilà le livre des *Prisons* du s[r] *Piranesi*, que j'ay l'honneur de vous envoyer ce courier-sy, en forme de rouleau, ce qui fait un volume moin embarassent pour la poste que le précédent.

M. le Cardinal de Rochechouard est bientôt près de son départ. Depuis quelques jour, M. Bastiat de la Housse[1] est arrivé de Naples, ayant été chargé des affaires de France en cette cour; il vient dans celle-cy avec le même caractère.

M. l'Embassadeur de Malte, continuent toujour son goût d'amateur pour les beaux-arts, vient d'achetter un beau morceau de sculpeture en marbre, représentant un enfant plus grand que le naturel, entortillié d'un dophin. Ce travail, sans être antique, est plus beau que s'il l'étoit. Il en régale l'Académie d'un plâtre bien moulé. Je feray faire un pied d'estal avec un piveau qui, en tournent, le fera voir de tout les côtés, ce qui sera très commode pour le dessiner.

Les tableaux du Cardinal Valenti se vendent de tems en tems par morceaux détaché. On a envoyé à M. le duc de Choiseul la liste et les prix de cette colection, qu'il a demandé comme ayant envie d'en avoir quelques partie; mais je crois que les tems ne sont pas favorable pour ses sortes d'acquisitions.

Je suis très respecteusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. M. Basquiat, chevalier de la Houze, chargé d'affaires à Naples depuis 1759, fut présenté au Saint Père, le 23 avril, par le Cardinal de Rochechouart, lors de son audience de congé; il passa en 1766 à la cour de Parme, en 1771 auprès des princes et États de la Basse-Saxe, et fut envoyé, en 1779, comme ministre plénipotentiaire auprès du Danemark.

5571. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 20 avril 1762.

J'ay reçu votre lettre, Monsieur, du 17 du mois de mars dernier; vous m'y annoncés une caisse que le P. Paccaudi avoit écrit

à Rome de faire passer en France. Elle a été rendue à sa destination.

Je suis bien aise d'avoir appris par votre même lettre que la réparation de la poutre que l'on suspectoit soit faitte et que sa force ait été augmentée par une seconde qui luy a été accolée. Les logements seront en plus grande sûreté. Il eût été à désirer qu'on eût usé de cette même précaution, dans les derniers jours du carnaval passé, dans l'hôtel de M. le chevalier d'Asti; Rome n'auroit pas vu l'événement funeste qui y est arrivé.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5572. — NOTE SUR LES TABLEAUX DE NATOIRE.

« Le 19 novembre 1760, sur l'exercice 1757, il a été payé et ordonné 8,000 livres à M. *Natoire* pour le payement de deux tableaux destinés pour la manufacture des Gobelins, représentant l'un l'*Entrevue de Cléopâtre et de Marc-Antoine* et l'autre le *Repas de Cléopâtre donné à Marc-Antoine*. On a obmis de déduire sur ce mémoire un à-compte de 1,200 livres ordonné à M. *Natoire*, le 3 octobre 1742, sur l'exercice de ladite année... »

Il poura porter ces 1,200 livres en recette sur son premier compte, ou, s'il l'aime mieux, on les déduira de ce qui lui est dû sur sa pension de 600 livres.

Archives nationales. — Note envoyée à Rome sur le compte du premier quartier de 1762. — Imprimée dans Lecoy, p. 289, note 1.

5573. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 5 may 1762.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépences de l'Académie du premier quartier de la présente année, avec l'éclercissement des trois articles sur les observations anvoyé avec l'arrêté du dernier quartier de l'année passée 1761.

L'article du maçon est plus chargé ce quartier qu'il ne l'a été par le passé, attandu la réparation des toits causée par les pensionnaires, dont j'ay eu l'honneur de vous parler dernièrement, et qui

a été plus haut que je ne pouvois l'imaginer, joint avec les autres réparations que l'on a été obligé de faire.

Je me sert de la permission que vous avés donné de faire passer sous votre ply cette lettre pour M. le comte de Caylus.

M. le Cardinal de Rochechouart[1] [est] party de Rome le 25 du moy d'avril.

Je suis très respecteusement, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1941.

= 1. Le Cardinal de Rochechouart fut reçu, le 23 avril, en audience de congé par le Saint Père, auquel il présenta le chevalier de la Houze, chargé d'affaires de France; il alla coucher à Palo, d'où il se rendit à Civita-Vecchia.

5574. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 12 may 1762.

J'ay reçu votre lettre, Monsieur, du 7 de ce mois. Je suis si satisfait des deux desseins que le sr *Cherpitrel* m'a envoyé que, pour luy en donner des preuves, je luy accorde une année de prolongation, sans que cet arrangement puisse tirer à conséquence par la suite; les circonstances favorisent celuy-cy, et j'en fais usage pour exciter de plus en plus son émulation, dans la confiance qu'il continuera de mériter les bons témoignages que vous me rendés de luy.

J'ay reçu tout ce que vous m'avés annoncé de *Pirane̜ze*; j'attendray l'*Émissaire du lac Alban;* lorsqu'il paroîtra, envoyés-moy une note, déboursé total du tant pour M. *Piraneze* que pour boëte, emballage, etc., afin que je vous en fasse faire la remise incessament.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1109, fol. 158.

5575. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 12 may 1762.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 14 du mois passé, ainsy que le livre que vous m'avez adressé. Ayez agréable, je vous prie,

de faire bien des remerciements à M. l'ambassadeur de Malthe, de ma part, du beau modelle dont il veut bien faire présent à l'Académie, d'après le magnifique morceau de sculpture qu'il vient d'acheter.

Vous pouvés faire faire le pied d'estal avec le pivot dont vous me parlez dans la même lettre, sur lequel tournera ce modèle, au moyen de quoy il sera vu de tous les côtés, ce qui sera d'une grande commodité pour les élèves, afin de le dessiner.

Vous m'apprennés par la même lettre qu'on vend de tems en tems des tableaux du Cardinal Valenti. Les héritiers me paroissent mal prendre leur bisque pour faire une vente avantageuse de ces tableaux, vu la dûreté des tems.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5576. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 12 may 1762.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer la lettre si-jointe que M. *Piranesi* me prie de vous faire tenir[1]. Tout ce qui me peu procurer l'avantage de vous renouveler mes sentiment de respect me sera toujour fort agréable et je ne peut trop vou le répéter.

Je suis, Monsieur, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. La lettre de *Piranesi* ne nous est pas parvenue.

5577. — MARIGNY A CIOIA.

A Versailles, ce 12 may 1762.

Vous recevrés, Monsieur, après-demain, une ampliation d'ordonnance pour votre remboursement de 800 écus romains, faisant 4,400 livres tournois, remis à Rome à M. *Natoire* sur sa reconnoissance du 17 du mois dernier, dont copie étoit jointe à votre lettre du 6 de ce mois.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 143.

5578. — MARIGNY A COCHIN.

A Versailles, ce 12 may 1762.

Les élèves de l'Académie de Rome, Monsieur, semblent se licentier; pour les contenir d'une manière convenable, mon intention est de faire un règlement d'après celuy du 4 décembre 1676. J'ay chargé M. Perier d'en concerter un nouveau avec vous, après avoir consulté ensemble les articles d'additions que propose M. *Natoire;* vous conviendrés d'un rendés-vous pour me mettre incessament en état d'envoyer ce règlement, ne voulant pas laisser faire plus de progrès aux abus qui se sont introduits et désirant au contraire les détruire par une sévérité capable d'y soumettre tous ceux qui voudront proffiter des grâces du Roy.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 151.

5579. — MARIGNY A COCHIN.

A Versailles, ce 12 may 1762.

Puisque, Monsieur, l'ordre que j'ay désiré qui fût observé à l'Académie de Rome pour la fixation du tems que les élèves qui ont mérité d'y être reçus y doivent résider, ne peut être dérangé en accordant la prolongation d'une année au s[r] *Cherpitrel*, je me fais un plaisir de luy donner ce nouveau témoignage de la satisfaction que j'ay des desseins qu'il m'a présentés; je me porte d'autant plus volontiers à cette grâce que je le crois très capable d'en faire un bon usage et qu'elle ne peut tirer à conséquence pour l'avenir; j'explique à cet égard mes intentions à M. *Natoire.*

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 150.

5580. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 26 may 1762.

Monsieur, — J'ay reçu, ces jours passés, une lettre de M. Château-Thieri, officier, et père de l'héritière de feu M. *de Troy*,

sur le guain du procès de cet héritage, et qui luy étoit disputé. Comme j'ay été nommé exécuteur testamentaire de cette succession, je dois actuelement rendre compte de tous les effets que j'ay entre mes mains pour les luy remettre. J'eus l'honneur, il y a quelques tems, de vous dire que je m'étois servi dans ces tems dificilie de quelques sédulles de cet héritages pour subvenir aux dépences de l'Académie, pour ne pas fatiguer M. Cioia à qui il étoit dû. Je me trouve avoir pris en différentes fois la somme de 500 écus romains, ce qui forme en partie l'avance où je suis avec l'Académie.

Si vous trouviés à propos, M., que l'héritier fût remboursé à Paris de pareille somme, cela me feroit grand plaisir. J'espère que vous aurés la bonté de m'aider dans cette circonstence, n'ayant pas de quoy par moy-même pour pouvoir y satisfaire. Ce ceroit même plus avantageux pour nous, attendu que l'on gagneroit sur le change et sur le droit de commission; et si, pour la même raison, il étoit possible que la somme que j'ay en sédulle de ce dépaux, qui peut monter anviron à 4,000 écus romains, pût être remboursés de même, cela nous mèneroit quelques tems sans payer les frais accoutumé qui ne laissent pas que de monter haut. Mais je crains que ce ne soit pas le tems de faire pareille proposition.

Le s^r^ *Robert* vien d'essuyer ancore une dengereuse maladie d'une esquilensie, fièvre maligne qui a pensé le conduire au tombeau; le voilà actuelement hors d'affaire; c'est un sujet pour lequel bien des personnes s'intéressent, tant par ces talens que pour son bon caractère.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1941.

5581. — MARIGNY A PIRANESI.

A Versailles, le 30 may 1762.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre sous l'enveloppe de M. *Natoire*. Je vous serai obligé de vouloir bien luy remettre votre volume in-folio, grand atlas, du *Champ de Mars*. Il vous en payera le prix, ainsy qu'il l'a fait des quatre autres de vos ouvrages, dont je l'avois chargé de me faire l'emplette. Je verrai

ces fruits de vos talens avec bien du plaisir, étant véritablement, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5582. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 30 may 1762.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 12 de ce mois, celle que vous y aviés jointe de M. *Piranesi*. Je luy mande par ce courrier-cy de vous remettre son *Campo Marzo*, en un volume in-folio, grand atlas, contenant 54 planches, et de le joindre aux quatre autres de ses ouvrages, dont vous avés fait emplette pour moi.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5583. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, ce 30 may 1762.

Je vous renvoye, Monsieur, le compte du premier quartier de cette année arrêté. Vous recevrés avant peu un réglement à l'exécution duquel vous tiendrés la main avec la plus grande sévérité; il sera accompagné d'observations qui ne seront que pour vous, mais qui, je crois, mériteront votre attention pour ne pas gesner de jeunes artistes dans des idées heureuses et qui pourroient devenir ingrates, s'ils n'avoient la liberté de s'y livrer; je traiteray plus amplement cet article dans la lettre que vous recevrés avec le réglement que je vous annonce et que je vous feray passer tout imprimé en nombre d'exemplaires suffisant pour que personne ne l'ignore.

Je conseille au s^r^ *Le Roy*, architecte, de changer de conduite; s'il récidivoit dans ses polissonneries, il pourroit s'en ressouvenir et se les reprocher.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Envoyé avec le compte du premier quartier 1762 :

M. *Natoire* voudra bien faire faire mention, comme ci-devant, du nombre des pensionnaires dans l'article de leur pension.

Le 19 novembre 1760, sur l'exercice de 1757, il a été ordonné 800 livres à M. *Natoire* en contrats sur les États de Bretagne à 5 pour °/₀, pour le payement d'un mémoire de deux tableaux destinés pour la manufacture des Gobelins, représentant, l'un l'*Entrevue de Cléopâtre* et de *Marc-Antoine*, et l'autre le *Repas de Cléopâtre* donné à *Marc-Antoine*.

On a obmis de déduire sur ce mémoire un acompte de 1,200 livres ordonné à M. *Natoire* le 3 octobre 1742 sur l'exercice de ladite année, dont voici le libellé :

« Au s^r^ *Natoire*, peintre, 1,200 liv., acompte tant des ouvrages de peinture qu'il a faits que de ceux qui lui restent à faire sur l'*Histoire de Marc-Antoine* pour être exécuttés en tapisserie à la manufacture royalle des Gobelins. »

Cet acompte n'ayant été déduit sur aucun mémoire, c'est très vraisemblablement sur les deux tableaux en parties qu'il a été donné, car, quoyque le mémoire porte qu'ils ont été faits entre 1755 et 1757, cela ne s'entend sans doute que de leur livraison en ces années-là.

Si M. *Natoire* n'a point d'objection à faire sur cela, il pourra porter les 1,200 livres en recette dans son premier compte, où, s'il l'aime mieux, on les déduira sur ce qui luy est dû de sa pension de 600 livres.

Archives nationales, O¹ 1109, fol. 187.

5584. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 16 juin 1762.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, en datte du 30 may, avec l'arretté du premier quartier 1762, dont je vous suis infiniment obligé.

Vous m'anoncés, en même tems, que je recevray bientôt le nouveau réglement avec des observations. Je ne désire rien autre que de me conformer à tout ce qui tendra au bien de l'Académie et suivre toujour vos intentions avec toutte l'exatitude possible.

Comme je suis depuis deux jours à Frescati pour prendre un peu l'air dont j'ay besoin, je n'ay pas pu par moi-même faire le paquet ou rouleau des estempes du *Campo Marso*, du *Piranesi*, que vous désirés. J'ay chargé le s^r^ *Robert*, qui ce porte bien

actuelement, pour qu'il aille chez l'auteur en faire l'emplette, et je l'envoye par le courier qui part aujourd'huy.

Le s[r] *Le Roy* sera, je crois, à l'avenir plus réservé dans sa conduitte; il est vray que, pour cette pollissonnerie des toits, presque tous y ont contribué.

Il vient de me faire voir un dessein dont l'idée représente une façade de palais décoré, comme a été dernièrement celle de M. le Cardinal de Rochechouard. Je vois qu'il seroit bien aise, pour rentrer en grâce, vous donner une meilleure opignon en vous l'envoyent; je crois qu'il y a du méritte dans ce morceau qu'il a mis en perspective.

Je luy ay promis de vous demander votre agrément sur cet envoy; il est vray qu'il est un peu grand, car il a au moin trois pied de long et la hauteur à proportion.

S. A. le Cardinal d'Iork[1], évêque de Frescati, me fit l'honneur hier de m'arêter à diné dans son palais épiscopal.

Je suis très respectueusement, M., etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Henri-Benoît Clément, duc d'York, cardinal de la promotion du 3 juillet 1747, était évêque de Frascati depuis le 13 juillet 1761.

5585. — MARIGNY A NATOIRE.

A Marigny, ce 26 juin 1762.

J'ay apris, Monsieur, par votre lettre du 26 du mois dernier, que le procès concernant la succession de M. *de Troy* est terminé et que, par cet événement, vous êtes dans le cas de remplacer à cette succession la somme dont vous aviés aidé l'Académie. Marqués moy positivement celle dont vous êtes en avance et j'ordonneray de la payer à Paris sur la quittance de votre fondé de procuration, qui en disposera ensuite à votre gré pour la liquidation de vos affaires. Quant au surplus de ce que vous avés à Rome apartenant à cette succession et que vous me proposés de garder en faisant compter à Paris pareille somme, cet arrengement ne seroit praticable qu'autant qu'on voudroit recevoir 6,000 livres tournois de trois en trois mois, jusqu'à concurrence de la somme entière dont vous êtes dépositaire; de toute autre manière, cela ne se pourroit; mais, comme par le passé, je pourvoiray aux besoins le moins lentement qu'il sera possible.

Je suis très aise de la convalescence du s[r] *Robert* et qu'il mérite le bien que vous m'en dites.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 239.

5586. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 7 jullet 1762.

Monsieur, — Par ce courier, j'envoye à M. de Châtau-Thieri, père de l'héritière de feu M. *de Troy*, les deniers comptants que j'avois entre mes mains, par lettre de change, comme exécuteur testamentaire. J'ay eu l'honneur de vous dire, M., que je m'étois un peu servi de cet argent pour le besoin de l'Académie. Cette somme monte à 523 écus romains, 42 baïoques, qui forme une partie de l'avence où je suis avec laditte Académie. Comme je n'ay touché à ce dépost que par nécessité et par raport au tems dificille où nous sommes, j'espère que vous voudrés bien m'aider pour que je puisse acquitter cette depte dans ce tems où je rend compte de tout ce que j'ay entre les mains, lequel remboursement se feroit à Paris plus comodément ou de quelle manière vous jugeriés à propos.

Je met sous votre ply cette lettre que M. Bottari m'envoye pour M. Mariette.

Je suis, avec un très profond respect, etc.

NATOIRE.

Note de M. de Marigny : La somme de 1,857 l. 8 s. 3 d., montant de 523 écus 42 b., sera comptée à M. Thiéry par le thrésorier, en déduction des créances de M. *Natoire*.

Archives nationales, O[1] 1941.

5587. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 17 juillet 1762.

Le s[r] *Charpentier*, Monsieur, élève architecte, partira incessamment de Marly pour se rendre à Rome y suivre ses études d'architecture. Il est fils du jardinier qui a le soin et l'entreprise des jardins et parc du château de Marly. Il a un extrême désir de se perfectionner dans son art.

Je vous le recommande d'avance; ayez agréable de l'aider de vos conseils, de me rendre compte de sa conduite et de luy donner une chambre seulement dans le palais de l'Académie. Pour ce qui regarde sa nourriture, il y fournira à ses frais.

Je le chargeray à son départ d'une seconde lettre de recommandation qu'il aura l'honneur de vous remettre.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O^1 1941.

5588. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 17 juillet 1762.

Mons[r] Bergeret, Monsieur, receveur général des finances[1], va partir pour l'Italie; je vous demande de luy rendre tous les bons offices qui pourront dépendre de vous pendant son séjour à Rome.

Je serai très aise que vous luy donniés tous les témoignages d'empressement qu'on est ravy de trouver quand on est chez l'étranger, m'intéressant infiniment à tout ce qui le regarde.

Je suis, M., etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O^1 1941.

= 1. Pierre-Jacques-Onésime Bergeret, receveur général des finances de la généralité de Montauban, gouverneur de Nègrepelisse, avait été nommé associé libre de l'Académie le 31 août 1754; il décéda, rue du Temple, le 21 février 1785, dans sa soixante-dixième année.

5589. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 21 jullet 1762.

Monsieur, — Je vous suis bien obligé de ce que vous voulés bien acquitter la somme que j'ay pris sur le dépost que j'avois entre les mains de feu M. *de Troy*, qui consiste à 523 écus romains 42 b. M. *Coustou*, l'architecte, étant fondé de procuration pour mes petittes affaires, recevra cette somme en fournissent une quittence en mon nom pour rembourser ensuitte l'héritier de cette succession duquel je suis débiteur.

Par ce même courier, M., j'envoye à M. Mariette quatre desseins de *J.-P. Pannini* et huit du s[r] *Robert* et quatre esquisse de M. *Durameau*[1]. Je vous prie, en même tems, d'en accepter deux

que j'ay fait dernièrement à Frescati dans le peu de tems que j'i ay resté[2]. Ce sont deux vues de la cascade du Belvédère prise des deux côtés opposés[3]. Le tout forme un petit rouleau que je met sous votre adresse, comme vous l'avés permis si-devant.

Les copies de *Saint Silvestre* que font les s^rs *Durameau* et *Rêtou* (*Restout*) sont un peu suspendue par aport à leurs santé[4]. Celle du premier est toujour fort délicate; le second garde la chambre; mais, à ce que dit le médecin, il sera bientôt guéri; il luy fait prendre les bains à cause qu'il luy est sorti des boutons par le corp.

Parmy le nombre des pensionnaires, il y en a toujour quelqu'uns de malade et le compte de l'apoticaire vat fort haut. Le vieux médecin a ci peu de paye que, s'il n'étoit un autre qui le soulage, les infirmes seroient mal soigniés. Je fais de mon mieux en leurs donent quelques espérences que l'on aura égar à leurs penes et soins, et j'i joint de tems en tems quelques livres de chocolat, espérant que vous ne le trouverés pas mauvais.

Le s^r *Chardin* s'étant embarqué issy pour s'en retourner en France, a eu le malheur d'être pris, luy et l'équipage, près de Gêne, par les corsaires anglois. On nous apprand que le consul françois de cette République fait son possible pour donner du secour à ces pauvres infortunés, et fait le procès audit corsaire, disant que la prise n'est pas bonne, attendu que cette capture s'est faite presque au port de Gêne[5].

Je suis, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Je met cette incluse pour M. Mariette, qui en renferme un autre de M. Bottari.

Archives nationales, O¹ 1941.

= 1. Le catalogue de la vente de Mariette, 1775, in-8°, n'a pas moins de trente-quatre dessins de *Panini*. Dans un exemplaire annoté, qui paraît venir de l'abbé Campion de Tessan, se trouvent deux notes qui peuvent se fondre dans celle-ci : « M. Mariette a eu tous ces *Panini* depuis le numéro 548 jusqu'au numéro 574 (p. 87-90) dans un portefeuille pour la somme de 26 louis ou 624 livres (Basan, d'après une note manuscrite de M. Mariette). — Ces *Panini* ont rapporté 4,956 livres. » Il est donc impossible d'identifier les quatre envoyés par *Natoire* en 1762.

Le catalogue de Mariette a vingt et un dessins d'*Hubert Robert* (n°s 1343-51), faits pour la plus grande partie, sinon tous, en Italie (p. 187-8).

Quant aux esquisses de *Louis Durameau*, elles devaient se trouver

dans les numéros 1230 et 1231 : « Deux sujets capitaux dessinés d'après les tableaux existant à Naples, peints par *Solimène* et *L. Jordano : Héliodore* et les *Vendeurs chassés du Temple,* au bistre et coloré. — Onze autres sujets divers, d'après les plus célèbres tableaux de différents grands maîtres, qui ne sont point encore connus par aucune estampe et que feu M. Mariette avait prié cet artiste de lui dessiner pour lui en rappeler la mémoire, d'après *B. Luti, Trevisani, Imperiali, Passeri, Mola,* etc., faits à la sanguine. »

2. « Obligé très fort. »
3. Depuis : « Par ce même courrier »; Lecoy, p. 287-8.
4. Depuis : « Les copies »; Lecoy, p. 288.
5. Depuis : « Le s^r *Chardin* »; Lecoy, p. 288.

5590. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 28 jullet 1762.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte du second quartier de l'année 1762, aussi exat qu'il m'a été possible.

J'ay touché de M. Cioia, le 24 jullet courent, 800 écus romains, dont je rendray compte le troisième quartier qui vient.

Voilà en même tems, M., la liste des pensionnaires qui sont actuelement dans l'Académie, avec la datte de leurs arrivées que l'on m'a demandé il y a quelques couriers passé[1].

Vous voulés bien me permettre que je mette en même tems cette lettre sous votre ply pour M. *Coustou*, architecte, où je luy marque que vous consantés avec bonté d'acquitter la somme de 523 écus romains, 42 baïoques, dont je suis débiteur au père de l'héritière de feu M. *de Troy*, et que ce sera entre ses mains que vous ordonnerés qu'elle soye payée.

Je suis, avec un proffond respect, etc.

Natoire.

P.-S. — Dans le premier arrêté on déduira sur l'avence où je suis la somme de 523 écus 42 baïoques.

Archives nationales, O¹ 1941.

= 1. « N'y était pas jointe. »

5591. — Marigny a Natoire.

A Versailles, ce 31 juillet 1762.

Vous recevrés incessament, Monsieur, le nouveau réglement que je désire de faire observer dans l'Académie du Roy à Rome

et que vous m'avés encore demandé par votre lettre du 16 du mois dernier.

J'ay reçu le rouleau contenant les estampes du *Campo Marso* de *Pirane*z*i*.

Je seray bien aise que le s^r *Le Roy* s'occupe des moyens de me faire oublier sa légéreté et je consents volontiers que vous m'adressiés son dessein dont l'idée représente une façade de palais décorée.

Voicy une instruction sur la manière de terminer pour l'acompte de 1,200 livres réclamé à la suite de la réponse que vous avés faite à la note qui vous avoit été envoyée cy-devant à ce sujet.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 248.

5592. — Marigny a Cioia.

A Versailles, ce 31 juillet 1762.

Vous recevrés, Monsieur, par ce même courier, une ampliation d'ordonnance de 4,400 l. t. pour votre remboursement des 800 écus romains fournis à M. *Natoire* sur sa reconnoissance du 3 du mois de juin dernier, dont copie étoit jointe à votre lettre du 25 du même et sur laquelle vous eussiés eû une plus prompte satisfaction sans une absence de près d'un mois.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 249.

5593. — Marigny a Natoire.

A Versailles, ce 31 juillet 1762.

Je vois, Monsieur, par votre lettre du 7 de ce mois, que vous êtes dans le cas de remplacer à M. de Château-Thierry, père de l'héritière de feu M. *de Troy*, et comme exécuteur testamentaire, 523 écus et 42 bayoques romains, faisant en monnoye de France, à raison de 3 l. 10 s. 11 d. 2/3 pour écu romain, la somme de 1,857 l. 8 s. 3 d.

Je feray compter cette somme en déduction de vos avances pour l'Académie de Rome à M. de Château-Thierry, quand il voudra en remettre une quittance en forme en votre acquit au

trésorier, sur lequel j'ordonneray le payement de cette somme; ainsy, arrengés vous en conséquence.

Je suis, M., votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 251.

5594. — CERTIFICAT DE LA CHARGE DE PREMIER PEINTRE DU ROY EN FAVEUR DU S[r] CARLE VANLOO.

Du 6 aoust 1762.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Certifions que le Roy, voulant encourager ceux de ses sujets qui se distinguent dans les arts et exciter de plus en plus en eux l'émulation qui les fait concourir au progrès de la peinture en France, Sa Majesté s'est déterminée à donner une marque honorable de sa satisfaction au s[r] *Carle Vanloo*, écuyer, chevalier de son Ordre de Saint-Michel, l'un des peintres et recteur de son Académie et directeur de l'École des élèves protégés. La célébrité des talents de cet artiste, la réputation qu'il s'est acquise, la distinction avec laquelle il a rempli les différentes charges de l'Académie où ses talents l'ont successivement et rapidement placé, les soins qu'il s'est donné pour former les jeunes élèves et les mettre en état de soutenir l'honneur de l'Académie de France à Rome et les beaux ouvrages en nombre que ledit s[r] *Carle Vanloo* a exécutés l'ont fait juger par Sa Majesté digne de remplir et exercer la charge de son premier peintre.

En foy de quoy nous avons accordé audit sieur *Carle Vanloo* le présent certificat.

A Versailles, le 6 aoust 1762. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1094, fol. 36.

5595. — BREVET D'ÉLÈVE PEINTRE A ROME POUR LE S[r] LA VALLÉE, DIT POUSSIN.

Du 6 aoust 1762.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Bien informé des heureuses dispositions du s[r] *Étienne La Vallée*, dit *Poussin*[1], natif de Rouen, âgé de 26 ans environ, dans l'art de la peinture qu'il a étudié tant sous M. *Pierre*, peintre du Roy et professeur de son Académie, qu'à l'École des élèves pro-

tégés sous la conduite de M. *Vanloo*, premier peintre de Sa Majesté, Directeur de ladite École, dans laquelle il a remporté le premier prix de peinture le premier septembre 1759, l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à son Académie de Rome sous la conduite de M. *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons délivré audit s[r] *La Vallée* le présent brevet.

A Versailles, le 6 aoust 1762. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1094, fol. 43.

= 1. Grand prix de 1759, sur le sujet suivant : *École d'équitation.*

5596. — BREVET D'ÉLÈVE SCULPTEUR A ROME POUR LE s[r] CLODION.

Du 6 aoust 1762.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Bien informé des heureuses dispositions du s[r] *Michel Clodion*, natif de Paris, âgé de 23 ans ou environ, dans l'art de la sculpture qu'il a étudié tant sous le s[r] *Pigalle*, sculpteur du Roy, et l'un des professeurs de son Académie, qu'à l'École des élèves protégés sous la conduite de M. *Vanloo*, premier peintre de Sa Majesté, Directeur de ladite École, dans laquelle il a remporté le premier prix de sculpture le 1[er] septembre 1759[1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à l'Académie de Rome sous la conduite de M. *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons délivré le présent brevet.

A Versailles, le 6 aoust 1762. Signé : LE MARQUIS DE MARIGNY, etc.

Archives nationales, O[1] 1094, fol. 45.

= 1. Le sujet du concours était : *Absalon fait tuer son frère Ammon dans un festin.*

5597. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, ce 8 août 1762.

Dans le courant, Monsieur, de cette semaine, je mettray M. *Coustou*, l'architecte, en état de recevoir les 523 écus

4 bayoques romains, à compte de vos avances, pour vous acquiter d'autant avec l'héritier de M. *de Troy*.

Je vous suis très obligé de vos deux desseins, représentant deux veues de la cascade de Belvédère de Frescati; je les reçois et les accepte avec grand plaisir.

Je souhaite que la santé des srs *Du Rameau* et *Restout* se rétablisse.

L'aventure du sr *Chardin* est très fâcheuse; il est à désirer que M. Regny, consul de France à Gennes, puisse faire décider que la prise n'est pas bonne, afin qu'il recouvre sa liberté.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O1 1109, fol. 276.

5598. — BREVET D'ÉLÈVE ARCHITECTE A ROME POUR LE sr DE BOURGE.

Du 24 août 1762.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du sr *Antoine-Joseph de Bourge*, né à Paris, âgé de 25 ans, dans l'art d'architecture qu'il a étudié à l'Académie d'architecture établie au Louvre à Paris, dans laquelle il a remporté le premier prix le 29 aoust 1761 [1], l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service du Roy à Rome sous la conduite du sr *Natoire*, directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons accordé le présent brevet audit sr *de Bourge*.

A Versailles, le 24 aoust 1762.

Archives nationales, O1 1094, fol. 50.

= 1. Sur ce sujet : *Salle de concert*.

5599. — BREVET D'ÉLÈVE ARCHITECTE A ROME POUR LE sr LE FÈVRE.

Du 24 août 1762.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur le raport qui nous a été fait des heureuses dispositions du sr *Joseph-Élie-Michel Le Fèvre*, né à Rouen, âgé de 28 ans, dans l'art d'architecture qu'il a étudié à l'Académie d'architecture

établie au Louvre à Paris, dans laquelle il a remporté le premier prix le 29 août 1760[1], l'avons choisy et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie pour le service du Roy à Rome sous la conduite du s^r *Natoire*, Directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons accordé le présent brevet audit s^r *Le Fèvre*.

A Versailles, le 24 aoust 1762.

Archives nationales, O¹ 1094, fol. 52.

= 1. Sujet du concours : une *Église paroissiale*.

5600. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 25 aoust 1762.

Monsieur, — Je vous remersie d'avoir bien voulu m'envoyer une instrution par la lettre que vous me faittes l'honneur de m'écrire du 31 julliet sur la manière de terminer pour l'accompte des 1,200 livres réclamé au sujet du premier tableau que j'ay fait de *Marc-Antoine*, où il n'y eu pas de mémoire fourni, lorsque je touchay cette somme; c'est ce que je feray incessament et que j'auray l'honneur de vous envoyer, affin que cet article ne souffre plus d'équivoque[1].

Par votre dernière du 8 aoust, je vous suis obligé encore de ce que vous allés mettre M. *Coustou*, l'architecte, en état de recevoir les 523 écus romain pour acquitter M. de Château-Thieri de cette somme que je luy dois.

Les s^rs *Durameau* et *Restou* se portent beaucoup mieux; cependant, ce premier a plus de peine à se remettre. Le médecin luy a conseillé de monter à cheval pendant quelques tems[2]; comme cela luy occasione quelques dépences et que, pour l'ordinaire, les pensionnaires ne sont pas muni d'espèces, si vous trouvés bon que cela passât comme remède d'apoticaire, par ce moyen il seroit soulagé doublement. Ils vont se remettre bientôt à leurs copies de *Saint Silvestre*[3].

Je suis, avec, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1941.

= 1. Depuis : « Je vous remercie »; Lecoy, p. 288-9.
2. Depuis : « Les sieurs *Durameau* »; Lecoy, p. 289.
3. Depuis : « Ils vont »; Lecoy, p. 289.

5601. — Marigny a Natoire.

A Versailles, ce 26 aoust 1762.

Vous recevrés, Monsieur, par ce même courier, le compte du second quartier arresté; sur vos avances je viens d'ordonner de vous payer une somme de 1,857 l. 8 s. 3 d., pour mettre M. *Coustou* en état de solder vos comptes avec le père de l'héritière de M. *de Troy;* je fais également rembourser M. Cioia des 800 écus romains dont vous avés fourni votre reconnoissance le 24 juillet dernier.

La santé du s^r^ *Le Febvre*, architecte, étant rétablie, il partira incessament pour aller occuper sa place à l'Académie de Rome; prévenés-en le s^r^ *Jallier*, qui jouit de l'intérim, pour que d'avance il forme ses petits arrengements, afin qu'il ne soit point surpris par une arrivée à laquelle il ne s'attendroit point.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O¹ 1109, fol. 304.

5602. — Coustou a Marigny.

Ce 28 aoust 1762.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous renvoyer le bordereau de l'ampliation de la somme de 1,857 l. 8 s. 3 d. que vous m'avés fait expédier pour M. *Natoire*. Au bas de cette ampliation est une notte qui porte que ladite somme fait le montant des cinq cent écus romains quarante-deux baïoques que M. *Natoire* a avancés pour l'Académie. Permettez-moy de vous représenter, Monsieur, que je crois qu'il y a quelqu'erreur dans la fixation que l'on a faitte de la valleur de l'écu romain en argent de France; ce qui m'authorise à le penser est que touttes les fois que j'ay été remboursé icy pour M. *Natoire* du montant des différentes sommes par luy avancées pour quelques pensionnaires ou autres, je l'ay toujours été sur le pied de cent cinq sols de France par écu romain, ce qui est le tau ordinaire du change. Or, sur ce pied-là, il s'en faudroit de 700 et tant de livres, qu'avec les 1,857 l. 8 s. 3 d. de l'ampliation que vous m'avés envoyée, M. *Natoire* fût remboursé des 523 écus romains qu'il a avancés.

Cette considération m'a déterminé à ne point faire usage de l'ampliation jusqu'à ce que j'aye eu l'honneur de vous faire part de cette difficulté et reçu votre réponse.

Il vous est aisé de sçavoir du banquier qui fait les affaires de Rome pour la partie des Bâtimens combien il feroit compter d'écus romains à M. *Natoire* pour la somme de 1,857 livres, etc., et de voir si le nombre seroit de 523 écus.

J'espère, Monsieur, que vous voudrés bien me pardonner la longueur d'un détail dans lequel je ne suis entré que pour répondre à la confiance que me témoigne M. *Natoire* en me chargeant de sa procuration.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

COUSTOU.

Archives nationales, O[1] 1948.

5603. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 1er septembre 1762.

Monsieur, — Voilà le dessein du sr *Le Roy* dont j'ay eu l'honneur de vous parler et que vous voulés bien qu'il vous envoye. Il est accompagné de deux autres du sr *Challegrin* que l'émulation luy a fait faire; il souhaitteroit bien l'un et l'autre que vous y trouvassiés quelques méritte.

Le sr *Robert* ce sert de cette occasion pour remettre ceux qu'il a promis à M. Mariette, au nombre de six; il sera flatté en même tems que vous y donniés un coup d'œil.

Par une lettre que je reçoit de M. Château-Thiéri, il me marque que vous voulés bien, M., permettre que les bijoux provenent de la succession de feu M. *de Troy*, pour plus grande sûreté, vous soyent adressés. Quoyque cela ne fasse pas un gros volume, je n'azarderay rien que vous ne me l'ayés confirmé personelement.

Vous voulés bien permettre que les lettres si-jointes soyent remise à leurs adresse; elle sont de ceux qui vous envoyent leurs ouvrages; il m'en ont prié.

Je suis très respectueusement, etc.

NATOIRE.

Note du Directeur général : « Les desseins du sr *Le Roy* et du sr *Chalgrin* sont assés bien. Je voudrois que nos architectes s'oc-

cupassent plus des choses relatives à nos mœurs et à nos usages que des temples de la Grèce. »

Archives nationales, O[1] 1941.

5604. — Cochin a Marigny.

Du 4 septembre 1762.

Monsieur, — Il vient de paroître un de ces phénomènes rares dans les arts et qui, je crois, honnorera son siècle et votre administration; des dispositions singulières et surprenantes viennent d'éclater dans un élève, qui, il y a un an, étoit la risée des autres élèves, par l'ignorance à laquelle il leur paroissoit condamné, malgré l'obstination de son travail. Ils sont maintenant d'un sentiment bien opposé et ce bœuf de l'École, ainsi que l'on nommoit le Dominicain, paroît destiné à les passer tous.

M. *Vien*, dont il est élève, et moy, nous aspirons au moment de pouvoir vous présenter un tableau que ce jeune homme vient de faire; c'est un morceau qui a l'avantage peu commun, que, s'il ne surprend pas au premier aspect, plus on l'examine, plus on est satisfait, au point que les Accadémiciens cachent les sentiment qu'ils éprouvent dans la crainte de trop enfler le cœur de ce jeune artiste, et par là de nuire à ses progrès. Il est vray cependant qu'il court moins de risque qu'un autre de tomber dans ce défaut parce qu'il est doué d'une heureuse et utile timidité.

Vous apercevrés, Monsieur, dans son ouvrage, que c'est un homme qui n'a plus besoin d'autre maître que la nature et les conseils de M. *Vien* qui l'a si bien dirigé, et qui sent assés l'extraordinaire de la route qu'il prend pour ne l'en point détourner. Il nous paroît qu'il seroit inutile qu'il suivît la route ordinaire de gagner un prix et de rester chés M. *Vanloo* trois ans. Tout cela ne pouroit que le retarder et peut-être même le déranger.

Il n'a besoin que de voir l'Italie pour connoître les belles choses et d'y travailler selon ce qu'il éprouvera et à sa manière.

Ce n'est point encore un homme facile et il lui est nécessaire de cacher les fatigues que luy coûtent l'opération, mais c'est un homme de réflexion profonde[1].

Je brûle de pouvoir vous présenter son ouvrage et, si il vous fait l'effet que nous éprouvons, j'auray l'honneur de vous proposer le retranchement d'une année sur les quatre que l'on se

proposoit d'accorder dans la suite aux architectes pensionnaires à Rome. J'ay desjà eu l'honneur de vous le proposer de vive voix et vous avés paru l'aprouver.

M. *Soufflot* et les architectes conviennent que trois années doivent suffire de cette manière, sans déranger l'ordre et sans charger le Roy.

Vous pouriés toujours accorder des places à ceux qui montreront des dispositions singulières telles que ce peintre et votre jeune enfant protégé, qui est aussi chés M. *Vien*.

Dans le cas où il ne s'en trouvera pas, ces années de grâce pouront être accordées en prolongation à ceux qui paroîtront le plus capables d'en profiter.

Je suis, etc.

COCHIN.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 155.

= 1. Voir sur cet artiste prodige le Bon du Roi du 12 novembre, p. 446.

5605. — CIOIA A MARIGNY.

A Paris, ce 7 septembre 1762.

Monsieur, — Comme nous n'avons point de change icy pour Rome, nous nous réglons, suivant la cotte que nous recevons de Rome; par les lettres de jeudy dernier, dattées du 15 aoust, on nous le cotte à 109 s. 4 d. par écus; ainsy, les 523 écus romains et 42 bayoques ce monteroit audit change de 109 l. 3 s. à 2,861 l. 7 s. 3 d.; mais aucun banquier de Paris ne fourniroit à ce prix, car il faut qu'il paye une provision de 1/2 pour cent à son correspondant à Rome et les ports de lettres, ainsy qu'il coure l'évênement de la variation du change, et ce seroit encorre risquer en fournissant à 110 s. par écu, ce que nous ne fairions pas pour un étrangé; mais, comme nous ne savons pas quand les 523 écus 42 bayoques ont été payez à Rome et qu'ils peuvent être exempt de provision, on peut icy les régler à 109 l. 3 d. pour en compter la valeur.

Nous souhaitons bien des occasions à vous marquer notre reconnoissance, ayant l'honneur de nous dire sans réserve, Monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteur.

CIOIA.

Archives nationales, O[1] 1948.

5606. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 15 septembre 1762.

Monsieur, — J'ay reçu par le dernier courier le compte du second quartier arresté, en datte du 26 aoust, dont je vous suis très obligé; de même de ce que vous voulés bien mettre M. *Coustou* en état de solder mes comptes avec le père de l'héritière de M. *de Troy*, et, en même tems, de faire toucher à M. Cioia les derniers 800 écus qu'il a avancé le 24 jullet. Touttes ses marques de bontés que vous avés dans ce tems de difficulté où nous sommes marque bien que nous sommes heureux de voir tout les soins que vous prenés pour le mentien de l'Académie.

J'ay averti le s^r *Jallier*[1] de se tenir prest pour séder la place qu'il occupe au s^r *Lefebre*.

Coment ferè-ge, M., pour régler le voyage du s^r *Jallier?* Il n'aura resté que près d'un an à Rome; doit-on luy donner à proportion ou toutte la somme qui est de 56 écus romains?

Les autres pensionnaires qui sont prêt de finir leurs tems, comme sont les s^rs *Aman*, *Chalegrin*, *Berué*, n'envoyé-vous pas des sujets pour les remplacer?

On doit demain distribuer les prix, au Capitole, de l'Académie de Saint-Luc, avec la décoration qui est attaché à cette feste. Un François, architecte et secrétaire de M. le Sénateur, a gagné un prix dans la première classe. Un sculpteur françois a concouru, mais il n'a rien eu; il n'est pas des nôtres[2].

Le s^r *Chapitel* m'a fait voir dernièrement deux beaux desseins qu'il a fait d'architecture en perspective; c'est un garçon de méritte.

Je suis très respectueusement, etc. Natoire.

P.-S. — Voilà deux lettres que je passe sous votre ply, l'une pour M. le comte de Caylus et l'autre pour M. Mariette.

Archives nationales, O¹ 1941.

= 1. *Jallier* avait eu le 2e prix d'architecture en 1760. On a vu plus haut que le premier était décerné à *Lefebvre*.

2. Quinze Cardinaux, nombre de prélats et de personnages de distinction assistèrent à cette distribution, qui s'ouvrit par une belle symphonie, suivie d'un discours sur les beaux-arts prononcé par le prélat Alfani. Les jeunes artistes reçurent ensuite de la main des Cardinaux les prix qu'ils avaient remportés. D'après la *Gazette*, chaque prix consistait en deux médailles, l'une de vermeil, l'autre d'argent, représentant, d'un côté, le portrait du Pape, avec cette légende : *Virtutis amplissimum praemium est gloria;* de

l'autre, saint Luc peignant la sainte Vierge, avec cette inscription : *Academia Pinctorum, Sculptorum et Architectorum Urbis.*

5607. — Marigny a Natoire.

A Versailles, ce 21 septembre 1762.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 1[er] de ce mois avec les desseins du s[r] *Le Roy* et du sieur *Chalegrin* ; ils sont assés bien ; je leur sçay gré de leur attention, mais je voudrois que nos architectes s'occupassent plus qu'ils ne font des choses relatives à nos mœurs et à nos usages que des temples de la Grèce. Ils s'éloignent de leur objet en se livrant à ce genre d'architecture. Je ne juge point cette étude aussy favorable pour cultiver et augmenter leurs talents qu'ils peuvent le penser.

Les desseins du s[r] *Robert* ont été remis à M. Mariette et les différentes lettres jointes à la vôtre ont été envoyées à leur destination. Je consents que vous m'adressiés les bijoux provenant de la succession de M. *de Troy*, renfermés dans une boëte bien ficellée et bien cachetée par dessous la suscription ; à sa réception, elle sera rendue dans le même état où elle me parviendra à M. *Coustou*, l'architecte, qu'on m'a dit être en ce pays votre fondé de procuration, pour qu'en remettant ces bijoux à M. Château-Thierry il en retire la reconnoissance qui est nécessaire pour votre décharge. Je suis, Monsieur, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 346.

5608. — Marigny a Cochin.

A Versailles, ce 28 septembre 1762.

Le bien que vous me dites, Monsieur, du s[r] *Challegrain*, architecte pensionnaire à Rome, et les bons témoignages que M. *Natoire* m'a rendu de luy me décident à luy accorder une petite chambre dans l'Académie, pour l'occuper après le tems fixé, afin de pouvoir achever avant son départ pour la France les études qu'il désire terminer. Par le prochain courier, j'expliqueray mes intentions à M. *Natoire*. Elles s'accorderont avec les désirs de ce jeune homme et avec ceux de ses parents.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 364.

5609. — Marigny a Natoire.

A Versailles, ce 28 septembre 1762.

Le sieur *Challegrain*, architecte, Monsieur, dont vous m'avez rendu de très bons témoignages et dont j'ay reçu des dessins en dernier lieu, m'a fait solliciter, pour, après son tems fini, luy accorder une petite chambre dans l'Académie, afin qu'il pût y achever des études commencées, avant son départ pour revenir en France; comme je n'y prévois aucune difficulté et que d'ailleurs je seray toujours très aise de donner des preuves de ma satisfaction à ceux de la conduite et de l'aplication desquels vous aurés eu à vous louer, arrengés les choses de manière à procurer au s[r] *Challegrain* la petite aisance qu'il me demande.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1109, fol. 365.

5610. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 29 septembre 1762.

Monsieur, — La boëte que j'ay l'honneur de vous adresser contient des grenes de différentes espèces que M. *Gondoin* envoye à son père pour le service du Roy. Il espère, attendu cette destination, que vous voudrés bien luy permettre cette liberté avant de vous en avoir demandé la permission.

Par le courier passé, j'ay reçu une lettre de M. Perier, au sujet de ce que je dois à la succession de M. *de Troy*, me demandant à quoy peut aller cette somme en argent de France. Je luy répond que l'écu romain fut évalué à cent huit sols et trois liards, lorsque j'envoyay à l'héritier une lettre de change de 18,517 liv. que produisirent les sédules que j'avois entre les mains; par conséquant, il doit être remboursé de ce que je luy dois sur le même pied.

Vous voulés bien permettre que je mette la réponce sous votre ply, aussi bien que celle pour M. *Cochin*, à qui je répond aussi sur celle qu'il m'a écrit et l'avis qu'il me donne du départ des

nouveaux pensionnaires que vous envoyés à Rome pour remplasser ceux qui ont fini leurs tems.

Je suis, très respectueusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5611. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 4 octobre 1762.

Voicy, Monsieur, le sr *Charpentier* que je vous ay recommandé par ma précédente du mois de juillet dernier. Il aura l'honneur de vous présenter ma lettre; c'est un jeune homme très sage, qui s'est fort bien conduit icy jusqu'à présent. Je compte qu'aidé de vos lumières pour son art et de vos conseils pour sa conduite, que je vous ai déjà demandés pour lui, il parviendra à la perfection de son état, dont il se propose, dans ce voyage, de faire les études avec bien de l'application.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5612. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 6 octobre 1762.

Monsieur, — Je ne sçay si la forme de ce mémoire que j'ay l'honneur de vous envoyer et que vous avés la bonté de me dire qu'il étoit nécessaire, affin d'auter tout équivoque et metre les choses en règles sur les 1,200 livres que je reçus de ce tableaux de *Marc-Antoine*, qu'ils paroissent du retomber sur ceux que j'ay fait par la suitte, oublient ce premier dont la datte est fort anciene; je prie M. Perier de me guider sur cet arrengement.

J'ay reçu de M. Cioia, le 30 du mois de septembre, 800 écus pour me mettre en état de payer le troisième quartier de cette année, dont j'en rendray compte. M. Cioia me prie actuelement, Monsieur, de vous dire que, quand vous ferés rembourser les dernières somme, que ce sera à la personne que M. Cioia de Paris aura l'honneur de vous nomer, parce que se parent se retire de sa banque et de la correspondance d'avec celuy de Romme.

Vous voulés bien permettre que cette lettre que je met sous votre ply passe à son adresse; elle répond à celle que m'a écrit M. *Vernet* au sujet d'un de ses élèves qui vient d'arriver à Rome

et dont vous me fittes l'honner de me le recommander il y a déjea quelques tems.

Je suis, très respectueusement, etc.

NATOIRE.

Note du Directeur général : On se concertera avec M. *Cochin* pour constater l'époque de la confection de ce tableau et pour en rédiger le mémoire, afin d'en proposer le parfait payement pour consommer l'acompte en l'air de 1,200 livres par une compensation.

Archives nationales, O[1] 1941.

5613. — MÉMOIRE D'UN TABLEAU DE NATOIRE.

Mémoire d'un tableau fait par *Charles Natoire* en... représentant l'*Entrée de Marc-Antoine dans la ville d'Éphèse*, ayant de longueur 22 pieds sur 11 de hauteur, ordonné par Monsieur *Orry*, alors Directeur général des Bâtiment, ayant été en derniers tems exécuté en tapisserie aux Gobelins, dont j'ay reçu sur le dit ouvrage, pour payement, la somme de mille deux cent livres.

Ne me resouvenent pas de la datte lorsque ce tableau fut livré, je me sert de celle où je me souvien que c'étoit peu de tems auparavant de la dernière antrée de l'embassadeur turc, lequel, visitant le vieux Louvre et la gallerie d'Appollon, vit ce tableau qui y étoit exposé, et fut commancé deux année auparavent.

5614. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 13 octobre 1762.

Monsieur, — Je vien de recevoir ce rouleau que M. Bottari envoye à M. Mariette; j'ay l'honneur de vous l'adresser pour que vous ayés la bonté de luy faire remettre, qui sera la continuation de celle que vous avés pour luy.

Dans ce tems de vacances, notre École s'occupe à dessiner les soirées d'après le modelle en différentes sortes d'étoffes drappée sur luy, ce qui forme une très bonnes études, utile et fort agréable à faire.

Je suis, très respectueusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5615. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 20 octobre 1762.

Monsieur, — Par la lettre que vous me faittes l'honneur de m'écrire le 21 septembre, vous permettés que je vous adresse la boëtte qui renferme les bijoux de M. *de Troy* pour être remis à l'héritier. Je la fait partir par ce courier, et je prévient M. *Coustou*, qui la recevra de vous, M., pour la remettre ensuitte à M. l'abbé de Lotz, qui est aussy exécuteur testamentere de cette succession, et qui est actuelement à Paris; ce sera luy qui en recevra la décharge, tant pour luy que pour moy; de cette manière, cet article cera fini et M. de Chateau-Thieri jouira de ces effets en vous ayent obligation qu'il luy soyent parvenu avec sûreté.

Les s[rs] *Durameau* et *Restou* ont suspendu leurs copies de *Saint Silvestre*, d'après le *Dominiquin*, jusque au beau tems prochain. Leurs indispositions et les fêtes particulières qu'il y a eu dans cette église sont en partie cause de ce retardement. Ils travaillent actuelement l'un et l'autre à peindre d'après nature une Académie pour vous envoyer. J'espère que *Durameau* fera un bon sujet, si la santé le luy permet.

Le s[r] *Berué*, sculpteur, dont le tems et fini, passera aussi bien que son confrère *Chalegrin* l'hiver à Rome; il auroit désiré sçavoir si vous aviés été un peu content du dessein qu'il a eu l'honneur de vous envoyer.

Permetté-vous que je mette cette lettre pour M. *Coustou* sous votre ply?

Je suis, très respectueusement, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1941.

5616. — Marigny a Cioia.

A Fontainebleau, ce 28 octobre 1762.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 6 de ce mois, par laquelle vous m'aprenés la retraite de votre neveu, satisfait de la manière dont vous faites le service, lorsque M. *Natoire* a recours à vous pour les fonds nécessaires à l'Académie. Elle ne changera rien

dans les arrangements qui subsistent depuis longues années. J'ay fait payer les 4,400 livres tournois, montant de la reconnoissance de M. *Natoire* du 30 septembre dernier, à Mrs Caccia et Trabuchy à qui vous l'avés ceddée.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O1 1109, fol. 433.

5617. — Marigny a Caccia et Trabuchy.

A Fontainebleau, ce 28 octobre 1762.

J'ay reçu, Messieurs, votre lettre du 24 de ce mois avec la copie de la reconnoissance de 800 écus romains, faisant 4,400 livres tournois, fournis le 30 septembre dernier par M. Cioia de Rome à M. *Natoire*. Vous recevrés sous peu de jours l'ampliation d'ordonnance qui vous est nécessaire pour votre payement par le trésorier général des Bâtimens en exercice.

Je suis, Mrs, etc.

Archives nationales, O1 1109, fol. 433.

5618. — Natoire a Marigny.

Rome, ce 3 novembre 1762.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte des dépences de l'Académie du 3e quartier de l'année courente, et je joint dans ce pli deux desseins de *Panini* pour M. Mariette, vous prient d'avoir la bonté de les luy faires remettre.

J'ay donné au sr *Chalegrin* une chambre, comme vous me l'avés mandé, dont il en prendra pocession dès q'uns de ceux seront arrivé qui doivent le remplasser.

J'ay été fort content des études que les élèves ont fait dernièrement d'après le modelle drappé. Le sr *Taraval* y a bien réussi, et ces études en différents genre dénottent qu'il sera un bon sujet.

Je suis, très respectueusement, etc.

Natoire.

Archives nationales, O1 1941.

5619. — Bon du Roy.

Le 12 novembre 1762.

Il paroît dans ce moment un de ces hommes rares dans les

arts. Des dispositions singulières et surprenantes viennent d'éclater dans un élève du s^r *Vien*, l'un des peintres de Votre Majesté. Ce jeune homme se nomme *Jean-François Sané*[1]; ses ouvrages étonnent les plus grands maîtres. Ils prétendent que, pour accélérer le progrès de ses talents, il n'a pas besoin de suivre la route ordinaire, mais seulement d'être à portée de consulter la nature.

Rome est le lieu du monde le plus propre pour le conduire à la célébrité qu'on en attend, et, pour lui [en] faciliter les moyens. J'ose prendre la liberté de suplier très humblement Votre Majesté de lui accorder une place d'élève surnuméraire de Rome, sans tirer à conséquence, pour une augmentation au nombre de douze, auquel elles sont fixées. Cette dépense ne peut excéder 600 livres par an.

Le Roy a accordé la demande par un Bon qu'il a mis de sa main, le 12 novembre 1762.

Archives nationales, O¹ 1923, fol. 155.

= 1. *Sané* mourut en 1780. Il avait exposé au Colisée en 1776.

5620. — Envoi de tableaux a Paris par Natoire.

24 novembre 1762. — *Charles Natoire* envoye en France cinq tableaux, de grandeurs diverses, peints par M. *Joseph Monte-Santo*, peintre vivant.

Bertolotti, *Objets d'art envoyés de Rome en France* (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 2e série, t. II, 1880-1, p. 79).

5621. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 1er décembre 1762.

Monsieur, — Je viens de recevoir de Mgr Bottari cette lettre pour M. Mariette, me prient de la faire passer sous votre ply pour qu'elle luy soit rendue. Je m'acquitte d'autant plus avec plaisir de cette comission, sachant que vous le trouvé bon et qu'en même tems je me trouve à portée de vous renouveller mes sentiment de zelle pour tout ce qui vous regarde.

Le P. Paccaudi est arrivé à Rome depuis quelques jour et part incessament pour se fixer à Parme; j'ay reçu de sa par les marques de votre souvenir que vous voulés bien avoir pour moy lorsqu'il se présente quelques occasion; je vous témoigne

ma très humble reconoissence que je joint aux proffond respect avec lequel je suis, Monsieur, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Je viens d'apprendre que les nouveaux pensionnaires ont été vus passant les montagnes de Gêne; il ne tarderont pas à arriver.

Archives nationales, O[1] 1941.

5622. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 7 décembre 1762.

Ayés agréable, Monsieur, de faire remettre l'incluse à son adresse; je vous l'envoye pour être plus assuré qu'elle ira à sa destination.

Le prince de Gallitzin, ministre chargé en France des affaires de la Russie, m'a demandé de vous recommander le s[r] *Bajanoff*, jeune Russe qui a étudié l'architecture à Paris. Je vous prie de luy rendre tous les bons offices qui pourront dépendre de vous.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5623. — LE PRINCE GALITZIN A MARIGNY.

Ce jeudi 7 décembre 1762.

Le prince de Gallitzin, ministre chargé des affaires de la Russie, a eu l'honneur de passer chez M. le marquis de Marigny pour le prier en grâce de vouloir bien recommander un jeune Russe qui avoit étudié l'architecture à Paris, au directeur de l'Académie françoise à Rome.

Il obligera infiniment le prince, qui ne manquera pas de lui en témoigner toute sa reconnoissance.

Le Russe s'appelle Bajanoff.

Archives nationales, O[1] 1941.

5624. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 8 décembre 1762.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le *Traité de*

l'Émissaire du lac Alban. Le s[r] *Piranesi* se resouvenent que vous aviés désiré cet ouvrage avant qu'il fût fini, il m'est venu dire qu'à présent qu'il alloit paroître, il étoit juste que vous fussiés un des premiers à l'avoir. Il y joint trois estempes nouvelle du *Temple de la Sibille* de Tyvoly, et quelques autres morceaux qu'il vient de faire, dont il vous fait présent[1].

Le même courier se trouve chargé d'une petitte caisse pour M. le comte de Caylus, que le P. Paccaudy, à la veille de son départ de Rome, luy envoye; je la fait passer à votre adresse avec une lettre[2].

Je me sert du même rouleau d'estempes pour faire tenir à M. Mariette une douzene de desseins que le s[r] *Durameau* a fait pour luy, espérent que vous ne trouveriés pas movais que je profitasse de cette occasion.

Je seroit bien charmé, M., d'avoir votre portrait en estempe. Le P. Paccaudi m'a dit qu'il l'avoit veu très bien gravé. Celuy que nous avons, peint d'après M. *de Troy*, pouroit bien ce changer pour une melieure copie; cela dépendra de votre bonté et de votre générosité, à laquelle je serois bien sensible aussi bien que toutte l'Académie, mais, en espérent cette faveur, l'estempe nous y préparera toujour.

Je vien de toucher 1,000 écus romains de M. Cioia, dont j'ay besoin pour les dépences de l'Académie et surtout pour ce dernier quartier, qui est le plus fort. Par une lettre que le s[r] *Robert* vient de recevoir de M. le duc de Choiseul, il me fait voir que vous luy permettés d'aller à Florence pour y trouver M. l'embassadeur de Malte. laquelle Exellence c'est intéressée à la permission que vous accordé à ce pensionnaire.

Je suis, très respecteusement, etc.

NATOIRE.

Note du Directeur général : « M. Natoire mettra dans son premier compte le montant de la notte cy-jointe. — La caisse et les estempes m'ont été remises. Demender à M. *Cochin* deux de mes estempes qu'il fera rouler et conditionner de façon qu'elles arrivent saines et sauves à Rome, et les envoyer à M. *Natoire.*

Mander à M. *Natoire* de m'envoyer mon portrait de M. *de Troy*, qui est à Rome[3], et que je luy envoirai une copie de celuy qui est à l'Académie. »

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. *Notes du Directeur :* « M. *Natoire* mettra dans son premier compte le montant de la note ci-jointe. »

2. « La caisse et les estampes ont été remises. »

3. Il s'agit du portrait fait lors du voyage de M. de Vandières en Italie, sur les instances des pensionnaires du Roi. (Voy. ci-dessus, t. X, p. 236, 21 février 1751.)

5625. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 15 décembre 1762.

Monsieur, — Le P. Paccaudi avoit encore recomandé que l'on me remîs cette petitte boëte accompagnée d'une lettre, et le tout à votre adresse. J'ay l'honneur de vous la faire passer ce courier issy ; elle doit regarder sans doutte M. le comte de Caylus. Dans l'instems que je termine ses deux ligne, on vient, de la part de Mgr Bottari, pour cette lettre à M. Mariette, que je mest sous votre ply, vous prient, en même tems, que celle de M. *Soufflot* soit rendue en profittant de cet avantage.

Je suis, très respecteusement, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1941.

5626. — Trabuchy a Marigny.

A Paris, ce 23 décembre 1762.

Voicy coppie d'une quitence de mil écu romains que M. Joseph Cioia de Rome a payez, le 7 courant, à M. *Natoire*, et qu'il m'a passée pour 5,500 livres tournois, de laquelle somme je vous prie, Mgr, de faire expédier l'ordonnance du remboursement, et suis très respectueusement, etc.

Joseph-Antoine Trabuchy,

Banquier, rue du Renard-Saint-Sauveur.

5627. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 29 décembre 1762.

Monsieur, — J'ay remis au Père Olignani la lettre que vous m'avés adressée pour luy le dernier courier ; dans le moment, il vient de m'envoyer cette incluse.

Les pensionnaires sont arrivé, les deux premiers, *de Bourge* et

Lefèvre, ont paru le 16 de décembre avec M. *Charpentier;* les s^rs *Poussin* et *Claudion* le 15 décembre. J'ay veu aussy le jeune Russe nomé *Barjanoff*, que vous me faites l'honneur de me recomander et pour lequel M. le prince de Gallitzin, ministre des affaires de la Russie, s'intéresse. Je feray tout ce qui dépendra de moy pour que ce jeune artiste reconnoisse mon zelle à remplir vos ordres pour tout ce qui poura concourir à son avancement.

Je suis, très respecteusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5628. — EXTRAIT DES COMPTES DES BATIMENTS.

Année 1762.

30 décembre 1762-22 février 1764 : au s^r *Joseph-Antoine Trabuchi*, banquier à Paris, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait remettre à Rome au s^r *Natoire*, Directeur de laditte Académie, pour l'entretien d'icelle pendant l'année 1762 (6 p.) . . . . 33,000 l.

7 aoust 1762 : au s^r *Lavallée*, dit *Poussin*, élève peintre de l'Académie de peinture et sculpture de Paris, nommé pensionnaire à celle de Rome, par gratification, pour ses frais de voyage pour se rendre de Paris à Rome. . . . . 300 l.

7 aoust 1762, au s^r *Clodion*, élève sculpteur, idem. 300 l.

— au s^r *de Bourges*, élève architecte, idem. . . . . 300 l.

— au s^r *Lefèvre*, élève architecte, idem. 300 l.

Somme de ce chapitre : 34,200 l.

Archives nationales, O[1]·2262, fol. 320, 370.

5629. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

31 décembre 1762... — Le secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment sur le renouvellement de l'année, adressées à l'Académie..., de M. *Natoire*, professeur, directeur de l'Académie de France à Rome...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. VII, p. 211.

5630. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 31 décembre 1762.

J'ay fait remettre, Monsieur, à sa destination la lettre de M. de Bottari que vous m'avez adressée dans celle que vous m'avez écrite le 1er de ce mois. Elle m'apprend le retour du P. Paccaudi à Rome, d'où vous me marquez qu'il doit partir incessamment pour fixer sa demeure à Parme. J'ay appris comme vous que les nouveaux pensionnaires ont été battus de la mer, qu'ils ont relâché à Gênes, d'où ils ont pris leur route par terre pour Rome. Je compte qu'ils y seront arrivés avant ma lettre.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O1 1941.

5631. — Marigny a Cochin

A Versailles, ce 31 décembre 1762.

M. *Natoire* me demande, Monsieur, mon estampe; choisissés-en deux, faites-les rouller et conditionner de manière qu'elles arrivent saines et sauves à Rome. Lorsqu'elles seront en état de seureté, il n'y aura qu'à faire remettre le roulleau à M. Perier; il le contresignera et se chargera de le faire partir.

Par ce courier, je permets au sr *Robert*, architecte, de se rendre à Florence et, de cette ville, d'aller parcourir la Sicile; son départ laisse-t-il une place vacante à l'Académie? Je ne le pense point, mais je suis bien aise de savoir positivement ce qui en est...

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O1 1109, fol. 509.

5632. — Natoire a Marigny.

(Fin de l'année 1762.)

Dans la crainte et l'appréhension où je suis, Monsieur, qu'il ne vienne à vos oreilles des discours désordonné sur mon compte, j'ay cru que je devois vous prévenir; j'ay un frère à Paris qui me donne du chagrin, lequel, ayant passé sa jeunesse dans des idées chimériques de se pousser soit dans les mousque-

taires, soit dans le génie et autres, le tout sans aucun bien de la fortune, n'ayant pu parvenir au but où il se proposoit, me croyant d'ailleur fort riche dans la place que j'occupe, en quoy il se trompe, tâche de me noircir par toutes sortes de calomnies. Je ne vous diray pas, Monsieur, que, dans la situation triste où il ce trouve, j'ay bien aquitté des deptes qu'il avoit contractée; il n'y a pas même un mois que je luy envoyés un petit secour, joints à bien d'autres que je luy ay envoyé si-devant; tout cela ne peut le contenir dans les voyes honètes de la modération, ce qui le fait clabauder de toute [manière] par devent les personnes qui me connoissent, me faisent même des menaces pour ternir ma réputation, en me faisent passer pour avoir fait du tort à la siene.

S'il étoit possible, Monsieur, persuadé de vos bontés que vous avés pour moy, de l'envoyer chercher pour arrêter les suittes de ses movais propos, en luy disent un mot venent de votre part, je suis persuadé qu'il rentreroit en luy-même et feroit cesser ses movais discours.

Sa demeure a toujour été au caffé des Beaux-Arts, sous le nom de Natoire de Saint-Louis.

NATOIRE.

Note du Directeur en tête de la lettre : « Je ne veux ny ne dois me mesler des affaires de famille. J'ignore et j'ignorois totalement de celle-cy. »

Archives nationales, O[1] 1941.

5633. — MARIGNY A NATOIRE.

Du premier janvier 1763.

J'ay reçu, Monsieur, le traité de l'*Émissaire du lac Alban*, les trois estampes du *Temple de la Sibille*, de Tivoly, et les trois morceaux qui y étoient joints et que vous m'avés annoncé par votre lettre du 8 de ce mois. Je vous renvoye la note de ce que vous avés acheté pour moy chés M. Piranezi. Vous en porterés le montant dans la dépense de votre premier compte de quartier, s'il n'est parti avant la réception de la présente, ou ce sera sur le suivant.

Je viens d'ordonner le remboursement des 5,500 livres tournois dont vous fournites votre reconnoissance le 7 de ce mois au

s[r] Cioia. La caisse pour M. le comte de Caylus et les estampes pour M. Mariette leur ont été remises.

Vous recevrés incessament deux de mes estampes. Envoyés-moy mon portrait de M. *de Troy*, qui est à Rome, et en échange vous aurés le plustôt possible copie de celuy qui est à l'Académie.

J'écris par ce même courier au s[r] *Robert* que j'aprouve infiniment ses projets de voyage; je pense que, s'il les fait comme il se le propose, il en pourra tirer les plus grands avantages.

Je suis, M., votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 1.

5634. — MARIGNY A ROBERT.

Du 1[er] janvier 1763.

J'ay reçu votre lettre du 10 de ce mois[1], Monsieur; je ne puis qu'aplaudir à votre voyage de Florence et à vötre empressement d'y aller joindre M. le bailly de Breteuil. Le plan que vous vous faites pour en tirer avantage me fait connoître votre désir pour augmenter et même perfectionner vos talents. Cette émulation me plaît beaucoup. De la manière dont je m'explique sur ce premier voyage, vous pouvez juger combien j'aprouve votre projet de parcourir la Sicile et d'y tenir la conduite que vous vous proposés; je présume qu'en voyageant avec de semblables veues, vous raporterés en France des portefeuilles d'études et de desseins infiniment curieux et intéressants; j'auray grand plaisir à les voir.

Par ce même courier, j'écris à M. *Natoire* que je donne le consentement le plus parfait à l'exécution de vos projets; ils me paroissent si bien conçus que je suis persuadé qu'ils vous conduiront à beaucoup de célébrité, et ce seroit pour moy une vraye satisfaction que d'avoir occasion, en la faisant valoir, de la rendre en même tems utile pour vous; continués à mériter et vous me trouverés disposé à vous obliger.

Je suis, M., votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 3.

= 1. Il veut sans doute dire du 10 décembre. — La lettre de *Robert* manque au dossier.

5635. — Cochin a Marigny.

Ce 4 janvier 1763.

Monsieur, — Je rempliray vos ordres à l'égard des estampes que vous souhaittés faire parvenir à M. *Natoire*. Le départ de M. *Robert* ne laisse point de place vacante à Rome; celle qu'il occupoit étoit au défaut de M. *Le Maire*, dont le temps seroit maintenant expiré...

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Cochin.

Archives nationales, O¹ 1910.

5636. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 5 janvier 1763.

Monsieur, — Le s^r^ *Robert* m'a écrit de Florence, et, après m'avoir fait l'éloge de cette belle ville et des belles chose qu'il y voit, il me comunique un projet qui se présente, lequel luy seroit avantageux pour ses études. M. Dobreuil, gentilhomme ordinaire de la Chambre, voyagent par l'Italie, étant actuelement à Naples, a proposé au s^r^ *Robert* de l'accompagner en Sicile pour visiter et dessiner les beaux morceaux antiques qui sont dans ses cantons-là. Ce jeune artiste sent l'avantage que cela luy procureroit pour le bien de son talent; mais, comme il ne peut poin s'angager à rien avant de recevoir votre permission, il me marque dans la même lettre qu'il a pris la liberté de vous la demander et d'attendre votre volonté et votre agrément sur ce point, se faisent toujour un devoir d'être soumis à vos ordres.

Nous attendons de jour en jour M. l'embassadeur de Malte. *Robert* auroit voulut qu'il eût fait un plus long séjour à Florence, affin de pouvoir faire quelques desseins et augmanter le nombre de ceux qu'il a déjeà beaucoup accumulé, car c'est un artiste laborieux et don je ne puis que me louer.

Je suis, avec respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O¹ 1941.

5637. — Nouvelles de Rome.

Le 12 janvier 1763.

... L'ouverture des théâtres de cette ville se fit samedy au soir.

L'on représente à celui d'Argentina *Titus Manlius*, opéra dont la musique est d'un maître de chapelle napolitain, nommé Guglielmi....

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 834, fol. 45. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

5638. — Le duc de Choiseul-Praslin[1] au chevalier de la Houze.

A Versailles, le 16 janvier 1763.

« MM. de Fougeroux[2], de l'Académie des sciences, et Mauduit, médecin de la Faculté de Paris, Monsieur, se proposent de voyager en Italie pour y perfectionner leurs connoissances. Je suis bien persuadé qu'ils éprouveront de votre part l'accueil favorable qu'ils méritent personnellement, et je vous serai obligé en mon particulier de leur procurer les agrémens qui pourront dépendre de vous... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 834, fol. 56. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le comte de Choiseul avait été nommé duc et pair, sous le nom de Praslin, le 8 novembre 1762.

2. Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy, membre de l'Académie des sciences, né à Paris le 10 octobre 1732, mort le 28 décembre 1789.

5639. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 19 janvier 1763.

Monsieur, — La lettre que j'ay l'honneur de vous écrire est seulement pour accompagner celle que M. Bottari m'a envoyé pour M. Mariette, que votre bonté luy fera remettre.

Le Cardinal Colonne, camerlingue, oncle du Nonce qui est en France, vient de mourir depuis deux jours à l'âge de cinquante-cinq ans, d'une maladie qui s'étoit formée dans la vessie, qui l'a emporté dans peu de jour[1]. Ce Cardinal aymoit à faire bâtir et orner ses belles maisons; il laisse bien des choses comencé et les ouvriers perdent beaucoup.

Je suis, très respecteusement, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Le Cardinal Jérôme Colonna, camerlingue de la Sainte Église,

grand prieur de Rome et archiprêtre de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, était mort dans la nuit du 17 au 18 janvier, dans sa cinquante-cinquième année.

5640. — Marigny a Natoire.

Du 26 janvier 1763.

Par ma lettre du 2 mars 1759, Monsieur, je vous ay chargé expressément de m'envoyer tous les ans au plus tard dans le mois de janvier de chaque année l'état des élèves dont votre Académie est composée, dans la forme prescritte par mes lettres des 2 may 1756 et 27 avril 1758, et conformément au modèle qui étoit joint à la première. Je ne puis vous taire ma surprise de votre tranquilité à cet égard et combien peu je serois flatté d'avoir à vous faire d'itératives demandes à ce sujet ; je crois que vous ne me mettrés pas dans le cas. Je suis, M., votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 28.

5641. — Natoire a Marigny.

A Rome, le 26 janvier 1763.

Monsieur, — Je ne tarde pas d'avoir l'honneur de vous envoyer la copie de votre portrait fait à Rome que vous demandés, dans l'espérance que nous aurons plutôt celle que vous voulés bien nous promettre à la place. Je me sers en même tems du même rouleau pour vous faire voir les Académies peintes des s^rs^ *Taraval* et *Restou*. Les indispositions du s^r^ *Durameau* l'ont empèché d'être du nombre, ses études n'étant pas encore terminées.

Le s^r^ *Restou* grossit un peu plus le rouleau des siennes, affin d'en faire part à son père, qui les attends avec empressement. Je souhaitte, Monsieur, que l'un et l'autre en soyés content; il demande grâce et un peu d'indulgence de votre part dans l'espérance de mieux réussir au second envoy qu'il aura l'honneur de vous faire. Celles du s^r^ *Taraval* ont du méritte; j'espère que vous en serés content; c'est un très bon sujet qui s'applique et qui fait des progrès infiniment.

J'ay pris, ce 24 janvier, de M. Cioia, 1.000 écus romains, me trouvent avec rien après avoir acquitté le dernier quartier d

l'année, dont la dépence est toujour plus fortes que les autres. J'enveray incessament le comte; le régisseur s'étant trouvé malade l'a un peu retardé.

Voilà üne lettre de M. Bottari pour M. Mariette, que j'accompagne d'une des mienes pour luy.

Les s^rs *Gondoin* et *Cochois* me prient que celles qu'ils écrivent à leurs parent profittent aussi de passer sous votre ply, se resouvenent que vous leur avés bien voulu permettre de tems en tems de prendre cette liberté.

Je vous remercie d'avance des deux estempes de votre portrait.

Je suis, très respecteusement, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Le Cardinal Rasonicot, neveu du Pape, vient d'être fait camerlingo.

Le Cardinal d'Hyork à la Chancellerie.

Le commissaire des armes, autre neveu du Pape, a le Prieuré. Se sont les débris du Cardinal Colonne[1].

Archives nationales, O¹ 1941.

= 1. Le Saint Père distribua, le 22 janvier, toutes les places occupées par le Cardinal Colonna. Le Cardinal Rezzonico quitta le poste de chancelier pour devenir camerlingue, le prélat Rezzonico, commissaire des armes, obtint le grand prieuré de l'ordre de Malte à Rome. Le Cardinal d'York prit possession, le 28 janvier, de la charge de vice-chancelier de l'Église romaine.

5642. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 2e février 1763.

Monsieur, — J'ay reçu par le dernier courier les deux estempes de votre portrait dont vous avés bien voulu me favoriser. C'est une image qui me sera toujour précieuse par ce qu'elle représente, et la beauté de l'ouvrage fait honneur au burin et à l'artiste qui l'a si bien conduit. Recevés-en, M., mes très humble remercîment et ma parfaitte reconnoissence.

Je remis la lettre au P. Olignani; il m'envoye actuelement celle qu'il vous écrit, que je met sous votre ply.

Je suis, très respecteusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1941.

5643. — Robert a Marigny.

Le 2 février 1763.

Monsieur, — J'ay reçu, à mon retour de Florence, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous me permettez de voyager en Sicile. Je vous suis infiniment obligé de l'intérest que vous prenés à ce projet, mais des lettres reçues dernièrement de Messine empêcheront de le mettre en exécution; on écrit que la peste est du côté de Catania, ce qui a déconcerté mes compagnons de voyages; je ne désespère cependant pas de partir dans la belle saison, si nous recevons des nouvelles plus heureuses de ce pays que je brûle d'envie de parcourir. Je n'ay d'autre ambition dans l'entreprise de ce beau voyage que celle de m'instruire et répondre à l'idée que vous avés de mes foibles talents, dont je ne devray l'acroissement qu'à vos bontés et à la protection dont je vous prie de continuer à m'honnorer, faisant mon possible pour la mériter de plus en plus et vous donner des preuves du profond respect avec lequel je suis, etc.

Robert.

Archives nationales, O[1] 1923, fol. 166.

5644. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 3 février 1763.

Vous me demandés, Monsieur, par votre lettre du 5 du mois passé, une permission pour le s[r] *Robert* qui désire extrêmement d'accompagner en Sicile M. d'Obreuil. Je la luy ai accordée, persuadé que ce voyage luy présentera des objets à dessiner qui embelliront sa collection. Je ratiffie par ma présente la liberté que je luy en ai donnée. Vous pourrés le luy dire à son retour de Florence.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

P.-S. — Ayez agréable de faire remettre l'incluse au s[r] *Charpentier.*

Archives nationales, O[1] 1941.

5645. — Nouvelles de Rome.

Le 8 février 1763.

... L'on représente, depuis jeudy dernier, au théâtre d'Argentina, *Demofoonte*, opéra du célèbre abbé Metastasio[1], et dont la musique, qui est de François Majo, maître de chapelle napolitain, a été généralement goûtée.

... L'ouverture du Carnaval se fit à l'ordinaire 4 de ce mois. Comme le tems est fort doux, le concours des masques en est chaque jour plus nombreux et plus brillant, et les courses des chevaux barbes concourent à rendre ce divertissement plus agréable...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 834, fol. 145 v°. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Metastase (Pierre-Bonaventure), célèbre poète italien, né à Rome le 13 janvier 1698, mort à Vienne le 12 avril 1782. *Demophoon*, une de ses meilleures pièces, fut composée en 1734.

5646. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 9 février 1763.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte du dernier quartier de l'année passée. Je ne feray mention des derniers 1,000 écus reçu le 24 janvier 1763 qu'au premier quartier de cette année.

L'article de l'appoticaire est plus fort que de coutume, attendu le nombre de malade qu'il y a eu parmi les pensionnaires. N'ayant pas, dans ce tems de Carnaval, d'embassadeur à Rome, l'Académie est exempte de quelques dépences qu'elle fait ordinairement quant il s'y trouve. Les études des pensionnaires sont un peu suspendues dans ces derniers jours de divertissement.

Le s^r^ *Aman,* qui a fini son tems de pensionnaire, partira bientôt, portant avec luy ses études; il vous fera voir celles qui doivent être du nombre des dernières que j'ay eu l'honneur de vous envoyer.

Je suis, etc. Natoire.

P.-S. — Le s^r^ *Charpentier* proffitte de la permission que vous luy avés donné en faisent passer cette lettre sous votre ply.

Archives nationales, O¹ 1941.

5647. — Le chevalier de la Houze au duc de Praslin.

A Rome, ce 9 février 1763.

« ... Le loyer de l'hôtel de France ne sera plus porté, Monseigneur, sur l'état de mes dépenses extraordinaires, puisqu'il est à la charge de M. le marquis d'Aubeterre[1] à commencer du 1er janvier... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 834, fol. 149 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Joseph-Henri Bouchard d'Esparbez de Lussan, marquis d'Aubeterre, né le 24 janvier 1714, mort à Paris le 28 août 1788. Maréchal de camp (1748), lieutenant général (1758), il fut successivement ambassadeur à Vienne (1753-1756), à Madrid (1757-1760), au congrès d'Augsbourg (1761), à Rome (1763-1769), et créé maréchal de France le 1er juin 1783. — Déjà désigné pour l'ambassade de Rome, le marquis d'Aubeterre ne reçut pourtant ses instructions que le 30 octobre 1763 et partit le 5 novembre; le départ de l'ambassadeur fut marqué par divers incidents dont l'un, tragi-comique, est relaté par d'Aubeterre lui-même dans une lettre qu'il écrivit de Toulon, le 23 novembre, au duc de Praslin, et dont voici le texte :

« ... A mon arrivée en ce port, Monsieur le Duc, j'ay reçeu une lettre de mes correspondants à Marseille qui m'ont appris que le brigantin *le Dauphin*, sur lequel étoient embarqués des domestiques à moy et une grande partie de mes équipages, parti le 14, étoit rentré le 16. Ce bâtiment a été rencontré, le 15 au matin, par un schebeck algérien qui a obligé le capitaine d'amener et de venir à son bord. Ce capitaine a déclaré au reïs qui commandoit le schebeck qu'il transportoit à Civita-Vecchia l'ambassadeur du Roy. Ce reïs a envoyé un de ses officiers pour vérifier si véritablement il y avoit un ambassadeur. Mon chef de cuisine s'est présenté et a très bien joué son personage. L'officier algérien n'a fait de mal à personne et n'a touché à aucun de mes effets. Il s'est contenté de se faire remettre toutes les provisions de bouche et quelques instruments de mer. Il a laissé ensuite le bâtiment, qui a pris le parti de rentrer à Marseille, où il est à présent en quarantaine. J'en suis quitte pour la contrariété du retard de ces effets qui me sont très nécessaires à Rome; mais, en vérité, je ne sçaurois m'en plaindre... » (Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 836, fol. 142. Autographe signé.)

5648. — Marigny a Natoire.

A Versailles, le 14 février 1763.

La lettre, Monsieur, de M. Bottari pour M. Mariette, que vous m'avez adressée dans la vôtre du 19 du mois passé, a été rendue à sa destination. Vous m'avez informé par votre même

lettre de la mort du Cardinal Colonna, camerlingue. C'est une belle place vacante à Rome.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1941.

5649. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 20 février 1763.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre du P. Olignani qu'il vous avoit prié de m'adresser, dans celle que vous m'avés écritte le 2 de ce mois.

J'ay appris du s^r^ *Robert*, par le même courrier, la cause qui a déconcerté le projet de ses compagnons de voyage d'aller actuellement en Sicile. Ils ont prudemment agi de remettre la partie dans des circonstances de tems moins dangereuses.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1941.

5650. — MARIGNY A TRABUCHY.

Du 21 février 1763.

Dans le courant de cette semaine, Monsieur, vous recevrés une ampliation d'ordonnance de 5,500 livres tournois pour votre remboursement de pareille somme comptée à Rome par M. Cioia à M. *Natoire,* sur sa reconnoissance du 24 du mois dernier.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1110, fol. 63.

5651. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 22 février 1763.

Monsieur, — Ayant eu l'honneur de vous envoyer l'état des pensionnaires, l'année passée, le 28 jullet, il m'est échapé que vous désiriés l'avoir tous les ans dans le mois de janvier. Je suis bien fâché que ce petit retard m'ait occasioné des reproches dans votre dernière du 26 janvier. Je seray dorénavant plus exat à m'acquitter de ce devoir, affin de vous donner en tout des marques de ma parfaitte obéissence.

Voilà l'état actuel des pensionnaires qui sont à l'Académie avec

leurs dattes de leurs antrées et du départ de ceux qui les ont précédé[1].

Il y a quelques tems que l'on parle de faire le tombeau du Pape deffunt dans l'église de Saint-Pierre. Il y a deux Cardinaux qui préside à ce monument. Le s^r *Lebrun*, sculpteur, pensionnaire, désirent s'arretter plus que son tems à Rome, a fait des démarches pour avoir une figure de ce tombeau, parce qu'on a envie de partager cet ouvrage entre différent sculpteurs; on le flatte qu'il pouroit bien être du nombre, et, comme il me parle souvent de cette haute embission, dont il ne voit que le beau, je luy en fait santir les difficultés et les peines, d'autant plus que je le crois fort neuf à travailler le marbre; du reste, il a du talan à modeller et son esquisse à ce sujet a du méritte[2]. Quoyqu'il en soit, trouverés-vous bon, M., si on luy adjuge un morceau, qu'il le puisse entreprendre? Car c'est ce que je luy ay dit en dernier lieux, qu'il ne pouvoit s'engager à rien, qu'auparavent il n'eût reçu votre agrément.

Il est remply si fort de ce projet qu'il appréhende que je ne le serve pas assé vivement; il est vray que je luy prévois bien des écueil auquel il ne s'attend pas; mais, du reste, je serois charmé qu'il pû se faire honneur dans cette entreprise, dès que vous luy en donneriés la permission[3].

Le P. Olignani m'envoye cette lettre pour vous, M., et je l'accompagne d'un autre pour M. Mariette.

Je suis, etc. NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1941.

= 1. Cet état n'est plus avec la lettre d'envoi.
2. Depuis : « Il y a quelque temps »; Lecoy, p. 289-90.
3. Depuis : « Je serois charmé »; Lecoy, p. 290. — Cf. la note de Lecoy donnant un extrait d'une lettre de *Pigalle*.

5652. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 2 mars 1763.

Je vous recommande, Monsieur, très particulièrement Mrs *Wolff* et *Adzer*, deux artistes danois qui vont à Rome pour s'y perfectionner dans leur art; vous aurez agréable de les accueillir, lorsqu'ils se présenteront chez vous, et de leur rendre tous les bons offices qui pourront dépendre de vous pendant le séjour qu'il feront dans cette capitale.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1162, fol. 99 et O¹ 1941.

5653. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 9 mars 1763.

Monsieur, — Vous avés eu la bonté de me marquer; il y a déjeà du tems, que vous aviés donné des ordres pour que M. de Château-Thiéri fût remboursé de la somme de 523 écus romains 42 baïoques dont je m'étois servi pour le besoin de l'Académie; comme il c'et trouvé quelques difficultés au sujet du change, cela a occasionné quelques retardement; en concéquance, j'écrivis à M. Périer, en répondant à une de ces lettres à ce sujet, que ses 523 écus 42 b. dont j'étois débiteur, devoit se payer selon le change qui couroit lorsque j'envoyay à M. de Château-Thiéri l'argent que j'avois entre les mains, et le change étoit à 108 3/4; sur ce pied, laditte somme de 523 écus romains 42 b. font, monoye de France, celle de 2,846 l. 19 s., sur laquelle M. de Château-Thiéri a touché un à compte de 1,800 livres. Il resteroit donc encore 1,046 livres à donner pour que cet article soit totalement terminé. M. Périer est instruit aussi bien que M. *Coustou* de ce reste de compte. Je vous seray infiniment obligé, M., de mettre M. de Château-Thiéry or du soubson de me croire négligent sur cet article que vous croyés être terminé.

J'ay remis la lettre au P. Olignani dont vous m'avez chargé le courier passé.

Je suis très respecteusement, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1941.

5654. — Marigny a Natoire.

Du 16 mars 1763.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 22 du mois dernier, l'état des pensionnaires qui sont actuellement à l'Académie, contenant aussy la datte du départ de ceux qui les ont précédé depuis 1759 jusqu'en 1762. Vous continuerés d'en fournir un pareil à la révolution de chaque année.

Je ne puis blasmer le désir du s[r] *Le Brun*, sculpteur, de tenter à obtenir l'exécution d'une des figures qui doit être un accessoir du tombeau qu'on se propose d'édiffier dans l'église de Saint-Pierre à la mémoire du dernier Pape. Je serois même très aise

que cette entreprise de la part du s[r] *Le Brun* pût luy faire une réputation; mais je n'entends point que ce soit un motif pour prolonger sa résidence à l'Académie.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 118.

5655. — Le comte de Wedell-Frys a Marigny.

Le 21 mars 1763.

M. le comte de Wedell-Frys présente ses hommages à M. le marquis de Marigny et a l'honneur de le prier de vouloir bien lui envoyer les lettres de recommandation qu'il a eu la bonté de lui promettre pour deux artistes danois, qui sont allés à Rome et qui se nomment *Wolff* et *Adzer*.

Plus bas est écrit : « En écrire à M. *Natoire*

Un billet à M. le comte de Wedel-Frys que M[rs] *Wolff* et *Adzer* trouveront le Directeur de l'Académie à Rome prévenu. »

Archives nationales, O[1] 1941.

5656. — Marigny au comte de Wedel-Frys.

Le 21 mars 1763.

M. le marquis de Marigny a l'honneur d'assurer Monsieur le comte de Wedelfrys que M[rs] *Wolff* et *Adzer* trouveront le Directeur de l'Académie de Rome prévenu en leur faveur et recommandez très vivement. La protection dont M. le comte de Wedelfrys honore ces deux artistes doit luy en être un sûr garant.

Archives nationales, O[1] 1941.

5657. — Marigny a Natoire.

Du 30 mars 1763.

Si sur la demande, Monsieur, que vous fit M. *Perier* il y a plus de six mois, de fixer vous-même la somme, argent de France, que vous désirez remettre à M. de Château-Thierry, vous luy eussiés répondu qu'elle étoit de 2,840 l. 19 s., comme vous me le marqués par votre lettre du 9 de ce mois, aussitôt votre réponse, j'aurois ordonné un fonds suffisant pour vous libérer de cette dette; mais, bien avant de l'avoir reçue, voulant me débarrasser de cette

affaire, j'ay fait payer en deux différentes fois 3,000 livres à compte de vos avances, dont les ordonnances ont été adressées à M. *Coustou*, qui doit avoir entièrement terminé avec M. de Château-Thierry.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 129.

5658. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 13 avril 1763.

Monsieur, — Je vous suis bien obligé de m'avoir envoyé l'arrêté du compte du dernier quartier de l'année 1762. J'espère vous envoyer incessament le premier de cette année courente. J'ay remis au P. Olignani le rouleau de fer blanc que vous m'avés addressé. Il m'a dit qu'il auroit l'honneur de vous écrire. Voilà une lettre de M. Bottari pour M. Mariette, que je mes sous votre envelope, et je profitte, en même temps, d'une autre pour M. *Cochin*.

Nous avons, plus souvent que je ne le voudrois, des malades à l'Académie; actuelement, il y en a deux nouveaux.

L'un est le s[r] *Gois*, sculpteur, et *Lefèvre*, architecte. Ce dernier et presque guéris d'une petitte playe qui s'étoit formée à la jambe. Je serois fâché que ce pensionnaire ne fût pas d'une bonne santé; son caractère de douceur fait que l'on s'intéresse à luy. Pour le premier, le médecin appréhende que sa maladie ne tire à l'étisie; il paressoit guéri il y a quelques jours, et il vient de retomber. Si réelement cette maladie se confirmoit, le médecin conseilleroit qu'il s'en retournât en France. Il fera son possible de le mettre en état de faire le voyage. Personne ne veut vivre parmy ses sortes de malades, puisqu'il y a tout à craindre de gagner leurs mal. Je crois que vous approuverez, M., ce party.

Nous venons de perdre le decan du Sacré Colège par la mort du Cardinal Spinelli[1], qui fut hier. Sa maladie n'a été que de trois jour, causée d'une squilensie. C'étoit un homme de méritte.

Je suis, très respectueusement, etc.

NATOIRE.

P.-S. — Après ma lettre écritte, le P. Olignany m'envoye sa lettre, que je joins avec les autres.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Joseph Spinelli, évêque d'Ostie, préfet de la Propagande, Cardinal de la promotion du 17 janvier 1735, avait encore célébré l'office divin à la chapelle Sixtine le jeudi saint; il décéda le 12 avril, à l'âge de soixante-neuf ans; ses obsèques, auxquelles assista le Saint Père, accompagné de vingt-quatre Cardinaux, furent célébrées le 16 avril, dans la chapelle des Saints-Apôtres.

5659. — Le chevalier de la Houze au duc de Choiseul-Praslin.

A Rome, ce 13 avril 1763.

Monseigneur, — M. de Fougeroux, de l'Académie des sciences, et M. Mauduit, médecin de la Faculté de Paris, me remirent vendredy dernier la lettre dont vous m'avés honoré le 16 de janvier à leur sujet. Ces Messieurs ont déjà dîné deux fois chez moi, et j'aurai l'honneur de les présenter incessamment au Pape. Je ne négligerai rien, Monseigneur, pour leur procurer dans ce pays-cy tous les agrémens qui dépendront de mon zèle et pour les mettre à portée de remplir l'objet de leur voyage.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 834, fol. 276. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5660. — Le chevalier de la Houze au duc de Choiseul-Praslin.

A Rome, ce 20 avril 1763.

... Ayant présenté avant-hyer au Pape MM. de Fougeroux et Mauduit, que vous m'avés fait l'honneur de me recommander, Monseigneur, je fis auparavant ma cour à Sa Sainteté pour l'en prévenir...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 834, fol. 404. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5661. — Nouvelles de Rome.

... Le chevalier de la Houze, chargé des affaires du Roy en cette cour, eut, lundy dernier, l'honneur de présenter au Souverain Pontife le sieur de Fougeroux, de l'Académie des sciences, et le sieur Mauduit, médecin de la Faculté de Paris, auxquels Sa Sainteté fit éprouver un accueil rempli de bénignité.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 834, fol. 303 v°. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

5662. — Natoire a Marigny.

Rome, ce 27 avril 1763.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte du premier quartier de l'année courente 1763. Il y a une dépence de moin dans ce quartier-sy, qui est la cire pour l'illumination du premier appartement du palais dans le tems du Carnaval, qui ne s'est pas faitte, parce que nous n'avons point d'embassadeur. On nous dit icy que celuy qui est destiné à remplir cette place viendra à la fin de la belle saison.

J'ay receu de M. Cioia, ce 14 avril, 1,000 écus romains pour me metre en état de continuer les dépences ordinaires. Le s[r] *Guois*, pensionaire, a été à toutte extrémité de perdre la vie; on le croy actuelement hors de danger.

Je suis, avec un proffond respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1941.

5663. — Extrait des comptes des Batiments.

Année 1763.

12 may 1763-16 avril 1765 : Au s[r] Joseph-Antoine Trabuchy, banquier à Paris, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait remettre à Rome au s[r] *Natoire*, directeur de laditte Académie, pour l'entretien d'icelle pendant 1763 (6 p.) . 33,000 l.

24 aoust 1763 : Au s[r] *Julien*, peintre, élève de l'Académie de peinture et sculpture de Paris, nommé pensionnaire à celle de Rome, par gratification pour ses frais de voyage pour se rendre de Paris à Rome. 300 l.

24 aoust 1763 : Au s[r] *Sané*, élève peintre, pour idem . . . . 300 l.

— Au s[r] *Monot*, élève sculpteur, pour idem . . . . 300 l.

— Au s[r] *Peyre*, élève architecte, pour idem . . . . 300 l.

19 octobre 1764 : Au s[r] *Deshays de Colleville*, peintre, pour payement d'une copie d'un tableau, portrait de M. le Directeur général des Bâtiments du

Roy, destiné pour l'Académie royale de France à Rome, qu'il a fait pendant le courant de l'année dernière . . . . 600 l.

Somme de ce chapitre . . . 34,800 l.

Archives nationales, O[1] 2263, fol. 382, 406, 408.

5664. — Natoire a Marigny.

Rome, ce 18 may 1763.

Monsieur, — Je suis bien charmé que vous ayés bien voulu donner des ordres pour que cet article d'intérest que j'avois avec M. de Château-Thieri soit entièrement consommé. Je vous en rend milles grâces.

La maladie du s[r] *Gois,* sculpteur, n'a pas eu la suitte que le médecin avoit cru; il a été, il est vray, on ne peut pas plus mal; mais le voilà actuelement or d'affaire, et même sans être forcé de partir d'issy pour aller prendre l'air natal. Je suis fâché que le pauvre *Lefèvre* n'ait pas une meilleure santé; il luy prend de tems en tems des incomodités qui me font appréender que l'été prochain ne luy soit pas favorable. Il seroit à souhaitter qu'on [ne] nous envoyât pour remplir ses places que de bons sujet et de bonne constitution, pour remplir bien leurs tems et faires de bonnes études; nous aurions moins d'embaras et moin de dépences. Anciennement, de mon tems, la jeunesse se portoit mieux à Rome que je ne la vois actuelement; l'article de l'appoticaire étoit peu de chose, et actuelement il monte à des sommes.

Les s[rs] *Amant* et *Challegrin* sont party de Rome le 9 du courent, environt six mois après leurs sorties de la pension; j'espère qu'ils mériteront vos bonté. Le s[r] *Cochois* les a précédé de quelques jours. La longueur de l'hiver de cette année, et actuellement les grandes pluyes qu'il fait, ont causé beaucoup de maladie. Ma santé auroit besoin, dès que le tems sera remis, que j'allasse prendre un peu l'air à la campagne.

Je suis, très respecteusement, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1941.

5665. — Nouvelles de Rome.

25 may 1763.

... En creusant les fondemens de la nouvelle bâtisse que l'on

fait au couvent des Ursulines de cette ville, on a trouvé deux fragmens de belles colonnes antiques, l'un d'albâtre fleuri et l'autre de marbre d'Égypte, ainsi que quelques pièces d'entablement de marbre blanc artistement sculptées.

Lors de l'embellissement de l'église nationnale de Saint-Louis-des-François à Rome, on en retira le tombeau du célèbre Cardinal d'Ossat, que l'on transporta dans le cloître. Un sentiment d'admiration pour cet illustre négociateur a engagé le chevalier de la Houze, son compatriote[1], chargé des affaires du Roy en cette cour, de renouveller à ses dépens ce tombeau, qui va être remis dans l'église et qui sera orné du portrait de ce grand Cardinal, que le chevalier de la Houze a fait faire en mosayque pour en éterniser la mémoire[2]...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 834, fol. 419. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal Arnaud d'Ossat, mort à Rome le 13 ou 14 mars 1604, était né à Larroque (Hautes-Pyrénées) le 20 juillet 1537. On a vu plus haut que M. de la Houze était originaire de Saint-Sever (Landes).

2. Ces nouvelles de Rome sont reproduites à peu près textuellement dans la *Gazette de France* du 13 juin 1763. (Nouvelles de Rome du 25 mai 1763.)

5666. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 22 juin 1763.

Monsieur, — J'eus l'honneur, dans mes précédentes[1], de vous faire part de ma maladie; me voilà présentement convalescent depuis quelques jours. Je me trouve beaucoup mieux[2]. Si cela continue, comme je l'espère, je seray bientôt en état de vous écrire moy-même et vous apprendre que je suis entièrement rétabli en vous asseurant de l'inviolable et respectueux attachement avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Ces lettres manquent au dossier.

2. *Note de Marigny* : « Je le félicite de bien bon cœur. »

5667. — NATOIRE A MARIGNY.

Rome, ce 6 juillet 1763.

Monsieur, — J'ay reçu de M. Cioia, le second de ce mois de

juillet, la somme de 1,000 écus romains pour continuer les dépences de l'Académie dont je rendray compte[1].

Ma santé se rétablit peu à peu; cette maladie a été plus longue que je ne croyois. Il me tarde fort de reprendre mes forces et d'être en état de vous continuer toujours mon respectueux et fidel attachement avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. *De la main de Marigny :* « Je prie M. de Gillet d'expédier les 1,000 écus romains dont est question dans cette lettre au nom de M. Trabuchi, comme les précédentes remises, et de joindre au travail prochain. — A Compiègne, ce 25 juillet. — Parafe. »

5668. — MARIGNY A NATOIRE.

A Compiègne, le 12 juillet 1763.

J'apprens avec bien du plaisir, Monsieur, par votre lettre du 22 juin, votre convalescence, et je vous en félicite de bon cœur. Votre état m'avoit allarmé. Je suis charmé d'en avoir été quitte pour la peur; ménagés-vous avec grand soin pour éviter une rechute. Soyés persuadé que j'apprendrai votre parfait rétablissement avec beaucoup de satisfaction.

Je suis, M., etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1941.

5669. — NOUVELLES DE ROME.

Le 20 juillet 1763.

... Le feu prit, le 15, à quatre grands greniers à foin contigus à la Chartreuse de cette ville. Cet incendie, qui dure encore, a été causé par la fermentation du foin même, qui n'étoit pas assés sec lorsqu'on le renferma dans ces ruines des Thermes de Dioclétien. Heureusement, l'épaisseur des murs a empêché le feu de s'étendre au delà de cette fournaise[1]...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 834, fol. 156. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ces nouvelles sont reproduites dans la *Gazette de France*, n° du 8 août 1763 (Rome, le 20 juillet).

5670. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 27 juillet 1763.

Monsieur, — Malgré ma main encore tranblante, je ne diffère pas davantage à vous donner par moy-même les marques du plaisir que je ressens à continuer à vous renouveller mes homages et mon respect après une maladie qui a été longue et qui devenoit très sérieuse.

Il y a longtems que je n'ay eu l'honneur de recevoir de vos lettres, et ce silence, que je n'ay pas encore ressanti, me donne de l'inquiétude. J'anveray incessament le compte du quartier passé qui n'a été retardé que par la situation où je me suis trouvé.

Je suis, très respecteusement, etc.

Natoire.

P.-S. — Je proffite de votre pli pour cette incluse, que votre bonté voudra bien faire aller à son adresse.

Archives nationales, O[1] 1941.

5671. — Le chevalier de la Houze au duc de Choiseul-Praslin.

A Rome, ce 27 juillet 1763.

... M. le chevalier du Muy, lieutenant général des armées du Roy et menin de monseigneur le Dauphin[1], arriva vendredy dernier dans cette ville, où il se propose de passer environ trois semaines. Je n'ai rien négligé, Monseigneur, pour lui manifester par mes prévenances mon empressement pour tout ce qui peut lui plaire. J'aurai l'honneur de le présenter incessamment au Souverain Pontife...

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 835, fol. 173. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Louis-Nicolas-Victor de Félix, chevalier, puis comte du Muy, né à Marseille en 1711, mort à Paris le 10 octobre 1775. Lieutenant général en 1748, il devint ministre de la guerre le 5 juin 1774, et maréchal de France le 24 mars 1775.

5672. — Nouvelles de Rome.

Le 27 juillet 1763.

... Le Cardinal Negroni[1], voulant donner au Saint Père une

marque de reconnoissance au sujet de son élévation à la pourpre, a fait présenter à Sa Sainteté un beau tableau de tapisserie représentant le *Sauveur*. Cette Éminence a envoyé aussi au Cardinal Rizzonico un service de porcelaine de Saxe garnie en or; au prélat Rizzonico, commissaire des armes, un superbe rochet de dentelles, et au prince Don Abondio Rizzonico, troisième neveu du Saint Père, une magnifique tabatière d'or émaillée.

Par le même sentiment, le Cardinal Buonaccorsi[2] a fait présenter au Pape un tableau du *Poussin* représentant la *Sainte famille*, et au Cardinal Rezzonico quatre terrines d'argent avec leurs plats richement émaillés.

... Le chevalier du Muy, lieutenant général des armées du Roy et menin de monseigneur le Dauphin, arriva le 23 dans cette capitale.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 175 v°. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. André Negroni, Romain, né en 1710, secrétaire des brefs, nommé cardinal le 18 juillet 1763, mort en 1789.

2. Simon Buonaccorsi, né à Macerata en 1708, secrétaire de la Congrégation des évêques et réguliers, cardinal de la même promotion, mort en 1776.

5673. — Natoire a Marigny.

Rome, ce 3 aoust 1763.

Monsieur, — Je suis bien charmé d'avoir reçu par le dernier courier la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, puisqu'elle me tranquilise dans l'inquiétude où j'étois de n'en pas recevoir depuis quelques tems. Je vous suis bien obligé, M., de la part que vous avés bien voulu prendre à la maladie que je vien d'essuyer et dont je suis actuelement à jouir d'une heureuse convalaissance qui me met en état de reprendre le cours des occupations ordinaires.

Voilà une boëtte que l'on m'envoye, provenent du P. Paccaudi, à la destination de M. le comte de Caylus, que je fait passer sous votre adresse, comme vous l'avés permis, aussy bien que cette petitte lettre pour M. Mariette.

Je vien de voir un très beau dessein de *Chapitel*, architecte, qui représente un pont triomphal, où passe un Empereur, d'une très belle ordonnance, et dont les figures sont touché à merveille, et touttes de luy. C'est en vérité un bien bon sujet; malgré ces

desseins pitoresques, il ne perd pas de veue les études de l'architecture sérieuse où il est question de construire; car, actuelement que la fin de son tems approche, il ne perd pas un moment sans aller prendre et mesurer les morceaux qui luy sont nécessaires. Les autres s'occupent aussy avec succès, et j'ai veu de très bonnes études d'eux tous.

Je suis, très respecteusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

5674. — LE CHEVALIER DE LA HOUZE AU DUC DE PRASLIN.

A Rome, ce 3 aoust 1763.

... J'ai eu l'honneur, Monseigneur, de présenter, vendredy dernier, M. le chevalier du Muy à Sa Sainteté, qui lui a fait éprouver les bontés les plus distinguées pendant environ demi-heure que cette audience dura. Nous avons été voir ensuite M. le Cardinal neveu et M. le secrétaire d'État, qui ont comblé de prévenances les plus obligeantes cet officier général. Je ne néglige rien pour lui rendre agréable son séjour à Rome. Il se propose d'en partir le 16 de ce mois pour retourner en France.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 204. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5675. — NOUVELLES DE ROME.

3 aoust 1763.

Le 29 du mois dernier, le chevalier de la Houze, chargé des affaires du Roy en cette cour, eut l'honneur de présenter le chevalier du Muy au Souverain Pontife qui a fait éprouver à cet officier général les bontés les plus distinguées...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 193. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

5676. — NOUVELLES LITTÉRAIRES[1].

3 aoust 1763.

... Le sieur Hamilton[2], peintre anglois, vient de finir un grand tableau qui représente le sujet presque horrible d'*Achille traînant*

le corps d'Hector à l'entour des murs de Troye. Le peintre n'admet rien de sanglant; le devant du tableau est rempli du char d'Achille. Les chevaux sont dans l'instant du mouvement, sous la main de celui qui les guide et qui se baisse vers eux. Achille lui-même est debout dans son char, avec une attitude ferme et un air de fierté qui exprime combien il est content de sa vengeance. Le corps d'Hector, beau quoique mort, traîne à terre à la réserve des pieds, qui sont haussés et attachés par les talons. Un soldat grec est vers la tête d'Hector; il y pointe avec la main et regarde en même tems une tour des murs de Troye, sur laquelle on apperçoit Andromaque s'évanouissant entre les bras de ses femmes et entourée d'une troupe effrayée et affligée. Ce tableau excite également des mouvemens d'horreur et de compassion.

Le même peintre nous a donné un autre tableau dont le sujet est pris de l'histoire romaine. Il représente la *Mort de Lucrèce.* Ce sujet, quoique tant de fois répété, est traité d'une manière nouvelle. Lucrèce est dans l'instant de sa mort; son époux lui soutient la tête et ne paroît occupé que d'elle, pendant que l'affliction de son père est suspendue et que toute son attention semble remplie de l'action austère de Brutus, lequel, tenant à la main le poignard tiré de la playe de Lucrèce et élevant les yeux au ciel, paroît prononcer son vœu de tirer vengeance des Tarquins. Ce sujet, qui ne seroit pas fait pour Constantinople, sera bien reçu en Angleterre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance,* t. 835, fol. 197 v°. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Sous cette rubrique, le chargé d'affaires envoie, à partir du milieu de cette année 1763, des bulletins destinés à la *Gazette littéraire,* comme ceux des Nouvelles romaines étaient destinés à être communiqués à la *Gazette de France.* Nous en extrairons seulement quelques renseignements sur les beaux-arts.

2. On rencontre deux peintres anglais de ce nom à la même époque : *John Hamilton,* qui florissait de 1765 à 1786, et peignit surtout des paysages, et *Hugh Douglas Hamilton,* né à Dublin en 1734, mort dans cette ville en 1806. C'est vraisemblablement de ce dernier qu'il s'agit ici. Il s'acquit principalement sa renommée avec des portraits aux crayons, notamment ceux de George III et de la reine Charlotte. Il se distingua également dans la peinture à l'huile, et peignit les portraits de divers membres de l'aristocratie anglaise. Il aborda même avec succès la composition historique. On cite de lui une tête colossale de *Méduse, Prométhée, Cupidon et Psyché,* etc. Beaucoup de ses portraits ont été gravés. On savait qu'il avait résidé à Rome en 1778 et les années suivantes; mais ce premier séjour ne semble pas être connu des biographes.

5677. — Marigny a Trabuchy.

Du 7 août 1763.

Sous peu, vous recevrés, Monsieur, une ampliation d'ordonnance de 5,500 livres pour votre remboursement de 3,000 écus romains que M. Cioïa de Rome a compté à M. *Natoire* sur sa reconnoissance du 2 du mois dernier.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 406.

5678. — Nouvelles littéraires.

Le 10 août 1763.

... Le R. P. Raggi vient de donner une tragédie qui a pour titre : *Flavius Clemens*. On sçait par l'histoire que Flavius Clemens étoit proche parent de l'empereur Domitien qui le nomma son collègue dans le consulat. Domitien, étant sans enfans, avoit destiné pour ses héritiers et successeurs à l'Empire les fils de ce parent; mais l'Empereur persécuta les chrétiens par des lois sévères; il en répandit le sang, n'épargnant pas même celui de Flavius Clemens et de ses enfans. Le sujet est très digne d'un théâtre chrétien : un Empereur romain, un Consul de la même famille qui, dans le premier siècle de l'Église, préfère un culte naissant aux dignités, à l'amour de ses enfans, à l'espérance d'un Empire, à la vie même, formeroient le plan d'une très belle tragédie que l'auteur a rempli très foiblement, quoiqu'il y ait quelques beaux vers dans sa pièce; mais, en général, le stile est fort négligé, les pensées sont trop uniformes et ne répondent point à la variété et à la dignité du sujet.

Le sieur *Dance*[1], peintre anglois, vient d'achever un tableau qui représente la *Rencontre d'Énée et d'Achate avec Vénus*, sous la forme de nimphe, dans les bois près de Carthage. Les figures sont grandes comme le naturel. Le peintre, en représentant la déesse, a bien observé la narration du poète. L'instant du tableau est lorsqu'elle se tourne, et qu'à son mouvement léger et à son air son fils la découvre. L'étonnement et l'ardeur d'Énée sont bien marqués; on voit qu'il voudroit arrêter la déesse pendant

qu'Achate fait connoître une très grande surprise, mais sans action.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 238 v°. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Sir *Nathaniel Dance-Holland*, peintre anglais, né le 18 mai 1735, mort le 15 octobre 1811. Élu membre de la Société des artistes en 1761, il envoya de Rome, pour y être exposé, le tableau même dont il est ici question et que ses biographes désignent sous ce titre, peut-être impropre : *Didon et Énée*. On lui doit aussi de remarquables portraits du capitaine Cook, de Garrick dans le rôle de *Richard III*, etc. Il fut créé baronet en 1800.

5679. — Le duc de Praslin au chevalier de la Houze.

A Compiègne, le 12 aoust 1763.

... M. l'abbé de Sauvages, de la Société royale des Sciences de Montpellier, Monsieur, qui travaille avec succès à perfectionner l'art d'élever les vers à soye, va se rendre en Italie pour y examiner par lui-même tout ce qui s'y pratique à cet égard. Le zèle et les connoissances de cet académicien pouvant être d'une grande utilité pour cette branche du commerce du royaume, je suis bien persuadé qu'indépendamment des attentions que M. l'abbé de Sauvages mérite par lui-même, l'objet de son voyage vous engagera à lui procurer tous les agrémens et les facilités qui pourront dépendre de vous pour favoriser ses vues.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 242. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

5680. — Marigny a Natoire.

Du 13 août 1763.

J'ay été trés aise, Monsieur, d'aprendre, par votre lettre du 27 du mois dernier, le changement avantageux dans l'état de votre santé; faites tout ce qui peut dépendre de vous pour concourir à son rétablissement; plus il sera prompt et asseuré, plus j'en auray de satisfaction par toute la part que j'y prends.

Différés l'envoy du compte du quartier jusqu'à ce que votre santé soit bien affermie et je vous invite à ne vous en occuper qu'alors.

La lettre jointe à celle dont par celle-cy je vous accuse la réception a été envoyée à sa destination.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1110, fol. 452.

5681. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 17 aoust 1763.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte de dépences de l'Académie de ce second quartier de l'année 1763.

Je suis fâché d'avoir contribué à l'augmentation des articles qui regardent l'appoticaire et le médecin, ayant été du nombre des infirmes pendant du tems. Cette partie-là est devenue plus considérable qu'elle n'a été, parce qu'il y a toujour quelques pensionnaires de malade.

J'ay repris le pinceau depuis quelque jour avec un plaisir infini, malgré les grandes chaleurs que nous essuyons; mes forces s'augmentent de jour en jour et je seray en état d'avoir quelques grandes occupation.

M. Bottari m'envoye ce petit paquet pour M. Mariette. Je l'acompagne d'une lettre que votre bonté voudra bien luy faire tenir.

Je suis, très respecteusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1941.

5682. — LE CHEVALIER DE LA HOUZE AU DUC DE PRASLIN.

A Rome, ce 17 aoust 1763.

... M. le chevalier du Muy est parti d'ici avant-hyer pour retourner en France. J'ai eu l'honneur à cette occasion de le conduire chez le Pape pour prendre congé. Sa Sainteté l'a comblé des marques les plus distinguées de bénignité et lui a fait présent d'un beau chapelet de lapislazuli, garni en or, auquel elle a attaché des indulgences plénières.

Cet officier général a éprouvé aussi les prévenances les plus flatteuses de la part de M. le Cardinal neveu, de M. le Cardinal secrétaire d'Etat, de M. le Cardinal protecteur, en un mot de tout

le Sacré Collège, de la prélature et de la principale noblesse de Rome. Je n'ai rien négligé de mon côté pour lui marquer mes attentions sur tout ce qui pouvoit lui plaire.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 256 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

5683. — Nouvelles de Rome.

17 août 1763.

Le chevalier Balestra, gentilhomme romain, frère du feu prélat de ce nom et amateur des beaux-arts, est mort ces jours passés à Genzano, généralement regreté. Il a légué son bien à l'Académie de Saint-Luc de Rome, à condition que du produit l'on y donnera toutes les années une médaille d'or, représentant d'un côté saint Luc et, de l'autre, le portrait du testateur, à chacun des jeunes gens qui se distingueront dans la peinture, la sculpture et l'architecture. Il ordonne que celle-cy soit préférée dans la première année et que le premier sujet du prix soit le tombeau qu'on doit lui élever dans l'église de Saint-Luc. Et, au cas que ladite Académie ne veuille pas se charger, ou qu'elle manque à remplir quelqu'une de ses intentions, il substitue son bien à l'Académie de France, à Rome, pour qu'elle en fasse l'usage qu'il a désiré.

Le chevalier du Muy, lieutenant général des armées du Roy et menin de Monseigneur le Dauphin[1], est parti d'ici le 16 pour retourner en France. Le chevalier de la Houze, chargé des affaires de Sa Majesté à cette cour, eut, le 12, l'honneur de présenter de nouveau cet officier général au Souverain Pontife dont il prit congé. Sa Sainteté l'a comblé des marques de bonté les plus distinguées auxquelles elle a ajouté un beau chapelet de lapis-lazuli garni en or[2].

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 246. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Fidèle à son maître jusque dans la mort, le maréchal du Muy demanda et obtint du chapitre de Saint-Étienne de Sens l'autorisation d'être inhumé dans le chœur de la cathédrale, auprès de son plus cher ami (voir Paul Quesvers et Henri Stein, *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. I, p. 365. Paris, 1897, in-4°, avec pl.).

2. Ces nouvelles sont reproduites dans la *Gazette de France*, n° du 5 septembre (Rome, le 17 août 1763).

5684. — Nouvelles littéraires.

Le 17 aoust 1763.

... Le sieur *Pécheux*, peintre françois, vient de finir un beau tableau qui représente la *Fontaine de Jouvence.* La disposition générale des grouppes répand dans tout le tableau une gaieté qui exprime au premier coup d'œil un sujet aussi badin et aussi varié. Le premier et principal grouppe est l'*Hymen*, *entouré des trois Grâces,* deux desquelles l'ornent de roses, et la troisième lui présente sur un bassin d'or un lys, simbole de la virginité. Sur le même plan, la déesse Pyta cueille des fleurs dans un petit panier. Cette figure est séparée des autres, afin qu'elle lie plus heureusement avec le second grouppe d'un jeune homme qui porte sur ses épaules un vieillard qu'il est prêt à poser dans la fontaine sur laquelle il appuye déjà un pied.

Derrière ce grouppe on voit un autre vieillard porté par un âne rétif, qu'un jeune homme tire par les narines et par les oreilles. Derrière eux est une vieille qui, aussi montée sur un âne, le frappe d'une baguette. Dans le bassin de la fontaine on voit quantité de figures qui se mouillent, d'autres sont déjà métamorphosées et rendent grâce à la statue d'Hébé qui tient une coupe dans laquelle boit Jupiter transformé en aigle.

Le peintre a eu le soin de représenter peu de vieillards pour ne point tomber dans une espèce de *bambochades* et sortir du lyrique qu'il s'est proposé. De la fontaine sortent quantité de figures, lesquelles déjà rajeunies vont, en dansant et jouant des instruments, à un temple de Vénus, où l'on voit sur la porte un sacrifice et plusieurs figures dans différentes attitudes. Derrière ce temple est représenté le bois sacré qui donne de la grâce et de l'agrément. Le fond du tableau est un paysage varié de plans qui représente un lieu champêtre et fort agréable. Sur le devant, le terrain est émaillé de fleurs. Enfin, de la fontaine, qui fournit beaucoup d'eau, on voit sortir un ruisseau qui vient sur le devant en forme de *cascatelles.* Le peintre a aussi orné son tableau de quelques animaux, comme de petits chiens, de cignes, etc. On voit par cette description que ce tableau, qui est digne des autres ouvrages du même auteur, embrasse presque tous les genres de peinture.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 250. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

5685. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 24 aoust 1763.

Monsieur, — Dans le dernier arretté que j'ay reçu, qui est le premier compte de l'année 1763, l'on me fait appercevoir que, dans l'article de l'apoticaire, il y paroissoit une erreur à mon préjudice; comme j'étois malade dans ce tems-là, je n'ay pas pu répondre tout de suitte à éclercir ce doutte. Cette petitte notte, faitte par celuy qui régit les comptes que j'ay l'honneur de vous envoyer, fera voir qu'il n'y a plus d'erreur pour cet article.

Voulés-vous bien permettre, M., que je me serve de votre ply pour faire remettre ce paquet que j'envoye à M. *Coustou*, qui renferme des papier qu'il me demande à l'occasion de mes petittes affaires, dont il veut bien se charger. Je vous en seray infiniment obligé.

Je suis, avec un proffond respect, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1941.

5686. — Brevet d'élève peintre a Rome pour le sr Julien.

Du 24 aoust 1763.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur les bons et fidèles raports qui nous ont été faits de la sagesse et de la bonne conduite du sr *Simon Julien*, natif de Marseille, âgé de 27 ans, et de ses heureuses dispositions dans l'art de la peinture qu'il a étudié, tant à l'École des élèves protégés où il a été admis dès le mois d'octobre 1760, sous la conduite de M. *Carle Vanloo*, premier peintre du Roy, Directeur de ladite École, que précédament sous le sr *Dandré-Bardon*, peintre et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, l'avons choisy et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture et sculpture et architecture établie à Rome pour le service de Sa Majesté, sous la conduite du sr *Natoire*, Directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons expédié le présent brevet audit sr *Julien*.

A Versailles, le 24 aoust 1763. Signé : le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1094, fol. 133.

5687. — Brevet d'élève sculpteur a Rome pour le s^r Monot.

Du 24 aoust 1763.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur les bons et fidèles raports qui nous ont été faits de la sagesse et de la bonne conduite du s^r *Claude-Martin Monot*, natif de Paris, âgé de vingt-six ans, et de ses heureuses dispositions dans l'art de la sculpture qu'il a étudié, tant à l'École des élèves protégés où il a été admis dès le mois d'octobre 1760, sous la conduite de M. *Carle Vanloo*, Premier Peintre du Roy, Directeur de ladite École, que précédament sous le s^r *Vassé*, sculpteur et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, l'avons choisi et nommé pour être l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie à Rome pour le service de Sa Majesté, sous la conduite de M. *Natoire*, Directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons délivré le présent brevet au s^r *Monot*.

A Versailles, le 24 aoust 1763. Signé : le marquis de Marigny.

Archives nationales, O¹ 1094, fol. 136.

5688. — Brevet d'élève architecte a Rome pour le s^r Peyre.

Du 24 aoust 1763.

Nous, marquis de Marigny, etc.

Sur les bons et fidèles raports qui nous ont été faits de la sagesse et de la bonne conduite du s^r *Antoine-François Peyre*, natif de Paris, âgé de vingt-quatre ans, et de ses heureuses dispositions dans l'art d'architecture qu'il a étudié à l'Académie, où il a remporté le premier prix des étudiants le 31 aoust 1762, l'avons choisi et nommé pour estre l'un des élèves de l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie à Rome, sous la conduite du s^r *Natoire*, Directeur d'icelle.

En foy de quoy nous avons expédié audit sieur *Peyre* le présent brevet.

A Versailles, le 24 aoust 1763. Signé : le marquis de Marigny.

Archives nationales, O¹ 1094, fol. 139.

5689. — Brevet d'élève peintre a Rome pour le s^r Sané.

A Versailles, ce 24 aoust 1763.

Le sieur *Sané*, élève de M. *Vien*, peintre du Roy, se rendra incessament à Rome pour y estre entretenu dans l'Académie aux frais de Sa Majesté, pendant trois années, grâce particulière qu'elle veut bien luy accorder, dans la confiance qu'il en proffitera pour cultiver ses dispositions et ses talents dans l'art de la peinture.

Il aura la plus grande attention de se conformer aux règlements et au bon ordre établis dans cette Académie que tous élèves et autres qui y sont admis, à quelque titre que ce puisse estre, sont indispensablement obligés d'y observer.

A Versailles, ce 24 aoust 1763.

Archives nationales, O[1] 1941.

5690. — Marigny a Natoire.

Du 25 aoust 1763.

Les dispositions, Monsieur, qui se sont fait remarquer chez le s^r *Sané* pour l'art de la peinture m'ont déterminé à le donner pour élève à M. *Vien*. Son aplication et ses progrès ayant fait juger que, pour les favoriser, attendu son âge, il convenoit de ne luy point faire tenir la route ordinaire, l'intention de Sa Majesté est qu'il soit reçu et entretenu dans son Académie de Rome pendant trois ans de la même manière que les élèves dont le nombre est fixé à douze.

Cet arrangement est une grâce particulière qui ne tirera pas à conséquence. Vous porterés dans vos comptes de quartier l'augmentation de dépense qui doit être d'un douzième de plus. Vous m'informerés exactement de l'employ de son tems, de ses progrès et enfin de ce que vous jugerés de ses talents.

Je suis, M., votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 475.

5691. — Marigny a Cochin.

Du 25 aoust 1763.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 12 de ce mois, les extraits des registres de l'Académie de peinture et d'architecture qui étoient nécessaires pour l'expédition des brevets des élèves protégés du Roy, qui, à leur tour, sont destinés pour aller à l'Académie de Rome en même qualité. Je les ay fait expédier, ainsy que leur gratification de 300 livres, pour chacun d'eux. Comme je ne vois aucune nécessité d'attendre le moment de leur départ pour envoyer ces extraits, à l'avenir, prenés-vous y une couple de mois d'avance.

Mon intention étant de faire partir cette année pour Rome le s[r] *Sané*, élève de M. *Vien*, je luy ay accordé aussy la gratification de 300 livres; je ne luy fais point expédier de brevet d'élève surnuméraire, un pareil arrangement tireroit à conséquence; mais, par une lettre particulière à M. *Natoire*, dont il sera porteur, il y sera reçu et entretenu de la même manière et sur le même pied que les autres élèves. Il faut faire distinction d'une grâce, purement grâce, de celle acquise par des talents couronnés par des premiers prix.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1110, fol. 481.

5692. — Cochin a Marigny.

Ce 1[er] septembre 1763.

Monsieur, — J'ay vu la part que vous avés bien voulu prendre au déplaisir qu'éprouve M. *Boucher* en voyant son fils retardé dans ses études, et, le connoissant d'ailleurs susceptible d'un découragement absolû, il se trouve forcé, s'il ne veut que le crayon lui tombe des mains, de l'envoyer à Rome à ses dépends, ce qui, d'une part, lui seroit lourd à supporter, et, de l'autre, inquiétant, s'il est abandonné à lui-même et hors de l'Académie. J'ay l'honneur de vous proposer un moyen de peu de dépense de donner à M. *Boucher* une consolation sensible et digne de l'affection dont vous l'honorés.

J'ay déjà, en quelques occasions, sans y être poussé par aucun intérêt particulier, eu l'honneur de vous exposer une vérité avouée

par M. *Souflot* et par tous les artistes qui connoissent Rome et le genre d'étude que les architectes y doivent faire, c'est que les architectes n'ont pas besoin de rester à Rome plus de trois années.

Plusieurs raisons militent pour ce sentiment : 1° trois années accordées à un architecte équivalent aux quatre accordées aux peintres et aux sculpteurs, en ce que ces derniers ont une copie à faire pour le Roy en marbre ou en peinture qui leur consomme cette quatrième année, tribut auquel les architectes ne sont point assujettis; 2° les connoissances que les architectes ont besoin de prendre en ce pays consistent à ramasser dans un portefeuille touttes les choses ingénieuses et de bon goux qu'ils y voyent, recueil qui peut être fait en moins de trois années par un homme studieux: 3° la science des architectes consiste certainement dans le goust de la décoration, et c'est là, quoi qu'en puissent penser ceux qui attachent beaucoup de gloire à la distribution et même à la construction, c'est là, dis-je, ce qui distingue le grand architecte du maître maçon, c'est là ce qui a été et sera toujours infiniment rare. Cependant, on ne peut nier que l'architecte qui veut faire usage de ses talens n'ait besoin de beaucoup de connoissances pratiques, relatives aux matériaux de son pays, qu'il n'acquiert point à Rome, ce qui consomment du temps; en prolongeant au delà de trois années son séjour à Rome, il retarde d'autant cette étude ingrate, mais nécessaire; 4° les difficultés qu'éprouvent les architectes à trouver l'occasion d'employer leurs talens et à obtenir la confiance les obligent encore plus à ne point rester trop longtemps éloignés. C'est en partie ce qui a été cause que presque toutte l'École ancienne n'a point cherché à faire ce voyage. Laissons-les aller à Rome, disoient-ils; pendant cet intervalle nous ferons des connoissances utiles, nous obtiendrons les ouvrages, et ces Romains, avec leur goust antique, ne sçauront où le placer. C'est pourquoy il est important aux architectes que leur absence, par le séjour de Rome, ne soit pas trop longue.

Cela prouvé, j'ay l'honneur de vous suplier de fixer le séjour des architectes à Rome aux trois années qui leur sont suffisantes, de l'aveu de tous les architectes consommés.

Il en résultera plusieurs avantages. Cette quatrième année, dont, par cet arrangement, vous pourrés disposer sans intervertir l'ordre établi, vous mettra à portée d'accorder, sans qu'il en coûte rien au Roy, des places de grâce, dont vous gratifierés des sujets dignes d'attention et à qui ce secours peut être utile, quoique leur genre

de talent ne soit pas de nature à concourir aux prix. Tels étoient Mrs *Greuze*, *Robert*, peintre d'architecture, et tels seront *Le Paon*, peintre de batailles, si ses talens achèvent de se développer, et le jeune *Bertrand*, dans la supposition que ses dispositions éclatantes pour le dessein ne le conduisent pas à la peinture d'histoire. Et dans le cas où il ne se rencontreroit pas de ces occasions, qui cependant sont assés fréquentes, vous seriés à portée de gratifier de prolongation les pensionnaires de qui vous recevriés des témoignages favorables.

Je viens au moyen que cela vous donneroit d'accorder à M. *Boucher* une grâce à laquelle il seroit fort sensible. Vous pourriés accorder à son fils une place de pensionnaire qui seroit composée en partie de ces quatrièmes années. L'ordre, qui, il y a quelques années, étoit tout-à-fait troublé et qu'il a falu rétablir, n'a pas encore permis que les architectes (excepté un seul) ayent eu quatre années ; ceux qui y sont, par les restes de ce désordre, sont dans le cas que l'année 1765 n'est que leur troisième année; mais, par ce même ordre rétabli, tous auroient commencé en 1766 successivement à jouir de cette quatrième année, qui leur est superflue. Quelques-unes de ces quatrièmes années, à commencer à l'automne 1765, pourront faire une place de pensionnaire à *Boucher* le fils et, dans la suitte, à d'autres, sans que la dépense ordinaire de l'Académie en soit augmentée.

Mais, comme ce seroit reculer bien loin *Boucher* le fils, que de remettre à le faire jouir de cette grâce à deux ans d'icy, où commenceroit le bénéfice de ces quatrièmes années, je vous suplie, Monsieur, de vouloir bien accélérer cette faveur à la considération d'un père célèbre par ses talens, et que d'ailleurs vous affectionnés, en ordonnant que son fils parte dès l'automne de l'année prochaine, et lui accordant pour cet effet, pendant la première année qui s'écoulera, une pension de gratification, ainsi que vous avés déjà bien voulu faire pour quelques autres. Cette dépense sera très peu considérable pour le Roy, et sera un soulagement pour M. *Boucher*, qui, joint à la satisfaction de sçavoir son fils à l'Académie, lui donnera lieu de connoistre le plaisir que vous prenés à lui faire du bien.

Je suis, avec un profond respect, Monsieur, etc.

COCHIN.

Note de Marigny : « Réduire M^rs les élèves architectes ; n'au-

ront que trois années de résidance à Rome, à commencer de l'automne 1763.

Pension extraordinaire en faveur du s[r] *Boucher* fils, à commancer d'octobre 1764; elle cessera en octobre 1765, au moyen de la supression de la quatrième année qui devait leur être accordée. »

Archives nationales, O[1] 1927.

5693. — Marigny a Natoire.

Du 7 septembre 1763.

Les dispositions, Monsieur, et le goût pour la musique qui se sont fait remarquer et avec succès chés le s[r] *Gibert*, fils de l'inspecteur de la manufacture royale de la Savonnerie, m'ont porté à luy procurer les moyens d'y réussir, si six mois de résidence à Rome peuvent y contribuer, comme je le pense. Dans cette confiance, les intentions du Roy sont qu'il soit reçu et entretenu dans son Académie de Rome pendant six mois, à commencer du jour de son arrivée, de la même manière que les élèves.

De cette époque, vous porterés dans vos comptes de quartier l'augmentation de dépense, qui doit être, comme pour le s[r] *Sané*, d'un douzième de plus, mais qui n'aura lieu que pendant six mois à l'égard du s[r] *Gibert*. Vous m'informerés scrupuleusement de la conduite qu'il tiendra pour remplir son objet.

Je suis, M., votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 494.

5694. — Brevet pour le s[r] Gibert envoyé a Rome.

A Versailles, ce 7 septembre 1763.

Le sieur *Gibert*, fils de l'inspecteur de la manufacture royale de la Savonnerie, se rendra incessament à Rome pour y rester entretenu dans l'Académie du Roy pendant six mois, à compter du jour de son arrivée, aux frais de Sa Majesté, grâce particulière qu'elle veut bien luy accorder dans la confiance qu'il en proffitera pour cultiver ses dispositions et ses talents dans l'art de la musique. Il aura la plus grande attention de se conformer aux règlements et au bon ordre établis dans cette Académie que tous

ceux qui y sont admis, à quelque titre que ce puisse estre, sont indispensablement obligés d'y observer.

A Versailles, le 7e jour de septembre 1763.

Plus bas est écrit : « Expédier sur papier à la Tellière et renfermer dans envelope à l'adresse suivante.

A M. *Gibert,* chés Mrs Samatan et Compagnie, négociants à Marseille.

Pour meilleur adresse, lirez la lettre y-jointe. »

Archives nationales, O1 1941.

5695. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 14 septembre 1763.

Monsieur, — Par votre lettre du 13 aoust, je suis toujour très sensible de voir les marques de votre bonté au sujet de ma santé; elle est actuelement très bien rétablie, et je ne me suis jamais si bien porté. Celle de ma sœur n'est pas de même depuis quelques jours. J'attribue cette indisposition aux soins et peines qu'elles s'est donnée pendant la miene. J'espère qu'elle n'aura pas de suitte.

Votre dernière, du 24 aoust, m'annonce que vous envoyés à Rome le sr *Sané* en qualité de pensionnaire. J'éxécuteray vos ordres avec grand soin pour ce jeune artiste dont j'entend dire du bien, et je seray charmé de pouvoir contribuer en quelques chose à son avancement.

Voilà les srs *Charpitel* et *Le Roy* qui se disposent à faire places à ceux qui doivent les remplasser; ils yront bientôt passer quelques jours à Naples pour ne point partir de ce païs-cy sans voir cette capitalle.

J'ay veu, ses jours passés, des études du sr *Poussin* qui m'on fait plaisir; je crois que cela fera un bon sujet. Le sr *Tarraval* fait actuelement le portrait de M. Digne et de sa femme, très bien historié, dans la même toille. Ce pensionnaire s'est bien avancé dans son talent; il y est fort appliqué.

Durameau travaille aussi avec fruit. En général, notre École est bien montée, et j'espère que ceux qui viendront la renouveller suivront les bons exemples de ceux qui les ont précédés.

Je suis charmé d'apprendre que nous veront à Rome M. *Vattelet*, un de nos membres très distingués, avec bonne compagnie avec laquelle il voyage. Il aura du plaisir à revoir l'Italie en bon conoisseur.

Vous nous aviés fait espérer, M., que vous nous enveriés votre portrait[1]; touttes les fois que je vais dans l'appartement du premier et que je vois la bordure toutte nue, je pence à la promesse que vous nous avés faitte en désirent qu'elle s'effectue.

Vous avés eu la bonté, les années passées, de m'envoyer le livret de l'Exposition des tableaux du Salon; je vous seray bien obligé, si vous vouliés bien me faire jouir de celuy de cette année[2].

Je suis, avec un très proffond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. *Notes de Marigny :* « Il faut ordonner une copie du portrait qui est à l'Académie de peinture. »

2. « Luy envoyer un livret. »

5696. — NOUVELLES DE ROME.

21 septembre 1763.

Sa Sainteté, voulant orner la basilique de Saint-Jean-de-Latran d'un maître-autel qui réponde à la magnificence de cette église, elle a ordonné au sieur *Piranesi*, célèbre architecte-sculpteur, de composer un dessein propre à l'exécution de ce projet[1]...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 317 v°. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cf. la *Gazette de France* du 10 octobre 1763. (De Rome, le 21 septembre.)

5697. — NOUVELLES LITTÉRAIRES.

21 septembre 1763.

... On a trouvé dernièrement, dans une terre près de Rome appartenant au prince Altieri, une belle statue de Diane qui est admirée des connoisseurs et des amateurs de la sculpture[1].

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 835, fol. 316. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cf. le même journal, à la même date, que ci-dessus.

5698. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 28 septembre 1763.

Monsieur, — Je viens de recevoir 1,000 écus romains de

M. Cioia, ce 28 septembre, pour les dépences de l'Académie, dont je rendray compte dans les quartier que j'auray l'honneur de vous envoyer et qui termineront cette année.

Vous me permettés bien, M., que j'aille passer quelques jours à la campagne, aux environs de Frascati, dans ce tems de vacence. C'est un reste d'obligation que je dois aux médecins qui m'ont traittés dans ma maladie.

Je viens de voir, dans la dernière lettre que vous me faitte l'honneur de m'écrire, que vous accordés une place à l'Académie au fils de M. Gibert, inspecteur de la manufacture de la Savonnerie, par aport à ses talens pour la musique, où il a déjeà fait des progrest. Je luy chercheray un endroit convenable affin d'exécuter vos ordres.

Le jeune *Vleugles* a toujour le petit appartement que vous avés eu la bonté de luy accorder; ce jeune homme est toujour relégué dans le château de Sivitta-Castellana par la volonté de ces parent, qui le regardent comme un sujet incorrigible et de peu de resource. Je ne sçay où il terminera sa cource; en attendent, ce petit appartement est sans aucun usage et qui nous seroit utile dans l'occasion [1].

Il mourut il y a quelques tems un honnette homme à Albane, qui s'étoit amusé, pendent le cours de sa vie, à l'architecture; il a laissé par son testament l'Académie de Saint-Luc héritière de ses biens [2], par l'amour qu'il avoit pour les beaux-arts, à condition que, tout les ans, on feroit un concours parmi les jeune étudiens pour gagner le prix, qui doit être une médaille d'or, en observent que chaque année on ne concourreroit qu'à un des trois genres de talens, en comançent par celui de l'architecture, qu'il aimoit par préférence aux autres. De plus, il s'explique que, si on ne remplissoit pas tout les articles de ses volontés, il remetroit sa donation à l'Académie de France, pour en jouir avec toutte sûreté. Je ne sçay pas à quelle condition il nous tretoit si généreusement. Ce capital peut aller, à ce que l'on m'a dit, de cep à huit mille écus romains; de sorte que je dois être l'espion de ses Mrs de Saint-Luc [3] pour voir s'il exécutent régulièrement la volonté du testateur. Voilà un singulier testament.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. *Notes de Marigny :* « Je lui ôte son logement, puisqu'il est constaté mauvais sujet. »

2. « Il aurait pu et dû m'en informer plus tôt. Il y a plusieurs mois que je l'ay sçu par la *Gazette de France.* »

3. « Il faut qu'il y veille avec soin. »

5699. — Quittance de Natoire.

Du 28 septembre 1763.

J'ay reçu de Monsieur Joseph Cioia mille écus romains qu'il m'a payez par ordre de Monseigneur le marquis de Marigny, Directeur ordonnateur général des Bâtiments et Comandeur des Ordres du Roy, laquelle somme est pour le service de l'Académie royale, et de laquelle mondit sieur Cioia doit être remboursé par la cour. Fait double à Rome, ce 28[e] septembre 1763.

Natoire.

Bon pour 1,000 écus romains.

Et pour moy, Son Excellence Monseigneur le marquis de Marigny il luy plaira faire paier les susdits mille écus romains, faisant cinq mille cinq cent livres tournois, à Monsieur Joseph-Antoine Trabuchi de Paris, valeur reçeu à Rome *ut supra.*

Joseph Cioia.

Archives nationales, O[1] 1941.

5700. — Marigny a Natoire.

Du 2 octobre 1763.

Je suis très satisfait, Monsieur, des bons témoignages que vous m'avés rendus, par votre lettre du 14 du mois dernier, des différents élèves qui reviennent, de ceux qui sont à l'Académie et des espérances que vous avés pour le progrès des arts, de la manière dont elle est montée présentement. Vous ne sçauriés mieux faire que de soutenir les choses sur le pied où elles sont.

On travaille au portrait que je vous ay promis; dès qu'il sera achevé, M. *Cochin* est chargé de prendre les mesures pour vous le faire parvenir. Vous trouverés cy-joint deux livrets de l'exposition des tableaux au dernier Salon.

J'aprends avec plaisir le rétablissement de votre santé.

Je suis, M., votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 544.

5701. — MARIGNY A COCHIN.

Du 6 octobre 1763.

Puisque les élèves, Monsieur, d'architecture ont suffisament de trois années de résidence à l'Académie de Rome et qu'elles équivalent à quatre années pour les élèves de peinture et de sculpture, à commencer de cette année je suprime aux premiers cette quatrième année, et, comme vous me le proposés par votre lettre du 1er du mois dernier, cette supression servira à favoriser des sujets que des talents rares feront dispenser de suivre la route ordinaire. Ce parti pris, je suis dans l'intention de proffiter du moyen qu'il m'offre pour donner à M. *Boucher* des témoignages de mon estime et du cas que je fais de luy en accordant à son fils une place à l'Académie de Rome d'élève architecte surnuméraire où, pour en jouir, il se rendra l'année prochaine, en pareille saison que celle où nous sommes, et, pendant les années de 1765 à 1766 et 1767, il remplira la quatrième année suprimée aux élèves architectes. Vous pouvés informer M. *Boucher* de cet arrangement que je me plais à former en faveur de son fils dans la confiance qu'il en tirera tous les avantages que je souhaite luy procurer et afin d'exciter de plus en plus son émulation.

Je suis, M., votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O1 1110, fol. 556.

5702. — LE DUC DE PRASLIN AU CHEVALIER DE LA HOUZE.

A Fontainebleau, le 12 octobre 1763.

M. de Savalette de Buchelay, qui vous remettra cette lettre, Monsieur, est gentilhomme ordinaire du Roi. Il va faire en Italie un voyage de pure curiosité pour perfectionner les connoissances qu'il a déjà acquises. Il mérite par lui-même les attentions que je suis bien persuadé qu'il éprouvera de votre part, et je vous serai obligé de tout ce que vous ferez pour lui procurer les agrémens qui pourront dépendre de vous dans le pays où vous résidez.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 836, fol. 18. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

5703. — Trabuchi a Marigny.

A Paris, ce 14 octobre 1763.

Monseigneur, — Voicy coppie d'une quitence de mil écu romains que Monsieur Joseph Cioia de Rome a payé le 28 septembre dernier à Monsieur *Natoire* et qu'il m'a cédée pour en recevoir la valeur en 5,500 livres tournois, de laquelle somme je prie Monseigneur de m'en faire expédier l'ordonnence du remboursement.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Joseph-Antoine Trabuchi.

Archives nationales, O[1] 1941.

5704. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 19 octobre 1763.

Monsieur, — En arivent de la campagne, où j'ay passé quelques jours, j'ay reçu la dernière lettre que vous me faittes l'honneur de m'écrire. Je vous suis bien obligé des livret du Salon que vous avés la bonté de m'envoyer et de la bonne nouvelle que vous m'anoncés que nous aurons bientôt votre portrait.

Voilà les filets pour enveloper les cheveux que vous désirés avoir. Ce sont les meilleurs et les mieux faits que j'ay pu trouver; celuy qui est verd est un peu plus petit que les autres, n'en ayant pu trouver de semblable de cette couleur.

Je suis très respecteusement, etc.

Natoire.

Note du Directeur : « J'en suis trés content; qu'il m'en mande le débours affin que je le luy fasse remettre. »

Archives nationales, O[1] 1941.

5705. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 26 octobre 1763.

Monsieur, — Il est arrivé issy à l'Académie, le 20 du courent, deux pensionnaires. L'un est le s[r] *Pair* [1], architectte, et l'autre est le s[r] *Gibbert*, musicien, à qui vous accordés la place de pensionnaires pour quelques tems. Je crois qu'il sera le premier de son

genre qui ait jouit de cet avantage. Il me paroît avoir déjeà de l'habilleté, avec la dousseur de son caractère qu'il me semble luy voir. Se sont les qualités nécessaires pour acquérir du méritte dans son art[2].

J'ay été obligé de louer un lit pour luy. Si vous trouvés appropos, M., que je l'achette, cela seroit toujour un meuble bien utille à l'Académie, attendu qu'il y a souvent des malades, et serviroit aux infirmes[3].

Je ne sçay pas précisément le nombre de ceux qui vont prendre la place de ceux qui ont terminé leurs tems.

Je sçay seulement que les srs *Robert*, *Taraval*, *Le Brun*, *Chapitel* et *Le Roy* sont à la fin de leurs tems. Cela feroit encore trois pour les completter dans le même nombre.

Les pensionnaires ont employé ce tems de vacuances à dessiner d'après le modelle habillié de différentes manière.

Cette études, outre qu'elle sert de délassement, elle leurs fait un gran bien pour leurs avancement.

Je suis très respecteusement, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O1 1941.

= 1. Lisez : *Peyre*.
2. Depuis : « Il est arrivé »; Lecoy, p. 292.
3. « Bon. »

5706. — MARIGNY A TRABUCHY.

Du 31 octobre 1763.

Avant peu de jours, vous recevrez, Monsieur, l'ampliation d'ordonnance de 5,500 livres tournois pour votre remboursement de pareille somme remise à Rome par M. Cioia à M. *Natoire*, suivant copie de sa reconnoissance jointe à votre lettre du 14 de ce mois.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O1 1110, fol. 578.

5707. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 31 octobre 1763.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 28 du mois dernier, par laquelle vous m'avez marqué que vous avez pris chez M. Cioia

mil écus romains. J'en ai fait faire le remboursement à M. Trabuchi, son correspondant. Vous vous rapellerez que j'ai accordé pour six mois seulement une place au s[r] *Gibert*, et, pour vous faciliter un lieu à le loger, du jour de la réception de ma lettre, j'ôte au s[r] Weugles le petit logement que je vous avois authorisé de luy laisser occuper.

Vous auriez pû et même deub m'informer plus tôt des dispositions contenues dans le testament de cet honnête homme d'Albane en faveur de l'Académie de Saint-Luc; il y a plusieurs mois que la *Gazette de France* les a annoncées[1]. J'ai été surpris, je vous l'avoue, de votre silence sur une circonstance que vous ne devez pas suspendre un moment de m'aprendre par l'intérêt indirect que l'Académie de Rome y a présentement, et qui, par les événements, pouroit tourner à son avantage; les dispositions de ce testament exigent que vous veillez à ce que les biens dont est composée cette succession soient constatés juridiquement, suivant la jurisprudence observée à Rome, et que vous requériez, conformément à cette même jurisprudence, une expédition de ce testament pour en connoître les dispositions d'une manière certaine, afin de vous mettre en état de veiller à ce qu'elle soient exécutées, pour, en cas de contravention aux volontés du testateur, requérir l'exécution de celles qui pourroient rendre reversible à l'Académie les biens dont est composée cette succession, en se renfermant avec prudence et strictement aux conditions de la donnation. Vous me rendrez compte de la conduite que vous aurez tenue à cet égard; cette affaire mérite vos soins et du zèle.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 592.

= 1. C'est dans le numéro du 5 septembre (Nouvelles de Rome du 17 août) que la *Gazette de France* mentionna les dispositions testamentaires du chevalier Balestra, gentilhomme romain, en faveur de l'Académie de Saint-Luc, avec une clause substituant l'Académie de France à Rome à celle de Saint-Luc, dans le cas où ses volontés ne seraient pas entièrement accomplies.

5708. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 8 novembre 1763.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 19 du mois dernier, les fillets que je vous avois prié de m'envoyer. J'en suis très con-

tent, mais vous avez omis d'y joindre la note de vos déboursés que je souhaite vous faire remettre incessament. Je compte que je la recevrai avec votre première dépêche après la réception de celle-cy.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O¹ 1110, fol. 616.

5709. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 9 novembre 1763.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer le compte du troisième quartier de l'année courente, aussy exat qu'il m'a été possible. Et par le même courier je fait passer à votre adresse un petit rouleau pour M. Mariette, sur lequel il y a deux desseins que le s^r *Robert* luy a fait[1]. Je profitte en même tems du même rouleau pour vous envoyer deux autres coiffes pour les cheveux. Elles son blanches et, par conséquent, peuvent ce laver; de cette espèce il n'y en a pas à Rome ordinairement; on dit qu'elles viennent d'Espagne[2]. Ma sœur les trouva, ses jours passés, à achetter par hasard. Je souhaitte qu'elles vous fassent plaisir. J'en auray toujour beaucoup de pouvoir vous servir et vous renouveller en toutte occasions mon respecteux attachement avec lequel je suis, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O¹ 1941.

= 1. « Remis. »
2. « Bien obligé de son attention. »

5710. — MARIGNY A NATOIRE.

Du 18 novembre 1763.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 6 du mois dernier, par laquelle vous m'aprenés l'arrivée à Rome des s^rs *Peyre*, architecte, et *Gibert*, auquel, par grâce toute particulière, j'ay accordé la résidence pendant six mois dans l'Académie, aux dépens du Roy. Si je ne lui avois pas reconnu du mérite et de très bonnes qualités, je n'eusse pas formé en sa faveur un pareil arrengement, et je suis persuadé que, par sa conduite, il le méritera, ainsi que de bons témoignages de votre part. Je consents à ce que vous ache-

tiés le lit que vous avés été dans la nécessité de louer à son sujet, puisqu'il peut être utile encore dans les cas de maladie.

Je suis, M., votre, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 639.

5711. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 23 novembre 1763.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous adresser ce paquet que M. Bottari m'envoye pour M. Mariette, pour que vous ayés la bonté de luy faire tenir.

Dès que l'oncle du jeune *Vleugles*, chargé de ses affaires, sera de retour à Rome, je luy diray que son neveu ne peut plus jouir du petit appartement qu'il a à l'Académie, comme vous me le faittes connoître par votre dernière du 31 octobre.

J'ay placé, en attendent, le jeune musicien dans une chambre des antresol, du côté de la rue du Cours, où il est fort bien, d'autant mieux qu'étant séparé des autres il sera moin sujet de les distraire dans leurs occupations, et luy plus apporté de sortir, surtout du tems du Carnaval, où il yra courir les musiques, et n'incomodera personne de ceux qui ont envie de dormir dans ces hœures-là.

On doit m'informer du détail des affaires de ce galent homme qui a laissé l'Académie de Saint-Luc son héritière, en me donnant une copie du testament que j'auray l'honneur de vous envoyer, et je ne négligeray rien de tout ce qui peut nous intéresser. Le corp de Saint-Luc n'aura garde de manquer à ne pas faire tout ce qu'il convient pour ne pas perdre ce laig. On travaille actuelement à faire l'estimes des biens, laquelle estime fait voir déjà une grosse diminution de la première qui fut faitte lors du testateur; s'il est nécessaire, après que j'auray pris conseil, d'avoir un procureur qui sçache conduire le tout comme il faut, je le prendray.

Cet homme, en nous noment dans le testament, a plutôt pensé tenir en bride les héritiers pour les forcer à exécutter ses volontés qu'à tout autre chose.

Je suis très, etc.

NATOIRE.

P.-S. — On attend d'un moment à l'autre l'arrivée de notre embassadeur de France, qui doit débarquer à Sivita-Vechia.

Archives nationales, O[1] 1941.

5712. — Marigny a Natoire.

Du 30 novembre 1763.

Vous trouverés ci-joint, Monsieur, le compte du troisième quartier de l'année courante arrêté et que j'avois reçu avec votre lettre du 9 de ce mois.

Le rouleau contenant deux dessins faits par le s[r] *Robert* pour M. Mariette a été remis à ce dernier.

Je vous suis bien obligé des deux coeffes blanches à cheveux que vous m'avés envoyé, et je remercie Mademoiselle votre sœur de son attention pour me les procurer. J'attends la notte de vos déboursés à ce sujet pour en faire remettre le montant à M. Trabuchi, correspondant de M. Cioia, qui m'en aquitera avec vous.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 675.

5713. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 14 décembre 1763.

Monsieur, — Parmy quelques desseins que j'ay fait dans cette dernière campagne, j'ay choisi celuy qui m'a parut le plus passable, dont j'ay l'honneur de vous envoyer. Je souhaitterois que dans ce petit échantillon de délassement de mes occupations ordinaires vous y trouvassiés quelques meritte.

Les trois élèves destiné à remplir les places de l'Académie sont arrivés le 10 du courent; ils relèvent les s[rs] *Robert, Taraval* et *Lebrun;* ils ont passé dans la frégatte de M. l'embassadeur de France. Cette Exelence, fatiguée de la mer, a débarqué à Lerici et est arrivé le 12 à Rome[1]. La députation de la Chambre du Pape l'a attendu près de ving jours à Civita-Vechia pour le recevoir, croyent qu'il feroit son passage par mer. Cela leurs a coûté de la dépence. J'ay eu l'honneur de la saluer.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Natoire.

P.-S. — Voulés-vous bien permettre que ces deux lettres passent sous votre ply?

Archives nationales, O[1] 1941.

= 1. Le marquis d'Aubeterre arriva le 6 décembre de Lérici, non loin de la Spezzia, et fit son entrée à Rome dans les équipages du Cardinal Colonna de Sciazza, envoyés par ce prélat; le bailli de Breteuil, le chevalier de la Houze, chargé d'affaires, et l'abbé de Veri, auditeur de Rote, vinrent à sa rencontre, hors des portes de Rome; le nouvel ambassadeur fut reçu, le 14 décembre, en audience par le Saint Père, auquel il présenta le s[r] Melon, son secrétaire d'ambassade, et plusieurs Français de sa suite, notamment l'abbé Coyer.

5714. — Quittance de Natoire.

Ce 16 décembre 1763.

J'ay reçu de Monsieur Joseph Cioia mille écus romains qu'il m'a payez par ordre de Monseigneur le marquis de Marigny, Directeur ordonnateur général des Battiments et Comandeur des Ordres du Roy, laquelle somme est pour le service de l'Académie royale, et de laquelle mondit sieur Cioia doit être remboursé par la cour. Fait double à Rome, ce 16 décembre 1763.

Natoire.

Bon pour 1,000 écus romains.

Au dos : Et pour moy il plaira à Monseigneur les faire payer à Monsieur Joseph-Antoine Trabuchi, valeur reçeu dudit.

Joseph Cioia.

Archives nationales, O[1] 1941.

5715. — Marigny a Natoire.

Du 20 décembre 1763.

Vous avés présentement, Monsieur, à l'Académie de Rome, un élève sculpteur nommé *Monot;* il m'est recommandé; vous me ferés plaisir de veiller à sa conduite, de me marquer de tems à autres ce que vous jugerés de ses talens et quelles espérances vous pourrés en concevoir. Je souhaite qu'il mérite les attentions que je vous demande pour luy. Je commence toujours par bien augurer des artistes qui, par leur aplication, parviennent à être admis dans l'École des élèves protégés à Paris, en attendant leur transmigration à l'Académie du Roy à Rome.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O[1] 1110, fol. 719.

5716. — Natoire a Marigny.

Rome, ce 21 décembre 1763.

Monsieur, — J'ay reçu de M. Cioia 1,000 écus romains, le 16 du mois de décembre, pour les dépences ordinaires de l'Académie, dont je rendray compte à la fin du dernier quartier de laditte année. J'ay été obligé de renouveller en partie le linge qui sert aux pensionnaires, tant en drap pour leurs lits qu'en napes et serviettes, etc. Le voyage que je dois payer à ceux qui ont terminé leurs tems augmentera la dépence de ce dernier quartier.

M. *Vatelet* est arrivé issy le 18, et M. *Buchelet* le jour d'après. Ce premier étant amateur distingué des Beaux-Arts, je serès charmé de le servir en tout ce qui dépendra de moy pendent son séjour à Rome.

Je suis respecteusement, etc. Natoire.

Note de Marigny : « Il m'obligera beaucoup d'avoir toutes sortes d'attentions pour M. *Watelet.* »

Archives nationales, O[1] 1941.

5717. — Extrait des procès-verbaux de l'Académie.

31 décembre 1763. — ... Le secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie... de M. *Natoire*, professeur, Directeur de l'Académie de France à Rome...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. VII, p. 238.

5718. — *Palazzo Mancini, aggi dell' Accademia di Francia.*

Questo palazzo è nel Corso. Fu prima abitazione di Paolo Mancini, gentiluomo romano, e che servi per lungo tempo di comodo all' Accademia qui instituita degli Umoristi. Fu ingrandito per ordine del Duca di Nevers, padrone di esso, colla direzione del Cavalier Rainaldi, che vi ha fatta una bella facciata, e un bon bel portone con sopra una maestoso ringhiera. Ultimamente fu comprato dal Re di Francia, dove ha stabilita l'Accademia e lo studio delle arti del disegno. E tutto pieno de' gessi di tutte le piu eccellenti statue che sono in Italia.

Descrizione delle pitture, sculture e architetture esposte al pubblico in Roma, opera cominciata dell' Abate Filippo Titi con l'aggiunta di quanto e stato fatto di nuovo. Roma, 1763, petit in-8°, p. 324.

ADDITIONS A L'ANNÉE 1755.

Les pièces suivantes, retrouvées depuis l'impression des premières feuilles de ce volume, devront être intercalées à leur date, pages 89 et suivantes.

5101 *bis.* — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 7 may 1755.

Monsieur, — Voilà encore un changement dont j'ay l'honneur de vous instruire au sujet du s[r] *Dehait;* il vous demande la permission de rester à Rome; il m'a fait voir la lettre qu'il prend la liberté de vous écrire pour obtenir cette nouvelle grâce. Le combat qu'il a fait entre sa santé (qui luy paroît meilleure) et l'avantage de rester issy pour ses études, celuy-cy l'emporte sur l'autre et veut tout sacriffier, affin d'otter la movoise idée que l'on pouroit avoir sur un retour si précipité.

Son camarade part tout seul; j'attendray vos ordres sur touttes ses variations.

J'ay l'honneur d'aittre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5105 *bis.* — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 6 juin 1755.

Je suis fort aise d'aprendre, Monsieur, par votre lettre du 7 du mois dernier, que le sieur *Deshayes* s'est déterminé à rester à Rome. Je lui sçais bon gré de sa résolution et je souhaitte que sa santé luy permette de la tenir. A l'égard du s[r] *de la Rue*, s'il part de Rome avant la fin de ses trois ans, vous ne lui donnerés pas un sol pour son voyage.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5112 *bis.* — MARIGNY A NATOIRE.

A Compiègne, le 7 juillet 1755.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 11 du mois dernier. Je ne

puis concevoir que le s^r *Doyen*, dans les intervalles qu'a dû luy laisser sa copie d'après le *Dominicain*, n'ait pas eu le tems de préparer quelques études pour les joindre à celles que les autres pensionnaires se disposent à m'envoyer; marqués luy en très sérieusement ma surprise; cette négligence de sa part ne répond point à l'idée que j'avois de luy. J'aprouve fort l'arrangement que vous avés fait des morceaux de la colonne Trajanne; ce sont des études amusantes que vous préparés aux pensionnaires. Continués à veiller avec l'exactitude et le zèle que je vous connois à leur conduitte et à leurs travaux, et mettés-vous peu en peine des bruits qu'on essayeroit de répendre.

Ayés agréable, la première fois que vous verrés M. le Sénateur, de l'assurer de tous les sentiments que je me fais l'honneur de luy conserver.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5115 *bis*. — NATOIRE A MARIGNY.

A Rome, ce 30 jullet 1755.

Monsieur, — J'ay reçu l'honneur de votre dernière lettre du 7 jullet. J'ay lu au s^r *Doyen* l'article qui le regarde touchant sa négligence que vous luy reprochés, n'ayant pas joint quelq'unes de ses études avec celles de ses confrère. Il faut qu'il soit bien dans la disette, puisqu'il n'a pas remédié sur-le-champ à se reproche; mais le vray de tout cela ait qu'il a cru se sauver de cette règle en faveur de sa copie pour n'aitre pas sujet à la critique, car nous aimons bien notre amour-propre.

Voilà le rouleau en question que j'ay l'honneur de vous envoyer par se courier, composé de différant morceau des s^rs *Briard*, *Latraverse*, *Godefroid*, *Pajou* et *Dehait*. Je désirerois que vous y trouvassiés quelques progrès.

M. l'Embassadeur, à qui j'en avois parlé, et venu ses jours passés les voir à l'Académie; il a parut en aitre content et m'a dit ensuitte qu'il étoit bien aise de vous en écrire. Je luy répondit que je ne manquerois pas de vous en apprendre l'honneur qu'ils nous avois fait en venant visiter les arts et de causer par là l'émulation à toutte la jeunne trouppe. Quelques jour auparavant, il fut à Saint-Louis pour voir la copie du s^r *Doyen;* mais, comme

je n'en fut pas prévenu, je ne m'i suis pas trouvé; il m'a dit qu'il l'avoit trouvée fort bien.

Nous avons veu le s[r] *Le Roy*, architectte, de retour de son grand voyage de Grèce, tout remply de ce nouveau vernis [il] a fait voir quelques études de ce pays comme par grâce particulière; je ne les ay vues que par occasion, me trouvent chez M. de Canillac; quoyque je luy aye fait amitié et l'inviter à manger au logis, il et party de Rome sans me dire un seul mot. On m'a dit qu'il contoit que je luy eût fait une visitte sérieuse; je l'aurois put faire par amitié s'il avoit été moins haut; ayant appris ses prétentions, je m'en suis dispansé.

J'ay l'honneur d'aittre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

5120 *bis*. — MARIGNY A NATOIRE.

A Compiègne, le 11 aoust 1755.

Le courrier par lequel vous recevrés ma lettre, Monsieur, est chargé de vous remettre une boëte dans laquelle vous trouverés la croix et le cordon de Saint-Michel que le Roy vous envoye, ensemble une lettre de Sa Majesté, par laquelle elle vous permet de vous décorer des honneurs de cet Ordre jusqu'à ce que vous y soyés reçu suivant les formes ordinaires. Ces marques de distinction dont le Roy vous honnore m'ont été adressées pour vous les faire passer; je vous les envoye avec d'autant plus de plaisir que j'étois impatient de vous voir jouir de cette prérogative; elle étoit due à vos talents, et je désirois que Rome connût le cas que nous en faisons en France.

Je suis ravi de vous avoir procuré cette marque d'honneur. Aussitôt que la cour sera de retour à Versailles, M. Devahiny retirera vos preuves des mains de M. de Clairambault, généalogiste du Roy, et il vous enverra toutes vos pièces.

Je suis, Monsieur, etc.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Archives nationales, O[1] 1940.

5122 *bis*. — MARIGNY A NATOIRE.

A Versailles, le 25 aoust 1755.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 30 du mois dernier et le

rouleau que vous m'i annoncés. Quand j'auray examiné les études des pensionnaires, je vous en diray mon avis.

L'honneur que M. l'Ambassadeur de France a fait à l'Académie doit donner une nouvelle émulation aux pensionnaires et les faire redoubler de zèle et d'aplication à leurs études.

J'aprouve fort la conduite que vous avés tenue avec le s[r] *Le Roy*; la démarche qu'il attendoit de vous est d'une présomption intolérable, dont vous avés fait à merveille de rabatre l'orgueil.

Je suis, Monsieur, etc.

Le marquis de Marigny.

Archives nationales, O[1] 1940.

5122 *ter*. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 27 aoust 1755.

Monsieur, — J'ai reçu l'honneur de votre dernière lettre du 11 aoust, accompagnée du cordon de Saint-Michel, et de la lettre du Roy qui me permet de le porter avant d'aitre reçu à cet Ordre. Je ressant vivement l'étandue de cette grâce dont Sa Majesté veut bien me décorer; ce qui me la rend plus sensible, Monsieur, c'et de la devoir à vos bontés et aux soins que vous avez bien voulut vous donner à ce sujet. Agréés, je vous prie, mes très humbles remersiments et le parfait désir que j'ay de pouvoir méritter un jour pareille faveur. J'ai été tout de suitte chez M. l'Ambassadeur lui faire part de cette nouvelle distinction. Cette Exelence a lut la lettre du Roy en conséquence, et, en me demendent de vos nouvelles, il m'a témoigné le plaisir que cela luy fesoit.

Pénétré de la plus parfaitte reconnoissance par tant de motif, j'ay l'honneur d'aitre, etc.

Natoire.

Archives nationales, O[1] 1940.

5132 *bis*. — Natoire a Marigny.

A Rome, ce 12 novembre 1755.

Monsieur, — Je vien de toucher de M. Chioyia les 2,000 écus romains qu'il a coutume de me donner pour les dépences ordinaires de l'Académie, dont je rendray compte; par le dernier que j'ay eu l'honneur de vous envoyer vous aurés veu que je ne suis point débiteur.

Ses jours passés, étant à Saint-Grégoire, église où se fais l'octave des morts, il y a une chapelle séparée, où le tableau de l'ôtel ait du *Carache* et très beau; s'est saint Grégoire pape en adoration, accompagné de deux anges qui sont d'un caractaire et d'un dessain admirable; au-dessus ait une gloire. Il et bien conservé, peint à l'huille sur bois et la lumière avantajeuses pour le copier. J'ay pansé que cette étude convenoit au s[r] *Dehait*, dont vous avés été contant des morceau qu'il vous a envoyé dernièrement. Ce maître ne peut que luy aitre très avantageux à bien des égard. Je luy en ay parlé; il seroit charmé de faire cette copie; se seroit pour le beau tems qui vient; d'issy à ce tems-là, j'attendray votre approbation.

Monsieur le président de Coste et M. l'abbé Barthélemy viennent d'arriver issy depuis quelque jour; ils sont logé chez M. l'Embassadeur.

J'ay l'honneur d'aittre, etc.

NATOIRE.

Archives nationales, O[1] 1940.

TABLE.

XI. Directorat de *Charles Natoire* (1[er] janvier 1754-31 décembre 1763) 1-500
Additions à l'année 1755 501-5

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

